Revue

des

Études Napoléoniennes

Les Origines de l'Europe Nouvelle

VIII

Hist.
R.

Revue

des

La médaille d'Austerlitz.
(Luigi Manfredini.)

Études Napoléoniennes

Les Origines de l'Europe Nouvelle

Directeur : ÉDOUARD DRIAULT

QUATRIÈME ANNÉE

Tome Huitième

JUILLET A DÉCEMBRE 1915

140 696
17/11/16.

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY

LA DISETTE AU HAVRE EN 1812 [1]

L'histoire du Havre sous le Consulat et l'Empire peut se résumer en peu de formules. Ruiné par la crise révolutionnaire, le commerce ne cessa d'y espérer, avec une tenace confiance, le retour de la paix qui réparerait les brèches ouvertes dans la fortune publique et referait de son port le marché le plus actif de l'Europe. Chacune des nouvelles chevauchées de Napoléon lui fut une déception, et de désillusion en désillusion, de crise en crise, la population glissa à une misère telle que, après une disette en 1812 et une prodigieuse accumulation de ruines, en dépit d'un long et fidèle dévouement au régime consulaire et impérial, elle acclama avec enthousiasme la restauration des rois Bourbons.

I

En quel état la Révolution avait laissé le Havre, plusieurs témoins dignes de foi l'ont dit, aucun mieux que Beugnot, le très remarquable organisateur des préfectures qui, pour son propre compte, la distribution des postes faite aux autres, s'était réservé celle de la Seine, — qui échut à Frochot, — et, à défaut de la Seine, occupa, — le lot n'était pas si pitoyable, — celle de la Seine-Inférieure. Au cours d'une de ses premières tournées dans le beau département qu'il allait administrer pendant six ans, et auquel il allait savoir rendre les plus éminents services, reconnus d'assez mauvaise grâce par son maître toujours défiant [2], il voit

1. L'histoire de cette disette est complètement inédite. Dans son *Histoire de la ville du Havre*, Borély, qui, à tant d'autres titres, joignait pourtant celui d'archiviste de la ville, n'a pas soupçonné l'existence de copieux dossiers aux archives qu'il administrait. A sa décharge, — ou à sa charge, — il faut dire qu'à partir de 1815 il ne donne plus, jusqu'au terme de son ouvrage (1853) qu'un sommaire très sec des faits. Mais déjà son chapitre v, 1802-1815, n'a plus d'autre allure que celle d'une course rapide et superficielle à travers les événements (p. 483 à 532). — (Havre, Lepelletier, 1884-1885, 5 vol. in-8°, tome V.)

2. P. 328.

au Havre « des rues couvertes d'herbes », une « population affamée », et « cent bâtiments démâtés qui pourrissent dans les bassins » [1]. Il y admire les efforts de la bienfaisance privée, mais constate que, devant l'étendue des besoins toujours « impérieux » et sans cesse renaissants, elle se fatigue. Il conclut que c'est bien « la ville la plus malheureuse de la France ».

On ne sera pas surpris de ce jugement, grave de la part d'un homme aussi pondéré, si l'on réfléchit au sort lamentable que le port avait subi depuis dix ans. La perte de Saint-Domingue avait été le premier coup. En ce temps-là, les relations du Havre avec les Antilles étaient très suivies, et les bénéfices qu'elles assuraient si remarquables qu'elles augmentaient sans cesse d'ampleur, surtout au lendemain de la paix de Versailles conclue en 1783 [2]. Plusieurs importantes maisons d'armement s'étaient décidées à y commanditer des exploitations, notamment des sucreries. Leurs intérêts avaient fini par s'y chiffrer « par millions » [3]. Or tout fut à peu près perdu par l'insurrection et l'incendie. En empêchant les marrons et les mulâtres de jouir des droits politiques décrétés par l'Assemblée Constituante le 28 mars 1790, les blancs préparèrent la guerre civile pour le jour où la Convention supprima l'esclavage en 1792. Les négociants havrais furent, les uns durement atteints [4], les autres complètement ruinés [5]. Ceux qui surnageaient avaient leurs portefeuilles gonflés de créances irrécouvrables.

1. *Compte sommaire et confidentiel rendu au ministre par le préfet de la Seine-Inférieure de son voyage dans les arrondissements du Havre et d'Yvetot*, Archives nationales, F^lc^ III (Seine-Inférieure, 15). — Le document est cité par E. Dejean, *Un préfet du Consulat*, p. 169 et suiv.

2. Les navires havrais visitaient surtout Saint-Domingue; en second lieu, la Martinique, la Guadeloupe, Tabago, le Sénégal et Cayenne. Les Mascareignes, aussi bien l'île Bourbon que l'île de France, fournissaient alors très peu d'éléments au trafic. (Ph. Barrey, *Le commerce maritime du Havre du traité de Paris à la rupture de la paix d'Amiens*, 1763-1803, Paris, imprimerie nationale, 1906, p. 39-40. Extrait du *Bulletin des sciences économiques et sociales du comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1905.)

3. Ph. Barrey, *loc. cit.*, p. 51.

4. Homberg frères, les célèbres armateurs et banquiers dont le nom est si intimement lié à l'histoire de la cité, perdaient près de 1 700 000 livres.

5. La veuve Begouen-Demeaux, Foache frères, etc. Voici le bilan, en 1794, de l'importante maison Foache. Actif : 2 394 973 livres.

Passif : 2 974 172 livres.

Tous ses navires en mer sont perdus ou supposés tels.

Un second coup, plus terrible encore, avait été le blocus presque ininterrompu de la rade à partir de 1795. En 1793, la mer était encore relativement libre; en 1794, elle le fut moins, mais l'enthousiasme républicain faisait passer la misère; l'année suivante, elle ne le fut plus du tout, et la flamme révolutionnaire était éteinte. En 1796, les bâtiments anglais circulaient sans relâche dans la Manche afin d'en assurer la police. Au moment même où Bonaparte remportait dans l'Italie du Nord ses plus éblouissantes victoires, on les pouvait presque chaque jour voir, des jetées du Havre, qui, tantôt à l'ancre, tantôt « croisant dans les hauts de la rade », « semblaient tenir continuellement suspendue sur la ville la menace d'un débarquement » [1]. La ville, en perpétuelle rumeur, travaillait fiévreusement, nuit et jour, à sa défense, sollicitait des munitions et des renforts. Mais le port, lui, dépérissait lentement. Ç'avait été la ruine d'abord des relations commerciales avec l'Angleterre, très actives dès cette date, puisqu'il y avait des départs périodiques de paquebots non seulement pour Southampton, comme aujourd'hui, mais pour Portsmouth et pour Brighton [2]; de toutes les relations avec les puissances neutres, ensuite. Bien rares étaient les navires décidés à braver, après les feux de l'escadre anglaise, les exigences inquisitoriales de l'administration maritime : tout bateau ayant touché en Angleterre ne put, par exemple, aborder librement à partir de 1797 [3]. En tous cas, le commerce sous pavillon français fut à peu près aboli [4].

Et cela dura vingt ans. Un moment sans doute on put croire

1. A. E. Borély. *Histoire de la ville du Havre*, Havre, Lepelletier, 1884-1885, 5 vol. in-8°, tome V, p. 386.

2. Le navire l'*Aigle*, capitaine Buckanann, partait tous les jours de Brighton, tous les dimanches du Havre, à partir de 1776, du moins l'été. Le *Tartare*, l'*Entreprise* et la *Surprise* assuraient les communications avec Portsmouth.

3. Tous les ports de la Manche autres que Dieppe ou Calais leur furent défendus (Barrey, p. 19).

4. Pour briser le blocus anglais, on pensa à deux reprises à une descente en Angleterre, suivant le plan traditionnel, et traditionnellement malheureux, qui consistait à s'appuyer sur l'Irlande. On sait qu'une première fois, fin frimaire an V (1796), la tempête se chargea de disperser nos vaisseaux, et que, la seconde, en vendémiaire an VI (1797), on leva des marins sur tout le littoral d'Ostende à Rochefort, qu'on rassembla des troupes à Rouen, que Bonaparte visita Dunkerque, Kléber Dieppe, Saint-Valéry-en-Caux, Fécamp et le Havre, mais que l'Angleterre attaqua la première, réduisant d'un seul coup les Havrais à la défensive. Le port fut bombardé; mais les boulets ennemis, dépassant les bâtiments accumulés dans la rade, s'en venaient tomber au pied de la Hève.

que le cauchemar allait prendre fin, et que le port reprendrait son rang, celui d'un des principaux marchés de l'Europe. Ce fut en 1801, lorsque, le 4 octobre, un courrier extraordinaire arrivant de Paris apporta la nouvelle que les préliminaires de paix avaient été signés le 1er, par Otto et lord Hawkesbury. Sans délai le sous-préfet par intérim en informa le maire, en lui annonçant un lot d'affiches qui mettraient l'événement à la portée du public. Il était cinq heures du soir. C'est, en temps normal, le moment de la journée où l'animation est la plus grande autour de la Bourse, où bat le pouls fiévreux du négoce. Mais, en ce temps-là, les commerçants, profondément découragés et désespérant d'une trêve dans les armements qui paralysaient l'activité maritime, rentraient chez eux de fort bonne heure, et les bureaux étaient déjà déserts. C'est la cloche de Notre-Dame, lancée à toute volée, qui vint leur donner le sursaut. En quelques instants, chacun se trouva dans la rue, où la nouvelle courait déjà. Une heure après, toutes les fenêtres s'illuminaient, plusieurs maisons pavoisaient, et une foule enthousiaste circulait à travers la ville, en exaltant Bonaparte qui, à la gloire du conquérant, ajoutait celle du pacificateur. « Jamais », répondait au sous-préfet le maire, Guillaume Sévy, un personnage que nous mettrons tout à l'heure en scène, « je n'ai eu plus grande jouissance qu'en annonçant à mes concitoyens cette heureuse nouvelle. La publication solennelle en a été faite le 13 [1] à 11 heures du matin, au son des tambours et de la musique, et au bruit d'une salve générale d'artillerie. Dès le matin, une semblable salve avait signalé l'allégresse publique. Une foule immense accompagnait le cortège. Partout on n'entendait que des cris de joie... Le soir, il y a eu illumination générale, des danses pendant une partie de la nuit, dans la salle de la Bourse [2]. » On dansa à nouveau le jour où, à la fête spontanée, succéda le 9 novembre la fête officielle avec feu d'artifice, distribution de secours aux indigents, banquet à l'Hôtel de Ville et bal de cinq heures du soir à trois heures du matin.

1. Vendémiaire (5 octobre).
2. Lettre de Séry au sous-préfet Stanislas Faure, alors à Paris. Stanislas Faure fut le premier sous-préfet du Havre de 1799 (30 germinal) à 1811.

Mais le désarmement ne devait être qu'un leurre. La paix qu'on avait cru définitivement assurée ne dura même pas deux ans. Pourtant on eût sacrifié bien des choses à son maintien, au Havre, et peut-être la liberté elle-même : la gloire du Premier Consul, ici comme ailleurs, plus qu'ailleurs, disposait les esprits au « despotisme heureux », et on était prêt à faire volontiers l'abandon de principes théoriques à qui garantirait la régularité des échanges et le renouveau de l'activité maritime [1]. Bonaparte put s'en rendre compte en 1802, lorsqu'il vint au Havre sonder l'esprit public et réveiller la confiance. Au surplus, nulle part on n'eut jamais moins de goût pour la politique pure et autant de propension à subordonner les considérations de parti à la sauvegarde des intérêts du négoce. Et puis c'était le moment où il ne heurtait encore personne, où il n'était pas encore question d'une vraie cour et où, pour des citoyens naïfs qui voulaient se payer d'illusions, le Consulat pouvait encore paraître une fin et non pas une étape [2]. Et quel enchantement dans ces paroles prometteuses : « Pénétrez-vous bien de cette pensée que le Havre est appelé à rivaliser avec les ports de l'Europe les plus renommés ; il doit détourner, au profit de la France, une partie du commerce d'entrepôt par lequel se sont enrichis successivement les villes hanséatiques et les ports de la Hollande ! » Et quels encouragements dans la bonne humeur, l'expansion, la compétence incroyable du visiteur ! [3] « J'aime vraiment, disait-il, cette belle et bonne Normandie. C'est la véritable France », et « tout ici est consolant et beau » [4].

Mais, après deux années d'enivrement sincère, la rupture de la

1. Delaistre écrivait le 26 vendémiaire an VIII (18 octobre 1799) : « Ce qui a surtout excité dans notre département un enthousiasme extraordinaire, c'est l'arrivée du citoyen Bonaparte. Chaque citoyen a cru voir paraître au milieu de la République le génie de la paix. » (Dejean, p. 128.)

2. D'ailleurs, pour les Havrais, le maintien du régime consulaire était bien superflu, il faut le reconnaître. Plusieurs transparents, le long des voies que parcourut le cortège, portaient ces mots encourageants : « 18 brumaire an VIII ». — De même, lorsqu'en 1849 le prince-président viendra visiter le Havre, des inscriptions allégoriques et des écussons déjà dynastiques N. B., l'excitèrent au coup d'État. Le parallélisme des deux visites est remarquable (sur cette seconde visite, cf. Roger Lévy, *Une entreprise de séduction : le voyage du Président de la République au Havre en 1849*, dans la *Révolution de 1848*, mars-avril 1914).

3. Sur la joie de Napoléon en Seine-Inférieure, cf. Dejean, *op. cit.*, p. 321.

4. *Ibid.*, p. 322.

paix d'Amiens ramenait dès 1813 l'escadre de blocus, et l'interdiction des côtes françaises de la Seine à l'Escaut renouvelait, en les aggravant, les alarmes des années qui avaient précédé Marengo. En les aggravant : car le commerce et l'armement, confiants dans la durée de la paix si chèrement restaurée, avaient repris une extraordinaire activité, multipliant les entreprises et jouant quelques parties hardies. Et voilà que de nouveau le mouvement des échanges, d'autant plus intense qu'il avait été plus longtemps paralysé, était brutalement arrêté dans son magnifique élan. Il n'y eut jamais, on peut l'écrire, pire secousse au Havre; et, cette fois, la guerre reprit pour dix ans. C'est alors que, peu à peu, les négociants se découragèrent : on en vit qui transférèrent leurs maisons à Nantes, dont le port était plus accessible aux corsaires, lesquels apportaient seuls alors des denrées coloniales, d'ailleurs si rares et si chères — le sucre valait cinq francs la livre, — qu'on cherchait à remplacer la canne à sucre et que Achard arrivait à lui substituer la betterave. Le Havre commença à se détacher de Bonaparte. Beugnot qui, dans sa première tournée départementale, avait loué si fort l'esprit de la cité [1], signale, dans un second voyage, l'intérêt qu'il y a, pour ne pas se l'aliéner, à maintenir la paix maritime [2]. « Comme ils (les habitants) avaient tout perdu à la Révolution, ils en étaient naturellement ennemis. Les institutions nouvelles y ont pris avec peine. La paix maritime pouvait seule les convertir : ils sont convertis. Plus rapprochés de la chose publique par leurs intérêts que ceux de Rouen, ils sont moins indifférents à ce qui se passe au sommet de l'État. On y discute, et même assez bien, tous les actes du gouvernement qui intéressent le commerce; et récemment il sortit de cette ville *des censures respectueuses, mais franches* [3]. » Sans doute ce détachement

1. « On m'avait prévenu contre l'esprit qui règne dans la ville du Havre. J'en suis sorti détrompé... Tout ce qu'on peut demander aux habitants de la ville la plus malheureuse de la France, c'est le concours de toutes les vertus pour supporter tant de misère, et la confiance dans le gouvernement actuel qui veut et qui, seul, peut les faire cesser. J'ai trouvé ces sentiments au Havre. » Cité par Dejean, *op. cit.*, p. 169.

2. Beugnot d'ailleurs avait son franc-parler; et parfois il lui en coûta, par exemple en 1810. Ce jour-là, Napoléon devait le classer parmi les fâcheux « idéologues ».

3. *Ibid.*, p. 336.

fut lent et presque insensible : chaque fois qu'un événement particulièrement heureux survint pour Napoléon ou pour sa famille, il fut célébré au Havre comme ailleurs : proclamation de l'Empire, pour l'approbation de laquelle Séry fit ouvrir des registres à la mairie, à la sous-préfecture, aux greffes des tribunaux et chez les notaires; victoire sur la troisième, la quatrième et la cinquième coalition; création d'une ceinture de royaumes inféodés, amis de la France et gérés par les frères de l'Empereur. Mais l'éclat de ces fêtes ne doit pas tromper. On revit avec terreur l'escadre anglaise, qui dès le 24 juillet 1804, bombarda la place [1]; on frémit au décret de Berlin, on essaya de tourner le blocus, comme ce négociant qui, ayant acquis une licence pour entrer cent sacs de café, fit prendre la mesure de la porte de la ville par laquelle il devait les introduire et fit confectionner des sacs qui pouvaient tout juste y passer, en mettant un sac sur une charrette attelée de quatre chevaux; surtout jusqu'au bout, avec une illusion tenace, on espéra la paix stable, la *paix fantôme* qui s'éloignait sans cesse au moment où on croyait la toucher.

Aussi, lorsqu'en 1810 l'Empereur revint une seconde fois au Havre, l'accueil de la population différa-t-il clairement de celui de 1802. L'atmosphère était plus lourde. Sans doute le programme des fêtes renouvela-t-il, avec plus de somptuosité, plus d'éclat, celui du Consulat. Ce furent, en apparence, les mêmes pompes officielles : arc de triomphe en dehors des murs, où, à cinq cents pas des fortifications, le maire, ressuscitant un ancien usage, apporta aux souverains les clefs de la ville sur un plateau, et le commandant d'armes celles de la citadelle sur un autre; cortège le long de la rue de Paris, illuminée avec faste, ainsi que, au bout, tous les bâtiments de l'État et du commerce dans le port; inscriptions laudatives et allégories mythologiques; le lendemain, promenade à cheval [2] dans les bassins et le long de l'estuaire,

1. 300 bombes plurent sur la ville. Elles ne blessèrent que deux femmes et un soldat, mais endommagèrent une quantité de maisons; plusieurs quartiers devinrent presque inhabitables; des planchers furent enfoncés du quatrième et du cinquième étage (la hauteur des édifices s'expliquait par l'exiguïté de la superficie à l'intérieur des murs) au niveau du sol. Cf. Borély, p. 496.

2. Toutefois, en 1802, le Premier Consul la commença dès six heures du matin, la poursuivant jusqu'à deux heures de l'après-midi, parcourant la côte d'Ingouville et

visite des travaux du port, en perpétuel remaniement devant une perpétuelle concurrence; manœuvres navales, excursion en rade, réception des autorités, représentation dramatique, et éblouissant feu d'artifice [1]. Mais il manqua, en 1810, un élément qui en 1802 abondait : la confiance, l'heureuse confiance spontanée qui scelle l'union et la rend durable. En 1802, on croyait à la paix, puisqu'on venait de la restaurer; en 1810, malgré le mariage autrichien, garantie théorique de la conciliation européenne, et malgré la présence de la nouvelle impératrice, on savait que les traités étaient déchirés par Napoléon à peine conclus et on renonçait à espérer un terme prochain à la guerre. On acclamait par devoir, et non par élan.

Napoléon lui-même avait changé : le front soucieux, l'allure saccadée, révélaient l'assaut des pensées anxieuses. Moins préoccupé de plaire, il ne renouvelait pas les ingénieuses improvisations qui lui avaient en 1802 gagné tant de cœurs, lorsque, à la députation du haut négoce venue à sa rencontre à Rouen [2], il avait vanté le Havre, lancé la fameuse formule que Paris, Rouen et lui ne faisaient qu'une seule ville dont la Seine était la grande rue, et témoigné de connaissances si abondantes et si précises sur les colonies, les pays d'outre-mer et la navigation qu'il les avait tous plongés dans l'étonnement et s'était assuré leur durable gratitude. Cette fois, il s'acquittait de la visite traditionnelle aux travaux du port comme d'une corvée; son attention était ailleurs; et il échappait à sa nervosité des mots malheureux, comme sa répartie au directeur du génie militaire, qui lui objectait que sur le pont Nord trois fossés seraient inutiles, puisqu'il en existait un déjà et que la côte d'Ingouville protégeait la place : « C'est égal, je veux que ce soit ainsi. On brûlera peut-être la ville, mais j'ai

les rives de la Seine jusqu'au Hoc; et, en 1810, l'Empereur ne la commença qu'à midi. Dans l'intervalle deux éléments nouveaux étaient survenus : le mariage et... l'obésité.

1. Le premier séjour n'avait duré que trois jours, 7 au 9 novembre 1802. Le second en dura quatre, 28 au 31 mai 1810.

2. Elle comprenait Begouen, Houberg et Foache-Begmen, ancien député aux États généraux puis à l'Assemblée Constituante, laborieux et actif, de sens droit et d'esprit positif, très au courant des affaires de la place où il tenait une des premières places, le type du « négociant citoyen ». Le mot est de Beugnot (*op. cit.*, p. 337).

de l'argent pour payer les maisons. » En revanche, il ne parla plus du Havre « port de Paris ». Les Havrais gardèrent l'impression qu'il les avait visités en 1802 en vue de la paix, et en 1810 en vue de la guerre [1].

En somme, vers 1811, le Havre ne demeurait fidèle à l'Empire que d'un lien déjà précaire [2]. Pour l'en détacher tout à fait, il n'allait plus falloir que la seule détresse qu'elle eût encore à peu près évitée, — la famine.

II

Bloqué par mer, ruiné dans ses entreprises coloniales et dans ses relations au long cours, le Havre devait fatalement redouter la disette. Il en avait déjà plusieurs fois, sous l'Ancien Régime, subi l'épreuve : en 1694, en 1709, en 1740; mais l'insuffisance des récoltes et des approvisionnements avait été chaque fois seule en cause; les guerres n'y avaient été, au moins directement, pour rien. Lorsqu'en 1789 le trône menaça déjà de s'écrouler et qu'un grand ébranlement se communiqua à tout le corps social, on parla tout de suite de famine. En fait, dès la première année de la Révolution, les conditions générales de l'approvisionnement furent détestables. La récolte de 1788 avait été presque nulle; un été pluvieux avait, en Normandie, noyé presque tous les grains, et, par surcroît, un orage épouvantable, balayant toute la France du sud-ouest au nord-est, avait gâché le peu qui avait survécu. Par surcroît, cet été pourri avait été suivi d'un des plus rigoureux hivers du siècle.

Ainsi, à l'aube de la Révolution, le spectre de la famine apparut. Mais ce fut d'abord pour s'éloigner, après de très brèves

1. Un poète local, Laignel, lui dédia des vers bien détestables, mais significatifs :

Jeune et sage héros, sur les deux hémisphères.
Vous allez protéger un seul peuple de frères.

2. Les rues gardèrent leurs noms républicains; un seul nom napoléonien apparut, celui de la Porte Impériale. Au contraire, sous la Restauration, les noms dynastiques seront attribués en foule à des rues ou à des quais (de Bordeaux, de Berri, Marie-Thérèse), de même que sous la Monarchie de juillet (Louis-Philippe, d'Orléans, Joinville, etc,).

alarmes. Les deux années 1790 et 1791 demeurèrent en somme à peu près calmes, Il y eut bien un essai de disette factice, mais il procéda seulement de l'égoïsme des Cauchois : les paysans du plateau, dans la crainte de bouleversements sans fin, cachaient leur blé dans leurs greniers comme l'or dans leurs coffres, et, même contre de rondes sommes, refusaient de se démunir de leur grain. Ce premier mouvement n'eut d'ailleurs, en tout état de cause, pu prendre aucune ampleur, parce que, à ce moment, les navires entraient encore librement dans le port.

Toutefois, dès la quatrième année de la Révolution, en 1792-93, les craintes se renouvelèrent et s'accentuèrent très sérieusement. Il faut savoir qu'à cette époque le Havre était l'un des principaux entrepôts où le gouvernement amassait les grains. Cet entrepôt était chargé d'approvisionner tout le nord-ouest de la France, y compris la vallée de la Seine avec Paris. Les récoltes régionales ne pouvant suffire [1], il importait donc des quantités considérables de blé, dont il assurait ensuite la redistribution. On encourageait le négoce à faire venir les grains et les farines de tous les coins de l'Europe : Angleterre et Hollande, par transit; Danemark, Prusse et Suède surtout, et même de l'Amérique : États-Unis. Toutes les céréales étrangères venaient ainsi se déverser dans cet emporium. Mais, quelques efforts qu'on déployât, la masse importée demeurait toujours inférieure aux besoins de la consommation régionale, surtout à partir du jour où la navigation fut ralentie, puis pour ainsi dire suspendue définitivement, et où les navires neutres eux-mêmes virent leur tâche de ravitaillement compliquée, puis interrompue. D'autre part, l'appoint local se trouva bientôt compromis par une série de récoltes déficitaires dans le pays de Caux, en Beauce et en Brie. C'est ainsi que Rouen en arriva à manquer de subsistances. Pour parer à la pénurie, l'autorité départementale promulgua même à son profit un décret qui « ne tendait à rien moins qu'à dépouiller, à son profit, de leurs dernières ressources » les quatre districts agricoles du plateau

1. « La Seine-Inférieure ne récolte pas assez de blé ni de seigle pour sa consommation » (Dejean, p. 289). Pourtant on avait converti beaucoup de pâturages en cultures.

de Caux, c'est-à-dire Montivilliers[1], Dieppe, Cany et Caudebec. Chacun de ces districts devait verser 12000 quintaux de blé par décade au bénéfice du chef-lieu, et ce pendant quatre décades consécutives, c'est-à-dire chacune 48000 quintaux. Le concours de la force publique avait même été prévu, pour le cas où certaines communes n'auraient point consenti de bonne grâce à se laisser, — on peut prendre l'expression au pied de la lettre — enlever le pain de la bouche. C'est ainsi que le Havre, dont le district concourait à l'alimentation de Rouen, se trouva par ricochet dans la pénurie. Rouen cumulait pourtant à cette époque trois raisons au moins d'une plus grande pénurie : sa population très supérieure[2], le caractère même de cette population, composée pour une grande part d'ouvriers plus difficiles à manier et toujours prêts à l'émeute, et la plus grande difficulté des approvisionnements par mer.

Cette fois encore, il faut bien le dire, les paysans cauchois révélèrent un intraitable égoïsme. Pour vendre leur blé plus cher, ils allèrent jusqu'à en distribuer à leurs ânes. Charles Vesque a raconté cette plaisante — et attristante — histoire, dont il garantit l'authenticité, et qu'il tenait d'un vieillard très digne de foi qui la lui avait transmise : « Par suite de la cherté du pain, le peuple, irrité contre les fermiers, allait jusqu'à les accuser de donner du pain à leurs ânes plutôt que de le porter à la Halle. Le conseil municipal voulut avoir le cœur net de cette accusation formulée en ville avec consistance, et nomma deux de ses membres pour vérifier le fait. Or, un jour de marché, ceux-ci firent arrêter tous les ânes et toutes les bourriques qui se présentaient aux portes de la ville, au grand étonnement des paysans qui apportaient leurs

1. Cf. Borély, *loc. cit.*, p. 37. — Montivilliers avait obtenu, aux lieu et place du Havre, le chef-lieu du district en 1790, en dépit de la différence de population (4000 contre 21 500) et de l'importance générale. Mais les Rouennais jaloux, moins encore des progrès déjà réalisés par l'avant-port de la Seine que de tous ceux qu'ils pressentaient prochains, avaient énergiquement travaillé à humilier le Havre, et naturellement trouvé l'appui contre elle des éléments ruraux. La même coalition de la capitale départementale et des campagnes avait fait préférer Cany à Fécamp, Caudebec à Yvetot. — J'ai conté cette histoire dans les *Annales Révolutionnaires*, mars-avril 1911, p. 214 à 230, et dans le *Havre entre trois Révolutions*, p. 9 à 28.

2. Le Havre, qui a pris l'avantage depuis un quart de siècle (134 667 habitants contre 122 420 en 1911), n'en comptait encore en 1831, avant l'annexion des communes suburbaines, que 23 816 contre 88 086 et en 1851 que 28 957 contre 100 265. En 1791, il avait 21 500 habitants seulement.

denrées au marché. Les inoffensifs quadrupèdes furent placés en rang dans la rue de Paris, en face le marché; puis, à l'instant où la plupart d'entre eux, ne se gênant ni plus ni moins que s'ils eussent été à l'écurie, transformaient la rue en un véritable fumier, les délégués s'avancèrent gravement, et, à l'aide d'une badine, remuèrent et farfouillèrent... ce qui, évidemment, devait prouver la culpabilité ou l'innocence des fermiers. » L'expérience ne fut pas à vrai dire, très concluante : « Rien ne prouvait dans la matière expertisée la présence du blé »; mais les commentaires n'en continuèrent pas moins à courir leur train contre les paysans du plateau de Caux[1].

Ajoutons que le Havre ne souffrit pas seulement du blocus maritime et de l'égoïsme rural, mais de la calomnie. Sa pénurie était réelle, mais paradoxale : on n'y voulait point croire. Comment les communes voisines, pareillement dépourvues, n'eussent-elles pas été jalouses des formidables approvisionnements qu'on y réunissait, et dont la ville détentrice, loyalement adonnée à son rôle de redistributrice, ne profitait pas? Il y avait là beau jeu pour la calomnie; celle-ci se déchaîna avec fureur. Entre toutes, Ingouville se distingua par la violence de ses diatribes; et celles-ci, favorisées par les apparences et les passions, faillirent déclancher la guerre civile[2].

Ingouville était l'un de ces bourgs suburbains, poussés en marge du Havre, et dont la ville, lorsqu'elle obtint enfin en 1852 de cesser d'être une place forte en rejetant son lourd corset de pierre, opéra l'annexion[3]. Elle n'a toutefois pas perdu son individualité en même temps que son autonomie. Après un demi-siècle écoulé, elle conserve, dans l'agglomération havraise, son caractère original, avec sa vieille église bâtie à mi-côte, qui domine la rade, le

1. Ch. Vesque. *Histoire des rues du Havre* (Origines. Faits historiques. Légendes. Anecdotes. Biographies), Havre, 1876. Brenier.

2. L'excuse des gens d'Ingouville est qu'ils voyaient passer sur leur territoire communal tous les chars de grains à destination du Havre. Ce bourg enveloppait en effet le Havre au nord-est; il leur était difficile de ne pas manifester quelque convoitise et quelque turbulence.

3. Cf. R. Lévy, *loc. cit., passim;* cf. aussi une étude sur Gabriel Monod, né à Ingouville en 1844, c'est-à-dire peu de temps avant l'annexion. Dans la *Grande Revue* du 10 mai 1912.

port et l'estuaire; avec sa nouvelle église Saint-Michel, bâtie sur l'emplacement de l'ancienne chapelle des Pénitents, et avec ses rues montantes, à pente raide ou à escaliers, entre des jardins.

Sous la Révolution, Ingouville avait déjà quelque importance, parce qu'un grand nombre des ouvriers attirés par les travaux maritimes et militaires que Lamande[1] avait fait adopter à Louis XVI[2], lesquels doublaient le port, dans l'impossibilité de trouver logis aux vieux quartiers encombrés de la citadelle, s'y étaient venus installer. Venus de tous les coins de la France, accumulés par des travaux passagers sur un espace étroit, entièrement dévoués à la cause révolutionnaire, ils devaient être assez naturellement portés à attendre du régime nouveau un coup de baguette magique et comme une transformation soudaine de leur sort. Il ne pouvait que régner inimitié entre un pareil prolétariat, cosmopolite, fiévreux et mobile, et la bourgeoisie pondérée et sage de la ville voisine, naturellement défiante de toutes les innovations et toujours exclusivement adonnée à la sauvegarde de ses intérêts matériels.

La guerre civile fut d'ailleurs, de son mieux, attisée par un étrange aventurier, d'origine incertaine, mais de très grand talent et de puissante volonté, et qui, installé à Ingouville depuis 1790 sans avoir fourni d'indications précises sur son passé, — dans ce bourg ouvert à tout venant on ne demandait d'ailleurs à personne ses références[3], — y était devenu maire en 1792; nous lui consacrerons par ailleurs une très prochaine monographie. Fort de sa faconde et de son ascendant sur les ouvriers du port, doué d'une remarquable facilité de parole et de travail, il se poussa en attaquant, en toute occasion, la politique de modérantisme et de transaction que précisément le Havre paraissait incarner, et dénonça

1. Ingénieur en chef à Rouen.

2. Louis XVI était venu de Honfleur au Havre le 27 juin 1786, à son retour de Cherbourg, voulant juger par lui-même de ce qu'il convenait de faire pour agrandir le port et la ville et donner au commerce la satisfaction qu'il réclamait depuis si longtemps. Le projet de Lamande fut définitivement adopté en février 1788. Il faisait un peu plus que doubler la ville.

3. Au Havre, au contraire, on se méfie des nouveaux arrivés, qui doivent justifier par un long stage leur ambition éventuelle; on les appelle des « horsains », et ils ne se fondent que très lentement dans la communauté commerçante.

sans relâche au Directoire départemental les menées suspectes du Conseil général de la ville voisine, véritable foyer, à l'en croire, d'intrigues contre-révolutionnaires. Entre tant de « scandales », celui précisément qui l'émouvait et irritait le plus fort, — qu'il fût sincère dans son indignation spontanée ou qu'elle ne fût qu'un instrument de polémique, — c'était, au moment même où les faubourgs voyaient s'élever le prix du pain et où menaçait la famine, le spectacle d'une récolte splendide, celle de 1792 (on avait rarement vu pareille moisson sur le plateau de Caux), qui allait gonfler les greniers des « spéculateurs » négociants. Il dénonça donc avec une prodigieuse violence l' « accaparement » du Havre, où il affirmait que les greniers d'abondance regorgeaient de grains et de farines, tandis que les ouvriers d'Ingouville, — et d'ailleurs, — se nourrissaient à grand'peine sur des salaires de 30 et de 20 sols par jour. Ces accusations étaient si graves qu'elles furent déférées à la Convention. Fâcheusement, celle-ci, accablée de tâches, ne put d'abord les examiner utilement. Il lui eût été, d'ailleurs, difficile d'apprécier équitablement les faits et la cause. A côté des opérations officielles au compte du gouvernement, les entrepôts du Havre en effectuèrent-ils, et dans quelle mesure, de purement privées, au compte de certains gros négociants? Il semble cependant erroné qu'il se soit produit de l'accaparement. Outre qu'un tel système eût présenté les plus gros risques, et non pas seulement civils, pour ceux qui se seraient hasardés à le tenter, il faut bien réfléchir que la plupart des chefs de maison étaient sous les verrous au moment du moins où Musquinet les accusait de spéculer, et que leurs commis ne pouvaient se substituer à eux en ces initiatives. Au surplus, il n'entrait au port que 200 navires par an, mais tous chargés de blé pour le gouvernement[1], et pour lui seul.

On peut donc penser que les imputations de Musquinet n'étaient pas fondées; et ce fut sans doute sans manœuvres illicites ni lou-

1. Cf. Ph. Barrey, *Le commerce maritime du Havre, du traité de Paris à la rupture de la paix d'Amiens (1763-1803)*, Paris, 1906, 1 vol. in-8°, 60 p. (Extrait du *Bulletin des sciences économiques et sociales du comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1905), p. 19. En 1793, il n'entrait au port, d'après les registres des déclarations des capitaines, que 169 navires; en 1794, que 236.

ches trafics que le Havre joua son rôle national de distributeur, imposé par la géographie en un temps où la difficulté des communications par terre rendait les transports rares, où « la voie de mer était seule praticable », et où, pour toute la vallée de la Seine et pour Paris, il formait « l'entrepôt où venaient se déverser les céréales étrangères, quand les disettes, périodiques ou presque alors, menaçaient l'alimentation du pays[1]. » Tout au contraire, préludant à son grand rôle de 1812, l'administration du Havre paraissait bien n'avoir négligé aucun effort pour pallier à toute l'agglomération, Ingouville y compris, « les désastreux effets du manque de grains[2] ». Cependant les calomnies[3] lancées par Musquinet survécurent à leur auteur, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire le 26 ventôse an II (14 mars 1794) et exécuté le même jour. On les propageait encore sous l'Empire[4].

On va s'en apercevoir au récit de la plus cruelle des famines que le Havre eut à supporter en ce temps-là, celle de 1812, qui ne le cède en violence qu'à celle de 1709[5].

III

Ainsi que nous l'indiquions[6], l'histoire de cette crise est restée jusqu'à ce jour complètement inédite. Si nous n'avions sous la

1. *Ibid.*, p. 21.

2. Il peut être intéressant de savoir, avec M. Barrey, qu'il n'y avait pas au Havre un entrepôt unique, mais que ces grains et farines étaient logés un peu partout dans la ville. La pénurie des autres arrivages faisait qu'un grand nombre de magasins étaient inoccupés. A un certain moment, la ville se trouva en avoir loué jusqu'à quarante-quatre.

Les grains étaient généralement chargés en vrac sur des greniers en bois et des nattes qui étaient ensuite vendus au profit de l'État, ainsi que les grains avariés qu'il était impossible de bonifier.

Les farines arrivaient en barils et supportaient naturellement mieux la traversée.

3. Au contraire le Conseil général du Havre avait, à plusieurs reprises, cédé à la commune d'Ingouville d'importantes quantités de farines, et voulant lui donner « des preuves de fraternité »..., aux mêmes prix qu'à ses boulangers (Archives du Havre, I 2 185).

4. Notons celle-ci, que les grains amenés dans le port pour le compte du ministre de l'Intérieur et emmagasinés par la ville au couvent des Capucins étaient à ce point gâtés qu'il y avait danger à les manipuler.

5. En 1812, comme on va voir, on fabriqua, même au plus fort de la crise, du pain blanc, à côté du demi-blanc et du bis. En 1709 (où le blé avait coûté sept livres le boisseau), il avait été interdit de cuire blanc, demi-blanc et mollet; seul le pain bis devait être livré à la consommation.

6. Cf. ci-dessus, p. 5, note 1.

main que les rapports administratifs, les pièces comptables et même la correspondance, elle serait encore fort confuse à démêler.

Mais nous disposons fort heureusement d'un document extrêmement remarquable, le *Journal* où le maire Séry a tenu un état scrupuleux des cours des grains et des farines [1], pendant près de six mois.

Nous avons déjà eu d'ailleurs [2] l'occasion de juger Séry, personnage d'une versatilité vraiment effarante, même en un temps où la rapidité vertigineuse des événements excusait, dans une certaine mesure, la brusquerie des revirements. Séry dépassait tout de même la mesure, puisque, après s'être, avec tant de Havrais, montré platement courtisan auprès du Premier Consul en 1802 et de l'Empereur et de l'Impératrice en 1810, il donna en 1814 le signal du ralliement aux Bourbons. Assurément, au Havre, quinze années de guerres avaient ruiné le commerce, et, toutes les aspirations étant à la paix, l'empressement était explicable qu'on apportait à se rallier au gouvernement qui, par définition, la garantirait. Mais que penser de Séry qui en 1813 encore avait fait rédiger par son conseil municipal une adresse à Marie-Louise, après la bataille de Leipzig, témoignant de l' « ardeur » avec laquelle ses concitoyens étaient « prêts de (*sic*) répondre à son noble et touchant appel », et protesté « dans une adresse que M. le Sous-Préfet sera supplié (*sic*) de faire parvenir jusqu'au pied du trône », de son « inviolable attachement pour la personne de l'Empereur... et pour l'auguste enfant, l'espoir de la France et le digne objet de son amour » [3]; — qui, comme pour mieux condamner à l'avance sa virevolte, avait clairement spécifié dans ce texte la « modération de l'Empereur », toujours prêt à écouter des propositions de paix, « quoique toujours victorieux dans les combats », et certifié que Napoléon ne combattait « que pour la liberté des mers et la prospérité du commerce maritime à qui cette ville avait dû l'état florissant qu'elle ne tardera pas à recouvrer [4] », s'étant ainsi ôté à

1. Archives municipales du Havre, période contemporaine, F⁴ carton 12, liasse 2.
2. Roger Lévy, *op. cit.*, p. 34 et suiv. *L'Escamotage d'une statue de Napoléon en 1816.*
3. Procès-verbal de la séance du 20 octobre 1813.
4. *Ibid.*

l'avance toute justification de sa désertion, tirée de l'esprit public local ou des traditions commerçantes; — et qui, en 1814, rallié avant les ultramontains, convoquait le conseil municipal dès le 8 avril pour le lendemain 9, et y prononçait la harangue la plus légitimiste et la plus servile, où il était affirmé que, aux premiers bruits de l'abdication, le cœur du maire du Havre avait tressailli, parce que ses vœux « appelaient *depuis longtemps* (*sic*) sur le trône l'héritier de Saint-Louis, le frère du vertueux Louis XVI[1] ». Pour mieux démontrer encore son zèle, — en fallait-il tant? — Séry ne sollicitait-il pas incontinent une visite royale au Havre, et, en attendant, n'en improvisait-il pas une aux Tuileries, où d'ailleurs Louis XVIII, las de ces corvées, ne prêtait pas la moindre attention à la réception, entre tant d'autres, de ce dispensateur d'encens? On peut donc être tenté d'apprécier sévèrement un personnage aussi inconstant, et, pour tout dire, aussi dénué de toute moralité politique, tant choque la série de ses palinodies inconvenantes[2]. L'équité commande cependant de suspendre tout jugement au début de cette étude; et la légitimité de nos critiques n'enlève rien, on aura tôt fait de s'en apercevoir, ni aux qualités très remarquables que Séry révéla au cours d'une administration de vingt et un ans[3], ni au crédit que méritent ses efforts désespérés dans une crise atroce dont il supporta tout le poids moral et à la solution de laquelle il déploya la plus ingénieuse énergie.

En fait, ce document qu'il nous a laissé l'honore doublement, comme homme et comme magistrat municipal. On savait déjà, par de plus illustres exemples, combien la nature humaine est contradictoire.

Ce *Journal*, qui se présente sous l'aspect d'un cahier in-8° de 44 pages, porte, extérieurement, sur le premier feuillet servant de couverture, et de la main de Séry, ce titre : « Journal pour les

1. « Mais oublions, concluait-il, tous les maux passés, et que les événements présents soient l'aurore des jours de bonheur qui désormais luiront pour notre patrie... *Vive le Roi!* »

2. D'autant plus inconvenantes que Séry avait été comblé de faveurs par l'Empire. Il s'était même flatté (Borély, V. 518), quelques années auparavant, de surexciter partout autour de lui la haine des rois.

3. Du 24 prairial an VIII au 20 juin 1821.

subsistances et les divers cours des grains et farines », et, intérieurement, en tête : « Journal relativement au prix du grain ». A côté de ce *Journal*, plusieurs liasses de correspondances[1] achèvent de nous documenter sur un intéressant épisode de l'histoire économique du premier Empire. Il est tenu jour par jour, et, pourrait-on dire, heure par heure, au moins pendant cinq mois, c'est-à-dire tant que la crise demeure grave. Pour apprécier quel effort il représente, réfléchissons que Séry joignait à la mairie la présidence du bureau de bienfaisance, celle de la commission administrative de l'hospice et celle de la Chambre de commerce, et que, pour chacune de ces tâches dont l'une ou l'autre eût suffi à un autre, il tint à rédiger toute la correspondance de ses propres mains.

IV

Dès l'été de 1811, l'extrême médiocrité de la récolte dans l'arrondissement du Havre inspirait les plus vives inquiétudes. A la date du 10 août, Séry, en qualité de maire, s'en faisait l'écho dans une lettre adressée au Préfet de la Seine-Inférieure, qui était alors, comme on sait, Savoye-Rollin[2]. La récolte, indiquait Séry, s'annonce en général comme très médiocre dans la région; « mais, dans la partie Nord[3], et depuis la route tendante (*sic*) à Fécamp jusqu'à la mer, elle est des plus mauvaises : il y a même des contrées où elle est absolument manquée, et je connais des fermes de plus de cent acres, dont le cultivateur ne récoltera pas de quoi se nourrir.

« Cette perspective de récolte, jointe peut-être à d'autres causes,

1. Le *Journal* commence au 15 mars 1812. Les liasses de correspondances (F^4 — 12 — liasses 5 et suiv.) remontent jusqu'à août 1811. Nous utiliserons donc pour notre première partie (cf. ci-dessous p. 26-31) les liasses seules, et, pour les autres (p. 32 et suiv.) à la fois les liasses et le journal.

2. Celui-ci avait succédé à Beugnot, « l'organisateur des préfectures » de 1799 à 1800, auquel M. E. Dejean a consacré une si remarquable étude : *Un préfet du Consulat, Jacques-Claude Beugnot*, 1 vol. in-8° 1907, 452, p., Paris, Plon; nous en avons rendu compte dans cette revue (cf. notre premier bulletin, janvier 1912, p. 124), Beugnot était resté six ans en fonctions à Rouen, 1800-1806. Savoye-Rollin, de même, y administra de 1806 à 1812.

3. De l'arrondissement.

a fait renchérir le blé dans nos halles depuis plusieurs semaines : on craint qu'il n'augmente encore, et même qu'il n'y en ait pas assez en abondance pour la subsistance des villes, principalement de la nôtre. »

Ainsi, dès le début, la situation revêtait un caractère de gravité qu'elle n'avait pareillement eu ni en 1792 ni en 1794. Séry, bien entendu, ne se bornait pas à dénoncer le péril : il y proposait en même temps des remèdes. Déjà il avait fait appeler les principaux boulangers du Havre, et l'un d'eux, « le sieur Sorel, agissant au nom de plusieurs », s'était rendu en toute hâte à Rouen, où il avait fait l'achat de 120 sacs de farine, et en avait ordonné le transport immédiat dans le chef-lieu d'arrondissement. Mais 120 sacs étaient peu de chose, pour subvenir aux besoins d'une population de plus de 20 000 habitants. A vrai dire, Sorel en avait cherché bien davantage, mais il n'en avait pas trouvé. En attendant, il était urgent, et, comme disait Séry, « infiniment intéressant » que ces farines parvinssent promptement au Havre, « et surtout à moindres frais possible, pour ne pas faire augmenter d'autant le prix du pain ». Il priait donc le préfet que ces 120 sacs fussent transportés par rivière « à l'adresse dudit sieur Sorel Maurice, boulanger rue des Volontaires », dont le correspondant à Rouen se chargeait de poursuivre tous les cautionnements nécessaires [1].

Comme bien on le pense, cette mesure provisoire joua à peine le rôle d'un palliatif. Les 120 sacs furent épuisés en un tour de main, et le problème de la faim se posa à nouveau d'une façon menaçante. Le pain ne cessa d'augmenter continûment pendant tout le mois de septembre, et, l'absence de stocks aidant, les boulangers prévirent le moment où chômeraient leurs fournils. Le 4 octobre, Séry, qui n'avait sans doute pas reçu de Rouen tous les encouragements nécessaires dans la tâche difficile qu'il avait assumée, s'adressait au saint le plus proche, c'est-à-dire au sous-préfet. Il faut croire que ce fonctionnaire gérait les intérêts qui lui étaient confiés avec quelque négligence ou quelque distrac-

1. Archives de la ville du Havre, période contemporaine, série F⁴, carton 12, liasse 5.

tion [1], car, au début de sa supplique, Séry éprouvait le besoin de lui rappeler les termes du problème, comme s'il craignait que celui-ci ne lui fût pas assez familier. « Vous n'ignorez pas, de même que les autorités supérieures, l'augmentation progressive qu'a subi (*sic*) le prix du blé et du pain en cette contrée et par suite en cette ville.

« Le pain demi-blanc est encore augmenté ce jour et porté à 2 fr. 60 les 6 kil., ou, comme on disait autrefois, 52 sous les 12 livres.

« On ne peut disconvenir que ce taux est excessif pour la portion nombreuse du peuple et de la classe journalière, dont le salaire n'est pas proportionné à ces prix dans les divers atteliers (*sic*) et travaux publics, soit de la marine, soit du génie ou des ponts et chaussées, la seule ressource qui se trouve icy; et il paroitroit raisonnable », — et on admirera ici comment Séry, dont la langue est généralement assez pauvre et la phrase assez faible, trouve ici sans effort des accents énergiques et convaincants, soutenu qu'il est par son ardent désir de sauver sa ville, — « pour que ce peuple vive, que la journée d'un ouvrier, qui ne travaille et ne gagne pas tous les jours, à cause des fêtes et dimanches, et des mortes saisons, fût le prix de la douzaine de livres de pains ».

En administrateur perspicace, Séry prévoit les conséquences chez le peuple désemparé et affolé, et il les redoute. « L'extrême détresse qu'il en éprouve lui égare l'esprit et le raisonnement, et, ne sentant que sa misère, il en rejette la cause sur ce qui l'entoure et sur le magistrat qui est le plus rapproché de lui.

« Alors, il se répand en plaintes, en murmures : on agite ces questions dans les rues, dans les marchés ou autres lieux de rassemblement : cette classe nombreuse n'a plus d'autre entretien, et dans son aveuglement elle profère publiquement des injures et des menaces contre l'autorité publique. »

1. C'était le comte de Kergariou. Il venait de succéder à Stanislas Faure, le premier sous-préfet du Havre, qui était resté onze ans en fonctions, du 27 germinal an VIII au 29 juillet 1811 (nous avons rappelé que, sous la Révolution, depuis la création des départements et avant celle des sous-préfectures, c'est-à-dire de 1790 à 1800, le Havre n'avait même pas été chef-lieu de district, et s'était vu préférer le bourg voisin de Montivilliers). — Le comte de Kergariou, après deux ans d'administration fort médiocre, fut remplacé par Arthur Foache en janvier 1813.

Ces mouvements à tendance d'émeutes, qui alarment Séry, se produisent chaque fois que le pain a subi quelque nouvelle augmentation, si minime soit-elle; ils se sont renouvelés, plus graves, le jour où il écrit. Il ne doute point qu'il y ait « quelques personnes qui par indiscrétion, bavardage ou méchanceté, provoquent ces plaintes et ces murmures », et il s'attache à les connaître. Les lettres « anonymes et injurieuses » qui lui parviennent le confirment dans cette pensée, et il remet copie de la plus récente au sous-préfet[1], en le priant d'informer l'autorité supérieure, tout en l'assurant qu'il continuera avec vigilance et fermeté à maintenir la paix publique[2].

Le sous-préfet dut sans doute penser que, pour grave que fût la situation, Séry perdait un peu la tête, car, dans sa réponse, qu'il mit d'ailleurs deux semaines à expédier[3], il glissa un conseil acide. « Dans les circonstances semblables à celle qui nous occupe, il ne faut pas que les fonctionnaires s'allarment (*sic*) de quelques murmures échappés à l'ouvrier, d'écrits anonymes lancés par le malveillant. L'autorité doit être calme, éclairer le méchant, et consoler le malheureux. »

Ce n'était même pas de l'eau bénite. Séry, qui ne manquait aucune occasion de témoigner aux pouvoirs publics d'une déférence parfaite, et, on en conviendra, excessive, — nous l'avons déjà montré obséquieux vis-à-vis de l'Empire et rampant vis-à-vis de la royauté, servant impunément les régimes les plus divers et protestant envers chacun non seulement de son loyalisme, mais de son dévouement intime[4], — ne dut pas avaler sans grimace la pilule. D'autant plus que, pour ce qui était l'essentiel, c'est-à-dire la question des subsistances, le sous-préfet s'en tenait aux plus vagues engagements. Il observait que l'on concevait au Havre « quelques inquiétudes » sur l'élévation du prix du pain, et se bornait à en informer l'autorité supérieure, afin que celle-ci provoquât du gou-

1. Qu'il a reçue par la poste, « qui est la voye ordinaire de cette correspondance ».

2. Même dossier.

3. *Ibid.* Il répond le 17 octobre à la lettre du 4.

4. Cf. Roger Lévy, L'Escamotage d'une statue de Napoléon, dans la *Revue Bleue*, 3 juin 1911. L'article a été réuni dans le livre *Le Havre entre trois Révolutions*, Paris, Leroux, 1912, p. 34.

vernement « quelques arrivages », et par là « quelque diminution dans les prix ». Séry dut penser que ce mauvais billet n'était précis que dans sa critique.

Peut-être le comte de Kergariou témoignait-il une confiance excessive en la sagesse certaine d'une population sage et mesurée, éloignée par nature et par goût de toutes les agitations politiques susceptibles de troubler la bonne marche de son négoce[1], assez timorée et profondément réaliste, mais capable, dès qu'elle jugeait négligés ses droits et ses intérêts les plus légitimes[2], de s'abandonner sans frein à la fièvre de l'insurrection.

V

L'hiver vint, avec son ordinaire cortège de privations et de misères. On sait combien celui de 1812 fut rigoureux dans toute la France. Au Havre, on n'en avait pas vu de pareil depuis 1788. De longues pluies froides, qui défonçaient le sol, tombaient des semaines entières; puis le gel survenait, et les rues luisaient de verglas. Ainsi, au cortège des préoccupations commerciales s'en ajoutèrent d'autres, assurément vives partout en France, mais nulle part plus qu'au Havre, chez des négociants ruinés, des employés en rupture d'écritoire et des ouvriers sans travail, se demandant déjà s'ils n'allaient pas bientôt être aussi sans pain.

Aussi bien le prix du blé avait-il subi une nouvelle et formidable hausse. A la halle du 12 mars à Montivilliers[3], il avait été de 109 francs le sac de deux hectolitres et demi[4]. On se trouva forcé, dans la petite ville, d'établir pour le lendemain le prix du pain à 3 fr. 30 les douze livres, ce qui correspondait à une augmentation de quatre sous. Encore ne s'engageait-on à livrer à ce compte que du pain « demi-blanc ».

1. Cf. *loc. cit.*, p. 5.

2. Les Havrais devaient, pareillement, donner une seconde fois en 1830 le spectacle inattendu de révolutionnaires volontaires.

3. Cette petite ville voisine du Havre était alors et est encore le centre d'un marché agricole très important. Sur Montivilliers au début du XIXe siècle et sa rivalité avec Le Havre, cf. Roger Lévy, *op. cit.*

4. *Journal de Séry*, p. 1. — En tête de son *Journal*, Séry a placé ce tableau de correspondances des mesures et des poids : « Le sac de farine pèse 159 kilos, ou de 318 à 320 livres. L'hectolitre de blé pèse 75 kilos, ou de 145 à 150 livres. »

A cette nouvelle, le Havre, déjà fiévreux, s'ameuta. Le prix de 3 fr. 30, déjà élevé, se trouvait porté, en ce qui le concernait, à 3 fr. 40, à cause des frais de transport depuis Montivilliers[1]. Au marché, quelques boulangers forains virent menacer leurs comptoirs par des mégères qui exigeaient l'ancien prix de 3 fr. 20. « Après cette opération qui n'a pas été sans quelque rumeur, des rassemblements composés d'un certain nombre de femmes et de beaucoup d'enfants se sont postés successivement chez cinq ou six boulangers, dans divers quartiers de la ville, où ils ont voulu forcer les portes; mais ces derniers, avertis par la rumeur publique, ont fermé leur boutique, et ces perturbateurs se sont vengés à casser les vitres. » Chez le sieur Dalibert, les violences furent les plus graves : le magasin fut entièrement mis à sac. Séry, assisté du commissaire général de police, était parvenu à dissiper les rassemblements; la gendarmerie se tenait prête à marcher si le mouvement prenait de l'extension; par précaution, le commandant de la place avait fait prendre les armes à un détachement de canonniers garde-côtes[2]. Grâce à ces mesures, le calme avait été provisoirement rétabli, et les boulangeries s'étaient rouvertes. Les principaux fauteurs des troubles étaient connus, et leur arrestation ne pouvait tarder. Mais Séry, au fond, n'était pas autrement rassuré quant au retour de pareils événements, car, dans son rapport au sous-préfet il glissait le conseil d'avertir les maires de Montivilliers et de Harfleur, par où arrivaient les farines, que les troubles avaient été exagérés et que l'ordre régnait au Havre; par là même, insinuait-il, on éviterait d'ailleurs des excès dans ces deux communes où s'abritaient de forts approvisionnements de blé et de farine, et elles-mêmes y auraient profit[3].

Il était malheureusement à craindre, au cas où l'émeute renaîtrait, qu'elle ne trouvât les pouvoirs publics insuffisamment solidaires et impuissants à dresser contre elle la barrière des lois. Le commissaire de la marine, à qui Séry avait signalé la présence de

1. Rapport de Séry au sous-préfet. — Distance : neuf kilomètres.
2. Faut-il rappeler que le Havre était alors port militaire et demeura ville fortifiée jusqu'en 1854, réalisant le tour de force de devenir un grand centre de commerce malgré les entraves que le régime militaire multipliait.
3. Lettre de Séry à M. le commissaire de Marine en chef, 13 mars 1812 (copie).

plusieurs marins, parmi les perturbateurs ou du moins au sein des rassemblements[1], lui ripostait sans excès de politesse, qu'aucun marin n'avait pris part au désordre, et que le maire avait dû confondre avec quelques pêcheurs « n'appartenant point aux bâtiments de Sa Majesté ». Et quant au sous-préfet « auditeur au Conseil d'État[2] », il retournait avec encore bien plus d'humeur qu'il n'avait appris ce qui se passait que par le bruit de la « populace »; il avait dû courir chez le général pour avoir quelques détails, personne ne l'ayant informé. « En pareille occasion je vous invite à ne pas manquer à m'avertir directement, afin que je puisse prendre les mesures que je croirai nécessaires au rétablissement de l'ordre. »

VI

Le calme des jours qui suivirent ne rassura qu'à demi Séry, auquel, à défaut de sérieuses qualités morales, on ne saurait refuser du moins une véritable clairvoyance; son Journal reflète fidèlement cette anxiété. D'ailleurs, sans effervescence déclarée, à laquelle répugnent les Havrais, il régnait toujours « quelque rumeur sourde » et « une inquiétude assez généralement répandue ». La halle de Montivilliers ne fournissait plus qu'une faible partie des approvisionnements nécessaires à l'alimentation du Havre; le surplus venait de Rouen, de Vernon et de Pontoise, ou plutôt n'en parvenait pas toujours à temps. « Il est arrivé que certains boulangers peu fortunés ont manqué de farines, et ont cessé de cuire ou du moins diminué leur *cuiture*. » L'élévation des prix du blé et du pain dans le reste du département n'avait pas permis d'y faire appel, car, dès le milieu de février, le blé était encore plus cher à Dieppe, à Goderville et à Bolbec qu'au Havre même : 4 francs les 12 livres de pain à Goderville et à Dieppe le 17, 115 et 120 francs le sac de 400 livres à Goderville, 105 à

1. Lettre de Charles-Marie de Fourcroy, chevalier de l'Empire, membre de la Légion d'honneur, commissaire de Marine en chef, à M. le Maire de la ville du Havre, membre de la Légion d'honneur, 13 mars 1812.

2. L'auditeur au Conseil d'État, sous-préfet de l'Arrondissement communal du Havre, 13 mars 1812. — Le sous-préfet était Foäche.

115 francs le sac de 325 livres seulement à Rouen, « avec apparence d'augmenter encore ».

Finalement, ce qu'on pouvait prévoir arriva : le 18, le pain manqua, le soir, dans quelques boutiques, et il en résulta, sans plaisanterie inopportune, une panique. La situation n'était pourtant pas encore désespérée, et ce défaut momentané pouvait fort aisément s'expliquer, tant par le retard apporté à la cuisson de quelques boulangers par celui de l'arrivée des farines que par l'afflux aux comptoirs du Havre des consommateurs suburbains[1], craignant d'arriver trop tard le lendemain. Le maire para d'ailleurs de son mieux aux événements, et, par surcroît de précaution ordonna quelques patrouilles en ville pour le 19[2].

A partir de ce jour, l'émeute devint chronique. On peut se demander si elle resta spontanée. Séry ne se pose pas la question; mais nous pouvons nous la poser lorsque nous voyons à plusieurs reprises un groupe de consommateurs, toujours les mêmes, se présenter successivement aux diverses boutiques et y exiger chaque fois du pain qu'on finit par leur refuser autrement qu'en premier achat[3]. S'agissait-il de pères de famille prévoyants et tremblants, qui désiraient, par une forte provision à l'épreuve du temps, s'assurer, eux et les leurs, contre la famine qu'on leur prédisait durable? N'avait-on pas affaire au contraire à des acheteurs systématiques, tout à la fois désireux de démunir les vendeurs et de créer par leurs instances un mouvement fâcheux d'opinion? On peut, tout au moins, retenir un instant cette seconde hypothèse.

Les incidents quotidiens importent moins. Séry les note avec conscience et sans méthode. Bornons-nous à dégager ceux qui importent le plus. Les opérations de vente et même de boulangerie sont en quelque sorte transférées aux mains de la justice. Ce sont les commissaires de police qui président à l'ouverture des fours et au débit du pain[4]. Chaque soir, il y a à l'Hôtel de Ville, conci-

1. « Le peuple d'Ingouville étoit venu en acheter ici. » *Journal de Séry*, p. 2.
2. Séry ajoute : « On avisa à quelques moyens pour calmer et dissiper ces inquiétudes, et aussi pour assurer la subsistance du lendemain », mais il ne dit pas lesquels.
3. Page 4 du manuscrit.
4. *Ibid.*

liabule entre eux, le maire, le sous-préfet et l'adjoint Ancel; le « commissaire des boulangers » fait le récit, appuyé par celui du brigadier de gendarmerie, de ce qui s'est passé à la halle; des patrouilles multipliées sont ordonnées pour le lendemain; le poste du marché est renforcé; enfin et surtout on examine les nouvelles de la région; on constate avec quelque espoir au moins au début, que le pain est encore moins cher au Havre qu'à Goderville, qu'à Dieppe ou qu'à Fécamp. Bientôt, d'ailleurs, on doit se résigner à le payer plus haut qu'eux. La douzaine de livres passe à 4 fr. 80 le 20 pour le pain blanc (3 fr. 70 et 3 fr. 10 pour le pain demi-blanc et pour le pain bis). Pendant un temps la hausse ne se produit plus que sur le pain demi-blanc qui passe à 4 francs sans affecter la qualité supérieure, ou même la qualité inférieure[1]. Le peuple, formellement, ne veut pas de celle-ci. « Dans la quantité de pain qui se consomme journellement en ville, le bis n'*y* (*sic*) entre que pour un cinquième... Soit à cause de la soupe, ou autrement, *il* refuse de prendre de ce pain bis et préfère le pain demi-blanc quoique plus cher. » Cependant bientôt elle passe à 3 fr. 50; seul le pain de luxe résiste encore à la hausse[2]. On se console à penser que le demi-blanc est passé à 4 fr. 20 à Dieppe. Le 26, il faut se résoudre à franchir enfin le pas: après un colloque animé, il est jugé indispensable de décréter une augmentation générale des trois qualités : 5 fr. 40, 4 fr. 30 et 3 fr. 80. Ces prix, prodigieusement anormaux, ne devaient pourtant pas marquer le terme de la hausse.

D'autre part, il n'y a plus rien à attendre désormais des boulangers forains, qui n'apportent plus de pain au marché; « la raison est sans doute que, par la rareté de la chose, ils trouvent à le vendre facilement chez eux[3] ».

Devant le danger, il faut faire feu de tout bois. Il ne convient pas en effet d'attendre du lendemain une amélioration normale de la situation; bien au contraire : les bulletins des mercuriales révèlent une hausse continue des prix de gros[4], et les paysans,

1. Le 20 et le 21.
2. Le 22.
3. Page 6 du manuscrit.
4. 117 francs le 20 (les 400 livres), 120 francs le 21 (les 325 livres), 128 à 135 francs le 24, 130 à 135 francs le 26, etc.

sans souci du prochain, tout entiers à la perspective d'un beau bénéfice, élèvent impudemment leur criminelle exigence. « La rareté de la denrée », observe Séry, « est certainement la principale cause de ce renchérissement extraordinaire; mais la cupidité y entre aussi pour quelque chose, puisqu'on voit le détenteur augmenter ses prétentions, pour ainsi dire, chaque jour. Cotte, le boulanger de la prison, me disoit ce jour qu'un farinier avoit voulu lui vendre 120 francs un sac de farine, en qualité médiocre; un autre a tenu un sac de bonne farine à 135 francs et seulement du poids de 300 livres[1]. » On fait alors venir des farines de la Basse-Normandie, par-dessus l'estuaire[2]; mais Honfleur ne peut offrir qu'un appoint dérisoire[3]. On s'adresse à un négociant de Pontoise[4]. Rien n'y fait : le boulanger de la prison est sur le point de cesser le service, et il faut lui réquisitionner un sac. Et, « malgré les fortes cuitures faites tous les jours précédents chez les boulangers, le pain est rare et on a toujours peine à en avoir[5] ». Et, lorsqu'on en a fait sortir des fournils, les clients des bourgs suburbains sont à la porte qui tentent de rafler toute la *cuiture*[6].

Que faire pour calmer tous ces affamés, ou qui craignent de l'être? Une idée naît : au blé on substituera le riz. Dès le 21, on s'apprête à livrer à la consommation deux cargaisons qui viennent d'entrer au port. Le 25, Ancel commence « sa vente des ris (*sic*), qui sont un grand secours en ce moment[7] ». Mais la population n'est pas entraînée à la consommation régulière de cette céréale exotique, et elle y boude, même dans les taudis.

1. Page 7.
2. 20 mars. « Depuis quelque temps il nous arrive des farines d'Honfleur. »
3. « Ce jour il en est arrivé environ vingt sacs en très médiocre qualité » (p. 7).
4. Page 8. « J'ai été ce matin chez MM. Homberg pour les prier de me donner une lettre d'introduction pour M. Truffaut, de Pontoise, afin d'engager ce dernier à nous envoyer des farines, dont la municipalité lui garantira la sûreté et le prix. » On sait que MM. Homberg comptaient alors parmi les plus puissants brasseurs d'affaires de la cité.
5. Page 8.
6. « La cause en est (de la rareté du pain) du plus haut prix extérieur et de ce qu'on l'enlève pour les environs » (21 mars).
7. Page 11.

VII

Tout cela n'est que palliatifs. C'est du blé qu'il faut, en plus grande quantité et à moindre prix. De gros achats apparaissent, par suite, comme indispensables. Ainsi prend corps l'idée d'une souscription publique, pour laquelle on réunira 60 000 francs[1], somme dérisoire en d'autres temps pour les armateurs du Havre, mais importante après vingt ans de blocus et de faillite. Séry ne ménage ni son temps ni sa peine : il parcourt la ville pour recueillir les adhésions et les fonds. Tout l'excite à réussir vite : le blé d'Honfleur, si faible qu'en fût l'appoint, n'arrive plus; la foule s'y est opposée, le 24, à l'embarquement des farines; les subsistances n'y ont d'ailleurs pas été pillées, mais payées au cours. Dès le 24 au soir, la souscription atteint 45 000 francs, c'est-à-dire les trois quarts du total requis. Le 26, on la juge assez avancée pour pouvoir « entrer en besogne », c'est-à-dire faire partir des commissaires aux achats. A M. Varin, boulanger, et au « sieur » Bertin, commis de...[2] pour tenir les écritures, sont remises des instructions et une pièce officielle d'aveu « de la part de la municipalité, pour obtenir protection en cas de besoin ». On compte à Bertin 6 000 francs en or et en un effet sur Pontoise, auxquels Séry ajoute une lettre personnelle de lui à Truffaut. Les délégués aux vivres partiront dès le lendemain matin 27; « leurs places sont retenues à la diligence[3] ».

A quel point Séry s'intéresse au succès de leurs démarches, il est difficile de l'exprimer. Non seulement il consigne sur son journal tous les détails de leurs efforts avec une admirable précision et une incroyable minutie; mais il lui semble que cette affaire est sienne, et il confond le salut de ses administrés avec le sien propre. De cette confusion du public et du privé ne tirons aucun argument contre lui, qui par ailleurs offre tant de prise; félicitons-le, bien au contraire, de cette admirable déviation morale; nous

1. Page 10.
2. Ici, dans le manuscrit, un mot absolument indéchiffrable.
3. Page 12.

ne sourions pas de l'entendre parler de *ses* commissaires[1], comme il eût parlé aussi bien de *sa* disette et de *son* malheur.

Fâcheusement, les deux commissaires à leur première escale de Rouen, estimant les prix favorables, et un peu trop vite satisfaits, jugèrent superflu de chercher plus loin, et passèrent commande de 1 500 sacs de farine, à condition toutefois que Séry ratifiât leur marché : en attendant, 44 sacs furent mis en route. Économe des deniers de ses mandants[2] autant qu'il l'eût été des siens propres, — et ce n'est pas peu dire, — Séry refusa d'homologuer, sauf pour les 44 sacs (un trentième à peine de la commande globale), et leur écrivit de rentrer de suite. A son sens, les fariniers et les marchands de Rouen augmentaient « l'allarme » afin d'en tirer parti. « Leurs lettres ne sont rien moins que sincères ; et en ce moment ils font dans ce commerce des bénéfices considérables[3]. »

Cependant la souscription était clôturée à 67 000 francs, et il y avait là de quoi approvisionner les moins riches boulangers en attendant la prochaine récolte, qui s'annonçait très remarquable. Les associés volontaires, en hommes pratiques, prenaient d'ailleurs toutes précautions et toutes garanties quant au remboursement de leurs avances[4]. Ils étaient trente-six : un s'était inscrit pour

1. « Mes commissaires sont partis ce matin » (27 mars).

2. Pages 13 et 14.

3. Le boulanger Limare avait acheté de la farine bise à bon compte dans la campagne, et vendait son pain 4 fr. 10. Séry l'en blâma. Limare objecta que bien d'autres en faisaient autant. Séry interdit alors ce prix, imposant celui de la mairie.

4. Archives de la Ville du Havre, période contemporaine, même série, même carton; liasse 3. Cf. la déclaration collective, sur papier timbré à 0 fr. 75. « Nous soussignés propriétaires et habitants de la Ville du Havre, voulant contribuer autant qu'il sera en nous, à assurer la subsistance de la ville et à seconder à cet égard la sollicitude de nos magistrats, sommes convenus de faire un fonds de au moins soixante mille francs qui sera mis à la disposition de M. Séry, maire de cette ville et membre de la Légion d'honneur, l'un de nous, pour être exclusivement employée en achats de farines, afin d'alimenter les boulangers les moins aisés de cette ville, qui, par la faiblesse de leurs ressources personnelles, sont privés des moyens de s'approvisionner dans les marchés éloignés... Au fur et à mesure de l'écoulement des premières farines achetées avec les fonds susdits, il sera fait successivement de nouveaux achats avec les fonds qui rentreront... Ces farines seront livrées aux boulangers au comptant, sur les prix d'achat, plus les frais de transport et ceux de manutention... Chacun de nous sera intéressé dans l'opération dont il s'agit pour la somme pour laquelle il va souscrire; cependant chaque souscription ne pourra être moindre de mille francs... Les apparences de la prochaine récolte étant on ne peut plus satisfaisantes, et ne laissant aucun doute que la gêne que l'on éprouve en cet instant disparaîtra au moment où cette même récolte pourra se réaliser, il a été convenu entre nous soussignés qu'à moins de dispositions ultérieures, il ne sera

6 000 francs, Homberg; sept pour 3 000, dont Bégouen[1] et Foache père et fils[2]; treize pour 2 000, dont Séry lui-même et son adjoint, Ancel aîné; deux pour 1 500; onze pour 1 000, dont Bailleul, Grégoire et Arthur Foache[3]. Parmi les souscriptions inférieures à 1 000 francs, qu'on avait convenu de ne pas agréer, figure celle de la « société maçonnique dite de l'*Aménité* »; elle profitait de l'occasion pour rendre à Séry « le tribut d'estime et de gratitude dû pour les généreux soins et toutes les peines[4] qu'il assumait ».

VIII

Tant de zèle et de dévouement devaient trouver leur récompense. La détente ne survint pas tout de suite encore. Honfleur avait pourtant donné l'exemple : le pain, « qui avait été porté jusqu'à cinq francs (car on le vendait à ce prix) », y tomba de 4 fr. 80 à 4 fr. 60 le 29 mars[5]. A la halle, les boulangers finissaient par pouvoir acheter de la farine à leur suffisance. Les particuliers, principaux auteurs de la crise (ils avaient fait des approvisionnements exagérés, « pour lesquels on ne connaît point de bornes pour les prix »)[6], se sentaient à l'abri de la famine, et bientôt ralentirent leurs emplettes[7]. Cette saturation des greniers privés devait fatalement amener une régression des prix. Malheureusement ceux du gros ne fléchissaient guère : si on cotait 130 francs à Yvetot le sac de 400 livres, 127 francs à Elbeuf, 112 francs à Beauvais[8], bientôt de nouveaux mouvements de hausse qu'on ne pouvait attribuer à la seule exiguïté de certains marchés

plus fait d'achats passé le premier août prochain et que dans le courant dudit mois, ou au plus tard dans le suivant, Monsieur Séry rendra son compte et versera dans les mains de chacun de nous les fonds avancés par chaque souscripteur... »

1. Ancien membre de l'Assemblée Constituante.

2. La famille Foache donnait alors un adjoint et un sous-préfet au Havre.

3. Anciens membres, le second de l'Assemblée Législative, le premier de la Convention.

4. Lettre du 11 juin 1912, de Duboc-Delessart. Réponse de Séry du 12 juin. (Même liasse.)

5. 30 mars, p. 15.

6. Page 14.

7. « On sait que, suivant l'usage du pays, beaucoup de bourgeois font leur pain » (à Honfleur), p. 15.

8. Page 15.

(140 à 146 francs à Saint-Romain, 138 francs à Montivilliers [1], 136 à 142 à Bolbec, 142 à 148 à Goderville) [2], puisque de plus vastes halles en subissaient de plus accentués encore (150 francs à Rouen, 166 francs à Pontoise, 165 francs à Paris [3], enfin 170 et même 180 francs à Rouen, particulièrement éprouvé par la crise) [4], déterminaient fatalement une nouvelle hausse, passagère mais intolérable. Le 23 avril, le pain blanc était décrété par Séry à 6 francs les douze livres, le demi-blanc à 5, le bis à 4 fr. 50.

Ce furent là les prix culminants. Quelle que fût la sagesse des Havrais, ils n'auraient pu être longtemps maintenus sans péril pour la paix publique. Ils furent d'ailleurs bien dépassés en Normandie, dans d'autres villes moins prudemment administrées et jouissant d'une pareille disgrâce géographique au bout de presqu'îles : Cherbourg paya son pain 6 francs, la Hougue 7 fr. 50 [5]. Séry réunit les boulangers « les plus aisés », entendit qu'ils avaient six cents sacs de farine et en attendaient deux cent trente, et les exhorta à « faire venir de loin », et « pour cet effet de se réunir par sociétés ». A partir de mai, les prix tombèrent, et cette fois ce ne fut plus une baisse provisoire suivie de reprises affolées; ce fut bien, suivant le mot fameux, le commencement de la fin. Il était temps. Aussitôt le *Journal* change de ton : aux lamentations qui remplissaient les pages succèdent les compliments encore discrets, bientôt les effusions joyeuses; on croit, à le lire, voir le maire qui se frotte les mains. « Le pain est assez abondant dans les boutiques, et il n'y a pas eu de variations, dans les prix [6]. » — « Rien icy de nouveau. Tout est tranquille, et le pain est toujours en abondance [7]. » — Il consigne avec enthousiasme la chute des prix : 128 francs à Beuzeville le 5, 120 à 112 francs à Lisieux, et l'annonce d'autres baisses. Honfleur

1. Pages 16 et 17.
2. Page 19, le 13 avril.
3. Ce prix exorbitant fut encore payé à Saint-Romain le 18 avril (p. 24).
4. Saint-Germain paya en fait plus cher encore : 170 francs « en qualité moins belle ». Le prix culminant de gros fut à Saint-Romain 200 francs (p. 26).
5. 6 fr. 50 tout près à Goderville et à Saint-Romain.
6. 1er mai, p. 30.
7. *Ibid.*, 3 mai.

attend une diminution [1], Rouen en enregistre une fort sensible [2]. Cependant il ne faut pas crier trop tôt victoire ni ralentir les précautions. On « allonge » les approvisionnements. « Icy en ville, les choses sont toujours au même état. Tranquilité (*sic*) publique et abondance de pain chez les boulangers, dont quelques-uns, ayant épuisé leurs anciens approvisionnements prennent de nos farines, comme nous en donnons à ceux qui en manquoient, ce qui maintient l'abondance, et sans quoi on manqueroit de subsistances [3]. » En même temps il excite « divers boulangers à s'en pourvoir pour de nouvelles demandes ». Ainsi non seulement le Havre était tiré d'affaire, mais encore il pouvait aider, dans leur détresse, les communes voisines du Calvados et de l'Eure qui, de l'autre côté de l'estuaire, voyaient se prolonger la disette [4], malgré les efforts des préfets [5], et même Cherbourg, où, de l'autre côté de la baie de Seine, par la faute des « vents contraires », qui retardaient les arrivages, régnait « une véritable famine » : « il y a près de trente-six mille âmes, y comprenant les troupes et les ouvriers [6] ».

Ainsi, quoique très lentement, la crise se dénoua. Il y eut encore de l'angoise, par sautes, au Perrey et à Saint-François; la foule continua, pendant plusieurs jours, sans grande raison, à assiéger les boulangeries; et la rareté du pain demeura « apparente [7] » jusqu'à l'automne. Quelquefois même l'inquétude de l'administration s'ajouta à l'inquiétude publique [8], sans doute créée et entraînée par elle, en dépit du sang-froid de Séry. C'est que, de toute la région, on venait s'approvisionner au Havre, et la vieille habitude de s'y pourvoir de grain en temps normal créait

1. Page 31, 16 mai à midi.
2. *Ibid.*, 17 et 18 mai. Les prix décrétés sont 4 fr. 05, 3 fr. 75 et 3 fr. 45. « Quant aux petits pains au-dessous d'une livre, le prix en sera libre provisoirement » (p. 32).
3. 22 mai, p. 33.
4. 27 mai. « Le long de la côte vers Trouville », mande-t-on d'Honfleur, le pain « manque absolument depuis plusieurs jours ». Cf. également 29, 30, 31 mai, p. 32.
5. Page 33. 31 mai et 1er juin. Cette population était supérieure à celle du Havre.
6. « On rapporte d'Honfleur que le préfet du Calvados a pris des dispositions pour faire venir de Rouen dans son département dix mille sacs de bled; mais, vu la véritable rareté de la matière, ce nombre nous paroît exagéré. » 1er juin, p. 35. Avec, en marge, cette mention : « *Ce fait n'a pas été vérifié* ».
7. Page 35, 2 juin.
8. *Ibid.*, 3 juin.

celle de s'y pourvoir, en temps de disette, de pain. Séry s'en étonne ingénument. « Il y a toujours grand embarras chez les boulangers... quoiqu'il ait été cuit une quantité plus que suffisante pour la consommation [1]. » — « On cuit suffisamment en ville, et cependant on ne trouve pas de pain chez les boulangers [2]. » — « C'est le matin, jusques vers deux heures, qu'on défourne, et il y a une foule considérable. Le soir, dès cinq à six heures, on ne trouve pas une régence, pas le moindre petit pain. » — « Il a été cuit hier en ville 24 834 livres de pain, et jamais on n'a eu plus de foule et plus de disette, au moins apparente [3]. » — « Il a été cuit hier 18 792 livres de pain, ce qui est considérable pour un jeudi, jour de halle [4]. » — Séry dut se résoudre à rationner son troupeau. « Dans ces circonstances où la fabrication du pain de chaque jour excédait véritablement les besoins de la ville, tandis que le pain paraissait d'une rareté extrême, au point qu'on avait peine à en trouver et que dès midi on ne trouvait seulement pas un petit pain chez les boulangers, nous avons conclu qu'il fallait borner cette fabrication extraordinaire, en fixant une ration par teste, afin d'économiser la matière et d'arriver à l'époque de la récolte [5]. » Le curieux est qu'il ne paraît pas se rendre compte, même en prenant ces mesures fort sages, de la véritable cause de cet embarras, qui est l'émigration du pain en banlieue. Une ordonnance du 6 fixe à « trois quarterons » par tête la portion de pain à délivrer « à la classe la plus malheureuse », et à une demi-livre pour les autres, ration indispensable « pour aller jusqu'à la fin de juin, au plus du 5 au 10 juillet [6]. » Comme le même phénomène se renouvelle, même après l'ordonnance [7], Séry, finissant par où il eût pu sans doute commencer, prend un peu tard [8], des dispositions pour empêcher « le pain de sortir ».

A défaut d'un sens très subtil, il avait du moins ample provi-

1. *Ibid.*, 2 juin.
2. Page 36, 4 juin.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*, 5 juin.
5. *Ibid.*
6. Page 37.
7. Nouveaux étonnements que, dès la fin de la matinée, toutes les boulangeries soient dévastées, p. 37-38, du 5 au 8 juin.
8. 8 juin.

sion de dévouement et, en un sens, de courage civique; car, dès le 8 juin, craignant de ne point atteindre, même avec les portions congrues qu'il avait fixées le 6, la date de la récolte, qui vraiment le hantait, il songea à réduire de trois quarts de livre à une demi-livre la part des miséreux eux-mêmes. Ce jour-là, il redouta peut-être des murmures. Mais on pouvait faire fond sur la sagesse des Havrais. « Cela fut arrêté dans une séance du 16 au soir. L'ordonnance fut imprimée pendant la nuit et affichée le lendemain pour commencer la mesure le 18. Le peuple *gémit et se tut*, comprenant bien la nécessité qui avait forcé l'administration à adopter cette mesure rigoureuse [1]. » Une fois de plus, la langue de Séry s'élève ici avec les résolutions et avec les circonstances [2].

IX

Ainsi, à aucun moment, même lorsque les pires certitudes eussent peut-être autorisé quelque défaillance, la population du Havre ne se départit de son calme extraordinaire. Il est difficile d'imaginer un sang-froid plus durable et plus méritoire. Il fallait qu'il fût véritablement constitutif. Pourtant, de Rouen, où la situation était au moins aussi grave, et où la crainte du pillage régnait perpétuellement, si l'on en croit un correspondant de Séry [3], l'autorité départementale avait délégué au chef-lieu d'arrondissement un détachement de 30 cavaliers du corps de la garde impériale, qui y résidait [4]. Mais les patrouilles de cavalerie n'ému-

1. Page 39.

2. État du pain sorti du Havre en 1812, dressé par Séry, joint à son *Journal* Archives du Havre, F⁴-12-2. — On voit que les noms d'Ingouville, Sanvic, Bléville, Sainte-Adresse et Graville (ces cinq communes étaient contiguës) reviennent le plus souvent. Sanvic est très souvent écrit Sanvicque.

Ils portent mention des noms, prénoms, professions, qualité des individus, désignation des communes auxquelles ils appartiennent et du poids de pain sorti. — Cf. également les pièces comptables, notamment le compte présenté par le Maire du Havre au Conseil Municipal de ladite ville pour la gestion des subsistances achetées avec le produit d'une somme de soixante et sept mille francs provenant d'une souscription ou prest volontaire fait par 34 citoyens de cette ville. Ledit compte présente également la vente ou disposition desdites subsistances et la perte qui en est résultée.

3. Page 11. Il s'agit de Lamant neveu.

4. Page 12. Le 24, Séry enregistre, p. 13, leur arrivée.

rent pas plus les Havrais que celles des autres armes : au surplus, ils étaient certes habitués aux mouvements militaires, enfermés qu'ils étaient par leurs remparts dans une étroite presqu'île, bourrée de sentinelles et de corps de garde, et où, avant la Révolution, on ne rencontrait que marins, officiers et soldats dans les rues étroites, entre les hautes rangées parallèles des maisons. Des mesures exceptionnelles, prises le 16 avril lorsqu'on pouvait craindre une recrudescence de la hausse, furent superflues. A peine se produisit-il quelques réclamations, au moment de la baisse, les 20 et 21 mai, sur la différence des qualités et des prix : le peuple souhaitait avoir, pour le prix de la qualité moyenne, le pain supérieur; mais ses démonstrations ne dégénérèrent pas en tumulte; ce n'est pas l'habitude au Havre. « Cela s'est adouci par l'usage », observe pacifiquement Séry[1].

Celui-ci put se rendre, dans son *Journal*, un hommage mérité, quoique dans une fort mauvaise langue[2] : « Par les mesures prises depuis le 28 mars pour faire arriver des farines, et par l'économie, quoique un peu tardive, que nous avons mis (*sic*) dans les distributions, il est résulté que notre commune a été presque la seule où le prix du pain se soit maintenu à plus bas prix avant le maximum, et où depuis il n'ait pas manqué; et toutes les communes environnantes du département jusqu'à Fécamp, Dieppe, etc., de même que les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, etc., en ont fourni la preuve, puisque la famine y était et y est encore, au 19 juin, à son comble, et que le peuple en beaucoup d'endroits y serait mort de faim, sans les avoines qui passent par divers de nos ports du pays de Caux[3]. » Mais il ne se laissait pas griser par l'encens qu'il paraissait se dispenser lui-même, et, même au moment où la date de la récolte se rapprochait, il songeait encore à l'avenir. Des délégués partaient obtenir la mainlevée des sacs restés à Pontoise, et traitaient à Paris, après avoir vu le ministre et n'en avoir obtenu que demi-satisfaction,

1. Page 32.
2. Nous respectons l'orthographe de son texte, mais devons fréquemment modifier et redresser la ponctuation pour en assurer l'intelligibilité.
3. Pages 37-38.

avec des négociants d'Anvers[1]. On entrait surtout dans l'ère des mélanges. De la farine d'orge était mélangée à celle de blé, celle « de Pontoise »[2], d'abord pour un sixième, puis pour un cinquième, enfin pour un quart : l'opération avait lieu à la Bourse[3]. Puis à ce mélange on mêlait, encore pour un quart, de la farine bise, et même de l'avoine, « afin d'allonger encore un peu l'approvisionnement[4] ». A force de mixtures[5], le pain changeait bien progressivement de saveur : il était d'abord « un peu bis, mais encore bon »[6]; bientôt on y sentait « un peu le goût de l'avoine »; puis « l'avoine meslée de pain » donnait « un goût amer et un dehors désagréable », et il répugnait « à beaucoup de personnes, ce qui nous porta à faire un essai d'une autre manière et à faire crever le riz qui, en ce cas, devoit s'étendre davantage et fournir une plus grande quantité de pain ». Cette nouvelle tentative fut faite dans le four de la cuisinière de l'Hôtel de ville, en présence de Séry « et par le ministère d'un ancien boulanger ». On en fit même deux, pour plus de sûreté : dans l'une, dix livres « de matière » donnaient quatorze livres trois quarts de pain; dans l'autre, treize livres et demie en donnaient dix-huit et demie. Mais l'expérience tourna mal. « Ce pain fut trouvé bon et assez

1. Vonderhoeva frères, représentés à Paris par Van Lerbergh.

2. Page 38. Juillet. A partir de là, Séry n'indique plus le jour de ses notations. On sent que la fin approche.

3. La Bourse a occupé au Havre quatre emplacements successifs; au début et jusque vers 1840 près de la jetée, place des Pilotes, à côté de la Tour François Ier, disparue depuis lors des agrandissements de l'avant-port; — puis, un peu plus au nord, sur le parvis Notre-Dame : on l'appela la « Bourse du canon », à cause d'un vieux canon de bronze, qui servait de borne; — enfin, quand le commerce abandonna la vieille ville, sur la place Louis XVI (aujourd'hui Gambetta), sous les arcades, en plein vent; le Havre construisit enfin en 1880 le palais de la Bourse actuel, entre la place du Commerce (aujourd'hui Jules-Ferry) et celle de la Sous-Préfecture (aujourd'hui Sadi-Carnot). Jusque vers 1840, l'activité avait ainsi son centre dans les très vieux quartiers du sud, et la poste, comme d'ailleurs la Banque et la Recette particulière des finances, restait installée dans l'île de Saint-François, malgré la gêne des ponts.

4. Page 39.

5. Du 6 au 11 juillet, la farine donnée aux boulangers est « moitié en Pontoise, un quart en farine bise de Meaux, un quart en farine d'orge ». Le 8, on a essayé « deux cinquièmes en Pontoise première qualité, un cinquième en farine de Riz Caroline, un cinquième en farine bise de Meaux, un cinquième en farine d'avoine », et les trente livres de farine en ont donné trente-neuf.

6. Cependant certains consommateurs se plaignaient déjà de certains fournisseurs, « qui paraissaient en avoir encore altéré la qualité par quelqu'autre mélange plus inférieur ».

beau; mais, comme le four étoit un peu chaud, la croûte se trouva un peu brûlée et la mie pas assez cuite. »

On recommença l'épreuve, à cette différence près que le riz fut mis en bouillie « parce que la farine de ce pain était plus prompte à cuire que le pain entier »[1], et le succès fut cette fois si indiscutable que les sacs furent, jusqu'à la fin de la crise, préparés pour les boulangers dans les proportions suivantes : « 160 livres farine de Pontoise, 80 livres farine bise de Meaux, 30 livres farine de riz = 270 livres de matières qui ont rendu en pain 400 livres ». Les propriétaires de fours « furent mandés et instruits dans une conférence, et ils y réussirent tous plus ou moins ». On put ainsi renoncer à la farine d'avoine, et on revendit les stocks qu'on en avait accumulés[2]. On revendit aussi le seigle, dont on avait fait acheter par précaution un certain nombre de sacs, dans l'incertitude où l'on était sur la date de l'arrivée des blés d'Anvers. « Mais, voyant ensuite qu'on coupait partout les seigles, que des boulangers s'en procuroient aussi, et qu'ils recevaient aussi des farines de divers endroits, nous avons craint », dit Séry, « de trop nous surcharger de grains divers à l'époque où, la moisson s'ouvrant, l'abondance peut renaître[3] ». Les blés d'Anvers ne se firent d'ailleurs pas trop attendre, et la première portion, qui arriva la semaine suivante[4], parut très belle, et très saine, « point sale », sans « odeur ni mauvais goût » au meunier à qui on la confia[5]. Encore Séry, dans sa sagesse, sachant sans doute que les hommes, comme les enfants, mangent volontiers leur pain blanc le premier,

1. 11 juillet, p. 41.

2. « D'après la composition du sac ci-dessus, le prix en fut établi pour les boulangers à 121 francs, le prix du pain toujours à 4 fr. 05 ».

3. Page 41. « Nous avons chargé Borquet de revendre nos seigles, ce qu'il espère faire sans perte. »

4. Le 16.

5. Page 42. La seconde série réserva, il est vrai, quelque déception. Fidèle à son principe, Séry fit alors opérer un mélange des deux arrivages avant de livrer quoi que ce fût aux boulangers (p. 43). Une troisième série parvint le 23 (p. 44). Il y eut encore réclamation de la part des boulangers, alléguant que le pain ne rendait pas ce qu'avait calculé Séry; il fallait, suivant eux, ou bien leur vendre la farine moins cher, ou les autoriser à vendre plus cher le pain. Séry ne s'émut pas : « Comme tous ne formaient (pas) cette même demande, qu'ils n'étaient pas d'accord dans le rapport de ces produits et que l'expérience nous a appris que nous ne devions pas trop compter sur tous ces propos, nous n'en avons tenu aucun compte » (23 juillet, p. 44). Le procédé était bien peut-être un peu simple...

fit-il épuiser les farines bises ou mélangées avant de livrer ces céréales de luxe à la consommation.

Bientôt les prix baissèrent, et le pain abonda. Le demi-blanc fléchit à 4 fr. 50 le 7 août, à 4 francs le 12, à 3 francs le 14. « Il y avoit ce jour beaucoup de pain au marché », écrit Séry, et, — c'est le dernier mot de son *Journal*, — « il s'en étala sur la chaussée[1] ».

Le 21 janvier 1813, il rendait son compte aux souscripteurs assemblés[2], et, rappelant que la crise avait désolé presque toute la France, occasionnant même « en quelques endroits... des événements funestes dont *leur* ville *avait* été heureusement préservée », il résuma heureusement ses efforts : « ... La cherté et surtout la rareté des subsistances augmentoient chaque jour. On était encore moins effrayé du prix que de la crainte d'en manquer tout à fait... L'époque de la moisson prochaine étoit encore très éloignée. L'on savoit que le pays étoit presque entièrement épuisé... Néanmoins quelques contrées, assez éloignées de nous, étoit (*sic*) un peu moins affligées. Quoiqu'à très haut prix, il y avoit encore du bled, des farines; mais il falloit les obtenir et surtout en réunir les moyens... Vous devez bien penser... que cette crise effrayante excitoit toute la sollicitude de l'administration. Elle s'en occupoit constamment, chaque jour : à chaque moment elle suivoit les événements. Et combien de fois nous sommes-nous retirés de cette enceinte bien avant dans la nuit, pendant le repos paisible de nos concitoyens, pour que la subsistance du lendemain fût assurée, et après avoir pourvu aux moyens de maintenir la tranquilité (*sic*) publique qu'un rien peut troubler quand le peuple, qui grossit toujours ses inquiétudes, a quelques allarmes (*sic*) pour les besoins de son existence! » Dans un sentiment de modestie collective qui n'était peut-être pas feint, Séry n'exagérait pas le mérite des « hommes de bien » qui avaient agi au nom de la cité; non seulement ils seraient entièrement remboursés de leur capital au cours des années 1813 et 1814. — il ne pouvait leur rentrer encore que 40 200 francs sur 67 000[3], — mais encore « chacun, en agissant

1. Page 46.
2. Archives du Havre, F4-12-3, pièce 3.
3. Des répartitions supplémentaires furent faites aux souscripteurs jusqu'en 1815.

pour tous, agissoit premièrement pour soi », et le riche, « qui, par ses moyens ou sa prévoyance, avoit su se mettre à l'abri, n'auroit pas paisiblement mangé son pain chez lui, quand la multitude en eût manqué totalement. » On pouvait maintenant envisager l'avenir avec confiance : il n'imaginait même pas qu'un pareil malheur pût jamais se renouveler, tant il avait confiance dans l'abondance du sol français. « Une année aussi désastreuse et aussi effrayante est un de ces fléaux qui sont heureusement rares en notre patrie, et nous devons certainement nous féliciter de l'avoir parcouruë sans éprouver de plus grands malheurs... Chacun de nous n'a donc plus maintenant qu'à s'applaudir d'avoir, par de si légers sacrifices, assuré son existence et maintenu dans cette ville la paix et la tranquilité. »

Cependant l'Empire chancelait sur sa base, et, après les triomphes de l'Europe centrale, la campagne de Russie venait de révéler la fragilité du régime. Personne n'y faisait allusion au Havre; les angoisses privées avaient effacé les préoccupations nationales [1]. Une aussi rude secousse y avait d'ailleurs ébranlé le loyalisme. Si Séry, en apparence [2], demeurait fidèle à Napoléon, la masse, désillusionnée par des guerres incessantes qui l'avaient ruinée et lui avaient fait connaître la faim, était prête à se rallier au premier appel des Bourbons. Elle le montra bien en 1814.

ROGER LÉVY.

Napoléon Ier, par prudence, ne voulut pas que la moitié du remboursement fût fait en 1813 et l'autre en 1814, mais une moitié en 1814 et l'autre en 1815. (Lettre du général de division La Morlière, 22 octobre 1813, même dossier.) Rien ne prouve mieux que cette économie minuscule (un report de 13 000 fr.) la détresse des finances à la fin de l'Empire.

Le général La Morlière commandait la 15e division, en résidence au Havre.

1. A la fin de 1812, malgré le désastre russe, et au lendemain d'une si redoutable alarme, malgré la pénurie et les contributions extraordinaires, on construisit une nouvelle salle de spectacle en remplacement de celle qui venait de brûler (sur l'emplacement actuel du bassin de la Citadelle). Ce fut, provisoirement, sur le quai Lamblardie, un ancien grenier à fourrages au roulage de la rue Percanville. On jouait au premier étage. Les abords étaient peu élégants, entre une boucherie et des écuries; le quai avait peu de maisons, et une vaste prairie où le boucher nourrissait ses bœufs entourait l'édifice. On l'appela le « Théâtre aux Fumiers », et il dura trois ans. On l'avait construit avec des carcasses de vieux navires... Il reçut quand même, en 1813, l'élite de la société dans un bal masqué.

2. Cf. ci-dessus, p. 20-21.

WELLINGTON
DANS LA CAMPAGNE DE WATERLOO

Au premier abord il y a quelques ressemblances entre la position du duc de Wellington et celle de Napoléon en 1815. Chacun d'eux était à la tête d'une armée hâtivement levée et avait un état-major neuf à la tâche, outre beaucoup d'officiers sur lesquels il n'était pas possible de compter absolument; quant à leur rang et à leur ensemble, l'avantage était aux Français ; car ils avaient retrouvé la masse des prisonniers retenus jadis en tous pays, de la Russie à l'Espagne, de l'Angleterre à l'Italie; et ces hommes brûlant du désir de venger leurs épreuves et celles de leur patrie, ajoutaient leur ardeur à la force de la levée impériale. Du côté anglais, beaucoup des meilleures troupes n'étaient pas encore revenues de la guerre d'Amérique, et il y avait une proportion dangereusement exagérée de nouvelles levées[1].

Le principal danger cependant était dans la nature hétérogène des troupes du Duc. Des 93 717 hommes utilisables pour une action immédiate le 15 juin, 31 253 seulement étaient Anglais ; la Légion Germanique du Roi comptait 6 387 hommes de troupes bien entraînées; les Hanovriens et les Brunswickois, 22 743; de Nassau, en tout, 7 180; les Hollando-Belges, 24 914, etc.[2]. Blücher disposait d'environ 120 000 hommes, si nous y comprenons le corps de Bülow, encore bien éloigné à l'est.

Napoléon avait, prêts pour l'action, 124 000 hommes; mais, comme ses forces étaient mieux rassemblées, près de Beaumont, tandis que les Anglais et les Prussiens étaient largement dispersés en cantonnements dans le grand triangle Mons-Bruxelles-Liége, il était vraisemblable qu'il essaierait de les surprendre, de prévenir

1. Le 3e régiment des Gardes et le 4e des Highlanders avaient dans leurs rangs près de 800 miliciens (Cotton, *A voice from Waterloo*, p. 7, note).

2. Ceux-ci comprenaient un contingent de Nassau que j'ai classé à part comme allemand.

leur concentration et de les écraser en détail. Un tel plan s'accordait avec son caractère entreprenant et avec son dessein tout naturel d'ouvrir la campagne par un coup d'éclat. Ce n'est que par un coup d'audace qu'il pouvait espérer paralyser la coalition, pour donner le temps à la France de compléter ses armements contre les Allemands du Sud, les Autrichiens, les Russes, les Sardes et les Espagnols qui allaient menacer ses frontières orientales et méridionales.

En cet état de choses, il est étonnant que Wellington ait toujours soutenu que la meilleure chance de l'Empereur en 1815 était de mener une campagne défensive. Il le disait de la façon la plus nette au comte Stanhope en 1831 [1]; et, étant donné le caractère tenace du Duc, nous sommes assuré que ce fut son idée directrice pendant la campagne. L'explication s'ajuste aussi avec les détails de sa conduite; elle explique ses ordres plutôt tardifs, le 15, pour la concentration, sa présence au bal de la duchesse de Richmond à Bruxelles presque jusqu'à l'aube du 16 juin. En vérité, par suite d'une défaillance aux avant-postes près de Mons, il n'avait été informé que très tardivement des heureuses attaques françaises sur les Prussiens, le 15, à et près de Charleroi; mais qu'il se soit attardé à Bruxelles, cela ne s'explique pas dans la supposition qu'il s'attendait et se préparait à repousser une offensive immédiate des Français. Dans le passage que nous venons de rappeler, il établit que, dans le cas d'une attaque française, il aurait pris position beaucoup plus à droite, c'est-à-dire près de et à l'ouest de Mons. Cela s'accorde avec une autre de ses conceptions, que Napoléon chercherait à couper les Anglais de leurs communications avec Ostende en débordant leur flanc droit, et dans cette présomption nous pouvons trouver une raison à ses actes postérieurs. Il serait excessif de reprocher au Duc d'avoir eu une idée préconçue du cours de la campagne. A quarante-six ans (il était du même âge que Napoléon, Ney et Soult) et après ses longues et heureuses campagnes, il était justifié à essayer de se faire des prévisions sur le cours de la guerre. Mais on peut se demander s'il prit assez de précautions le 14 et 15 juin pour

1. Stanhope, *Conversations with the Duke of Wellington*, p. 15.

s'assurer des renseignements aussi hâtifs que possible, capables de modifier ces prévisions.

Il est à peu près certain que Blücher et Wellington furent surpris par la soudaine attaque de Napoléon sur le front des alliés auprès de Charleroi le 15, et, par suite de l'extrême souci où était Wellington au sujet de son flanc droit, il n'avait pas assez de troupes le long de la chaussée Charleroi-Bruxelles pour repousser l'attaque que fit l'Empereur le 16, dans la pensée de refouler les alliés sur différentes lignes de retraite. Ils ne semblent pas avoir deviné son plan, et certainement ils n'étaient pas prêts à le traverser. Par suite de l'insuffisante précision des ordres de Blücher à Bülow, cet officier ne marcha pas à l'ouest avec la rapidité nécessaire et donc ne prit pas à la bataille de Ligny la part sur laquelle Blücher avait compté. Wellington aussi fut dans une situation critique; à cause de l'absence de nouvelles de la part des Prussiens, et à cause de la négligence de Dornberg, l'officier qui commandait les avant-postes des alliés autour de Mons, aucun renseignement précis n'arriva du front au quartier général avant la tombée de la nuit le 15 juin. Le Duc resta donc ignorant des détails de l'avance française, et ses ordres de 10 heures du soir prescrivirent aux divisions Alten, Cook, Clinton et Colville de marcher en avant respectivement sur Nivelles, Braine-le-Comte et Enghien, c'est-à-dire le long de la route conduisant vers Mons et Ath, de dix à trente kilomètres environ à l'ouest du point où Napoléon tendait. Une telle confusion est naturelle au commencement d'une campagne, mais elle fut accrue par les fautes de l'état-major et par la longue distance où, de Bruxelles, Wellington se trouvait de la scène des opérations. Grâce à Constant de Rebecque, chef d'état-major du prince d'Orange, les troupes du Duc furent écartées de la route de Hal sur la position de Quatre-Bras.

Ainsi, à l'ouverture de la campagne, le Duc et Blücher étaient en grand danger d'être accablés séparément, et cela serait arrivé si des fautes tout aussi sérieuses n'avaient pas été commises du côté français. Il est inutile de les récapituler ici, sauf à remarquer qu'elles ont sauvé Wellington d'une défaite à Quatre-Bras et Blücher d'un complet désastre à Ligny. Limitant notre examen à

la conduite de Wellington, nous remarquons que, avant que ces batailles ne fussent engagées, il se rendait à cheval au moulin de Bry au-dessus du village de Saint-Amand, et y avait une courte conférence avec Gneisenau, le chef d'état-major de Blücher (celui-ci ne parlait pas le français). Il consentait à porter secours aux Prussiens dans le cas où il ne serait pas attaqué lui-même en force. C'est-à-dire que sa promesse de secours était conditionnelle, et il n'y a pas lieu de croire qu'il ait exagéré les possibilités de secours dont il se savait capable. Cette insinuation a été faite par des historiens allemands; mais elle est sans fondement. Elle était contraire à la réputation d'absolue franchise que le Duc avait toujours eue avec ses alliés dans la guerre de la péninsule et qui lui avait finalement gagné la confiance des Espagnols les plus soupçonneux; et ç'aurait été un acte de folie que de tromper les Prussiens juste au commencement d'une importante campagne. Bien plus, Müffling, l'attaché prussien au quartier général anglais, qui assistait à l'entrevue, établit que les dernières paroles du duc à Gneisenau ont été celles-ci : « Eh bien ! je viendrai pourvu que je ne sois pas attaqué moi-même. » Müffling avait antérieurement expliqué à Blücher et à Gneisenau la répugnance de Wellington à diviser les forces qu'il avait sous son commandement. Supposer que le 16 juin il était possible à Wellington de faire une marche de flanc en force au crépuscule pour assister les Prussiens, c'est ignorer complètement le combat rude et prolongé des Quatre-Bras où Wellington ne put guère que contenir Ney. L'accusation de mauvaise foi contre Wellington pour n'avoir pas soutenu ses alliés s'écroule donc absolument. Néanmoins le récit officiel prussien de la bataille de Ligny s'appuie fortement sur le secours attendu de Wellington comme aussi de Bülow. Ce dernier facteur est le seul sur lequel l'état-major prussien était en droit de compter. Mais il est clair que Gneisenau nourrissait du ressentiment contre le Duc, de quoi les résultats apparaîtront bientôt[1].

Pour le moment, c'est tard dans la nuit du 16, que l'état-major

1. Tard dans la bataille de Ligny, Gneisenau suppliait ses hommes de tenir ferme, l'armée anglaise s'approchant. S'il le dit avant d'avoir reçu de Müffling l'avis qu'elle ne pouvait pas marcher, cela n'est pas clair. Cf. von Ollech, *Feldzug von 1815*, p. 151-152. — Müffling, *Aus meinem Leben*, p. 206.

(Blücher étant pour le moment incapable de commander par suite d'une chute de cheval), décida de se retirer de Ligny, non pas vers l'est, vers la base de leurs réserves, Namur et Liége, mais au nord vers Wavre.

Cette résolution a été célébrée par les historiens allemands comme héroïque, et Wellington, dans son Rapport du 19-20 juin au roi des Pays-Bas, la donne comme « le moment décisif du siècle ». Ces remarques sont plus près de la vérité, je crois, que celle de M. Houssaye (*Waterloo*, p. 233-234) affirmant que Gneisenau ne prévit point les immenses conséquences résultant de son action. Cela est exact, à le prendre au pied de la lettre; mais, sûrement, Gneisenau prit un parti qui était à la fois naturel et héroïque : naturel, parce que la retraite vers le nord lui permettait le plus rapidement possible de rejoindre les deux ailes séparées de son armée; héroïque, parce qu'après cette jonction il était plus aisé de se retirer à l'est, derrière Namur et la Meuse, qui était plus facile à défendre que la petite rivière de la Dyle à Wavre, et que cela aussi l'eût mené plus près de ses renforts qui arrivaient d'Aix-la-Chapelle. La retraite sur Wavre impliquait aussi chez Gneisenau une plus grande confiance dans une éventuelle coopération de Wellington qu'il n'était disposé à le reconnaître.

Wellington, ayant été incapable de se procurer des nouvelles de Ligny, fut laissé dans un périlleux isolement jusqu'au commencement de l'après-midi du 17. Alors promptement et habilement il se retira sur la position du Mont-Saint-Jean, où il se prépara à combattre. Toutes les hésitations qu'il pouvait avoir sur ce point disparurent vers 3 heures du matin, le 18 juin, quand il (ou plutôt Müffling) reçut une lettre de Blücher, de Wavre, en réponse à son appel pour le rejoindre. Le commandant en chef prussien répondait qu'il viendrait avec trois corps, celui de Bülow partant de très bonne heure, et les deux autres suivant aussitôt qu'ils auraient pris le repos dont ils avaient besoin. Il y avait donc là une offre définie de secours pour un corps (qui n'avait pas combattu à Ligny), et une offre conditionnelle de deux autres corps. En fait, l'arrivée de Bülow et de toutes ses munitions de réserve avait mis les Prussiens dans une très forte position, et ils croyaient

que les forces françaises détachées à leur poursuite n'étaient que de 15 000 hommes; en réalité elles étaient de 33 319 hommes. Comme l'Empereur, avec d'importantes forces, était devant Wellington, il convenait que les Prussiens fissent tout le possible pour secourir leur allié, et il se tenait sur ses positions seulement d'après l'accord établi que ce secours arriverait. La critique de Napoléon à Sainte-Hélène, que Wellington n'aurait pas dû risquer une bataille à Waterloo, est assurément aisée à comprendre [1]; mais elle ne tient pas compte de l'offre du secours prussien de bonne heure dans la matinée. Clausewitz accorde que six à huit heures étaient un temps bien suffisant pour la marche de Wavre à Mont-Saint-Jean, ce qui implique l'arrivée du corps de tête au moins vers midi. Le témoignage apporté par sir Augustus Frazer, par le colonel Freemantle et par d'autres, montre que Wellington attendait l'arrivée de Bülow même plus tôt [2].

Ici assurément, nous trouvons la raison de la conduite du Duc le 18 juin. A part cette considération, les dispositions qu'il prit pour la bataille prêtent à la critique sur plusieurs points. Il est généralement admis qu'il fit trop peu attention à la défense de Papelotte et de Smohain devant son aile gauche, qui fut laissée dangereusement en l'air. Même l'importante position de la Haie-Sainte ne fut pas fortifiée comme elle aurait pu l'être, et sa défense fut confiée à un détachement relativement faible de la Légion Germanique du Roi. Il apparaît aussi que quelques-uns des instruments nécessaires pour fortifier la place et ses dépendances furent enlevés pour permettre la même besogne à Hougoumont. Ce château et ses dépendances, ouvrage avancé de l'aile droite de Wellington, furent soigneusement retranchés, fortement tenus, et jouèrent un rôle heureux dans la défense. Sans doute ils étaient de grande importance pour commander les approches de la droite de Wellington et la chaussée de Nivelles. Mais l'attention

1. Napoléon, *Correspondance*, XXXI, p. 211.

2. Cf. mon ouvrage *Napoleonic Studies*, p. 286-289. — H. Kelly, *The battle of Wavre and Grouchy's Retreat*, p. 103-106. Le corps de Ziethen, le dernier qui quitta Wavre, ne partit pas avant 2 heures de l'après-midi, mais, quoique ayant détaché trois bataillons et trois escadrons pour aider à contenir Grouchy, le corps atteignit Ohain peu après 6 heures.

exceptionnelle donnée à ce côté de sa ligne montre à la fois la confiance du Duc dans la proche arrivée des Prussiens et sa préoccupation nerveuse au sujet de la possibilité d'un mouvement de Napoléon pour le couper d'Ostende et de Gand. Comme Louis XVIII était à Gand, quelque nervosité sur ce point était naturelle.

Cela me semble aussi le plus raisonnable moyen d'expliquer pourquoi Wellington posta à Hal la division du général Colville, 7 212 Anglo-Hanovriens et un plus grand nombre des meilleures troupes Belgo-Hollandaises sous le prince Frédéric d'Orange[1].

Au sujet de ce détachement, il a été critiqué par Clausewitz, Kennedy et d'autres autorités militaires. Il n'est pas aisé de répondre à leurs observations critiques. On aurait pu s'attendre que Colville eût reçu des ordres pour agir selon les circonstances; c'est-à-dire si de bonne heure le 18 il constatait qu'aucune troupe française ne s'avançait le long de la route Mons-Hal, en ce cas il devrait marcher avec tout son monde vers Mont-Saint-Jean. On peut assurer qu'en pareil cas, Napoléon aurait agi ainsi, selon sa maxime bien connue : « Quand vous voulez livrer une bataille, rassemblez toutes vos forces; n'en négligez aucune : un bataillon quelquefois décide d'une journée. » Et encore : « Les principes de César ont été les mêmes que ceux d'Alexandre et d'Annibal, tenir ses forces réunies, n'être vulnérable sur aucun point[2]. » Ce n'est que très rarement que Wellington négligea cette règle salutaire.

1. L. Navez, *Les Belges à Waterloo*, p. 42. Wellington en 1845 donna l'explication suivante du mystère de Hal au comte d'Ellesmere (*Personal Reminiscences of the Duke of Wellington*, p. 104-105), que « il pensait que Napoléon aurait dû manœuvrer, après son succès de Ligny, dans cette direction (Hal), pour entraîner le Duc loin de ses communications avec Blücher. Pour ce dessein, il aurait marché de Quatre-Bras, non sur Genappes, mais par la route de Nivelles le long de laquelle nos gens avaient marché de notre droite le 15. Le prince Frédéric (des Pays-Bas) eut donc assez de forces pour tenir Hal jusqu'à ce que le Duc pût marcher à son secours de Waterloo. » Le comte ajoute ce propos que, tant que Wellington n'eut pas reçu l'offre de secours de Blücher, il résolut de garder la position de Hal!

Ces impressions du Duc ne s'accordent pas avec l'habitude où était Napoléon de poursuivre sans répit un ennemi battu et de garder le contact avec les forces de poursuite. Il était contraire au plan de l'Empereur de partager ses forces aussi largement qu'il l'aurait fait par une marche vers Hal pendant que les troupes de poursuite se seraient répandues le long des routes sur Wavre ou sur Namur. Donc je me demande si Wellington a bien avoué à Ellesmere la raison réelle qui lui a fait laisser sans les employer 17 000 hommes à Hal. Il est assez curieux qu'à une distance seulement de 12 kilomètres, ils n'aient pas entendu le bruit du canon à Waterloo.

2. Napoléon, *Correspondance*, 353, XXXII, 210. Pour quelques remarques peu convaincantes sur la question de Hal, voir sir William Frazer, *Words on Wellington*, p. 240-245.

Le cas de Hal est le plus extraordinaire de sa carrière, et probablement il peut être expliqué par son anxiété au sujet de Louis XVIII et par sa confiance dans la prompte arrivée des Prussiens. Ces raisons cependant n'expliquent pas qu'il n'ait pas envoyé à Colville les ordres conditionnels que nous avons dits; mais il faut se rappeler qu'il était très autoritaire, exigeant l'obéissance aveugle et immédiate; il ne condescendait pas souvent à expliquer un ordre. Ce n'est qu'à Hill, Beresford, Graham et Craufurd qu'il daignait expliquer les ordres qu'il leur envoyait[1]. A cette prévention du Duc nous pouvons attribuer le fait qu'il n'ait pas agi de manière à permettre à Colville de juger s'il devait défendre la route de Hal ou marcher sur Mont-Saint-Jean. Dans le dernier cas il serait arrivé de bonne heure dans l'après-midi, prenant l'aile gauche de Napoléon autour d'Hougoumont *en flagrant délit*, avec des résultats désastreux pour l'Empereur. L'arrivée des forces de Blücher sur l'autre flanc aurait été devancée et la victoire aurait été due presque entièrement à Wellington.

La force de la position à Mont-Saint-Jean a été généralement admise. A Sainte-Hélène, Napoléon l'a critiquée comme dangereuse, en avant de la forêt de Soignes qu'il prenait pour une jungle épaisse ne permettant aucune retraite[2]. Mais sir Augustus Frazer, le 18 juin 1815 (3 heures du matin) la décrivait ainsi : « Quatre *pavés* passent à travers. Le bois est découvert et praticable à l'infanterie et à la cavalerie. Les arbres sont hauts, les routes et tout le bois très sombres et excepté dans la partie pavée de la route le sol est très boueux. » Ainsi encore Sir William Frazer la présentait comme « une forteresse naturelle : le duc y pouvait assurément tenir jusqu'à l'arrivée des Prussiens qui était sûre, tôt ou tard ». La position aussi avait l'immense avantage que le terrain descendait du plateau du Mont-Saint-Jean vers la ferme et le hameau du même nom, ce que le dernier écrivain appelle « une

1. Prof. Oman, *Wellington's Army*, p. 46.
2. Napoléon, *Correspondance*, XXXIII, 212-213. Il y dit même que Wellington ayant choisi une mauvaise position, fut obligé d'y rester jusqu'à la fin de la journée à tout prix (!).

forteresse[1] ». Ce flanc incliné protégeait la seconde ligne et les réserves anglaises contre le feu de l'artillerie française et permettait au Duc d'amener secrètement des renforts aux points successivement menacés. Ce fut cette particularité du terrain, non remarquée par Napoléon[2], qui permit à une force défensive inférieure en nombre et en solidité de tenir contre des attaques d'une extraordinaire violence. Le seul défaut des dispositions prises par le Duc fut qu'il posta la brigade hollando-belge de Bylandt au front de la masse du centre gauche sur la pente exposée au sud, presque parallèle à la Haie-Sainte. Après avoir souffert cruellement du feu français, elle ne put tenir contre les attaques des colonnes d'Erlon, elle fut brisée et se retira en désordre; il n'y a aucun reproche à faire à ces troupes qui s'étaient trouvées dans une position très exposée; et leurs compatriotes ont tout naturellement accusé Wellington de les y avoir placées pour attirer le feu de l'ennemi[3].

Dans les limites de cet article, il est impossible de suivre tout au long la manière dont Wellington conduisit la bataille. Sauf les fautes notées ci-dessus (dont la gravité a été exactement accentuée), il mena la bataille avec autant d'habileté que d'intrépidité, et ses fautes elles-mêmes résultent probablement de sa croyance que les Prussiens arriveraient de bonne heure, prendraient les Français sur le flanc ou en arrière et finiraient la bataille. Napoléon regardait la bataille comme gagnée d'avance et il la dirigea sans beaucoup de soin. L'avance du corps d'Erlon en colonnes serrées était de nature à donner à l'infanterie anglaise l'occasion de tirer avec le plus d'effet, tandis qu'au moment critique du déploiement en ligne, la cavalerie anglaise « Union Brigade », chargea avec une efficacité décisive et ruina l'espoir que l'Empereur avait eu d'une victoire prompte. Un officier anglais, comparant cette tactique avec celle de la Péninsule, disait : « Les Français avancèrent selon la vieille mode, et nous les refoulâmes selon la vieille mode. » Sur

1. Sir Augustus Frazer, *Letters during the Peninsular and Waterloo campaign*, p. 544. Sir William Frazer, *Hic et ubique*, p. 83.

2. Napoléon, *Correspondance*, XXXI, p. 187.

3. Cf. les opinions citées par L. Navez, *op. cit.*, p. 101-104. Je ne partage pas son sentiment que Wellington sacrifiait *systématiquement* les troupes étrangères, quoique je craigne que ce reproche ne soit fondé en ce cas particulier.

l'autre aile les soigneuses dispositions prises par Wellington pour la défense d'Hougoumont furent tout à fait heureuses. Ici encore l'Empereur joua le jeu du Duc en permettant que ce qui n'était d'abord qu'une diversion se développât en une formidable et persistante attaque qui retint environ la moitié du corps de Reille.

On en peut dire autant des attaques prématurées poussées par la cavalerie française, de quatre heures à six heures après-midi, sur le centre droit anglais. Elles se suivirent automatiquement presque sur le même tracé; elles furent reçues d'abord par la mitraille de l'artillerie de Wellington, puis par la fusillade des épais carrés rangés *en échiquier* le long de la crête, et par les salves de la seconde ligne établie en bas de l'autre pente. Après avoir subi de lourdes pertes, elles furent chargées par des escadrons que le Duc put pousser de manière à assurer leur déconfiture. L'emploi de la splendide cavalerie française, sans un soutien nécessaire d'infanterie, ruina les hommes et ne fit que peu ou point d'effet sur la solidité des carrés des Alliés. Le jugement des lieutenants de Wellington était que si Napoléon avait envoyé de l'infanterie pour soutenir la cavalerie, il aurait gagné la journée. Le principal danger couru par Wellington se plaça au moment et après la prise de la Haie-Sainte, qui eut lieu vers six heures et demie. L'infanterie de Ney s'élança alors sur la colline avec de l'artillerie légère qui donna vigoureusement sur le centre allié. Ce ne fut qu'avec de grandes difficultés que le Duc trouva assez d'hommes pour boucher les brèches. A un officier qui lui demandait des renforts, il fit l'historique réponse : « Tenir jusqu'au dernier homme! » La tranquille résolution de cette réponse fait contraste avec la vive réplique de Napoléon à une semblable requête de Ney qui lui demandait d'autres troupes : « Où voulez-vous que j'en prenne? Voulez-vous que j'en fasse[1]? »

Une même ferme résolution trempa les âmes de Wellington et de ses subordonnés, quand vers 7 heures et demie ils virent les bonnets à poil de la garde impériale s'avancer jusqu'à la colline pour l'attaque finale. Le Duc se porta à cheval à l'endroit menacé.

1. Houssaye, *Waterloo*, p. 382.

Le seul signe de nervosité qu'il manifesta, ce fut d'ouvrir et de refermer son télescope, mais ses ordres furent absolument calmes. Il ordonna aux Gardes de Maitland et aux régiments décimés de Halkett de se coucher pour échapper à la terrible canonnade, et ce fut seulement lorsque les Français furent au haut de la pente qu'il donna l'ordre de se lever et de tirer. L'honneur d'avoir repoussé la seconde section de la Garde Impériale appartient plus spécialement au colonel Colborne, du 52e régiment (Oxfordshire), qui la tourna pour jeter sur ses flancs de mortelles décharges, puis la chargea et la mit en désordre. Le Duc alors donna ses ordres pour l'avance finale et encouragea la brigade Adams à marcher et à repousser la garde obliquement vers la pente opposée. Alors, au bon moment, il ordonna aux brigades de cavalerie de Vivian et de Vandeleur de charger les masses flottantes et déjà en retraite sur le centre français, et, de l'aveu de Napoléon lui-même, ce fut cette avance de la cavalerie du Duc qui rendit irréparable la déroute des Français[1]. Cet aveu doit être noté, car Napoléon était bien placé pour voir ce qui causait la *débâcle*, et il l'attribua plus à ce que nous venons de dire qu'à l'avance à l'est du corps prussien de Ziethen, que les historiens allemands considèrent comme l'événement décisif de la journée. On peut admettre cependant que l'avance de Ziethen et la prise de Plancenoit par Bülow, à la nuit, complétèrent la ruine de l'armée française. Ainsi se justifiait la confiance que Wellington et Blücher avaient eue l'un dans l'autre. Grâce à l'énergie de Blücher et à la négligence de Grouchy, les Français furent pris entre les deux armées et écrasés.

Le calme et l'indomptable résolution de Wellington furent les principales causes déterminantes de la victoire. Le long délai de l'arrivée des Prussiens, leur extrême circonspection à commencer l'assaut de Plancenoit où ils n'apportaient pas un secours direct à l'aile gauche de Wellington durement pressée, la lenteur et les hésitations de l'avance finale de Ziethen[2], justifieraient au point

1. Napoléon, *Correspondance*, XXXI, p. 198, qui constitue une variante avec son affirmation, p. 213, que le Duc ne se servit pas bien de sa cavalerie pendant la bataille. Elle fut employée avec grand effet contre d'Erlon, contre la cavalerie française elle-même, et d'une façon décisive à la tombée de la nuit.

2. Pour la cause de cette lenteur, voir mes *Napoleonic Studies*, p. 296-298.

de vue technique la retraite de Wellington à l'abri de la forêt de Soignes. Il décida de « tenir jusqu'au dernier homme », et ainsi il donna le temps aux mouvements prussiens de développer leur plein effet. Son énergie pleine de ressources, en face de tous les assauts d'un ennemi supérieur, mérite les plus grands éloges, selon ces mots de sir Augustus Frazer : « Froid et indifférent, oui, apparemment insouciant au commencement des batailles, quand vient le moment des difficultés, l'intelligence jaillit des yeux de cet homme admirable, et il grandit, supérieur à tout ce qui peut être imaginé[1]. »

Cela s'applique parfaitement à la façon dont le Duc conduisit la bataille de Waterloo. Le fait d'avoir laissé 17 000 hommes à Hal sans ordres, celui d'avoir placé la brigade hollando-belge de Bylandt dans une situation dangereusement exposée, et d'avoir quelque peu négligé la défense préliminaire de la Haie-Sainte, sont sujets à la critique ; ces fautes peuvent être expliquées par sa conviction curieusement tenace que Napoléon opérerait de façon à le couper de la mer. C'est-à-dire qu'il ne réussit pas à deviner le plan stratégique essentiel de son grand adversaire, quoique ce plan nous semble maintenant assez évident d'après les seuls mouvements des 16 et 17 juin. Le plan de Napoléon était naturellement de refouler les alliés sur des lignes divergentes de retraite, à partir du sommet du triangle qui marquait leur effectif point de jonction. En fait, Wellington vint très près du désastre pour n'avoir pas saisi les intentions de Napoléon. Mais il répara ses erreurs initiales par la magnifique ténacité et par l'habileté tactique qu'il déploya à Waterloo. Cette bataille est un chef-d'œuvre d'opération défensive, tandis que pour les Français on peut dire que leur défaite fut due à l'excessive présomption de Napoléon et aux bévues de ses lieutenants.

J. Holland Rose.

1. Sir A. Frazer, *op. cit.*, p. 550.

L'ANTICLÉRICALISME SOUS LE SECOND EMPIRE

La guerre entre le catholicisme et la libre pensée n'a jamais complètement cessé en France depuis le milieu du XVIIIe siècle; après des accalmies, elle a toujours pris une ardeur nouvelle aux époques où une alliance étroite conclue entre l'État et l'Église faisait apparaître celle-ci comme recherchant l'appui du bras séculier. Une alliance de ce genre exista de 1851 à 1859 et souleva une opposition vigoureuse. Or c'était le moment où les sciences philologiques d'un côté, les sciences naturelles de l'autre prenaient un magnifique essor; les conclusions qu'elles présentaient parurent aller à l'encontre des dogmes chrétiens, et surtout l'esprit scientifique favorisa la négation du surnaturel et du miracle. Comme il fallait s'y attendre, l'anticléricalisme politique et l'irréligion philosophique ou scientifique se donnèrent un mutuel appui. C'est ce mouvement d'idées que je veux retracer dans ses traits principaux.

I

L'alliance de l'Église avec Napoléon III est bien connue : préparée par l'adhésion des chefs catholiques à la candidature présidentielle de Louis Bonaparte, affirmée par l'expédition de Rome et la loi Falloux, elle se manifesta surtout depuis le 2 décembre. Montalembert et Louis Veuillot firent l'apologie du coup d'État; les évêques approuvèrent la conduite du Prince-Président, quelques-uns, comme Dupanloup et Pie, avec une certaine réserve, la plupart, comme Parisis et Salinis, avec un véritable enthousiasme. *L'Univers* (7 janvier 1852) cita ce mot de Pie IX sur le 2 décembre :

« Le ciel vient d'acquitter la dette de l'Église envers la France. » L'Empire apparut pendant quelques années comme un gouvernement catholique. Les fêtes religieuses devinrent de grandes cérémonies officielles, où l'on célébrait à la fois la religion et l'empereur; telles furent les fêtes d'Amiens en 1853, organisées par Salinis à l'arrivée des reliques de sainte Theudosie. Les évêques et les curés obtenaient de larges subventions pour leurs œuvres, pour leurs églises; quelques prélats bien vus aux Tuileries, comme le cardinal Mathieu à Besançon, étaient vraiment rois dans leurs diocèses. Les tribunaux correctionnels frappaient les livres irréligieux; *La France mystique* d'Erdan, par exemple, fut supprimée, les exemplaires non vendus furent mis au pilon (1855). Le tribunal de commerce de la Seine donna gain de cause à un libraire qui avait retiré de la circulation un livre d'histoire religieuse condamné par l'Index; les catholiques purent affirmer triomphalement que la juridiction de l'Index était reconnue désormais en France[1].

Cette alliance ne ressemblait pourtant pas à l'union du trône et de l'autel sous la Restauration. Il y avait affinité naturelle entre les Bourbons et le clergé catholique; les rois de droit divin et les prélats étaient unis par une intimité confiante; Louis XVIII lui-même, ce prince d'une foi médiocre, se considérait comme le protecteur-né de la religion. Les évêques, presque tous gallicans, voyaient dans le roi, au moins autant que dans le pape, un chef respecté. Sous l'Empire, les choses ont changé. Comme la Constitution de 1852 invoque en termes exprès les principes de 1789, le souverain ne peut plus apparaître au clergé comme son chef naturel; et ce clergé, qui vient de montrer sa puissance aux élections de 1849 et au plébisciste de 1851, se sent assez fort pour ne pas donner son concours sans conditions. L'esprit ultramontain, qui grandit chaque jour, amène les évêques et les prêtres à regarder vers Rome plutôt que vers Paris. Napoléon III, par son passé, par ses opinions, ne laisse pas d'inspirer aux catholiques une certaine défiance. Dans son entourage, ils trouvent aussi des personnages suspects; ils savent bien qu'un Morny, un Persigny,

1. *Annales de philosophie chrétienne*, 1852, t. XLV, p. 234.

ne sont pas des leurs. Les magistrats gallicans, Rouland et bientôt Dupin, signalent au maître les progrès de l'ultramontanisme. Fortoul oblige les universitaires à s'humilier devant les évêques, mais il sauve l'enseignement secondaire laïque et modifie bientôt quelques articles de la loi de 1850. Toutefois ces nuages n'apparaissent pas aux regards du public : le souverain qui protège les moines latins contre la Russie, qui défend les missionnaires en Chine et en Cochinchine, semble s'être donné le rôle de chevalier de l'Église. L'année 1858 marque l'apogée de l'alliance : elle commence par l'attentat d'Orsini, qui provoque une répression nouvelle des partis de gauche, et qui paraît brouiller définitivement l'empereur avec les ennemis du Saint-Siège; puis l'empereur et l'impératrice font le voyage triomphal de Bretagne et célèbrent la fête du 15 août à Notre-Dame d'Auray; l'évêque de Rennes salue Napoléon III, « de tous les monarques français depuis saint Louis, le plus dévoué à l'Église et à son œuvre de civilisation et de progrès ». Cette même année les tribunaux condamnent à la prison, pour atteintes à la morale religieuse, Proudhon, l'auteur de *La Justice*, et Vacherot, l'auteur de *La Démocratie*.

C'est pendant ces années de compression que se développa une hostilité profonde contre le clergé catholique. Elle était vive surtout chez les républicains : se souvenant de l'adhésion de l'Église à la République en 1848, ils l'accusaient maintenant de perfidie et de servilité. Les proscrits de Londres, divisés par de nombreuses querelles, ne se retrouvaient unis que pour flétrir l'épiscopat[1]. Les républicains de l'intérieur souffraient du « gouvernement des curés ». Proudhon écrivait à un ami en 1855 : « La tyrannie des prêtres est pire aujourd'hui qu'en 1815-1825; leur plan avoué est de tuer la science, d'étouffer toute liberté et toute lumière. Aussi la colère grandit avec leur pouvoir...[2] » Sans être républicains, beaucoup d'esprits libres se plaignaient aussi. Les instituteurs, déjà matés en 1850 et 1851, étaient trop asservis aux curés pour oser parler; mais les lettres de Taine, de Sarcey, nous montrent combien de professeurs avaient à souffrir de la surveil-

1. Martin Nadaud, *Mémoires*, p. 370.
2. *Correspondance*, VI, p. 110,

lance du clergé, combien quittaient l'enseignement pour devenir libres. Des hommes attachés au catholicisme s'indignaient aussi : gallicans résolus comme Bordas-Demoulin et Huet, catholiques revenus de leur sympathie pour le 2 décembre, comme Montalembert, dénonçaient la servilité des évêques. Tocqueville écrivait à un ami sa « douleur », son « désespoir » devant le spectacle offert par l'alliance des évêques avec le despotisme[1].

A ce développement de l'anticléricalisme nul n'a pas plus contribué que Louis Veuillot. C'était pour lui un plaisir et un besoin d'exposer la doctrine catholique avec toutes ses rigueurs, toutes ses exigences, de condamner toutes les atténuations apportées par les modérés. Il s'amusait, par exemple, à montrer combien on devait regretter que Luther n'ait pas été brûlé : comme Luther et ses complices ont détaché de l'Église 40 millions d'hommes, cela fait depuis le XVIe siècle douze générations, c'est-à-dire 480 millions d'hommes qui ont été damnés grâce à lui. Imitant la manière de Veuillot sans avoir son talent, tous les rédacteurs de l'*Univers* multipliaient les affirmations faites pour choquer les hommes du XIXe siècle. Inutile que nous fassions un choix parmi leurs articles; Montalembert s'est chargé de ce travail[2]. D'après eux, l'édit de Nantes fut un chef-d'œuvre d'iniquité et d'imprévoyance; la Révocation fut digne d'éloges, y compris les dragonnades; le duc d'Albe a sauvé l'indépendance de la foi de la Belgique; la Révolution ne mérite qu'anathèmes. D'après eux aussi, la liberté politique est inutile et nuisible; la liberté de la presse doit être supprimée, sauf exception pour *L'Univers*, car « nous sommes un journal qui se confesse »; la seule liberté légitime, et qui doit demeurer complète, est celle de l'Église.

L'Univers devint très précieux pour tous les adversaires du catholicisme; il leur offrit une mine d'arguments inépuisable. Quand un journal libéral, redoutant les rigueurs du pouvoir, manquait de sujets à traiter, il pouvait toujours se rabattre sur une polémique avec *L'Univers*. Les adversaires catholiques de Veuillot voyaient le danger : Albert de Broglie montra comment

1. *Œuvres et correspondance inédites*, II, p. 228.
2. V. Lecanuet, *Montalembert*, III, p. 88 et suiv.

le journal catholique et les polémistes irréligieux s'accordaient pour affirmer l'opposition entre la raison et la foi, l'intolérance nécessaire de l'Église, l'incompatibilité entre son existence et celle de la société issue de 1789[1]. Et plus tard un journal matérialiste et athée célébra joyeusement la franchise de Veuillot : « Celui-là, au moins, a le courage de ses opinions... Pas d'infamie, de bassesse, pas de massacre ou d'auto-da-fé qu'il ne revendique ou ne glorifie. Ah! comme il nous envoie promener le Dieu de paix et de miséricorde! Et comme il a raison[2]! »

L'année 1858, qui vit l'alliance la plus intime entre l'Église et l'Empire, vit aussi les plus éclatants défis jetés par le catholicisme intransigeant à l'opinion libérale; c'est l'année du miracle de Lourdes et de l'affaire Mortara. Tandis que le miracle de la Salette en 1846 avait eu peu d'écho à Paris, celui de Lourdes fut aussitôt raconté, glorifié par *L'Univers*, soulevant l'enthousiasme des uns et l'incrédulité railleuse des autres. Beaucoup plus importante fut l'affaire Mortara, qui émut pendant quelques semaines l'Europe entière. Une servante chrétienne, domestique dans une famille juive de Bologne, avait fait baptiser secrètement un enfant de cette famille qui se trouvait en danger de mort; l'enfant guérit et fut élevé par ses parents dans leur religion; le gouvernement pontifical, prévenu qu'il avait été baptisé, l'enleva de force aux parents. Cette violation des droits de la famille fut flétrie par les journaux de toutes nuances; un prêtre gallican, l'abbé Delacouture, affirma que le droit naturel exigeait la restitution de l'enfant à son père. Mais le pape, qui demeurait inflexible, rencontra l'approbation de *L'Univers*. Dom Guéranger avertit les catholiques libéraux qu'il fallait rompre avec le *naturalisme* : « Ou le Pape a bien fait, dit-il, et alors le surnaturel l'emporte en dépit des idées modernes; ou ils jugeront que le Pape a mal fait, et ils se séparent du christianisme, dont le Pontife n'a fait qu'appliquer les principes les plus vulgaires[3]. »

Survint la guerre d'Italie en 1859, suivie du soulèvement de la

1. *Correspondant*, janvier 1856.
2. Regnard dans la *Libre Pensée*, 20 janvier 1867.
3. *Univers*, 24 octobre 1858.

Romagne et de l'invasion du territoire pontifical. Désormais Napoléon III jusqu'à sa chute laisse dominer sa politique extérieure par la question romaine, se rapprochant tour à tour du pape et du roi d'Italie. Cette question domina aussi la politique intérieure : le gouvernement impérial, voyant se former un parti catholique exigeant, actif et bruyant, essaya tantôt de le gagner par des concessions, tantôt de retrouver à gauche, par des réformes libérales, les partisans qu'il perdait à droite. Ces oscillations permirent à la presse de traiter plus librement les questions religieuses. C'est alors qu'on donne au mot « clérical » un sens nouveau. Jusque-là c'était un adjectif, indiquant ce qui se rapporte au clergé; tout au plus parlait-on en 1848 du parti clérical. Maintenant c'est un substantif, employé en mauvaise part. L'évêque de Poitiers disait dans une homélie de 1863 : « Après tant d'autres appellations outrageuses à l'égard des hommes de foi, des hommes de bien, la suprême injure aujourd'hui, c'est de les qualifier du nom de *cléricaux*[1]. » Sainte-Beuve emploiera le même terme en 1868 devant le Sénat, malgré l'interruption du cardinal Donnet qui s'écrie : « Pourquoi donc, deux fois à cette tribune, ce mot de *cléricaux?* » Le mot *cléricalisme*, beaucoup plus rare, ne deviendra d'un usage courant qu'après 1870. Parmi les adversaires du cléricalisme, les uns, par un sentiment sincère ou par une tactique opportune, le distinguent du catholicisme; les autres ne séparent pas dans leurs attaques l'Église elle-même et le parti qui revendique le soin de la défendre.

II

Sous l'Empire autoritaire il y eut déjà divers périodiques anticléricaux. Parmi eux figuraient quelques revues de caractère philosophique, très graves, peu lues, qui ne reculaient pas devant les conclusions absolues, et qui succombèrent l'une après l'autre sous les coups des tribunaux ou des ministres. *L'Avenir*, fondé en 1855 par Eugène Pelletan avec la collaboration de Vacherot et

1. *Œuvres*, V, p. 8.

de Jules Barni, fut supprimé au bout d'un an; la *Revue philosophique et religieuse*, ouverte par Charles Lemonnier, un saint-simonien hérétique, à tous les philosophes d'esprit libre, disparut après l'attentat d'Orsini; le gouvernement supprima en même temps un recueil plus connu, d'inspiration républicaine, la *Revue de Paris*.

La grande presse politique était plus prudente, mais aussi plus ménagée, l'Empire ayant laissé un journal à chaque parti. L'organe qui traita les questions religieuses avec le plus de soin et de franchise fut *La Presse*. Émile de Girardin qui l'avait fondée, qui la dirigeait ouvertement ou dans la coulisse, abandonna ces questions à ses deux collaborateurs Alphonse Peyrat et Guéroult. Tous les deux les connaissaient bien : Peyrat était versé dans les études théologiques, il possédait l'histoire de l'Église et put renseigner abondamment ses lecteurs sur le dogme de l'Immaculée Conception, proclamé par Pie IX en 1854. Il discutait souvent avec les écrivains catholiques, leur reprochant surtout de recourir à la force :

Comment! disait-il à l'évêque de Poitiers, vous avez l'énergique appui de la puissance temporelle, une large part au budget, des richesses considérables, des journaux pour répandre vos moindres paroles, pour attaquer vos adversaires, pour les outrager, pour les dénoncer; vous avez le confessionnal, par où vous descendez dans les consciences; la chaire, où vous battez le rappel et où vous parlez sans contradicteurs, une milice de prêtres et de laïques, milice nombreuse, disciplinée et fanatique; vous ne remplissez pas l'Empire comme au temps de Tertullien, mais vous l'enveloppez de votre influence, et, dans cette situation privilégiée entre toutes, vous avez peur de la philosophie, qui ne demande contre vous que la liberté[1]!

Guéroult, d'abord catholique fervent, s'était ensuite converti au saint-simonisme et, comme je l'ai dit ici même, il demeura jusqu'à la mort le plus fidèle des disciples d'Enfantin[2]. Il pensait comme son maître que la religion domine toujours la politique, le gouvernement et l'état social d'un peuple se transformant quand

1. Peyrat, *Histoire et religion*, 1858, p. 123.
2. Voir dans la *Revue* de mai-juin 1913, *Les Saint-Simoniens sous Napoléon III.*

ses croyances viennent à changer. Il s'efforça d'inculquer cette vérité aux lecteurs de *La Presse*. Le catholicisme, disait-il en 1857, a seul la parole : « Seul il écrit, seul il dogmatise, et la défaillance de la philosophie éclectique l'a laissé, sans contestation, maître du champ de bataille [1]. » Voilà qui doit décider les esprits libres à étudier franchement le problème religieux. « Nous invitons la France à profiter du calme profond que la politique lui laisse, des loisirs que lui ménage l'apaisement de la fièvre industrielle, pour s'interroger elle-même, pour faire son examen de conscience, l'inventaire de son bilan intellectuel [2]. » Guéroult se plaint que les publicistes libéraux favorisent la paresse d'esprit des contemporains par le respect hypocrite avec lequel ils abordent la question religieuse. L'affaire Mortara montre qu'il y a là un danger; *L'Univers* a justifié le pape avec une logique inattaquable pour qui accepte les principes du moyen âge; on ne peut lui répondre qu'en invoquant les principes sur lesquels reposent les sociétés modernes.

C'est au *Siècle* surtout que l'écrivain saint-simonien reprochait le manque de franchise. Et pourtant le *Siècle* fut depuis le début de l'Empire l'organe officiel de l'anticléricalisme. Un coreligionnaire de Guéroult, Louis Jourdan, y traitait volontiers les questions religieuses, mais il devait compter avec la prudence de son directeur Havin. Celui-ci avait les sentiments d'un bourgeois libéral de 1830, l'horreur du parti prêtre, avec une vague sympathie pour un catholicisme très gallican, très conciliant, soumis à l'État; c'était aussi un Normand habile, qui sut pendant quinze ans satisfaire les républicains sans se brouiller avec l'Empire. Laissant de côté les discussions de principes, il préféra reprendre, avec plus de mesure, la polémique du *Constitutionnel* sous Charles X, dénoncer les abus de pouvoir commis par les prêtres dans n'importe quel pays d'Europe, relever les hyperboles de *L'Univers* ou de tel publiciste ultramontain. C'était ce qui pouvait le mieux convenir aux lecteurs de 1855, dégoûtés de l'idéologie ; aussi la

1. Guéroult, *Études de politique et de philosophie religieuse*, 1863 (recueil d'articles de *La Presse*).
2. *Études*, p. 239.

polémique du *Siècle* exaspérait-elle Louis Veuillot, qui essaya de faire frapper son adversaire par le gouvernement [1].

Si la bourgeoisie républicaine lisait *Le Siècle*, les lettrés et les libéraux orléanistes préféraient le *Journal des Débats*. Celui-ci traitait le problème religieux avec un singulier mélange de modération respectueuse et de franchise presque téméraire. On retrouvait dans ces contradictions le caractère de son directeur Sacy, chrétien sincère, janséniste de vieille souche, et prêt à recevoir les articles les plus audacieux de Renan pourvu que l'élégance de la forme sauvât les hardiesses de la pensée. « Le vieux janséniste, a dit Renan, s'apercevait bien de mes hérésies ; quand je lui lisais un article, je le voyais sourire à chaque phrase câline ou respectueuse [2]. » Un des rédacteurs, un brillant universitaire, Hippolyte Rigault, parlait des choses religieuses en catholique libéral, plus libéral que catholique, ennemi de tous les extrêmes : « Les honnêtes gens, écrivait-il, qui ne veulent entrer ni dans l'église de *L'Univers* ni dans le temple de la déesse Raison, ne savent plus où se mettre à genoux, pour prier Dieu à leur manière sans être inquiétés [3]. » Un autre collaborateur, Edouard Laboulaye, s'exprimait, sinon en catholique, du moins en chrétien, lorsqu'il exposait avec une sincérité émue la grandeur et les bienfaits de la morale évangélique; disciple de Bunsen et de Channing, il conseillait d'abandonner la voie d'autorité, de lire l'Évangile pour essayer de revenir à la foi par la raison. En même temps il combattait les prétentions cléricales, critiquait le nouveau dogme de l'Immaculée Conception, et flétrissait « le triste spectacle de ces Églises qui se jettent dans les bras de l'État, pour qu'il fasse à leur profit la police des consciences [4] ». Renan vantait la grandeur du sentiment religieux, mais niait le miracle avec une conviction sereine qui n'admettait pas de réplique. Ces grands journaux, abordant souvent les questions religieuses quand la politique offrait trop de dangers, lus avec plus d'attention que ceux d'aujourd'hui par des lecteurs moins pressés, enlevaient beaucoup

1. Veuillot, *Mélanges*, I, 22 décembre 1854.
2. *L'Avenir de la science*, préface.
3. *Œuvres complètes*, II, p. 303.
4. Laboulaye, *La Liberté religieuse*, 1858.

d'adhérents à l'Église dans ces années où l'alliance avec le gouvernement impérial semblait lui assurer l'avenir.

De nouveaux journaux parurent à partir de 1859. Cette année même Guéroult fonda *L'Opinion Nationale*, protégée par le prince Napoléon, organe des bonapartistes de gauche, qui se trouvaient d'accord avec les républicains sur la question romaine. Guéroult donna toujours à celle-ci une place d'honneur, mais ouvrit également son journal à des discussions de principes autrement approfondies que celles du *Siècle*. Le critique littéraire de *L'Opinion Nationale*, Jules Levallois, défendait la cause du « christianisme progressif », inspiré par l'Évangile, mais dépouillé peu à peu du dogme et du miracle ; le chroniqueur scientifique, Victor Meunier, insistait sur les démentis donnés par la science à « l'esprit mythologique » ; Léon Richer, dans ses *Lettres d'un libre penseur à un curé de campagne*, présentait un des réquisitoires les plus complets qui aient été dressés contre le cléricalisme. La fondation de *L'Opinion Nationale* fut suivie en 1861 par celle du *Temps*. Nefftzer, après avoir fait ses études théologiques à la Faculté protestante de Strasbourg, était venu à *La Presse*, comme Guéroult et Peyrat, travailler sous les ordres de Girardin. Séparé du protestantisme orthodoxe, lui aussi adoptait la conception du christianisme progressif; le sentiment religieux, selon lui, est nécessaire à l'homme et répond à un objet réel et surnaturel, mais ce sentiment se modifie avec les idées morales et scientifiques de l'humanité. Nefftzer ouvrit *Le Temps* à Edmond Scherer, ancien pasteur qui avait perdu complètement la foi; ce Renan protestant, qui fut un grand critique littéraire, exposait franchement les motifs de ne plus croire, tout en montrant la beauté de la foi religieuse et en demandant avec inquiétude par quoi elle serait remplacée. Enfin Peyrat fonda *L'Avenir national*, qui fut moins lu, mais qui poursuivit avec plus d'énergie que tous ses confrères la laïcisation complète de la société civile. Notons-le en passant, presque tous les grands journalistes libéraux, Guéroult, Nefftzer, Peyrat, Scherer, Renan, avaient fait de la théologie une étude spéciale et approfondie qui leur permettait d'opposer aux défenseurs de l'Église une compétence redoutable.

III

Considérons maintenant, hors de la presse périodique, les penseurs qui avaient de l'action sur la jeunesse pensante et la bourgeoisie instruite. Plusieurs parmi eux appartenaient à la vieille génération; le catholicisme comptait là des amis, Guizot et Cousin, et des ennemis, Quinet et Michelet. Plus Guizot avançait en âge, plus sa sympathie augmentait pour cette grande « école de respect » qu'est l'Église; mais le défenseur de l'orthodoxie protestante apparaissait aux catholiques intransigeants comme un allié dangereux. Cousin dominait toujours les lycées par la philosophie qu'y enseignaient ses élèves; et cette philosophie, même réduite à la « logique » par Fortoul, demeurait un sujet d'inquiétude pour le clergé. Cousin d'ailleurs conservait, dans la disgrâce comme au pouvoir, le rêve de toute sa vie, l'espoir d'établir une entente, sinon cordiale, du moins courtoise, entre la philosophie et la religion. Pareille entente n'est possible que si l'on jette un voile sur les contradictions trop évidentes : voilà pourquoi, à chaque édition nouvelle de ses livres, il corrigeait, retranchait, adoucissait. En même temps il négociait avec Rome, offrant des concessions, refusant une soumission; Pie IX, plus indulgent que les hommes de *L'Univers*, finit par décider l'ajournement indéfini de la sentence que préparait l'Index; le philosophe reconnaissant vint s'asseoir à côté de l'archevêque de Paris au pied de la chaire de Notre-Dame pendant les conférences du Père Hyacinthe. Mais ses compromis, sa politique trop prudente ruinèrent son autorité sur la jeunesse, qui lut avec plaisir les sarcasmes de Taine ou le jugement poli et sévère de Renan.

Ce ne sont point les petites habiletés ni les réticences qu'on a pu reprocher à Michelet, pas plus qu'à Edgar Quinet. Les auteurs des célèbres leçons du Collège de France n'avaient rien perdu sous l'Empire de leur ancienne ardeur militante. Quinet surtout, persuadé comme Guéroult que la politique est toujours dominée par la religion, consacra ses efforts à combattre l'Église qui rendait la liberté impossible. Si l'Italie jusqu'à 1859 n'a pas pu faire son

unité, c'est parce que la papauté l'a frappée de mort politique; si la Hollande s'est affranchie de l'Espagne au XVIe siècle, c'est parce qu'elle a changé de religion. Quinet, pour vaincre le catholicisme en France, conseille à ses amis de l'attaquer seul, d'unir contre lui toutes les confessions, tous les groupes religieux, toutes les écoles philosophiques. De plus, quand l'Empire sera tombé, le gouvernement nouveau devra fermer les églises, car jamais une religion n'a disparu sans l'intervention du pouvoir [1].

Michelet, quoique moins absorbé par la lutte religieuse, menait dans les derniers volumes de son *Histoire de France* la campagne contre l'Église et contre l'ancien régime tout entier. En 1861 parut la septième édition de son livre célèbre, *Le Prêtre, la femme et la famille*; une préface très violente montrait toutes ses craintes confirmées par des faits récents, par les procès scandaleux qui remplissaient la *Gazette des Tribunaux*. Puis il publia *La Sorcière* (qui fut saisie), vigoureux tableau des maux qui attristèrent ce moyen âge autrefois chanté par lui; l'ardent écrivain racontait les procès de sorcellerie et montrait toutes les inventions, toutes les découvertes condamnées par l'Église, car « ces nouveautés, toutes, ont été Satan; nul progrès qui ne fût son crime ». Michelet en France, Quinet proscrit, puis exilé volontaire depuis 1859, apparaissaient à la jeunesse comme deux patriarches, le premier plus connu, plus aimé que le second. Mais parmi les grands romantiques, le vrai maître pour la nouvelle génération demeurait Victor Hugo; bien rares étaient les récalcitrants, comme le jeune Waldeck-Rousseau, qui échappaient à la domination du poète de Guernesey. On rapportait de l'étranger en cachette un exemplaire des *Châtiments*; des amis en copiaient des tirades, faisaient circuler ces copies manuscrites; c'est ainsi que pénétraient partout les imprécations vengeresses contre Napoléon III et aussi contre le clergé qui avait approuvé le 2 décembre et chanté le *Te Deum*.

La philosophie proprement dite, plus que la poésie ou l'histoire, était appelée à prendre position en face de l'Église. L'éclectisme fut rajeuni par Jules Simon, un Victor Cousin plus moderne, moins

1. Voir *Lettre sur la situation religieuse et morale de l'Europe* et *La Révolution religieuse au XIXe siècle* (*Œuvres complètes*, XI).

solennel, et de plus un républicain. Jules Simon n'est pas catholique; son idéal est la religion naturelle; mais comme son maître, il respecte le catholicisme et admire la morale chrétienne. Très sincèrement il sépare « une religion dont l'amour est le principe, et un parti qui ne respire que la haine ». C'est contre ce parti que sont dirigées les conférences faites par Jules Simon en Belgique sur la liberté de conscience [1]. Un autre disciple de Cousin, Charles de Rémusat, défendait avec talent dans la *Revue des Deux Mondes* la cause de la liberté religieuse et des principes de 1789. C'est un modéré, qui aime louer les catholiques tolérants, les Maret ou les Gratry; mais il avoue que son école a trop souvent cru pouvoir concilier les inconciliables. « Elèves des modestes sages de l'Ecosse, dit-il, nous sommes tous enclins à faire trop peu de compte des difficultés et à passer par-dessus certaines contradictions que la pratique peut tolérer, mais non la science [2]. » Ajoutons que cet adversaire de la philosophie du XVIIIe siècle rend hommage à la valeur morale des individus formés par cette philosophie; la loyauté de Rémusat l'affranchit de ce lourd pédantisme d'école qui prétend juger les hommes d'après leurs opinions plutôt que d'après leurs actes.

Ancien disciple de Cousin, Vacherot s'était complètement séparé de lui. Après avoir indiqué, dans son livre de *La Démocratie*, qu'une morale laïque devait remplacer la morale catholique, il consacra un ouvrage pénétrant et hardi au problème religieux. Celui-ci, dit-il, doit être étudié par la psychologie, car le sentiment religieux compte parmi les plus importants de l'âme humaine; c'est un sentiment noble et bienfaisant, mais qui ne doit pas nous faire illusion sur la valeur objective des religions. Elles sont condamnées à disparaître, car elles représentent un état transitoire de l'esprit humain. La décadence a déjà commencé dans notre pays. Sans doute l'aristocratie de la naissance et de la fortune est redevenue catholique, mais l'aristocratie de l'intelligence ne l'est plus, et les savants les plus croyants conservent leur indépendance scientifique. La bourgeoisie lettrée parle de la religion avec un

1. J. Simon, *La Liberté de conscience*, 1857.
2. Rémusat, *Philosophie religieuse*, 1864, p. 174.

juste respect, mais s'éloigne d'elle; la bourgeoisie non lettrée, qui est si nombreuse, conserve son paisible voltairianisme : « Il faut voir avec quelle simplicité de logique, avec quelle tranquillité de conscience, ces classes tranchent les questions que l'érudition, la critique, la philosophie de nos historiens et de nos savants ont tant de peine à dénouer [1]. »

Bien plus que Vacherot, trois penseurs allaient devenir pour la jeune génération des guides et des maîtres : c'étaient Renan, Taine et Littré. L'influence des deux premiers va grandissant peu à peu de 1860 à 1870; leurs idées sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'en parler. Quant à Littré, son rôle fut considérable vers la fin de l'Empire. C'est lui qui fit connaître à la France la philosophie d'Auguste Comte; or Littré, disciple hérétique, reniait le *Système de politique positive*, où les conservateurs et les catholiques ont puisé de nos jours de nombreux arguments; le Comte qu'il rendait populaire, celui du *Cours de philosophie positive*, condamnait sans rémission la théologie et la métaphysique. Littré s'imposait à l'estime de tous par sa noblesse morale : il plut à la jeunesse par la sérénité de ses négations. Écoutons-le parler du miracle :

Quelque recherche qu'on ait faite, jamais un miracle ne s'est produit là où il pouvait être observé et constaté. Jamais, dans les amphithéâtres d'anatomie et sous les yeux des médecins, un mort ne s'est relevé et ne leur a montré, par sa seule apparition, que la vie ne tient pas à cette intégrité des organes qui, d'après leurs recherches, fait le nœud de toute existence animale, et qu'elle peut encore se manifester avec un cerveau détruit, un poumon incapable de respirer, un cœur inhabile à battre... Jamais, dans les espaces intercosmiques, aux yeux des astronomes, la terre ne s'est arrêtée dans sa révolution diurne, ni le soleil n'a reculé vers son lever, ni l'ombre du cadran n'a manqué de suivre l'astre dont elle marque les pas... Ainsi a parlé l'expérience perpétuelle [2].

La philosophie offrait pourtant moins de dangers pour la foi chrétienne qu'une autre étude, nouvellement introduite en France, la critique biblique. Les progrès qu'elle faisait en Allemagne

1. *La Religion*, p. 411.
2. Littré, préface de la traduction de la *Vie de Jésus* de Strauss, 2e édit.

demeurèrent à peu près inconnus dans notre pays jusqu'en 1848 : ils n'attirèrent l'attention ni des croyants, malgré l'avertissement qu'Edgar Quinet leur adressa, ni des incroyants, bien que Littré eût traduit la *Vie de Jésus* de Strauss. Il y avait cependant une ville française, Strasbourg, qui servait d'intermédiaire entre les deux pays séparés par le Rhin : un grand travailleur, Édouard Reuss, professeur à la Faculté de théologie protestante, y fit connaître les résultats de la critique scripturaire. Ses disciples tirèrent de ces recherches philologiques et historiques des conclusions actuelles, dans la *Revue de théologie et de philosophie chrétienne* fondée en 1850, et couramment appelée la *Revue de Strasbourg*. Deux Alsaciens protestants, qui avaient rompu avec l'orthodoxie, voulurent faire connaître au public parisien et français le travail accompli par la critique : Charles Dolfus et Nefftzer (qui n'avait pas encore fondé *Le Temps*) publièrent la *Revue germanique* depuis 1858. Nefftzer y donna le résumé des ouvrages publiés par Baur et l'école de Tubingue sur le quatrième Évangile et sur les origines du christianisme. Un professeur de la Faculté de théologie de Montauban, Michel Nicolas, étudia les recherches poursuivies sur la composition du *Pentateuque;* Alfred Maury, Albert Réville y traitèrent également avec une complète liberté d'esprit les questions d'histoire religieuse. Ce recueil un peu austère disparut au bout de quelques années, mais non sans avoir attiré l'attention d'un public restreint sur des problèmes qu'il ne soupçonnait pas auparavant.

Au contraire, la *Vie de Jésus* par Renan atteignit toute la classe lettrée. C'est que le savant, chez Renan, était doublé d'un artiste; il voulut non seulement faire connaître les travaux de la critique, mais reconstituer la Vie de Jésus en en faisant une vie humaine; cette résurrection de l'existence d'un prophète, il sut l'accomplir en grand écrivain. Le livre eut pour les lecteurs français l'intérêt d'une œuvre scientifique et le charme d'un roman; de là vint son énorme retentissement. Les catholiques insistèrent sur la part qu'il faisait à l'hypothèse; les libres penseurs, tout en regrettant parfois qu'il eût trop volontiers suppléé aux lacunes des documents, le félicitèrent d'avoir enfin donné une histoire humaine de Jésus.

L'impossibilité et le néant essentiel du miracle, écrivait Ernest Havet, l'indéfectibilité des lois naturelles, la nature toujours pareille à elle-même dans le monde moral aussi bien que dans le monde physique, la naissance du christianisme et l'apparition de Jésus purs phénomènes historiques, magnifiques phénomènes, à la bonne heure, mais phénomènes comme les autres, et dont l'étude doit se faire suivant les mêmes procédés que toute autre étude, voilà le fond solide sur lequel le livre est bâti [1].

De nouvelles sciences philologiques acquéraient ainsi droit de cité en France. Les nouvelles découvertes des sciences naturelles s'imposèrent à la même époque à l'attention des esprits cultivés. L'année 1859 vit le triomphe de Boucher de Perthes. Cet homme de génie menait depuis longtemps une vie obscure dans sa paisible résidence d'Abbeville, où il s'était voué de bonne heure aux études préhistoriques; en 1838 il avait présenté aux savants les premières haches diluviennes trouvées par lui; vingt ans il dut lutter contre l'incrédulité, le dédain, surtout le silence. En 1859 enfin plusieurs géologues anglais vinrent à Abbeville, contrôlèrent ses affirmations sur les silex découverts dans les carrières voisines, et se déclarèrent convaincus; la même année Gaudry présentait à l'Académie des Sciences un rapport qui donnait raison à l'obstiné chercheur. Boucher de Perthes n'était pas encore satisfait : après les instruments, il lui fallait trouver les restes de l'homme préhistorique. La découverte faite en 1863 au Moulin-Quignon confirma encore une fois ses hypothèses. Que devenait dès lors la date de la création précisée par les théologiens, 4 963 ou 4 004 avant J.-C.? Chrétiens et libres penseurs discutèrent ardemment sur les conclusions qui devaient être tirées de cette nouvelle science, l'archéologie préhistorique. L'anthropologie, avec ses hypothèses sur l'origine simienne de l'homme, offrait aux adversaires de la Genèse de nouveaux arguments.

La France apprit alors aussi à connaître les théories de Darwin. La traductrice qui présenta au public français *L'Origine des espèces* était une Bretonne savante et passionnée, Clémence Royer, qui avait rompu avec sa famille catholique, et déployait un zèle

1. *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1863.

d'apôtre contre le christianisme. Sa traduction de l'œuvre du grave et paisible savant anglais fut précédée d'une préface où elle déclarait la guerre aux croyances dominantes.

Oui, disait-elle en débutant, je crois à la révélation, mais à une révélation permanente de l'homme à lui-même et par lui-même, à une révélation rationnelle qui n'est que la résultante des progrès de la science et de la conscience contemporaines, à une révélation toujours partielle et relative qui s'effectue par l'acquisition de vérités nouvelles et plus encore par l'élimination d'anciennes erreurs.

Présentée par une telle interprète, la théorie de Darwin rencontra une vive opposition chez les théologiens. Les théologiens catholiques français, il est vrai, en furent moins émus que les théologiens protestants anglais habitués à relire la Bible; quelques prêtres essayèrent pourtant de mettre au point l'apologétique religieuse en tenant compte des découvertes nouvelles.

Le monde savant, leur disait dédaigneusement Vacherot, « laisse en souriant la théologie accommoder ses dogmes et ses textes aux faits et aux théories de la physique, de l'astronomie ou de l'histoire naturelle, parce que cette innocente opération conserve intactes les vérités de la science[1]. »

IV

Parmi les adversaires de l'Église, la génération de 1848 n'avait guère compté que des déistes, persuadés que la société ne pourrait subsister sans la croyance à Dieu et à l'immortalité de l'âme. Ce sont des déistes également qui forment sous l'Empire la majorité des groupes anticléricaux. Le déisme chrétien, qui détruisait les vieilles Églises en conservant les dogmes, trouva de nombreuses recrues chez les protestants libéraux, dont l'activité fut continuelle sous l'Empire : si les modérés, comme les deux Athanase Coquerel, croyaient encore à la divinité de Jésus-Christ, les radicaux, dont le rôle devait être si grand plus tard, les Félix Pécaut et les Ferdinand Buisson, ne conservaient de l'Évangile

1. *La Religion*, p. 410.

que sa morale et présentaient Jésus comme un modèle humain à l'imitation des hommes. Le déisme non chrétien, laissant l'Évangile de côté, prêchait la religion naturelle, telle que le XVIIIe siècle l'avait formulée, telle que Jules Simon la recommandait aux méditations des philosophes; on parla d'organiser des sociétés destinées à préparer les églises où cette religion trouverait ses cadres. Patrice Larroque, un philosophe universitaire, présenta dans sa *Rénovation religieuse* (1859) l'exposé complet de la religion que devait adopter la société des « déistes rationalistes ». Henri Carle, héritier des théophilanthropes, fonda en 1865 une revue qui s'appela d'abord *L'Alliance religieuse universelle*, puis *La Libre Conscience*, et qui devait reparaître encore après 1870; au lieu d'imposer comme Larroque un symbole à ses adhérents, il voulait grouper ensemble les libéraux du catholicisme, du protestantisme, du judaïsme, aussi bien que les déistes vivant à l'écart des anciennes églises.

Mais ce déisme paraissait encore trop chrétien à toute une partie de la jeunesse. Les jeunes républicains surtout apportaient l'intransigeance de leur âge en philosophie comme en politique. La conciliation politique avec l'Église, à la façon de Cousin, les indignait; la conciliation théologique, à la façon de Jean Reynaud, leur faisait hausser les épaules. Intéressés par les travaux de Renan ou de Littré, passionnés pour les découvertes nouvelles de la science, admirant les noms des philosophes étrangers que l'on commençait à connaître en France, les noms d'un Stuart Mill ou d'un Buchner, ils éprouvaient une compassion dédaigneuse pour la religiosité des républicains de la vieille génération, des Jules Favre et des Eugène Pelletan. D'ailleurs ils avaient dans cette vieille génération choisi deux maîtres, Proudhon et Blanqui, et tous les deux étaient des prédicateurs d'athéisme. Proudhon après le 2 décembre était demeuré pendant quelques années le seul grand théoricien de la démocratie et du socialisme en France. Son œuvre maîtresse, *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, fut le livre de chevet de nombreux républicains, modérés comme Gambetta ou révolutionnaires comme Longuet. Or l'auteur y met sans cesse aux prises les principes de 1789 avec le dogme chrétien :

qu'il s'agisse de la condition des personnes ou de la propriété des biens, de l'idée de l'État ou du régime du travail, partout la contradiction apparaît complète, la conciliation impossible : « Chrétien ou républicain, voilà le dilemme ». Il est vrai que Proudhon plus tard opposa ses idées fédéralistes aux partisans de l'unité italienne et, à ce propos, loua l'appui donné par la France au pape. Mais ces déclarations, qu'on invoque aujourd'hui pour imaginer un Proudhon catholique, passèrent alors pour de simples boutades, comme il y en a tant chez un polémiste habitué à contredire les autres et à se contredire lui-même. Le vrai Proudhon fut pour la jeunesse l'auteur de *La Justice*.

Blanqui agissait par la parole beaucoup plus que par la plume. Un des nombreux séjours qu'il fit en prison, celui qui pendant quatre ans (1861-65) le tint enfermé à Sainte-Pélagie, puis à l'hôpital Necker, fut très important pour l'inflence de ses idées ; il conquit alors dans la jeunesse des Écoles de nombreux adeptes, disciples entièrement obéissants comme Tridon et Villeneuve, ou disciples assez libres comme Ranc et Georges Clemenceau. Blanqui, de même que Proudhon, n'admettait sur la question religieuse ni compromis, ni transaction. Ses jeunes amis, unis avec d'autres républicains, fondèrent plusieurs journaux soi-disant littéraires, qui attaquaient la religion, qui effleuraient la politique, jusqu'au jour où une condamnation les obligeait à disparaître; c'est l'histoire du *Travail*, de *La Rive gauche*, de *La Jeune France*, du *Mouvement*, d'autres encore. Un des ces journaux, *Candide*, paru pendant quelques mois de 1865, eut Blanqui pour collaborateur.

« Guerre au surnaturel! C'est l'ennemi », disait-il en commençant[1]. Même esprit dans une revue fondée en 1866, *La Libre Pensée*, recueil intéressant, qui reçut une lettre d'encouragement de Taine. Grands admirateurs des matérialistes du XVIIIe siècle, de d'Holbach surtout, les jeunes écrivains méprisent le déisme; l'un d'eux, Regnard, met en garde les libres esprits contre le « charlatan de Kœnigsberg »[2]. Leur passion pour les sciences ethnographiques les amène à formuler une théorie curieuse, qu'on peut nommer

1. *Candide*, 3 mai 1865.
2. *Libre Pensée*, 2 février 1867.

l'antisémitisme antichrétien. Jésus était un Juif, un Sémite; or les Sémites sont une race inférieure, vouée de tout temps aux superstitions les plus basses; donc il est naturel que les religions produites par eux soient barbares et oppressives, tandis que les Aryens, race vraiment apte à la civilisation, nous ont donné les légendes si belles du polythéisme grec.

Quel fut, dans la diffusion des idées antireligieuses, le rôle de la franc-maçonnerie? Au début de l'Empire il fut médiocre. La franc-maçonnerie du Grand-Orient, la plus importante en France, demeura paralysée jusqu'en 1863 par des querelles intestines. Menacée de ruine au lendemain du 2 décembre, elle avait calmé les défiances du pouvoir en élisant grand maître Lucien Murat. Mais celui-ci prétendit imposer une censure préalable aux écrits maçonniques et vota au Sénat en faveur du pouvoir temporel du pape; aussi, lorsque arriva le moment de la réélection (1861), ses adversaires lui opposèrent-ils le prince Napoléon. Le gouvernement intervint, ajourna le vote, puis en janvier 1862 l'Empereur nomma directement grand maître le maréchal Magnan. Ce dernier acquit une certaine popularité par ses mesures bienveillantes, mais les francs-maçons tenaient à recouvrer le droit d'élection; ils l'obtinrent en 1864, et la situation redevint normale. C'est alors, entre 1864 et 1868, que les jeunes gens passionnés pour les questions politiques et sociales, ne pouvant faire de réunions sans êtres menacés par la police, entrèrent dans la franc-maçonnerie qui jouissait au moins de la tolérance gouvernementale. Une nouvelle encyclique de Pie IX contre la franc-maçonnerie (1865) la rendit plus populaire que jamais parmi les ennemis de l'Église. Beaucoup de ces nouveaux venus entendaient la rendre plus active, plus hardie qu'autrefois. Si le grand maître, le général Mellinet, avait la confiance de Napoléon III, les républicains dominaient dans plusieurs loges. Toutefois les innovations proposées portèrent sur une question philosophique. La Constitution du Grand-Orient renfermait un hommage au Grand Architecte de l'Univers; on proposa la suppression de cette formule, qui excluait les athées. *Le Monde maçonnique*, fondé en 1858 par deux républicains, Louis Ulbach et François Favre, entama la campagne. Il y a, disait-il,

parmi les francs-maçons des déistes, qui sont les plus nombreux, mais aussi des panthéistes et quelques athées; supprimons une affirmation qui est une cause de discorde.

Le surnaturel et l'hypothétique étant réservés et abandonnés aux inspirations de la conscience individuelle, nous reviendrons naturellement à l'objet spécial de nos études et de nos recherches : tout ce qui est démontrable et humain. L'intolérance et la discorde chassées de leur dernier refuge, notre association pratiquera enfin, dans toute son étendue, cette liberté religieuse si souvent proclamée, et si fréquemment violée par ceux-là mêmes qui s'inscrivent au nombre de ses plus zélés défenseurs[1].

Le véritable chef de ce mouvement quasi révolutionnaire fut Massol. Fils d'un vieux républicain, il avait figuré à Ménilmontant parmi les fidèles du saint-simonisme, puis il avait collaboré en 1848 aux journaux de Proudhon; assez médiocre comme écrivain ou comme orateur, il excellait à gagner des adeptes par la causerie, par le prosélytisme individuel. Dès 1863 il avait remporté un notable succès à l'assemblée annuelle du Grand-Orient : le Grand Maître proposait qu'on demandât la reconnaissance d'utilité publique; Massol montra que l'association perdrait sa liberté, son caractère fédératif, et se réduirait au rôle « d'une banale société de secours mutuels »; la proposition fut écartée. Massol se fit surtout l'apôtre de la « morale indépendante » : les conceptions métaphysiques et religieuses, disait-il, séparent les hommes, tandis que la morale naturelle rencontre l'adhésion de tous; il faut donc la séparer de ces théories incertaines et contradictoires. Voilà pourquoi Massol soutint chaudement le parti qui voulait faire disparaître l'hommage obligatoire au Grand Architecte de l'Univers. Mais il rencontra des résistances très vives : ses adversaires disaient que la franc-maçonnerie a toujours affirmé la croyance à Dieu ainsi qu'à l'immortalité de l'âme, et que les athées n'y ont pas leur place. Ils obtinrent gain de cause : l'assemblée du Grand-Orient conserva la formule traditionnelle. Ces débats avaient du moins stimulé, réveillé la franc-maçonnerie. Le rite écossais

1. *Monde maçonnique*, novembre 1864.

renfermait aussi des loges très actives : citons, par exemple, la loge 133 qui eut Brisson pour vénérable, Floquet pour orateur, Gambetta et Ferry parmi ses membres.

Massol fut dédommagé de son échec par l'importance que prit le recueil fondé sous sa direction en 1865, *La Morale indépendante*. La loi morale, disait-il, repose sur un fait avéré, indéniable : c'est que l'homme est un être libre et responsable, ou du moins qu'il se conçoit ainsi; voilà l'origine du droit et du devoir qui n'est que le droit reconnu en autrui. Massol, son fidèle disciple Brisson, et ses collaborateurs, parmi lesquels un des principaux fut Renouvier, développèrent cette idée sous toutes ses faces. Ils trouvèrent d'illustres contradicteurs : d'un côté, des prédicateurs comme le Père Hyacinthe, des écrivains comme Guizot, des philosophes comme Caro, qui défendaient contre eux le christianisme; de l'autre côté des saint-simoniens comme Guéroult, des déistes comme Larroque, affirmant la nécessité d'une idée religieuse nouvelle pour servir de base à la morale. La revue de Massol tint tête à ces adversaires et, soutenue par de chaudes sympathies, subsista jusqu'en 1870. Elle contribua beaucoup à développer la pratique des enterrements civils, en citant avec éloge les faits de ce genre, très peu nombreux encore en France, qui lui étaient signalés par ses lecteurs.

L'éloignement d'un nombre croissant de Français pour la vieille religion explique les progrès d'une idée tenue jusque-là pour chimérique : il s'agit de la séparation de l'Église et de l'État. La théorie de la séparation avait été formulée en 1830 par les libéraux du *Globe* et par la Société de la Morale chrétienne, pour laquelle Vinet composa son remarquable mémoire; reprise après 1830 par Lamennais au nom des catholiques, l'idée fut condamnée par Grégoire XVI. Tous ces projets avaient eu fort peu d'écho, de même que les adjurations d'Edgar Quinet en 1850. Sous l'Empire, ce furent les libéraux du *Journal des Débats* qui reprirent la question. Laboulaye, grand admirateur de la liberté politique des États-Unis, vanta également leur liberté religieuse; chrétien à la façon de Channing, il montra que cette liberté fortifiait la religion en Amérique, tandis que la protection de l'État favorisait l'indifférence

et l'hypocrisie en Europe. « Si l'habitude ne nous aveuglait, disait-il, si nous avions le cœur chrétien, que penserions-nous d'un État qui protège également quatre croyances contraires, et qui prêche d'exemple l'indifférence religieuse en favorisant à la fois l'erreur et la vérité[1]? » Le plus brillant écrivain du parti libéral, Prévost-Paradol, montra que la séparation serait le régime nécessaire de l'avenir[2]. Ils rencontrèrent au début quelques rares adhésions chez les protestants, rationalistes comme les fondateurs de la *Revue germanique* ou croyants sincères comme E. de Pressensé. Mais après 1860 le nombre des partisans de la séparation grandit sans cesse. Rien n'y contribua plus que la publication du *Syllabus*. La condamnation des principes de 1789 et des idées modernes par le pape suggéra un instant à presque tous les grands journaux de gauche cette idée qu'on serait amené à séparer l'Église de l'État; ce n'était pas seulement un semeur d'utopies comme Girardin qui le disait; Scherer dans *Le Temps*, surtout Peyrat dans *L'Avenir national* présentèrent la séparation comme possible et prochainement réalisable. Les philosophes tels que Massol et Vacherot purent invoquer bientôt la conversion d'un homme politique notable, de Jules Simon. Celui-ci pendant longtemps, bien que le principe de la séparation lui parût équitable, avait affirmé ses préférences pour le maintien du Concordat; il craignait qu'un nouveau régime donnât trop de force au parti clérical. Mais ensuite il changea d'avis; son discours du 3 décembre 1867 devant le Corps Législatif examina et réfuta les objections soulevées par cette réforme audacieuse. Chose étrange, c'est peut-être chez les républicains révolutionnaires que la séparation soulevait le moins d'enthousiasme. Si Gambetta la réclamait dans le programme de Belleville en 1869, Blanqui n'y voyait qu'un moyen de sauver le clergé au lendemain d'une révolution populaire victorieuse. Mais le vieux conspirateur vit son opinion rejetée par quelques-uns de ses plus fidèles amis; la séparation de l'Église et de l'État devint un article du programme républicain d'extrême gauche.

1. *La Liberté religieuse*, préface, p. IX.
2. Voir son introduction au *Protestantisme en France*, de Samuel Vincent (1860).

V

On a souvent constaté que l'Église de France ne sut pas opposer de discussion sérieuse aux raisonnements scientifiques invoqués par ses adversaires pendant le second Empire. Un prêtre au courant de la science allemande, le futur cardinal Meignan, avertit vainement le clergé des objections redoutables amassées par la critique biblique; il dut bientôt garder le silence. Les adeptes de Darwin ou de Littré ne trouvaient personne dans le clergé pour examiner leurs théories avec compétence; « Des savants, que voulez-vous que j'en fasse? », disait le cardinal de Bonald. C'est que l'épiscopat croyait avoir mieux à répondre quand on l'attaquait. Sans religion, disait-il, point de morale; détruisez l'Église qui a créé la nation française, et le lien social disparaîtra. Voilà ce que répétaient les apologistes avec une vigueur et une conviction que rien n'ébranlait; les deux plus illustres parmi les évêques militants, Pie et Dupanloup, séparés par de nombreuses divergences, étaient d'accord sur ce point. Cet argument semblait si fort qu'il inquiétait des penseurs détachés de la religion : Renan, Scherer demandèrent plus d'une fois ce qui resterait à une société privée de ses croyances. Mais d'autres philosophes estimèrent que le péril était chimérique. Prenant l'offensive, ils accusèrent d'immoralité cette Église qui se proclamait seule dépositaire de la morale : non contents de rappeler, comme tant d'autres, l'Inquisition, la Saint-Barthélemy et la casuistique des Jésuites, ils étudièrent les préceptes moraux des Écritures. Patrice Larroque publia son *Examen critique des doctrines de la religion chrétienne* (1859); cet ouvrage très sérieux, fruit de longues études, est un réquisitoire formidable contre l'Ancien et le Nouveau Testament. Sans se laisser attendrir comme Renan par le charme naïf des vieux récits, Larroque signale partout des légendes ridicules ou immorales. Pour n'en citer qu'un exemple, que signifie l'éloge d'Abraham qui livre sa femme à Pharaon pour en tirer de l'argent, et qui veut sacrifier son fils à un ordre arbitraire de son dieu? — Un autre philosophe, Boutteville, qui ressemblait à Larroque par l'austé-

rité de sa vie, s'attaqua non seulement à l'Écriture, mais aux bulles des papes et aux traités des théologiens : partout il vit la morale catholique en opposition avec la morale naturelle, l'Église amnistiant tous les vices et glorifiant tous les crimes dès que sa puissance doit en profiter[1].

Mais existe-t-il une morale laïque prête à remplacer la morale chrétienne? Oui, répondent la plupart des écrivains rationalistes : c'est la morale de la justice. A la charité chrétienne, qui engendre le despotisme des bienfaiteurs et l'esclavage des pauvres, doit succéder la justice, fondée sur le respect de la personne humaine. Proudhon expose cette morale de la justice avec l'enthousiasme d'un apôtre. Blanqui voit en elle le salut des hommes, car elle leur présente un idéal réalisable, au lieu de l'idéal chimérique de la perfection chrétienne[2]. Si Massol et ses amis préconisent la morale indépendante, c'est qu'elle a dans la justice une base inébranlable. Enfin le plus remarquable théoricien de cette école, Renouvier, présenta dans son œuvre maîtresse, en 1869, le tableau complet d'une morale laïque fondée sur la justice. Cette morale, nettement individualiste, ne reconnaît de droit qu'aux personnes; ces personnes sont libres, et les rapports entre elles ont le respect du droit pour règle. La morale de l'amour engendre le caprice et la tyrannie, comme on le vit au moyen âge; la morale de la justice est nécessaire et suffisante pour assurer le sort de l'humanité.

Si le règne de la justice nous semble insuffisant pour le bonheur des hommes, c'est que nous sommes malheureusement privés de ce spectacle que la terre n'a jamais contemplé. Jamais les hommes n'ont pu se rendre compte, et même de bien loin, de ce qui arriverait dans un monde où chacun ferait son devoir, je dis seulement à peu près, et en supposant qu'il ne le ferait que par devoir, tous sentiments exclus, si c'est possible[3].

Mais comment réaliser cet idéal tant que le peuple demeurait ignorant ou soumis à la direction des prêtres et des moines? A la démocratie moderne il fallait des écoles laïques. Edgar Quinet

1. Boutteville, *La morale de l'Église et la morale naturelle*, 1866.
2. *Candide*, 3 mai 1865.
3. *Science de la morale*, I, p. 165.

l'avait dit le premier en 1850. A la fin de l'Empire l'école laïque devint un des principaux soucis, une des plus fréquentes revendications des champions de la libre pensée. Ils avaient un ami dans le gouvernement : quand Duruy proclama la nécessité de l'instruction primaire gratuite et obligatoire, il obtint les éloges de républicains tels qu'Hippolyte Carnot et Jules Simon, tandis que ses collègues le désavouèrent. Si le ministre de Napoléon III ne pouvait pas réclamer l'école laïque, il signala devant le Corps législatif les abus de la lettre d'obédience en ajoutant : le pays, avec son vieux bon sens gaulois, ne comprendra jamais « qu'avec trois aunes de drap noir ou gris un chef de communauté puisse faire un dispensé militaire ». Ce que le gouvernement ne pouvait pas réaliser, l'initiative privée tenta de le faire. Depuis 1866 un professeur républicain à la fois rationaliste et déiste, Jean Macé, consacra son activité à fonder la Ligue de l'enseignement. Il annonça d'abord simplement l'intention d'apprendre la lecture et l'écriture à tous les enfants du peuple; mais dès l'origine il rencontra des adversaires dans le clergé, des appuis chez les libres penseurs et en particulier dans les loges maçonniques. Bientôt dénoncée dans un des retentissants pamphlets de Dupanloup, la Ligue de l'Enseignement fut désormais considérée par tous comme une association anticléricale. Les hommes politiques de gauche l'encouragèrent, car ils saisissaient de mieux en mieux l'importance de l'école. Jules Ferry en avril 1870 exposait le serment qu'il s'était fait lorsqu'il fut élu député : « entre tous les problèmes j'en choisirai un auquel je consacrerai tout ce que j'ai d'intelligence, tout ce que j'ai d'âme, de cœur, de puissance physique et morale, c'est le problème de l'éducation du peuple[1] ». En attendant qu'il fût possible d'enseigner la lecture aux illettrés, on voulut fournir des ouvrages intéressants à ceux qui savaient lire. Deux collections nouvelles parurent, dont le succès fut grand : la *Bibliothèque nationale*, avec ses livres à cinq sous, fit connaître les chefs-d'œuvre des grandes littératures européennes; la *Bibliothèque utile* donna des études sur les éléments des sciences, de l'histoire, de

1. Jules Ferry, *Discours*, I, p. 287.

la philosophie, études rédigées dans un esprit libéral et rationaliste.

Quelles étaient les dispositions du peuple vis-à-vis de la religion et de la libre pensée? Il est difficile de répondre, dès qu'on veut sortir des généralités. La plupart des ouvriers, accablés par leur travail, ne songeaient pas à réfléchir sur ces questions. L'Église avait prise sur eux par ses œuvres charitables; mais les ouvriers les plus actifs étaient républicains, et presque tous les républicains en voulaient au clergé qui avait approuvé le 2 décembre. On constatait les progrès du voltairianisme dans les métiers qui laissent le temps de penser, chez les tailleurs et les cordonniers, par exemple [1]. Même état d'esprit dans les faubourgs parisiens; nous avons ici le témoignage de Corbon, ancien ouvrier devenu journaliste, ancien disciple de Buchez qui avait rompu avec l'Église. Le peuple parisien, dit-il, non content d'avoir quitté le catholicisme, est devenu anticlérical avec passion; mais il est demeuré déiste et spiritualiste, à peine effleuré par le matérialisme ou le panthéisme [2]. Les auditeurs des réunions publiques en 1868 et 69 huaient les orateurs qui osaient défendre l'idée chrétienne, et la haine du prêtre allait se manifester pendant la Commune. Quant aux paysans, les questions religieuses ne les inquiétaient guère; dociles envers le gouvernement impérial qui ne leur déplaisait pas, ils voyaient dans le desservant un personnage indispensable, imposé par la coutume et la loi comme le maire ou le préfet. Sans doute le paysan cherchait volontiers l'occasion de rire des « curés », mais il ne songeait point à s'en passer.

En somme, le catholicisme vers 1870 apparaissait toujours comme le maître de la France. Il dominait, en apparence au moins, les masses populaires, et les classes élevées se déclaraient ouvertement pour lui. Les congrégations religieuses grandissaient chaque jour, avec l'appui des châteaux et des salons; les Jésuites, pour qui le second Empire fut l'âge d'or, élevaient dans leurs collèges les fils de toutes les grandes familles. Le monde politique offrait à l'Église un concours empressé. Au Corps législatif,

1. Vacherot, *La Religion*, p. 414.
2. Corbon, *Le Secret du peuple de Paris*, 1863.

presque tous les députés manifestaient au moins de la sympathie pour le christianisme. Un voltairien comme Thiers s'y faisait, pour des raisons politiques, le défenseur du pouvoir temporel et recueillait des applaudissements enthousiastes. Le plus illustre des orateurs républicains, Jules Favre, plaisait à la majorité par ses invocations à Dieu : chez lui « le chrétien sauvait le républicain [1] ». Guéroult se fit conspuer un jour en demandant combien il y avait de députés sincèrement croyants. Au Sénat, où siégeaient les cardinaux, l'esprit était le même; si les gallicans tels que Boulard et Dupin faisaient entendre de vives récriminations contre le parti ultramontain, ils avaient toujours soin d'affirmer que c'était pour défendre les véritables intérêts de la religion. Mérimée s'effrayait de la prédominance du parti dévot, mais demeurait silencieux. Un seul homme, Sainte-Beuve, osa revendiquer devant le Sénat les droit de la libre pensée; on l'entendit un jour faire l'éloge de Renan, puis il flétrit les exigences des « cléricaux », montra le surnaturel reculant tous les jours devant la science, invita ses collègues à ne plus insulter le matérialisme, et les ministres à garder la neutralité en présence de toutes les doctrines. Mais la grave assemblée, réveillée de sa torpeur habituelle, montra une telle hostilité à l'audacieux qu'il dut renoncer à peu près complètement à la tribune. Ainsi l'Église paraissait régner sur toutes les classes. « Quelle chose microscopique, imperceptible que la libre pensée, disait un philosophe, au sein de cet océan infini des croyances religieuses [2] ! »

Néanmoins les esprits clairvoyants sentaient combien le catholicisme était menacé par l'hostilité croissante des intellectuels. La critique biblique, l'histoire, les sciences naturelles fournissaient chaque jour des arguments nouveaux qui détachaient de l'Église quelques-uns de ses défenseurs. La jeunesse des écoles avait frémi en voyant un Proudhon, un Vacherot condamnés à la prison pour leurs grands livres; elle vit ensuite Renan chassé du Collège de France, Littré arrêté au seuil de l'Académie française, les professeurs de l'École de médecine dénoncés, le doctorat refusé pour

1. Claveau, *Souvenirs politiques et parlementaires*, p. 63.
2. Vacherot, *La Religion*, 245.

une thèse que le jury avait acceptée, parce que cette thèse concluait au matérialisme; elle s'indigna contre ce clergé qui faisait sans cesse appel au pouvoir, qui savait frapper, mais ne savait pas répondre. Le grand mouvement qui emportait les catholiques vers les idées ultramontaines, qui allait assurer le triomphe des infaillibilistes au concile du Vatican, soulevait chez les modérés, chez les esprits hésitants, des répugnances insurmontables. Il détachait définitivement de l'Église des gallicans tels que Huet, des ultramontains libéraux comme le P. Hyacinthe; Montalembert se refusait à rompre, mais à la veille de sa mort il accusait publiquement les ultramontains de venir « immoler la justice et la vérité, la raison et l'histoire en holocauste à l'idole qu'ils se sont érigée au Vatican ».

Le second Empire vit donc l'échec des premiers essais faits pour concilier le catholicisme et les principes de 1789. La conciliation philosophique entre la foi et la raison avait été entreprise par Victor Cousin aussi bien que par Jean Reynaud et Pierre Leroux; la conciliation politique entre l'Église et la démocratie avait tenté Lamennais et Lacordaire, puis les républicains déistes ou religieux de 1848. L'une et l'autre aboutissaient à un désastre. L'alliance de l'Église et de l'Empire avait donné une force nouvelle à l'anticléricalisme; le progrès des sciences avait pour résultat d'éliminer la croyance à l'intervention surnaturelle de Dieu. Et pendant ce temps l'Église formulait ses doctrines avec une précision jusque-là inconnue : le « naturalisme » était une des principales erreurs condamnées par le *Syllabus*. La grande majorité de la nation française, il est vrai, savait se mouvoir avec aisance au milieu de ces contradictions; elle conservait ses liens traditionnels avec l'Église et son attachement aux principes de la Révolution. Mais des minorités intelligentes et actives repoussaient de pareils compromis et déclaraient le moment venu de choisir entre le catholicisme et la libre pensée.

GEORGES WEILL.

LE
FAMEUX RAID DU COMTE ZEPPELIN
[*Juillet 1870*]

HISTOIRE DOCUMENTAIRE D'UNE LÉGENDE

Les Français qui sont allés faire un tour en Alsace dans l'automne de 1909 ont pu y voir, aux devantures de maintes papeteries, une série de cartes postales illustrées éternisant la reconnaissance du comte Zeppelin à la frontière, en 1870. L'une d'elles — que nous avons sous les yeux, en écrivant ces lignes — représente un poste français attablé près du poteau frontière à l'instant précis où le surprend un officier allemand à cheval. La rencontre ne semble point émouvoir plus que de raison ce cavalier, qui se borne à faire un salut à l'ennemi, lequel, comme en temps ordinaire, le lui rend, à la bonne franquette. Une autre carte est censée figurer le corps de garde de Lauterbourg que bouscule, Zeppelin en tête, une troupe de Teutons montés. Personne ne court aux armes. Ces gens sont là, hypnotisés, fascinés, comme si leur sang se fût, brusquement, figé dans leurs veines. Et, comble de naïveté, le dessinateur suppose que les fusils français reposaient, à la mode de son pays, sur des supports en fer fixés devant le poste, ignorant l'universelle pratique du râtelier d'armes intérieur. Il pousse même l'ignorance jusqu'à dessiner un appui pour le *Signalhorn!* N'empêche que ces cartes, achetées par les touristes, sont allées porter aux quatre coins de l'Allemagne — et ailleurs — le souvenir du fameux raid du père de l'aviation germanique et que c'est en les contemplant que nous est venue l'idée de réintégrer la vérité dans l'Histoire, ce que prétend l'étude présente, en toute humilité.

Non que cette Histoire n'ait traité, et à maintes reprises, de cette épique chevauchée. Mais elle l'a fait d'une façon tellement fragmentaire, inexacte ou partiale, qu'il est véritablement grand temps de lui restituer ses droits imprescriptibles, en tentant enfin une

narration cohérente de l'épisode. Du côté français, aucun de ceux qui en ont entrepris le récit ne l'ont documenté aux sources. Feu N. Hardoin — plus connu sous son pseudonyme de Dick de Lonlay — le conte à sa façon au tome I de sa populaire « *histoire anecdotique* » de la guerre franco-allemande : *Français et Allemands*, dont la 1re édition est de 1886. Avant lui, M. Alfred Duquet n'avait pas été plus précis, en 1880, dans son volume sur *Frœschwiller, Châlons, Sedan,* dont la 3e édition parut en 1882 et qu'il a refait, en se corrigeant, en 1909 : *Frœschwiller, 1er juin-6 août 1870* [1]. *L'Histoire Générale de la guerre franco-allemande* du commandant Rousset, qui vit le jour en 1875 et a été rééditée en 1910, ne mentionne pas notre affaire au chap. v : *Premières opérations, Sarrebruck*, t. I, p. 139 et suiv. Même M. Ardouin-Dumazet, dans son *Voyage en France. Les Provinces perdues, II, Basse-Alsace* (Paris, 1907), p. 351-352 : *Schirlenhof* — ne lui consacre que quelques lignes banales. Si feu Masson-Forestier, dans *Forêt Noire et Alsace, Notes de vacances*, recueil d'articles publiés dans *La Presse* et surtout *Le Temps* et paru chez Hachette dans l'été de 1903, en entreprend le récit — il y a même là une interview de Zeppelin, prise, non par l'auteur, mais par son fils aîné, aujourd'hui officier, en septembre 1902 à Stuttgart, où il habitait chez une cousine du comte [2], — ce ne sera que pour, lors de la réédition non changée de l'ouvrage en 1908 et à propos de la publication, dans *Les Annales*, de la page sur Zeppelin [3], susciter la protestation légitime d'un érudit de Wissembourg habitant Bar-le-Duc, M. Charles Lecomte, dans le *Journal d'Alsace-Lorraine* du 27 août 1908, après que, le 22 août, ce même organe avait reproduit d'un journal français ancien un article non signé sur *Schirlenhof*, article attribué à M. de Chabot [4] et où celui-ci, en tout cas,

1. Les sources que cite M. Duquet dans son ouvrage de 1909, p. 88 (A. Lefaure, général Bonnal, L. Barracand, etc.) — sont, pour le point précis traité ici, sans valeur historique sérieuse.

2. Cette interview n'est qu'une rectification d'un article antérieur, que Masson-Forestier avait donné dans *La Presse* et que Zeppelin corrigea. Voir le volume cité, p. 309-313.

3. *Annales Politiques et Littéraires* du 16 août 1908, à la rubrique du *Livre du jour*, tenue par Ph.-Em. Glaser, du *Figaro* : *Un exploit militaire du comte Zeppelin*, p. 149.

4. Cet article, soi-disant publié « en 1890 » est signé : *Colonel X.* Or, M. de Chabot était colonel en 1890. Le *Journal d'Alsace-Lorraine* disait qu'il lui avait été

joue un rôle prépondérant. Se référant à un passage malheureux de Masson-Forestier — précisément reproduit par *Les Annales*! — M. Paul Bourson — alors rédacteur du *Journal d'Alsace-Lorraine*, passé depuis au *Nouvelliste* de l'abbé Wetterlé à Colmar — disait : « *La presse allemande s'est vivement emparée de la fin de cet article et c'est en gros caractères qu'elle reproduit le passage suivant : « Zeppelin ne fut guère poursuivi. Il avait trop d'avance, « disait-on, et puis on était si pressé de redescendre de suite à Nie- « derbronn avec les prisonniers, recueillir les applaudissements des « jolies baigneuses. » En d'autres termes, les chasseurs français avaient versé leur sang, perdu leur maréchal des logis et tué un lieutenant badois uniquement pour la galerie et pour se faire applaudir par de jolies baigneuses. Vraiment, seul M. Masson-Forestier pouvait, trente-huit ans après, répéter pareille insanité...* »

Il le pouvait d'autant moins que — détail qu'ignorait malheureusement le journaliste strasbourgeois — le principal héros du côté français de l'épisode avait, dans l'intervalle des deux éditions de *Forêt Noire et Alsace*, donné un ample exposé, anonyme, de l'affaire du Schirlenhof, au n° de juin 1904 (20e année, 231e livraison, *Bibliothèque Nationale :* 8° V, 8 337) de la *Revue de Cavalerie : Une reconnaissance d'officiers sur Niederbronn, 24 et 25 juillet 1870*, avec une vue de l'auberge de Schirlenhof et une fort belle carte de l'itinéraire des patrouilles allemande et française. Nous y reviendrons.

Du côté allemand, il faut d'abord mentionner le bref exposé du raid de Zeppelin qu'ont donné les rédacteurs officiels de *La Guerre franco-allemande*, publiée par la section historique du Grand État-Major en 5 volumes de texte et 3 volumes de cartes et plans, de 1874 à 1881. Ce récit, jugé trop succinct, a été notablement complété par un camarade du comte Zeppelin, le lieutenant-colonel en retraite von Duvernoy, dans le *Militär-Wochenblatt* du 19 octo-

« *communiqué par un bon ami de Saverne.* » Nous nous adressâmes à lui — c'était M. Léon Louis, propriétaire et délégué du *Touring-Club* (*Journal d'Alsace-Lorraine* du 17 décembre 1912) — et il nous fit savoir qu'il s'agissait « *d'un journal genre « Gaulois » d'opinion et de format* », sans préciser. Or, M. de Chabot semble bien avoir des affections royalistes (voyez les *Déplacements des abonnés de l' « Action Française »* du 15 décembre 1911 et l'invective du vicomte de Chabot contre le juge Worms dans ce journal, n° 35, 4 février 1913).

bre 1907 (92e année, n° 133), à l'occasion du 50e anniversaire de service du général de cavalerie Zeppelin et il occupe les colonnes 3026-3029 de cet organe technique. Von Duvernoy affirme expressément qu'il ne parle que *d'après les notes* que lui a *très aimablement* transmises le comte. Lui aussi, cependant, a ignoré la version de M. de Chabot, grave lacune. Mais ce dernier, s'il citait, de son côté, de façon déplorablement vague, p. 259 et 262, *note* I, *la relation allemande*, semble bien avoir voulu indiquer par là, non pas l'ouvrage du Grand-État Major, mais simplement le récit défectueux de Hermann Fischer, paru dans le tome pour 1904 du *Badischer Militär-Vereins-Kalender* [1]. Parmi de nombreux et quelconques articles de presse, nous ne citerons ici celui contenu au n° du 29 juillet 1908 du *Schwäbischer Merkur* que parce qu'il a permis à M. P. Bourson de rectifier une grande partie de ses erreurs dans le *Journal d'Alsace-Lorraine* des 31 juillet, 1er et 2 août 1908, et, indirectement, à nous-même, dans *Le Siècle* du 6 août 1908 : *La véritable entrée du comte Zeppelin en Alsace.* C'est d'ailleurs à la suite de cet article que M. P. Bourson nous écrivit pour nous remercier de lui avoir conféré — pour la première fois, car on sait qu'un incident de presse avec le trop fameux K.-E. Schmidt l'a, depuis, en mai 1913 et en qualité de correspondant du *Matin,* fait connaître davantage à Paris — les honneurs de la *grande presse parisienne.* Enfin, une dernière mention nous reste à produire : c'est celle, en cette même année 1908, de l'essai de G. Weiss : *Zeppelins Recognoszierungsritt 1870,* au 15e *Sonderheft* de la revue hebdomadaire berlinoise : *Die Woche*, numéro supplémentaire tout entier consacré à Zeppelin et à son œuvre d'aviateur.

Cet essai, tout à fait défectueux, entraîna de notre part une demande de renseignements au comte Zeppelin, qui voulut bien nous les envoyer le 17 septembre 1908. Ces indications, dictées à son secrétaire M. Ernest Uhland, à Friedrichshafen, ne seront pas la partie la moins précieuse de notre étude...

1. Publié à Karlsruhe. M. A. Spinner nous a écrit : *Herrn général de Chabot habe ich den betreffenden Kalender gesandt und nach diesem hat er seine Reconnaissance d'officiers sur Niederbronn geschrieben...*

Il est un fait qui surprend tout lecteur initié à la méthode historique lorsqu'il lui arrive de s'arrêter à l'une quelconque des relations ci-dessus indiquées du raid de Zeppelin. C'est l'absolu dédain, qui s'y manifeste par un complet silence, des relations contemporaines de cet acte. Non que, dès l'origine, on l'ait apprécié à sa juste valeur. Ouvrons, par exemple, du côté français, *Au hasard de la vie*, d'E. Lockroy, paru en 1913 chez B. Grasset, au passage qui s'intitule : *Autour de Metz* et que donnait déjà *L'Opinion* du samedi 19 avril 1913. Q'y trouvons-nous? La plus étrange confusion de faits et de dates. Qu'on lise plutôt, dans le texte de *L'Opinion*, p. 498, ceci :

Le combat de Forbach, où le prince impérial avait ramassé une balle, n'avait pas produit à Metz l'impression que sans doute on en attendait. Le public sentait bien que ce n'était là qu'une affaire sans importance, qui n'avait rien de décisif et qui ne pouvait en rien modifier la situation. Son état mental devenait de plus en plus inquiétant. Une sorte de folie commençait à s'emparer de tout le monde. Les récits les plus exagérés circulaient : la nouvelle d'une victoire courait, puis on apprenait le lendemain ou que personne ne s'était battu ou que l'affaire se réduisait à quelques coups de feu sans résultat. Alors, l'abattement succédait à la oie. Ce passage incessant d'un état d'esprit à un autre exaspérait les nerfs de la population. On parla beaucoup du combat de Niederbronn. On apprit ensuite qu'il se réduisait à une bagarre dans une cour d'auberge. Cependant les journaux de Paris étaient pleins de nouvelles alarmantes. M. de Pène racontait (ce qui était vrai) que les uhlans avaient franchi la frontière. Puis des histoires d'espions. On voyait des espions et des uhlans partout. La troupe, de plus en plus indisciplinée, était soumise au régime de l'ordre et du contre-ordre. Les querelles des chefs devenaient de plus en plus visibles. L'empereur était venu loger à la préfecture. Il avait été reçu froidement. On le devinait sans volonté, incapable de mettre la paix entre ses généraux[1].

1. Du côté allemand, nous avons recueilli aussi maints témoignages de cette force. Le plus ancien en date et aussi le plus exact, relativement, émane de l'ex-général d'infanterie Hans de Kretschman, dont les *Lettres écrites au cours de la guerre 1870-71*, qui firent scandale outre-Rhin, ont été traduites en notre langue en 1909 par le capitaine A. Latreille. C'est dans une lettre de Saint-Ingbert, 28 juillet 1870, à sa femme, la 3e lettre du recueil, *trad. franç.*, p. 99, que cet officier parle du raid de Zeppelin... : *Sûrement les Français ne savent pas encore ce qu'ils veulent. Figure-toi qu'hier ils ont pris au nid, comme des hirondelles, un groupe d'officiers d'état-major bavarois, badois et wurtembergeois an nombre de 18. Le comte Zeppelin a cependant réussi à s'échapper.*

De telles confusions sont inexcusables. Il est, en effet, avéré que, dès les derniers jours de juillet 1870, la France savait à quoi s'en tenir sur la fameuse *bataille de Niederbronn*, puisque les principaux journaux parisiens, les *Débats* en tête, avaient reproduit les correspondances originales qu'à partir du 25 juillet *Le Courrier du Bas-Rhin* et *L'Impartial du Rhin* avaient publiées, parfois confuses, mais très détaillées, de la folle incursion du comte en territoire français. Ces correspondances, que nous avons transcrites et que nous utiliserons, le cèdent, cependant, en intérêt, au merveilleux article d'Edmond About que nous avons exhumé des colonnes du *Soir* et qui, réimprimé dès le 1er août par des feuilles de première importance, avait porté aux quatre coins de la France une connaissance semi-exacte — à l'orthographe de quelques noms propres près — de l'aventure de Zeppelin. Nous nous en voudrions de ne pas l'offrir en entier au lecteur, comme antidote à notre mortelle prose :

La défaite d'une reconnaissance ennemie est bien démontrée; il y a des documents officiels qui font foi; le fait appartient à l'histoire, quoique les chevaliers errants de l'Allemagne semblent s'être inspirés des *Mousquetaires* de Dumas ou de quelque autre roman d'aventures. J'ai vu, de mes yeux vu, à la gare de Sarreguemines, les deux officiers prisonniers, MM. Weichmar et de Wuilier. Le plus petit et le plus jeune est un garçon de figure agréable et de physionomie fort douce. Il appartient, comme son compagnon d'infortune, à un corps d'élite qui représente approximativement la garde dans le grand-duché de Bade. Le plus grand a la barbe farouche et l'œil dur. Il lançait des regards terribles aux officiers du 12e chasseurs qui descendaient du même train que lui. Je comprends sa mauvaise humeur : s'il n'a pas *pourri sur nos fumiers*, selon la poétique expression d'Ernest L'Epine, il a bu un fier coup dans une fosse à purin, et ce liquide aimé des prairies peut bien lui rester sur le cœur. Non seulement nos officiers ont été pleins de respect pour cette infortune presque comique, mais ils ont détourné la tête avec une exquise courtoisie et défilé devant leurs prisonniers sans les voir. Il suffirait d'un tel trait de délicatesse pour nous faire aimer la France, si nous n'avions pas mille autres raisons de l'adorer.

Les deux blessés sont aussi des officiers badois; on les soigne au Wauxhall, c'est-à-dire à l'établissement des eaux de Niederbronn. L'un a la jambe traversée par une balle; sa vie ne court aucun danger; il semble consolé, sinon content, d'un malheur qui termine pour lui la

campagne. L'autre a peu de chances de guérir; il loge plusieurs projectiles bien mal placés, dans la cuisse et dans la région du bas-ventre.

L'officier tué, M. Winslor, ou plutôt, je suppose, Winslow, était un Anglais au service du grand-duc de Bade. Lorsque la reine ordonnait naguère à tous ses sujets d'observer la plus stricte neutralité, elle ne prévoyait pas que l'un d'eux serait la première victime du conflit franco-germanique. Le malheureux jeune homme, qu'une balle de chassepot a si tristement neutralisé, avait l'air d'un parfait gentleman; outre sa langue maternelle, il parlait élégamment le français et l'allemand. On a trouvé, dit-on, 15 000 fr. sur lui. Il est mort la nuit dernière, après plus de douze heures de souffrances si vives qu'elles ne lui permettaient pas d'écouter les consolations du pasteur. Niederbronn possède un pasteur et un curé, qui officient à tour de rôle dans une seule et même église.

Il y avait un sixième officier, M. Zeplin, ou Zepplin, qui était le chef de la reconnaissance et commandait à tous les autres. Celui-là s'est échappé sans égratignure; on a trouvé ses traces jusqu'à la frontière; il porte à l'ennemi les renseignements qu'il était venu chercher. Le courage de ces fous ne s'est donc pas dépensé en pure perte.

Si je les taxe de folie, ce n'est pas pour le fait de s'être aventurés à 32 kilomètres de la frontière, dans un pays où l'on rencontre deux campements par chaque lieue. Tout le monde fait des reconnaissances; il n'y a pas de nuit où quelques officiers français, suivis d'un petit nombre d'hommes, ne traversent la Blies, la Sarre et même le Rhin à la nage, pour voir un peu ce qui se passe chez l'ennemi. Les Prussiens et leurs alliés se promènent également chez nous lorsque la nuit les favorise, et ce matin encore le chef de la station de Bliesbrüken a trouvé le portefeuille d'un officier allemand.

Ce qui trahit l'inspiration d'Alexandre Dumas et le pastiche des *Mousquetaires*, c'est la fanfaronnade de ces gaillards qui chevauchent au grand soleil et en uniforme avec une douzaine de cavaliers pour toute escorte. Ils débarquent le dimanche matin vers Lauterbourg, arrêtent deux douaniers, dévalisent un gendarme, assomment un lancier à coups de sabre et le laissent pour mort, quoique très vivant, car leurs sabres n'étaient pas même aiguisés. Ils entrent à la station de Hunspach, la dernière avant Wissembourg, pendant que tout le village est à la messe; ils coupent les fils du télégraphe, brisent les piles et les appareils et s'en vont poliment demander un verre d'eau à la garde-barrière. La pauvre femme tombe à la renverse; ils la rassurent, se rafraîchissent, font boire leurs chevaux et s'éloignent en disant : « Merci, Madame, Dieu vous le rende! »

Combien de paysans n'ont-ils pas rencontrés dans une promenade qui a duré vingt-quatre heures! Le paysan d'Alsace est patriote jusqu'à

l'exaltation, mais il n'est malheureusement pas armé, et, d'ailleurs, il ne se connaît guère en uniformes. La variété des costumes militaires dans notre pays et tous les changements qu'ils subissent pour ainsi dire au jour le jour peuvent dérouter un innocent campagnard. On assure qu'un de ces officiers, ayant laissé tomber son revolver, un paysan, peut-être même un adjoint de village, ramassa l'arme sans savoir ce que c'était et courut en criant : « Eh! Monsieur, vous perdez quelque chose! » Je n'ai pas pu vérifier le fait, mais il ne me paraît pas absolument invraisemblable.

Ce qui est positif, c'est que cette invasion de quinze à dix-huit personnes se proposait d'isoler nos corps d'armée en coupant les fils télégraphiques; c'est qu'un des officiers avait préparé une dépêche où il disait à ses amis de là-bas : « Envoyez un escadron et une batterie pour nous soutenir. » Le maire de Niederbronn m'a conté, d'après eux, qu'ils avaient rêvé de traverser au galop, sabre en main, la principale rue de la ville. « Mais, malheureux, vous vous seriez fait mettre en pièces! » — « Oui, nous commençons à le croire, mais nous ne connaissions pas le pays comme à présent. »

C'est le curé de Niederbronn et M. Graeter, l'ancien maire, qui ont donné le premier avis à nos troupes. Le clergé catholique ne veut aucun bien à la Prusse; il prêcherait volontiers cette guerre comme une croisade. On dénonça donc au brillant colonel du 5e hussards, M. de Flogny, les menées de quelques éclaireurs allemands qui battaient la campagne. M. de Flogny, qui était appelé ailleurs, transmit le renseignement au colonel du 12e chasseurs, qui se mit aussitôt sur ses gardes. Un détachement du 12e, sous les ordres de M. Compagnie, capitaine commandant, surprit la reconnaissance entre Wœrth et Niederbronn, à Scheuerlenhof, commune de Gundershofen. Officiers et soldats s'étaient installés dans la ferme et s'y faisaient servir à déjeuner.

Les cavaliers s'élancent à l'assaut; on les reçoit à coups de revolver; on s'évade par les fenêtres; les uns courent à leurs chevaux pour gagner la frontière, les autres tirent sur les chevaux; on se bat de loin, de près, corps à corps, à la vieille mode : un brave sous-officier, décoré de la médaille militaire, est mortellement frappé d'une balle; un jeune lieutenant, M. de Chabot, essuie deux coups de revolver et tue de sa main M. Winslow.

Petit fait d'armes, au total, et qui tire son principal intérêt de la primeur. Personne ne pensera plus à cette brillante pistolade, lorsque le canon aura dit son premier mot. Mais il n'est pas indifférent de constater au début de la campagne que l'habitude des armes à longue portée n'a pas fait dégénérer la valeur individuelle du soldat français. On sait se battre à 1 200 mètres, mais on ne dédaigne point ces engagements corps

à corps, où la présence d'esprit et la vivacité de la main nous ont toujours assuré l'avantage, même sur les aventuriers et les fous. — *About.*

Telle est cette page, brillante, du modèle de narration élégante et sobre que fut About[1]. Il est temps, maintenant, que nous passions à l'exposé de la simple réalité...

1. Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler qu'About étant dans sa propriété de Saverne lorsque éclata la guerre franco-allemande, c'est à cette circonstance que nous sommes redevables de la description par lui, dans *Le Soir*, de nos premiers désastres. Mais, pour bien montrer quelle confusion régna à l'origine dans les nouvelles sur le *combat de Niederbronn*, nous transcrivons la *Gazette de Nîmes*, organe influent du parti légitimiste, bien informé, l'une des bonnes feuilles de province. Le 29 juillet, elle donne une nouvelle de Bruxelles, 26 juillet, selon laquelle « *des nouvelles de Saarbruck, du 24, annoncent que dans la matinée, environ 30 hommes du 7e uhlans ont franchi la frontière et intercepté la communication sur les chemins de fer entre Sarreguemines et Haguenau en faisant sauter un viaduc et en arrachant plusieurs rails* ». Le 31 juillet, grand luxe de détails nouveaux. D'abord, cette information, copiée du *Progrès de Lyon*, qui prétendait l'avoir reçue de Phalsbourg :

« Le général de Bernis, qui est un officier jeune encore, plein de feu, avait massé sa brigade sur la pointe de France, entre Wissembourg et Niederbronn. Les hussards du 5e avaient vu plusieurs fois, sur leur droite, passer les uhlans qui lâchaient des balles perdues et s'en allaient au petit trot faisant papilloter leurs petits fanions blancs. Le 12e chasseurs, un régiment de luxe, qui arrivait tout frais du quartier Bonaparte (Paris, quai d'Orsay), les suivait de l'œil aussi; les hussards n'ont pas eu de chance, c'est le régiment parisien qui a donné.

« Le général de Bernis, avait eu à peine le temps de crier : « Un petit galop, « mes enfants! » les chasseurs s'emballaient à travers les prés, sautaient la rivière et vous balayaient uhlans et Badois.

« Les Badois, surtout! décidément ces gens-là manquent de conviction!

« Niederbronn envoie la bière d'honneur au 12e chasseurs. Le grand Dietrich va complimenter M. de Bernis. Les gens qui se purgent à la source veulent être du voyage.

« Ils tiennent à dire au général :

« Nous nous purgeons, c'est vrai, mais ce sont les Badois qui f... »

« M'est avis qu'ils ne trouveront plus sous Neunhoffen ni le général de Bernis, ni le 5e hussards, ni le 12e chasseurs.

« Par file à droite, droite! Au petit trot sur... »

Immédiatement à la suite, ce renseignement, non moins abracadabrant : « Le bruit court que l'officier anglais, tué dans l'escarmouche de cavalerie, à Niederbronn, ne serait autre que le jeune frère du duc de Hamilton, le petit-fils de la grande-duchesse Stéphanie, parent de l'empereur Napoléon par conséquent, titré lui-même marquis Charles de Hamilton. »

Enfin, comme il convenait, la critique du gouvernement :

« On a vu que le gouvernement, qui se réserve le monopole des informations militaires, a été sobre de renseignements sur l'engagement de Niederbronn. *Le Moniteur* fait, à ce sujet, les réflexions très justes que voici :

« Que nous apprend cette dépêche? Rien absolument. Un officier bavarois a été « tué et deux ont été faits prisonniers. Mais que s'est-il passé? S'est-on battu? Enfin « quel est le corps qui accompagnait M. de Bernis, et nos soldats ont-ils souffert? »

« *Le Moniteur* ajoute :

« Nous apprenons que l'engagement a eu lieu entre le 12e chasseurs et un régi- « ment de uhlans.

« C'est entre Niederbronn et Wissembourg que les Français ont obtenu leur pre- « mier succès.

Camille Pitollet.

A la date de la déclaration de guerre à l'Allemagne, celui qui va être le héros de notre récit comptait 32 ans sonnés. Ferdinand-Adolf-August-Heinrich, *Graf* von Zeppelin, était né à Constance le 8 juillet 1838. C'est au sud de cette cité, près du village d'Emishofen, que se trouve la résidence de sa famille, connue sous le nom de château d'Ober-Gyrsberg, et c'est là aussi que jusqu'à l'âge de quinze ans il fut élevé par des précepteurs, dont l'un, qui le suivit jusqu'à la douzième année, était un brave homme de Ravensburg, et l'autre, âgé de vingt-quatre ans lorsqu'il entra à son service, était fils d'un dignitaire protestant de Stuttgart, Moser. De cette éducation, nous savons qu'elle fut essentiellement conduite à l'anglaise, avec prédominance de la partie physique sur la culture intellectuelle et toute à base de spartiate simplicité. Comme, dans l'été de 1853, le précepteur s'etait rendu à Kannstatt avec ses élèves — l'autre était le frère du comte, Eberhard, mort en 1906 —, Zeppelin passa au gymnase réal de Stuttgart, où il occupa une bonne place, puis au *Polytechnikum* et, enfin, le 21 octobre 1855, à l'ancienne École de guerre de Ludwigsburg, d'où, en septembre 1858, il sortait en qualité de lieutenant au 8e d'infanterie, pour, en mai 1859, passer au corps des ingénieurs et, en août de la même année, être affecté, avec le titre de premier lieutenant, à l'État-Major général des quartiers-maîtres. C'est à ce titre qu'en 1863 il obtint, aux fins de perfectionner son instruction technique, la permission de prendre part à la guerre de Sécession américaine. Reçu en audience par Lincoln, on lui accorda un permis de libre circulation à travers l'armée citoyenne. De ses errances et aventures alors, nous ne dirons rien, si ce n'est qu'il fit en Amérique sa première ascension, dans un ballon captif

« Niederbronn est sur le chemin de fer stratégique qui relie Strasbourg à Metz, « Thionville, Forbach et Saint-Avold. »

« De son côté, *La Patrie* ajoute à la note trop laconique du *Journal officiel* les détails que voici :

« Le général de Bernis se trouvait aux avant-postes français, lorsqu'il fut prévenu « qu'une reconnaissance badoise se trouvait dans les environs de nos avant-postes.

« En effet, à une demi-heure de nos lignes, l'escadron du 12e chasseurs, conduit « par le général de Bernis, rencontra un escadron badois, le chargea, en tua ou « blessa tous les officiers, fit quelques prisonniers, et ramena quelques chevaux.

« L'engagement a été court et brillant. »

Nous nous arrêtons à ces quelques exemples, qu'il serait aisé de multiplier...

employé par l'armée du Mississipi, et que, déjà, au combat d'Ashby-Gap, en Virginie — où il était l'hôte de Carl Schurz —, il ne dut son salut qu'à la rapidité de son cheval. Il revint en Allemagne radicalement guéri d'une illusion qu'alors Rüstow défendait passionnément : celle de la valeur militaire des troupes de milice. En mars 1866, il devenait capitaine et *Flügeladjutant* (aide de camp) du roi de Wurtemberg. Il prit part, la même année, aux combats d'Aschaffenburg, Tauberbischoffsheim et Würzburg. Quand éclata la guerre franco-allemande, il était marié depuis une année avec Isabelle, née baronne von Wolff, dont il n'a eu qu'une fille. Et c'est ici que nous le trouvons, en qualité d'officier d'État-Major de la brigade de cavalerie wurtembergeoise. Cette arme — quelques officiers français s'en souviendront peut-être — ayant opéré sa mobilisation plus tôt que le reste des troupes de la division de campagne badoise, s'était vue, pour ce motif, cantonnée — en attendant l'arrivée de ces dernières — sur le terrain de déploiement de la division de campagne badoise, mais s'était postée en seconde ligne. On se souviendra que, si la déclaration officielle de guerre est du 19 juillet, dès le 16 des troupes allemandes avaient été vues sur la ligne de la Lauter et que les corps badois occupaient la région de Karlsruhe-Langenkandel, tandis que les Bavarois garnissaient l'étendue comprise entre Langenkandel et Zweibrücken. Or, du côté allemand, l'exemple des guerres de 1744 et 1793 était assez précis pour que, sachant que deux divisions françaises avaient été massées près de Haguenau, l'on craignît une irruption sur le Palatinat. Il s'agissait donc avant toutes choses de connaître avec précision la valeur numérique exacte des forces ennemies campées dans les alentours de Haguenau. A cet effet, le soir du 23 juillet, le lieutenant-colonel von Leszczynski — qui, lorsque nous repérâmes en Alsace l'itinéraire de la patrouille allemande, commandait le 60e régiment, à Wissembourg, — chef de l'État-Major de la division badoise, tint conseil à Karlsruhe, où se trouvaient réunis les officiers de l'État-Major général, et l'on tomba d'accord sur la nécessité de tirer au clair ce qui se passait au sud de la Lauter, mais en évitant une reconnaissance en masse — qui, au cas d'un échec, aurait fourni

à l'ennemi la trop facile occasion d'une prétendue grande victoire. M. de Chabot n'a commis, sur ce point, que des confusions, dès le début de son étude, à laquelle nous renvoyons qui voudrait s'en convaincre. C'est, en effet, lorsque les chances relatives de succès d'une reconnaissance en petit eurent apparu évidentes, que M. de Zeppelin s'offrit à la diriger et reçut l'ordre d'établir : 1° si Mac-Mahon marchait sur le Palatinat; 2° si une troisième division était adjointe à son corps, car on n'avait pu, jusqu'alors, établir la présence que de troupes de la 1re et de la 2e division — le 2e lanciers, en garnison à Haguenau, étant campé entre Selz et Sulz unterm Wald et une brigade de cavalerie du corps de Failly, commandée par le général de Bernis, se trouvant à Niederbronn, en entier seulement à partir de la matinée du 25, bien qu'arrivée le 20. Comment, en vertu de quelles décisions, Zeppelin se vit assurer le concours de 4 officiers des dragons badois postés sur la frontière; comment à ces cinq officiers furent ajoutés sept hommes, c'est ce qui n'a pu être fixé de façon documentaire, le *trahit sua quemque voluptas* ayant, fort vraisemblablement, joué, en l'espèce, le capital rôle.

Des quatre officiers qui accompagnaient Zeppelin, un seul a pu, vivant encore, assister, le 25 juillet 1910, à l'anniversaire des quarante ans du Schirlenhof. C'est le colonel en retraite von Villiez, qu'accompagnait son fils, lieutenant à Fribourg-en-Brisgau. Cet homme — comme son nom l'indique — est d'origine française et il ne sera pas superflu de noter cette curieuse particularité que la grand'mère de M. de Chabot étant une de Villiez, il est admissible que les deux adversaires de la première rencontre franco-allemande avaient dans les veines quelques gouttes de sang commun. Lieutenant, von Villiez appartenait, ainsi que le premier-lieutenant von Wechmar, au régiment des dragons de la garde badoise, tandis que Winsloe et von Geyling faisaient partie du 3e régiment de dragons, *Prinz Karl.* Winsloe connaissait à la perfection la Basse-Alsace, ayant été, à maintes reprises, invité à des chasses dans la région de Wörth. De même, plusieurs des hommes de l'escorte — le brigadier Wittmann et le cavalier Gerber, du 3e dragons; les brigadiers Zilly, Diehm, Weiss et les

cavaliers Kraft et Kraus, de la garde — avaient parcouru la contrée : Kraus, ex-garçon boucher à Haguenau, Kraft ex-garçon de brasserie au même lieu, etc. Et quand ils traversèrent Wörth, il est avéré que l'un d'entre eux salua de la sorte un tuilier, nommé Haas : « *Gute Morje, Haas!* » De plus, Kraus avait souvent accompagné son père, lorsque celui-ci venait faire l'habituelle tournée de la vente du kirsch aux aubergistes. Enfin, les officiers allemands étaient pourvus d'excellentes cartes, tandis que — c'est M. de Chabot qui en fournit l'humiliant témoignage, p. 266 — du côté français « *nul n'a de cartes, pas même peut-être le général* », si bien qu'on en était réduit à chevaucher à l'aventure — dans l'impossibilité où l'on se voit de comprendre « *le patois alsacien* » (*ibid.*) — : « *Où va-t-on? C'est ce que chacun se demande et personne ne le sait.* » Il faudra le hasard de l'empreinte, sur le sol, d'une ferrure différente de celle des chevaux français — les petits sabots des montures arabes de la cavalerie légère française n'eussent pu produire les empreintes laissées par les gros chevaux allemands — pour que l'on se persuadât que l'on avait enfin « *la bonne piste* »!

Nous ne referons pas en détail le récit d'une chevauchée dont les grandes lignes sont suffisamment connues. Nous nous contenterons de rectifier quelques assertions erronées, qui déparent les narrations auxquelles nous avons, plus haut, renvoyé le lecteur. A celles-ci, il faut ajouter une très soigneuse monographie, illustrée par l'auteur — dont l'enquête sur place est précieuse : *Graf Zeppelins Erkundungsritt nach dem Schirlenhofe 1870*, parue *s. d.* (1908) à Strasbourg chez C.-A. Vomhoff, par M. A. Spinner, de Wissembourg [1]. Partie le dimanche 24 juillet de bon matin, la patrouille allemande franchit d'abord les avant-postes, au delà de Hagenbach (Palatinat rhénan) et ne tarda pas à trouver devant elle la petite cité frontière de Lauterburg. Voici

1. Dans le chapitre intitulé : *M. Spinner*, de *La bataille de Saverne* (éd. définitive, *La Feuille Littéraire*, n° 107, paru le 5 juin 1914), MM. L. Dumont-Wilden et L. Souguenet nous apprennent que cet artiste peintre « *traite avec considération l'autographe de Zeppelin — autographe, dit-il, devant lequel les Allemands à qui il le montre ont envie de s'agenouiller* ». Cet autographe sera quelque accusé de réception de la brochure.

comment — puisque personne n'a songé à consulter ces documents — leur pérégrination est narrée dans une lettre du 25, que publia *L'Impartial du Rhin* :

Monsieur le rédacteur,

Voici ce qui est arrivé hier 24 : Vers dix heures, un piquet de douze à seize dragons badois ont pénétré dans Lauterbourg et ont abattu quelques poteaux télégraphiques; de là, sans être inquiétés, ils ont filé à Néewiller, y ont dîné pendant deux heures et se sont dirigés ensuite à travers champs jusqu'à Crœttwiller, à 1 kilomètre d'ici; ils y rencontrèrent un lancier et un gendarme en vedette[1]. Ces deux militaires les chargèrent intrépidement.

Le lancier, brave enfant de Phalsbourg, engagé seulement depuis huit mois, fondit avec sa lance sur le chef; malheureusement il n'atteignit que le cheval. Lui-même fut démonté du coup et reçut un coup de sabre à la main; grâce à la présence d'esprit d'un paysan, qui le fit porter dans une grange, il put être mis en sûreté. Quant au gendarme, il reçut quelques coups de sabre qui ne l'atteignirent que légèrement; mais comme il fut démonté aussi du premier coup, il dut se rendre au nombre.

... Cependant le pauvre gendarme étant lié et couché sur un pré, les cavaliers badois eurent l'audace d'entrer au cabaret pour boire un coup, et trente à quarante paysans qui étaient là, n'ayant pas d'armes, n'osèrent point les envelopper.

Après avoir exploré en tous sens les prés pour retrouver le lancier évadé, ces messieurs repartirent en remettant en liberté le gendarme, mais en lui enlevant ses armes et sa monture, ainsi que celle du lancier. Ils contournèrent notre village, mais ils n'osèrent pas y entrer; là se trouvait en ce moment le lancier en question, habillé en paysan, et un autre, arrivé un quart d'heure auparavant en éclaireur.

Ils galopèrent ensuite à travers les prés en longeant Niederseebach jusqu'à la gare de Hundspach, où ils abattirent encore quelques poteaux

1. Il est curieux d'observer que le lieutenant-colonel Duvernoy retombe dans l'erreur déjà commise par H. Fischer en prétendant que cette rencontre eut lieu à Trimbach. M. de Chabot commet aussi — sur la foi de Fischer — la même bévue, p. 259, De même, si M. de Chabot eût consulté les correspondances de l'époque, que nous publions, il eût vu que, si « *la relation allemande n'a pas donné le nom* » du village où s'arrêtèrent les Allemands le matin du 25, c'était Birlenbach que s'appelait ce village et non, comme il le suppose, Retschwiller ou Preuschdorf (p. 262). Mais les erreurs s'accumulent aisément et nous verrons plus bas M. de Zeppelin s'attribuer, de nouveau, dans la communication qu'il nous a faite, l'honneur d'avoir tué Pagnier, oubliant que, selon M. de Chabot, p. 272, note I, Kraus le « *revendiquait hautement* ». Mais M. de Chabot ignorait lui-même qu'au lendemain de l'événement, une nouvelle de Metz, 27 juillet — reproduite dans le *Courrier du Gard* du 31 — affirmait que l'acte avait été commis par le richissime baron von Wechmar.

télégraphiques. Bientôt dix-sept lanciers détachés à Hatten se mirent à leur poursuite, ainsi qu'une vingtaine de jeunes gens d'Oberlauterbach, qui arrivèrent au pas de course, armés de fusils, de fourches et de pieux. Mais cette poursuite fut vaine ; les gaillards badois étaient déjà entrés sur le territoire allemand, près le Schleithal, emmenant comme prix de leur course aventureuse les deux chevaux du premier lancier et du gendarme.

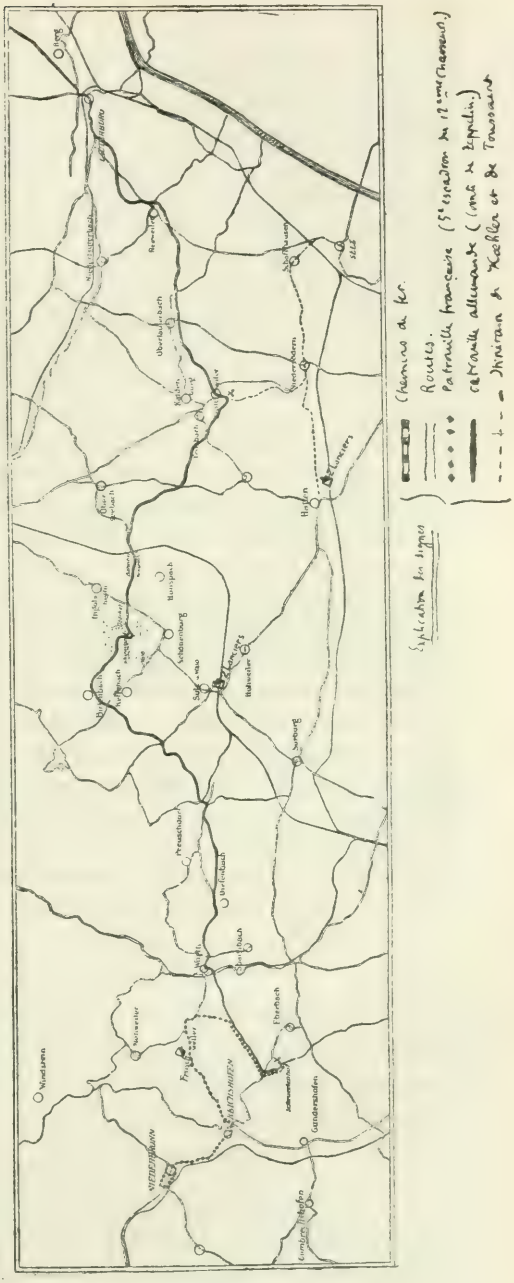

L'erreur consistait à admettre que les « *gaillards allemands* » eussent regagné les frontières. Elle avait, cependant, déjà été dissipée par le *Courrier du Bas-Rhin*, qui, dans son numéro du 26 juillet, publie deux lettres de Wissembourg, en date du 25, et à la première desquelles un P.-S. annonce que « *ce matin les dragons badois* » déjeunèrent à Birlenbach, en bien précisant — on ne pouvait, naturellement, savoir que c'était von Geyling et deux dragons qui s'étaient chargés de cette besogne — qu' « *une partie seulement de la patrouille d'hier* » avait repassé la frontière. Voici le commencement de cette intéressante correspondance :

Camille Pitollet.

Wissembourg, le 25 juillet 1870.

Le passage d'une patrouille de cavalerie allemande à travers Lauterbourg, dont je vous avais entretenu dans ma lettre d'hier sur la rupture des fils télégraphiques, a jeté la panique dans notre frontière, qui n'a présenté aucun obstacle à cette incursion. L'audace de cette bande d'envahisseurs ne s'est point bornée là. Au sortir de Lauterbourg, ils se sont dirigés sur Néewiller, où ils se sont arrêtés quelques instants pour fourrager. De là, ils sont allés sur Crœtwiller et Trimbach. Près de ces communes, les dragons badois ont fait la rencontre d'un gendarme de la brigade de Lauterbourg, qu'ils ont attaqué et sur lequel ils ont tiré plusieurs coups de pistolet, sans toutefois atteindre leur adversaire. Seul contre une vingtaine d'ennemis, le gendarme, après avoir vaillamment résisté, a fini par être désarmé. Un lancier français, ayant été attiré sur le théâtre de cette escarmouche, s'est élancé courageusement sur l'officier qui commandait le détachement, a cherché à l'atteindre de sa lance. Fort heureusement pour ce dernier, il eut le temps de se rejeter en arrière, et le cheval reçut la lance en plein poitrail.

Partout sur leur passage les dragons arrêtaient les passants pour se renseigner sur la situation et la force de nos troupes. Ils arrêtèrent ainsi une demoiselle de Seltz qui se faisait conduire à Wissembourg.

Le gendarme, qui s'était heureusement tiré de cette échauffourée, s'empressa de couper sa moustache et de prendre un déguisement de paysan pour venir dénoncer ces faits à l'autorité de notre ville.

Quelques instants après son arrivée, la rupture des communications télégraphiques fit présumer que cette poignée d'hommes s'était dirigée vers la voie ferrée pour couper les fils; c'est ce qui avait eu lieu effectivement près de Hunspach. La gare de cette localité a été envahie, les appareils ont été détruits et les fils coupés.

Les communications ont été promptement rétablies...

Quant à la seconde missive, écrite à Wissembourg le même jour, elle relate amplement la rencontre entre la patrouille et le gendarme qu'accompagnait le lancier, mais en plaçant cette courte escarmourche à Trimbach. En voici également la partie principale :

Wissembourg, le 25 juillet.

Hier, un gendarme français se rendait de Lauterbourg à Niederrœdern. Dans ce dernier village, il fut rejoint par un lancier : les deux soldats chevauchèrent ensemble, sans doute pour se rendre à Soultz-sous-Forêts. Arrivés près du village de Trimbach, ils rencontrèrent un paysan qui leur

dit de ne pas aller plus loin, parce qu'il y avait des dragons badois dans le village. Le gendarme et le lancier en aperçurent en effet deux ou trois. Le gendarme dégaîna, le lancier apprêta sa lance, et la lutte s'engagea. Mais aussitôt apparurent 11 autres Badois. Le lancier et le gendarme furent démontés, leurs chevaux emmenés. Le lancier avait, de sa lance, perforé le cou du cheval d'un officier badois; les uns disent que le cheval a été tué, mais d'autres affirment qu'il n'a été que blessé. Ces cavaliers badois avaient traversé la frontière du côté de Scheibenhardt (près Lauterbourg), village moitié français, moitié bavarois, au nombre de 15, dont 10 officiers; ils font partie, dit-on, d'un détachement assez considérable stationnant dans la partie bavaroise du village de Scheibenhardt. Des cavaliers badois ont coupé également le télégraphe du côté de Hunspach dans la nuit de samedi à dimanche.

Entre Seltz et Wissembourg il n'y a plus de communications télégraphiques.

Hier un voiturier de Seltz menait deux dames à Wissembourg; des cavaliers badois les ont menacées du pistolet et leur ont demandé où se trouvaient des soldats français...

Nous devons à l'obligeance de M. A. Spinner la communication du rapport inédit du gendarme à son colonel sur cette affaire, qui, n'étant jamais arrivé à destination — après la bataille de Wœrth, la brigade de gendarmerie fut dispersée, ainsi que sa correspondance — est tombé entre les mains de l'auteur de la brochure susmentionnée, comme toute la correspondance de la division Abel Douay, commençant au 25 juillet et se terminant par une dépêche du général Douay au général Septeuil, 3 heures du matin, 3 août 1870 :

« *Mon colonel, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits qui suivent :*

« *Le 24 juillet 1870, vers les 9 heures et demie du matin, au moment où l'on célébrait l'office divin, 16 officiers (sic) de dragons badois entraient à Lauterbourg, sabre au poing et coupaient les fils télégraphiques de la ligne de Lauterbourg à Wissembourg et Seltz, où à mon arrivée toute la brigade était de service à Munchhausen. Le maire de Seltz me présenta une dépêche, en me recommandant de la porter à Wissembourg, attendu que la brigade de Seltz était partie; je me mis en route; chemin faisant, je rencontre un lancier de service, et nous fîmes route ensemble.*

Camille Pitollet.

Mais comme nous approchions de la commune de Crœtwiller et à 200 mètres environ de cette commune, nous remarquâmes quelqu'un nous faisant signe de ne pas approcher; nous nous arrêtâmes et attendîmes un instant : le même individu, qui n'était autre que le Maire de la Commune, s'avança auprès de nous, nous disant que deux cavaliers prussiens étaient cachés dans le village, qu'il venait nous prévenir, et que, pour éviter un malheur, il nous engageait de ne pas rentrer. Je m'adressai au lancier, mon compagnon de route, encore jeune homme, lui disant : « Courage, camarade, s'ils ne sont que deux, ils sont à nous! » En même temps, heureux de pouvoir rencontrer avec l'ennemi (sic), je dégainai mon sabre, et mon camarade avec sa lance, nous nous mîmes en position de « En tierce pointez! » et chargeâmes. Arrivés à une petite distance et au moment de les démontrer (sic), nous entendîmes les cris répétés de « Hurrah! à nous! » et je me vis entouré par 12 à 14 cavaliers débouchés de derrière une grange; le lancier, descendu de cheval à leur aspect, avait été caché par les habitants; ils firent feu 4 à 5 coups sur moi, sans m'atteindre; mon cheval seul reçut un coup à l'encolure; je me défendis tant que je pus, ce qui ne m'empêcha pas de recevoir deux bons coups de sabre, qui me fendirent mon chapeau de haut en bas. Le capitaine de la troupe me cria à deux reprises en français : « Gendarme, rendez-vous! »

« Seul, entouré par la troupe furieuse, chacun son revolver dirigé sur moi, mon cheval blessé, force me fut de me rendre : suffoqué de rage, je pleurai, leur reprochant leur conduite : loin d'avoir fait un coup d'éclat, en considérant leur nombre contre moi seul, il y en eut un qui, après que je fus descendu de cheval, me frappa de son revolver dans la nuque, de telle sorte que, vingt-quatre heures après, je saignais encore du nez. Ils m'enlevèrent tout ce que je possédais et me firent prisonnier. Environ une demi-heure après, le capitaine me demanda mon nom, mon service, ma brigade; il m'offrit de l'argent pour rentrer dans ma résidence. Je lui répondis fièrement que je n'avais nul besoin de ses secours. Ils me relâchèrent. Deux officiers causant entre eux disaient : « You vand de goh of de biet hill ander seits », ce qui signifie : « Nous allons nous

diriger vers la montagne à gauche[1] ». *Connaissant la langue anglaise un peu, je leur supposai l'intention de se diriger vers Hunspach et Soultz-sous-Forêts. Je me décidai à me diriger le plus vite possible sur Wissembourg; dans ce but j'entrai chez un paysan, je me coupai barbe et moustache, endossai les effets de bourgeois, et pris une voiture pour Wissembourg, où j'arrivai dans la nuit. Je fis part de l'affaire à mon capitaine et à M. le Sous-Préfet, je passai la nuit à Wissembourg et le lendemain je rentrai dans ma résidence, où je fus reçu et acclamé par les habitants réunis dans la rue et qui avaient déjà connaissance de ce qui m'était arrivé la veille...* »

Köhler parle assez vaguement de *tout ce qu'il possédait* et qui lui fut *enlevé*. Son cheval, d'abord, qui ne servit qu'un instant à Zeppelin, lequel ne tarda pas à l'échanger contre celui du lancier. Ses papiers, ensuite, qui renfermaient, selon von Duvernoy, *des indications précieuses*, lesquelles, ajoutées à celles provenant du contenu du sac du facteur Suder à Neeweiler, ainsi que de la boîte aux lettres de cette localité, pillée par Zeppelin, permirent à von Geyling, le plus jeune des cinq officiers, de rejoindre les lignes allemandes chargé de renseignements, par le Bienwald et Schleithal, laissant ses camarades continuer leur aventureuse randonnée. De Hunspach, ceux-ci gagnèrent le Oberhof, dont les 5 ou 6 maisons sont situées à deux cents mètres du chemin de grande communication qui relie Wissembourg à Strasbourg, entre les villages d'Ingolsheim et de Schœnenburg. Deux paysans d'Ingolsheim ayant donné l'alarme, on courut à Sulz avertir le gen-

1. Le gendarme Köhler savait, en sa qualité d'Alsacien, l'allemand et le français. C'est pourquoi Zeppelin et Winsloe s'entretenaient en anglais : *we want to go to the big hill on the other side.* Mais ils ignoraient que leur prisonnier ayant, avant d'entrer au service, passé cinq ans en Amérique, comprenait passablement l'anglais. Le sous-préfet de Wissembourg, auquel Köhler rendit compte des événements était Edgar Hepp, un Alsacien, qui, sachant combien la frontière était exposée, avait envoyé télégrammes sur télégrammes au Ministère de l'Intérieur: ce qui lui a valu, de la part de Chevandier de Valdrôme, la notification officielle de « *mettre plus de circonspection dans ses communications* ». Le 3 août, il en avisa personnellement le général Douay, qui, en conséquence, décida de faire, le lendemain, une reconnaissance sur Altenstadt et le Bienwald avec les turcos. On sait qu'en ce jour fatal tombait Douay à la bataille de Wissembourg et le dernier usage que Hepp fit de son autorité fut de réclamer au comte de Bothmer, commandant des Bavarois, le cadavre du malheureux général, qui fut enterré le samedi 6 août.

darme Liebig, qui, à son tour, avisa l'escadron de lanciers bivouaquant à la gare. Ceux-ci, leur capitaine en tête, commencèrent une poursuite qui, pour des motifs inexplicables, fut soudainement interrompue à Schœnenburg. Pendant ce temps, les cavaliers ennemis s'étaient réconfortés et avaient remis sur pied leurs montures à l'Oberhof, où ils séjournèrent environ une heure. A la chute du jour, hommes et chevaux étaient à tel point exténués que Zeppelin se vit contraint à passer la nuit dans la forêt de Schœnenburg. C'est de là qu'il expédia von Geyling avec Kraft et Gerber, le cheval de Köhler et sa propre monture, blessée à la rencontre de Krœttweiler, comme on l'a vu, à Carlsruhe. L'escorte, après quelque chaude alerte, atteignit Minfeld, gagna Carlsruhe en voiture et, vers cinq heures, rendait compte de sa mission à Leszczynski. Zeppelin, cependant, après avoir déjeuné à Birlenbach — où, selon M. de Chabot, le maire, devant les menaces de von Villiez, lui aurait donné journaux et renseignements sur la position des 11e et 12e chasseurs — avait pris la direction de Keffenach. « *Le comte*, écrit von Duvernoy, *avait appris que vers le flanc nord du bois de Haguenau, où naguère se trouvait de l'infanterie, il n'y avait plus que de la cavalerie et, aussi, que des colonnes de toutes armes étaient en marche sur la route de Haguenau-Bitche par Reichshofen. D'où il fallait, en toute assurance, conclure qu'on ne songeait point à s'avancer sur la Lauter et que la 3e division du corps de Mac-Mahon, si tant était qu'il l'eût avec lui, ne pouvait se trouver que près de Haguenau*[1]. *Comme l'inspection de cette contrée n'était possible que de l'ouest, il fallait, pour y parvenir, prendre en travers la route de Haguenau à Bitche. Mais un tel coup d'audace n'avait de chance de succès que si les chevaux avaient au préalable été rafraîchis par la boisson et la nourriture. Tous les petits cours d'eau étaient à sec et l'abreuvage n'était donc possible qu'à l'intérieur des localités. Le comte Zeppelin décida de se rendre à Scheuerlenhof, dont la situation encaissée était propice à ses desseins. Le lieu le plus proche que l'on savait aux mains de l'ennemi était Gundershofen, situé à*

1. Cette division, sous Guyot de Lespart, du 5e corps, était, le 24 juillet, en marche sur la route de Haguenau à Bitche.

2 kilomètres et demi de là. Il pouvait donc s'écouler environ une heure avant que l'adversaire apprît la présence d'une patrouille à l'endroit susdit et pût être sur les lieux. En conséquence, il fallait que la patrouille fût en selle en moins d'une heure, d'où la nécessité de faire boire et manger les chevaux en même temps, et l'impossibilité de poster des vedettes. Mais toutes les mesures avaient été prises pour repousser des patrouilles de cavalerie ennemie, dont la force, comme on l'avait observé, ne dépassait pas 8 hommes... »

En attendant, on avait traversé Wörth sans obstacles et, au milieu de ce futur champ de bataille, on avait tourné sur le Hirschberg dans la route d'Elsasshausen, village qui fut parcouru sabre au clair, vers dix heures et demie, d'où l'on gagna par le chemin de Gundershofen, ce petit hameau de Schirlenhof, qui, oublié du monde, occupe une vallée près d'Eberbach. Au sortir des bois, sur le plateau, il était aisé de choisir cette vallée — où la petite ligne Haguenau-Niederbronn décrit ses sinuosités — comme halte nécessaire. Une dizaine de maisons dans un ravin écarté, maisons toutes très pauvres, n'était-ce pas l'invite de mettre pied à terre? Justement l'une d'elles avait un semblant d'écurie, et, sise un peu à l'écart, au débouché du chemin d'Eberbach, facilitait, par ses derrières, une fuite à travers champs. Elle n'a guère changé, l'auberge Jacob Lienhard! « *C'est une sorte de lourde grange alsacienne*, disait assez exactement Masson-Forestier, *qui semble comme écrasée sous l'éteignoir sombre d'un énorme toit de tuiles brunes. Un rez-de-chaussée sans fenêtres, servant à remiser des ustensiles de culture, et au premier étage, auquel on accède par un haut escalier extérieur tout en pierres, quelques pièces si basses qu'on croirait en heurter le plafond si l'on ne se baissait par précaution. Là, à droite, une salle éclairée des trois côtés avec tables et bancs. La maison est vulgaire, mais point trop laide, avec sa façade recrépie à la chaux, très blanche, ses volets verts et un pied de vigne capricieux qui se tortille autour de la maison...* » Et c'est là que Zeppelin et les siens, au moment où ils savouraient une omelette — le comte tient à ce qu'il soit dit surtout qu'il « *consultait la carte* » et ne goûte pas fort l' « *omelette* », cependant certaine et qu'attesta l'aubergiste — furent surpris par un

peloton de 14 hommes du 12e chasseurs que commandait le lieutenant de Chabot, sur alarme donnée à Niederbronn par le gendarme Frey, de Wörth. Les circonstances de cette alarme, la façon dont procéda le fameux de Bernis — brillant cavalier, dont un article de *Volontaire* venait de chanter l'apologie[1], — la poursuite au petit bonheur, la rencontre par hasard : tout cela est acquis à l'histoire et pas n'est besoin que nous y revenions. Voici, cependant, la fidèle traduction d'un passage de la relation inédite que M. de Zeppelin a bien voulu nous envoyer, nous l'avons dit, de Friedrischshafen : « *La pointe, l'avant-garde et le corps du peloton conduit par Pagnier* (*sic*[2]) *galopaient du côté de l'escalier de pierre conduisant à l'entrée de l'auberge. Aussitôt on échangea des coups de feu. Le premier que je tirai manqua. J'en eus honte. Le second atteignit Pagnier au cœur. J'ordonnai à Wechmar et à Villiez de continuer à défendre l'entrée, tandis que je courais à la porte de derrière pour voir s'il était possible de s'échapper par là. L'ennemi n'y avait point encore pénétré, ce pourquoi je pris les deux officiers — Winsloe avait été abattu en se rendant à la grange, où se trouvaient les chevaux — et deux dragons pour une fuite en commun. Lorsque je revins à la porte de derrière, une femme tenait par la bride le cheval du défunt Pagnier. En un clin d'œil je fus, naturellement, en selle, mais je n'ai cependant, selon toute vraisemblance, donné de l'argent aux aubergistes que lors de la visite que je leur fis le lendemain de la bataille de Wörth. Je ne suis pas non plus parti de suite au galop, car j'intimai au préalable à mes camarades sans montures de fuir dans le bois à travers les champs de houblon. Moi-même, je commençai par chevaucher au nez d'une troupe de chasseurs — dans le seul but de détourner*

1. *L'Opinion du Midi* du vendredi 29 juillet 1870 reproduit cet article.

2. Dans le récit de G. Weiss, il est fait mention du lieutenant de Chabot, mais on prétend qu'il commandait « *environ 30 hommes* ». Von Duvernoy tait le lieutenant de Chabot et ne parle, *col. 30028*, que de « *la pointe et l'avant-garde d'un escadron du 12e chasseurs de la brigade Bernis à Reichshofen* ». Quant à M. de Chabot, qui blessa mortellement Winsloe, il affirme que le cheval que monta Zeppelin pour fuir n'était « *pas celui de Pagnier, quoi qu'on en ait dit* » (p. 268, note 2). Il est certain, en tous cas, que c'est à la rapidité de la course de cette bête de France que Zeppelin dut, de nouveau, son salut. En revanche, M. de Chabot affirme que de Bernis ne dut « *son salut à Sedan* » qu'à l'un des chevaux allemands capturés au Schirlenhof et qu'il avait acquis (p. 271).

ceux-ci de la poursuite de mes camarades. Plus habile à traverser à cheval les taillis que ceux qui me donnaient la chasse, je laisse ceux-ci en arrière. C'est alors que, dans le second bois que je traverse, je me heurte à un deuxième escadron de chasseurs qui accouraient à bride abattue. C'est pourquoi, afin de pratiquer une reconnaissance, je grimpe sur un arbre. J'y constate que l'escadron en question, renseigné par ceux qui me poursuivaient, cerne, par le moyen de vedettes, le bois, et aussi que deux de mes hommes s'enfuient du Schirlenhof en se cachant d'arbre à arbre, en bordure d'un chemin. Je descends, en conséquence, de mon poste d'observation et tente, mais en vain, de rejoindre ces deux dragons. Il était, en effet, impossible, en plein soleil et sous les regards des vedettes ennemies, de ramper sur le ventre, dans un champ de blé de très peu de hauteur, assez vite pour les atteindre. Je me coule donc de nouveau dans le bois et j'y reste, couché à terre, jusqu'à environ cinq heures de l'après-midi. » M. de Chabot, qui n'a pas eu à sa disposition les renseignements dont nous disposons, écrit que Zeppelin, « *monté sur un mauvais cheval de troupe* », arriva à gagner de couvert en couvert les grands bois qui, au nord de Frœschwiller, s'étendent jusqu'au Palatinat, et, « *par Windstein et Obersteinbach* », atteignit la frontière. En réalité, la chose n'alla pas sans incidents, dont l'un eût pu être fort grave. D'abord le comte — qui, quoi qu'il en dit, avait réglé la note de l'aubergiste avant de fuir[1] — eut la chance, en chevauchant dans la direction de Lan-

1. Le détail était certifié, dès le lendemain du raid, par le *Courrier du Bas-Rhin* dans la première des deux lettres de Wissembourg, 26 juillet, qu'il publia et que reproduisirent les *Débats* du 30. En voici le passage essentiel :

« Le peloton de dragons badois entré par Lauterbourg et qui a été fait prisonnier du côté de Wœrth-sur-Sauer, au Scheubenhof (*sic*), près Eberbach, a soldé avec exactitude, presque avec générosité, tout ce dont il avait besoin. Ce qui aussi a étonné profondément nos campagnards, c'est la connaissance parfaite que les dragons badois avaient de nos localités, de nos chemins, et même des plus petits sentiers. Quelques garçons de ferme, qui avaient autrefois travaillé dans nos environs, ont dû se trouver parmi eux. Au moment de leur arrestation, ils prenaient tranquillement leur repas pendant que leurs chevaux se reposaient dans la cour. Une patrouille de chasseurs à cheval, arrivés de Niederbronn, commença par mettre leurs chevaux hors d'usage, puis, pénétrant dans la salle, ils sommèrent les dragons de se rendre. Ceux-ci cherchèrent à se défendre d'abord et un maréchal des logis fut tué à la suite d'une décharge de leurs pistolets... »

La seconde de ces deux lettres, également digne d'être transcrite en partie, dit ceci :

... « Le lendemain matin pourtant cette aventure devait prendre une autre tournure. Les dragons étaient en train de déjeuner, quand un coup de feu retentit.

gensulzbach, de trouver un brave homme qui le rassasia de lait savoureux, puis, le soir venu, dans le *Günztal*, de se rafraîchir chez le *Grosser Peter*. Quand la nuit fut tombée, il était au *Sulztal*. A deux heures du matin, après un effroyable orage et en pleine obscurité, il trouva une hospitalité qui, pour un peu, lui eût été fatale, dans la maison solitaire d'un *quaker*. Mais déjà, au sortir de Schirlenhof, il avait failli trouver la mort sans s'en douter et dans des conditions qui n'ont été révélées qu'à la suite de la publication de M. A. Spinner. M. Paul Bourson, qui en a parlé dans le *Journal d'Alsace-Lorraine* du 22 septembre 1909[1], ne faisait que résumer la lettre que M. le comte de Leusse avait adressée au promoteur de l'œuvre du monument français de Wissembourg et dont nous pouvons donner ici le texte intégral, grâce à l'obligeance de M. Spinner :

« *Le combat terminé, le comte Zeppelin prit un cheval et s'enfuit en sautant l'Eberbach pour rentrer dans la forêt, dite le « Grosswald », qui est la propriété de ma famille. Mon père avait à cette époque un garde du nom de Claudy, qui habitait au Scheuerlenhof. Cet homme était en tournée dans les bois dont il avait la garde; il savait la présence d'une reconnaissance prussienne dans les environs. Etant dans un chemin tournant, il entendit le galop d'un cheval, il fit un bond et se cacha sous bois. Un*

C'étaient des chasseurs à cheval français qui arrivaient et qui avaient tiré sur la sentinelle, postée par les Badois devant la porte de leur auberge. Les chasseurs armés du nouveau fusil de cavalerie, firent une décharge sur les fenêtres, où venaient d'apparaître les autres Badois. Ceux-ci ripostèrent. Les chasseurs pourtant se précipitent dans les escaliers, montent à l'assaut du premier étage, pénètrent dans la pièce où se tient l'ennemi et le somment de se rendre. Une véritable bataille s'engage. Les chasse-pots « font merveille. » Au bout de peu d'instants, l'ennemi est hors de combat. Cinq Badois sont tués, six blessés, les autres sont faits prisonniers. Parmi les blessés se trouvait un Anglais qui servait comme officier dans l'armée badoise. Ce malheureux avait une balle dans le bas-ventre; il demanda un pasteur et fit son testament. Sa blessure est mortelle. Nous avons perdu de notre côté un maréchal des logis. Les prisonniers furent emmenés à Niederbronn, où ils firent leur entrée au milieu des cris de : *Vive la France!* de toute la population. On a beaucoup remarqué que dans cette troupe de 16 hommes, il n'y avait pas moins de 5 officiers, tous revêtus d'uniformes de simples soldats... »

1. *Comment Zeppelin échappa à la mort en juillet 1870.* M. le comte de Zeppelin a répondu, à propos de cet article, à M. L. Boll, que « *la chose n'était pas invraisemblable, en ce sens que, se dirigeant vers la frontière, à son retour, il avait cherché son chemin sur la partie nord de la carte qui était* [pour la partie sud sans doute] *restée sur la table au Scherlenhof* », tout en s'étonnant « *que cette histoire ne vînt à être publiée qu'aujourd'hui seulement.* » (*Journal d'Alsace-Lorraine* du 24 octobre 1909.)

instant après, il vit un officier prussien (sic) — le comte Zeppelin — s'arrêter, tirer une carte, et s'orienter. L'officier était à 10 ou 20 mètres de Claudy. Ce dernier avait un fusil chargé. Il coucha, sans bruit, l'officier en joue, dans l'intention de le tuer. Le comte regardait tranquillement sa carte, ignorant le danger qu'il courait. Claudy, avec lequel j'ai fait dans le « Grosswald » mes premières chasses, m'a souvent montré l'endroit où il s'était caché et la place occupée par l'officier. Au moment de presser la détente, Claudy, qui était un brave homme et un ancien militaire, comprit qu'il n'avait pas le droit de tuer un homme qui n'aurait certainement pas tiré sur lui s'il l'avait aperçu le premier. Il abaissa le canon de son fusil et l'officier, ayant repris sa direction, partit au galop pour arriver dans la nuit au Günztal... »

Mais son étoile était heureuse, décidément, et, le soir du 26 juillet, l'on savait, grâce à lui, à Carlsruhe, que jusqu'à Wörth, aucune concentration de troupe n'était opérée et « *que, par conséquent, les Français* — ainsi s'exprime G. Weiss — *n'activaient que mollement la guerre*[1] ». Il n'eût fallu, cependant, de nouveau, à l'instant précis où le comte franchit, près d'Obersteinbach, la frontière bavaroise, qu'un signe du Destin pour que son aventureuse chevauchée finît mal. Deux douaniers, qui montaient la garde à la lisière du bois et dont la négligence fut, aussi longtemps qu'ils vécurent, un objet de satire pour leurs camarades et concitoyens, virent venir ce cavalier et... le laissèrent tranquillement passer. Il est vrai qu'une circonstance atténuante militait en leur faveur et c'était celle à laquelle faisait allusion About quand il parlait de la variété des costumes militaires et de leurs incessantes modifications. Les Wurtembergeois portaient, en effet, le képi et un dolman à double rangée de boutons — les Bavarois revêtaient des tuniques bleu clair — et comme, en outre, Zeppelin montait un cheval français, harnaché à la française, la confusion des deux douaniers s'explique peut-être plus aisément, de ce chef...

La nouvelle de la « *victoire de Niederbronn* » fut portée à la

1. G. Weiss ajoute que « *les batailles de Wissembourg et de Wörth confirmèrent cette constatation* » (p. 9, *art. cit.*).

connaissance de la France par l'*Officiel* du 26 juillet, p. 1332 : « *Le maréchal major-général télégraphie à l'Empereur que le général de Bernis vient de battre une reconnaissance ennemie en avant de Niederbronn. Un officier bavarois tué et deux faits prisonniers.* » Cette nouvelle, qui, nous l'avons vu plus haut, méritait d'être taxée de laconique, n'avait été expédiée par Le Bœuf que parce que l'on avait aussitôt amené devant lui von Wechmar et de Villiez — ainsi que Weiss, vieux soldat de la Landwehr, qui avait combattu à Sadowa et passait pour leur ordonnance — et que le ridicule maréchal, après les avoir interrogés, n'avait rien trouvé de mieux que de les inviter, le même soir, tous les trois à sa table! Prisonniers sur parole, ils furent alors dirigés sur Paris. Von Duvernoy prétend, col. 3029, que ces deux officiers, « *ainsi que quatre dragons, furent mis en liberté dès le jour de Wörth, lors de la prise de Niederbronn, où on les avait conduits. Un brigadier le fut le jour de Metz, les deux autres seulement à la fin de la guerre.* » C'est là accumuler confusion sur confusion. Von Duvernoy oublie que Geyling ayant emmené avec lui Kraft et Gerber, il ne restait plus que cinq dragons lors de la rencontre du Schirlenhof : Wittmann, Zilly, Diehm, Weiss et Kraus. Zilly et Weiss, ainsi que Kraus, ayant été faits prisonniers à l'auberge même, les deux premiers, qui étaient blessés, restèrent au *Kurhaus* de Niederbronn et y furent, en effet, délivrés le 6 août par les Bavarois, qui les envoyèrent, via Sulz, à l'hôpital de Karlsruhe. Diehm et Wittmann, qui avaient réussi à s'échapper à l'exemple de Zeppelin, furent pris à l'*Albrechtshäuler Hof*[1] par des gens de Wörth, qui les trouvèrent sans coiffure ni tunique, tremblants et ne demandant pas mieux que de se rendre. Conduits à Niederbronn, puis à Metz, ils y supportèrent toutes les affres du siège et ne furent, en compagnie de 734 autres Allemands, délivrés de cette dure captivité que le 24 août, lors de l'échange des prisonniers. Après quelques errances en France — au cours desquelles ils rencontrèrent Zeppelin — ils furent, le 3 octobre,

1. Le *Lüshof*, comme on dit là-bas familièrement. Le curé Klein, dans sa *Fröschweiler Chronik* a essayé, pour des motifs peu avouables, de rendre les gens de Wörth ridicules du fait de cette *Dragonerjagd*.

incorporés à Karlsruhe à l'escadron du dépôt. Nous avons pu établir ce qu'était devenu Weiss, mais les *Débats* du 2 août 1870 ont publié une note du ministère de l'Intérieur, datée du dimanche 31 juillet, où il est dit que « *les deux officiers badois qui ont été faits prisonniers dans l'engagement de Niederbronn, MM. de Wechmar, lieutenant-colonel (sic), et Villiers, lieutenant en second, sont arrivés à Orléans, où ils avaient reçu l'ordre de se rendre. Ces deux officiers ont pris l'engagement de ne pas s'éloigner de la ville sans autorisation.* »

D'ailleurs, si l'*Officiel* relatait avec une brièveté un peu trop *aurea* des faits qui n'allaient pas tarder à devenir légendaires, d'autres journaux, par contre, se chargeaient, par leurs indiscrétions, d'expliquer à l'historien les motifs pour lesquels, la veille du 26, l'annonce de la « *victoire* » avait déchaîné à l'Opéra un tel enthousiasme qu'on n'y avait rien moins que chanté *La Marseillaise* pour célébrer dignement la défaite de la « *brigade badoise* ». C'est *Paris-Journal*, en effet, qui nous apprend que de Bernis, gendre de Laferrière, premier chambellan de l'Empereur, n'avait rien eu de plus pressé que de télégraphier aussitôt son succès aux Tuileries et que Laferrière, radieux, lisait, de son côté, dans les couloirs de l'Opéra cette dépêche à qui voulait l'entendre. Le lieutenant de Chabot n'apparaîtra que plus tard — et encore des feuilles en feront (telle la *Gazette de Nîmes* du 5 août 1870) un « *lieutenant Chabaud* » tout court, — mais si, dans sa relation, cet officier supérieur s'est mis surabondamment en lumière, il a, par contre, oublié de mentionner que, parmi les cavaliers du 12e chasseurs, se trouvait l'engagé volontaire Georges de Heeckeren qui, arrivé au corps depuis quelques jours, reçut dans cette légère escarmouche le baptême du feu et mérita, par sa belle conduite, les galons de maréchal des logis, que lui conféra son colonel, M. de Tucé. *Le Figaro* trouva, d'autre part, un moyen touchant de récompenser nos soldats qui avaient commencé le feu au Schirlenhof. Il leur offrit pour 500 francs de tabac et cognac, souscrits par ses abonnés et ce ne fut pas sans peine — d'après une lettre de Bitche, 29 juillet 1870 — que son correspondant put remettre cette somme à Bernis, alors logé à Bitche chez de Kraitzer. Quant

aux deux victimes de la rencontre — le badois Winsloe, qui n'était anglais que d'ascendance; le franc-comtois Claude-Ferréol Pagnier, natif des environs de Mouthe, vétéran des guerres d'Afrique[1] et décoré au Mexique : médaillé, chevalier de la Légion d'honneur — elles furent enterrées côte à côte, la première le lendemain de la seconde, au cimetière de Niederbronn. La nouvelle des obsèques de Pagnier est dans le journal *Le Monde*. Elles eurent lieu le mardi matin 26 juillet et l'éloge funèbre du héros fut prononcé par un P. Joseph, missionnaire qui, le dimanche 24, avait prêché devant de Bernis, les officiers et la troupe, dans une messe militaire de grand apparat, comme il convenait aux traditions de l'Empire. Sur la tombe de Pagnier, de Bernis prononça de touchants adieux. Aujourd'hui, les restes de Winsloe ne sont plus à Niederbronn, sa famille les ayant, après la guerre, fait transporter au foyer. Mais, au centre du hameau de Schirlenhof, tout à côté de la petite maison d'école et en bordure de la route contre laquelle s'élève la majorité des maisons — séparées pour la plupart par des jardins suspendus à la côte — se dresse, entouré d'un grillage de fer, une sorte d'obélisque de deux mètres environ de hauteur, en granit, dont le sommet est brisé. Sur le côté qui fait face à la route se lit, gravée sur une plaque de marbre noir, cette inscription, qui date de 1890 :

HIER FIEL
BEI EINER RECOGNOSCIERUNG
AM 25. JULI 1870
IM KRIEGE GEGEN FRANKREICH
ALS ERSTER DEUTSCHER SOLDAT
WILLIAM HERBERT WINSLOE
LEUTNANT IM BADISCHEN
3. DRAGONERREGIMENT PRINZ KARL.
ZUM EHRENDEN ANDENKEN
GEWIDMET VON SEINEN
VERWANDTEN, KAMERADEN UND FREUNDEN.

1. Il s'était engagé à vingt-deux ans. Il eût mieux mérité, dans une armée démocratique, que le maigre grade de maréchal des logis.

Quant à Pagnier, il a, lui aussi, son monument, dans le poétique cimetière de Niederbronn, à l'étroit et raide chemin en marches d'escalier aboutissant à une hauteur couverte d'ifs et de cyprès, d'où l'on domine toute la ville. Ce monument, au sommet du *Friedhof*, en tête de la première rangée de tombes, serait, à en croire M. de Chabot — *art. cit.* p. 257 — une fondation allemande de 1904, bien qu'un rédacteur du *Journal d'Alsace-Lorraine* — passé, lui aussi, à une autre feuille, *Le Courrier de Metz* — M. Sébastien Humbert, affirme qu'il est l'œuvre pieuse du 12e chasseurs français[1]. C'est là que le dimanche 25 juillet 1910 se sont rendus, après une station au monument de Winsloe, MM. de Villiez, son fils, Spinner — au nom du *Souvenir français* — et J. Weiss, délégué du *Souvenir français* à Reichshofen, qui déposa une couronne envoyée par la société *La Schirlenhof*, qui s'est constituée à Paris et est composée d'anciens cavaliers du 12e. Le moment le plus touchant de la cérémonie — à laquelle M. de Chabot n'avait, contre son gré, pu se rendre et à laquelle M. de Zeppelin, en route pour le Spitzberg, n'alla pas — fut celui où M. de Villiez, en civil, s'avança pour déposer une couronne sur cette tombe française. Ce fut un de ces instants d'indescriptible émotion, dont le souvenir ne s'efface pas. Le vieil officier — qui, en 1870, on l'a vu plus haut, tranchait si fort, par sa petite taille, sa blonde jeunesse, sa légère moustache, sur ce géant de Wechmar, à la barbe touffue, aux membres robustes d'authentique Germain —, après quelques brèves paroles où il s'adressa au camarade couché dans la tombe, prononça brusquement, d'une voix étranglée par des sanglots mal réprimés : *Lasst mich für den, der hier schläft, ein stil les Gebet verrichten*! Geste sublime de soldat allemand qui prie pour son ancien ennemi, pourquoi faut-il que tu n'aies été

1. *Les Anniversaires sanglants. Quarante ans après*, n° du 26 juillet 1910. Nous avons, dans un *Echo* du *Siècle* du jeudi 27 août 1908, raconté l'entrevue de Kœhler — qui résidait à Kleeburg, près Wissembourg, puis, depuis 1908, à Wissembourg même — avec Zilly, postier à Sœllingen, près Karlsruhe. Une entrevue, antérieure, de Kœhler avec Kraus a été narrée par M. Spinner dans sa brochure, p. 72-73. Depuis, Kœhler est mort et il a été accompagné à sa dernière demeure par les délégués du Kriegerverein de Kleehurg, son village natal, où il fut inhumé (*Journal d'Alsace-Lorraine* du 13 mars 1909). Pour Toussaint, aubergiste à Weyer près Drulingen, *cf.* notre article du *Siècle*, du 6 août 1908, susmentionné.

qu'un vain simulacre? Et il y avait déjà, hélas! tant d'autres tombes en Alsace!

CAMILLE PITOLLET [1].

Nimes, 1er jour de la mobilisation, 2 août 1914.

1. Nous ne sommes guère à même, depuis la rédaction des lignes qu'on vient de lire, de suivre la « littérature » du « *berühmter Heldenritt* ». C'est donc par hasard que nous avons trouvé dans *La France de Bordeaux et du Sud-Ouest* du jeudi 21 janvier 1915 un article, signé G. Beaume : *Ce fut le comte Zeppelin qui tua, en 1870, le premier soldat français* et qui semble entièrement fait sur feu Masson-Forestier, bien que celui-ci, ni son ouvrage, ne soient le moins du monde mentionnés.

C. P.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE MILITAIRE DES DEUX EMPIRES

La guerre n'a pas été favorable à la production littéraire, et peu d'ouvrages militaires importants ont paru depuis un an. On agit, plus qu'on n'écrit et plus qu'on ne publie. La bibliographie de l'Empire ne s'est guère accrue. Et pourtant les événements portent naturellement la pensée vers le grand maître de la stratégie. On se demande ce qu'un Napoléon eût pu faire dans les circonstances présentes, et si celles-ci infirment ou corroborent les principes qu'il a formulés ou les règles qui se dégagent de ses actes. C'est en croyant s'inspirer de lui, c'est en voulant appliquer sa doctrine qu'on a imprimé aux opérations, de part et d'autre, un caractère nettement offensif et résolument audacieux. Or, les Français en ont été punis à Charleroi, et les Allemands, sur la Marne. Depuis lors, on se trouve condamné à la défensive, malgré qu'on en ait, et, par conséquent, on désobéit aux prescriptions du dogme.

A la vérité, les enseignements d'il y a un siècle permettaient de prévoir que, dans certains cas, l'offensive pourrait faire faillite. Elle n'a réussi ni dans l'expédition de Russie ni devant les lignes de Torres-Vedras, ni en face des troupes anglaises à Waterloo. En ces trois occasions, la stratégie et la tactique de l'Empereur ont abouti à des échecs retentissants et décisifs, qui eussent pu et dû lui faire concevoir des doutes sur la valeur de sa méthode et surtout en faire concevoir aux autres. Mais celle-ci lui avait valu trop de satisfactions et de succès, elle correspondait trop bien à son tempérament, elle lui était devenue trop instinctive, si on peut ainsi parler, pour qu'il y renonçât. Elle s'était formée petit à petit dans son esprit par la force des choses : possédant des notions précises d'art militaire, que leur multiplicité rendait confuses, il avait été amené à comprendre que le bon sens vaut mieux que toutes les théories, que toutes les traditions, et il avait apporté son bon sens à la solution des problèmes qui se présentaient à lui. Son cerveau avait ainsi contracté certaines habitudes qu'il ne se décida pas à perdre lorsque les circonstances eurent changé. Et ces habitudes ont été considérées comme des modèles à suivre.

Si son jeune génie eût été aux prises avec une situation telle que celle d'aujourd'hui, nul doute qu'il n'aurait pas voulu se laisser asservir à la domination d'un enseignement et qu'il eût regardé cette situation avec ses yeux, au lieu de la voir au travers des lunettes d'un maître quelconque. Malheureusement, il ne s'est pas trouvé de jeune génie qui considérât les choses avec son seul bon sens, et le haut commandement, respectueux des leçons de Napoléon, croyant se conformer aux principes que les Clausewitz et autres avaient tirés de l'étude de ses campagnes, n'a eu d'autre ambition que de gagner des batailles « à la Napoléon ». Le ferme dessein de prendre comme modèle le plus grand de nos hommes de guerre constitue, tant en Allemagne qu'en France, l'idée maîtresse des règlements les plus récents sur le service des armées en campagne et, en particulier, sur la conduite des grandes unités. C'est pour imiter Napoléon que les agresseurs se sont jetés sur la Belgique avec impétuosité et qu'ils ont refoulé notre armée. C'est pour imiter Napoléon que notre armée a contre-attaqué sur la Marne et dégagé Paris par un des plus remarquables revirements qu'ait enregistrés l'histoire militaire. Mais, si brillante qu'ait été la victoire remportée les 6-8 septembre, si émouvant que soit le coup de théâtre qui s'est produit alors, on est en droit de se demander s'il n'eût pas mieux valu, en août, s'inspirer plutôt de Wellington, c'est-à-dire substituer la prudence à l'audace. Qu'avant de se heurter aux colonnes de l'envahisseur, le défenseur se fût fortifié, qu'il eût rendu son front inexpugnable, au lieu de tenter la fortune du champ de bataille, ou que l'envahisseur, de son côté, se fût retranché sur les positions qu'il occupait, la situation se serait trouvée être exactement ce qu'elle est, avec cette différence que le contact entre les lignes se serait produit à trois ou quatre étapes au nord de l'endroit où il s'est établi. La France n'aurait pas été foulée aux pieds par l'invasion, et celle-ci n'aurait occupé qu'une partie de la Belgique. De son côté, l'Allemagne n'aurait pas subi une défaite éclatante et une déconvenue cruelle. Il est vrai que l'inconvénient pour elle eût été moindre que celui auquel nous nous sommes exposés.

Car, en définitive, nous avons le plus souffert et de la promptitude de l'offensive et de notre ferme volonté d'offensive. L'influence de l'Empereur nous a donc été doublement préjudiciable dans cette circonstance.

Mais devons-nous la lui reprocher? N'est-ce pas plutôt à nous-mêmes qu'il faut nous en prendre? Nous avons obéi aux règles qu'il a données, soit. Mais nous ne nous sommes pas conformés aux principes qui l'ont guidé, et qui ont fait sa force, tant qu'il y est resté fidèle. Nous ne nous sommes pas astreints à nous mettre en présence de la réalité des faits : nous nous sommes laissé troubler par des idées préconçues. Nous avons attribué la valeur d'un dogme à une théorie établie après coup. Pareille

mésaventure est advenue aux élèves du grand Frédéric. On sait quelles formations compassées employait le roi de Prusse. On sait peut-être moins qu'il les mettait au service d'une tactique éminemment vivante et souple. Mais il se pourrait que lui-même, à la fin de sa vie, eût perdu de vue ces qualités de champ de bataille pour ne s'attacher qu'à la rigidité des lignes, à la correction des mouvements de détail, à la perfection des évolutions. En tout cas, ses successeurs ne se sont attachés qu'à ce formalisme; aussi ont-ils été battus par les jeunes armées de la République et du Consulat, eux auxquels toute l'Europe était venue demander des leçons d'art militaire. Leur faute a été de considérer la formule vieillie et non la pensée qui l'animait. De même, notre haut commandement semble avoir commis une grave erreur en s'inspirant de Napoléon plutôt que de Bonaparte, c'est-à-dire en appliquant des règles figées au lieu de n'en tenir aucun compte. Le mépris de la défensive était tellement entré dans la chair et le sang de nos officiers qu'ils ont voulu coûte que coûte ne pas subir l'attitude passive qui leur était imposée par la force des choses. Sans utilité réelle, mais par déférence pour l'orthodoxie, par fétichisme pur, ils ont cru devoir multiplier des attaques vouées d'avance à l'insuccès, et dans lesquelles ils ont usé des forces qui leur feront cruellement défaut au jour du besoin. Et de ceci Bonaparte n'est pas responsable ; mais Napoléon l'est peut-être, dans une certaine mesure.

Ceci dit, j'en viens aux derniers livres d'histoire militaire qui ont paru, et je commence par ceux qui se rapportent le plus directement aux considérations qui précèdent.

Habitués à voir la bataille de Waterloo par ce qu'on peut en appeler le côté français, nous éprouvons un peu d'étonnement à la regarder par l'autre côté. C'est par cet envers que nous la montre le major-général Robinson, de l'armée anglaise[1]. Et ce qu'il dit des événements de 1815 n'est comparable à rien de ce que disent les ouvrages que nous consultons d'ordinaire sur ce sujet. Il s'attache à décrire l'organisation et le mode de dressage des troupes de Wellington; il en indique la composition et le caractère; il expose la façon dont elles ont été concentrées; il les suit sur le champ de bataille. Il met en relief les qualités remarquables, comme éducateur, du chef qui les a formées, et ses qualités de commandement; il se complaît à caractériser la tactique habile et originale qui lui a valu les succès d'Espagne et de Belgique, contre la tac-

1. *Waterloo*, par le major-général Robinson. Traduction du capitaine Lesèble. 1 vol. in-8, avec cinq cartes-croquis, II-196 p. Paris et Limoges, Charles Lavauzelle. Prix : 5 francs. Une des cartes-croquis qui accompagnent le volume est la reproduction de celle qui passe pour avoir été utilisée en 1815 par Napoléon et par les généraux alliés.

tique de l'Empereur, malgré le génie de celui-ci. Succès qui auraient bien dû donner à réfléchir aux théoriciens qui ont fait du concept napoléonien et des procédés de guerre du maître un dogme intangible.

L'auteur expose les faits avec netteté. Il les discute et les apprécie avec sincérité, témoignant d'un souci scrupuleux de la vérité, ainsi que d'une documentation sûre et étendue.

Il nous montre Napoléon passant la matinée qui suit la bataille de Ligny à en parcourir le théâtre avec son état-major, alors qu'il aurait eu un meilleur emploi à faire de son temps. Mieux eût valu, en effet, qu'il se préparât à la journée du lendemain, où il fut complètement surpris et décontenancé par le mode d'occupation de la position des Alliés, par la résistance que lui opposèrent les Anglais, par les progrès inquiétants des Prussiens sur son flanc droit. Mais il ne crut pas devoir déroger à ses habitudes.

« Les défaillances et les fautes qu'on peut lui reprocher, dit le major-général Robinson, proviennent moins de sa stratégie et de sa tactique que de sa confiance en soi et de son esprit dominateur, qualités qui, ayant contribué à son succès sur tant de champs de bataille, causèrent sa défaite à Waterloo. Son orgueil l'empêcha de mettre à profit l'expérience acquise en Espagne par certains de ses généraux. »

Cette appréciation n'est pas de nature à nous surprendre, venant d'un compatriote du triomphateur, et elle n'est pas dénuée de justesse. Car je crois qu'on a tort de prétendre que, sans l'intervention des Prussiens, Napoléon aurait enfoncé les lignes anglaises. Il en avait le projet, et il espérait réussir, cette fois, comme les autres. Quoiqu'une partie de ses forces eût été détachée pour faire face aux Prussiens, il disposait encore d'une soixantaine de mille hommes pour foncer sur l'adversaire qui n'en comptait pas beaucoup plus. Il se considérait donc comme luttant à armes égales contre Wellington, et ce n'est pas pour l'opposer à celui-ci qu'il appelait désespérément Grouchy, dans la soirée : c'était pour opposer celui-ci à Blücher.

Le Comte de Lort de Sérignan, chef de bataillon en retraite, ancien professeur adjoint d'histoire militaire à Saint-Cyr, vient de publier une étude fort estimable sur Napoléon et quelques-uns de ses généraux[1]. Ce n'est pas qu'il ait fait œuvre d'historien. Il le reconnaît lui-même. Pour réaliser son dessein (dont je parlerai plus loin), il avait le choix entre l'étude des faits et l'analyse psychologique de quelques hommes de guerre. Il a préféré cette seconde méthode, « moins technique, dit-il, mais plus élevée, plus générale, plus vivante, et, sans doute, plus inté-

1. *Napoléon et les grands généraux de la Révolution et de l'Empire*, par le comte de Lort de Sérignan. 1 vol. in-8 de 313 pages. Paris, Fontemoing, 1914. Prix : 7 fr. 50.

ressante aussi, parce que, en même temps que le principe de la conduite des armées elle nous donne à connaître le caractère de nos premiers chefs d'armée, de la Révolution et de l'Empire, qu'elle nous indique la raison pour laquelle ils agirent de telle façon et non pas d'une autre ». Qu'on ne s'attende donc pas à trouver dans ce volume des textes inédits. L'auteur n'a même pas cherché à étayer sa démonstration sur des documents de première main. Il a souvent, mais pas toujours, tiré ses renseignements des contemporains. Il a confronté leurs jugements, et il a essayé de faire jaillir la vérité de leur contradiction ou de leur concordance.

Je le laisse délimiter la tâche qu'il s'est proposé d'accomplir et qu'il me paraît avoir menée à bien.

« Nous chercherons d'abord à préciser ce qu'a été le génie militaire de Napoléon, si ce génie existait originellement en lui, s'il s'est manifesté en sa personne à une époque nettement déterminée de sa carrière, comment il s'est développé. Puis nous examinerons quelles furent les caractéristiques de ce génie, les procédés de commandement de l'homme et du général, ses idées et ses méthodes d'action, son influence sur les hommes pris individuellement et sur les hommes pris en masse, sur ses soldats et sur ses adversaires; quelles furent ses qualités en tant que chef militaire, ses méthodes morales pour préparer et enlever le succès, pour stimuler le dévouement, attirer la confiance, inspirer la crainte. Nous tenterons de présenter ensuite la synthèse de son évolution morale, intellectuelle, physique, si rapide et si complète dans l'orbe de sa course éphémère; enfin nous chercherons à indiquer les résultats obtenus, la valeur des services rendus, la place que cet esprit incomparablement doué doit garder dans l'histoire de notre pays et dans celle de l'humanité. »

Il est bon que le sujet soit circonscrit, et l'étude peut gagner en profondeur ce qu'elle perd en étendue. Y a-t-elle pleinement réussi? Je ne le crois pas. L'auteur nous montre bien les contradictions de ses personnages, mais il ne les explique peut-être pas assez. Son Davout, par exemple, reste énigmatique. On ne voit pas le lien qui rattache le mutin d'Hesdin au rigide maréchal de l'Empire. Y a-t-il eu évolution, et alors quel en a été le processus? Ou y avait-il dans l'homme une dualité qui a subsisté, et alors quelles en ont été les manifestations? Bref, on ne pénètre pas jusqu'au fond de l'âme; mais on voit assez nettement la physionomie des généraux qui ont posé devant l'objectif, et cette « portraituration » ne manque pas d'intérêt.

Mais, au fait, je n'en ai pas encore dit l'objet essentiel.

Le commandant de Lort de Sérignan s'est proposé de mettre en lumière les deux grands courants d'idées qui ont dirigé l'art militaire à la fin du

XVIIIe siècle, de caractériser les « deux écoles que les contemporains baptisèrent jadis (naturellement!) du nom d'école de l'armée d'Allemagne et école de l'armée d'Italie, suivant que ces écoles appliquèrent sur l'un ou sur l'autre de ces deux théâtres d'opérations les procédés de combat, les principes nouveaux... L'école de l'armée d'Allemagne et l'école de l'armée d'Italie se synthétisent en deux personnalités qui les représentent au plus haut degré : Moreau pour la première, Bonaparte pour l'armée d'Italie, aidés, l'un et l'autre, par des hommes de premier mérite tels que Lecourbe, Desaix, Gouvion-Saint-Cyr, Davout. »

C'est donc une sorte de monographie psychologique de ces six stratèges que l'auteur a écrite pour nous renseigner sur l'application différente faite du système de guerre « né des circonstances plutôt que voulu par les hommes » qui résulta de la Révolution. Comme il le reconnaît lui-même, les professionnels ne sauraient se contenter de cette manière (pour gens du monde!) de définir deux doctrines différentes d'art militaire ou deux modalités différentes d'application de la même doctrine.

Le lieutenant L. Caresme a eu l'heureuse idée de grouper tout ce qu'on sait de Bonaparte alors qu'il avait le même grade que lui, c'est-à-dire à ses débuts dans la vie militaire[1]. Débuts qui ne se sont pas prolongés longtemps. A vingt-trois ans, il était capitaine. Il était rare qu'on le fût, hier encore, à trente-trois. Que connaissait-il de sa profession, et tout d'abord de la pratique de son arme, puis de l'art militaire? Sur ce point, il ne me semble pas qu'on soit bien renseigné. Il n'entendait rien, assurément, aux questions de cavalerie, n'ayant jamais eu l'occasion de s'en occuper. Quant à l'infanterie, peut-être en connaissait-il les exercices de détail, puisque les bataillons d'artillerie exécutaient les mêmes manœuvres que l'infanterie. Je crois pourtant qu'il en ignorait les grandes formations et la tactique, encore que le lieutenant L. Caresme ait l'air de penser le contraire. Mais il n'en a que l'air : il n'étaye cette opinion sur aucun argument probant. Il ne serait pas impossible que le génie de Napoléon n'ait d'autre cause que la superficialité de ses études militaires. Ce lui fut un grand bonheur, ayant beaucoup d'imagination, une fougue de travail extraordinaire, une grande ambition, de posséder un esprit dégagé de routines, de traditions, de préjugés. Il y a trouvé ce qui fait souvent la force des autodidactes.

Le rôle de Boulogne sous le Consulat et l'Empire a été assez important pour que les historiens lui aient consacré plusieurs études. Une des

1. *Bonaparte lieutenant en second*, par le lieutenant L. Caresme. 1 brochure grand in-8 de 65 pages, avec 4 planches hors texte et 5 croquis (Extrait de la *Revue militaire générale*). Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1914. Prix : 2 francs.

plus solides est, sauf erreur, celle du capitaine Desbrière, depuis commandant, aujourd'hui colonel. M. Maurice Bottet le désigne indifféremment par ces divers grades dans l'étude[1] qu'il vient de consacrer, à son tour, au camp de Boulogne et aux séjours qu'y fit Napoléon. La nouvelle monographie n'est pas l'œuvre d'un historien proprement dit : aucune référence précise ne l'accompagne. C'est plutôt de la vulgarisation, mais de la vulgarisation faite par quelqu'un qui est fort au courant de la question qu'il traite, par quelqu'un d'érudit, qui a beaucoup lu, beaucoup cherché, mais qui n'embarrasse pas son texte de références. M. Nicolaï a déjà écrit sur ce sujet un ouvrage plus anecdotique que M. Bottet ne cite pas et auquel il ne fait pas certains emprunts auxquels je crois que son livre n'aurait pas perdu.

Ce livre est intéressant. Mais ce qu'il contient de plus intéressant peut-être, c'est une lettre-préface du colonel Desbrière discutant les intentions de Bonaparte lorsqu'il réunit ses troupes et ses moyens de transport à Boulogne. Était-ce vraiment pour descendre en Angleterre? Était-ce pour « bluffer »? Il semble que, dans cette circonstance, le premier Consul ait commis une faute formidable, qu'il n'a jamais voulu confesser. Il connaissait mal la marine. S'il avait navigué entre la Corse et le Continent, ou entre la France et l'Égypte, il ne s'était pas rendu compte des différences qu'il y a entre la Méditerranée et l'Océan. Il a cru possible une opération chimérique, et il n'a peut-être pas voulu se l'avouer, encore moins l'avouer aux autres. Bien que se déclarant l'ennemi des idéologues, il se souciait peu d'être surpris en flagrant délit d'idéologie. Il cacha cette erreur-là comme il a caché toutes celles dont il s'est rendu coupable. C'est ce que dit fort bien la lettre du colonel Desbrière.

Le général Hubert Camon est entré fort avant dans l'intimité de la tactique napoléonienne; il est très familiarisé avec les procédés de combat habituels au maître. Aussi a-t-il cru utile de consacrer une monographie au rôle que l'Empereur attribuait à la fortification[2]. Cette étude, il dit lui-même avec modestie, et non sans raison, qu'elle est incomplète. Il aurait pu ajouter qu'elle manque de netteté, ce qui provient pour une part, sans doute, de ce que l'Empereur n'avait pas des idées très nettes sur la question, et qu'il n'a laissé aucun exposé doctrinal de ses croyances en matière de poliorcétique. Il s'est occupé de cette science pourtant, et à maintes reprises. Les solutions qu'il a adoptées fournissent bien quel-

1. *Napoléon aux Camps de Boulogne* (La Côte de fer et les flottilles), par M. Maurice Bottet. 1 vol. in-8 de 312 pages, avec illustrations. Paris, « Edition moderne » (sans date). Prix : 3 fr. 50.

2. *La fortification dans la guerre napoléonienne*, par le général Camon. 1 broch. in-8 de XVI-93 pages, avec 15 figures dans le texte. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1913. Prix : 2 francs.

ques indications; mais pourrait-on en tirer une vue d'ensemble sur sa conception? C'est possible. Je ne le crois pourtant pas. Il semble, en tout cas, que le général Camon n'ait pas tenté de faire ce travail de synthèse. Il s'est borné à examiner les mesures prises dans quelques cas particuliers, et les opinions énoncées par l'Empereur en diverses circonstances. Il n'a donc pas épuisé le sujet. Mais il a le double mérite d'y avoir songé, d'abord, puis d'avoir apporté sa contribution à l'œuvre dont il a suggéré l'idée.

La librairie militaire Chapelot publie une collection qu'elle intitule : *Les grands hommes de guerre*. La librairie militaire Berger-Levrault annonce une série sous ce titre : *Les grands capitaines*. Il serait inutile et surtout naïf de s'extasier sur la coïncidence. Toujours est-il qu'on peut se réjouir d'entreprises concurrentes qui feront mieux connaître les stratèges et même des généraux qui ne furent pas du tout des stratèges : tel, Dragomiroff, qui n'eut pas l'occasion de l'être, et qui n'en eut pas non plus l'étoffe; tel aussi, Murat.

C'est lui qui ouvre le feu, si je peux ainsi dire.

Le capitaine A. de Tarlé donne de ce brillant cavalier une bonne biographie[1], vivante, claire, intéressante. Au demeurant, ce travail est fort estimable. Je lui adresserai pourtant un reproche. Ce n'est pas une étude historique, car les références y manquent. De quoi il n'y a pas à se plaindre. Mais, si j'ai bien compris la pensée qui a guidé les éditeurs de la collection, l'auteur aurait dû situer Murat dans l'histoire, faire vivre ses actes au milieu des événements qui les ont provoqués, le montrer dans la préparation et dans l'exécution de son œuvre, présenter en même temps les observations critiques relatives au développement de cette œuvre et à ses résultats, donner, en un mot, la synthèse entière de l'homme, de ses qualités, de ses méthodes, de sa place et de son influence dans l'époque où il a vécu. (Ce sont les termes mêmes de leur programme que je reproduis.) Eh bien! il ne me semble pas que le volume que voici réponde au programme. Il est une biographie bien faite, plutôt que ce qu'il devrait être, c'est-à-dire un sujet de méditation et un instrument d'étude. Il apprend plus qu'il ne donne à penser. Il y manque de la philosophie et de la hauteur de vues. Et c'est ce qui empêche de comparer cette collection de grands (ou de soi-disant grands) hommes de guerre à celle des grands écrivains publiée par la maison Hachette. Celle-ci a confié aux maîtres actuels de la littérature le soin de parler de ceux qui furent des maîtres de la littérature. Les petits officiers

1. *Murat*, par A. de Tarlé. 1 vol. in-18 carré, de 166 pages, avec huit planches hors texte. Paris, Chapelot, 1914. Prix : 1 fr. 50 broché; 2 fr. 50 relié.

qui ont accepté de parler des grands stratèges manquent un peu d'autorité. C'est dommage.

Le second volume de la série, *Davout*[1], par le lieutenant Raymond Peyronnet, tombe davantage encore sous le coup de cette critique. La forme même laisse à désirer. Voici le sommaire du dernier chapitre :

« Davout a-t-il commis des fautes? — Davout a eu deux amours : celui du devoir, celui de la France. — Permanence de ses vertus. — Davout est un Romain. — Pour tout dire, Davout est un soldat. »

Voici une phrase, une simple phrase :

« Cet homme qu'on a traité de bourreau avait les doigts longs et souples, de belles mains fines, un port noble, que ne gâtait point trop la faiblesse des yeux; il aimait surtout la fleur et le parfum de l'orange, et ôtait son chapeau devant une femme de service qu'il appelait mademoiselle. »

Si, après cela, on continue à le traiter de bourreau, c'est qu'on ne saura pas se rendre à l'évidence! Non moins aveugles ceux qui jugeraient défavorablement un homme auquel le prince Eugène écrivait ce « mot », daté du 2 juillet 1809 :

« Demain je serai de ma personne sur les neuf heures du matin à Bruck, et je vous y engage à déjeuner. Je serai flatté de pouvoir vous offrir de vive voix, M. le maréchal duc d'Auerstædt, l'assurance de mes sentiments. »

« Quelle dignité, quelle sympathie dans ce mot! » s'écrie enthousiasmé le jeune Peyronnet, « arrière-petit-fils des fidèles compagnons d'armes » du Maréchal, ainsi qu'il s'intitule lui-même. Il dit : « des ». Il ne dit pas : « de ». Tout ceci n'indique pas une grande maîtrise dans le maniement de la langue, et souvent la pensée n'est pas moins enfantine que le style, moins inexpérimentée, moins balbutiante.

Comme il fallait s'y attendre, le *Napoléon* du lieutenant-colonel Colin[2], par quoi se continue la série, a une tout autre allure que le *Murat* et surtout que le *Davout*. Le style a de la tenue; la pensée, de l'autorité. Nous sentons que nous avons affaire à un historien. Faut-il avouer que j'aurais préféré qu'il traitât la question en psychologue plutôt qu'en historien? Il nous montre, et d'une façon remarquable, ce qu'a fait l'Empereur. Il nous montre moins complètement ce qu'il a été. Et qu'on ne dise pas que nous n'avons qu'à étudier ses actes pour nous en rendre compte. Bien des détails nous échappent que nous aurions intérêt à

1. *Davout*, par R. Peyronnet. 1 vol. in-18 carré de 176 pages, avec huit planches hors texte. Paris, Chapelot, 1914. Prix : 1 fr. 50 broché; 2 fr. 50 relié.

2. *Napoléon*, par le lieutenant-colonel J. Colin. 1 vol. in-18 carré de 178 pages, avec huit planches hors texte. Paris, Chapelot, 1914. Prix : 1 fr. 50 broché; 2 fr. 50 relié.

connaître. Napoléon était-il bon manœuvrier? Connaissait-il vraiment la tactique? Savait-il bien manier ses maréchaux? Et d'abord savait-il bien les choisir? Dans ce *comediante*, quelle part avait la spontanéité, et quelle, l'imitation? Les questions se pressent dans mon esprit, auxquelles j'ai vainement cherché la réponse. Nous ne voyons ni comment le maître donne ses ordres, ni comment il veille à leur exécution. Nous ne voyons pas non plus (ou du moins nous ne voyons qu'insuffisamment) la façon dont s'est formé son génie. Or, cette genèse, personne ne la connaît mieux que le colonel Colin qui en a fait l'objet de recherches spéciales et approfondies. Sur tous les points que j'ai signalés au courant de la plume, et sur bien d'autres, nul n'était mieux en mesure de nous renseigner. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il n'a pas voulu. Il le dit très nettement dans sa préface. Trouvant que l'histoire des campagnes napoléoniennes est défigurée par trop d'erreurs dont quelques-unes sont graves, il s'est donné pour tâche de rétablir la vérité. Et il y a réussi. Mais je ne peux m'empêcher de regretter qu'il ait cru devoir s'abstenir presque complètement de « développer des considérations plus ou moins ambitieuses sur la personne et le rôle de Napoléon ». J'aurais mieux aimé qu'il refît le travail qu'a fait le commandant de Lort de Sérignan. Et j'exprime le vœu qu'il ait l'ambition — puisque « ambition » il y a! — de nous donner le portrait en pied du grand homme de guerre dans l'intime pensée duquel il a su pénétrer.

Le même colonel Colin vient de publier, dans la *Bibliothèque de philosophie scientifique* un volume[1] qui n'est pas spécialement consacré aux guerres napoléoniennes, mais dont plus de la moitié s'y rapporte, car il contient des récits fort nets, fort exacts des batailles d'Iéna et de Waterloo, d'une part, et de Gravelotte, de l'autre. J'y trouve l'occasion de quelques réflexions qui ne me semblent pas tout à fait inopportunes, à l'heure qu'il est. Et je me reprocherais de n'en pas profiter.

Il va sans dire tout d'abord que les qualités maîtresses de mon camarade et collaborateur s'y retrouvent : savoir, précision, pénétration, pondération, probité, clarté. Il a condensé sous une forme limpide les faits les plus indiscutablement établis, et il nous donne ainsi une image aussi approchée que possible de la réalité. Cependant, je suis tenté de lui faire grief de cette simplicité. Un engagement est quelque chose de complexe. Les épisodes s'y enchevêtrent les uns dans les autres. Et c'est donc fausser légèrement l'optique du lecteur que de lui faire voir les choses « comme s'il y était ». S'il y était, en effet, il ne discernerait pas

1. *Les grandes batailles de l'histoire*, par le lieutenant-colonel J. Colin. 1 vol. petit in-8 de 319 pages, avec 46 plans de batailles. Paris, Flammarion, 1915. Prix : 3 fr. 50.

beaucoup de détails, ou il en apercevrait tellement et si confondus les uns dans les autres, que, d'abord, il ne pourrait en isoler certains, et que, ensuite, il lui serait impossible de se faire une impression générale sur l'ensemble. Utile comme procédé d'enseignement, comme moyen de vulgarisation, la schématisation, c'est-à-dire la simplification de ce qui n'est pas simple, induit l'esprit en erreur. Elle habitue à l'idée qu'il est facile de se rendre compte de choses dont le caractère même est d'être embrouillées et confuses. Dès lors, on se croit autorisé à juger les événements, parce qu'on se considère comme capable de les comprendre. La facilité avec laquelle on suit les péripéties d'une action de guerre dans les narrations d'un Thiers ou d'un Houssaye permet d'en concevoir le déroulement. On y voit un lien logique, lien qui y a été mis par le narrateur, bien plus qu'il ne s'y trouvait dans la réalité, et on se sent dès lors aisément une âme de tacticien. On n'éprouve aucune peine à faire évoluer les armées dans son imagination et à établir de beaux plans de campagne, et... à critiquer ceux des généraux.

Il va de soi que le colonel Colin n'est pas homme à encourager cette tendance, et je m'en voudrais si, lui reprochant d'avoir des qualités de vulgarisateur, j'avais donné à ne voir en lui qu'un vulgarisateur, alors qu'il est bel et bien un historien véritable, qui comprend son devoir d'historien, et qui connaît les scrupules de la science consciencieuse.

Mais est-il, par cela même, qualifié pour déterminer la forme de la « bataille de l'avenir », question à laquelle il consacre le dernier chapitre de son ouvrage (p. 267-315)? En d'autres termes, s'agissant d'art militaire, peut-on conclure de ce qui a été à ce qui sera, et la connaissance approfondie du passé permet-elle de prévoir les événements?

Beaucoup le pensent, et, entre autres, un de nos collaborateurs en qui je salue respectueusement un maître ès stratégie, le colonel A. Grouard, l'auteur de cette *Guerre éventuelle*[1] dont il est si regrettable que notre haut commandement n'ait pas étudié la pensée, pénétré le sens, compris la portée, appliqué les idées. Dans la préface de cette remarquable étude, il explique qu'il a pris l'histoire militaire comme base, « étant bien convaincu depuis longtemps, conformément aux préceptes de Napoléon, qu'il n'y a qu'un bon enseignement pour ceux qui prétendent au commandement des armées : c'est l'étude approfondie des campagnes des grands capitaines ».

« Sans doute, ajoute-t-il, la guerre change perpétuellement dans ses moyens à travers les âges, mais non pas dans les principes à observer dans la direction d'ensemble des opérations. Les études historiques seules peuvent mettre ces principes en évidence, et montrer en même

1. Chapelot, 1913.

temps dans quelle mesure leur application peut varier avec les circonstances.

« C'est pourquoi elles doivent être la base essentielle des jugements à porter sur le passé, aussi bien que des projets à établir pour l'avenir. Toute critique qui ne repose pas sur l'étude comparée de plusieurs campagnes est forcément vaine et spécieuse; en même temps, les projets qui ne tiennent pas compte des leçons du passé ne peuvent être que chimériques et dangereux. La méthode historique, opposée à la méthode rationnelle, est celle que nous avons toujours suivie dans les nombreuses études que nous avons publiées depuis plus de trente ans; elle convient spécialement au sujet qui nous occupe, car elle nous permettra d'éviter des erreurs dont la gravité ressort des résultats auxquels elles ont déjà conduit. »

Je conviens que la méthode rationnelle ne peut rien donner de satisfaisant, encore qu'elle soit assez employée, et qu'on voie des théoriciens traiter les choses de la guerre par A + B, comme s'il s'agissait de résoudre un problème d'algèbre. Mais je crains que la méthode historique pure, c'est-à-dire s'il ne s'y ajoute de l'intuition et de l'imagination, n'aboutisse, elle aussi, à de graves mécomptes.

La stratégie — et, plus encore, la tactique — sont en constante évolution. (Napoléon ne disait-il pas que la tactique doit changer tous les dix ans?) Mais leurs changements s'opèrent sans qu'on sache trop pourquoi. Ils sont le résultat des modifications apportées à l'armement, non pas seulement en raison de l'accroissement de sa puissance, mais surtout en raison de leur répercussion sur les dispositions morales des combattants. Les expériences de laboratoire ou de polygone peuvent fournir des indications précises sur la portée des projectiles et leur force de pénétration ou sur la vitesse du tir. Mais comment prévoir l'effet de ces propriétés balistiques sur l'âme de la troupe? Eût-on pu supposer, par exemple, qu'une armée aurait pu tenir bon en face d'une artillerie qui l'accable d'obus terrifiants et qui est à l'abri de toute riposte? On n'admirera jamais assez le courage des Français qui savent l'écrasante supériorité de l'outillage allemand, qui n'ignorent pas l'infériorité du leur, et qui continuent à affronter les périls qu'ils se sentent incapables de conjurer. Comment s'en serait-on douté si on n'avait pénétré très avant dans la psychologie du peuple, si on n'avait mesuré tout ce que la culture intellectuelle de ce peuple a mis en lui de force morale, tout ce que le mélange des classes y a apporté de solidité, de résistance, d'invulnérabilité. Il y a plus qu'une question historique à résoudre : il y a un problème de sociologie à élucider. Que dis-je? Il y a une foule de problèmes très complexes, très délicats, et qui, je crois, échappent à une

analyse rigoureuse. Il faut y avoir rêvé, et s'être livré à un travail à la Jules Verne ou à la Wells.

Pour préciser ma pensée par un exemple, j'en reviens à la « bataille de l'avenir ». Le colonel Colin nous en donne les traits essentiels. Il arrive, en prolongeant la courbe de l'évolution, à indiquer la physionomie qu'elle aura probablement. Or, la force des choses veut que, entre armées qui se valent et qui connaissent bien leur métier, il devienne impossible de livrer bataille. Charleroi et la Marne sont le résultat d'une erreur initiale dont on est bien revenu. Quant aux batailles de l'Orient, elles dénotent une inégalité de valeur considérable, et une inégalité non moins considérable dans la préparation professionnelle. Il n'y a pas lieu d'en tenir compte. En résumé, l'historien a pu dire, en s'inspirant du passé : Voici comment on se battra. Le rêveur a répondu : Soit, mais on ne se battra plus. Et c'est lui qui a eu raison.

Et maintenant, je finis par où j'aurais dû commencer : j'en viens aux sources qui ont été publiées récemment.

Le capitaine A. Vaillant, lauréat de l'Institut, vient de publier [1] des lettres vraiment délicieuses d'un officier « du temps de l'Epopée ». Cet aimable homme se nommait Dupont d'Herval. Adjudant-commandant de la Grande Armée, chef de l'état-major de la 2e division de cuirassiers, il fut tué à la Moskowa. Comment sa correspondance a-t-elle été conservée et retrouvée? Quelles preuves a-t-on de son authenticité? Nous est-elle livrée intégralement et sans retouches? Si le texte a été altéré, sur quels points portent les modifications, et de quelle nature sont-elles? De qui sont les titres insolites mis en tête de chaque lettre et qui étonnent fort le lecteur? De tout cela, l'éditeur ne nous dit rien [2]. Il ne nous dit pas davantage comment l'émigré d'Herval a accepté de servir sous Napoléon (en devenant Derval, bien entendu, ou tout simplement Dupont). Et ce brave Dupont, marié à une demoiselle Duval, n'en dit pas davantage sur son évolution. Et il y a bien d'autres choses sur quoi il ne souffle mot et de quoi, pourtant, on désirerait vivement savoir ce qu'il pense. Mais

1. *Au temps de l'Épopée...* Lettres de Dupont d'Herval. 1 vol. in-8 de 154 pages avec un portrait. Paris, Chapelot, 1914. Prix : 2 fr. 50.

2. Le capitaine Vaillant m'écrit que ces lettres, conservées par Mme Maille, à laquelle la plupart d'entre elles avaient été adressées, ont été léguées par celle-ci à sa nièce, Mme Huart, aujourd'hui octogénaire, et qui habite le manoir d'Ailly (Eure). La publication a été faite sans aucune retouche, et presque intégralement : les quelques lignes qui ont été enlevées, par-ci, par-là, ne présentaient absolument aucun intérêt, à aucun point de vue. Je reproduis volontiers ces indications, mais je n'efface pas les observations que m'a inspirées la lecture du volume. Car il me semble que ce n'est pas à moi que ces explications et éclaircissements étaient dus, mais au public, et celui-ci peut se plaindre de ne les avoir pas trouvés dans une introduction, à mon avis, nécessaire.

trêve aux regrets ! Consolons-nous de ne rien trouver dans ce volume (ou presque rien) qui nous renseigne sur les opérations militaires, sur la mentalité de l'armée et de la population. Et laissons-nous aller au charme de passer quelques moments dans l'aimable société d'un Français cultivé, bien élevé, spirituel, tendre, galant, brave, sincère : bref, profondément sympathique, avec son mélange d'enthousiasme et de raison, de sagesse et de fantaisie, de poésie et de prosaïsme.

Le 3 février 1813, une instruction parut, sous la signature de Hardenberg. Exposant la pénurie du Trésor de la Prusse, en même temps que la nécessité d'augmenter les effectifs, elle en concluait qu'il était urgent de faire appel aux sentiments patriotiques du pays pour renforcer l'armée par la création de « détachements de chasseurs volontaires », constitués par les jeunes gens qui, jusque-là exempts du service militaire, consentiraient à s'équiper à leurs frais. Ces jeunes gens étaient destinés à devenir officiers, et on recommandait aux chefs de corps de les soustraire aux besognes rebutantes du métier militaire en temps de paix. Cet appel fut entendu, et de nombreux volontaires s'enrôlèrent.

Le capitaine von Colomb, à cette époque « surnuméraire » au 3e hussards, eut à choisir entre le commandement d'un escadron de réserve, et celui d'un escadron de volontaires.

« L'un comme l'autre ne me plaisaient guère, dit-il [1], car je ne me sentais aucun goût à entrer au dépôt pour instruire des recrues, à l'heure où nos efforts, entamés en 1808, allaient enfin recevoir leur récompense.

« Rien ne permettait de supposer qu'un corps franc pourrait rendre des services, et il était à craindre qu'un tel groupement, formé de jeunes gens riches et instruits, choisis parce qu'ils pouvaient s'équiper à leurs frais, ne se pliât que difficilement à la discipline militaire. Un semblable commandement ne pouvait qu'être très préjudiciable à l'honneur et à la réputation de l'officier auquel il viendrait à incomber.

« Néanmoins, et pour ne pas rester au dépôt, j'acceptai le commandement des chasseurs volontaires, dont l'organisation, contre toute espérance, fut infiniment plus rapide que je n'avais osé l'espérer...

« ... De nombreux propriétaires ou intendants, tous bons cavaliers, vinrent grossir nos rangs. Le reste était formé de fonctionnaires ou de marchands. »

Avec un lieutenant et quatre sous-officiers de profession, il fallut instruire au plus vite cette troupe de plus de 200 hommes.

1. *Carnet de campagne d'un officier prussien (1813-1814)*, par le capitaine von Colomb. Paris, Berger-Levrault, 1914, 1 vol. in-12 de XXIV-307 pages avec deux croquis, 3 fr. 50.

« Malgré tout son dévouement, un aussi petit cadre ne pouvait suffire à dresser nos chasseurs, qui devenaient de jour en jour plus nombreux. Dans ces conditions, je fis instruire tout d'abord ceux qui montraient les meilleures dispositions; ils furent à leur tour promus au rang de moniteurs, et ce dressage mutuel donna bientôt d'excellents résultats. »

Von Colomb ajoute qu'il fut singulièrement aidé dans cette tâche par un des volontaires, le conseiller juridique Eckardt « qui, par ses fonctions, et d'après les usages de l'époque, avait rang d'officier... : sa situation civile lui donnait une certaine autorité sur les référendaires, les stagiaires et les étudiants, dont se composait la petite troupe ». Celle-ci ne tarda pas à être en mesure d'aligner 220 chevaux, et l'escadron, dont le premier cavalier avait pris du service le 13 février, put entrer en campagne le 6 avril suivant, c'est-à-dire au bout de moins de quatre semaines. « Son aspect extérieur et son esprit ne laissaient rien à désirer. »

C'est le récit de ses exploits que von Colomb a rédigé longtemps après les événements et que le commandant Minart vient de traduire en français. Récit fort émouvant et très instructif. Il contient des erreurs, l'auteur en convient lui-même : il reconnaît que sa mémoire peut l'avoir plus d'une fois trompé; mais il est évidemment très sincère, et on peut admettre que, dans l'ensemble, sa narration est parfaitement exacte. Ce qui me semble plus regrettable que des défaillances de mémoire, c'est la sécheresse des renseignements. Nous voyons qu'une partie des volontaires étaient de bons cavaliers. Mais tous sont-ils arrivés sachant monter à cheval? Et l'instruction qui leur a été donnée du 13 février au 6 avril sur quoi portait-elle? Quel en était le programme, et quelle quantité d'équitation jugeait-on nécessaire pour prendre part aux opérations actives, à des opérations particulièrement actives même, puisque, le 7 mai, une fraction de l'escadron, sinon l'escadron tout entier, entreprenait une série de raids sur les derrières de l'armée française. Von Colomb obtint, en effet, non sans peine, que Blücher l'autorisât à entreprendre une guerre de partisans contre Napoléon, que ces harcèlements exaspérèrent. Preuve en soit cette note insérée dans *Le Moniteur* du 27 juin :

« Le capitaine Lutzow, qui commandait une de ces bandes, a été tué; 400 des siens ont été tués ou pris et le reste dispersé. On ne croit pas que 100 de ces brigands soient parvenus à repasser l'Elbe.

« Une autre bande, commandée par un capitaine Colombe (c'est notre von Colomb), est entièrement cernée, et on a l'espoir que, sous peu de jours, la rive gauche de l'Elbe sera tout à fait purgée de la présence de ces bandes qui se portaient à toute espèce d'excès envers les malheureux habitants. »

On ne lit pas sans émotion comment von Colomb se tira de cette

situation critique. On voit en même temps quelle sorte d'excès ses troupes commettaient, et que ces excès ne rendaient pas toujours les habitants malheureux. Car, si le soldat français est galant, il ne semble pas que le volontaire prussien se soit montré inférieur à lui dans la circonstance.

Nommé major, von Colomb quitta le commandement de ses chasseurs ; mais on lui donna deux escadrons pour faire, dans la seconde partie de la campagne, ce qu'il avait si brillamment fait dans la première. Il n'y fut pas moins heureux. Le coup de main de Schleusingen (octobre), celui de Hausen, quelques jours plus tard, quelques autres faits d'armes en Hollande, en Belgique, méritent l'attention de tous les militaires, qui ne sauraient trop admirer et imiter l'audace prudente de ces partisans, leur intelligence de la situation et leur esprit d'à-propos.

Les voici enfin en France, c'est-à-dire non plus au milieu de populations amies ou favorables ou indifférentes, mais en pleine ambiance d'hostilité. Les opérations de corps indépendants ne pouvaient, dans ces conditions, prendre une grande envergure, et cette dernière partie du *Carnet de campagne* serait presque dénuée d'intérêt si on pouvait lire sans émotion rien de ce qui a trait à l'invasion de 1814.

Il me reste à répéter que cette traduction est bien faite, compliment que je n'ai pas toujours pu adresser au commandant Minart.

Le contre-amiral J. Baëhne, petit-neveu du vice-amiral baron Grivel, a retrouvé les *Mémoires* que celui-ci a rédigés à une époque vraisemblablement postérieure à 1834 et qui portent sur la période de la Révolution et de l'Empire [1]. Ils s'arrêtent brusquement en 1815. Ou plutôt on n'a pu retrouver la suite du manuscrit, car il est probable que celui-ci en comportait une. Mais l'auteur nous raconte que, ayant le goût d'écrire, et ayant en effet beaucoup écrit, il n'avait pas au même degré le désir de communiquer ses pensées au public.

« Hors un petit cercle d'amis, il était rare qu'on connût ce que je faisais. Je n'avais d'ailleurs aucun soin de conserver un papier, et, une fois mes productions bien et dûment libellées, elles devenaient ce qu'elles pouvaient sans que j'y songeasse davantage. Je regrette maintenant cette négligence, parce qu'elle m'a fait perdre des morceaux que je reverrais avec plaisir et qui pourraient servir comme matériaux à l'histoire contemporaine. Ainsi, j'avais fait un récit aussi vrai que détaillé de plusieurs événements majeurs dans lesquels j'avais figuré : entre autres, de ma captivité en Espagne. J'avais aussi raconté l'entrevue de Tilsitt, et suc-

1. *Mémoires du vice-amiral baron Grivel.* 1 vol. in-8 de VII-417 pages, avec deux portraits et une gravure. Paris, Plon-Nourrit, 1914. Prix : 7 fr. 50.

cessivement ce qui se passa dans le midi de la France, lors des Cent Jours. De tout cela il ne reste pas trace. Je voudrais tenir encore ces originaux, car je m'étais piqué d'une sincérité entière, et je crois qu'à ce titre ils méritaient d'être lus... »

A ce titre aussi, les *Mémoires* méritent de l'être. Bien qu'écrits plus de quinze ans après les événements, et sans beaucoup de précision dans le détail, ils restituent à l'ambiance la physionomie exacte qu'elle a dû avoir. Les faits relatés ne sont pas nombreux, mais les épisodes que l'auteur nous présente sont caractéristiques. On n'y sent aucun désir d'arranger la vérité.

Grivel a été mêlé à des événements connus, bien qu'il ait appartenu à la marine et que le rôle de celle-ci ne soit guère comparable à celui que l'armée a joué dans le même temps. Heureusement, les circonstances l'ont favorisé. Le hasard l'a mis en relation avec Fain, qui devait devenir le secrétaire de confiance de Napoléon, et l'amitié de cet influent personnage lui facilita bien des choses. Il a donc assisté à des campagnes sur terre, ou il les a suivies... de plus ou moins loin. D'autre part, il a navigué, il a été chargé d'études et de reconnaissances relatives à sa spécialité. Il a vu ainsi certains aspects de l'histoire que nous ne sommes pas habitués à envisager. De sorte que, en résumé, ses souvenirs présentent un intérêt extrêmement vif. D'autant plus vif, qu'ils sont écrits avec sobriété, simplicité, sincérité, d'un style presque toujours correct, mais que l'éditeur aurait pu, je crois, améliorer par quelques retouches discrètes à la ponctuation. Je n'approuve certes pas ces remaniements, mais il me semble que le texte original n'a pas dû être scrupuleusement respecté. S'il en est ainsi, il fallait ne pas faire à demi le travail de mise au point. Ceci dit, je répète que ce livre est de ceux qu'il est indispensable d'avoir lu pour se replacer dans la mentalité de l'époque, et qu'il donne des renseignements très précieux sur le camp de Boulogne, la campagne d'Austerlitz, Tilsitt, la capitulation de Baylen, les événements de 1813 à 1815, etc., etc.

M. P.-Ch. Finot a publié en avril 1816, dans la *Gazette du département de l'Aube*, une « notice sur les événements dont Arcis-sur-Aube a été le théâtre en 1814 ». Quelque deux ans plus tard, le curé de Saint-Jean de Châlons, l'abbé Virguin rédigeait un « Précis historique des événements de la guerre en 1813 et 1814, par rapport à Châlons » et un « Précis historique des événements qui se sont passés à Châlons depuis le retour de Napoléon en France (20 mars 1815) ». Ces trois documents, dont les deux derniers étaient complètement inédits, viennent d'être réunis par M. Octave Beuve en un volume de la Bibliothèque

de la Revue historique de la Révolution française et de l'Empire[1]. Ils fournissent des documents d'une inégale valeur sur l'histoire de l'invasion de 1814-1815 en Champagne. Ils constituent une contribution assez faible à cette histoire, mais d'excellent aloi Il n'est pas possible de mieux mettre en valeur une matière aussi ingrate et infertile. M. Octave Beuve, ancien élève de l'École des Chartes, conservateur de la bibliothèque, des archives et des musées de Châlons-sur-Marne, est un chercheur fort érudit, et qui a su trouver. Il présente les textes qu'il a découverts avec beaucoup de simplicité et de précision ; il y ajoute des commentaires sobres ; il les rapproche d'autres textes habilement choisis. D'autre part, il nous explique l'origine des manuscrits qu'il a eus entre les mains ; il nous rassure sur leur authenticité ; il en fait une critique aussi mesurée que sagace. D'ailleurs, si la matière est mince, elle n'est pas dénuée de valeur ; et l'intérêt qu'elle présente n'est pas uniquement régional. On y trouve une foule de petits détails que la grande histoire aurait tort de négliger. Le dialogue entre « Bonaparte[2] » et M. Finot, régisseur du château d'Arcis, est extrêmement vivant, et il paraît très véridique. Il donne bien une idée de ce que devait être l'Empereur. C'est un petit instantané habilement présenté et très amusant.

Les récits de l'abbé Virguin sont d'une valeur moins grande ; mais ils sont agrémentés de renseignements complémentaires pris soit dans les registres de la mairie, soit dans des notes laissées par M. Claude Garinet, qui, à l'époque, était maire de Châlons, et ces citations ne manquent pas de saveur.

Sur les événements du second Empire, la librairie ne nous fournit presque aucune nouveauté. C'est à peine si je trouve à parler d'un ouvrage qui ne s'y rapporte que relativement peu.

Il s'agit de deux volumes dans lesquels le baron Antoine de Mollinary a raconté, avec beaucoup de sincérité, semble-t-il, avec perspicacité, avec compétence, l'histoire de sa vie militaire[3]. Son récit est vivant, clair, bien ordonné, animé d'un excellent esprit. Sa pénétration s'y

1. *L'invasion de 1814-1815 en Champagne*, souvenirs inédits publiés avec une introduction et des notes par M. Octave Beuve. 1 vol. in-8 de XXII-187 pages. Paris, Berger-Levrault, 1914.

2. L'auteur avait mis *Napoléon*, que la royaliste *Gazette du département de l'Aube* a remplacé par « Buonaparte ». M. Beuve orthographie tantôt ainsi, tantôt « Bonaparte ».

3. *Quarante-six ans dans l'armée austro-hongroise*, par le général baron Antoine de Mollinary de Monte Pastello, K. und K. Felzeugmeister, Paris, Fournier, 1914, in-8 raisin. Prix : 15 francs. — Tome I, 238 pages avec 2 portraits et 8 plans topographiques hors texte ; — tome II, 293 pages avec 3 portraits et 9 plans topographiques. (Il est regrettable qu'on ne nous donne aucune indication bibliographique : on peut supposer, d'après les abréviations de certaines cartes, que l'ouvrage a paru d'abord en

montre très impartiale, très bienveillante : qualités rares et précieuses. Et le sujet est d'un haut intérêt. Il est regrettable seulement que certains événements auxquels il aurait pu et dû prendre part se soient déroulés sans qu'il en ait même été le témoin, de sorte qu'il ne peut en parler que par ouï-dire. C'est le cas, en particulier, pour la campagne d'Italie (pages 17-72).

Né en 1820, dans ce qu'on appelait alors les Confins militaires, de Mollinary a eu une carrière brillante. Il semble avoir montré de bonne heure, sinon plus d'intelligence que la plupart des officiers de son temps et de son pays, tout au moins plus d'ardeur au travail, plus de conscience professionnelle, plus d'application aux devoirs de sa charge. Ayant débuté dans le corps des pionniers, il était déjà major en 1849. Affecté à l'état-major de Radetzky, il se distingua par sa bravoure à la bataille de Novare, en conduisant une colonne à l'assaut. Il y fut blessé aux côtés de Benedek.

On lira avec curiosité le passage où l'auteur aborde la question de la paix austro-sarde de 1849, question très controversée. Il prétend que, si Radetzky, après Novare, ne poussa pas jusqu'à Turin, ce fut pour ne pas affaiblir la maison de Savoie et le prestige de la monarchie, à un moment où, en Italie, on s'inquiétait des progrès de l'idée républicaine. Ce n'aurait donc pas été pour céder à des instances de l'Angleterre et de la France en faveur de la Sardaigne, conformément à l'opinion la plus généralement admise. Mollinary affirme même que Louis-Napoléon aurait dit au ministre Brück, chargé des négociations de la paix et qui vint prendre contact à Paris avec le gouvernement français en avril 1849 : « Pourquoi n'êtes-vous pas allé à Turin, vous autres, Autrichiens? » Ce propos lui aurait été rapporté par son ami le baron Brenner, haut fonctionnaire des affaires étrangères qui était adjoint à Brück, et l'avait accompagné. On sait, d'autre part, par les Mémoires du général sarde Della Rocca, que Napoléon III lui aurait dit en 1858 : « Si j'avais eu en 1849 ma situation actuelle, je serais certainement accouru au secours de Charles-Albert. »

A trente ans, notre auteur est colonel, commandant le corps des pionniers. Il épouse la fille du fameux chef de la police autrichienne à Milan, Torresani. C'est d'ailleurs dans des garnisons italiennes qu'il passe la plus grande partie de sa vie, cet Autrichien, fils d'un Tchèque et d'une Allemande : il semble avoir été gagné par le charme du *bel*

allemand, comme il est naturel. Il est regrettable aussi que l'exécution typographique laisse à désirer : preuve en soit la double ligne de la page 132 du second volume).

paese. Il n'admet pas les désirs d'indépendance de ce beau pays. Il va jusqu'à trouver des excuses au général Haynau qui fit fouetter les femmes de Brescia. Il a une manière à lui d'aimer l'Italie, mais il l'aime bien. On raconte que, à Vérone, en 1866, lorsque les troupes italiennes entrèrent dans le corps de garde que venaient d'évacuer les Autrichiens, elles y trouvèrent l'inscription suivante :

Addio, mia bella Italia!
Non ti rivedro mai più.

Et c'était signé :

« *L'ultima guardia dei Croati.* »

De Mollinary est déjà général de brigade en 1858. (A ce moment, Giulay, de la médiocrité duquel il nous rapporte quelques exemples caractéristiques, venait de remplacer Radetzky à la tête de l'armée d'Italie.) Puis il commande la brigade d'occupation autrichienne à Ancône. Il reste dans cette ville pendant les premières semaines de la guerre de 1859. Il y voit passer le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, roi dément dont les fonctions sont exercées, sous le titre de prince régent, par son frère Guillaume. Celui-ci, rentrant de Rome à Berlin, voit Mollinary auquel il promet de faire tous ses efforts pour que la Prusse vienne au secours de l'Autriche.

Comme je l'ai dit, notre narrateur n'a malheureusement pris qu'une part très lointaine à la campagne. Après Magenta, il ramène sa brigade d'Ancône en Vénétie. Il arrive la veille de Solférino au grand quartier général où il a l'occasion de constater l'antagonisme qui existe entre le chef d'état-major Hess et les aides de camp de l'Empereur. Mais il n'assiste pas à la bataille.

Après la guerre, il commande une brigade à Goritz, puis à Trieste. Adjoint au commandant du 5e corps, à Vérone, il voit, et s'en indigne, que les exercices à rangs serrés constituent pour le général en chef Benedek l'essentiel de toute manœuvre. Singulière préparation à la campagne de 1866!

Dans cette campagne, on profite de ce qu'il connaît bien l'Italie pour l'envoyer à l'armée de Bohême, comme adjoint au général Festetics, commandant en chef du 4e corps. Ce général ayant été blessé au début de l'action, le redoutable honneur de commander le 4e corps échoit à Mollinary, qui a la douleur de recevoir l'ordre de la retraite. Mais il ne veut pas, tout d'abord, s'y conformer. Avant d'obéir, il veut en avoir confirmation : il se rend donc au quartier général où il est témoin des lamentables hésitations du généralissime : il voit celui-ci demander successivement à tous les assistants des conseils sur la conduite à tenir.

Le soir, il est blessé à l'épaule, et on le transporte à Vienne. François-Joseph vient l'y voir et lui demande « la cause de tant et de si graves défaites ».

« Mon état m'empêchait de discuter cette question, à laquelle il était d'ailleurs si difficile de répondre. Je me contentai de répondre ces mots : « Sire, il fallait bien que l'un des deux succombât. » Peu satisfait, le monarque reprit : « Oui ! Mais pourquoi a-t-il fallu que ce fût nous ? »

L'Empereur n'avait pas tout à fait tort de ne pas admettre l'explication de son général. Elle rappelle un peu trop l'excuse que donnent les élèves, lorsqu'ils sont classés derniers, et que les parents en sont mécontents : il faut bien qu'il y ait un dernier.

Notre brave soldat — qui, au surplus, n'a pas eu de nombreuses occasions de se montrer brave et de faire acte de soldat — termina sa carrière en commandant la division territoriale d'Innsbrück, puis les corps d'armée d'Agram et de Lemberg. Il prit sa retraite en 1879, et se retira sur les bords du lac de Côme où il mourut en 1904.

Honnête homme, droit, travailleur, attaché à son métier et à son souverain, pas très crâne, comme le prouve la réponse que je viens de rapporter, manquant d'envolée, désirant la victoire et cherchant à l'obtenir, mais ne s'y acharnant pas, se consolant de la défaite avec la philosophie placide qu'avait un Catinat en pareille occurrence, trop consciencieux pour ne pas examiner les idées nouvelles, mais trop timoré pour les accueillir volontiers, lent à admettre le progrès, il est le type de beaucoup d'officiers autrichiens de ce qu'on peut appeler la vieille école. Mais y a-t-il une jeune école dans l'armée impériale et royale? N'y est-on pas un peu trop traditionaliste et routinier et correct? Le commandement n'y révèle pas, semble-t-il, des qualités transcendantes d'esprit, de science, de ressources, de caractère. Et ceci explique bien des choses.

Lieutenant-colonel Émile Mayer.

CORRESPONDANCE

A propos de l'hôtel Beauharnais.

Cher Monsieur,

C'est avec grand plaisir que j'ai lu l'article de M. Ledeuil d'Enquin, publié dans l'avant-dernier numéro de la *Revue*, et je suis très reconnaissant de la mention que l'on a bien voulu faire de mon ouvrage sur le même sujet et de mon article récent de l'*Illustration*. Plus heureux encore de me rencontrer avec l'auteur en ce qui concerne la nécessité de restituer au public ce précieux monument de l'art français, cet édifice inséparable des annales de l'Empire. Cet accord implique — je n'en doute pas — l'agrément de la *Revue des Études Napoléoniennes*, fort précieux appui à la thèse que j'avais soutenue.

Il est inutile d'insister sur la valeur artistique de l'hôtel, dont les intérieurs, garnis encore de leur mobilier original, constituent un ensemble aussi rare que magnifique. Mais il ne sera pas inutile d'examiner d'un peu plus près ce que l'on pourrait en faire, de compléter ainsi notre suggestion première.

La question paraît assez simple. Que faire d'un pareil édifice si ce n'est un musée? Et, du reste, cette destination serait la seule à laquelle se rallieraient artistes et écrivains. Quel musée? Un musée d'art décoratif, puisque déjà un étage entier est un musée véritable; et d'art décoratif du premier Empire, puisque cet étage se trouve renfermer de véritables merveilles en fait de décors, de sièges, de consoles, de cheminées, de pendules, de bronzes d'éclairage et d'ornements de cette époque.

Quelqu'un dira : nous avons déjà Compiègne et Fontainebleau, et le grand Trianon, et la Malmaison, pour le mobilier du temps de Napoléon Ier. En fait, ce ne sont pas des musées — et on ne s'en aperçoit que trop quand on y voit puiser, sans respect souvent pour l'arrangement traditionnel des pièces, meubles ou objets d'art destinés à d'autres palais nationaux, voire à de simples administrations —; mais des châteaux meublés, où le mobilier actuel n'a aucune raison d'être augmenté. Il va sans dire, cependant, que l'on pourrait parfaitement les assimiler à de véritables musées, et y faire ce que nous souhaiterions que l'on fît de l'hôtel Beauharnais; toutefois, il y a grand intérêt à posséder, à Paris

1

2

3

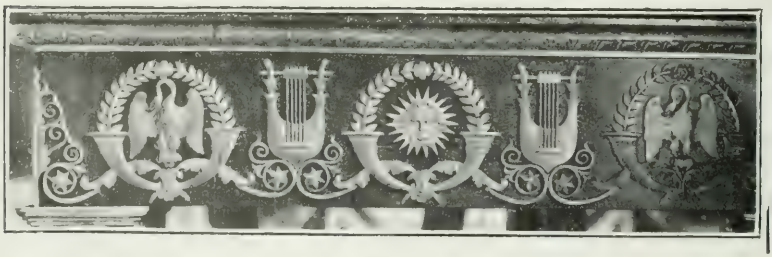

4

Hotel de Beauharnais.

1. Fragment de la frise du boudoir turc. — 2. Médaillon dans la chambre à coucher de la reine Hortense. — 3. « La Cruche Cassée », pendule de la même chambre. — 4. Frise d'applique d'une console.

(Clichés de la *Librairie Centrale d'Art et d'Architecture*, Ch. Eggimann.)

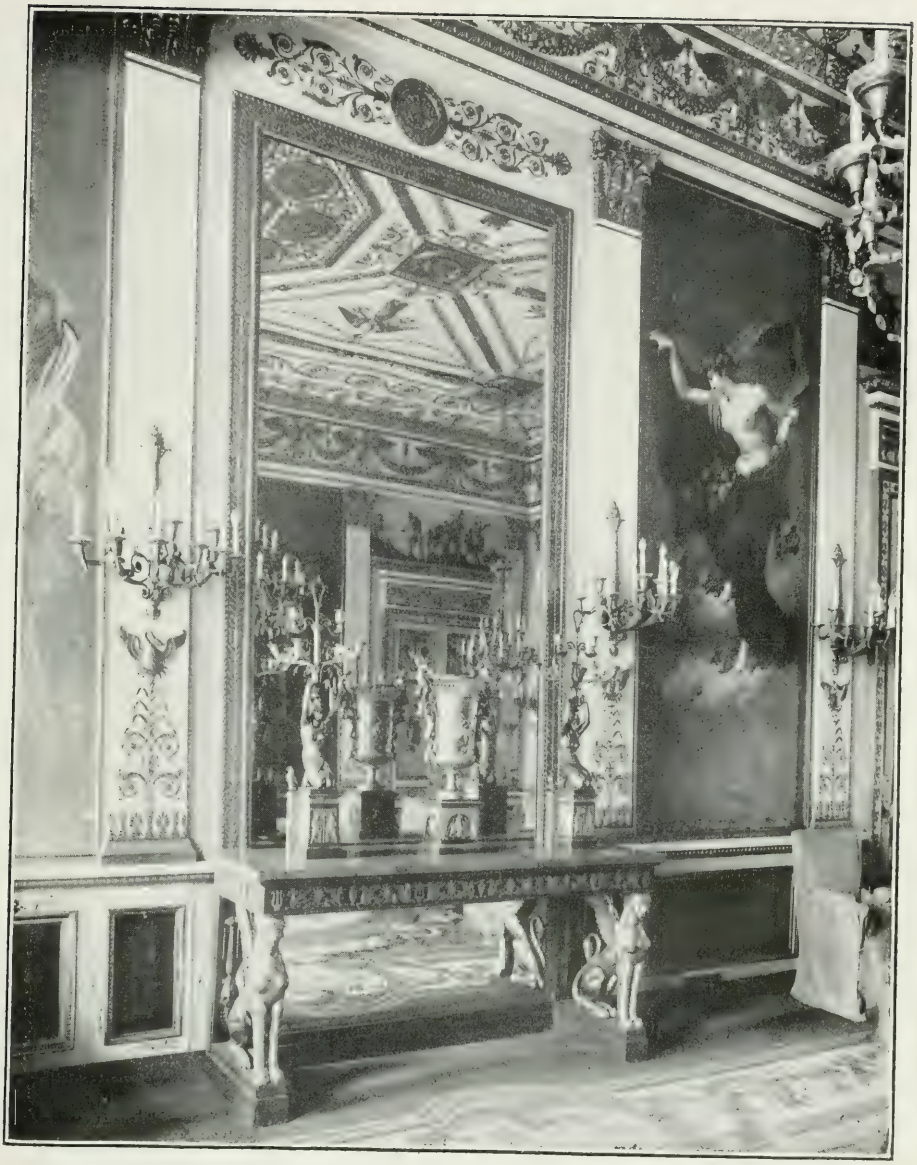

Hotel de Beauharnais.
Un coin du grand Salon, dit « des Saisons ».
(Cliché de la *Librairie Centrale d'Art et d'Architecture*, Ch. Eggimann.)

aussi, un musée de l'art de l'Empire, et le matériel est assez abondant pour doter richement cette création nouvelle. D'autant qu'il y a là, nous le répétons, beaucoup plus qu'un embryon de collection.

Ce fonds est constitué par un grand salon de gala (le salon des Saisons), trois salons de moindre importance quoique infiniment remarquables aussi (le salon vert, le salon cerise, le salon de musique), une chambre à coucher d'apparat, un boudoir et une salle de bains, tous meublés et auxquels il n'y aurait pas à toucher, sauf pour introduire ici ou là des objets de vitrine par exemple ou des peintures et gravures encadrées, se rapportant à l'art de l'ameublement seulement. On peut encore joindre à la série deux salles à manger plus simples que le reste, dont l'ancienne « galerie », au rez-de-chaussée, qui ne sont pas meublées et pourraient servir soit pour des expositions temporaires, soit pour le placement de collections apportées d'ailleurs.

A ces différentes salles, toutes prêtes pour ainsi dire, s'ajoutent un certain nombre de pièces sans décor particulier, comme le cabinet de l'ambassadeur allemand (ancienne antichambre), le salon rouge (ancienne chambre à coucher), et l'anti-salon du rez-de-chaussée, l'antichambre, la galerie faisant communiquer celle-ci et le salon de musique, et la salle du trône (anti-salon) au premier étage. Pièces assez grandes en général, propices au placement de nombreux objets, et même à la reconstitution d'intérieurs complets. Il faut tenir compte encore du vestibule d'entrée, celui que précède le portique gréco-égyptien, et des abords du grand escalier, utilisables pour des marbres, des vases décoratifs, etc.

Et ce n'est pas tout. Il y a tout le second étage, où l'ambassadeur avait ses appartements particuliers; mais, desservi par des escaliers insuffisants, il ne se prêterait peut-être pas à la visite du public; bureaux de la conservation, magasins, ateliers, salle de travail s'y logeraient à l'aise. Sur la rue de Lille, il existe deux pavillons destinés jadis à un corps de garde, aux cuisines, aux écuries, qui ont été agrandis et surélevés à l'usage de la chancellerie et de l'habitation de certains fonctionnaires de l'ambassade; appartements d'aménagement facile, au moins aux étages inférieurs, en salles de collections. Enfin, il y a la cour d'honneur et le jardin. Ce dernier, simple et charmant, possède une sortie sur le quai d'Orsay; de grands arbres l'ombragent, on imagine aisément la faveur dont jouirait ce « coin » de verdure d'où la vue est si jolie. Il arrive parfois que l'on démolisse quelque édicule de l'Empire ou qu'il s'en retrouve d'inutilisés en certains établissements : ainsi la belle fontaine de Desaix, par Percier et Fontaine, enlevée, au hasard d'une entreprise de voirie, de la place Dauphine, dont elle faisait l'ornement, et qu'un ministre malin, l'ayant découverte au dépôt des marbres,

fit envoyer au chef-lieu de sa circonscription. Elle eût trouvé meilleur et plus légitime asile au jardin de Beauharnais, qui se prêterait fort bien, le cas échéant, à l'installation de monuments historiques ainsi errants.

Comme on le voit, les locaux sont vastes, et en délimitant exactement le contenu du musée à organiser, en se bornant au mobilier proprement dit du premier Empire, on disposerait d'une place largement suffisante. Quant aux objets à y apporter, l'État en possède de quoi constituer, avec les intérieurs existants, une admirable galerie. Ce sont avant tout ceux que M. Dumonthier, l'aimable et savant administrateur du Mobilier national, s'est appliqué à faire connaître depuis quelques années en une série d'expositions et de publications remarquables. Le mobilier national avait son musée à lui, qui a été transféré en 1901 au Louvre, où il a formé les admirables salles du mobilier français des XVIIe et XVIIIe siècles. Mais le mobilier de l'Empire, jugé indigne alors, par une assez singulière appréciation, et en tout cas par une mésintelligence complète de l'histoire et de l'évolution de l'art décoratif, jugé indigne d'accompagner les merveilles du Louis XIV, du Louis XV et du Louis XVI, est resté au quai d'Orsay et M. Dumonthier a fait depuis lors de véritables découvertes dans les magasins du garde-meuble, surtout en fait d'étoffes d'ameublement. Soieries en pièces, notamment, faisant partie des commandes pour les palais impériaux et restées inutilisées par suite des événements politiques, trésor sans prix dont il faut savoir un gré infini à M. Dumonthier d'avoir révélé l'existence... En confiant à celui-ci l'installation rêvée, qui dépendrait ainsi du Mobilier national, on réaliserait assurément quelque chose de fort beau; je serais bien étonné, du reste, qu'un homme aussi averti n'ait pas songé déjà à un projet de ce genre.

Il va sans dire que rien ne devrait être distrait des palais nationaux pour garnir Beauharnais. Le système auquel il a été fait allusion déjà, et qui consiste à y emprunter pour la résidence temporaire d'un souverain en visite, ou pour l'Élysée, ou pour le bureau de quelque potentat de la diplomatie ou de l'administration, des objets plus ou moins importants, ce système condamnable doit au contraire prendre fin. Sans doute, un travail de reclassement pourrait être entrepris qui déterminerait pour chaque palais et lui restituerait au besoin les meubles exécutés pour lui, ou qui y furent placés à l'époque de leur fabrication; mais il n'est pas à prévoir que cette revision, en ce qui concerne l'Empire, tout au moins, amène de grands changements dans l'installation de tel d'entre eux. A Fontainebleau, en tout cas, il y aura à restituer, non à ôter. Au Grand Trianon, au contraire, où M. de Nolhac s'est efforcé de remettre en honneur l'aspect de certains intérieurs, comme la grande galerie, que les meubles Empire garnissaient plutôt mal, on trouverait des objets de divers genres. Quant à la Malmaison, à laquelle le Mobilier national a cédé

différentes pièces, elle restera une collection de souvenirs historiques ou artistiques de toute nature; le musée de l'hôtel de Beauharnais, avec son caractère de conservatoire du mobilier d'une époque — époque identique il est vrai — ne saurait lui faire concurrence. Enfin il existe dans maintes administrations ou dans des établissements de l'État, des objets qui pourraient en être distraits avec avantage; ceux dont ils se sont dessaisis déjà au profit du Louvre sont d'époque antérieure à celle qui nous occupe.

Le Louvre devrait ouvrir une salle Empire pour faire suite aux galeries créées par Émile Molinier. Il est douteux qu'il en ait la place, et il est plus vraisemblable que celles-ci seront déplacées un jour, quand on se décidera à introduire un peu plus d'ordre dans les collections. Le mobilier, resserré entre les bronzes antiques et les dessins, ne peut s'étendre et gêne ceux-ci.

On pourrait compter sur des dons, des prêts. Il ne semble pas, en somme, que des obstacles sérieux s'opposent à une organisation dont il faut envisager dès maintenant l'intérêt, de façon à pouvoir, une fois le moment venu, mettre tout en œuvre, pour que la revendication nécessaire ne soit pas négligée. Les préoccupations seront si formidables alors que les pouvoirs publics pourraient ne pas la considérer comme essentielle. L'erreur serait grande, car unique sera l'occasion. Mêler ce souci d'art à d'énormes problèmes financiers, militaires, diplomatiques, apparaîtra comme de tradition bien française et sera à l'honneur de la nation.

A Beauharnais même, il n'existe pour ainsi dire pas de meubles de l'époque en dehors de ceux qui garnissent les appartements de réception. Quelques chaises ou fauteuils au salon rouge, un ou deux bras de lumière par-ci par-là devraient être mis ailleurs. Dans l'anti-salon du rez-de-chaussée, il existe deux grands et beaux corps de bibliothèque en acajou, décorés de bronzes dorés, qui ne sont, du reste, pas à leur place primitive et qui trouveraient un emplacement favorable dans la galerie de communication du premier étage, de façon à libérer ce salon, d'autant plus propice à quelque bel arrangement qu'il donne accès au jardin. Ici ou là il y aura des flambeaux à disposer dans une pièce où une similitude d'accessoires les appelle, une console à remettre avec le meuble dont elle fait partie: celle, par exemple, de la « salle du trône », qui est fort belle avec ses admirables cariatides ailées, son dessus de granit, ses appliques ciselées et qui, faisant vis-à-vis avec le colossal portrait du kaiser, peinture théâtrale, pesante, où la prétention éclate de toutes parts, indique un rappel, involontaire sans doute, au bon goût et à la mesure.

Minuscules arrangements que tout ceci. D'autres questions seraient plus difficiles à résoudre : quel est l'auteur des peintures décoratives des grands appartements? On a parlé de Prud'hon sans raison aucune pour

les figures des *Saisons* du salon principal, tandis qu'il y a sous le soubassement de menuiserie de la même pièce des sujets d'amours en grisaille dont l'un tout au moins rappelle le *Zéphyr* de Prud'hon. Il est probable que ces *Saisons*, où se remarquent quelques jolies trouvailles, où l'on rencontre un certain sentiment dramatique — voyez l'*Été* entre autres — et un réel talent sont de Ch. de Boisfremont; en fait c'est une hypothèse. Plusieurs bronzes sont signés de Thomire, ainsi la magnifique pendule de ce salon; pour le plus grand nombre on ne sait rien. De qui sont tant de figures ou d'ornements, parfois inégaux, souvent exquis, au salon de musique, dans la chambre de la reine Hortense? De qui les intéressantes scènes de harem du boudoir turc? Et quant au décor du lambris et des plafonds, il serait utile d'en connaître l'auteur. Est-ce, pour la composition du moins, cet architecte Bataille, si totalement inconnu, dont Napoléon se plaignit? Ce que l'on peut dire, c'est que certains motifs identiques à ceux qui se remarquent ici se retrouvent dans un autre hôtel de la famille de Beauharnais, à la rue de l'Université.

Il reste à désirer que le projet de revendication et d'aménagement de l'hôtel rencontre les sympathies nécessaires : à la *Revue des Études Napoléoniennes* d'y veiller, n'est-ce pas [1]?

Veuillez croire, etc.

J. Mayor.

1. Nos lecteurs jugeront mieux encore de l'extrême valeur artistique de l'*Hôtel Beauharnais* par les quelques détails de mobilier que nous reproduisons ci-joint. Nous rappelons d'ailleurs que l'Hôtel Beauharnais a été l'objet, de la part de la maison Eggimann, qui a bien voulu nous en communiquer quelques clichés, et sous la direction justement de notre distingué correspondant, M. J. Mayor, d'une publication de grand luxe, 80 planches en phototypie, qui constitue le plus important recueil de documents que nous ayons sur le style Empire. Nous avons l'intention de donner dans la *Revue des Études Napoléoniennes* toute une série méthodique d'études sur le style Empire, dont le public, après une longue résistance, a fini par goûter très fortement la noblesse classique, la logique robuste et le grand caractère décoratif. — E. D.

NOTES ET NOUVELLES

La Revue des Études Napoléoniennes et les événements actuels.

— D'accord, avec nos éditeurs, Félix Alcan et René Lisbonne, dont le second est au front depuis le commencement de la guerre, deux fois cité à l'ordre du jour, pour avoir par son sang-froid sauvé sa compagnie dans des circonstances particulièrement délicates; malgré les considérables difficultés matérielles du temps présent, la *Revue des Études Napoléoniennes* poursuit sa carrière, et l'intérêt de ces études redouble avec les événements extraordinaires que nous traversons. Car il apparaît de plus en plus qu'ils ne sont pas le résultat d'accidents politiques ou de folies individuelles, mais d'une évolution historique qui a rempli tout le siècle dernier et qui constitue précisément tout notre programme.

Nous avons annoncé à nos lecteurs, dans notre dernier numéro de 1914 (novembre-décembre), en donnant à la *Revue* pour sous-titre *les Origines de l'Europe nouvelle*, notre intention de rattacher les *Études Napoléoniennes* à toute l'évolution des grands mouvements nationaux qui devaient aboutir à la crise d'aujourd'hui. Cette adaptation de notre objet aux circonstances actuelles, qui n'est qu'une lumière nouvelle jetée sur l'importance historique des deux Empires Napoléoniens, a été fort goûtée de nos lecteurs, heureux que leur œuvre fût définitivement éclairée par le grand rayonnement qu'elle a eu à travers toute l'Europe, et soucieux de comprendre les événements d'aujourd'hui par leurs antécédents d'hier.

C'est pourquoi nous allons peu à peu entrer, avec les numéros suivants, dans la réalisation de ce grand programme. Ainsi nous aurons successivement des études sur l'évolution de la nationalité allemande depuis le Recès de 1803, œuvre de Bonaparte qui renferme en germe, disait Seeley, toute la Révolution allemande du XIXe siècle, en passant par Napoléon III qui favorisa à travers toute l'Europe le mouvement des nationalités, jusqu'à l'impérialisme de Guillaume II qui est devenu le plus redoutable danger que les nationalités aient connu; — puis des études sur la désagrégation de l'empire autrichien, rendue fatale par le développement de ses nationalités, et à laquelle les deux Napoléons portèrent les coups décisifs, depuis Austerlitz jusqu'à Solférino; — des études semblables

sur la nationalité italienne, depuis la République italienne et le premier royaume d'Italie fondé par Napoléon Ier, en passant par le second royaume d'Italie que les armes de la France et du Piémont ont évoqué à Magenta, pour aboutir à la reconstitution décisive et triomphale de la fraternité latine qui est si bien dans la tradition napoléonienne et française. — Nous ferons de même pour la nationalité roumaine, qui doit tant à Napoléon III; pour la nationalité serbe à laquelle Napoléon Ier s'intéressait dès le temps de Kara-Georges; pour la nationalité helvétique depuis l'Acte de Médiation, avec l'intérêt particulier de la question de la neutralité; pour la nationalité belge depuis la domination française jusqu'à la grande et indissoluble amitié d'aujourd'hui; pour la nationalité polonaise que Catherine II n'avait démembrée que malgré elle, et que les tsars, après Napoléon Ier et Napoléon III, entreprennent de reconstituer dans la grande famille slave.

Nous avons le dessein de consacrer des études particulières à la grande nationalité russe, si mal connue en France. Nous devons dire, par reconnaissance, que nous avons reçu en Russie l'accueil le plus honorable : grâce à la haute intervention de Son Altesse Impériale le Grand-Duc Nicolas Mikhailowitch, président de la Société Impériale d'Histoire de Russie, membre de l'Institut de France, qui suit nos études depuis l'origine avec une faveur dont nous sommes très fiers et très touchés, le Ministre de l'Instruction Publique de Russie a recommandé l'introduction de notre *Revue* dans tous les établissements d'enseignement secondaire et supérieur de l'immense empire. Après la paix, la paix où la France, la Russie, l'Angleterre et l'Italie auront ensemble assuré l'indépendance des nations contre le vain effort de l'impérialisme allemand, nous développerons plus encore nos relations historiques avec nos alliés, et nous contribuerons pour notre part à resserrer les liens qui nous uniront définitivement dans la communauté de la grande œuvre accomplie.

Ainsi la *Revue des Études Napoléoniennes*, en donnant aux deux Napoléons toute la place qui leur appartient dans l'histoire, deviendra de plus en plus, par l'étude des *Origines de l'Europe nouvelle*, la Revue des mouvements nationaux qui ont rempli le siècle dernier; elle sera indispensable à quiconque voudra comprendre les événements d'aujourd'hui; elle en expliquera la genèse et par conséquent toute l'importance. Nous sommes heureux de pouvoir mettre un bon instrument de travail entre les mains des hommes d'étude et des hommes politiques qui se consacrent à cette profonde transformation de l'Europe.

Le programme est vaste; nous espérons le réaliser. Grâce à un Comité de Patronage et à des collaborateurs qui constituent comme une élite des savants de tous les pays en matière d'histoire contemporaine, la *Revue des Études Napoléoniennes* est devenue la grande *Revue de la politique*

générale dans les cent dernières années. On nous permettra d'ajouter qu'elle contribue ainsi à défendre et à célébrer scientifiquement le rôle de la France contemporaine, qui consiste à évoquer, à exalter par toute l'Europe les libertés nationales que d'autres ont entrepris d'étouffer.

EDOUARD DRIAULT.

NOTES DE LECTURES.

— Camille PITOLLET, *Notes sur la première femme de Ferdinand VII, Marie-Antoinette-Thérèse de Naples* [*Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*, Madrid, 1915]. — Cet article n'ajoute rien de bien essentiel à la publication que nous avons faite en 1913 (IV, 41 et 237) des *Lettres de S. A. R. Marie-Antoinette-Thérèse, princesse des Asturies, à Mme de Mandell*, avec une introduction de M. Louis DELAVAUD : on se souvient combien cette introduction était délicate et émouvante. L'étude de M. C. PITOLLET n'est pas du même caractère; elle a un appareil bibliographique beaucoup plus formidable, sous le poids duquel le gracieux sujet est comme accablé; elle se présente avec une combinaison de textes français, italiens, espagnols, voire allemands, au total assez effarante.

Les nouveautés ici, ce sont les lettres adressées par la jeune princesse au « Ferdinand de son cœur », qui n'était pas le même que le « Ferdinand de son destin », — et surtout une longue discussion critique où la *Biographie universelle* de Michaud est très sévèrement traitée pour avoir donné cours à la légende de l'empoisonnement de la princesse des Asturies, quand il est établi qu'elle est morte de la tuberculose. Voilà un point d'histoire définitivement fixé. M. Delavaud avait conclu de même manière.

Deux faits particuliers, et personnels : — M. Pitollet rappelle que pour n'avoir consacré que douze pages (96-109 = 14 pages) aux Bourbons d'Espagne dans ma *Politique extérieure du premier Consul*, j'ai été l'objet de très vifs reproches de M. Desdevizes du Dezert dans la *Revue napoléonienne* de M. Lumbroso. — Qu'importe le nombre des pages, si elles étaient sans défaut. Et d'ailleurs il est regrettable pour M. Desdevizes du Dezert et pour M. Pitollet, qu'ils n'aient pas lu ce volume jusqu'au bout; ils auraient trouvé plus loin, 434-444, dix autres pages sur l'Espagne : critique au moins légère. Et M. Pierre Muret, dans la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* (XVIII, 191), estime justement que cette question des rapports du Premier Consul avec l'Espagne a été dans mon volume plus complètement traitée que par Sorel dans son tome VI ou par M. E. Bourgeois dans son *Manuel de politique étrangère*. Et je rappelle enfin que M. Lumbroso, mécontent de la fondation de la *Revue des Études napoléoniennes*, m'a honoré en feu sa *Revue napoléonienne*, de violences de langage absolument indigne d'une Revue scientifique, et que d'ailleurs

il semble qu'elle en soit morte, car il y a fort longtemps que je n'en ouïs parler. Second fait : M. Pitollet proclame combien je me suis trompé quand, dans mon *Napoléon en Italie*, j'ai dit à propos du mariage de Marie-Antoinette de Naples avec le prince des Asturies, que toutes les avances étaient venues du gouvernement espagnol. Je le tenais des lettres de Marie-Caroline et de ses conversations avec Alquier; je pensais qu'une mère sait comment se marie sa fille. Et M. Pitollet établit beaucoup plus savamment que les avances sont venues de l'ambassadeur d'Espagne à Naples, le duc de San Teodoro, donc du gouvernement espagnol. Je suis ravi que nous soyons, en dépit des apparences, aussi parfaitement d'accord. — De tout cela résulte de la pauvre petite princesse des Asturies un portrait qui n'est pas aussi impressionnant et même pas aussi émouvant, et en somme pas aussi vrai que celui qui sort de la lecture de ses simples lettres si naïves, si aimables, si pitoyables, à son amie Mme de Mandell.

ÉDOUARD DRIAULT.

— Jean BARENNES. *Le 12 mars 1814 à Bordeaux*, d'après les « Souvenirs de Ferrère ». Bordeaux, 1915. Extrait des publications de la *Société des Archives historiques de la Gironde*, 88 pages.

Le document que vient de publier M. Jean BARENNES présente un intérêt particulier pour les lecteurs de la *Revue des Études napoléoniennes* qui se souviennent de l'article de M. André Vovard paru en 1914, intitulé : *Un centenaire, les Anglais à Bordeaux en 1814*. Ferrère, conseiller municipal, fut compromis par le maire Lynch dans le complot royaliste; il raconte comment Bordeaux fut livré au maréchal Beresford.

M. Jean Barennes a fait précéder le texte du document d'un commentaire judicieux, d'où ressort, en pleine lumière, la personnalité de Ferrère, bon avocat, collègue et ami de Lainé et de Peyronnet, très honnête, timide, un peu bavard.

En ce qui concerne l'histoire générale, le document en question est intéressant et instructif. On y voit que les Bordelais n'aimaient pas Napoléon, que le complot royaliste resta local, qu'il n'aboutit qu'à isoler Bordeaux du reste de la France. A signaler surtout quelques indications précieuses sur la politique anglaise, assez peu soucieuse du sort fait au duc d'Angoulême; le maréchal Beresford a pour mot d'ordre de « laisser faire..., de protéger le piple (*sic*), ses propriétés et ses opinions ».

Au total, document assez peu connu, curieux à lire et bien commenté.

MICHEL LHÉRITIER.

Le Gérant : R. LISBONNE.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

LA COLONIE FRANÇAISE DE VARSOVIE EN 1812

Depuis le jour où Varsovie remplaça Cracovie, comme capitale de la Pologne, c'est presque exclusivement à des femmes que la colonie française de cette ville a dû le prestige dont elle a joui et l'influence qu'elle a exercée. Wladyslaw IV, puis Jean Kazimir ont successivement épousé la princesse française Marie-Louise de Gonzague. Et quand meurt cette reine française de Pologne, elle est remplacée à la tête de la société polonaise par Marie-Casimire d'Arquien, femme du grand-maréchal, ensuite roi, Jean Sobieski. A elles deux, ces Françaises règnent cinquante ans sur Varsovie. A l'époque où brillait la cour de Louis XIV, on les voit entourées d'un essaim de jeunes et belles Françaises dont l'élégance et l'aimable culture séduisaient un Morsztyn, un Pac, un Zamoyski. Marie-Louise, toute pénétrée d'ardeur janséniste, fondait le couvent des Visitandines de Varsovie avec l'aide de religieuses « filles de Françoise de Chantal ». Deux reines, tout un gracieux escadron de dames d'honneur, tout un cloître de religieuses chantant les louanges de Dieu sur des airs de Lulli, ou des psaumes de Corneille : voilà l'essentiel de la colonie française de Varsovie au XVIIe siècle.

Au XVIIIe siècle, Varsovie connaît de nous quelques belles et peu farouches personnes, et veut se familiariser avec une philosophie légère et sceptique. Le jeune Stanislas-Auguste Poniatowski vient à Paris, fréquente chez Mme Geoffrin. Revenu à Varsovie, devenu roi de Pologne, il écrit tout vibrant à son introductrice dans le monde des philosophes : « Maman, venez! » Et la vieille et aimable bourgeoise fait à Varsovie un séjour triomphal près duquel pâlit celui de Voltaire à Sans-Souci.

La Révolution française chasse de France les plus grands noms de notre aristocratie : le chevalier de Boufflers, le prince de Condé, le comte de Provence font à Varsovie des têtes de « chevaliers à la triste figure », cependant que les dames donnent des leçons de français, de harpe, de clavecin, fabriquent des fleurs artificielles, ouvrent des boutiques de coiffeuses, de modistes, de couturières, cachant leurs grands noms derrière des prénoms de romans dont l'usage s'est gardé jusqu'à nous à Varsovie.

Napoléon arrive et le tableau change : le temps de Napoléon, c'est avant tout le règne de l'homme. La femme y est rejetée au second plan : elle est une ennemie — Mme de Staël, un instrument politique ou une jolie proie — Mme Walewska. La colonie française de Varsovie devint donc une colonie surtout masculine, jusqu'au moment où se produisit l'épouvantable catastrophe de 1812.

Quant au Varsovie français de 1812, il est d'abord représenté par le palais de Brühl, belle construction du XVIIIe siècle, située sur la place de Saxe et dont la cour immense, l'entrée monumentale donnaient une haute idée du personnage qui devait finalement l'habiter, l'ambassadeur de France. Puis, c'est la rue Miodowa, baptisée solennellement rue Napoléon depuis le jour où en 1808 le Code Napoléon adopté par le duché de Varsovie, avait été processionnellement porté au bruit du canon, de l'église Sainte-Croix au palais Krasinski par la rue Miodowa. C'est aussi la partie du faubourg de Cracovie où se trouvent le couvent et l'église des Visitandines. L'église a été jusqu'à nos jours l'église où l'on entend un sermon et quelques cantiques en français; la maison abritait des magasins volontiers occupés par des commerçants français. Rue Dluga (Longue), il y avait plusieurs magasins français et un « Hôtel de Paris » assez bien achalandé. Il y avait des Français, rue Bielanska, rue Obozna, rue Bracka; il y en avait sûrement ailleurs.

Ces Français sont-ils nombreux? Il le semble. Leur présence, leurs allées et venues continuelles se font assez sentir dès le début de 1812 pour que la mise en circulation de l'argent français nécessite l'insertion dans les journaux d'avis relatifs à la valeur

comparative des monnaies françaises et polonaises. Le franc vaut un *zloti* 18 gros 11 deniers cinq huitièmes. Deux francs valent 3 zloti 7 gros. Cinq francs valent 8 zloti 3 gros.

Un autre indice, c'est l'annonce en polonais et en français d'une vente publique faite à Varsovie pour le compte du gouvernement français, « vente et adjudication à l'extinction des feux d'une partie de girofles de 4 541 kilogrammes poids net, divisée en 18 lots ». La vente aura lieu au local de la bourse « selon les ordres de M. le comte Bérenger ». La mise à prix est de 12 francs le kilogramme. La bourgeoisie polonaise et les juifs ne parlaient guère le français; on voit mal l'aristocratie polonaise achetant des clous de girofles par lots de 250 kilogrammes. De telles annonces s'adressaient plutôt à des commerçants français, comme il s'en trouvait alors partout où il y avait chance d'écouler les prises faites aux Anglais.

Un troisième indice, c'est encore une annonce publiée en français par la *Gazette de Varsovie* du 29 février 1812 et intitulée : « Avis aux Français qui se trouvent dans le duché de Varsovie ».

« Les Français qui se trouvent dans le duché de Varsovie et qui d'après les décrets impériaux des 26 et 28 août dernier, ont à demander l'autorisation de Sa Majesté l'Empereur et Roi, soit pour rentrer en France, soit pour légitimer leur naturalisation dans le duché, sont prévenus qu'ils doivent en faire eux-mêmes et par écrit la demande à Son Excellence le Grand Juge, ministre de la Justice de l'Empire. Dans sa demande, chaque pétitionnaire doit exposer ses motifs, etc. Les Français qui sont dans le cas de présenter de semblables pétitions, sont avertis qu'ils ne doivent pas envoyer directement leurs demandes à Son Excellence le Grand Juge, mais les remettre ou les adresser à M. le baron Bignon, Résident de France à Varsovie, etc. » La publication d'une note de ce genre en français par la voie des journaux suppose certainement la présence à Varsovie d'un assez grand nombre de Français non point de passage, mais y résidant de façon permanente.

Ces Français, qui sont-ils? Des professeurs, des commerçants ou gens d'affaires, des médecins plus ou moins militaires, des gens de théâtre. Puis il y a le personnel de la Résidence ou de l'ambassade, le commandant de la place et son état-major, des

généraux qui se rendent à l'armée, et parmi eux un roi, le roi de Westphalie, Jérôme, le propre frère de Napoléon. L'Empereur même, quoique absent, est là sans cesse, occupant les esprits qui le demandent, qui l'attendent, qui l'espèrent. Il passera enfin, mais on le saura après son départ, et puis tout, tout sera fini.

D'abord les professeurs : on voit par l'exemple d'un M. Livet, professeur de mathématiques à l'École d'application d'artillerie et des ingénieurs, mort en mars 1812, que les Français étaient recherchés pour l'enseignement des sciences. Mais pour un Français professeur, on compte déjà pas mal de dames; on lit par exemple dans la *Gazette de Varsovie* du 14 juillet 1812 : « Une dame de très bonne éducation, que les circonstances ont forcée à se faire gouvernante, souhaite se placer à Varsovie même. Elle parle français, anglais, italien et allemand; elle possède toutes les sciences nécessaires pour une bonne éducation. Son âge est quarante-six ans; qui voudra l'engager, est prié de lui écrire sous l'adresse suivante O. D. A. et de remettre la lettre avec deux florins de port dans le comptoir de la *Gazette*, de marquer les conditions de l'engagement, les appointements, le nombre d'élèves, leur âge et le nom de la famille qui veut l'engager : après cela, elle se nommera et donnera les éclaircissements nécessaires pour faire un contrat. » Quel nom! quelles infortunes se cachent derrière cette annonce plutôt honteuse d'une femme déjà plus très jeune! Serait-ce encore une émigrée de 1792? C'est possible. Émigrée à vingt-six ans! que d'espoirs déçus dans ces vingt ans, de misères vécues! Elle a un nom, mais il faut vivre. Elle n'ose pas risquer ce nom dans de nouvelles humiliations et elle signe O. D. A.

Mais voici une autre annonce (14 mars) : « Mme Grem, née Cléry, ayant passé plusieurs années chez Mme la comtesse Ordinate Zamoyska, en qualité de gouvernante de ses enfants, vient d'obtenir de la Direction de l'Éducation publique, le privilège de tenir une pension de jeunes demoiselles. Elle a l'honneur de prévenir le public qu'elle ouvrira son institut à Pâques, dans la maison de la Visitation, n° 389, au faubourg de Cracovie, et prie les personnes qui voudront bien lui confier leurs enfants de l'avertir à temps, parce que, connaissant toute l'importance des devoirs

qu'elle va s'imposer, elle ne se chargera que d'un nombre très borné d'élèves. » Celle-ci est une habile; elle connaît l'art de la réclame, elle a du reste réussi. Mais n'y aurait-il pas des rapports de parenté entre cette personne et les Cléry, serviteurs de Louis XVI, qui ont séjourné à Varsovie avec Louis XVIII pendant le Consulat?

Quant aux Français gens d'affaires, pour justifier leur présence à Varsovie, il suffit de mentionner l'existence des nombreux domaines français que Napoléon avait constitués dans la région. Lorsque l'Empereur avait enlevé à la Prusse la Pologne varsovienne, il avait de suite attribué, sur les biens domaniaux appartenant jusque-là au roi de Prusse, nombre de terres aux généraux polonais ou français de la Grande Armée. Pour juger de l'importance de ces domaines, c'est assez d'énumérer les noms des possesseurs : ce sont les généraux Belliard, Bertrand, Walter, Grouchy, Dupont, Lariboisière, Legrand, Marchand, Mouton, comte de Lobau, Nansouty, Saint-Hilaire, Friant, Chasseloup-Laubat, les maréchaux Bessières, Victor, Davout qui avait à lui seul le duché de Lowicz, Masséna, Mortier, Lannes, Berthier, Ney, Suchet, Oudinot, le ministre de la police Savary, duc de Rovigo, et même Bernadotte, prince royal de Suède. Certains des nouveaux possesseurs rétrocédèrent leurs terres à des officiers ou seigneurs polonais; d'autres les affermèrent; quelques-uns, tout en les affermant, cherchèrent des acquéreurs; d'autres — Lannes par exemple — moururent. Cessions, ventes faites ou projetées, baux de fermage, affaires de successions, tout cela nécessitait la présence à Varsovie de gens d'affaires qui de temps en temps avaient recours au Résident de France.

A côté de ces gros propriétaires absents du pays, on constate l'existence d'un M. Armand Dupont, honorable commerçant résidant à Varsovie même, dont la maison sise rue Bracka, n° 581, fut vendue le 28 février 1812 par licitation. La mise à prix fixée par l'architecte juré était de 3 636 zloti : c'était pour rien. Un immeuble français plus important, c'est celui de la firme Dubois qui avait une maison à Danzig et une autre à Varsovie, où son fondé de pouvoir était un M. Joseph Gitto ou Gillot (n° 439, fau-

bourg de Cracovie); ce qui doit faire regarder la maison comme importante, c'est le fait qu'en 1809 les Autrichiens étant entrés à Varsovie et cette ville ayant contracté un emprunt pour satisfaire à leurs exigences, dix maisons de commerce avaient fourni à la ville l'argent nécessaire : or la maison Dubois était l'une des dix. Elle semble avoir été de celles qui écoulaient des clous de girofle et autres marchandises confisquées dans les ports de la Baltique. C'était l'une des nombreuses maisons dont le Système Continental a fait la fortune : il y en a plus qu'on ne croit.

Parmi les commerçants français, il y a lieu semblablement de citer Joseph Pascalis dans le magasin duquel (rue Napoléon-Miodowa, n° 482) on peut toujours avoir les tabacs suivants : « Vieux-Maroc, Offenbach, Saint-Omer, râpé de Paris, râpé d'Etrenes, râpé d'Hollande, de Paris fin, d'Hollande fin » et autrichien, albanais. Une autre maison, celle de Laurend Berends qui paraît à la vérité hollandaise (mais la Hollande faisait partie de l'Empire français), a du personnel français. Elle s'est fait confier par l'administration de la Fabrique impériale des Tabacs de Paris un magasin de tabac dit Râpé de la meilleure qualité qui soit fait dans cette fabrique, dont les paquets portent les armoiries de l'Empire français et l'inscription imprimée à l'encre verte « Manufacture Impériale de Paris, Tabac râpé n° 1. Exportation pour la maison Berends et Compagnie à Varsovie », inscription faite à la fabrique même. La maison vend aussi diverses marchandises françaises, « des vins français et autres, des vinaigres de différentes qualités, de l'huile fraîche de Provence, du vieux marc de France, de l'eau-de-vie de muscat, etc., au 1er étage de la maison des Visitandines (faubourg de Cracovie, n° 389), de neuf heures du matin à cinq heures du soir, chaque jour sans excepter les dimanches et les jours de fête ». Il semble à première vue que ce tabac, ces vins et ces eaux-de-vie aient été préparés pour le passage des soldats ou officiers français de la Grande Armée. En fait, il faut remarquer que la concentration des troupes françaises s'est faite très au nord de Varsovie, entre Kœnigsberg et Lomza et que Varsovie n'a guère vu que des Westphaliens, des Saxons, et des Allemands du sud. En même temps que les Français faisaient

la grande guerre, ils plaçaient leurs produits chez leurs alliés : du reste, les vinaigres de différentes qualités, l'huile fraîche de Provence, paraissent avoir été destinés aux bouches gourmandes des Varsoviens plutôt qu'à celles des grognards.

Il en faut dire autant des marchandises de M. Grosse, fabricant de gants à Paris, autorisé en vertu d'un décret de Sa Majesté le roi de Saxe, duc de Varsovie, en date du 20 mars 1809, à fonder à Varsovie « une fabrique et un magasin de gants et de bretelles de la meilleure qualité. Chez lui on trouve des gants blancs vernis et doublés de diverses couleurs pour les enfants. Il nettoie et teint les vieux gants et le chamois à des prix modérés. » Au printemps, il annonce qu'il « tient de nouveau les gants nanquin et percal de toutes les couleurs, ainsi que des bretelles en bazin et autres et qu'il met les gants blancs en couleur au plus juste prix ». Il habitait lui aussi la maison des Visitandines, mais, les affaires marchant bien, il passe rue Napoléon (Miodowa), n° 497, sous les arcades du palais du comte Soltyk.

Il y a aussi, rue Obozna, un M. Marion qui fabrique des lainages, achète des laines, s'occupe de leur triage, manutention, filature, tissage, foulage, teinture, etc., et dont les affaires marchent bien.

Il y a même un M. Bignon, agent de change attaché à la place de Varsovie (ne pas confondre avec le Résident de France du même nom). A la fin de la retraite de Russie, le lieutenant — plus tard maréchal — de Castellane, blessé et ayant un bras gelé, incacapable de monter le cheval que lui offrait le général Sébastiani, rencontra M. Bignon. « Il me rendit alors, dit-il, un grand service en me prenant dans sa calèche malgré l'odeur de la suppuration de ma blessure. Je lui en dois d'autant plus de reconnaissance. Il était homme d'esprit; nous causâmes gaiement des personnes de Paris, des connaissances communes. » Le lendemain, 14 décembre, M. Bignon prit encore jusque Wilkowiszki dans sa calèche M. de Castellane, « heureux et étonné d'être dans une véritable voiture ». L'agent de change rentra alors à Varsovie : cet homme qui a des relations communes avec un Castellane est évidemment quelqu'un.

Les médecins militaires sont fort nombreux. Faut-il regarder

comme tel « M. Désirabode, de Paris, chirurgien-dentiste du grand quartier impérial de la Grande Armée » qui se tient assez loin du quartier impérial, puisque, le 28 juillet, il « a l'honneur de prévenir le public varsovien de son séjour en cette ville et qu'il y exercera son art d'après la permission qu'il vient d'obtenir du gouvernement », et qu'il n'a pas encore quitté sa nouvelle clientèle le 10 novembre? Il publie dans les journaux un certificat de « Jean-François de Bourgoing, l'un des *Commandans* de la Légion d'honneur, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, etc., près de Sa Majesté le Roi de Saxe, duc de Varsovie, etc. », attestant que le sieur Désirabode « possesseur d'une eau antiscorbutique, dont la bonne qualité a été reconnue par les Facultés de médecine de Paris, de Vienne, etc., et dont le débit en France a été autorisé par un décret spécial du gouvernement, a obtenu de Sa Majesté le Roi de Saxe et d'après notre intervention la permission de la vendre dans ses États ». Il publie aussi « copie du rapport de M. Van Mons, membre de l'Institut national de France et professeur de chimie et physique à l'École centrale du département de la Dyle, adressé à M. Sroyen, maire de Bruxelles », certifiant que « les effets de cette eau antiscorbutique ont parfaitement répondu à la réputation dont cette liqueur jouit depuis longtemps en Europe ». Il publie même une lettre du général de division Michaud « gouverneur général de Magdebourg » à « Son Excellence M. Bourienne, ministre de France à Hambourg » qui a « éprouvé les bons effets de l'eau antiscorbutique ». Il publie surtout de magnifiques notices sur cette eau merveilleuse : « Elle blanchit à l'instant les dents les plus noires.... C'est avec un moyen si simple que l'on parvient à conserver ses dents aussi blanches que l'ivoire et à se préserver de ces angoisses affreuses produites par la carie et auxquelles on n'a reconnu trop longtemps d'autre remède qu'en se privant de ce qui fait le plus bel ornement de la nature. » Ce n'est pas tout : cette eau rend « les lèvres et gencives toujours fraîches et vermeilles ». « Les lèvres qui ont perdu de leur couleur, deviennent vermeilles, *ayant soin* de passer la langue dessus, pendant et

après l'opération. » *N. B.* : « Les militaires non *moyennés* seront traités gratis ». Incontestablement notre corps de dentistes était bien représenté à Varsovie.

La ville ne manquait pas non plus de Français fortunés et désœuvrés : l'un d'eux, le 25 août, veut se défaire (rue Bielanska, n° 602) d'une « calèche neuve à quatre places, bottée en cuivre, ressorts anglais avec coffres et vache, etc. » Mais il suffirait de citer le nom de Mme de Vauban « ancienne émigrée française » qui « gouvernait » le faible caractère qu'était le prince Joseph Poniatowski, ministre de la Guerre et chef du corps polonais (5e de la Grande Armée). Le 12 mai, le 8e régiment d'infanterie varsovienne reçoit de « Mme la comtesse de Vauban » 1 500 bandages, de la charpie, de l'amadou, et lui adresse ses remerciements publiquement par la *Gazette de Varsovie*. Cette dame savait cultiver sa propre popularité en même temps que celle de « son » prince.

Quand on songe que Varsovie contenait alors seulement 80 000 habitants au lieu des 850 000 qui le peuplent maintenant, il faut convenir que, même en temps de paix, nous ne pouvions passer inaperçus dans la ville. D'autres Français de passage, précédant ou suivant les troupes, se chargeaient, du reste, de faire à eux seuls autant de bruit que tous ceux qui étaient domiciliés dans la ville. Même en cette année terrible, aux portes mêmes de la scène tragique sur laquelle se jouait le destin de l'Europe, à Varsovie même, c'étaient encore des Français qui amusaient les habitants tout à la joie que donne l'espérance et tout à l'angoisse d'une longue attente que devait terminer une catastrophe. C'était M. de Manalle, exprès arrivé de France, « inventeur de la montre mystérieuse, du moulin Sans-Souci et de beaucoup d'autres machines », qui a « l'honneur de faire savoir au très illustre public de Varsovie qu'il est arrivé en cette ville avec son cabinet pour montrer des machines uniques en *son* genre, comme aussi des tours d'habileté et certains mystères de physique qui l'emportent sur tous ceux montrés par ses plus illustres prédécesseurs, MM. Valla, Jonas, Pinetti, etc. » « Il se produira avec ses tours dans la salle du palais Radziwill. » C'était « M. Charles, privilégié de Sa Majesté le roi de Prusse et de Son Altesse le prince de Mecklembourg-

Schwerin comme artiste ventriloque » qui « eut l'honneur » diverses fois après le spectacle d'Opéra « de faire entendre au public un nouveau moyen de parler en même temps à deux ou trois personnes ».

Mais ce ne sont là que des baladins. Varsovie avait des acteurs français : le retour en cette ville (11 janvier) de l'acteur Fleury est l'occasion de dithyrambes en plusieurs colonnes dans les journaux. Six mois après, le passage d'un commandant de corps d'armée sera mentionné en deux lignes. Le passage de M. Duport, maître de ballet et premier danseur de la cour russe et du grand Opéra de Paris, venant de Pétersbourg, le 14 janvier, excite le même enthousiasme. Il exécute et réexécute un ballet de sa composition intitulé « Narcisse amoureux de soi-même », et les articles se multiplient. Et M. Duport danse des polonaises, des gavottes : il ne s'en va plus.

Alors arrivent M. Hus-Desforges, compositeur, codirecteur de musique du théâtre impérial russe et Mme Monroy du même théâtre. Ils donnent au grand théâtre de Varsovie, le 13 mars, un concert vocal et instrumental. M. Hus-Desforges exécute naturellement des morceaux de sa composition; Mme Monroy chante une grande « Bravoure ariette militaire » de Méhul, une autre ariette de Pasiello et un rondeau de Giordani. Varsovie et son Dieu, Napoléon, étaient des fervents de la musique italienne. M. Frédéric Masson a montré quel rôle capital a joué Pasiello dans la formation du tempérament musical de Napoléon, et dans l'histoire de la musique française sous le Consulat et l'Empire. Bref, Mme Monroy eut un grand succès.

Il faudrait sans doute parler du répertoire français du théâtre de Varsovie : nos écrivains de théâtre, petits ou grands, sont aussi et à un degré éminent des membres actifs d'une colonie française. Mais ceci nous entraînerait bien loin. Constatons seulement que du 1er janvier 1802 au 14 juin, on donna à Varsovie 22 représentations d'opéras ou opérettes françaises, 12 de drames et 8 de comédies. Il y a relâche du 14 juin au 12 août. Du 12 août à la fin d'octobre, les pièces polonaises jouirent d'une vogue que les événements suffisent à expliquer. Puis les œuvres du répertoire

français reparaissent en grand nombre pendant tout le temps où s'accomplissait l'effroyable retraite. Il est curieux de comparer cette série à la précédente : 14 opéras au lieu de 22; 5 drames au lieu de 8, 12 comédies au lieu de 11. Pour occuper les esprits des amateurs de théâtre pendant que le grand drame se jouait silencieusement, pendant que les nouvelles de l'armée manquaient, on jouait moins de drames, moins d'opéras français, mais plus de comédies.

Pour l'opéra, c'est Méhul (*Joseph en Égypte*, *Le Trésor imaginaire ou Du Danger d'écouter aux portes*), c'est Boïeldieu (*Le Calife de Bagdad*), Dalayrac (*Gulistan*) qui sont les triomphateurs. Mais on joue aussi *Madame Angot au Sérail de Constantinople*. Les drames sont d'auteurs plus inconnus les uns que les autres : deux noms surnagent seuls, ceux de Du Belloy (*Gabrielle de Vergy*) et de Pixérécourt (*Le Repaire*, *Les Ruines de Babylone*). Les comédies sont plus intéressantes, du moins quelques-unes. De janvier à juin, il n'y a guère à mentionner que *Crispin rival de son maître*, de Lesage, et une nouveauté de Pigault-Lebrun, *L'Amour et la raison*. Mais pendant la retraite de Russie, on donne de Beaumarchais *Le Barbier de Séville* et (2 fois) *Le Mariage de Figaro*, de Molière *L'Amphitryon* et diverses nouveautés de Picard et de Fagan. En somme, s'il y avait des amateurs de notre théâtre à Varsovie — et il n'en manquait pas — ils n'étaient pas trop à plaindre.

Il n'y manquait pas non plus d'amateurs de ce qu'on appelait alors pompeusement « la philosophie » : il y avait une loge maçonnique française dont faisait partie le Résident général, le baron Bignon.

Enfin il était facile d'y remplir à la française ses devoirs religieux : il y avait dans la colonie plusieurs prêtres dont deux jadis déportés durant la Révolution, l'abbé de Drevelle et l'abbé Gley, tous deux familiers du même baron Bignon, prêtres fort dignes qui liquidèrent la fortune mobilière du baron après la débâcle et lui firent la surprise de lui apporter un argent sur lequel il ne comptait guère.

Mais il en faut venir aux chefs de la colonie. Jusqu'au 5 juin,

le Résident de France fut le baron Bignon; du 5 juin au 22 décembre ce fut l'abbé de Pradt, archevêque de Malines, aumônier de l'Empereur, auquel succéda au début de 1813 le même baron Bignon.

Ce dernier avait été trois ans à Berlin après Iéna, et après Wagram il avait été investi d'une sorte de dictature financière sur la Prusse, puis sur l'Autriche. Intelligent, remuant, mais honnête et un peu austère, très bourgeois, il avait des qualités plus sérieuses que brillantes. En 1812, il a quarante et un ans, ses cheveux volontiers ébouriffés, ses favoris irréguliers, son grand nez, ses cols qui engoncent un cou trop court, et lui montent aux oreilles, ses jabots froissés et ses gilets mal boutonnés, l'empêchent de jouer de quelque façon que ce soit à l'homme du monde. « Il eût été bien difficile, dit la comtesse Potocka, de deviner sous cette enveloppe bourgeoise et vulgaire la supériorité et les talents dont il donna des preuves étonnantes. Condamné par sa position à tenir maison, il faisait les honneurs de chez lui d'une façon fort maladroite, — je m'en veux d'avoir trouvé plus d'une fois à en rire. Il nous ressassait une seule et même phrase qu'il modulait sur tous les tons, imaginant peut-être qu'elle était plus que toute autre à notre portée. C'était toujours : « Est-il bien possible que vous « soyez dans ce petit coin! Puisque je vous trouve dans ce petit coin, « me sera-t-il permis de venir partager votre solitude? Ah! vous « voilà dans votre petit coin! quelle injustice de vous cacher ainsi! « Vous vous êtes placée là afin de faire vos petites observations et de « ce petit coin vous moquer de nous!... » Et fut-on au beau milieu du cercle le plus brillant ou sur le canapé solitaire d'une douairière allemande, tout devenait pour M. Bignon le petit coin. » Petit défaut en somme, grand seulement pour de jolies femmes, ce qui n'empêche pas la comtesse de conclure en forme de *mea culpa* : « J'appris grâce à M. Bignon qu'il faut se garder de juger l'homme d'état *au salon*, principalement quand il n'y est pas né. »

Si M. Bignon dansait mal, il travaillait mieux; il faisait des recherches géographiques, statistiques, se procurait les premières cartes géologiques de l'abbé Staszic, en envoyait des copies au

ministère à Paris, courait le pays pour s'assurer de ses ressources en approvisionnements. Il a des rendez-vous avec Davout hors de Varsovie, entretient avec cet exigeant et désagréable maréchal une correspondance journalière. Bref, quand l'Empereur se dispose à envahir l'Empire russe, Bignon reçoit l'ordre de se tenir prêt à le suivre, et sa nomination de résident à Vilna, poste de confiance s'il en fut. Bignon quitta Varsovie le 10 juillet; son successeur était déjà là depuis le 5 juin, et déjà l'on pouvait mesurer la différence entre les deux hommes.

Montluc, évêque de Valence, avait fait jadis élire Henri de Valois, roi de Pologne; le cardinal de Polignac sous Louis XIV avait fait élire le prince de Conti. M. de Pradt, archevêque de Malines, aumônier de l'Empereur, ambassadeur extraordinaire en des circonstances peu banales, pouvait jouer un rôle très brillant lui aussi. Il avait assez bien harangué les Espagnols, mais il avait, avec une emphase assez sotte, présenté dans ses sermons en 1811 Napoléon comme envoyé par Dieu sur la terre; en 1816 — quand Napoléon sera à Sainte-Hélène — il se vantera d'avoir été la cause de l'échec de l'Empereur en Russie.

A Varsovie, il habita d'abord la maison de Bignon qui se mit en devoir de le faire entrer en relations avec les personnages sur lesquels il pourrait s'appuyer. Mais M. de Pradt « regardait d'un œil de pitié » tous ces gens. Vainement Bignon lui parlait « du mérite des hommes qui composaient le gouvernement, ce n'étaient pour lui que de pauvres esprits, incapables de le seconder, et même de le comprendre ». Par contre, il contait les beaux discours qu'il avait tenus vingt fois à l'Empereur, les résistances du pape à l'Empereur, qu'il qualifiait de visions. Puis il se plaignit de n'avoir pas fait une entrée solennelle dans Varsovie, écrivit à ce sujet à Napoléon, à Bassano qui lui répondit de se tenir tranquille. Bignon touchait 75 000 francs de traitement, de Pradt gémit de n'en toucher que 230 000. Bien qu'il eût reçu 50 000 francs pour frais de premier établissement, il requit sans scrupule le préfet de Varsovie d'avoir à lui fournir un ameublement complet au compte de la ville. Le roi de Westphalie Jérôme-Napoléon logeait au palais de Brühl : M. de Pradt déclara qu'aucun logement autre

que celui-là n'était digne de lui, ambassadeur de France. Ce fut tout au plus s'il n'en expulsa pas Jérôme.

Du moins, une fois installé, travailla-t-il? Étrangement en tout cas. Il a écrit lui-même dans l'Histoire de son Ambassade qu'il trouvait fort humiliant et ridicule que l'Empereur attachât tant d'importance à la nourriture des chevaux de son armée et « eût fait de lui un ambassadeur pour lui parler fourrages ». Dans ses rapports avec la Diète polonaise, il fut insupportable de vanité et de puérilité. « Se croyant seul capable de parler le langage propre au grand événement qui allait s'accomplir, il voulut refaire toutes les proclamations, tous les actes publics, le manifeste même de la Diète. Puis il écrivit à Bassano qu'il fallait renvoyer ces gens chez eux parce que c'était la Saint-Jean, époque de renouvellement des baux de fermage. » Bassano était tout interloqué de la bizarrerie de telles propositions. Napoléon qui avait pensé d'abord nommer Talleyrand à Varsovie, y avait renoncé par crainte de quelque infidélité de cet inquiétant personnage : on voit mal ce que M. de Talleyrand eût pu faire de plus que M. de Pradt.

Ayant mission de charmer la société polonaise, il servait « un chapelet de vieilles anecdotes dont la plus fraîche datait de Mme de Pompadour ». Il parlait de sa cuisinière qu'il allait faire venir « vu qu'elle était aussi économe que consommée ». Il interrogeait la comtesse Potocka « sur le nom de son cuisinier, le lieu de sa naissance, l'école où il avait étudié ». Il se répandait en plaisanteries qui ne convenaient « ni à son âge, ni à son état ». Il traita « en fac-simile d'impératrice » la belle Mme Walewska, lui donna le pas sur toutes les dames, « choqua ainsi les douairières et donna de l'humeur à leurs maris, tandis que les jeunes femmes, peu soucieuses de l'étiquette, riaient sans se gêner de l'amoureuse extase avec laquelle Mgr l'Archevêque lorgnait le joli bras, la main blanche et potelée de la petite comtesse ». Les dames, avec lesquelles il était très aimable, disaient de lui « qu'il avait la figure du péché... vieilli ». A cela se résumait son prestige dans Varsovie.

Les attachés d'ambassade, qui souffraient beaucoup de tout ceci, ont laissé par contre le souvenir le plus sympathique. Ce sont

M. Lajard qui fera l'intérim entre de Pradt et Bignon; « ce bon et respectable M. de Rumigny » plus tard ambassadeur en Suisse; M. d'André, dissimulant modestement au bout de la table « son mérite et son influence »; M. le duc de Broglie, futur gendre de Mme de Staël qui avait, outre la manie de lorgner son pied, des talents, une instruction solide, un caractère; M. de Brévannes, « homme d'infiniment d'esprit et de bon sens, facultés rarement réunies, l'homme le plus tranquillement aimable et spirituel » qui soit; enfin M. de Panat, assez occupé « de sa très petite personne et de son mérite », mais ayant « des moyens, de l'habileté », « le travailleur de la bande ». « Un soir, dit la comtesse Potocka, que tous étaient réunis aux environs de Varsovie, des cousins s'abattirent sur eux. M. de Panat étourdissait tout le monde des cris aigus que lui arrachait chaque nouvelle piqûre. Vers la fin de la promenade, il cria qu'il était mort et qu'étant mangé par ces cannibales, il ne lui restait plus qu'à être enterré. Charmée d'avoir un monument de plus à mettre dans le parc, je mis l'épitaphe au concours! Voici celle que M. de Brévannes me remit au bout de quelques minutes :

D'un diplomate ici le tiers repose.
Plaignez sa mort et celle du cousin
Qui pour avoir mangé si peu de chose
Mourut de faim !

« M. de Panat fut tout aussi ravi que nous de ce quatrain. Il se moqua de lui-même avec une gaieté toute française ». Et la comtesse d'ajouter : « Nation aimable autant que spirituelle, délicieux pays dont j'ai tant apprécié les agréments et conservé si vivement le souvenir, reçois ici mon hommage! Si j'avais à recommencer cette pénible tâche qu'on appelle la vie, c'est Française que je voudrais renaître. »

Il est honorable pour M. de Panat d'avoir inspiré de tels sentiments. Il a fait mieux. Tandis que de Pradt à la moindre alerte écrit à Bassano qu'il a sur le dos 60 000 Russes, et prie M. de Schwartzenberg de reculer pour le protéger, M. de Panat rejoint le général autrichien, le traîne littéralement en avant en dépit de Metternich et de de Pradt, en dépit de lui-même. Les Archives

nationales et celles de la guerre ajoutent donc aux mérites reconnus par Mme Potocka au petit attaché.

Mais où sont donc dans cette revue de la colonie française les héros de la guerre de 1812? Il est sans doute assez difficile de les présenter. Il est même remarquable que Napoléon semble faire tout son possible pour éviter que les « héros » de la Grande Armée passent par Varsovie, où peut-être on leur dirait ou ferait dire de ces mots qui précipitent les événements, où leur seule présence serait trop significative. Davout qui a « vice-régné » à Varsovie, est à Thorn, Marienbourg, Elbing, mais on ne le voit pas à Varsovie, et le baron Bignon vient le voir quand il le faut. Le roi Murat y eût passé et même régné volontiers, il s'était fait faire pour la circonstance un costume polonais. Il aurait bien voulu se montrer en beauté, ayant été fort gêné, lors de son dernier passage à Varsovie, par un « énorme furoncle » au cou. Mais l'Empereur l'a fait passer par Cassel, Berlin, Kœnigsberg, lui faisant à la fois éviter Dresde et Varsovie, capitales d'un autre candidat sérieux à la couronne de Pologne.

L'Empereur, on le sait, fut attendu à Varsovie au moment où la guerre allait éclater. Bignon l'attendait. L'opinion générale était que, si l'on parvenait à s'entendre, Napoléon et Alexandre se rencontreraient à Varsovie. M. d'Hautpoul, officier d'ordonnance de l'Empereur, vint de Dresde apporter l'ordre de préparer le château royal. En revenant de tenter le dernier effort de conciliation à Vilna, M. de Narbonne passa par Varsovie le 24 mai, croyant y trouver l'Empereur. Le ministre prussien, comme l'a établi M. le professeur Lubovitch, annonça à Berlin l'arrivée imminente et sûre de Napoléon à Varsovie. Les habitants se préparèrent à illuminer. Des juifs répandirent la nouvelle au delà de la frontière russe. Bagration transmit à Barclay, à Alexandre Ier le fait que Napoléon était à Varsovie. Certains espions firent même savoir qu'il y était allé et en était ressorti. La nouvelle du passage du Niémen et de l'occupation de Vilna mit seule fin à tous ces bruits et consola les Varsoviens de leur déception.

Du moins, Jérôme-Napoléon, roi de Westphalie, avait honoré Varsovie de sa présence du 3 mai au 17 juin, ce qui est considé-

rable. On a beaucoup médit de Jérôme; mais à la base de toutes les critiques qu'on lui adresse, on ne trouve généralement que des racontars si inconsistants, si anonymes ou si postérieurs aux événements, qu'on se trouve fort gêné pour les répéter ou les réfuter. M. Frédéric Masson qui, notamment pour cette période de la vie de Jérôme, a cru devoir sans merci l'accabler, poussé par une sorte d'instinct qui lui fait rapetisser tous les Bonapartes pour relever d'autant Napoléon, M. Frédéric Masson a éprouvé le besoin par la suite d'avoir quelques mots d'éloges à l'adresse de Jérôme, partageant dans une certaine mesure les regrets qu'éprouvait Napoléon de n'avoir pas plus tôt et mieux connu son plus jeune frère. M. de Pradt a dit le plus grand mal de Jérôme; Bignon s'est abstenu d'en parler; la comtesse Potocka a répété après d'autres que « tous les matins Jérôme prenait à Varsovie un bain de rhum et tous les soirs un bain de lait », que même ses domestiques « mettaient la liqueur en bouteille et la vendaient au rabais ». Mais elle dit cela en des termes qui montrent qu'elle n'y croit pas. Elle a répété aussi, et avec plus de conviction, qu'il ne refusait pas « d'admettre dans son intimité de belles personnes et se trouvait si bien dans un pays où la beauté des femmes n'est ni rare ni exclusive que l'ambassadeur reçut un jour l'ordre de le faire partir ». Ici l'erreur est flagrante, l'ambassadeur fut poussé par de tout autres mobiles. « En arrivant » il avait fait le Roi, annoncé qu'il tiendrait cercle, et recevrait les dames désireuses de lui être présentées. « Cela, dit la comtesse Potocka, sembla déplacé de la part d'un monarque de vingt-huit ans qui se trouvait là en passant, et jouait à la couronne comme les enfants jouent à la madame. » La comtesse a bien raison, surtout s'il est vrai que le digne archevêque de Malines ait corsé davantage l'invitation en déclarant « qu'on ne pouvait rien refuser au frère de Napoléon ». Pourtant, en tout ceci, il y a des choses qui s'accordent mal : M. de Pradt est arrivé à Varsovie 33 jours après le roi Jérôme; il ne l'a vu là que 11 jours, c'est-à-dire lorsque les relations du roi avec la société avaient pris tournure.

En fait Jérôme avant d'arriver à Varsovie était déjà un personnage légendaire : rien n'est plus nuisible qu'une légende à un

homme vivant, jeune surtout. Il en est le prisonnier. En vain les témoignagnes les plus autorisés et les plus précis attestent-ils que Jérôme avait pris un peu de maturité et de sérieux, personne n'en voulait rien savoir et tout le monde lui imposait de ne pas le devenir. Il était et devait être l'homme à bonnes fortunes, l'homme qui sans mérite — par une sorte de prédestination à la chance — arrive à tout. Le prestige qu'un Hoche a eu en France parce que général en chef à vingt-quatre ans, mort à vingt-neuf, Jérôme l'avait à Varsovie pour avoir été à douze ans frère du vainqueur de l'Autriche dans les campagnes d'Italie, à quinze ans frère du premier Consul, à vingt ans frère de l'Empereur Napoléon et prince du sang, à vingt et un ans amiral, à vingt-quatre ans, roi de Westphalie. Il avait vingt-huit ans et il était à Varsovie : pourquoi? Et le peuple polonais, amateur d'imprévu, s'attendait à quelque chose? A quoi? pouvait-on le savoir, quand l'Empereur ne disait rien? car l'Empereur ne laissait rien entrevoir de ses projets sur la Pologne. Jérôme d'ailleurs ne semble pas avoir eu à ce sujet plus de certitudes que le dernier des Varsoviens. Au reste, il était dans la capitale du roi de Saxe, duc de Varsovie, Frédéric-Auguste, l'un des meilleurs alliés de Napoléon, un allié chez lequel il renouvelait précisément à ce moment les splendeurs des réceptions d'Erfurt. Ce n'était évidemment ni le lieu, ni le moment de se donner des airs de candidat au trône de Pologne. Et Jérôme se contentait de continuer à jouer à Varsovie son rôle de roi de Westphalie en voyage, descendu dans un château dont le propriétaire est absent.

Rôle difficile à soutenir! Il essaie de donner des bals, auxquels ne viennent que de vieux seigneurs polonais, les jeunes rejoignant à ce moment leurs régiments. Il donne aussi des dîners; mais « l'étiquette observée avec une rigueur toute particulière en excluait les hommes aimables que leur position sociale n'autorisait pas à s'asseoir en présence du roi ». Qu'eût-on dit, s'il avait autorisé un franc laisser-aller? Après tout, il se pouvait qu'il devînt roi de Pologne. Il lui fallait bien un peu montrer qu'il connaissait les usages royaux. Finalement, on est quelque peu frappé de voir la comtesse Potocka écrire : « C'est à tort qu'on a accusé Jérôme

d'être dépourvu de moyens : il avait l'esprit prompt et juste. Avec un degré de légitimité de plus et un degré de puérile vanité en moins, il eût passé pour un prince distingué. » En somme il a laissé à Varsovie l'impression d'un prince un peu jeune, mais une impression moins mauvaise qu'on n'eût pu le croire, étant données les circonstances et la présence d'autres candidats au trône de Pologne, intéressés à faire trébucher Jérôme. Il ne s'est pas même payé le luxe facile d'une entrée sensationnelle — à la de Pradt — dans Varsovie, ni semblablement d'un départ triomphal, ce que les jeunes princes affectionnent volontiers. Arrivé à Varsovie dans la nuit du 2 au 3 mai, il en est parti dans la nuit du 15 au 16 juin. Au cours de ces six semaines, du reste, l'Empereur lui avait suffisamment rappelé qu'outre sa qualité de roi en voyage, il avait aussi celle de commandant du 8e corps de la Grande Armée, et que de telles fonctions ne pouvaient être regardées comme une sinécure. Il y a beaucoup à dire sur le séjour si important de Jérôme à Varsovie : mais parmi les choses nouvelles que l'on trouve, il n'y a rien qui démontre qu'il se soit, comme on le croit gratuitement, beaucoup amusé dans cette ville.

Jérôme parti, la guerre commença bientôt. Varsovie restait à la vérité en dehors du cercle des opérations, mais ne pouvait s'en désintéresser. Des militaires occupaient la ville, la traversaient; il y revenait des blessés, des malades, des prisonniers; des fêtes s'y célébraient.

Varsovie avait pour commandant de place le général de division, comte Dutaillis, qui, devenu général de brigade sous la Révolution, avait mis sous l'Empire onze ans à devenir divisionnaire. Ses états de service nous apprennent qu'à l'époque de Wagram il commandait en chef à Munich. Pour des raisons analogues sans doute, il commande en chef à Varsovie pendant la guerre de 1812. C'est le brave commandant Bravida, mais manchot et grognon : il aura la croix de Saint-Louis au retour des Bourbons.

Le général comte Reynier, commandant du 7e corps (saxon) arrive à Varsovie au moment où Jérôme s'en éloigne. Associé au prince de Schwarzenberg il va manœuvrer pour couvrir Varsovie.

Lui seul se battra sérieusement : c'est néanmoins pour Schwarzenberg que de Pradt demandera et obtiendra le maréchalat.

Soudain, le 30 juillet, apparaît à Varsovie, au moment où Davout est aux prises avec Bagration à Mohilev, le roi Jérôme qui a résigné ses fonctions de commandant du 8e corps pour ne pas devenir le subordonné de son ennemi personnel le prince d'Eckmuhl. C'en est fait pour lui à ce moment de tout espoir d'une couronne en Pologne : c'est cependant le moment que prennent des espions juifs pour annoncer en Russie qu'on va couronner Jérôme et même que c'est fait. Il quitta Varsovie le 4 août la veille de la fête du roi de Saxe, duc de Varsovie. Il eût été évidemment cruel de le retenir pour le faire assister à cette solennité : on le laissa partir.

Le 15 août arrivé, jour de fête de l'Empereur, tout Varsovie est plein de lui. La veille au soir, les canons ont tonné; il y a eu représentation gratuite à l'Opéra : le général Dutaillis était là ainsi que plusieurs membres de l'ambassade. A la fin du spectacle, on voit un transparent représentant le buste de Napoléon : les cris de « Vive l'Empereur! » partent de tous les points de la salle, Les musiciens exécutent un morceau composé par Elsner, directeur de l'Opéra, et chanté devant le transparent même. Le 15, dès le matin, salves d'artillerie, revue de la cavalerie polonaise, de l'infanterie saxonne (2 bataillons en garnison à Praga), de la garde nationale. A dix heures, visites de toutes les autorités à l'ambassade; à onze heures, les Ministres, le Préfet, le Sous-Préfet, la Municipalité et l'Ambassade de France se rendent pour le *Te Deum* à l'église Sainte-Croix entre deux rangs de soldats faisant la haie. Mgr de Pradt s'assied à côté d'un trône surmonté du portrait de l'Empereur : il écoute goguenard les cris de « Vive l'Empereur! » que pousse à la fin de l'office l'assistance dont l'église est bondée. A quatre heures, distribution de boisson et de nourriture sur la place du gouvernement. A cinq heures, divertissements populaires sur la place de Saxe (devant le palais de Brühl). A six heures, grand dîner au château royal : toasts à l'Empereur. Après le dîner, arrivée de nombreuses dames de la meilleure société : concert.

Pendant ce temps, les Juifs se sont réunis dans leur synagogue de la rue Krolewska pour célébrer eux aussi un *Te Deum* en l'honneur du monarque « envoyé du Tout-Puissant ». La synagogue s'illumine : au-dessus de la porte, sont figurés Napoléon le Grand, l'aigle français et une étoile. Tout Nowolipki (quartier juif) est plein de lampes de couleur disposées en forme d'*N* ou représentant les armoiries impériales. L'hôtel de ville, la préfecture, les ministères, les palais des grandes familles polonaises, le château royal, l'ambassade de France sont illuminés. La lettre *N* est partout. Elle apparaît même dans un feu d'artifice donné sur la Vistule. La foule passe et repasse devant un transparent placé à l'une des fenêtres du château et représentant Napoléon : soudain, une lampe placée trop près enflamme le transparent qui brûle en un instant, ne laissant plus que le grand trou noir de la fenêtre. Et la foule s'écoule silencieusement, péniblement impressionnée.

Le lendemain, 16 août, nouvelles distributions de liquides et de vivres, lancement d'un ballon portant le chiffre symbolique, l'*N* aux armes impériales; grand dîner à l'ambassade.

Le 25 août, on recommence : c'est la fête de l'Impératrice Marie-Louise.

L'occupation de Moscou par Napoléon excite une émotion générale dans la ville et la colonie. Puis Octobre arrive et avec lui de nouvelles troupes françaises encore; puis la nouvelle que l'Empereur réclame de nouvelles levées. Il arrive aussi des malades, des blessés dont plus d'un va se fixer à jamais à Varsovie et y fonder une famille (capitaine Bocquet, etc.).

La première semaine de novembre amène encore à Varsovie les généraux Durutte, Boursier et Deveaux, conduisant de nouvelles troupes. Puis, un long silence.

Décembre arrive. On ne sait toujours rien. On dîne beaucoup à l'ambassade, on danse aussi un peu. On va à l'ambassade en réalité pour tâcher d'attraper des nouvelles : M. de Pradt parle sans fin, mais pour ne rien dire.

Soudain, le 5 décembre, on apprend que « Sa Majesté l'Empereur des Français, le 26 novembre, a battu le général Tchitchakov

et que, le 27, il a traversé la Bérézina non loin de Borissov »; mais on ne sait cela que par des lettres privées.

Le dimanche 6 décembre est célébrée la fête anniversaire du Couronnement de l'Empereur. La veille au soir, salves d'artillerie. A dix heures, revue d'un détachement de vétérans, des élèves de l'École d'artillerie et du génie, de deux escadrons italiens, de deux bataillons de vélites italiens et d'un régiment polonais. Le général Dutaillis et l'ambassadeur reçoivent les vœux de tous, « pour le monarque dont le monde entier glorifie la grandeur ». Puis a lieu un *Te Deum* à l'église Sainte-Croix, pendant que retentissent les salves d'artillerie et les cris de Vive l'Empereur! Le soir, assemblée et souper chez M. l'Ambassadeur, illumination de toute la ville, mais surtout du château royal, du palais du gouvernement et des autres bâtiments publics. A ce moment, l'Empereur en traîneau, sans escorte, approche de Vilna.

Le 10 décembre, il gèle à pierre fendre, 24°. Un traîneau contenant quatre hommes enveloppés dans des fourrures, s'arrête à l'entrée du pont de Praga. L'un d'eux descend du traîneau qui continue lentement sa marche à travers la ville jusqu'à l'hôtel d'Angleterre. Le voyageur descendu du traîneau est vêtu d'une fourrure de velours vert à brandebourgs d'or, il est coiffé d'un grand bonnet en zibeline. Il suit tranquillement le faubourg de Cracovie dans presque toute sa longueur et après s'être bien rendu compte du degré d'animation des rues, il se dirige aussi vers l'hôtel d'Angleterre. Il fait appeler M. de Pradt qui loge tout en face au palais de Brühl, et aussi plusieurs grands personnages polonais : c'est l'Empereur que l'on croyait encore près de la Bérézina.

L'éminent historien russe Lubovitch a récemment refait le récit de cette entrevue, en montrant qu'il fallait attacher plus de crédit qu'on ne l'avait fait jusqu'alors à la version donnée par de Pradt. L'Empereur, du moins, ne semble pas avoir montré à son ambassadeur beaucoup de satisfaction au sujet de son action en Pologne. De Pradt sentant venir la disgrâce semble s'être quelque peu affolé, répondant à l'Empereur ou par des critiques insolentes ou ridicules dans sa bouche, ou par de plates protestations de dévouement personnel.

Il ne semble pas que l'Empereur se soit plaint des collaborateurs de de Pradt. Le tout petit M. de Panat, tranquille au sujet des moustiques (il y avait 24° de froid), était hors de Varsovie, à Rozana, avec Schwarzenberg qu'il traînait de son mieux en avant. Ce même 10 décembre, il adresse à Vilna, au duc de Bassano, une lettre, demandant « avec impatience » des renseignements sur l'ennemi permettant « aux généraux de l'armée alliée d'entreprendre une opération qui soit fondée sur des buts positifs ». On évacuait Vilna pendant que le jeune auditeur écrivait ces lignes belliqueuses.

A Varsovie, Napoléon, après avoir sans hésiter fait connaître à ses interlocuteurs toute l'étendue du désastre, repartait n'ayant vu de Français que M. de Pradt. Le mameluck Roustan avait reçu l'ordre de ne pas quitter sa voiture et de ne venir à l'hôtel qu'à la brune quand tout serait prêt pour le départ. Des chevaux avaient été commandés à la poste au nom de M. de Caulaincourt qui accompagnait l'Empereur dont le nom ne fut prononcé par personne. Le soir à l'Opéra, on jouait *La Fête diabolique* et au théâtre un drame intitulé *L'Ermite dans son île* : pendant qu'on jouait ces choses le voyageur inconnu s'éloignait de Varsovie.

Le 12 décembre, *La Gazette de Varsovie*, qui paraît deux fois par semaine, ne dit rien du passage de l'Empereur, mais annonce d'une façon officielle la « victoire de la Bérézina où la Grande Armée française a fait sur l'ennemi de 9 à 10 000 prisonniers, lui a pris 12 canons et 8 étendards ». « Sa Majesté l'Empereur et Roi se trouvait dans le meilleur état de santé. » Ce journal donne de nouveaux détails sur la célébration de l'anniversaire du couronnement de l'Empereur, le 6 décembre.

Le 15 décembre, le duc de Bassano, ministre des Affaires étrangères, venant de Vilna, arrive à Varsovie : il communique à M. de Pradt une nouvelle désagréable. L'Empereur a écrit à son ministre le 11 décembre que M. de Pradt « lui avait tenu pendant une heure les propos les plus ridicules et paraissait n'avoir rien de ce qu'il fallait pour la place qu'il remplissait ». M. de Pradt cesse d'être ambassadeur de France. Bassano part pour Paris au bout de quelques jours, annonçant son retour dans trois mois.

Enfin le 19 décembre, comme on a appris le passage de Napoléon à Berlin, *La Gazette de Varsovie* se risque à annoncer : « Le 10 courant, est passé par notre ville Sa Majesté l'Empereur des Français, roi d'Italie, dans le meilleur état de santé ; après quelques heures de séjour, il a poursuivi son chemin vers Paris. »

M. de Pradt, qui voit sa carrière finie, voudrait voir finir aussi celle de l'Empereur. Il dit à tout le monde : « Tout est fini, pensez à vous. » Il va même et il n'a pas craint de s'en vanter, jusqu'à chercher avec quelques fonctionnaires publics du duché à quels nouveaux maîtres, — autrichiens, prussiens ou russes, — ils devaient se donner. Le 22 décembre, de Pradt quitte enfin Varsovie : « Sa Majesté l'Empereur des Français, dit le communiqué officiel, ayant décidé d'acquiescer à la demande de son ambassadeur qui désire rentrer en France pour rétablir sa santé.... M. Lajard, premier secrétaire de l'ambassade, reste à Varsovie comme chargé d'affaires : tout le personnel de cette ambassade demeure inchangé. » Cet état de choses durera jusqu'au 20 janvier, date de l'arrivée du baron Bignon, renommé à son ancien poste, mais qui devra quitter la ville avec tout le personnel le 4 février 1813. En fait, le 22 décembre, tout est fini. Le soir on joue au théâtre le mélodrame de Pixérécourt : *La Ruine de Babylone*, dernier symbole.

La colonie française de Varsovie est-elle ruinée par cette catastrophe sans précédent? Elle va souffrir évidemment : le blocus continental a pris fin et les maisons qui ont grandi par lui devront chercher d'autres affaires ou fermer boutique. Mais rien ne se remarque encore. Aucun fait de guerre ne viendra du reste exposer la colonie, puisque l'entrée des troupes russes à Varsovie, le 8 février 1813, s'est faite sans coup férir. La ville n'a été pillée ni par nos maraudeurs, ni par les troupes russes. Détail curieux, on voit même deux jours après le passage de Napoléon à Varsovie, M. Marion, fabricant drapier français demeurant rue Obozna, proposer dans *La Gazette de Varsovie* un bon établissement dans le département de Kalisch, à Czenstochowa, à un fabricant drapier, connaissant bien les laines, leurs triage, manutention, filature, tissage, etc., et proposer cela en français à une famille française

« honnête et laborieuse ». Voilà un industriel qui élargit le cercle de ses affaires et qui fonde le premier de ces établissements français de Czenstochowa qui, à eux seuls, à l'heure actuelle dépassent de beaucoup en importance les intérêts français à Varsovie.

Du moins, par son attitude politique, peut-être intransigeante, cette colonie s'est-elle compromise gravement? Il ne le semble pas : en 1815 même la langue française deviendra le plus naturellement du monde la langue des relations officielles entre autorités russes et polonaises, et cela sans que personne ait exprimé d'appréhensions d'aucune sorte. En 1816 même, un Conventionnel qui avait jadis voté la mort de Louis XVI, qui avait organisé les armées de la Révolution, qui avait tendu la main à Napoléon au retour de l'île d'Elbe et accepté d'être ministre sous les Cent-Jours, un proscrit en qui se confondait l'esprit jacobin et le souvenir du dernier coup d'audace de Napoléon, menacé d'internement par plusieurs des ministres de la Sainte-Alliance, rayé honteusement de l'Institut de France, Carnot, viendra séjourner à Varsovie et y sera « ouvertement protégé » par le gouvernement russe. Si la colonie française de Varsovie avait été compromise de façon quelconque après la terrible année 1812, Lazare Carnot n'eût point été, si peu de temps après, autorisé à en faire partie.

Abel Mansuy.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

LE PALAIS IMPÉRIAL DE STRASBOURG[1]

Par l'article 16 du Sénatus-Consulte organique du 28 floréal an XII (18 mai 1804)[2] l'Empereur visite les départements. En conséquence, des palais impériaux sont établis aux points principaux de l'empire. C'est la même idée que le fondateur de la 4e dynastie et du 1er royaume d'Italie émet plus tard dans le 3e Statut constitutionnel de ce dernier État, le 6 juin 1805, lorsqu'il y établira six palais répartis sur les parcours qu'il prévoit déjà[3]. Mais de l'Italie napoléonienne ne parlons pas, le sujet serait trop entraînant. Il trouvera peu à peu ses historiens et il en faudra plus d'un.

En France, tant sur le territoire de l'ancienne monarchie que dans les départements récemment annexés, Napoléon reprend à son compte, et ils en ont besoin tant ils sont dénudés et décrépits depuis 93, les ex-palais royaux des Tuileries, de Versailles, Saint-Cloud, Meudon, Rambouillet, Fontainebleau, Compiègne.

1. Napoléon avait des palais impériaux dans toutes les grandes villes de son empire : il en avait un à Mayence, un à Bordeaux, un autre à Bayonne (Marrac); il s'était réservé à Rome le Quirinal. Il avait affecté à sa résidence à Strasbourg l'ancien palais épiscopal, celui qui avait été occupé et embelli par le célèbre cardinal de Rohan.

Chacun de ces palais comporte aux Archives Nationales et aux Archives du Mobilier National une abondante documentation. Pour en donner une idée et aussi de toute l'administration d'un de ces palais, nous publierons le dossier relatif à celui de Strasbourg. Nous n'avons pas besoin de dire pourquoi nous l'avons choisi de préférence à tout autre. Toute l'Alsace a gardé précieusement le souvenir de Napoléon. N. D. L. D.

2. *Bulletin des Lois*, 4e série, tome Ier paru en l'an XIII, n° 1.

3. A savoir deux palais à Milan dont la villa Bonaparte, le palais de Monza et ses dépendances, le palais de Mantoue, le palais ci-devant ducal de Modène, un palais près de Bologne, un autre près de Brescia. Le palais de Strà vint s'y joindre en 1807.

Puis il en rétablit des ci-devant qu'il renove à côté des fraîchement acquis et ceci toujours aux quatre points cardinaux de l'empire très agrandi, tels dans le Piémont, Stupinigi et Turin ; dans le Parmesan, Parme, Colorno ; comme en Belgique, Anvers, Laeken ; enfin dans la vieille comme dans la nouvelle France encore Bordeaux, Marrac, Strasbourg, Florence, Rome et le quartier général de Mayence [1].

Je laisse de côté les rendez-vous ou châteaux de chasse qu'il acheta plus tard avec l'accroissement de sa fortune, tels le pavillon de Hollande (Bagatelle), un bâtiment à la Muette à Passy, les châteaux du Raincy, d'Eu et la forêt de Marly. Il projette, même encore des palais à Chaillot (Paris), à Lyon (Perrache) et à Gênes (Doria).

Cette liste est sans doute encore incomplète ; dès 1809 et 1810 elle s'allongera avec d'autres palais en Italie puis en Hollande. Et quant aux hôtels de famille ou autres qu'il se fait céder à Neuilly, dans Paris [2] et aux environs et même en province ou il achète, gratifie, ou subventionne — tel dans ce dernier cas Valençay pour les Infants, tels les dons pour ses ducs et maréchaux — la liste suggestive en serait à dresser, parce que très peu connue jusqu'ici.

Pareille profusion de palais à restaurer, à meubler et à entretenir, directement ou indirectement était une manière pour l'Empereur de « faire travailler les manufactures » [3]. Il y dépensait les millions que son esprit d'ordre savait, les impositions des pays conquis aidant, réunir dans son Trésor.

Non content d'occuper ses nombreuses maisons personnelles, Napoléon fait de fréquentes apparitions dans ses courses à travers l'Europe où l'appellent ses armées, aux résidences de ses feudataires ou alliés. Il loge de-ci de-là par exemple chez le prince Primat, tant à la ville qu'à la campagne, chez le grand-duc de

1. Meublé encore aujourd'hui comme de son temps, bien qu'en meubles de fabrication hollandaise venus là par le Rhin, ce palais appartient au grand-duc de Hesse-Darmstadt.

2. Les hôtels Marbeuf, de Longueville, Thélusson, Monaco, l'hôtel du Domaine extraordinaire place Vendôme, une maison rue de Rivoli, le pavillon de Mousseaux, etc., etc.

3. Voir à ce propos sa lettre si instructive au ministre Champagny, Varsovie, 4 janvier 1807. *Corresp.*, n° 11 552.

Wurtzbourg, chez le grand-duc de Bade, chez les ci-devant Electeurs de Wurtemberg, de Bavière et de Saxe, qu'il a faits en 1806 rois et dont il a successivement agrandi le territoire, chez les ducs de Saxe à Gotha et à Weimar, chez le prince d'Isembourg. J'en passe et combien !

Plus rarement il descend à l'auberge. Cela lui arrive pourtant à Varsovie en 1812 au retour de Russie. On le voit à l'hôtel d'Angleterre et en 1814 à l'hôtel de la Poste à Briare[1]. Enfin quelquefois encore il honore les particuliers de sa présence. Ainsi chez le banquier et consul général Bethmann à Francfort[2]. Je ne fais pas état de ses visites ou arrêts chez des maréchaux, par exemple à Grignon chez Bessières ; à la Houssaye chez Macdonald ; à Bar-sur-Ornain chez Oudinot, à Grosbois chez Berthier, etc.

Parlons seulement de ses propres palais. Sa maison qui est considérable, et ne peut avoir de similaire dans les temps jadis que celle de Louis XIV, pourvoit à tout.

Nous allons nous occuper aujourd'hui de l'un d'entre eux sis à Strasbourg; il n'a pas été encore étudié, malgré des pages assez récentes sur les voyages que fit Joséphine en Alsace en 1805 et en 1809[3], où il est naturellement mentionné avec quelques détails rapidement jetés, insuffisants pour notre curiosité.

Le descriptif des cadres dans lesquels apparaissent les grandes figures historiques, surtout lorsque leur époque est créatrice et marquante aussi dans l'Art comme c'est le cas ici, fait trop partie de nos *desiderata* aujourd'hui, pour que nous ne lui accordions pas l'attention voulue.

Précisément le hasard d'heureuses recherches nous a fait découvrir sur ce palais strasbourgeois un lot assez fourni de documents inédits. Ils sont intéressants, et proviennent de plusieurs séries

1. Cet hôtel plutôt auberge très *vieux-jeu* existe encore mais bien amoindri et quelque peu dénaturé. J'ai visité ses vénérables bâtiments et la chambre historique. Aucune inscription ne rappelle le passage ou le coucher de l'Empereur là, comme en bien d'autres endroits.

2. Notamment en novembre 1813. Les journaux du temps disent « la maison de campagne de M. de Bethmann ».

Située dans un faubourg elle fait partie aujourd'hui de la ville.

3. Frédéric Masson, *Joséphine impératrice et reine*, Paris, in-4°, 1899, p. 235 à 239 et 252 à 254.

des Archives nationales dont les cotes seront données à leur place, ainsi que du fonds du Mobilier national. Il y a là des lettres de l'Intendant général comte Daru, des administrateurs du Garde-Meuble, des fournisseurs avec leurs devis et factures, de l'architecte du palais, etc., etc.

Comme le sujet est neuf, et que l'on n'a pour ainsi dire, pas encore écrit sur le Napoléon possesseur de châteaux et organisateur de leur intérieur, nous avons tenu à n'en rien séparer et à publier aux pièces tous ces documents si vivants par eux-mêmes et qui nous introduisent dans la discussion jour par jour d'une administration très ordonnée et attentive aux intérêts de l'État, du souverain et du bon goût ou des Arts.

Il y a surtout de cette information étendue et dont nul curieux ne se plaindra, à tirer une leçon de choses.

Elle donne l'historique par le menu de la formation d'un intérieur napoléonien dans un des boulevards de l'empire, à Strasbourg, dont le maire est appelé le quatorzième au Serment, mais dont la situation comme ville est importante, puisqu'elle commande depuis 1681, époque où elle redevint nôtre après un peu plus de huit siècles de domination étrangère germanique (870-1681), une des entrées principales de notre pays en Allemagne. N'est-ce point en outre un des points stratégiques de défense avec Wesel et Mayence qu'a toujours à l'œil Bonaparte pour cette frontière naturelle si élargie, qu'il a rendue parfaite comme celle des Gaules par ses exploits de général et de diplomate, en 1797, mettant le sceau ainsi de ce côté aux premières conquêtes de la Révolution? Strasbourg place de guerre de première classe, flanquée d'une citadelle, est en outre le chef-lieu de la 5e Division militaire (Bas-Rhin et Haut-Rhin).

Pour toutes ces raisons, l'idée d'un établissement personnel à Strasbourg ne peut qu'agréer au jeune chef d'État. Les magistrats de la grande cité l'ont devinée. Elle prend naissance en tous cas dans l'esprit du souverain dès le premier semestre de 1805.

Pour favoriser sa réalisation et faire réussir ledit projet, il y a sur place un personnage très en cour, le conseiller d'État préfet, l'alsacien Shée, ex-colonel et ci-devant commissaire organisateur

des nouveaux départements de la rive gauche, déjà candidat au Sénat-Conservateur, oncle du général Clarke l'associé de Bonaparte à Campo-Formio, mais combien pâle à côté de lui, encore qu'estimé par lui pour ses talents et sa probité!

Shée, qui a toujours le culte du succès et dès lors sourira à plusieurs sceptres avec empressement, s'étudie pour l'instant, sous le régime consulaire et impérial, à plaire au dispensateur suprême des places et des faveurs; nul ne s'entend comme lui à ordonner en son honneur des réceptions magnifiques.

Un siège de sénateur pour tous ses services d'administrateur et de courtisan le récompensera, suivant de près une dotation de 4 000 francs sur le Hanovre et le titre de comte, le 5 février 1810; sa versatilité politique s'accommodera d'un fauteuil de pair dès le 4 juin 1814, sans perdre de temps.

A un premier passage que fait le Souverain à Strasbourg le 27 septembre 1805 (il y arrive le 26 au soir à 5 heures et y demeure jusqu'au 1er octobre — 4 au 9 vendémiaire an XIV) près de cinq jours, — alors qu'il s'y arrête pour inspecter les travaux de fortifications et pour assister à la traversée de plusieurs corps de la Grande Armée qui, de Boulogne vole sur le Danube afin de prendre part à l'imminente campagne d'Allemagne, — Napoléon parcourt aussi la ville. On le loge déjà, tant bien que mal et avec des meubles empruntés à divers notables, à l'évêque entre autres[1], au palais du ci-devant cardinal de Rohan, où siège la municipalité.

Il est accompagné de son état-major; l'impératrice l'a suivi.

Mais comment s'est opérée une installation rapide qui n'a pas demandé plus de trois mois? A la vapeur, pourrait-on dire et fiévreusement. L'Empereur pour la préparer a d'autre part envoyé à l'avance dès la seconde quinzaine d'août, son chambellan Rémusat afin de tout disposer pour un séjour assez prolongé de sa femme. C'est là en effet, à proximité relative du quartier général que Joséphine l'attendra durant la campagne. Et Rémusat restera auprès d'elle à Strasbourg jusqu'au 15 novembre.

1. C'est chez l'évêque seulement qu'on trouve un lit assez convenable pour lui, qu'on remplaça plus tard par un plus riche fabriqué chez Jacob, à Paris.

En effet, dans cet intervalle, entre le départ de l'Empereur pour la Grande Armée sur le Danube et en Moravie et son retour, Joséphine demeurera à Strasbourg et tiendra sa cour au milieu des fêtes.

Mais Résumat seul n'y pourrait suffire pour tout ordonner; il y a nombre de détails techniques où il est incompétent, pour les constructions par exemple.

Aussi, dès juillet 1805, d'ordre de l'Intendant général, le premier architecte de la Couronne, le chevalier Fontaine a pris la malle-poste pour Strasbourg accompagné d'un de ses confrères M. Blondel. Usant d'un crédit d'une quarantaine de mille francs auquel il a évalué les frais, et qu'il ne dépassera pas, bien que le grand écuyer faisant alors fonctions de grand maréchal, lui en annonce 60 000 par sa dépêche du 30 août — il est vrai qu'il lui demande une écurie pour 200 chevaux. — Fontaine s'adjoint dès le premier jour, un architecte indigène M. Arnold, auquel il confie les travaux à faire. Il accéléra tout si bien, que même en l'absence de Daru alors en Autriche[1], et en se couvrant, d'urgence, de l'autorisation du chambellan Rémusat qui est venu un peu après lui, le plus pressé est enlevé avant l'arrivée de l'Empereur, que reçoit lui-même Fontaine le 26 septembre suivant, date déjà citée plus haut.

Il laisse ensuite ses instructions à un architecte remplaçant Arnold, M. J. Schuler, qu'il trouve consciencieux. Il appuiera auprès du Grand Maréchal pour le faire nommer en titre intendant du palais, et il y réussira. Schuler restera de longues années à ce poste, il aura son logement au palais, des appointements annuels de 3 000 francs et correspondra avec le Grand Maréchal. Fontaine regagne Paris et les immenses transformations qu'il est en train d'achever au Louvre et aux Tuileries.

Au début le palais fut garni par un lot de meubles achetés à Strasbourg, dont une bonne partie d'occasion, par le tapissier en

1. C'est pour ce motif que Caulaincourt intervint auprès de Fontaine.

chef du Garde-Meuble Terrier, envoyé de Paris. Il y en eut pour 59 531 francs. Dans la hâte où on était que tout fût prêt dans le court délai imparti, l'architecte et Terrier, eurent même mandat, de louer et d'emprunter des meubles sur place. On fut en pourparlers pour cet objet jusqu'avec des gens de Saverne.

Comme il n'y avait pas de lit de parade digne du Souverain, l'évêque consentit à prêter le sien avec une housse de taffetas qui mesurait 44 aunes ou 52 m. 50 cm. et qu'on rendit en avril 1806 abîmée[1]. Il y eut pour remplacer cette étoffe de soie un crédit spécial qui fut voté et dépensé de 387 fr. 50[2].

Avec un lot de vieux débris venant du fonds épiscopal (*alias* de Rohan) demeuré sur place, on ajouta quelques beaux meubles venant de Paris mais pas tout de suite, en ce qui concerne ces derniers. Le salon en Beauvais et la chambre à coucher impériale qui fut commandée à Jacob (et pour laquelle un certain temps pour faire accepter les plans et devis fut nécessaire) n'arrivèrent qu'en février 1807[3].

En outre Denon reçut ordre d'envoyer un lot de tableaux des réserves du Musée, et le linge pris sur la provision des Tuileries fut expédié de Paris[4].

Cette composition hétérogène du mobilier comprenait encore dans le vieux fonds resté des Rohan une boiserie dorée qui ornait le salon dit du Matin, une tenture des Gobelins composée de 9 pièces en fort mauvais état, l'*Histoire de Constantin* d'après Rubens, assez richement tissées d'or. Elles portaient dans des losanges les armoiries de la Maison de Rohan[5]. On fut obligé par la suite pour cette raison de vétusté et d'usure de les remiser au garde-meuble du palais.

Il y avait encore de cette provenance, et même depuis toujours, quelques débris de tapisseries des Gobelins dont on se servait en guise de tapis de pieds pour une chapelle provisoire; une série de

1. *Ibid.* Le gouverneur à M. l'Intendant général, Strasbourg, 11 avril 1806.
2. Desmazis à M. l'Intendant général, Paris 8 août 1806, Arch. Mobilier national. Registre de la correspondance de 1805-1807.
3. Voir aux pièces.
4. En 1808 le palais fut pourvu de 60 lits de sangle.
5. On suppose qu'elles furent cédées à Napoléon avec le palais.

cornets et d'urnes en porcelaine ancienne et de bustes en marbre, qui sans être du tout des antiques, faisaient un très bon effet dans les grands appartements. Ces objets, dans leur présentation d'ensemble, contribuaient à la dignité du décor, malgré leur médiocrité. Ainsi que la plupart des glaces, ils étaient considérés comme immeubles par destination, c'est pourquoi l'administration du palais lors de l'inventaire dressé en 1810, ne crut pas devoir les consigner[1].

Depuis 1804 le salon de réception du 1er étage fut tendu en soie quinze-seize, vert d'eau tendre. Le meuble qui allait avec, composé d'un canapé, six fauteuils et vingt-quatre chaises (le tout en grand modèle), était couvert de la même étoffe. Dans un autre salon du même étage fut placé un mobilier en bois d'érable couleur acajou (un canapé, six fauteuils et six chaises) couvert en satin blanc et bleu céleste.

Il fut constitué dans une salle spéciale une bibliothèque choisie, composée de trois cents volumes.

1805 et l'an XIV forment une mémorable époque pour Strasbourg.

Ce fut d'abord, entre autres passages d'illustrations, qui sont nombreuses alors et se succèdent, — du 22 mai au 2 juin 1805 le séjour du prince Joseph. Le Grand Électeur a reçu de son frère une mission de confiance : l'inspection des côtes de la mer du Nord et des frontières de l'Est. Joseph est déjà populaire à Strasbourg. Le monde officiel le considère comme héritier de l'Empire.

Le 2 décembre 1804 le préfet Shée a fait donner son nom à un quai remblayé qui forma un boulevard avec des plantations, et suit la rivière d'Ill depuis son entrée *intra muros* jusqu'à sa sortie sur les faubourgs. Cette réfection édilitaire ainsi comprise coûta plus de 500000 francs. Elle avait été étudiée par l'ingénieur Kastner en janvier 1806 et proposée à l'Empereur qui l'approuva en subventionnant les travaux[2]. On inaugure le nouveau boulevard du Prince-Joseph, le jour anniversaire du Couronnement.

1. *Arch. Mobilier national.* Le concierge du palais au baron de Ville-d'Avray, Strasbourg, 7 avril 1816.

2. Voir son rapport imprimé dans l'*Annuaire du département du Bas-Rhin pour 1808*, p. 361 et suiv., par P.-J. Fargès-Méricourt.

Joseph, prince démocrate, est simple d'allures et ne veut pas qu'on l'appelle Monseigneur[1]. Naturel et modeste, cet honnête homme se montre dans ses audiences gracieux et amène. Il est plus souvent et par goût personnel, en petit costume que dans le grand. Il le porte d'ailleurs très bien. Sa charge de Grand Dignitaire a pour couleur distinctive, le ponceau.

Dans les cérémonies de demi-caractère il paraît en habit de soie et drap bleu brodé sur toutes les coutures, l'écharpe en étoffe d'or à laquelle l'épée est attachée; il a veste, culotte et bas blancs, un manteau pareil à l'habit, et de la même longueur avec revers blancs brodés d'or et des abeilles en broderie semées sur le manteau; il a la cravate de dentelle et porte le chapeau relevé par devant, entouré de plumes blanches flottantes, et comme on dit : « à la Henri IV ». Il loge déjà au palais de Rohan.

Mais c'est surtout l'Impératrice-reine qui en fait les honneurs quatre mois plus tard, dès la fin de septembre 1805. Comme à Malmaison et à Paris comme à Genève par la suite, elle dépense sans compter et jette comme partout enfin, l'argent aux fournisseurs et aux artistes et elle s'endette. Mais dans le chef-lieu de l'Alsace l'effet sur la population est si atteint. qu'on ne l'appelle plus dans tous les mondes que *Joséphine la Bien-Aimée*. La Ville est aux anges.

En son honneur on pose au bout de la promenade de Robertsau qui fut plantée par Le Nôtre, et dans un terrain contigu assez considérable, la première pierre d'une *Orangerie-Château*, à laquelle est donné son nom. Le bâtiment largement conçu, est destiné à abriter plusieurs centaines d'orangers, propriété de la ville.

Ceux-ci proviennent du parc princier de Bouxviller qui fut au grand-duc de Darmsdatt, mais sur lequel, grâce aux traités de Campo-Formio, puis de Lunéville, le gouvernement français a mis le séquestre, les princes de la rive droite ayant des possessions sur la rive gauche devant être d'après le recès de 1803, dédommagés ultérieurement.

Peu après le départ de Strasbourg du couple impérial (1er octo-

1. Joseph à Rœderer, 30 mai 1804. — P.-L. Rœderer, *Mémoires*, III, 513.

cre 1805) la construction de cette Orangerie grandiose qui subsiste encore et dont le nouveau parc attenant offre un rayon d'allées mesurant 90 mètres en partant du centre de la dite, est en pleine activité en 1806 et sera achevée cette année-là. L'architecte municipal Boudhors qui en a tracé les plans, y a sur commande, ménagé plusieurs salles de fêtes [1].

Il fut aidé dans sa conception par Joseph Kestner, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées résidant, le fonctionnaire qui est chargé de réaliser une des plus grandes pensées du règne en Alsace, le creusement au moins dans le parcours de son pays, de cet admirable Canal-Napoléon aux berges plantées de peupliers d'Italie, géants témoins encore hier de cette illustre époque. Mais depuis 1870 les Allemands envahisseurs, modernes successeurs d'Attila, les ont un peu partout hachés ou supprimés. Le Canal-Napoléon fait communiquer le Rhône au Rhin.

Napoléon sait quelle terre féconde est, en guerriers et en hommes de valeur de toute sorte, cette Alsace dont rien ne lui échappe; quelle race industrieuse elle abrite et quelles qualités ces mâles colons et habitants issus de Celtes, de Ligures et de Gallo-Romains, recèlent ataviquement en eux. Il aime l'Alsace comme l'Alsace l'aime. Strasbourg le lui a montré par son accueil. Lui, le lui a prouvé en acceptant le palais, en y faisant quelques voyages avec sa femme, enfin en lui octroyant des subventions importantes pour les travaux édilitaires et pour le pays.

En ce qui concerne le canal, les travaux commencèrent dans le département du Haut-Rhin au mois de vendémiaire an XIII (octobre 1804). Lier le nord au midi de l'Europe et deux mers, telle était la conception. Aussi le canal mérita-t-il son nom que le préfet du Haut-Rhin Félix Desportes, se faisant l'organe de la population, lui assigna. Et l'empereur agréa le monument commémoratif de sa fondation, qu'on devait élever dans la plaine inférieure de Mulhouse [2]. Tout cela préparait bien le séjour des souverains en 1806.

1. A l'exposition rétrospective alsacienne et lorraine tenue à Strasbourg en 1895 à l'hôtel de ville, figurait un portrait de lui en miniature par son compatriote Jean Guérin, daté de 1807. — N° 1 220 du catalogue, p. 118.
2. *Journal des Débats* du 31 mars 1805.

Cette année-là Strasbourg est toujours si contente de Joséphine *la Bien-Aimée* que son Corps municipal compte bien faire inaugurer les salles de l'Orangerie par celle qui s'est montrée la dispensatrice des grâces et de nombreuses commandes au commerce local.

Ce sera surtout un palais de fêtes l'été quand les orangers sortis de leurs abris et embaumant l'air, rendront libres les vastes locaux.

Jérôme, roi de Westphalie, à Cassel dans la basse-ville, — Cassel ressemble comme situation à notre Saint-Germain — fera d'une Orangerie, également aux dimensions énormes, et resplendissante des mille feux des lustres un local tout trouvé pour des fêtes pareilles à celles des *Mille et une Nuits* et dont les bons Allemands, sujets hier d'un Électeur plutôt avare et dévot, demeurent stupides. C'est que les Bonapartes mènent un train immense. L'Empereur le veut ainsi. Il entend que la politique soit menée au son des violons et la « Salle de Bal » qui fleurit partout dans les palais officiels est élevée à la hauteur d'une institution d'État, et ceci jusqu'en Istrie et en Dalmatie. Il y a une salle de bal à Zara dont Marmont fera les honneurs tout comme il y aura un lycée, à la française.

C'est encore en l'année XIII (1804-1805) à Strasbourg que l'architecte Boudhors et son concitoyen l'ingénieur Robin jette l'un, les fondations sur le Broglie, l'autre donne les dessins d'une magnifique et imposante salle de spectacle aux lignes et ornementations de style nouveau très pur, salle qui n'aura pour rivale dans tout l'empire que celle du théâtre de l'Impératrice à Paris (Odéon) et celle de l'architecte Louis (la Comédie) à Bordeaux[1]. Le Théâtre-Napoléon (tel est son nom) est commencé le 18 prairial XII d'après les projets approuvés du ministre de l'Intérieur le 3 prairial, par suite d'un concours.

Pour en revenir au palais ci-devant de Rohan, dans la première

1. Nous en possédons les plans, coupes et façades en 26 planches (intérieur et diverses façades) du temps signées de Robin, dont plusieurs aquarellées. L'art décoratif de ces années y déploie toutes ses ressources dans les ornements d'appartements.

Ce grand théâtre strasbourgeois, qui existe toujours, ne fut pas terminé avant 1809.

visite qu'il a faite à la ville, Napoléon goûte ses lignes et son élégance en artiste; il en a entendu parler précédemment, puisque son bâtiment où la ville avait installé sa Maison Commune depuis 1791, époque où elle l'avait acheté comme bien d'émigré, lui avait été offert à Paris en messidor XII (juin-juillet 1804) par une députation solennelle envoyée tout exprès.

L'Empereur n'avait pas alors répondu catégoriquement et ce n'est que lors de son premier séjour à Strasbourg qu'il agréa le vœu de la ville.

Ne voulant pas être en reste avec la municipalité, l'Empereur, sur la proposition de Shée, offre à la Commune l'hôtel dit de Darmstadt pour devenir et rester depuis, son hôtel de ville. Il est situé, comme on sait, sur la place Kléber et a grand air aussi.

L'Empereur met pour conditions à son don, par un décret qu'il signe à Carlsruhe le 21 janvier 1806 — la veille du jour où rentrant en France triomphant d'Ulm et d'Austerlitz, il va revoir sa chère métropole alsacienne — que la ville fournira un local convenable tant au musée du département et au Cabinet d'Histoire naturelle qu'à l'École de Droit[1].

Ce décret signé, le lendemain il est à Kehl et alors quelle réception enthousiaste lui fait Strasbourg, dont la population entière vient hors les murs le recevoir avec la gracieuse impératrice Joséphine qui l'a été chercher! Les Grecs n'eurent pas plus de palmes pour Miltiade, le vainqueur de Marathon. Il va en être donné quelques traits.

C'est en tous cas ici le deuxième arrêt de Napoléon à Strasbourg; il durera du 22 au 25 janvier 1806, jour où il quittera Strasbourg pour Paris.

Un artiste local, au crayon souple et délicat, en est, pour notre bonheur, témoin oculaire. Zix — tel est son nom — nous a laissé de ce séjour plusieurs vues qui sont dans leur composition simple et naturelle, leur dessin précis, de vraies pages d'histoire. Elles ont heureusement été gravées[2].

1. *Bulletin des Lois*, n° 73, n° 1 280. Tome IV, 4e série.
2. Voir la *Relation des fêtes données par la ville de Strasbourg à Leurs Majestés impériales et royales les 22 et 23 janvier 1806 à leur retour d'Allemagne*, publiée par

Prenons par exemple une des premières scènes choisies par Zix, celle où il a représenté le jeune empereur (il n'a alors que 35 ans d'âge) donnant le bras à sa femme; il porte encore sur le chef, en l'an XIII, ce même bicorne bas du Consulat qui fut retrouvé à Pont-de-Brique il y a quelque trente ans, oublié sur une tablette de placard par un des propriétaires qui se sont succédé en ce lieu. Le musée de Boulogne-sur-Mer a hérité de ce précieux exemplaire. Le séjour de Napoléon en 1805 au quartier général de Pont-de-Brique était du reste encore relativement récent.

Dans ce document signé Zix et gravé, l'on admire le couple impérial s'avançant comme de bons bourgeois, lentement et sans pose parmi leurs amis, ici c'est en première ligne vers le préfet et les magistrats de Strasbourg venus au-devant de lui en costume officiel et protocolaire de leurs charges — le nouveau souverain tient à l'étiquette qu'il a rédigée lui-même — pour lui souhaiter la bienvenue devant l'arc de triomphe qui est dressé au bout du pont de bois de Kehl. Puis après les discours l'ovation, au milieu des feux de joie, commence et ne se termine qu'à l'arrivée au palais après sept heures du soir.

Jusque bien avant dans la nuit toute la ville illuminée *à giorno*, est dans les rues, le peuple danse. Le lendemain, les Corporations qui ont reçu le héros sur le chemin séparant le fleuve des remparts, se retrouvent en costumes et avec leurs emblèmes, rappelant un peu les bergeries à la Florian, pour un défilé monstre sur le quai d'Ill, dominé par la terrasse et la façade est du château.

Malgré la basse température, Napoléon et la populaire Impératrice se tiennent au balcon du grand appartement, tout le temps que dure ce défilé. Les costumes sont charmants et d'un pittoresque achevé. Ce fut certainement, avec sa répétition en 1810 sous les yeux de la seconde impératrice arrivant en France, une des fêtes les plus réussies du temps.

ordre du Conseil municipal de Strasbourg, 1 brochure grand in-folio imprimée chez Levrault. Les gravures au trait très fines, sont de MM. Zix et Guérin. L'impression typographique est aussi belle que celle de Didot. (Reproduite dans l'excellent *Annuaire historique et statistique du département du Bas-Rhin pour l'année 1807*, par P.-J. Fargès-Méricourt 1 vol. in-8, Strasbourg.)

Le palais de Strasbourg devait être témoin en 1807 d'un autre événement à la fois historique et intime, la remise d'une princesse allemande entrant dans la famille impériale. Il est assez peu connu.

Le 15 août 1807 au soir S. A. I. la princesse Catherine de France, fille du roi de Wurtemberg — déjà mariée par procuration au futur souverain de Westphalie, arrive à Strasbourg. Elle se rend à Paris pour prendre sa place auprès de son époux.

Son Excellence le maréchal Bessières, commissaire plénipotentiaire de l'Empereur, l'accompagnait depuis Stutgart. — Dès l'extrémité du pont de Kehl (qu'elle passe à pied) S. A. I. est complimentée par le préfet français, qui l'attendait en habits de cérémonie. Étant remontée en voiture, elle entra à Strasbourg avec le plus brillant cortège, et se rendit au palais impérial. Toute la garnison était sous les armes. S. A. I. fut reçue dans la cour d'honneur, par M. le maréchal Bessières, le prince de Salm, aide de camp et envoyé extraordinaire de son époux et le gouverneur M. de Montigny. Le ministre d'État Wurtembergeois de Mandelshohe la conduisit dans l'appartement destiné aux actes de réception et d'échange où la cour envoyée par l'Empereur se trouvait réunie. Après que les actes eurent été dressés, signés et échangés, la remise formelle eut lieu avec solennité. Bessières nomme ensuite à S. A. I. les personnes de sa cour.

Le lendemain 16, jour où elle demeure à Strasbourg pour se reposer, toutes les autorités lui sont présentées au palais à midi et demi. Cela dure longtemps. Le soir grand bal chez le préfet, la salle est trop petite, il y fait très chaud, Catherine se retire de bonne heure. C'est à Strasbourg que la reine quitte, avec une grande émotion, toutes les personnes de sa suite allemande. Elle part le lendemain à quatre heures du matin pour éviter la chaleur et va coucher à Nancy[1].

En 1809, deux ans plus tard, alors que le palais a complété son ameublement — nous donnons une bonne partie des comptes plus

1. *Journal de Francfort* du 23 août 1807 et Schlossberger, *Briefwechsel der Königin Katharina*, I, 31 à 35.

loin — deuxième déplacement de Joséphine à Strasbourg. Il a lieu en mai. Elle a accompagné son époux dans cette ville où il ne fait que passer quelques heures, pressé de rejoindre la Grande Armée sur le Danube. C'est le moment où s'ouvre la mémorable campagne qui, après Essling et Wagram, aboutira au traité de Vienne d'où la suprématie française sortira une fois de plus consacrée et reconnue.

Joséphine veut renouveler dans Strasbourg ses faits et gestes de 1805, mais la foi dans sa destinée n'y est plus. A-t-elle déjà quelque pressentiment d'un divorce prochain? C'est très probable.

Son séjour alors à Strasbourg, où elle a le désir d'attendre le retour de son époux vainqueur (bien qu'éprouvant cette fois plus de difficultés à l'être, d'où mainte inquiétude à la cour), son séjour, dis-je, qu'elle a obtenu d'y faire avec quelque résistance de la part de Napoléon, est alors relativement assez terne et se ressent de ses propres inquiétudes.

Elle vit là bien plus simplement que la première fois : elle y reçoit sa fille la reine de Hollande, puis sa nièce la grande-duchesse de Bade Stéphanie de Beauharnais, enfin sa belle-sœur, la reine Catherine de Westphalie, née princesse de Wurtemberg. Elle a autour d'elle quelques dames d'honneur logeant au palais, entre autres deux de première noblesse polonaise également de la Maison; elle reçoit les femmes du monde officiel et du haut commerce.

Tout ce qui a un nom dans Strasbourg est invité à la fête donnée et présidée par l'Impératrice à l'Orangerie le 29 mai. Ce voyage, tout à la réprésentation, n'a plus la même gaieté qu'en 1805. L'Impératrice-reine même y met fin avant le retour de son époux en partant sur ses indications et surtout sur celles de ses médecins, aux eaux de Plombières.

La paix de Vienne signée (14 octobre 1809), l'Empereur revient d'une traite à Paris et ne fait que s'arrêter quelques heures à Strasbourg le 24 octobre. Il ne doit plus y revenir de sa personne. Et pourtant le palais, que sur ses ordres on a commencé de meubler en 1807 l'est complétement en 1809. Et l'empereur a pris

le temps de le visiter[1] et s'en est montré satisfait. Il n'y sera fait après 1809 dans le mobilier que quelques améliorations de détail, entre autres l'envoi d'une troisième tenture des Gobelins.

Parmi les œuvres d'art, qui à cette époque y sont réunies, et celles qui s'ajouteront, je signalerai, dans les appartements de LL. MM. trois groupes en biscuit. Lors des réceptions ils servaient d'ornements pour la table. Jusqu'à 1812 ces grandes figures représentant *Vénus*, *le Berger* et *la Bergère,* reposaient sur des socles dans le salon dit du Matin[2]; c'était un présent de la Ville.

Il y a aussi une première tapisserie des Gobelins qui groupe *Apollon et les Muses* qu'on place dans le salon de réception ou de l'Empereur : une autre qui figure le *Parnasse*. Cette dernière est fournie en 1809; il en coûte à la Maison 25 690 francs; elle mesure 4 m. 66 de hauteur sur 7 m. 14 en largeur : on la dispose dans la salle du Conseil ou Cabinet de Sa Majesté. — Enfin en 1812 il en arrivera une troisième : le *Jugement de Pâris et Dieu Terme* d'après Raphaël, rehaussée de soie et fils d'or. Enfin en 1812 une dernière tenture des Gobelins sera exposée dans le Cabinet de l'Empereur : *Hector et Andromaque*.

Il y a deux grandes torchères en bronze doré avec cassolettes pour les parfums qui ont coûté 12 000 francs, prix de faveur[3].

Il y a, livré dès 1806 par Sallandrouze un tapis en raz d'Aubusson pour la chambre à coucher de S. M. qui revient à 804 francs. Il était du dessin à têtes de lion et griffons, bordures à feuilles d'acanthe et ornements sur fond violet.

Il y a, livrés par Bellanger tenancier du dépôt de Tournai, 105, rue du Faubourg-Saint-Honoré, cinq tapis genre Savonnerie pour Strasbourg dont les principaux, celui de la chambre de l'Impératrice fut facturé 2 800 francs et celui pour le salon de réception : 4 205 fr. 25. Le concierge Wimmerling donne reçu de ces tapis le 18 août 1809[4].

1. Voir plus loin le Document n° 41. Le concierge Wimmerling à Desmazis. Strasbourg, 27 oct. 1809.
2. Schuler à Desmazis, 28 décembre 1812, lettre n° 507. *Arch. Garde-Meuble.*
3. Voir aussi à propos de ces torchères Desmazis à l'Intendant général. Paris, 5 juillet 1806. *Arch. Garde-Meuble*, lettre n° 176, au registre.
4. *Arch. Nat.*, O^2 767.

Un mobilier de salon de Jacob, a été envoyé de Paris, des services de verrerie viennent de Baccarat et la porcelaine fine, de Sarreguemines. Verreries et porcelaines sont marquées comme toute la batterie de cuisine en gros cuivre avec le chiffre N couronné[1].

Il y a 7 pendules en bronze doré placées sous cages de verre, dont une achetée à Strasbourg représente Flore, et la plus belle venant de Paris à la fin de 1808, est de Lepaute. C'est une manière de portique à huit colonnettes, soubassements en tons verts, avec appliques de bronzes dorés; elle orne la chambre de S. M. Il y a dans cette même pièce ou dans le salon un beau lustre en cristal de Bohême, à 12 branches orné de 3 chars en bronze doré et d'autant de couronnes, le haut en palmettes évasées.

Dans la chambre impériale un lit de Jacob posé en alcôve a coûté 3 600 francs[2]. L'entourant on compte 6 fauteuils blancs et or à dossiers légèrement renversés, 2 bergères dito, 4 chaises pareilles, un paravent à 6 feuilles recouvertes d'étoffe riche, un écran à fronton sculpté et doré. Cette seule chambre à coucher avec les rideaux et les tentures revient à 14 305 francs[3] : elle a été faite à Paris.

Ainsi à cette époque les comptes apurés accusaient pour la dépense du palais les chiffres suivants, répartis sur les deux budgets de l'an XIII et de 1806 : 20 000 francs — exactement 17 455 francs — de meubles courants achetés par Daru dans la ville de Strasbourg, principalement à l'ébéniste Blümer; tout le reste à Paris, soit au total un déboursement de 178 178 fr. 65.

Ce qui n'a pas empêché Fontaine tout au début, pour loger la suite du Souverain et les bureaux non encore organisés de s'assurer des hôtels Luckner et des Deux-Ponts, le premier retenu par la Loterie mais non encore occupé.

Ainsi doté dans ses intérieurs le palais, l'année suivante en 1810, aura l'occasion de servir à la nouvelle impératrice. Mais un peu avant le 2 mars, le roi de Bavière, de passage, y descend et se fait

1. Schuler à Desmazis, 10 mai 1814, lettre n° 557. *Arch. Garde-Meuble.*
2. Sa description détaillée est à la pièce justificative n° 28.
3. Daru à Desmazis, Varsovie, 20 janvier 1807. (Voir aux pièces.)

montrer minutieusement le grand appartement destiné à cette hôtesse de haute marque[1].

Strasbourg est le premier arrêt important de l'archiduchesse en France. Elle descendra chez elle.

Fatiguée par un long et pénible trajet, depuis Vienne accompli sans arrêt appréciable sauf à Braunau, l'Empereur, a voulu que sa femme se repose deux jours pleins. C'est là qu'elle va faire connaissance plus amplement avec sa nouvelle patrie. Il importe que l'impression première qu'elle en ressentira soit excellente.

L'Empereur connaît la chaleur des Strasbourgeois à son endroit : il en est sûr par la double expérience inoubliable de 1805 et de 1806; et il n'y a que les Lyonnais qui, pour ce degré d'enthousiasme pour sa personne, pourraient leur être comparés. L'Empereur a raison de faire arrêter l'Impératrice à Strasbourg. Strasbourg d'autre part, pour son commerce local, en exulte.

L'Empereur veut qu'elle y soit reçue officiellement et avec pompe. Les Strasbourgeois se chargent, eux, de ne pas tromper les prévisions de leur Souverain, et ils s'exécutent avec élan. D'abord les ordres municipaux prescrivent à Schuler d'ordonner les embellissements de circonstance.

Schuler qui prend la chose à cœur se multiplie et, en peu de jours, organise une illumination monstre de lampions en même temps qu'il dresse de l'autre côté de l'Ill devant le palais, un immense transparent peint, de toute la longueur de la façade, flanqué de fausses colonnes constituant un portique assez important. Enfin il trouve dans ses crédits le moyen de faire élever deux arcs de triomphe, près des grilles du château sur l'Ill, par où passeront les corps de 34 métiers, maîtres et compagnons.

Tout cela est à peine prêt que le 22 mars 1810, accompagnée de la jolie reine de Naples Caroline Murat, née Bonaparte, et de Berthier, prince de Neuchâtel et de Valengin, représentant son impérial époux comme ambassadeur extraordinaire, arrive à Strasbourg l'archiduchesse Marie-Louise, déjà mariée par procuration et ayant échangé l'anneau que lui a apporté ce même Berthier quelques jours auparavant.

1, Schuler à Daru, 2 mars 1810 (aux pièces).

La suite de tous ces personnages est fort nombreuse, les attelages item. Tout le palais et ses dépendances du dehors sont occupés. L'architecte nous apprendra plus loin qu'il fallut trouver, et à grand'peine, des logements en supplément chez les habitants, et ce sera une raison qu'il invoquera ultérieurement en 1810 et surtout en 1813, dans ses rapports concluant à agrandir le palais par des dépendances considérables en appartements pour « les suites ».

Mais pour le moment en mars 1810, son attention est accaparée par les préparatifs des fêtes en l'honneur de la nouvelle impératrice. Il y a, pour cet événement sensationnel, venus de tous les points de la banlieue de Strasbourg et des départements voisins plus de 200 000 étrangers dans la cité.

Le célèbre cortège des corporations qui se compose de 8 000 personnes et qui a déjà défilé sous les yeux de Napoléon en 1806, se reforme dès le lendemain 23 et se déploie une heure et demie durant, sous les yeux de Marie-Louise, postée au balcon du premier étage devant l'Ill.

L'Impératrice-reine séjourne le 24 mars et repart de Strasbourg le 25 sous une sorte de dôme de verdure qui se renouvelle dans chaque commune du Bas-Rhin jusqu'à Sarrebourg, entrée de la Lorraine, chef-lieu d'arrondissement où la célèbre fabrique locale de stucs d'ornements Beunat, qui a eu au moins une commande assez importante pour le palais, comme on le verra aux pièces, sans parler de celles du théâtre, lui dresse un arc de triomphe en carton-pâte de la plus jolie composition [1].

Le palais de Strasbourg a pour gouverneur, en 1810, M. le général de division baron d'Empire Brice Montigny, commandant de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre royal et militaire de Bavière; un payeur de la Couronne résidant M. Dorschviller, succédant à un M. Blanchot, puis un architecte attitré dont nous avons

1. Il est gravé au trait dans le recueil in-4 d'ornements de L.-Joseph Beunat, qui parut en 1811. C'est la planche première signée de G. Vasseur, 1810.

Le dépôt des ornements d'architecture pour appartements de Beunat était à Paris, rue Napoléon, n° 11 (rue de la Paix actuellement encore, depuis 1815). Une autre édition du recueil Beunat datant de l'empire, un peu avant 1810, a un très artistique frontispice dessiné et gravé par l'architecte Montferrand.

déjà eu l'occasion de parler, M. Schuler; enfin un concierge, c'est-à-dire un véritable fonctionnaire responsable comme dans tous les palais de cette époque, nommément le sieur Wimmerling.

Le général commandant y a son logement composé de dix-sept pièces au premier étage du pavillon de droite; ses fenêtres donnent sur la place du palais en face la cathédrale et le lycée, mais il n'est pas meublé; du moins il en sera ainsi jusqu'à la fin du règne, malgré les réclamations de Schuler, parce qu'on n'a pas formé ni adopté de crédit spécial à cet effet, lequel ne semble pas urgent. En 1810 pense-t-on à l'avenir incertain? Tout paraît si beau à l'horizon. Pas de nuages. Le baromètre politique est comme la gloire française, au zénith. Cependant le général Brice-Montigny ne jouira plus longtemps de son titre de gouverneur, car décédant un an après, il sera remplacé par le général Molitor.

Quant au préfet du Bas-Rhin succédant à Shée passé sénateur, c'est depuis le 2 février 1810 le baron Lezai-Marnésia, commandant de la Légion d'honneur, un allié des Beauharnais par les femmes. Il a déjà fourni ses preuves comme bon administrateur, dans le Rhin-et-Moselle où il a su faire aimer la France.

Après 1810 et le passage de la cour napoléonienne, le palais de Strasbourg n'eut plus guère l'occasion de servir personnellement à la Maison impériale de France, tout au moins jusqu'à sa première chute. Mais par les documents[1] on sait les arrêts qu'y firent plusieurs princes de la Confédération, amis de la France, tels les rois de Saxe, de Bavière et de Wurtemberg chaque fois qu'ils se rendent à Paris. Leurs berlines et attelages se succèdent aux écuries dites de Baden, sur la place du palais confinant à la cathédrale.

Napoléon, en somme, ne s'y était montré de sa personne, que trois fois, et au total environ sept jours de son règne. C'est peu, mais c'était déjà un honneur très grand envié par d'autres Bonnes Villes (qui ne l'obtinrent pas) d'avoir abrité un tel hôte, toujours si affairé, ce laps de temps.

En effet, dès 1810, la route postale habituelle de l'Empereur pour se rendre chez ses Feudataires de la Confédération du Rhin

1. Correspondance avec le Garde-Meuble à Paris. Registre des copies de lettres de 1812 à 1814, *passim. Archives du Mobilier national.*

et de l'Allemagne, change et passe par Metz. La nouvelle voie militaire, à la romaine, qu'il a ordonnée de Metz à Mayence vient d'être terminée : il s'en sert, lui et ses troupes, et la juge sans doute plus commode puisqu'il l'emprunte à tout bout de champ. Strasbourg lui fait faire un détour et puis qui sait! il y a peut-être là le souvenir d'une femme, quand même adorée, qui y a souffert beaucoup moralement en 1809, à côté d'un autre non moins déplaisant, sinon cuisant, celui de l'arrestation du duc d'Enghien.

Le palais, meublé richement de fond en comble et avec goût, demeure à sa disposition et est comme toutes les maisons impériales toujours prêt, comme s'il devait arriver dans les 24 heures. Il est d'ailleurs très administrativement organisé. Il participe au budget de la Maison lequel, en ce qui concerne la constitution du mobilier, a fait dès 1807 d'assez nombreux achats au commerce local, par l'entremise de M. Nanteuil, secrétaire du Garde-Meuble, envoyé en mission à cet effet à Strasbourg, ainsi qu'il le sera à Rome un peu plus tard pour un même but de palais impérial où il faut chercher les emplacements de tapis et de bronzes admirables.

Sans doute Strasbourg a des ressources et peut fournir le plus gros avec Mayence, voire même Sarreguemines où se confectionnent chez M. Utschneider des lampadaires en terre spéciale du pays imitant, dans un certain cailloutage, le porphyre à s'y méprendre, industrie d'art qu'encourage beaucoup le Gouvernement; Sarreguemines encore où se fabrique aussi la porcelaine. C'est de là en effet que viendra pour le palais toute cette dernière, très simple en pâte blanche émaillée, marquée d'N couronnées en or avec filets dito[1] et même celle plus simple en terre de pipe et toute unie qui sert au personnel.

Mais en somme pour les bronzes et lits du service de Sa Majesté, c'est-à-dire pour le très beau, il n'y a encore que Paris, comme pour le mobilier de salon tendu en Beauvais et les tapisse-

1. Pièces de correspondance avec le Garde-Meuble de la Couronne. Registre des copies déjà cité. — Palais de Strasbourg.

ries des Gobelins. Cela en arrive. Or on sait quelle valeur de pareils objets ont aujourd'hui!

En 1811, année de paix, exercice normal pour le palais de Strasbourg; la correspondance administrative le concernant, suit son cours et relate certains passages de princes alliés de la Confédération se rendant à Paris pour la cérémonie du Baptême du Roi de Rome.

Cette année-là encore, l'architecte dépense 800 francs pour illuminer les deux façades par des lampions, le jour du Baptême [1].

Quand nous aurons énuméré pour les autres années les dépenses courantes, par exemple l'article des rideaux qui donne lieu à de fréquents changements, le blanchissage des employés, — dont 2 portiers et 2 frotteurs — les quinquets, l'huile des lampes, les appliques, la pharmacie pour les gens de service malades, les traitements, les fuites d'eau ou dégâts divers, notamment l'usure des « tapisseries en papier [2] » dans les appartements de l'Impératrice et des officiers supérieurs — et en l'an 1812 les fournitures de 6 chapeaux pour les deux portiers, les envois de vin au palais de Wurtzbourg, les remontages de pendules, cela suffira pour montrer les petits côtés de l'entretien.

Tous les trimestres Schuler envoie au directeur du Garde-Meuble à Paris les mémoires payés pour l'entretien du mobilier, la literie, etc.

Le gouverneur et l'architecte correspondent avec le quartier-maître Ertault, Demazis, administrateur du Mobilier de la Couronne, le baron Costaz, intendant général des Bâtiments, et aussi parfois le Grand Maréchal.

En fin d'année, l'inventaire du mobilier donne lieu à un rapport qui signale les changements d'évaluation générale, suivant qu'il y a eu des rentrées d'objets ou des suppressions.

Enfin, détail pittoresque, dans cette période, la direction du palais faisait les commissions pour la table impériale, en ce

1. Schuler à l'Intendant général, Strasbourg, 2 août 1811. *Arch. Nat.*, O^2 287.

2. Peut-être sorties de l'atelier de Rixheim (Alsace), d'après les cartons de Malaine. Voir Clouzot, *Le papier peint à l'époque impériale. Revue des Études napoleoniennes*, tome VI, p. 250-251.

qui concerne la commande de saumoneaux du Rhin très estimés, les écrevisses et les pâtés d'oie. Elle confiait au maître de poste, tous les quinze jours ces divers paquets. Cette correspondance était tenue par M. Ertault, le quartier-maître, et le premier maître d'hôtel contrôleur faisait les achats [1].

A la fin de 1811 Mgr le duc de Plaisance a été chargé par l'Empereur de vérifier les registres de comptabilité du palais de Strasbourg. Il s'en acquitte à Amsterdam où le retient son rôle de gouverneur général des départements de la Hollande. Les pièces lui sont envoyées là ainsi qu'à M. le général baron d'empire Molitor qui a été nommé gouverneur du palais de Strasbourg en remplacement de Brice-Montigny décédé récemment. Le général Molitor a aussi été appelé à recevoir l'Empereur en Hollande [2], où il exerce un commandement.

En 1812, alors que les fonctionnaires de Paris et de Strasbourg très optimistes comme tout ce qui appartient au Gouvernement, croient à la durée indéfinie du règne, l'Intendant général a demandé à Schuler un devis et rapport sur les améliorations et agrandissements du palais, pour le doter d'un parc notamment. Schuler s'acquitte de sa tâche avec conscience; on trouvera plus loin ses vues exposées dans le document original. Il prévoit 500 000 francs au bas mot. Mais autant en emporte le vent. L'imprudente entreprise de Russie en 1812 que les rigueurs du climat contribuent à faire mal tourner, rendent vains tous les projets conçus. Il n'y aura plus là qu'un souvenir à recueillir par l'Histoire.

Mêmes illusions en 1813, malgré la guerre, l'Empereur n'est-il pas regardé comme invincible? Schuler élabore et présente un projet de réunir les parcs existants, les îles du Rhin où la chasse est giboyeuse, à l'Orangerie et indique des embellissements au palais. Tout cela naturellement reste lettre morte. Au surplus le grand maréchal (Duroc) est tué dans la campagne de Saxe. On apprend sa mort à Strasbourg en juin. Il fut remplacé par le duc de Vicence.

1. *Arch. Mobilier national.* Registre des correspondances in-folio allant du 1er janvier 1812 au 6 juin 1832. Voir notamment la lettre n° 514.
2. *Ibidem.* Lettre n° 445, 4 janvier 1812.

Les événements généraux détrompent d'autre part si bien l'optimisme officiel local que, dès le 6 novembre 1813, sous la pression de la retraite de la Grande Armée s'opérant par Landau, suivie des troupes russes et badoises, Strasbourg était mis en état de siège. Quelques semaines avant cette date, exactement le 19 septembre, le baron Costaz était venu de Paris, inspecter les Bâtiments[1]. Le blocus de cette époque ne causa heureusement, aucun dégât au matériel. Le comte Rœderer, commissaire extraordinaire de l'Empereur à Strasbourg lors de cette crise, fait les fonds pour le dû aux employés de janvier et de février 1814. Le 8 juin suivant Schuler écrit au quartier-maître une lettre où il réclame les appointements du personnel pour mars, avril et mai 1814, que les événements politiques ont empêché de payer[2].

Le 8 juin 1814, Schuler écrit au comte Mounier, intendant intérimaire des bâtiments de la Couronne, en vertu des ordres de M. le comte de Blacas, ministre de la Maison du roi. Il continue de correspondre avec le quartier-maître.

Il annonce à Desmazis, le 10 juin[3], qu'il a fait confectionner des drapeaux blancs avec fleurs de lys, pour suivre l'exemple donné par les autorités civiles et militaires.

Le 2 juillet, le quartier-maître Ertault mande au baron Mounier : « Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 juin dernier, dans laquelle vous m'annoncez qu'il est accordé à M. le maréchal Kellermann, nommé par le roi au gouvernement d'Alsace, un logement au palais de Strasbourg; que vous avez chargé l'architecte du palais de se concerter avec moi pour déterminer quels sont les appartements qui pourraient être offerts à M. le Maréchal et m'invitez à tout disposer pour que ces appartements soient meublés d'une manière convenable. Vous désirez que les appartements qu'occupait le Gouverneur, composés de 17 pièces, soient destinés pour son logement. »

1. *Arch. Mobilier Nat.* Registre de copie de la Correspondance (in-folio) de 1812 à 1814. L'architecte à Ertault, lettre n° 539, 21 septembre.

2. *Ibidem*, lettre n° 555. Le même au même.

3. Lettre n° 561, registre copie des correspondances déjà cité. Desmazis fut un peu plus tard confirmé dans sa place.

Le vieux duc de Valmy, qui avait longtemps commandé le département du Mont-Tonnerre sous l'Empereur, arrivait de Mayence et avait fait sa soumission à Louis XVIII, qui le conserva en faveur et le nomma à Strasbourg. Avec l'invasion, Kellermann perdait un château de la rive droite du Rhin qu'il devait à la munificence impériale, ce Johannisberg, placé sur un monticule dans la région si vinicole du Rheingau, entre Biebrich et Rudesheim, localité placée en face Bingen. Le congrès de Vienne devait donner Johannisberg tout meublé au prince de Metternich, dont la famille le possédait encore naguère.

Louis XVIII eut-il égard à cette situation pour dédommager le maréchal? C'est possible. Le fait certain c'est qu'il lui assigna le palais de Strasbourg pour logement. Kellermann délégua d'abord pour faire les préparatifs et aviser aux moyens, le conseiller de préfecture Engelmann. Schuler l'accompagne : ils constatent que les 17 pièces ne sont pas convenables pour M. le Maréchal. Ils se rendent ensuite dans les dix pièces faisant suite de l'appartement de l'impératrice au premier étage, sur l'Ill, donnant sur la terrasse. Ayant constaté que celles-ci sont bien meublées, Engelmann déclare que la volonté de M. le Maréchal est de les occuper.

Schuler, le 2 juillet, avise Mounier que tout le quartier impérial étant inventorié par place, on ne peut faire aucun changement sans une autorisation bien détaillée d'une autorité supérieure.

« Les appartements de rez-de-chaussée qui sont ceux d'honneur resteront réservés pour la famille royale et ceux du premier étage donnant sur la cour et ceux des ailes en général resteront disponibles pour les personnes de la suite[1]. »

Kellermann s'installe le 3 juillet dans le logement de l'impératrice, des grands officiers et des dames d'honneur[2]. Il n'en est excepté que les pièces n°s 1 et 5 et le rez-de-chaussée du pavillon de droite pris pour ses bureaux. Le maréchal use de tout le matériel, verrerie, porcelaine et batterie. Mais il paie ses dépenses personnelles.

1. Lettre n° 564. Fonds déjà cité.
2. Lettre n° 565, *ibidem* à Ertault.

Le château étant au Roi, un des membres de sa famille qui y arrive le 10 octobre 1814, Mgr le duc de Berri, y fait un court séjour pendant lequel, accompagné du préfet Marnésia, demeuré en fonctions, il reçoit les autorités et fait une excursion rapide, trop rapide, on s'en plaint car il a à peine le temps de s'arrêter à Haguenau et à Wissembourg, jusqu'à Landau.

C'est au retour de cette promenade que le préfet, populaire dans ce pays, trouva la mort la nuit entre Haguenau et Strasbourg, par suite d'un accident de voiture. On le ramène expirant à la préfecture, alors que se détachant du cortège il avait voulu précéder son hôte sur la route [1].

A Mounier succéda bientôt comme intendant du garde-meuble de la Couronne, le baron de Ville-d'Avray. La première lettre qui lui fut adressée de Strasbourg dans l'exercice de ses fonctions, est du 14 novembre 1814 [2].

En somme sous les Bourbons de la branche aînée, le palais devint royal et fut maintenu un peu plus économiquement. Cependant il y eut, dit-on, depuis lors un procès entre la ville de Strasbourg et l'État et le palais redevint propriété de la ville. Elle en prit possession. Le mobilier y demeura en partie [3].

Après 1815, en tous cas, les emblèmes napoléoniens furent enlevés comme à Paris et ils étaient ici peu nombreux, mêlés agréablement aux motifs ingénieux du style nouveau, et ceci tant dans les tentures, que dans les ciels de lits et même les bois sculptés.

D'une façon générale, dans l'ensemble des palais ces emblèmes étaient principalement les couronnes impériales imitées de celles de Charlemagne, les N couronnées, les aigles aux ailes éployées, les foudres, les abeilles, plus rarement mais aussi les Couronnes de Fer. Passe encore les couronnes et les Victoires parce que sus-

1. Sa voiture dans l'obscurité ayant heurté un tas de pierres fut renversée et le malheureux fonctionnaire, projeté à terre, reçut un tel heurt qu'il s'évanouit et fut blessé. Il était né en 1770.

2. Lettre n° 576.

3. Parmi les meubles envoyés de Paris vers 1806 figurait un cabinet en marqueterie Boulle, ébène, bronze et marbre, qu'on retrouve à l'exposition rétrospective de Strasbourg, tenue en 1895, en cette ville, sous le n° 944 du Catalogue.

ceptibles d'être considérées non comme allusions, mais comme généralités. Les tentures de soie commandées à Lyon, les tapis de pied, les tapisseries pour X et autres sièges étaient souvent dotés, par les artistes, de ces divers attributs et le nombre des suppressions ordonnées de ce chef à la Restauration est assez élevé.

Pour Strasbourg, en dehors de deux autres qu'on trouvera aux Pièces, voici un document authentique assez suggestif à ce propos :

État des meubles existant au palais de Strasbourg, sur lesquels il y a des emblèmes, chiffres et armoiries du gouvernement de Napoléon.

APPARTEMENTS OÙ LES MEUBLES SONT PLACÉS	DÉSIGNATION DES MEUBLES	OBSERVATIONS
Salon d'attente.	Un écran de cheminée.	Sur lequel est placé un aigle tenant la foudre dans ses griffes en bois doré qui est fixé avec 2 vis, pouvant être ôté à volonté sans gâter le meuble.
Salon du Conseil.	Au tapis de pied.	Il y a aux extrémités du rond du milieu 4 aigles gris, mais qui ne figurent ou ne représentent aucune armoirie.
Bureau topographique.	A six corps de bibliothèques en acajou.	Il y a 30 lettres N en bronze doré (sur chaque battant de porte une pièce) qui sont fixées avec des pointes; on peut les enlever à volonté sans endommager les meubles.
Chambre à coucher.	Au lit.	Il y a au-dessus de l'Impériale un ovale en bois doré dont le milieu est orné de lettres entrelacées M. L. N. (Marie-Louise, Napoléon) qu'on peut ôter facilement ou le couvrir avec autre chose au désir.

Mais revenons à la suite des faits.

Le second semestre de 1814 vit deux maréchaux de France loger au palais de Strasbourg. D'abord du 3 juillet au 25 novembre Kellermann, duc de Valmy, puis le 25 novembre, le maréchal duc d'Albufera qui remplace le duc de Valmy descend au château avec

une forte suite laquelle comprend, outre l'état-major et ses secrétaires et domestiques, 25 ou 30 personnes[1].

Les maréchaux s'installent au palais comme commandant le 1er corps d'armée, mais le gouverneur de la maison était toujours en 1815 le comte Molitor, devenu lieutenant général des armées du roi et inspecteur général d'infanterie[2]. Retour de Hollande, où il avait soutenu comme général la retraite des Français, devant l'invasion russe et les tentatives orangistes, Molitor qui jusque-là ne résidait pas, arrive à Strasbourg en avril lors des Cent-Jours, et loge dans les appartements réservés au gouverneur[3]. Dès le 8 avril, le drapeau tricolore est de nouveau arboré au grand portail et l'on replace les N.

Le 10, le comte Rapp, nommé commandant en chef du 5e corps d'armée, visite le château qui reprend sa physionomie. Cependant, d'après l'architecte qui y loge et qui est bien placé pour le constater, le mobilier des appartements qu'occupaient les maréchaux a souffert. Le château est sous la surveillance d'un corps de garde, et a le même personnel. Mais Molitor transporte le 9 juin son quartier général à Colmar.

Un second blocus de la ville est décrété, l'invasion des ennemis de la France se rapproche. Le 24 juin, le premier adjoint réquisitionne les écuries de la cour de Baden pour placer des bestiaux destinés à l'approvisionnement. Par ordre du comte Semallé, gouverneur de la place, le château fournit de la literie aux hôpitaux militaires[4]. Les employés, même les deux portiers, sont obligés comme gardes nationaux de faire du service dans les îles du Rhin où ils se trouvent au bivouac[5].

Napoléon de nouveau tombé, un des premiers ordres du baron de Ville-d'Avray, formulés dans deux lettres du 7 août, est de faire disparaître au château tous les chiffres et emblèmes de « l'usurpateur ». Schuler répond le 12 à ce chef de service qu'il n'existe

1. Wimmerling à M. Le Duc, contrôleur des palais du Roi, lettre n° 583. Registre copie des correspondances échangées. *Arch. M. N.*

2. *Arch. Mob. Nat.*, registre des corresp. de 1812 à 1832. Lettre n° 588.

3. *Ibidem*, Le concierge à Ertault, quartier-maître, Strasbourg, 21 avril.

4. *Arch. Mob. Nat.* Wimmerling à Molitor, 24 juin, et le même au même, 5 septembre.

5. Wimmerling à Ertault, 29 avril, et ordre de Semallé du 14 juillet au Commissaire des guerres.

plus rien de ce genre, que ces attributs ont été retirés dès juillet 1814, mais qu'il fait couvrir un grand tableau représentant la mort de Desaix, dans lequel figure en pied et de taille naturelle, le portrait de Bonaparte. « J'ai fait effacer, ajoute-t-il, sans rien endommager, les N qui se trouvaient placés sur la grande bibliothèque en bois d'acajou, ainsi que les abeilles adaptées à la grande tenture des Gobelins représentant les *Adieux d'Hector et d'Andromaque*. Sous ces abeilles se trouvaient les trois fleurs de lys. »

Cette préoccupation de faire disparaître les souvenirs de Napoléon était alors dominante à Paris, et une correspondance assez longue fut échangée entre l'administration nouvelle du Garde-Meuble et l'architecte Schuler. Elle dura d'août 1815 à février 1816. Nous publions aux pièces deux ou trois lettres, les plus typiques à cet égard.

Le 28 octobre 1815, le préfet, se conformant aux ordres du ministre de la Maison du Roi, enjoint au concierge de laisser sortir les tableaux du château royal, dont il est fait mention au catalogue manuscrit d'alors. Ce sont des tableaux de valeur plutôt secondaire, empruntés aux réserves du Musée et que Denon a jadis répartis dans les palais, pour contribuer à orner ces derniers.

Les inquiétudes à Paris concernant les emblèmes susceptibles d'être demeurés, sont encore telles alors, que le 6 décembre Ville-d'Avray se fait envoyer à Paris dans trois caisses numérotées, le grand tapis de pied du salon de réception, ainsi qu'un aigle en cuivre provenant du lustre de la salle à manger, plus un aigle en bois doré provenant de l'écran du grand salon d'attente. La deuxième caisse contient le tableau de la *Bataille de Marengo* dont nous avons parlé plus haut; enfin la troisième la pendule en bronze doré, en forme de colonne carrée, qui a pour sujet l'*Enlèvement d'Europe par Jupiter*. Sur la colonne repose dans des nuages, un aigle portant entre ses ailes le mouvement dans un tambour, couronné lui-même de nuages.

C'est la pendule fournie en 1806 par Maybaum, horloger local, et la plus belle pièce qu'il y a peut-être en ville, dans le genre. Elle n'est haute que de 42 centimètres sur 24 de largeur. Le socle est en bois noir.

Cette obsession contre les emblèmes se prolongea jusqu'au début de 1816. Les ordres sont exécutés en ce qui concerne le démarquage des N N sur la lingerie, la porcelaine et la verrerie. Cette opération fut achevée en février[1].

Le 6 juin 1816 le concierge envoie à Paris les vieilles tapisseries restées du fonds des Rohan, dont nous avons parlé antérieurement[2].

En 1818, à l'époque où le comte Claparède était gouverneur du palais de Strasbourg, que la Restauration conservait mais sans y faire de frais importants, le dépérissement du mobilier et des bâtiments était constaté et s'accentuait d'année en année. La correspondance administrative de ce temps jusqu'à 1832, époque où le palais fut supprimé et fut démeublé, se fait l'écho répété de plaintes plus ou moins contenues d'abord, plus accentuées au fur et à mesure ensuite[3]. Le vieux palais de Napoléon est entré, depuis la chute de ce fondateur, en décadence. Il eut encore quelques grands jours dont voici mention.

Le duc d'Angoulême réside au palais du 13 au 17 novembre 1818 inclus et habite l'ancienne chambre impériale qui n'a été touchée comme il a été dit, que dans ses attributs politiques.

Ce prince y revient passer trois jours le 25 mai 1820. A cette époque ou peu après — est-ce un effet de la haute intervention de M. le Dauphin, en butte aux sollicitations des prélats? — les évêques de Strasbourg, assez généralement portant tous des noms de haute noblesse, obtiennent de s'installer au château soi-disant provisoirement. Ce provisoire se transforme en habitude. Il durait encore en 1832.

Ils n'habitaient qu'une partie des appartements dits des Princes au 1er étage, mais ils jouissaient du mobilier et celui-ci, déjà usagé, était en partie passé vers 1827. Les divers séjours des généraux, des gouverneurs et des prélats n'avaient rien amélioré, au contraire. On ne réparait rien. L'administration de Paris pourvoyait

1. *Arch. Mob. Nat.* Correspondances de 1812 à 1832. Le concierge du palais au baron de Ville-d'Avray. Strasbourg, 2 janvier 1816 et le même à M. le contrôleur Le Duc, 21 février.

2. *Ibidem.* Le concierge à Ville-d'Avray, à cette date.

3. *Ibidem.* Voyez, entre autres, la lettre du gouverneur au baron de la Bouillerie, ministre d'Etat, intendant général de la Maison du Roi. Strasbourg, 5 avril 1828.

seulement aux seules dépenses des rideaux, des traitements, de l'éclairage, et c'est tout.

A Wimmerling succéda dans la place de concierge sous la Restauration le colonel de Beaumont qui s'y maintint jusqu'en 1826, année de son décès.

Prévenus le 14 août 1828 par le préfet de l'arrivée du Roi pour le début de septembre, l'adjudant, l'intendant et le gouverneur se trouvent bien empêchés. En 1814 le Garde-Meuble de Paris a fait revenir de Strasbourg tout le linge fin qui était en provision pour un service de cent couverts[1]. Or le roi qui vient visiter l'Alsace, amène avec lui le duc d'Angoulême et la Dauphine. La suite annoncée se compose d'une centaine de personnes, dignitaires, officiers et domestiques. On est obligé de louer du linge; on dépense pour cet objet et frais divers 4 246 fr. 77. L'évêque cède son appartement au Dauphin[2]; l'appartement du gouverneur, pour lequel il est emprunté des meubles en ville, est occupé, ainsi que le bâtiment tout entier.

Charles X séjourne au palais avec LL. Altesses Royales du 7 au 16 septembre 1828.

Après ce voyage, durant lequel la défectuosité de certains mobiliers, si nous nous en rapportons à la correspondance, apparut de plus en plus, le Garde-Meuble de la Couronne, réclama en mars 1829 un certain nombre de meubles hors d'usage, dont le transport de Strasbourg à Paris, par l'entreprise du roulage, coûta 845 francs[3].

Jusqu'à la révolution de 1830 telle fut la vie de ce palais. En 1831, l'ordre est donné d'enlever sur la vaisselle et la verrerie les fleurs de lys qui, on se le rappelle, avaient été substituées au chiffre de Napoléon.

En juin 1831, le contrôleur du roi Uginet arrive à Strasbourg pour désigner les logements des personnes attachées à S. M., au nombre de 94. Louis-Philippe avec ses deux fils les ducs d'Orléans

1. *Correspondance avec le Mobilier de la Couronne.* Le gouverneur à M. Le Duc, Strasbourg, 14 août 1828.

2. *Ibidem.* Le même à M. le vicomte de la Ferté, intendant général du Garde-Meuble à Paris, Strasbourg, 14 août 1828.

3. *Corresp. avec le Mobilier de la Couronne.* L'architecte Reumer à La Ferté, 19 mars.

et de Nemours, pour lesquels l'évêque évacue encore ses appartements, s'arrête en ville et ne fait qu'un court passage. Le Roi se rend compte par lui-même de l'état des lieux et il est probable que, dès cette époque, son parti de ne plus conserver le palais pour la Couronne est pris. En effet, si l'on en excepte en décembre de cette même année, un passage du maréchal duc de Trévise, qui habite quelque temps le château, en vertu des ordres de M. le baron Delaître, administrateur de l'ancienne dotation de la Couronne, et qui y donne un grand dîner (le dernier de tous ceux que virent ses lambris) la liquidation de cet établissement royal, assez délaissé depuis 1814 quant aux dépenses d'entretien et trouvé trop coûteux de ce chef, — bien qu'en somme, comme nous venons de le relater, il ait encore servi pour plus d'un séjour princier — est une affaire décidée en haut lieu.

Le château de Strasbourg, en vertu d'une loi du 2 mars 1832, fut transporté au Domaine de l'État — quant à ses bâtiments — et la Couronne reprit le mobilier. Le baron Fain, intendant général de la Maison du Roi, vint à Strasbourg pour accomplir cette opération. La procès-verbal fut signé par lui le 10 avril et par le directeur du Domaine de l'État à Strasbourg. La population, qui était préparée depuis longtemps à cette suppression, par les bruits de démeublement qui avaient mainte fois couru, ne vit pas sans regret cet événement local. Les nécessités d'économie pour la maison royale prévalurent.

Le 31 avril le conservateur écrit au baron Fain ceci :

« J'ai reçu une lettre de M. le Directeur des dépenses de la Maison du Roi qui m'annonce qu'à partir du 1er avril courant, mon traitement ainsi que celui des employés sous mes ordres, cessera à partir de cette époque, que c'est au domaine de l'État à fixer le sort des employés. » Le mobilier reste au roi conformément à l'article 5 de la loi du 2 mars 1832.

M. Delavigne[1] écrit en outre au dernier conservateur, qu'il envoie un préposé de l'administration, pour faire entrer dans les magasins de Paris, les meubles qui font partie du château. Le con-

1. Directeur du mobilier royal.

servateur demande de rester le mois de mai et de recevoir une décharge des effets qui lui ont été confiés. Le domaine de l'État refuse de conserver les employés.

Le 6 mai, le conservateur expédie au comte de Forbin, qui les a réclamés, 25 tableaux qui décoraient le château. D'après la loi sur la Liste civile ces toiles devaient retourner à la Dotation de la Couronne. Il prend un tapissier pour les décrocher de la grande galerie et requiert les soins de M. Guérin, peintre et conservateur du musée de la ville, pour surveiller ce changement délicat.

Dans la suite, il est certain que ce ne fut pas au palais de Rohan, puisqu'il n'existait plus comme résidence, qu'en 1836, au moment de l'attentat dit de Strasbourg, le gouvernement songea à abriter Louis-Napoléon. Il ne fit qu'un arrêt à la citadelle de Vauban.

En 1852 l'empereur Napoléon III rétablit, entre autres institutions, le palais de Strasbourg. Celui-ci figure au budget de sa maison pour une faible somme annuelle il est vrai, mais enfin il y est.

Alors le budget général du service des Bâtiments incombant en entier à la Liste civile atteint près de deux millions annuellement et les dépasse même plus souvent entre 1864 et 1867 période pour laquelle les comptes, plusieurs signés du maréchal Vaillant, nous sont passés sous les yeux[1].

Le palais de Strasbourg figure dans les extraits que je vise : en 1861 pour 280 francs, « frais d'illuminations » ; en 1864 pour 3 000 francs, « restauration des façades extérieures du château » ; en 1865, 3 000 encore, « continuation de la restauration des façades extérieures » ; enfin en 1866 même article, seulement 500 francs et en 1867 néant. — Après cette année-là, les papiers me manquent.

On peut conclure que l'Empereur, qui était loin d'avoir abandonné l'idée de la reprise de la rive gauche du Rhin, maintenait à Strasbourg ce château par esprit de tradition d'abord, par utilité dans l'avenir ensuite.

Depuis l'année terrible, le château, qui souffrit pendant le siège de Strasbourg, fut remanié et abrita d'abord la riche bibliothèque

1. Copie contemporaine à l'auteur.

de la Ville. Il était peu propre à cet usage et ses locaux très insuffisants pour l'importance de cette dernière. Pour la dite raison cet état de choses, qui dura quelques années, l'abîmait. Aussi quand les Allemands eurent construit devant le monstrueux palais impérial actuel dans un Strasbourg nouveau colossalement agrandi — les vieilles fortifications de Vauban étant démolies — un bâtiment neuf pour l'Université, un peu moins horrible que le premier, ils y transférèrent leur richissime bibliothèque. Le château des Rohan puis des Napoléon, réparé, retrouva ses appartements dégagés et devint un musée d'objets d'art et, je crois, municipal aussi. Un certain goût présida à leur placement qui ne ressemble pas à un entassement.

Il y avait là en ces dernières années de beaux tableaux du XVIIIe siècle et des vues du vieux Strasbourg. Les meubles de Napoléon et les bronzes avaient été dispersés antérieurement. Peut-être en trouverait-on plusieurs à la Mairie. Des agents du Garde-Meuble de Paris vinrent, au cours du siècle dernier, pour revendiquer certains objets. Leur mission échoua toujours, grâce à l'attitude de M. Conrath, architecte de la Ville.

Je me souviens aussi d'avoir étudié au rez-de-chaussée à gauche, au palais de Rohan, non loin de la salle aux colonnes où Zix vit les danses qu'il a si bien représentées, étaler leurs grâces devant Leurs Majestés de France en 1806, un plan en relief de la ville de Strasbourg grand et bien composé tout en bois peint, lequel nous fut volé en 1815 aux Invalides avec la collection entière que l'Empereur avait fait continuer, car on retrouve à Berlin, au fameux musée de la Guerre sur les Linden, un autre plan de cette collection, fort peu connu qui n'est autre que celui de Paris en 1814.

Il est, ce dernier, mal exposé sous un mauvais jour, mais il constitue un trophée au milieu des pièces de canons françaises en assez grand nombre prises en 1814, 15 et 1870, et non loin de ces collections d'aigles de la garde, rapportées de Metz, que nos yeux ont vues avec douleur dans l'église de la garnison à Potsdam, tout près du tombeau du grand Frédéric !

PAUL MARMOTTAN.

1

Strasbourg, vendredi 29 termidor, an XIII (17 août 1805).

*Monsieur le Conseiller d'État, Intendant G^al^*
de la Maison de l'Empereur et Roy.

Monsieur,

Je me suis rendu à Strasbourg conformément aux ordres que vous m'avez donnés. J'ai trouvé les ouvriers occupés à débarrasser les appartements de l'hôtel de ville qui étaient occupés par les bureaux de la Commune.

M. le Préfet du Palais, M. de Saint-Didier et le général Macon avaient déjà fait les dispositions nécessaires pour que cette maison pût être arrangée convenablement au service de S. M. Il n'y a pas dans la ville de Strasbourg aucun autre édifice plus convenable que celui-là et je pense que, à quelques agréments près, l'Empereur y trouvera toutes les choses nécessaires à sa représentation et à sa commodité personnelle.

Il sera difficile de trouver dans les distributions qui existent un appartement pour l'Impératrice à moins de le prendre au premier étage, encore sera-t-il peu convenable. Néanmoins nous allons le faire arranger du mieux qu'il nous sera possible en tirant parti de tout ce que le local nous donne et en tirant parti des ressources que la ville de Strasbourg peut nous offrir.

Nous avons trouvé des écuries pour 250 chevaux, elles seront prêtes pour leur arrivée.

Le palais est assez vaste pour loger toute la suite de l'Empereur; j'aurai l'honneur de vous faire passer demain les plans avec l'indication des logements afin que vous puissiez en arrêter les dispositions si vous les jugez convenables.

Nous manquons de meubles mais nous ne désespérons pas d'en trouver. Il ne faut pas penser à en envoyer de Paris; ce serait une mesure longue, dispendieuse et difficile.

J'ai vu M. Mathieu Favier avec lequel je vais m'occuper ce soir de chercher la maison qui pourra vous servir. Il en a plusieurs en vue et j'espère vous rendre compte demain de ce que nous aurons fait à ce sujet.

M. le général Savary veut bien se charger de cette lettre; il a tout vu et il pourra vous rendre compte beaucoup mieux que je ne le ferais.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

FONTAINE.

Enrgt. au n° 662 b. 22 fruct. an XIII.

Je ne peux vous parler des dépenses que tous ces arrangements occasionnent, il faut sur cela un travail que je n'ai pas encore eu le temps de faire, mais je prévois d'avance qu'elles ne seront pas excessives et qu'elles ne dépasseront pas la somme à laquelle vous les avez portées.

2

An XIII, 12 fructidor (30 août 1805).

A M. de Caulaincourt, Grand Ecuyer de S. M. faisant les fonctions du Grand Maréchal du Palais.

Je reçois à l'instant, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par laquelle vous me transmettez une décision de Sa Majesté qui ordonne qu'il lui soit préparé un palais à Strasbourg et qui affecte à cette dépense un fonds de 60 000 francs.

Je vais faire partir un architecte, un inspecteur du mobilier et un ou deux tapissiers. Je ferai remettre au premier une somme de 10 000 francs pour subvenir aux réparations dont le palais pourra avoir besoin, le préposé du mobilier emportera une somme de 20 000 francs et on fera partir d'ici quelques-uns des objets dont on pourra prévoir la nécessité et qu'il serait trop long et trop difficile de se procurer à Strasbourg. Ils ont ordre de se concerter avec M. de Rémusat pour le choix du local et les dispositions nécessaires. Si le local qui leur sera remis ne se trouve pas suffisant on s'assurera de maisons à proximité et d'écuries pour 200 chevaux; mais il serait bien important que vous eussiez la complaisance de m'informer du nombre exact des personnes que Sa Majesté compte mener à sa suite. Cette connaissance me serait bien nécessaire, surtout pour déterminer l'ameublement si, comme il faut le prévoir, on ne peut pas trouver à Strasbourg de quoi le compléter parce qu'on y suppléerait par des envois de Paris. J'ai recommandé qu'on ne fît dans l'appartement aucune peinture, aucun collage qui puisse répandre de mauvaise odeur. Le local n'étant pas encore définitivement désigné et le nombre des personnes que Sa Majesté doit amener à sa suite n'étant pas connu, il n'est pas possible d'évaluer d'avance cette dépense. Je fais délivrer 30 000 francs à compte pour que le défaut de fonds ne retarde pas les mesures que les agents que j'envoie pourront avoir à prendre.

Agréez, Monsieur le Grand Ecuyer, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur de vous saluer.

DARU.

N° 403.
A. N., O², 344 et 562.

3

Lettre de l'Intendant Général de la Maison de l'Empereur A M. Blondel, Architecte garde-magasin à St-Cloud.

St-Cloud, 12 fructidor, an XIII (30 août 1805).

Vous voudrez bien, Monsieur, partir aujourd'hui pour Strasbourg à l'effet d'y préparer un palais pour L. L. M. M. Le local vous sera désigné soit par M. de Rémusat, Ier chambellan, soit par M. le Préfet du Bas-Rhin, à qui j'écris à cet effet. Il y a apparence que le choix tombera sur l'ancien ou sur le nouvel hôtel de ville, vous voudrez bien vous concerter avec eux pour ce choix. Les dispositions du local doivent être faites de manière à ce qu'il puisse être habité à la fin de ce mois, que L. L. M. M. et les personnes de leur suite y soient logées très commodément. Si le palais ne pouvait y suffire vous en préviendriez M. le Préfet du Bas-Rhin qui voudrait bien s'assurer pour vous de locations de maisons à proximité, et il faut s'assurer des écuries pour 200 chevaux. Vous aurez soin de demander soit à M. de Rémusat, soit au général Macon, l'un des adjoints de M. le Grand Maréchal du Palais que vous trouverez tous deux à Strasbourg, l'état détaillé des personnes qui devront accompagner L. L. M. M. dans ce voyage et vous m'en transmettrez sur-le-champ une copie.

Je vous recommande expressément de ne faire dans ces appartements aucune peinture ni collage qui puisse donner une mauvaise odeur et d'éviter tout ce qui pourrait y en laisser.

Je mets à votre disposition par l'ordonnance ci-jointe une somme de 10 000 francs au moyen de laquelle vous ferez les premières dépenses et dont vous me rendrez un compte détaillé.

Vous aurez soin, aussitôt votre arrivée à Strasbourg, de m'adresser le devis des travaux à faire dans le local qui aura été choisi et un détail circonstancié du local dont vous m'enverrez aussi le plan.

J'ai l'honneur de vous saluer.

N° 407.

4

Le 14 fructidor, an XIII (1er/7 septembre 1805).

A Monsieur le Conseiller d'État, Intendant Général de la Maison de l'Emp. et Roi

Monsieur,

D'après l'ordre que vous m'avez fait passer, je vais me rendre sans délai à Strasbourg et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour remplir exactement les instructions dont vous m'honorez.

Mon ami et mon collègue, Monsieur Percier, surveillera les travaux dont je suis chargé à Paris, et leur exécution ne sera retardée en rien pendant mon absence.

Les appartements de S. M. l'Impératrice aux Tuileries sont terminés en ce qui me concerne, la salle des concerts, celle des gardes et l'escalier du Conseil d'État seront libres sous peu de jours. J'espère comme j'ai eu l'honneur de vous le promettre que la chapelle et la salle du Conseil seront achevées pour le jour de la Toussaint. L'état apparent de ces constructions ne doit pas vous effrayer, les charpentes, les menuiseries, les marbres et les autres matériaux qui doivent entrer dans leur confection sont taillés et seront promptement mis en place dès que la maçonnerie qui est fort avancée, sera terminée. Il me reste près de deux mois et, selon mes calculs, ce temps me paraît suffisant pour remplir ma promesse.

Les travaux du Louvre sont dans la plus grande activité. Cet édifice sera presque entièrement couvert avant l'hiver.

Je prends la liberté de vous assurer de mon zèle et de mon respectueux dévouement.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

FONTAINE.

Enreg. n° 622, le 19 fruct. an XIII.

5

Palais Impérial et Royal de Strasbourg, 17 fructidor, an XIII (4 septembre 1805).

Le général Macon, etc.
*A Monsieur le Conseiller d'État, Intendant G^al^*
de la Maison de l'Empereur.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 12, à laquelle je m'empresse de répondre.

Le palais que Sa Majesté a accepté et qui lui avait été offert par la ville de Strasbourg, est l'ancien palais épiscopal du Cardinal de Rohan, il est situé au centre, parfaitement isolé, beau et assez vaste pour loger une grande partie de la cour. Deux hôtels assez près pourront loger beaucoup de valets et le nombre de chevaux nécessaires au service; lorsque M. Blondel, architecte, sera arrivé je ferai mettre à sa disposition les bâtiments voisins du palais dont il aura besoin.

M. Terrier, tapissier, a dû vous rendre compte par le courrier d'hier

du peu de ressource qu'il a trouvé ici pour l'ameublement et de ce qu'il faudra envoyer de Paris.

Je joins à la présente l'état sommaire des personnes d'abord désignées pour accompagner S. M.

J'ai l'honneur de vous saluer,

MACON.

Enregistré n° 661, le 22 fructidor an XIII.

État des personnes désignées pour accompagner Sa Maj. à Strasbourg.

MM. Le Grand Maréchal,
Le Grand Écuyer,
Le premier chambellan,
Trois secrétaires de cabinet,
Un aumônier,
Deux chambellans,
Huit aides de camp,
Un préfet,
Quatre écuyers,
Quatre officiers du palais,
Seize maîtres d'hôtel, valets de chambre ou huissiers,
Douze piqueurs,
Douze hommes de la bouche,
Vingt valets de pied,
Quatre-vingts hommes d'écurie,
Trente domestiques particuliers.

Le Gal MACON.

A. N., O², 344.

6

Strasbourg, 20 fructidor, an XIII (7 septembre 1805).

A Monsieur le Conseiller d'État, Intendant Gal de la Maison de l'Emp. et Roy.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire passer les plans du palais destiné au service de S. M. à Strasbourg[1].

Cette maison est composée de deux pavillons sur l'entrée avec rez-de-chaussée, premier étage et mansardes. Celui à droite pourra loger M. le

1. Nous n'avons pas souvenance, d'avoir vu ces plans.

grand Écuyer et M. le grand Maréchal; celui de gauche peut servir pour la garde, l'adjudant général du palais et le commun de la Maison avec la lingerie.

La cour d'honneur peut être réservée pour l'Empereur et l'Impératrice seulement. Les petites cours latérales ont des issues séparées que nous tâcherons de rendre commodes.

Le palais au fond de la cour et donnant sur la rive de la Dill[2] (*sic*) est composé d'un rez-de-chaussée avec deux ailes en retour et appartements, combles, convenablement disposés pour l'habitation et la représentation de l'Empereur. Le premier étage est partagé en deux par un grand corridor qui donne entrée aux petits appartements dont il est composé. Je vais chercher à établir une communication facile d'une pièce dans l'autre, mais il est impossible d'obtenir une distribution grande et convenable pour l'Impératrice qui ne peut être logée ailleurs. Je fais faire un petit escalier correspondant au rez-de-chaussée dans les appartements particuliers de l'Empereur. Cet étage est généralement sale, en mauvais état, et a besoin d'un grand travail pour être rendu habitable par autre que par des personnes de service.

Le troisième étage pourra recevoir MM. les aides de camp et les chefs de service de L. L. M. M. On logera les gens de cuisine et des valets de pied dans les petits bâtiments des cours et des écuries.

Il y aura des écuries pour 20 chevaux et des remises pour six ou huit voitures; on y entrera sans passer dans la cour d'honneur.

Le piquet de cavalerie pourra être placé dans le rez-de-chaussée d'une maison en face du palais.

Le service des officiers de la bouche se trouvera dans les souterrains. Il n'y a dans tout cela aucun grand changement à faire pour la distribution. Nous sommes occupés à presser le déménagement des bureaux-papiers et autres effets de la Commune.

Nous espérons être entièrement en possession de la maison demain et le général Macon compte occuper un poste de garde dès ce soir.

Je fais nettoyer et réparer à mesure que l'enlèvement des effets qui encombraient le palais s'exécute, et je compte sous huit ou dix jours avoir entièrement préparé l'appartement de l'Empereur. Nous aurons de la peine à trouver ici tous les meubles nécessaires. Nous ne pourrons jamais en avoir d'assez riches pour un palais dans lequel tout a été fait avec magnificence. Malgré tout nous espérons avoir le néces, saire.

M. Tessier va faire 300 matelas avec des laines que nous avons trouvées en dépôt dans les magasins de la Guerre. On restituera les laines en nature ou en argent selon que vous le jugerez à propos. J'en ai fait la

2. C'est l'Ill.

demande au commissaire ordonnateur qui ne trouve aucune difficulté à nous les accorder.

Nous aurons des chaises, des commodes et des bois de lit chez les marchands de la ville.

Nous avons aussi quelques glaces pour les grands appartements qui nous sont fournies par un miroitier de Strasbourg. Nous trouvons aussi quelques lustres les uns en location et les autres en payant. Nous manquerons de bronzes et d'ébénisterie pour les grands appartements comme candélabres, flambeaux, feux, girandoles.

On aura des mousselines et des étoffes autant qu'il en faudra pour les rideaux, ainsi qu'un lit passable pour l'Empereur et un autre pour l'Impératrice.

Ces dépenses que les acquisitions exigent sont de nature à être en grande partie acquittées sur-le-champ; il faut acheter à vingt marchands différents et toujours l'argent à la main. M. Terrier qui est parti sans argent, me charge de vous prier de vouloir bien lui faire passer 20 000 francs dont il vous rendra compte.

Le service des écuries exige plus de travail et de réparations que je n'avais d'abord prévu.

Nous comptons placer 120 chevaux dans les bâtiments de la cour de Baden qui sont encore occupés par un régiment de dragons qui partiront le 30, et 100 chevaux dans l'écurie du haras qui est libre et en assez mauvais état. Les écuyers cavalcadours, les piqueurs et la suite pourront occuper les bâtiments de ces deux maisons.

J'ai parcouru avec M. Mathieu Favier toutes les maisons de la ville pour en trouver une qui vous convienne, elles sont presque toutes déjà retenues et occupées par des chefs de corps. J'ai été obligé d'arrêter provisoirement un logement que je ne crois pas suffisant pour vous, mais comme il est contigu à celui qu'occupe un colonel de dragons qui partira le 30, j'ai cru devoir le retenir avec promesse que la totalité de cette portion de maison vous serait réservée après le départ du colonel.

J'ai pensé qu'il serait nécessaire de s'assurer de quelques hôtels pour le service indirect de l'Empereur et j'ai jeté les yeux sur les hôtels Luckner et des Deux-Ponts; l'un vient d'être acheté par l'administration de la Loterie qui ne l'occupe pas encore, l'autre est également libre à l'exception de quelques salles qui servent au tirage de la Loterie. Monsieur le Maire qui se prête avec un zèle infini à nous aider en tout ce qui est de son pouvoir, propose de donner à la Loterie un autre local et de mettre ces deux maisons à notre disposition en écrivant à Monsieur l'Administrateur général. Mais les maisons ne sont pas meublées et je n'ose entreprendre de les faire mettre en état sans vos ordres, néanmoins je crois devoir m'assurer provisoirement du local. Vous ordonnerez

ensuite ce que vous voudrez en faire et je vais me mettre en mesure pour que les ordres que vous me donnerez à ce sujet n'éprouvent aucun retard. Je pense que dans le cas où vous trouveriez que le logement que nous vous avons retenu est insuffisant, un des deux hôtels dont je viens de vous parler peut servir à vos bureaux et au détail de votre service.

On demande de l'appartement que je vous propose 500 francs par mois.

Je ne puis vous donner aucun devis sur les dépenses que je fais, car il faut prendre les ouvriers comme ils sont, il ne faut pas étourdir par des comptes provisoires et des marchés, des entrepreneurs qui me paraissent avoir plus de bonne foi que de promptitude. Je fais faire à journée, à forfait et à la mesure suivant la nature d'ouvrage et surtout suivant ce qui me semble plus convenable pour finir avec des Allemands qui ne vont pas vite. La dépense sera modérée.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

FONTAINE.

Enreg. n° 722, le 25 fruct. an XIII.

Même fonds que le précédent.

7

A M. le Cr d'Etat, Intt général de la maison de l'Empereur,

On n'a fait, Monsieur, nulle disposition à l'hôtel de la préfecture pour loger Leurs Majestés ; si elles n'avaient dû loger que deux jours ici le Préfet comptait leur offrir son logement ; mais même pour un aussi court séjour, L. L. M. M. n'auraient pas été fort bien. Vous devez savoir à présent que tout est disposé à l'ancien évêché pour en faire le palais impérial. Je sais que Monsieur Fontaine vous a rendu un compte très exact et très détaillé de l'état de ce palais et de ce qu'il y a à y faire. Je me contente de vous dire qu'il n'y a dans tout Strasbourg que ce bâtiment en état de remplir cette destination. Je sais aussi qu'on s'est occupé de vous trouver un logement, cette nouvelle m'a fait le plaisir que doit en faire l'espoir de cultiver votre connaissance ; quoique vous ayez ici des gens qui vous sont dévoués, je ne crains pas de vous offrir mes services s'ils peuvent vous être utiles et je vous prie de croire au plaisir que vous me ferez de vouloir bien en user.

Recevez, Monsieur, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble serviteur.

RÉMUSAT.

Strasbourg, ce 20 fructidor an XIII (7 septembre 1805).

Item.

8

Maison de l'Empereur.

Paris, le 23 fructidor, an XIII (10 septembre 1805).

Le Conseiller d'état, commandant de la Légion d'honneur, intendant général de la maison de l'Empereur,

A Monsieur Calmelet, administrateur du mobilier des palais impériaux :

J'ai reçu, Monsieur, joint à votre lettre du 22 de ce mois, l'état des meubles montant à 11 629 francs, dont vous m'annoncez que vous avez autorisé l'achat, et qui ont été choisis par le tapissier en chef du Garde-Meuble, envoyé à Strasbourg, pour l'ameublement du palais destiné à recevoir Sa Majesté.

Vous m'annoncez que l'on trouvera à Strasbourg à peu près tout ce qui sera nécessaire, à l'exception des lits et de quelques autres meubles d'une exécution supérieure pour le service particulier de L. L. M. M., qu'alors il faudra envoyer de Paris. Vous ajoutez que c'est ce dont on doit vour informer très incessamment. Si vous aviez suivi les ordres que je vous ai donnés à ce sujet, les lits et meubles dont il s'agit, seraient déjà rendus à Strasbourg ou bien près de l'être, tandis qu'il est fort douteux que ces objets puissent se trouver sur les lieux, et qu'il est maintenant fort à craindre qu'ils ne puissent pas y arriver à temps, en les envoyant d'ici. Je vous prie au moins de ne pas perdre un moment et de faire, même d'avance, toutes vos dispositions pour que l'expédition des articles qu'on ne pourra se procurer à Strasbourg n'éprouve pas de retard aussitôt que les renseignements que vous attendez vous seront parvenus.

Je dois croire que, conformément à ce que je vous ai marqué par ma lettre du 12 de ce mois, vous avez recommandé expressément à votre premier tapissier de vous envoyer la description exacte du palais et le devis de son ameublement. Je n'attends que ces états pour demander à Sa Majesté le supplément de fonds nécessaire à cette dépense, et faire comprendre ce supplément dans le budget de l'année prochaine.

J'ai l'honneur de vous saluer.

DARU.

1 Archives nat., O^2, 555.

9

Vendredi, 26 fructidor, an XIII (13 septembre 1805).

A Monsieur Daru, Conseiller d'État, Intendant Général de la Maison de l'Empereur et Roy.

Monsieur,

J'ai fait exécuter les dispositions dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer les détails dans ma première lettre et, à l'exception des bains de l'Empereur et du petit escalier de son service intérieur, tout est presqu'entièrement terminé. L'appartement destiné à l'Impératrice est presque fini. Les cuisines sont occupées par les officiers qui ont été envoyés. Les écuries et les remises peuvent recevoir les chevaux et les voitures lorsqu'ils seront arrivés. J'espère que lundi 29 au soir ou mardi 30 au plus tard, il ne nous restera plus rien à faire.

Nous avons trouvé des meubles pour l'exact nécessaire, nous les avons tirés de Strasbourg et des environs. Nous aurions désiré qu'ils fussent plus dignes du lieu et de la personne à laquelle ils sont destinés, mais nous n'avons pu faire mieux et j'ose vous assurer que rien ne vous paraîtra trop inconvenant; j'ai mis toute l'économie possible dans la dépense, mais j'ai été forcé de placer des glaces dans les principaux appartements qui ne pouvaient s'en passer.

J'aurai l'honneur de vous faire parvenir dans ma première lettre le relevé général des dépenses que je n'ai pas encore pu réunir parce que tous les articles ne sont pas encore livrés.

Nous ne nous sommes pas servis des caisses que nous avons trouvées dans le dépôt de la Guerre, nous tâcherons de nous en passer.

J'ai retenu avec M. Mathieu Favier, comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer, un logement pour vous dans une rue auprès de la place d'armes. Ce logement, qui fait partie d'une maison appartenant au trésorier de la commune, est un corps de logis séparé composé de deux étages avec écurie pour quatre chevaux, remise pour une voiture, logement pour quatre domestiques avec une petite cuisine. C'est proprement meublé, mais il n'est pas agréablement situé. La vue en est triste quoique la distribution en soit assez commode; il vous coûtera 500 francs par mois, nous n'avons pu trouver mieux, car tous les logements sont retenus ou occupés par les personnes de distinction que le service de la guerre appelle ici. S. A. S. Mgr. le prince Murat a déjà pris l'hôtel des Deux-Ponts dont j'ai eu l'honneur de vous parler et on dit que l'hôtel de Lukner est retenu par le Ministre de la Guerre. Si toute la Maison de l'Empereur ne pouvait être logée dans l'intérieur du grand palais il nous resterait les bâtiments du lycée qui tiennent à la cathédrale, qui sont

immenses et ne sont pas à moitié occupés. On pourra en prendre une partie sans préjudice aux études et sans inconvenance s'il y a lieu; mais je crois qu'on n'aura pas besoin d'avoir recours à cette mesure.

Je viens d'apprendre la mort de M. Robert qui depuis six ans me servait de garde magasin au palais des Tuileries et que M. de Fleurieu avait bien voulu conserver. Cet honnête vieillard laisse en mourant une veuve et un enfant pour lesquels il est de mon devoir d'implorer votre assistance. Je prends la liberté de vous prier d'accorder sa place à M. Denis Percier, le frère de mon ami et de mon collègue M. Percier qui m'a secondé dans tous mes travaux et qui me remplace dans ce moment auprès de vous. Le jeune homme consentira volontiers à céder six mois d'appointements à la veuve Robert et si vous pouvez m'accorder cette grâce vous aurez fait deux heureux qui vous béniront et j'aurai le bonheur en l'obtenant de vous, de payer une dette de reconnaissance que je dois à la mémoire de l'un et à l'amitié que je porte à l'autre.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

FONTAINE.

Enreg. n° 837, le 3e jour complém. an XIII.
Arch. nat., O², 344.

10

Maison de l'Empereur.

Paris, le 28 fructidor XIII (15 septembre 1805).

Le Conseiller d'état, commandant de la Légion d'honneur, Intendant général de la Maison de l'Empereur.

A M. Calmelet, administrateur du mobilier. Je vous ai annoncé il y a quinze jours, Monsieur, que l'intention de Sa Majesté était que son palais de Strasbourg fût disposé pour le recevoir à la fin de ce mois. Vous venez de m'adresser un projet d'ameublement dont le devis s'élève à 286 000 francs et vous m'annoncez que ce projet n'est pas complet. En vous informant des intentions de l'Empereur je vous avais prévenu qu'il n'avait mis à ma disposition pour l'arrangement de ce palais qu'une somme de 60 000 francs et qu'en supposant que les architectes en employassent la moitié vous ne deviez compter que sur un fonds de 30 000 francs.

Je conçois que cette somme peut réellement être insuffisante pour l'ameublement d'un palais assez vaste; mais il est évident que ce serait s'écarter des intentions de Sa Majesté que de faire une dépense décuple

de celle qu'elle a autorisée. En attendant que j'aye pris ses ordres sur votre devis je vous prie de me dire ce qui a été fait et non pas ce que vous projetez, car vous sentez bien que quand même l'Empereur approuverait votre devis, vous n'auriez pas d'ici à la fin du mois le temps d'effectuer un ameublement aussi considérable.

J'ai l'honneur de vous saluer.

DARU.

Archives nat., O², 555.

11

Strasbourg, le 5 vendémiaire, an XIV (27 septembre 1805).

A Monsieur Daru, Conseiller d'État, Intendant Général de la Maison de l'Empereur et Roy.

Monsieur,

Les dispositions dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte et que nous avons entreprises pour l'arrangement du palais impérial de Strasbourg, ont été entièrement terminées le 1er vendémiaire et L. L. M. M. qui sont arrivées de quatre à cinq heures du soir, ont occupé les appartements que nous avions meublés du mieux qu'il nous avait été possible; elles ont paru satisfaites et, malgré notre disette de meubles, tout le monde a eu à peu près le nécessaire.

Les dépenses que j'ai faites avec toute l'économie possible tant pour le palais que pour les écuries montent à 34 ou 35 000 francs. Je n'ai pas encore réglé définitivement tous les mémoires qui me sont remis, mais je puis vous assurer que ce qui a été fait jusqu'à ce jour ne dépassera pas cette somme.

Monsieur le Grand Ecuyer, avec qui j'ai visité ce matin les écuries, m'annonce un plus grand nombre de chevaux que celui sur lequel nous avions compté, nous attendons encore 160 chevaux qui arriveront demain, il faut des dispositions nouvelles pour les recevoir, je les ai fait entreprendre de suite, j'espère qu'elles seront terminées demain au soir. Elles augmenteront un peu la dépense précitée, mais je ne crois pas qu'elles la fassent monter à plus de 42 ou 44 000 francs, en y comprenant plusieurs objets de service demandés par S. M. l'Impératrice.

Je compte que tout ce que j'ai à faire ici pourra être terminé sous trois jours, et je me propose de prier M. le Grand Ecuyer de vouloir bien m'obtenir de S. M. la permission de venir reprendre à Paris les travaux que j'ai commencés.

Monsieur Blondel est retourné à Saint-Cloud.

J'ai pris des arrangements pour que le service et l'entretien du palais soit continué pendant le séjour de L. L. M. M. Je pense que si elles con-

tinuent à l'habiter pendant cet hiver, vous ferez faire un fonds pour cette dépense qui, à cause du mauvais état des bâtiments des écuries et surtout de leur couverture, devrait être portée à 18 ou 20 000 francs au moins.

J'ai conservé le logement qui vous était destiné chez M. Henry, receveur de la commune et si vous avez la complaisance de faire prévenir de votre arrivée, par Monsieur Mathieu Favier, vous trouverez tout disposé en descendant de voiture, car je présume que je n'aurai pas l'honneur de vous voir à Strasbourg.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

FONTAINE.

Enregistré au n° 1028, le 11 vend. an XIV.
Arch. nat., O², 344.

12

A Monsieur le Conseiller d'Etat, Intendant Général de la Maison de l'Empereur et Roi.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire passer les renseignements que vous m'avez demandés sur la personne et sur les talents de M. Arnold qui désire obtenir une place d'intendant du palais de Strasbourg.

J'ai connu M. Arnold pendant le séjour que j'ai fait à Strasbourg pour l'un des architectes les plus distingués de cette ville; il m'a aidé avec un zèle et une complaisance infinie à remplir en aussi peu de temps que je l'ai fait, les ordres que vous m'aviez donnés. Il a entrepris les travaux de maçonnerie qui étaient à faire dans les extérieurs du palais et ses mémoires, qui sont maintenant sous vos yeux, peuvent nous donner une idée de la modération et de la justesse des prix auxquels il les a portés Lorsque je suis parti de Strasbourg c'est M. Arnold que Monsieur le premier chambellan a chargé de faire exécuter les ordres de l'Impératrice qui a longtemps habité le Palais après le départ de l'Empereur. Il a par son exactitude et par ses soins mérité l'attention de Sa Majesté et je ne crois pas que vous puissiez désigner une personne plus estimée dans Strasbourg, plus dévouée au service de l'Empereur et plus digne à tous égards de la place qu'il demande et dont il a rempli les fonctions depuis le 1er vendémiaire dernier.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

FONTAINE.

Le 2 mars 1806.

Enregt. au n° 477, le 3 mars 1806.

13

Le 3 mars 1806.

L'Architecte des Palais Impériaux du Louvre et des Tuileries.
Au conseiller d'État, commandant de la Légion d'honneur,
intendant général de la Maison de l'Empereur et Roi.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire passer une lettre que m'a adressée Monsieur Arnold, architecte, inspecteur du palais de Strasbourg et l'état des dépenses faites par lui dans ce palais sous l'autorisation de M. de Rémusat pendant les mois de vendémiaire, brumaire et frimaire. Il doit envoyer incessamment les mémoires justificatifs dont le règlement qui en a été fait par lui monte à la somme de 12 288 fr. 42.

Comme ces travaux n'ont pas été dirigés par moi et qu'ils ont été exécutés depuis mon départ de Strasbourg, j'ai dû vous renvoyer la demande de payement qui m'en est adressée en vous priant de vouloir bien la faire acquitter le plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

FONTAINE.

Enregist. au n° 549, le 10 mars 1806.

14

Maison de l'Empereur.

Palais, le 13 mars 1806.

Le Conseiller d'État, Commandant de la Légion d'honneur, Intendant général de la Maison de l'Empereur, à M. Desmazis, administrateur du mobilier impérial.

Lorsque Sa Majesté, Monsieur, ordonna l'ameublement d'un palais à Strasbourg, le tapissier en chef du garde-meuble fut envoyé dans cette ville, pour exécuter cet ameublement. Il y est resté ensuite pour avoir soin du mobilier, parce qu'il n'y avait pas encore de concierge nommé, et il s'y trouve encore en ce moment. Désirant mettre un terme aux dépenses que son séjour en cette ville occasionne, j'ai prié M. le Grand Maréchal du Palais de me faire connaître s'il avait nommé un concierge pour le palais de Strasbourg, ou, à défaut, de me désigner la personne à qui l'on pourrait remettre la garde de ce mobilier. M. le Grand Maréchal du palais vient de me répondre que le concierge n'est pas encore nommé,

mais qu'attendu l'inconvénient de laisser à Strasbourg un tapissier qui pourrait être beaucoup plus utile ici, je puis lui faire donner l'ordre de revenir, en lui prescrivant de laisser un inventaire bien en règle de tous les meubles. entre les mains d'une des personnes attachées au service du Palais qui en fera la vérification en présence du général Brice-Montigny, gouverneur.

Je vous invite, en conséquence, à donner sur-le-champ l'ordre au Sr Terrier de dresser cet inventaire, s'il ne l'a déjà fait et je vous prie de lui recommander de rendre d'abord tous les meubles qui sont à louage. Il faut ensuite qu'il ait l'attention de distinguer sur l'inventaire, les meubles qui ont été achetés, de ceux qu'on a trouvés dans le palais, en indiquant pour les premiers, les noms des marchands qui les ont fournis, et pour les derniers, l'origine d'où ils proviennent.

Cet inventaire devra être fait au moins en double expédition, dont une sera laissée à la personne qui restera chargée de la garde du mobilier. Il vous en sera remis une dont vous m'adresserez copie certifiée conforme.

Vous voudrez bien donner en même temps l'ordre au Sr Terrier de se rendre à Paris aussitôt que cette opération sera terminée et d'apporter avec lui tous les comptes des marchands et ouvriers qui ont fait des fournitures pour l'ameublement de ce palais, afin qu'on puisse s'occuper le plus promptement possible de leur liquidation.

J'écris au général Brice-Montigny, pour le prier de surveiller la vérification de l'inventaire et de désigner lui-même, parmi les employés attachés au service du palais, la personne à laquelle il jugera que cet inventaire et la garde du mobilier, peuvent être confiés. Je vous prie d'enjoindre en outre à M. Terrier de se conformer à tout ce que M. le général Brice-Montigny, gouverneur du palais, jugera à propos de lui prescrire à cet égard.

J'ai l'honneur de vous saluer,

DARU.

Peut-être trouverez-vous qu'il serait utile aussi de laisser le Sr Terrier à Strasbourg jusqu'à la liquidation des comptes des meubles fournis; mais dans ce cas il faut terminer cette liquidation sans délai.

Archives nat., O², 555.

15

Maison de l'Empereur.

Paris, le 28 mars 1806.

Le Conseiller d'État, Commandant de la Légion d'honneur, Intendant général de la Maison de l'Empereur. A M. Desmazis, administrateur du mobilier Impérial.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 17 de ce mois, au sujet de la réclamation qui m'avait été adressée par M. Lefebvre, tapissier de Strasbourg, et que je vous ai renvoyée.

Je crois que le meilleur moyen de parvenir à connaître d'une manière certaine la valeur des objets fournis pour l'ameublement du palais impérial de Strasbourg est de faire faire un devis estimatif des meubles existant dans ce palais, lequel servira de base au réglement des mémoires des fournisseurs. Je regarde même cette mesure comme étant absolument indispensable. J'écris en conséquence à M. le Préfet de Strasbourg pour le prier de faire faire cette estimation en sa présence ou de celle d'un agent délégué par lui, par des experts pris sur les lieux. Il est nécessaire que M. Terrier y soit présent pour donner tous les renseignements dont ou aura besoin. Je vous prie s'il est encore à Strasbourg, de lui donner l'ordre de différer son départ jusqu'à ce que cette opération soit terminée, d'y assister et de remettre à M. Shée[1] ou aux experts qu'il lui désignera, tous les états et documents qui leur seront nécessaires.

Si, contre mon attente, M. Terrier était déjà parti, vous voudrez bien charger le concierge du palais de le remplacer, et d'indiquer aux experts tous les meubles et autres objets qui ont été achetés et qui doivent être désignés sur l'inventaire que M. Terrier a reçu l'ordre de dresser en présence de M. le général Brice-Montigny, gouverneur, conformément aux instructions que vous lui avez transmises.

J'ai l'honneur de vous saluer,

DARU.

Archives nat., O², 555.

16

Intendance Générale. — Maison de l'Empereur.

Rapport

A Monsieur l'Intendant Général, sur des dépenses faites dans les bâtiments du palais de Strasbourg en l'an XIV pendant le séjour de S. M. l'Impératrice.

Lorsque Sa Majesté l'Impératrice résidait au palais de Strasbourg en l'an XIV, M. Rémusat donna ordre à M. Arnold, architecte de faire exécuter plusieurs travaux d'aménagement. Aucun fonds n'a été fait pour y pourvoir. Les travaux n'ont point été dirigés par M. Fontaine, architecte de Sa Majesté et lorsque M. Schuler est entré en fonction comme architecte du palais de Strasbourg il a trouvé ces travaux déjà achevés. Les mémoires même étaient réglés.

1. Conseiller d'État, préfet à Strasbourg en 1805.

La dépense qui a été faite a été reconnue être absolument nécessaire. M. Rémusat n'avait aucun droit de l'ordonner. Mais M. l'Intendant général était sur la route de Vienne, et il était impossible de retarder des travaux indispensables pour le service de S. M. l'Empereur.

Les mémoires ont été revisés sur les lieux mêmes par M. Schuler. Ils ont été définitivement arrêtés par le comité des Bâtiments et la dépense en est fixée à	11 711f,07
M. Arnold a rempli provisoirement les fonctions d'architecte dans le palais de Strasbourg, depuis le 1er vendémiaire an XIV jusqu'au 1er avril 1806. Il a fait pendant cet intervalle pour l'entretien des Bâtimens une dépense qui a été vérifiée par M. Schuler et arrêtée définitivement par le Comité des Bâtiments à la somme de.	1 722f,25
Ainsi il existe pour les Bâtimens du palais de Strasbourg une dette de	13 433f,32

Je crois qu'il convient de la porter dans le supplément du budget pour 1807, lorsque Sa Majesté voudra bien l'arrêter; et j'ai l'honneur de proposer à M. l'Intendant général de demander à Sa Majesté d'ouvrir un crédit de 13 433 fr. 32, pour solder les dépenses faites dans les bâtiments du palais de Strasbourg, pendant le séjour de S. M. l'Impératrice.

BAUR.

O², 344 et 562.

17

10 avril 1806.

A Monsieur le Général B. Montigny, Gouverneur du palais de Strasbourg.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 mars, et par laquelle vous demandez, qu'il soit fait dans votre appartement une réparation dont la dépense est estimée à 96 francs, S. M. l'a autorisée, et j'ai chargé de son exécution M. Jacques Schuler que S. M. a nommé inspecteur architecte du palais de Strasbourg.

Recevez, Monsieur, les assurances de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur de vous saluer.

DARU.

N° 634.

18

Strasbourg, le 18 juin 1806.

Monsieur Dupont, à Paris.

Je t'envoie, mon ami, le dessin de deux torchères en bronze doré et ciselé qui conviennent parfaitement à l'ornement du grand salon du

palais de Sa Majesté Impériale à Strasbourg. Ces deux pièces sont de la plus grande beauté. On voit par le dessin qu'elles se composent de six branches en formes de corne d'abondance; le dessus surmonté d'une cassolette servant à y brûler des parfums et autres matières odoriférantes, le modèle de ces deux pièces a coûté 800 francs; la matière de chaque pièce pèse plus de 100 livres; il y a sur chaque pièce pour environ 1500 francs d'or; et les ouvriers qui ont fait ce travail y ont été occupés pendant 15 mois. L'ordonnance du dessin est très belle, la ciselure et la dorure sont d'un fini parfait; en un mot ces morceaux méritent d'être placés dans le palais d'un grand prince et sont dignes de fixer son attention. Le prix que j'y mets est de 10 mille francs et s'il fallait en faire de semblables, je suis persuadé qu'ils coûteraient au moins 12 mille francs attendu que je ne demande que la valeur réelle de la chose sans bénéfice.

Dans le cas où ces morceaux ne conviendraient pas, je te prie de me renvoyer de suite le dessin, attendu que j'ai l'espoir en ce moment de pouvoir le placer ailleurs, etc.

Signé : Dupont.

Pour copie conforme
L'intendant général de la maison de l'Empereur,
Daru.

Archives nat., O², 555.

19

Maison de l'Empereur.

Paris, le 5 juillet 1806.

Le Conseiller d'Etat, Commandant de la Légion d'honneur, Intendant général de la Maison de l'Empereur.

A Monsieur Desmazis, administrateur du Mobilier Impérial.

M. le Grand Maréchal du Palais, Monsieur, m'informe que diverses personnes de Strasbourg, entr'autres Mgr l'Evêque, réclament les meubles qu'elles ont prêtés pour l'ameublement du palais, pendant le séjour de LL. MM. et qu'en les rendant, il ne se trouvera pas dans le palais un lit assez beau pour la chambre à coucher de l'Empereur.

Je vous invite, en conséquence, à me présenter le projet d'un lit convenable pour cette chambre et le devis de ce qu'il en coûterait, pour le faire faire ici et l'envoyer à Strasbourg.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Daru.

Archives nat., O², 555.

20

Strasbourg, le 9 juillet 1806.

J. Schuler, architecte du Palais Impérial de Strasbourg.
à Monsieur Daru, Conseiller d'État, Commandant de la Légion d'honneur, Intendant général de la Maison de l'Empereur.

Monsieur l'Intendant Général,

J'ai tardé de vous entretenir de mes intérêts personnels, liés d'ailleurs à ceux du service qui m'est confié, jusqu'à ce que j'eusse présenté un travail qui vous justifiât de mon activité et de mon zèle.

Les plans et détails estimatifs des combles du Palais, que j'eus l'honneur de vous présenter à l'appui de mon autre lettre de ce jourd'hui, m'ont occasionné un travail aussi soutenu que pénible et même dangereux, puisque je n'ai voulu m'en rapporter à personne et visiter par moi-même extérieurement et intérieurement, chacune des parties de cette toiture compliquée avant de vous en entretenir sérieusement.

Présentement j'ai l'honneur de vous exposer, M. l'Intendant G^al^, que l'inspection des ouvrages du palais, la conservation intacte de ceux exécutés, en un mot la tenue et la sûreté de toutes les parties de l'édifice, gagneraient si j'obtenais l'autorisation de l'habiter moi-même, selon que M. le Général Gouverneur Montigny, m'en a déjà fait l'observation, je trouverais si vous aviez la bonté de l'approuver un modeste logement tout disposé dans le pavillon gauche.

Veuillez aussi, Monsieur l'Intendant G^al^, attendu que le 1er semestre de cette année est expiré en plein, avoir la bonté de m'en faire tenir le traitement; Monsieur Blanchot, payeur, spécialement préposé à Strasbourg pour le service du Palais Impérial, me solderait sur un simple mot d'autorisation de votre part.

J'ai l'honneur, Monsieur l'Intendant G^al^, de vous saluer très respectueusement.

Enregt. n° 1917, le 16 juillet 1806.
A. N., O², 344.

21

Paris, ce 16 juillet 1806.

L'Architecte des Palais impériaux du Louvre et des Tuileries.
A Monsieur le Conseiller d'État, Commandant de la Légion d'honneur, Intendant Gal de la Maison de S. M. l'Empereur et Roy.

Monsieur,

Par suite à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, le 3 mars dernier en vous faisant passer une lettre de M. Arnold, alors architecte-

inspecteur du palais impérial de Strasbourg, et l'état des dépenses faites par lui dans ce palais, sous l'autorisation de Monsieur Rémusat, pendant les mois de vendémiaire, brumaire et frimaire de l'an XIV; lequel état s'élevait d'après les règlements que Monsieur Arnold en avait faits à la somme de 12288 fr. 42, j'ai l'honneur de vous adresser les mémoires justificatifs de ces dépenses qui viennent de m'être transmis par Monsieur Arnold.

Comme ces travaux n'ont pas été dirigés par moi et qu'ils ont été exécutés depuis mon départ de Strasbourg, j'ai dû vous renvoyer ces mémoires pour en faire acquitter le montant sur la proposition de qui de droit.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

FONTAINE.

Enregt. au n° 1920, le 16 juillet 1806.

22

Paris, le 13 septembre 1806.

Maison de l'Empereur.
Le Conseiller d'État, commandant de la Légion d'honneur,
Intendant général de la Maison de l'Empereur
A Monsieur Desmazis, administrateur du mobilier impérial.

J'ai reçu, Monsieur, joint à votre lettre du 26 août, l'état par aperçu de la dépense à faire pour l'ameublement de la chambre à coucher de Sa Majesté l'Empereur, au palais de Strasbourg, montant à 14 305 fr. 61. Sa Majesté, sur le compte que je lui ai rendu, a approuvé cette dépense et elle a ordonné qu'elle fût prise sur les 200 000 francs de fonds de réserve du mobilier.

Je vous renvoie en conséquence un double de cet état revêtu de mon approbation. Je vous invite à me présenter bientôt les soumissions des entrepreneurs que vous chargerez d'exécuter cet ameublement.

J'ai l'honneur de vous saluer.

DARU.

Archives nat., O², 555.

23

Paris, le 14 juillet 1806.

Maison de l'Empereur.
Le Conseiller d'État, commandant de la Légion d'honneur,
Intendant général de la Maison de l'Empereur.
A Monsieur Desmazis, administrateur du mobilier impérial.

Je vous envoie, Monsieur, l'inventaire estimatif de tous les meubles achetés pour le palais de Strasbourg, que j'avais prié M. le Préfet du

Bas-Rhin, de faire dresser et qui vient de me parvenir. Le compte des dépenses faites pour l'ameublement de ce palais se compose :

1° Du montant de tous les meubles envoyés de Paris et des frais de transports qu'ils ont occasionnés.

Ce compte présenté par M. Calmelet s'élève à	10 860f,95
Sur quoi il a été ordonnancé.	10 005 ,40
2° Du montant des meubles achetés et payés par M. Terrier.	17 455 ,80
Il lui avait été remis par M. Calmelet.	19 000
Ainsi il reste dû par M. Terrier	1 542 ,80
3° Du montant des fournitures faites par divers marchands et ouvriers de Strasbourg, sauf quelques acomptes donnés par M. Terrier.	147 273 ,15
Frais d'expertises	806 ,20
Total des sommes à payer à Strasbourg. . .	148 079f,35
4° De l'indemnité de séjour accordée au Sr Terrier et au garçon tapissier qui l'a accompagné, de leur frais de voyage	950
Crédit accordé en l'an XIII pour l'ameublement du palais de Strasbourg, 30 000 francs; supplément accordé par le budget de l'an 1806, 148 178 fr. 67; total	178 178 ,67
Sur quoi il a été ordonnancé.	10 477 ,40
Reste à ordonnancer.	167 342f,70
Reste libre sur les crédits.	358f,57

Archives nat., O², 555.

(La suite dans un prochain numéro.)

LIBELLES POLITIQUES
JETÉS SUR LES CÔTES DE FRANCE
EN 1808 ET EN 1812

— Le 19 juillet 1808, pour la première fois, depuis quinze années de guerre, une armée française avait subi un échec marqué. Le général Dupont, un des meilleurs divisionnaires de Napoléon Ier, cerné par les Espagnols dans les défilés de la Sierra Morena, avec les troupes qu'il commandait, avait été obligé de mettre bas les armes à Baylen. Cette bataille sur laquelle l'Empereur s'était efforcé de faire le silence, avait eu pour conséquence, l'abandon, au moins momentané, de la capitale de l'Espagne et d'une grande partie de ce pays occupé par nos soldats.

Les Anglais firent tous leurs efforts pour que ces désastreuses nouvelles fussent connues en France et, dans ce but, ils firent imprimer à plusieurs milliers d'exemplaires, les « Nouvelles d'Espagne » rédigées en français. On en fit des ballots que des péniches ennemies détachées des bâtiments qui assuraient le blocus, se mirent en mesure de déposer sur notre littoral.

Le 22 août 1808, le garde-pêche de Cayeux-sur-Mer, Asselin, faisait connaître au port de Saint-Valéry-sur-Somme, chef-lieu du quartier maritime, que la veille, vers onze heures et demie du soir, une péniche anglaise armée de cinq hommes avait abordé à la côte entre Cayeux et le poste d'Hautebut et que ces hommes étaient descendus à terre. Le préposé des douanes qui était de service, ayant aperçu un groupe d'individus qui venaient de son côté, avait crié : « Qui vive? » On lui avait répondu : « Patrouille ». A l'injonction : « Avancez à l'ordre » les cinq Anglais, marchant vivement à sa rencontre, se saisirent de lui et l'entraînèrent jusqu'au bas de la côte, dans l'intention évidente de l'enlever, et de le faire embarquer sur leur péniche. Cependant,

le douanier, par la résistance qu'il opposa à ses agresseurs, parvint à s'échapper, mais son fusil, au cours de la lutte, se trouva perdu. A Cayeux, dès qu'on eut connaissance du débarquement, on tira le canon d'alarme et on battit la générale, mais les Anglais s'étaient déjà éloignés.

Au moment où cette action avait lieu, une péniche, autre que celle qui avait essayé d'enlever le préposé des douanes, se trouvait sur la côte et les hommes qui les montaient toutes deux, avaient déposé sur le rivage plusieurs paquets « en forme de livre » qui recueillis par les douaniers furent remis au maire de Cayeux, lequel les adressa immédiatement au commissaire général de police, à Boulogne. Ce dernier reconnut que les paquets contenaient des imprimés relatant le désastre de Baylen subi par nos armées en Espagne. Plusieurs des brochures apportées par les Anglais, avaient pour titre :

CONFÉDÉRATION DES ROYAUMES ET PROVINCES D'ESPAGNE
CONTRE BONAPARTE,
PAR DON PEDRO CEVALLOS.

Dans la journée du 21 août, deux bricks et deux lougres avaient paru au large des bancs de Somme, mais au coucher du soleil, un seul de ces bâtiments restait en vue; c'était un des lougres qui — remarque particulière — « avait toujours tenu la terre ». Des bateaux de pêche ayant recueilli en mer plusieurs barils étanches et pleins de papiers imprimés, on supposa que ces barils avaient été mis à l'eau par l'équipage du lougre anglais. Dans la matinée du lendemain, à quatre cents toises environ de la batterie de Cayeux, on trouva encore sur les sables quatre petits barils contenant aussi des libelles qui furent déposés à la mairie de Cayeux.

Le rapport du garde-pêche Asselin qui le 22 août, vers midi, apportait toutes ces nouvelles à Saint-Valéry, se terminait par ces mots : « Un brick ennemi est mouillé aujourd'hui à la distance d'une demi-lieue de terre et le lougre est sous voile. »

Le 9 novembre suivant, à une heure du matin, trois péniches

ennemies s'étant approchées de la côte, mirent à terre plusieurs hommes de leurs équipages qui débarquèrent en faisant feu sur les patrouilles. Celles-ci ripostèrent vigoureusement, de sorte que les embarcations se trouvèrent contraintes de reprendre le large, mais cinq Anglais qui s'étaient aventurés un peu trop loin, ne purent rejoindre leurs péniches à temps et furent faits prisonniers. On les conduisit à Saint-Quentin [1] et de là à Boulogne.

En informant de ces faits le maire de Saint-Valéry, délégué par le commissaire général de police de Boulogne, pour le représenter depuis la Bresle jusqu'à l'Authie, le maire de Saint-Quentin, sur le territoire duquel avait eu lieu le débarquement de l'ennemi, concluait ainsi : « On présume que ces péniches étaient encore chargées de libelles. » En effet, des préposés des douanes trouvèrent le lendemain sur la côte, et des pêcheurs à la mer, des paquets munis d'un flotteur, enveloppés dans du papier goudronné et contenant des brochures ayant pour titre : « Affaires d'Espagne. » Malgré leur enveloppe protectrice, ces papiers étaient tellement mouillés par l'eau de mer qu'il fallut les faire sécher avant d'en prendre connaissance.

Tous les libelles trouvés sur la côte du quartier étaient régulièrement adressés au maire de Saint-Valéry qui les expédiait au commissaire général de police à Boulogne.

Des tentatives analogues se produisirent en 1812.

Les maîtres de bateaux de Berck ci-après dénommés, Jean-Charles Fontaine, du *Saint-Sauveur*, Philippe Macquet, du *Voltigeur* et Charles François, dit Catholique, commandant les *Deux-Amis*, se trouvèrent le 24 septembre, vers neuf heures du matin, à environ une lieue et demie au large, lorsqu'ils furent abordés par un brick-corvette ennemi, après une chasse d'environ une heure, suivie de deux coups de canon qui les forcèrent d'amener. Ces maîtres avaient un peu différé d'obéir au signal que leur avait fait le garde-pêche de rallier la terre, dès que ce dernier avait eu connaissance du brick ennemi. Toutefois, une circonstance plaidait en leur faveur, c'est que le vent très variable et qui soufflait alors

1. Commune du département de la Somme, entre Berck et le Crotoy.

du large, était tout à coup venu de terre. Le brick, meilleur voilier que les bateaux, s'était moins ressenti du vent et de la marée et bien que les équipages français se fussent servis de leurs avirons, il put les accoster successivement, en vingt minutes de temps et fit ensuite route au large.

Les trois bateaux visités par les Anglais vinrent ensuite mouiller sous la batterie du Haut-Banc, et les maîtres, aussitôt descendus à terre, vinrent faire leur rapport au garde-pêche Vasseur, auquel ils remirent chacun un petit paquet de papiers non cacheté que le capitaine du brick les avait forcés de recevoir. Macquet remit en outre deux lettres cachetées provenant de la même source.

On pouvait toujours craindre qu'en arrivant à terre, les marins détenteurs forcés des libelles plus ou moins diffamatoires, ne les remissent entre les mains de gens capables d'en saisir toute la portée et qui peut-être les propageraient. Aussi, les autorités maritimes prenaient-elles toutes sortes de précautions pour empêcher la diffusion des nouvelles d'origine anglaise.

Lorsque Macquet, Fontaine et François se présentèrent devant le garde-pêche pour lui remettre leurs papiers, celui-ci en homme prudent ne consentit à les recevoir qu'en présence des officiers des douanes qui se trouvaient habituellement à l'arrivée des bateaux. Sous leurs yeux, le garde-pêche Vasseur mit les papiers dans une enveloppe, sans en avoir pris connaissance et y apposa le cachet du sieur Macron, lieutenant d'ordre des Douanes Impériales, le tout en présence des sieurs Thierry et Grandsire : On était certain que, de cette façon, le secret serait bien gardé; aucune crainte non plus en agissant ainsi de courir le risque d'être accusé de complicité.

En général, le texte de ces libelles resta complètement ignoré du public [1].

EUGÈNE LOMIER.

1. (Archives non classées de l'Inscription maritime de St-Valéry-sur-Somme. Cf. Rapports des garde-pêche Asselin, de Cayeux, et Vasseur, de Berck. Années 1808 et 1812.)

Bruits d'évasion de l'île de Sainte-Hélène, de l'Empereur Napoléon Ier.

Le 12 novembre 1816, au soir, un navire suédois venant de Londres à destination d'Alicante fut jeté à la côte de Cayeux, mais l'équipage fut sauvé. Le capitaine Pealberg, du bâtiment naufragé, disait à qui voulait l'entendre que Bonaparte avait quitté l'île de Sainte-Hélène et qu'il avait entendu publier cette nouvelle à Londres, le 3 novembre avant son départ.

« Il serait bon, écrivait le sous-préfet d'Abbeville au maire de Saint-Valéry, quand il eut connaissance de ces propos, d'interroger cet étranger et de l'empêcher de propager une pareille absurdité. »

Les propos tenus par le capitaine Pealberg valurent à son auteur d'être mis en surveillance pendant son séjour à Saint-Valéry et à Cayeux. Il fut reconnu que ses dires provenaient d'une fausse nouvelle répandue par une gazette anglaise [1].

E. L.

1. Saint-Valéry-sur-Somme. Archives municipales.

UNE FAMILLE DE MARINS
AU TEMPS DE L'EMPIRE : LES DE GRASSE

Annibal de Grasse, marquis de Grasse-Briançon
(19 thermidor an V — 22 juillet 1848)

Services

Mousse de 1re classe sur le *Majestueux* : 27 février 1810. Aspirant de 2e classe, 6 juin 1814, sur le *Vésuve*, à la Martinique, jusqu'en juin 1815. Sous-lieutenant à la légion des Bouches-du-Rhône, 5 avril 1816. Sous-lieutenant au 6e de ligne, 1817. En réforme, 10 mars 1822. Sous-lieutenant au bataillon de Bourbon, 8 octobre 1823. Embarqué à Saint-Denis pour Madagascar, 3 janvier 1825. Commande la Province d'Anossy à Fort-Dauphin. Se retire à Sainte-Luce, 14 mars 1825. Rappelé à Saint-Denis 18 avril 1825. Nommé au 5e de ligne, 25 mars 1825. Proposé pour la Croix, 1826. En réforme, 25 octobre 1832. Prend comme capitaine de frégate du service dans la marine du Vice-Roi d'Égypte, il est employé par sa Hautesse à Tunis. . . . . .

Termina par une guerre de course contre les pirates algériens sur un navire armé à ses propres frais.

Archives Guerre, S. A.
Archives marine. Personnel.

Lettre du marquis de Grasse au Ministre,

Montmédy, 12 sept. 1827.

En vertu des ordres de Votre Excellence je me suis embarqué à Bourbon sur la corvette *Mayenne* le 3 janvier 1825 pour aller prendre le commandement de la Province d'Anossy à Madagascar.

Peu de temps après mon arrivée à Fort-Dauphin j'acquis la certitude de l'arrivée des troupes de Ramanavoula général de Radama Roi des Hovas envoyé par ce prince pour s'emparer du fort et de sa rade.

Malgré l'état déplorable des trois murailles décorées encore du nom de fort et la faiblesse de la garnison composée seulement de trois sol-

dats de l'ex-bataillon de Bourbon, je pris toutes les mesures possibles pour pouvoir me maintenir dans ce poste : je profitai de la bonne volonté des naturels et avec leur assistance je construisis devant la porte une flèche qui devait la mettre à l'abri d'un coup de main en défendant en même temps la muraille. Je disposai deux mauvais petits canons et deux pierriers montés sur pivot et j'approvisionnai le fort d'eau, de munitions et de vivres.

Ces dispositions étaient à peine terminées lorsque parut l'armée de Radama forte de 4 000 hommes environ. Elle se rangea en colonne serrée à une petite portée de canon devant la porte du fort, fit quelques mouvements et reprit ensuite sa position primitive.

Le général Ramanavoula envoya vers moi des naturels du village de Fort-Dauphin pour demander à parlementer : je consentis à sa demande en prenant quelques précautions, quant au lieu de l'entrevue et au nombre d'officiers qui devaient l'accompagner. Le général ayant accepté mes conditions se rendit au lieu désigné, et après beaucoup de pourparlers pendant lesquels je défendis mon droit avec toute l'énergie nécessaire, il fut convenu que les choses resteraient dans le même état pendant deux mois, et nous signâmes un armistice à l'expiration duquel nous pourrions faire valoir nos droits, selon les ordres reçus.

Ramanavoula honteux sans doute de la lâcheté de sa conduite et craignant le juste châtiment qu'elle lui méritait, résolut peu de temps après de se rendre maître du fort par la plus indigne trahison, espérant effacer par cette nouvelle lâcheté le déshonneur dont il s'était couvert en concluant un armistice avec quatre hommes! Le 14 mars 1825, vers sept heures du matin, les chefs et soldats ennemis s'approchèrent du fort comme ils avaient coutume de le faire depuis la conclusion du traité, avec les signes de la meilleure intelligence. Tandis qu'avec les miens j'étais occupé à relever une portion de muraille, des soldats m'apportèrent des gazons et de la terre. Ils fondirent tout à coup sur nous qui étions à peine vêtus, nous terrassèrent et nous tinrent ainsi tandis que d'autres emportaient nos canons, détruisaient nos ouvrages et renversaient le pavillon.

Cet attentat consommé, profitant de la liberté qui me fut rendue je me retirai avec les miens à Fort-Dauphin. Réfléchissant que je ne pouvais plus être dans ce pays d'aucune utilité pour le service du Roi et que ma vie comme celle de mes compagnons se trouvait dans les mains de ceux qui n'avaient pas craint de violer leur serment, je me déterminai à me retirer sur Sainte-Luce à l'extrémité nord de la Province confiée à mes soins, où j'espérais encore faire preuve de mon zèle pour le service de Sa Majesté.

Je partis donc à la nuit tombante et arrivai le lendemain à Sainte-Luce

après avoir fait un trajet de 15 lieues que les ténèbres, la pluie qui ne discontinuait pas, les forêts à traverser ainsi que les rivières profondes infectées de caïmans rendirent extrêmement pénible.

Aussitôt mon arrivée dans ce bourg je reçus les négociants français qui vinrent m'offrir leurs services. Je visitai ensuite les petites îles qui avoisinent la côte et après avoir fait choix de l'une d'elles pour y faire une résidence je la nommai île Saint-Charles.

J'y fis construire 12 cases pour mon logement et celui de mes compagnons dont j'augmentai le nombre en requérant pour le service du Roi toutes les personnes appartenant au service de la marine. Je l'armai de 4 pièces de canon et d'un grand nombre de fusils, je l'approvisionnai de munitions et de comestibles, et après m'y être installé je fis arborer le pavillon français qui fut salué de 21 coups de canon.

J'avais profité du départ de la goëlette, *Angélique*, pour informer M. le Gouverneur de Bourbon de l'enlèvement du Fort-Dauphin, de ma retraite sur Sainte-Luce et des travaux que j'effectuais pour m'établir dans l'île Saint-Charles. Mais M. le Gouverneur ne pouvant apprécier comme elle devait l'être, la position avantageuse dans laquelle j'avais su me placer, et faisant peu de fond sur les ressources, que je m'étais créées, m'expédie aussitôt la goëlette *Colibri* m'apportant l'ordre formel d'opérer mon retour à Bourbon...., etc. »

N. B. : Les trois soldats du Fort-Dauphin s'appelaient Roger, Milhau, Gérard. Le sieur Poireau ex-aspirant de marine, capitaine au long cours s'était joint à eux pour défendre le poste.

Ce brave officier, Annibal de Grasse était frère de Gustave, tous deux fils de Alphonse Paulin René de Grasse Briançon et de Françoise Maxime de Grasse Bar.

Gustave, devenu officier de la Garde du Corps démissionna en 1830 et suivit Charles X. Il était plein d'esprit et pendant les revues les duchesses l'appelaient à la portière de leur carrosse.

Au duc d'Angoulème qui en 1830 lui faisait ses doléances il répondit : « Monseigneur pour un grand Amiral vous avez bien mal conduit votre barque! » Au vieux Roi il disait : « Sire il me reste une bonne mille livres de rente! »

Étienne-Marc-Antoine-Joseph, comte de Grasse-Limermont (1757-1838)

Certificat : « Nous Charles Philippe de France, Monsieur, frère du Roi, colonel-général des Suisses, certifions que M. Étienne Marc Antoine Joseph comte de Grasse-Limermont contre-amiral de la Marine Royale

de France, a passé par le décès du contre-amiral Trogof au commandement de l'escadre du Roi que commandait ce contre-amiral à l'époque de l'évacuation de Toulon, et qu'il est arrivé comme commandant de cette escadre dans les ports de l'Angleterre vers la fin de 1794. Que la première destination de cette escadre ayant été de la rendre au Roi à son retour en France, leurs États-Majors et leurs équipages ont toujours été considérés comme en état de service et payés comme tels par le Gouvernement Anglais jusqu'au mois de mars 1815 comme étant toujours à la disposition du Roi.

« En foi de quoi nous avons signé de notre main le présent certificat auquel nous avons fait apposer le sceau de nos armes.

« Fait aux Tuileries le 26 novembre 1818.

« Signé : CHARLES PHILIPPE. »

Archives marine.

Lettre du comte de Grasse au baron Mahomet.

juillet 1814.

Monseigneur, j'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Excellence deux mémoires que ma qualité de commandant de la principale division des vaisseaux de Toulon m'a fait un devoir de lui présenter à l'effet de faire participer aux grâces du Roi les officiers Toulonnais qui depuis vingt et un ans n'ont pas discontinué de servir Sa Majesté.

L'acte héroïque et solennel qui eut lieu à Toulon en août 1793, acte qui à travers les plus grands dangers pour les habitants de cette ville, reconnut et proclama leur légitime souverain Louis XVIII a été dénaturé, je vais faire un nouvel effort pour fixer l'attention de Votre Excellence sur les événements de cette époque.

La capitulation que fit la ville de Toulon au nom de Louis XVIII avec l'amiral Hood est notoire, et l'un des principaux articles porte que tous les forts et forces de Toulon seront remis aux Anglais pour être rendus au Roi à son avènement sur le trône de ses ancêtres, et cela dans le même état où ils auront été livrés, d'après l'inventaire qui en sera fait. Qu'à ces conditions Sa Majesté britannique et ses alliés accorderont secours et assistance aux Toulonnais contre leurs ennemis qui étaient ceux du Roi. Ces conditions acceptées, les Espagnols et les Anglais entrèrent à Toulon à titre d'alliés de Sa Majesté Louis XVIII.

A l'évacuation de Toulon les vaisseaux qui en sortirent sans pavillon blanc furent considérés comme faisant partie des forces alliées. Pendant tout le temps que dura la campagne l'escadre française battit toujours pavillon blanc. Elle fut régie en vertu de l'Ordonnance du Roi et tous les ordres y furent émanés au nom du Roi. Elle fut ensuite envoyée

en Angleterre en 2 divisions. La première y arriva en mars 1794, et fut désarmée à la fin de décembre. Avant le désarmement j'ordonnai à tous les capitaines de ma division de faire un inventaire précis de la situation de leur vaisseau. Depuis cette époque et en vertu de la Capitulation de Toulon au nom du Roi, moi et mes officiers nous avons dû être considérés comme composant de l'État-Major de l'escadre du Roi en dépôt pour être rendue à Sa Majesté Louis XVIII à son avènement sur le trône de France, et parce que nous n'avons pas cessé depuis vingt et un ans d'être les fidèles serviteurs du Roi.

(Correspondance, B. R, 3. 30.)

René-Alphonse-Paulin de Grasse, marquis de Grasse-Briançon.

Lettre au Premier Consul.

A Bonaparte Premier Consul.

Général, je demande depuis plus de cinq ans ma réintégration dans la Marine; et vous vous rappellerez sans doute que je sollicitai vivement de vous suivre en Égypte, jaloux d'avoir l'avantage de servir sous vos ordres et d'être utile à mon pays. Ma demande si souvent appuyée par plusieurs officiers généraux de la Marine a été mise sous vos yeux par le Ministre. Je désire, général, être compris dans la liste des Capitaines de vaisseau en activité pour l'an IX.

18 campagnes sur mer, 12 années effectives de navigation, le commandement de 7 bâtiments de guerre, une longue expérience, et mon vœu bien reconnu de servir ma patrie, sont les titres qui me font espérer d'être employé.

Salut et respect,

signé : Grasse-Briançon.

Paris, 26 vendémiaire an IX.

Lettre de sa femme.

Il serait douloureux pour mon mari et pour moi qui avant de lui être unie était déjà de la même famille, que le nom « de Grasse » fût oublié parmi les officiers qui auront à combattre l'Angleterre.

Signé : Grasse, épouse Grasse.

Gustave de Grasse, comte de Grasse-Briançon (fils du précédent).

Services : Novice sur le *Commerce de Paris*, 1er janvier 1809, sur le *Majestueux*, 30 juin 1809. Élève de Saint-Cyr, 18 juillet 1809. Sous-Lieutenant au 30e Dragons, 22 juin 1811. Brigadier des chevau-légers

de la Garde du Roi avec grade de capitaine, 1er juillet 1814, Capitaine aux Hussards de la Garde, 12 octobre 1816.

Campagnes : de Russie 1812, reçoit 8 blessures au combat de Mojaïsk et est fait prisonnier, 12 octobre 1812. Captivité en Russie, 1812, 1813, 1814, Chevalier de la Légion d'honneur.

Lettre de l'impératrice Joséphine à madame de Grasse.

Madame de Grasse, je partage la satisfaction que vous donnent la conduite de votre fils et le progrès qu'il fait dans ses études. Le général Bellavesne m'a rendu de lui le témoignage le plus favorable et c'est avec plaisir que je le recommanderai aux bontés de l'Empereur pour qu'il veuille bien le placer aussi avantageusement que possible. Soyez bien persuadée, Madame, de tout l'intérêt que je vous porte. Rien ne peut m'être plus agréable que de vous en renouveler l'assurance.

Signé : Joséphine.

Auguste de Grasse, comte de Grasse (fils de l'amiral).

Il créa en 1802 à Charleston la Maçonnerie écossaise du 33.. dont il se nomma lui-même Commandeur à Vie pour les Antilles.

G. Bois, *Hist. pittor. de la Franc-maçonnerie*, p. 335, 336, 340.

Clavel : *Maçonnerie nouvelle*, p. 207, 241, 256.

En 1804 il institua en France un suprême conseil de son « Rite écossais ancien et accepté » et l'installa rue Neuve-des-Petits-Champs (Galerie de Pompeï).

En 1806 il se démit de son poste de Grand maître en faveur de Cambacérès.

Rapport sur un fait d'armes en Catalogne.

Pendant que le Quartier général de la division Souham était à la Torre d'Embarras près Tarragone, le Général dont il était aide de camp lui donna l'ordre de s'emparer d'un brick anglais, qui entrait dans la baie. M. de Grasse monta dans une barque de pêche avec 15 voltigeurs du 3e léger et parvint à accoster le brick qu'il ramena au port en faisant prisonniers les 16 hommes de l'équipage.

Le lendemain le général apercevant un second brick fit appeler M. de Grasse et lui dit en riant : « Monsieur l'amiral (*sic*) en voici encore un à prendre ! » M. de Grasse partit comme la veille, mais une frégate anglaise mouillée à Tarragone l'aperçut et lui donna la chasse. Sous le feu de l'ennemi il réussit encore à ramener le brick, l'échoua au rivage, y mit le feu et regagna la terre où le général le félicita hautement de son courage.

(Archives de famille.)

ÉVÉNEMENTS ARTISTIQUES DE L'ANNÉE 1815

ALLEMAGNE

Grandes fêtes à Vienne à l'occasion du Congrès. Le Congrès ne marche pas; mais il danse, dit le prince de Ligne. L'architecte français Moreau est l'ordonnateur principal de ces fêtes. Isabey qui a accompagné Talleyrand à Vienne y achève son célèbre dessin du *Congrès de Vienne*.

Naissance des peintres Menzel à Grundberg (Silésie), Schrader à Berlin, d'André Achenbach à Cassel, Karl von Blaas à Nauders (Tyrol), Franz Adam fils d'Albrecht Adam à Milan, Sébastien Zimmermann, de l'architecte Morlock; mort du peintre de nature morte Carolus Friedrich.

Le gouvernement prussien achète la collectien Giustiniani. Les Prussiens enlèvent la statue de Napoléon, par Chaudet, laquelle était au Corps Législatif à Paris. Elle est aujourd'hui à Potsdam. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, offre à David, exilé de France comme régicide, la direction de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin.

Le monument de la reine Louise de Prusse, par Rauch, est inauguré à Charlottenbourg le 30 mai. Il n'y était arrivé qu'après de nombreuses péripéties. Rauch l'avait exécuté à Rome et l'avait terminé en 1814. Le vaisseau qui le portait, battant pavillon anglais fut pris par un corsaire des États-Unis (les États-Unis étaient alors en guerre avec l'Angleterre). Il fut repris par un vaisseau anglais; débarqué à Jersey et de là transporté à Hambourg.

Maelzel perfectionne le métronome de Winkel et Strœckel. Il en passe à tort pour l'inventeur. *Faust*, opéra de Leckl.

Solger, disciple de Schelling, publie *Erwin ou quatre dialogues sur le beau*.

ANGLETERRE

John Nash est nommé inspecteur des bâtiments de la couronne d'Angleterre. Il s'efforce de redresser l'alignement des rues de Londres et de grouper les édifices d'une façon pittoresque : Théâtre de Hay-Market et église de Langham-Palace. Beefort construit alors la fausse

abbaye de Fonthill à l'imitation d'Horace Walpole qui a donné cinquante ans auparavant le signal de la renaissance du style gothique en Angleterre par sa fausse abbaye de Strawberry-Hill. Église Sainte-Marie à Weymouth. — L'Institution britannique pour l'avancement des Beaux-Arts organise une exposition de maîtres flamands et hollandais.

Un monument, œuvre de l'architecte Thomas F. Hunt, est élevé par souscription au poète écossais Robert Burns († 1796) dans le cimetière de l'église Saint-Michel de Dumfries. Un autre monument, œuvre du sculpteur Turnerelli, représentant le *Génie de l'Écosse revêtant Burns du manteau de la poésie pendant qu'il s'occupe de travaux rustiques*, est placé dans l'intérieur de l'église. — Le Prince régent achète 485 000 francs les marbres de Phigalie [1].

Naissance des peintres Richard Ansdell (le 11 mai, à Liverpool) et Alfred Elmore (18 juin, à Clonakelly, comté de Cork). Naissance de Hablot Knight Browne dit Phiz, peintre aquarelliste, dessinateur et graveur qui se fera surtout connaître comme illustrateur de Dickens. Mort du graveur Bartolozzi à Lisbonne. Mort du peintre Copley (son fils devint le Lord Chancelier Lyndrowt). Mort de Dibdin, écrivain, acteur et compositeur de musique.

Le dessinateur Frédéric Richard Lee (à l'âge de 17 ans) fait comme sous-lieutenant la campagne de Waterloo.

Exposition de l'Académie royale de Londres.

Nous commencerons par indiquer les œuvres qui pour le talent, le nom de l'auteur ou simplement le sujet méritent surtout l'attention. — Envoi très important de William Turner : *Didon fondant Carthage*; *Le Passage du Saint-Gothard, près du centre du Pont du Diable; La grande Cascade de Reichenbach; Vue du lac de Lucerne* prise du débarcadère de Fluelen et donnant sur la chapelle de Guillaume Tell; *Vue près de Sheerness; Le Passage du Pont; L'Éruption de la soufrière dans l'île Saint-Vincent*, dans la nuit du 30 avril 1812, d'après une esquisse parue à cette époque, par P. Keane, esquire.

Edwin Landseer, à l'âge de treize ans, débute avec *Têtes d'un chien d'arrêt, d'une chienne et d'un petit chien; Une mule.*

Thomas Lawrence : portraits du *Prince Régent, de Blucher, Wellington, Metternich, du prince Platof, hetman des cosaques; de Mistress Wolf, de Hart Davis esquire.*

Thomas Philipps : portraits de *Mrs Thurlow*, femme du Lord Chancelier, de *Mrs Dawson Turner*, de

1. Voir Éphémérides artistiques de l'année 1812 dans la *Revue des Études Napoléoniennes* année 1912. Cette somme fut prélevée sur les droits de l'Amirauté.

Miss M. et de Miss E. Turner, de *Mrs Severn*, de *Sir Thornton*, du *Rév. Salmon*, de *A. Sukes esquire* en cheick arabe, *Lord Algernon Percy*.

Owen : huit portraits dont *Lord Somerton*, primat d'Islande; *V. Vausittart*, chancelier de l'Échiquier; le *duc de Montrose*, le dernier lord-maire de Londres, S.-W. Domville.

Constable : cinq paysages dont une *Vue de Dedham*, *Village de Suffolk*, *Canot en construction*.

Mulready : *L'Enfant paresseux*.

W. Collins : *Le Départ forcé*.

D. Wilkie : *Saisie pour loyer*. — Etty : *Psyché*; *portrait de famille*. — James Londsdale : six portraits dont le *duc de Norfolk* et *Lady A. Hamilton*. — James Ramsay : quatre portraits dont le *général Doyle*. — Quatre portraits de Reinagle. — Martin Shee : cinq portraits dont le major-général Vivian. — *Le Soir*, paysage de John James Chalon, avec figures de son frère cadet Alfred Édouard Chalon. — W. Daniell : esquisse de la *Décoration du Guildhall* pour la royale réception donnée le 18 juin 1814 au Prince Régent, à l'empereur de Russie et au roi de Prusse, par la municipalité de la ville de Londres; *Scène Indienne* avec oiseaux et animaux; le *château de Culzean* (Ayrshire).

Harlow, a une de ses expositions les plus remarquables : portraits du peintre *Benjamin West*; de *S.-W. Garrow*, attorney général; du *major-général John Cuppage*; du *Révérend Dean of Carlisle*, président du Queen's-College à l'université de Cambridge; *Miss Chambers*. — S.-W. Beechey : six portraits dont le *duc de Kent*.

John Jackson : huit portraits dont le peintre *Westmacott*.

Denis Dighton, peintre militaire du Prince Régent : *La Bataille d'Orthez*.

Georges Jones : le *Prince Régent reçu par l'Université et la Cité d'Oxford*.

Nicolas Pocock : plusieurs marines : Prise de la frégate française l'*Étoile*, 27 mars 1814. Le yacht royal *Sovereign*, etc.

Samuel Morse, né à Charleston (États-Unis). Portrait de *H. Payne*, « le Roscius américain ». Il retourne aux États-Unis dans cette année, s'établit à Boston et s'y rendra plus tard célèbre par l'invention d'un télégraphe électrique [1]. — Northcote : *Mistress Hawker et son fils*; *Richard Bourke*, évêque de Waterford; *H. Hamilton* esquire; *E. Brace*; *Mistress R. Jodrell*; *W. Flowden* esquire; *R. Leech* esquire; *Un jeune marin*.

Oliver : six portraits dont *Sir W. Congrève*, baronnet, écuyer du Prince Régent.

Paysagistes. — Arnald (Georges de) : *Mine de charbon près Calewton*; *Sur la rivière Wye*; *Clair de lune*. — Auguste Calcott : *Bateau de passage*. — Chamberlin. Cregan : *Un port*. — Th. Daniell : deux *Vues de l'Inde*. — De Fleury : *La Vallée des*

1. Comparer le peintre américain Robert Fulton un des inventeurs du bateau à vapeur.

Fostimog (Mérioneth); *une Scène dans Oatland's-Park.* — Earle : *Vue de Calais.* — Elfort : paysage *Près de Buckland.* — Foster : La *Vallée de Llangollen* (Galles du Nord). — Francia (d'origine française) : quatre *Marines* à l'aquarelle. — Hofland : six paysages dont une *Vue de Richmond-Hill.* — Georges Hughes : *Vue prise dans le comté de Strafford.* — Ibbetson : *Jonction de la Severn et de la Weye; Paysage* composé. Ibbetson a été appelé le Berghem de l'Angleterre. — Hugh Irvine : *Vue de Staffa.* — Frédéric Lewis : trois paysages. — W. Lewis, quatre paysages. — Lady Long : trois paysages. — Nasmyth : *Vue de la nouvelle forêt près de Lyndhurst.* — John Nattes : *Vue prise dans la côte de l'île de Wight.* — Paysages de sir Powell et de Philip Reinagle. — Georges Samuel : deux *Vues de Cheddar cliffs* (Somerset); *Vue près d'Ambleseade.* — R. Thompson : *Vue de Wazen* (*Suisse*). — T. Turner : la *Vallée de Bukliegh* (Devon). — Field : deux *paysages* peints sur stuc.

Portraitistes. — Artaud, Boaden, Brochdon, Burnell, Chalon (Alfred Édouard), George Dawe, Samuel Drummond, Hastings (Edward). — Masquerer, peintre d'origine française : *Portrait d'enfant en amour; portrait de trois sœurs avec leur frère.* — Reuton, Sass, Josiath Slater. M. Slater, Stewardson, George Watson.

Peintres de genre et d'histoire. — Atkinson : *Cavalerie alliée passant une rivière.* — Barney : *Le Christ et la Madeleine.* — Bass : *Scène de Cabaret.* — Bigg : *Transaction sur un délit de pâturage.* — Edmond Bird : *Le Départ de Londres.* — Clark : deux tableaux sur la *Vie du Marin.* — Richard Cook : *Acis et Galathée.* — De Wilde : *Les Sept Ages.* — Haward : deux tableaux sur *Sabrina Milton's Comus*; deux portraits. — Mistress Jackson : *Rebecca.* — J. Poole esquire : une scène du *Songe d'une nuit d'été* (*Titania*). — Pocock (Isaac) : *Vénus et l'Amour*; *La Sainte famille; Le Déluge.* Portrait *d'un Clergyman.* — Stephen Francis Rigaud : *David et Goliath.* — Michel Sharp : *Un officier anglais delivrant un esclave africain; Master Irby et son serviteur noir Paulo;* un portrait. — H. Singleton : *Prospero et Ariel* (la *Tempête* de Shakespeare); *Jonas à Ninive; Élisée* (les Rois, I, 10). — Stothard : *La Crucifixion.* — Henry Thompson : *Un portrait de femme; Cupidon désarmé; Icare après sa chute est trouvé sur le rivage de la mer.* — Georges Wilson : *Diane au bain.* — Whiterington : *Enfants cueillant des noix.* — Richard Westáll : *La femme et les enfants d'un pêcheur naufragé trouvant son cadavre sur le rivage après une tempête.*

Peintres de sport et animaliers. — Henri Bernard Chalon : plusieurs tableaux de *chevaux* et de *chiens.* — Cooper : sept tableaux, *chiens, chevaux, cavaliers.* — Reinagle : le *Chien favori; Bétail au pâturage le matin.* — G. F. Sartorius :

Cheval trotteur de trait appartenant à Master Greaves. — James Ward : Portraits de *deux Bœufs extraordinaires* (extraordinary-oxen) propriété du Earl de Powis. — Barenger : *Un porc, un mouton, deux chiens de chasse.*

De tels sujets sont même traités en miniature : Besland : *Gentleman et Lady avec leur domestique, leur cheval et leur chien.* — Tillet : *Oiseaux de proie.*

Peintres d'architecture et de vues de monuments. — Barret. *L'église d'Aldenham.* — Britton : *Un Cromlech près du cap Lands'end.* — John Buckler : *Église de Sainte-Marie à Beverley; Monastère de Beverley; Cathédrale d'Hereford.* — John Chessel Buckler, son fils : *Walham-Cross* (comté d'Hereford); *Abbaye de Kirkham* (comté d'York). — Ch. Deane : *La Tour de l'Aigle* (*château de Caernavon*); *Havre de Margate.* — Denham : *Château d'Allington* près de Maidstone (comté de Kent). — Nash : Vue du *Porche méridional de l'abbaye de Malmesbury*; *Le chœur de la cathédrale de Salisbury.* — John Neale : *Château d'Algernon* (pays de Galles), *Le pont et le château neuf d'Emlyn* (Galles). — Varley. Vue du château de Loch-Levene. — Westall (William) : *Cambridge vue de la route d'Ely.* — *Intérieur de la vieille chapelle de Christ-Church* (*Cambridge*); *Entrée de Cambridge par la route d'Huntingdon ; Trinity Great-Court* (Cambridge) : *S. John's College à Cambridge*, vue de Fisher-lane : *Downing College* (Cambridge); *Intérieur de Jésus Chapel à Oxford; Vue de Durham.* — Wichelo : *Vue de Windsor*; *Vue de Portsmouth.* — Withcombe : *Château d'Élisabeth à Jersey.*

Miniaturistes et émailleurs, toujours très nombreux. On remarque surtout les émaux de H. Bone et de son fils Henri Pierre, sujets et portraits. Celui-ci expose : une scène des *Mystères d'Udolphe*, le roman d'Anne Radcliffe dont le succès populaire persistait quoiqu'il datât de 1794; puis *Agar et Ismaël* et *Le Départ d'Agar.* — Les six miniatures de John Engleheart, fils de Georges E., dont *lord Erskine.* — Les huit miniatures d'Edridge dont *La Princesse de Galles Charlotte.* — Grimaldi : *Wellington* en grand costume avec toutes ses décorations. — Haughton : *Amours portant la ceinture de Vénus.* — Miss Charlotte Jones, miniaturiste de la princesse de Galles : une dame en costume turc. — Débuts de Miss Élisa Jones (quatre miniatures). — John Lee, émaux de *la Princesse Charlotte* et de *Nell Gwyn.* — N. Ross : *Portrait du peintre;* trois *portraits de femme; Priam aux pieds d'Achille.* — Miss Maria Singleton : *Blucher.* — W. Thompson : *L'Age d'Innocence.* — E. Tayler : *Le Czar Alexandre.* — William Craig, Grimani, Demming, Hames, Goddard, James Green, Mistress James Green, Henderson, Kendrick, Miss Kendrick, fille du sculpteur, John Roberts, Andrew Robertson, Satchwell, Scatney, Shireff, Miss Élisa Thicke, Stump, Miss Mee,

Bestland, Achilde, Buck, Stump. — Natures mortes par Burgess, Cranke, etc.

Sculpture peu nombreuse et en général médiocre. Ed. H. Baily : *Apollon lançant ses flèches sur les Grecs.* — Garrard : *Chevaux persans*, *Un chien de berger espagnol*; plusieurs bustes dont *Wellington* et le *général Gelpin.* — Flaxman : La statue d'une Lady « authoress of Psyché a poeme ». — Denman : *Ménélas défendant le corps de Patrocle.*

Bustes par Chantrey. — Nollekens : *Lord Erskine*, *le Révérend Burney*, *Earl d'Egremont.* — Turnerelli, *Blücher*, *l'évêque de Winchester.*

Kendrick : modèle d'un *monument pour le colonel W. Myers* (destiné à l'église Saint-Paul). — Rossi : buste colossal du roi pour le Country-Hall de Carlisle; monument pour la Factory-House de Canton; l'Histoire transmettant à la postérité les vertus des hommes (*gentlemen*) dignes de mémoire. — Westmacott : statue en marbre d'un nègre *africain* pour un groupe du monument élevé à Fox; modèle d'un *monument* national *pour le major-général Isaac Brook*, qui tomba à Queenston dans le Haut-Canada.

Gravure en pierre fine. — Warner : *Jupiter et Léda.* — Wicksted : *Blücher.*

Architecture. — Th. Wilson : projet d'un monument national pour les héros des armées de mer et de terre. — W.-H. Inwood, même sujet. — Jeffry Wyatt : Faisanderie et autres fabriques pour le parc du colonel Beaufort à Britton-Hall; Deux dessins pour la cascade de Hyde-Park. — Charles-Harnot Smith : Projet de monument en l'honneur des victoires de Wellington. — John Soane : Vue de la galerie de Dulwich-Collège. — W. Seward : Église de Crewkerne (Sommerset). — Savage : Dessin pour un cénotaphe. — Purser. Études d'architecture funéraire française : tombeau d'Héloïse et Abailard; tombeau de Molière, Racine, Boileau. — Samuel Robinson : amphithéâtre d'anatomie de l'hôpital Saint-Thomas. — T. Lee : Vue de la cathédrale d'Anvers. — Jos. Gandy : Temple de Cérès à Éleusis; tombe de Merlin; l'Oracle de Mercure; salle de bal. — Sir Ch. Barry : constructions dans un parc seigneurial. — Alexandre-Daniel Ashe : Le monument de Londres d'après les mesures prises en août 1813. — Atchinson : Un Palais de Justice.

Quoique la gravure soit populaire et soit l'objet d'un grand commerce, non seulement dans toute l'étendue du royaume mais à l'exportation, il y a très peu de graveurs qui exposent.

Gravures. — Heat : La statue de Pitt par Nollekens dans le Senate-House de Cambridge. — Anker Smith : Deux vignettes pour Don Quichotte. — William Ward : Eurydice, d'après H. Thomson. — Bartolozzi est alors en Portugal.

Le peintre de genre Mulready et le portraitiste John Jackson sont nommés associés de l'Académie. Le peintre de genre Edward Bird

et le portraitiste Reaburn sont nommés académiciens. Mulready peint, en 1815, le combat interrompu, scène enfantine qui ne sera exposée qu'en 1815 ; James Atkinson et Dawis, sont occupés a peindre la Bataille de Waterloo.

BELGIQUE

Naissance du peintre Leyss à Anvers. Louis David se retire en Belgique. Il y restera jusqu'à sa mort, 1825. Le peintre français Hennequin s'est établi à Liége dès 1814.

DANEMARK

Thorwaldsen, toujours en Italie, fait les bas-reliefs de la *Nuit* et de l'*Aurore*. — Hôtel de ville de Copenhague par Hansen.

ESPAGNE

Naissance du peintre Frédéric de Madrazo. — Réouverture de la fabrique de tapisserie de Santa Barbara.

FRANCE

Cherubini est décoré de la Légion d'honneur pendant les *Cent-Jours*, comme chef de musique de la Garde nationale. — Malgré les stipulations des traités de 1814 qui nous laissaient les œuvres d'art « trophées de nos victoires[1] », stipulations qu'aucun article des traités de 1815 n'avait abrogées, la France est dépouillée par la force des œuvres d'art que nous avions conquises depuis 1796. Vainement le roi Louis XVIII, invoquant ces conventions solennelles, refuse de livrer aucun des objets d'art dépendant alors de sa liste civile. Vainement le duc de Richelieu, chef du ministère, fait entendre les protestations les plus fermes. Les puissances étrangères nomment des commissaires (parmi lesquels Canova) pour rechercher et reprendre ce que nous leur avions enlevé. Heureusement le patriotisme, l'énergie et l'habileté des administrateurs du Musée (Denon, surtout Lavallée, etc.), nous permettent d'en garder un bon nombre. Avec une sûreté et une indépendance de goût remarquable à cette date, ils surent conserver des œuvres de la première période de la Renaissance et même des œuvres archaïques qui alors n'étaient ni appréciées, ni même comprises.

1. Expression de Louis XVIII dans le discours du trône prononcé devant les Chambres en 1814, discours où il se félicite qu'on nous ait laissé les œuvres d'art et les trophées de nos victoires.

Plusieurs de ces tableaux enlevés à l'étranger furent oubliés dans les musées de province auxquels ils avaient été distribués : par exemple l'*Ecce Homo* de W. Kœbergher à Toulouse, *Le Mariage de la Vierge* du Pérugin à Caen; deux tableaux de Mantegna accompagnant *Le Calvaire*, du Louvre à Tours; à Marseille, *La Chasse au sanglier* de Rubens; à Rouen, *La Vierge entourée de Donateurs*, chef-d'œuvre de Gérard David; à Lyon, *L'Adoration des Mages* de Rubens. Deux plafonds de Paul Véronèse provenant du Palais Ducal de Venise, *La Gloire de Venise*, *Les Vices foudroyés*, transportés depuis au Louvre, formaient alors deux plafonds à Versailles et n'y furent pas reconnus. Pie VII en quittant la France nous laissa formellement le grand tableau du Pérugin qui se trouvait à Lyon, en reconnaissance de l'accueil qu'il avait reçu dans la ville. La partie supérieure de ce tableau, *Le Christ bénissant entre deux anges*, se trouve encastrée dans les boiseries supérieures de la chaire de l'église Saint-Gervais à Paris. *Les Noces de Cana* de Paul Véronèse nous sont laissées à cause de la difficulté du transport, en échange d'une peinture de Lebrun représentant *Le Repas chez Simon le Pharisien*. On n'osa pas nous reprendre *La Femme hydropique* de Gérard Dov, provenant de la Galerie royale de Turin. En effet, par une lettre écrite de cette ville, le 21 frimaire an VIII, le citoyen Clausel, adjudant général à l'armée d'Italie (depuis maréchal de France), avait fait hommage à la nation « de ce tableau célèbre qui lui avait été donné par le roi Charles-Emmanuel IV au moment de son abdication, comme témoignage de la délicatesse et de la loyauté qu'il avait apportées dans l'accomplissement de la mission difficile dont il était chargé[1] ». Parmi les autres tableaux conservés, trop nombreux pour les citer tous, nous signalerons : *Le Couronnement de la Vierge* de Fra Giovanni de Fiesole. — Andrea Mantegna : *La Vierge de la Victoire* et *Le Calvaire*. — Cimabué : *La Vierge aux Anges*. — Lorenzo di Credi : *La Vierge et l'Enfant Jésus, avec saint Julien et saint Nicolas*, son chef-d'œuvre au dire de Vasari; Domenico Ghirlandajo : *La Visitation*. — Filippo Lippi : *Vierge glorieuse* et *La Nativité de Jésus-Christ*. — Beltraffio : *La Vierge de la famille Casio*. — Le Guerchin : *Saint François d'Assise et saint Benoît; les saints protecteurs de la ville de Modène*. — Annibal Carrache : *Le Christ mort sur les genoux de la Vierge* et *La Vierge apparaissant à sainte Catherine et à saint Luc*. — Le *Saint François d'Assise recevant les stigmates*, de Giotto. — *Le Calvaire*, de Taddeo Gaddi. — *La Présentation au Temple*, de Gentile da Fabriano. — *Saint François d'Assise avec saint Côme et saint Damien*, de Pesellino. — *Le Triomphe de saint Thomas d'Aquin*, de Benozzo Gozzoli.

1. Voir Frédéric Villot. *Catalogue du Louvre*.

— *La Vierge glorieuse*, de Cosimo Roselli. — *Le Magnificat*, de Sandro Botticelli. — *Saint Jérôme et saint Zénobe adorant l'Enfant Jésus dans les bras de la Vierge*, de Mariotto Albertinelli. — *Le Couronnement de la Vierge*, de Rafaello del Garbo.

Plusieurs des peintures qui nous ont été reprises étaient fort délabrées à leur entrée au Louvre et n'ont dû leur conservation qu'aux soins dont elles furent alors l'objet. La négligence qui présida à l'enlèvement de ces œuvres si précieuses, montre que ceux qui les revendiquaient n'étaient pas toujours dignes de les recouvrer. Les volets du tableau de l'*Agneau mystique*, des frères Van Eyck, purent disparaître en route avant de revenir à Gand et furent plus tard vendus au Musée de Berlin où ils sont aujourd'hui. Les deux tableaux de Raphaël, le *Spasimo* (le monument de la Vierge) et la *Vierge au poisson*, ne furent rendus par Louis XVIII au roi d'Espagne Ferdinand VII qu'en 1819 et 1822. Le prince Camille Borghèse, mari de Pauline Bonaparte, avait cédé à son beau-frère Napoléon, pour huit millions, prix d'estimation, les trésors de la villa Borghèse. Une partie de cette somme était payable en domaines dans le Piémont. Ces domaines furent revendiqués par le roi de Sardaigne lorsqu'il fut rétabli sur le trône. Louis XVIII accéda à une transaction en vertu de laquelle la France ne conserva que 195 morceaux de sculptures de cette collection, parmi lesquels le *Gladiateur*, *Marsyas*, le *Faune avec Bacchus enfant*, le *Faune aux castagnettes*, le *Centaure dompté par un génie*, *Cupidon essayant son arc*, *Silène et Bacchus enfant*, et le fameux *Vase Borghèse*. Cette transaction n'eut lieu qu'après 1815, mais est la conséquence des événements qui se passèrent alors. Casimir Delavigne consacrera une de ses *Messéniennes* à la spoliation de nos musées. Il est intéressant de la comparer à l'*Épître à Vien*, de Ducis.

Ouverture de nouvelles salles au Musée des Antiques du Louvre. Quatremère de Quincy est nommé intendant des Arts et Monuments.

David, compris dans l'ordonnance d'exil contre les régicides, se retire à Bruxelles. Gros prend la direction de l'école. Le peintre Hennequin, qui avait été un Jacobin exalté, s'était retiré à Liége dès 1814.

Gérard et Isabey sont fort recherchés par les étrangers de distinction arrivés à Paris à la suite de l'invasion. Gérard, qui avait déjà fait en 1814 le portrait du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, fait alors les portraits du savant Alexandre de Humboldt, du prince d'Orange, des princes Guillaume[1] et Auguste de Prusse, de la duchesse de Sagan. Isabey exécute soit à Vienne soit à Paris les miniatures du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, et du prince de Hardenberg, du czar Alexandre Ier, et de l'impératrice

1. C'est le futur empereur d'Allemagne Guillaume Ier. Il avait alors dix-huit ans. Gérard fit deux portraits de lui dont l'un en buste.

Élisabeth de Russie, des grands-ducs Constantin, Nicolas et Michel, du prince et de la princesse Wolkonski, de la princesse Bagration, de la grande-duchesse d'Oldenbourg, de la duchesse de Weimar, du comte Nesselrode. Grande affluence d'artistes de la Grande-Bretagne à Paris : Samuel Lane, Guillaume Beechey, Georges Daw, Philipps, Hayter, Th. Lawrence qui fait le portrait du duc de Richelieu, le miniaturiste Andrew Robertson. L'influence des peintres anglais commence à se faire sentir sur nos artistes. Malgré le succès de Gérard auprès des Anglais et des Anglaises alors à Paris, l'influence artistique de la France sur les peintres anglais est beaucoup moins sensible.

Ingres : *Le Duc d'Albe à Sainte-Gudule* de Bruxelles, *David d'Angers* (dessin), *Portrait en pied* (dessin) *d'Henriette-Marie et de Catherine-Caroline, filles du sixième comte de Sandwich*, daté Rome 1815. Gros : Portrait de la *Duchesse d'Angoulême*. Louis XVIII commande à Girodet *Saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes*. — *Louis XIV à cheval*, haut-relief bronze pour la façade des Invalides, par Cartellier.

Prix de Rome. Peinture. *Briséis rendue à Achille trouve dans sa tente le corps de Patrocle*. Premier prix : Jean Alaux. Deuxième prix : Léon Coignet. — Sculpture (ronde-bosse). *Ulysse reconnu par son chien*. Premier prix : Jules-Étienne Ramey, fils. Deuxième prix : Toussaint Massa. — Architecture : l'*École polytechnique*. Premier prix : Dedreux. Deuxième prix : Vincent. — Gravure en médaille. Pas de premier ni de deuxième prix. Troisième prix : Jacquot. — Prix de composition musicale : l'organiste Benoist.

Mort des sculpteurs Roland et Foucou, du peintre de genre et paysage Jacques Valin, du peintre de Marie-Antoinette, Louis-Auguste Brun. — Mort de l'organiste Miroir : Beauvarlet-Charpentier fils lui succéda à l'orgue de Saint-Germain-des-Prés. — Naissance des peintres Couture à Senlis, Meissonier à Lyon, Ch.-L. Muller à Paris, Quesnet à Paris, Papety à Marseille, Laurent-Didier Detouche à Reims, Alexis de Fontenay, paysagiste, à Paris, Lambinet, paysagiste, à Versailles, Achille Benouville, paysagiste, à Paris, Fortin à Paris, Philippoteaux à Paris, Pignerolle à Angers, Th. Frère à Paris, Reignier, peintre de fleurs, à Lyon, Rubé peintre décorateur; des sculpteurs Lequesne à Paris, Lechesne à Caen, Dieudonné à Paris, de l'architecte Émile Bœswilwald à Strasbourg, du compositeur Ernest Boulanger, du pianiste compositeur Quidant. — Mort d'Oberkampft.

Panorama de Calais. — La Comédie-Française achète pour 80 francs (!) le *Portrait de la Duclos* par Largillière.

A l'Opéra (4 avril) l'*Épreuve villageoise*, ballet en deux actes par Desforges et le chorégraphe Milon. Persuis y fait entrer une grande partie de la musique de Grétry

adaptée et complétée par lui. — 30 mai, *La Princesse de Babylone*, trois actes de Vigée et Morel, musique de Kreutzer. — 25 juillet, *L'Heureux Retour*, ballet de circonstance par les chorégraphes Milon et Dardel, musique de Persuis. — 16 novembre, rentrée de Mlle Bigottini, danseuse. — 12 décembre, Flore et Zéphyr, Ballet par Didelot, Hue, Desforges et Venna.

Opéra-comique. — Début de Mlle Saint-Aubin solié dans *Alix* de *Blaise et Babet*. 16 septembre. Les *Noces de Gamache*, trois actes par Planard, musique de Bochsa.

Réouverture du théâtre italien sous la direction de Mme Catalani (2 octobre)[1].

ITALIE

Canova est nommé marquis d'Ischia. Fondation du Musée de peinture du Vatican. Naissance du peintre Dominique Induno à Milan, du sculpteur Pio Fedi à Viterbe. Mort à Milan du peintre Giuseppe Bossi. Mort du peintre Th. Conca, auteur de peintures murales à la villa Borghèse.

PAYS-BAS

Mort de Joseph Meerman, directeur des Beaux-Arts du royaume de Hollande sous Louis Bonaparte, puis sénateur et comte de l'Empire Français. Odevaere est nommé premier peintre de Guillaume Ier, devenu roi des Pays-Bas. Il peint l'*Union d'Utrecht* et la *Bataille de Nieuport*. — Mort de Jakob van Stry, imitateur d'Albert Cuyp.

RUSSIE

Otto de Kotzebue dans son voyage autour du monde (18 octobre 1815-9 juillet 1818) se fait accompagner du peintre Louis Choris (né à Ekaterinoslaw, 1795), qui rapporte de son expédition de nombreux dessins avec lesquels il illustre le récit qu'il a donné de ce voyage. — Destruction par un incendie de la moitié de la ville de Kazan. 22 églises et 3 couvents sont la proie des flammes. La ville sera ravagée par un nouvel incendie en 1842. Peintures de Borovikovski à l'église de Romanovka[2]. Naissance du peintre Pierre Andreevitch Fedotov.

1. Sur ces faits relatifs à l'histoire du théâtre musical, voir *Paris 1800-1900*, publié sous la direction de Charles Simon.
2. Voir *Gazette des Beaux-Arts*, 1906.

SUISSE

Naissance des peintres A. Calame à Vevey, Eberle à Meersburg. Mort du naturaliste et peintre Marc-Théodore Bourrit né à Genève en 1735. Il a décrit les Alpes et les a reproduites par le dessin et la peinture. Fondation de l'école de musique de Berne.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Naissance à Buffalo du peintre James-Henri Beard. Restauration du Capitole de Washington brûlé par les Anglais en 1812.

BRÉSIL

En 1815, Jean VI, roi de Portugal, siégeant alors encore à Rio Janeiro, décide la fondation d'une Académie chargée de l'enseignement des Beaux-Arts dans la capitale. Il veut confier la direction à des artistes français et charge son ambassadeur à Paris, le marquis de Marialva, de cette négociation. Sur son invitation, M. Le Breton s'entend à ce sujet avec plusieurs artistes distingués. Tout était décidé dès la fin de l'année et au début de l'année suivante une colonie d'artistes français s'embarquait pour le Brésil. Elle débarquait à Rio le 12 mars 1816. Elle comprenait Le Breton lui-même qui fut le directeur de l'Académie, le peintre Nicolas-Antoine Taunay, un des meilleurs peintres du temps, le peintre Debret, le sculpteur Auguste Taunav, frère cadet du peintre Nicolas-Antoine Taunay, l'architecte Grandjean de Montigny, le graveur Charles-Simon Pradier, genevois, frère du sculpteur, le compositeur de musique Neukom.

CHINE

Tching-thing-Koueï publie *l'Histoire de la Porcelaine de King-te-Tchin.*

JAPON

On ne connaît pas d'œuvres de Yeishi postérieures à 1815. Depuis quelques années il avait à peu près cessé de graver et ne faisait plus guère que de la peinture. Il laisse comme principaux élèves Yeisho et Yeiri.

R. Peyre.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE INTÉRIEURE DU PREMIER ET DU SECOND EMPIRE

La guerre, qui a désorganisé, du moins au début, toutes les industries, a, sinon arrêté les presses d'imprimerie, du moins orienté à d'autres fins, plus urgentes, leur production. Aussi ce Bulletin critique, d'ordinaire fort touffu, serait-il bien maigre, si au cours du premier semestre de 1914 n'avaient été livrées à l'édition des œuvres fort nombreuses, auxquelles s'ajoute un reliquat de travaux antérieurement parus à la fin de 1913.

I. — Instruments de Travail.

La seule bibliographie parue en 1914 est le *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France*, dû à la collaboration de MM. Pierre Caron, Marcel Bouteron et Robert Burnand, qui a continué à paraître en feuilles annexées à la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*. Il contient l'indication de tous les ouvrages publiés pendant le deuxième semestre de 1912 et le premier semestre de 1913, des articles parus dans les périodiques parisiens pendant la même période et des articles parus en 1912 dans les périodiques non parisiens. Le champ des dépouillements y a été élargi, et plusieurs revues, jusque-là négligées, seront désormais visitées. Le retard que la guerre apporte à la parution de la Revue a empêché jusqu'à présent de compléter le Répertoire de 1912-1913, mais les travailleurs de l'histoire intérieure n'y perdent du moins rien, puisque c'est par leurs rubriques habituelles que le dépouillement commence; tout ce qui les intéresse directement est d'ores et déjà à leur disposition [1].

Parmi les bibliographies régionales, celle de la Lorraine, que l'on

1. Annexe du fascicule de mars-juin 1914 de la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, notamment n°s 151 à 189, 445 à 480, 547 à 568.

doit aux *Annales de l'Est*, a continué à paraître[1]. Nous avons en mains le tome de 1912-1913 qui fait suite à celui dont nous avons fait l'éloge. C'est M. G. Pariset qui y classe et qui y analyse aussi (en quoi ce recueil est doublement précieux) les travaux relatifs à l'histoire de la Lorraine sous le Consulat et l'Empire[2], c'est M. R. Tournès qui fait le même travail pour la guerre de 1870-71[3].

Avec quelle émotion ne lit-on pas la simple mention d'un discours de M. Raymond Poincaré[4] sur les trois sièges de Longwy, en 1792, en 1815 et en 1870-71. Il y a eu, depuis, un quatrième siège....

L'Alsace, qui n'avait jamais cessé de faire moralement partie de la France, s'apprête à lui revenir matériellement. Le Bulletin Alsatique dû aux soins éclairés de M. Rod. Reuss est toujours intéressant[5].

II. — Mémoires et Documents.

PREMIER EMPIRE

L'année 1913 avait été, l'on s'en souvient peut-être, exceptionnelle en ce domaine. Entre tant de mémoires épais, diffus ou fastidieux dont des descendants trop pieux ou des éditeurs trop peu éclairés nous accablent, elle avait vu surgir deux chefs-d'œuvre, le *Journal d'une femme de cinquante ans*, de la marquise de la Tour du Pin[6], et les *Mémoires* de Thibaudeau[7].

En 1914, point, au moins directement, de ces bonnes fortunes. Nous avons cependant eu, objectera-t-on, les *Mémoires* de Barthélemy. Mais quelle comparaison est donc possible entre le récit attrayant, vivant et souvent étourdissant de la grande dame dont Napoléon fit sa plus adroite préfète et Louis XVIII, renchérissant encore, une pairesse et une ambassadrice, ou même le probe et lumineux témoignage d'un administrateur plein de talent, d'une part, et, de l'autre, la relation plate et souvent terne du neveu de l'auteur du *Voyage en Grèce du jeune Anacharsis*[8]? Ce n'est pourtant point que la carrière de Barthélemy ait manqué d'éclat. Tour à tour

1. *Bibliographie lorraine (1912-1913)*, revue du mouvement intellectuel, artistique et économique de la région, couronnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1913, 1 vol. in-8, avec un index alphabétique, 226 p. [*Annales de l'Est*, publiées par la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy, 27e année, fascicule 2].
2. P. 65 à 74.
3. P. 83 à 93.
4. P. 73. Il était alors président du Conseil des Ministres.
5. P. 197 et suiv.
6. Cf. notre fascicule de janvier 1914, p. 112 à 115.
7. *Ibid.*, p. 115 à 119.
8. *Mémoires de Barthélemy, 1768-1819*, publiés par Jacques de Dampierre, avec un portrait et un fac-similé. Paris, Plon, 1914, 1 vol. in-8, XIII, 434 p.

secrétaire de légation en Suède, en Suisse, en Angleterre, ministre plénipotentiaire en Suisse sous la Révolution, membre du Directoire en 1797, déporté après Fructidor[1], il s'échappait à la fin de 1798 avec Pichegru, gagnait les États-Unis, de là l'Angleterre et de là la France, où il allait accepter, sinon briguer à nouveau des fonctions publiques. Mais cette deuxième partie de sa carrière, qui correspond à la période napoléonienne, et qui, en principe, doit nous intéresser ici davantage, n'a pas la même importance que la première. Tout le long du Consulat et de l'Empire, il passa pour un idéologue, et il ne joua jamais un rôle de premier plan. Peu rassasié d'ailleurs, il s'ouvrit une troisième série de bénéfices en se ralliant à la royauté restaurée, laquelle lui consentit la grand'croix de la Légion d'honneur et le titre de ministre d'État avec la pairie. Il s'agit donc ici, on s'en aperçoit, du type parfait du « rallié ».

Au surplus, comme il servit bien les divers régimes qui l'enrôlèrent, pourrait-il gagner peut-être quelques circonstances atténuantes. Mais, dans ses *Mémoires*, désireux sans doute de mieux mériter ses dernières prébendes (celles du roi Louis XVIII), il n'hésite pas à soutenir qu'il a mal servi ses prédécesseurs. En quoi il se calomnie. Curieux effet de sa bonne, trop bonne volonté....

Ce royaliste du début et de la fin, qui, si on voulait l'en croire, n'aurait consenti entre temps à siéger parmi les ennemis de la royauté que pour la mieux ramener, fut peut-être, dans le privé, un honnête homme. Mais ce fut une girouette politique, et ce n'est pas, en général, un bien séduisant conteur[2].

Les *Souvenirs d'un Cadet*, rédigés, bien après la chute de l'Empire, par Larreguy de Civrieux, qui en avait été témoin dans sa jeunesse, sont d'un bien faible attrait, de fond comme de forme[3].

Thibaudeau, proscrit à cette même date de 1815, au double titre et de régicide relaps et de conspirateur aux Cent-Jours, resta fidèle, dans son exil de Prague, au régime napoléonien écroulé. Les lettres et fragments de lettres qu'en publie M. Eugène Welvert[4] témoignent éloquemment de

1. A Sinnamarie, singulier pays où « il n'y a ni cadran ni horloge ». « C'est d'après un sablier que les soldats sont chargés de sonner les heures du jour et de la nuit; ils avancent ou retardent cette horloge au gré de leurs besoins, de leur amusement, de leur ennui. Quelques-uns des nègres du détachement ne savent compter que jusqu'à cinq, et passé ce nombre ils ne sonnent plus. »

2. Ces *Mémoires* ont été rédigés à deux époques, portion à Hambourg en 1799, portion à la fin de sa carrière, c'est-à-dire une vingtaine d'années plus tard. Il se peut, même il est très probable, qu'il ait alors retouché sa première rédaction, sous l'influence des sentiments que nous avons définis. L'édition ne permet pas de distinguer ce qui date de la fin du Directoire : c'eût été pourtant précieux.

3. Larreguy de Civrieux, *Souvenirs d'un cadet* (1812-1313), Paris, Hachette, 1912, 1 vol. in-12, VI-281 p.

4. Eugène Welvert, *Lettres d'exilés* (1816), dans *Feuilles d'Histoire* du 1er décembre 1913, p. 527 à 552.

son loyalisme, en même temps que, par une conséquence naturelle, de son aversion pour la Restauration. Sa plume, autrement aiguisée que celle de Barthélemy, disions-nous tout à l'heure, ne paraît pas s'être émoussée en Bohême. Qu'on savoure ce jugement sur la Chambre[1], et, en particulier, sur les indépendants.... « Parmi ces derniers, on remarque l'abbé Louis, qui, en faisant les affaires du roi, n'oubliait pas les siennes. Ce qu'ils appelaient indépendants, je l'appelle *ventre*. Cela se range à gauche ou à droite suivant le vent qui souffle, car le vent a une grande influence sur cet instrument. Nous l'avons vu dans nos précédentes assemblées où il y avait en général des ventres prépondérants. Cependant le ventre qui, en général, veut manger, digérer paisiblement incline de préférence pour la modération. Ainsi votre majorité me paraît bien assurée[2].... » Il ne croira à un changement dans le régime que lorsqu'il verra un ultra « traduit à la cour prévôtale et déporté », au lieu d' « un pauvre diable d'ouvrier condamné comme bonapartiste ou comme conspirateur ».

En même temps, M. Welvert publie les notes d'un agent de la police secrète délégué à Prague par Decazes pour décacheter le courrier des proscrits. Parmi ceux-ci, à côté de Thibaudeau, il y avait, — frappant retour de fortune, — le duc d'Otrante, Fouché!

Le journal du chirurgien Lagneau a un intérêt surtout militaire[3]; il est pittoresque et amusant. Celui de la princesse Antoine Radziwill est, à proprement parler, une chronique berlinoise, puisque l'auteur passa la plus brillante partie de sa vie à la cour de Prusse; mais, chemin faisant, elle ne manque pas de mettre en scène Napoléon et son entourage, et aussi Bernadotte, dont elle précise les projets politiques sur la France. A la vérité, ces Mémoires s'arrêtent à 1812; quelques notes seulement les prolongent jusqu'à 1815[4].

Le puissant édifice que M. Frédéric Masson a entrepris approche du faîte. Voici d'abord le tome X de *Napoléon et sa famille*. Nous sommes en 1814[5]. L'abdication de Fontainebleau et le séjour à l'île d'Elbe ne

1. Dans une lettre à Mme de Vaines, veuve du conseiller d'État, datée de Prague et du 7 décembre 1816. On se souvient que les *Mémoires* de Thibaudeau mettent en scène assez souvent cette amie fidèle.

2. P. 529.

3. Eugène Tattet, *Journal d'un chirurgien de la Grande Armée* (L. V. Lagneau), avec une introduction de M. Frédéric Masson, de l'Académie française. Orné d'un portrait. Paris, Emile-Paul, 1913, 1 vol. in-8, XIV-327 p.

4. Louise de Prusse, princesse Antoine Radziwill. *Quarante-cinq années de ma vie* (*1770-1815*), publié par la princesse Radziwill, née Castellane. Paris, Plon, 1911, 1 vol. in-8, XII-453 p.

5. Frédéric Masson. *Napoléon et sa famille*, t. X, *1814-1815*, Paris, Ollendorff, 1913, 1 vol. in-8, VIII-450 p.

pouvaient qu'inspirer des pages brillantes à l'historien éloquent et enthousiaste, qui ne sacrifie d'ailleurs rien de la rigueur scientifique à son enthousiasme. Et voici, plus émouvant encore, dans sa beauté tragique, le tome XI qui conduit, en 1815, du retour au golfe Juan jusqu'à la seconde et dernière abdication. Même après les trois tomes de 1815 d'Henry Houssaye, il paraît neuf.

Sur la même année 1814, M. Arthur Chuquet, toujours infatigable, livre encore un volume de pièces : lettres privées, rapports diplomatiques, narrations de touristes [1], et M. Eugène Welvert réunit en volume les rapports de Beugnot au roi sur l'île d'Elbe [2], dont nous avons parlé lorsqu'ils paraissaient par séries [3].

Le beau-frère de Napoléon, *Murat*, a inspiré une monographie à M. A. de Tarlé. Quoique publiée dans une collection militaire, — le titre en est *Les Grands Hommes de guerre* — elle a un intérêt politique et général. L'auteur s'est modestement retiré derrière les mémoires contemporains et aussi certains ouvrages de seconde main, et il s'est consciencieusement borné à faire œuvre de vulgarisation intelligente. Il a d'ailleurs bien compris les petitesses de son personnage, dont il n'a pas cherché à masquer les impardonnables défaillances, et surtout la prodigieuse ingratitude. L'ancien paysan du Quercy, soldat extraordinaire, y apparaît en même temps un très médiocre caractère. Cependant, comme nous le verrons tout à l'heure, son œuvre monarchique et administrative n'est pas de celles qui doivent inspirer le dédain [4]. — Il y a de jolies gravures.

Après le beau-frère, la belle-sœur, qui fut en même temps la belle-fille. Parmi les princesses de la famille impériale, la reine Hortense a encore [5] fait l'objet d'une publication. Le titre de M. Ch. Gailly de Taurines, *La Reine Hortense en exil*, ne se justifie que pour partie [6] : car, pendant plus de cent pages, Hortense est reine, en Hollande ou à Paris [7] ; le texte de Louise Cochelet est ici utilisé de près. Le reste vaut mieux : l'auteur, qui a fureté avec succès aux Archives nationales et aux Affaires étrangères, mais qui n'a rien cherché hors de France, comme son sujet l'y semblait pourtant impérieusement inviter, retrace, non sans couleur,

1. Arthur Chuquet, *L'Année 1814, lettres et mémoires*, Paris, Fontemoing, 1914, 1 vol. in-8, 482 p.

2. Eugène Welvert, *Napoléon et la police sous la première Restauration*, d'après les rapports du comte Beugnot au roi Louis XVIII, Paris, Roger et Chernoviz, s. d. [1914], 1 vol. in-8, 327 p.

3. Cf. notre Bulletin de 1913, mars-avril, p. 290.

4. Cf. ci-dessous, p. 271. Murat avait, dit M. de Tarlé, la « manie » du pouvoir.

5. Cf. notre Bulletin de 1914, janvier-février, p. 133-134.

6. Ch. Gailly de Taurines, *La Reine Hortense en exil*, Paris, Hachette, 1914, 1 vol. in-8, 312 p.

7. P. 1 à 113.

l'odyssée de l'exilée à Genève, puis, sur réclamation de Louis XVIII, à Aix-les-Bains, puis à Constance chez sa cousine la grande-duchesse de Bade, puis en Bavière chez le beau-père de son frère Eugène, puis en Italie.

Cet exil appartient d'ailleurs à l'histoire de France et surtout à l'histoire napoléonienne, puisque ce fut en même temps la jeunesse du second Empereur des Français, et qu'on sait quelle influence prépondérante exerça sur son fils cette mère cultivée et attentive, qui avait été une si piètre épouse. Elle entretint ses ambitions, le prépara à son rôle politique et militaire, lui fit traverser Paris deux fois comme pour provoquer des mouvements bonapartistes qui étaient d'ailleurs prématurés, et mourut en 1837 au château d'Arenenberg, sans pouvoir prévoir sérieusement le retour de fortune dynastique dont devait bientôt bénéficier son fils.

Un peu éparpillé, et, comme nous l'avons dit, incomplètement documenté, ce livre n'en restitue pas moins avec agrément la carrière aventureuse de la fille de Joséphine.

On lira avec curiosité l'essai de M. J. d'Ivray sur les succès de Bonaparte au Caire, notamment auprès de Zénab, fille du cheikh El Backri. Un semblant de mariage fut même célébré. Mais les caprices du général en chef étaient rapides. Une modiste de Carcassonne, mariée à un officier (qu'on renvoya en Occident) et déguisée en amazone, supplanta la petite Égyptienne. Celle-ci eut d'ailleurs le tort de vouloir s'habiller à l'européenne, et le ridicule la tua. Après l'évacuation du pays par les Français, Zénab fut sacrifiée par son père pour s'être livrée au chef des infidèles [1].

Le temps nous a manqué pour apporter à cette Revue, hors Bulletin, l'article sur le duc d'Enghien qu'elle annonçait [2]. Il est cependant impossible de laisser passer un livre aussi important que celui de M. Henri Welschinger [3].

Cette œuvre attachante, vivante, que l'historien anime de toute sa conviction et de toute son âme, est présentée par lui comme fort différente de sa première ébauche, parue en 1888 [4]. On peut penser avec M. Chuquet, qui y a consacré une étude critique considérable et dont

1. J. d'Ivray, *Bonaparte et les femmes d'Égypte*, documents inconnus et inédits, dans la *Revue* du 1er mars 1914.

2. Henri Welschinger, membre de l'Institut, *Le duc d'Enghien. L'enlèvement d'Ettenheim et l'exécution de Vincennes*, avec portraits et fac-similé. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris, Plon, 1913, 1 vol. in-8, 481 p.

3. *Revue des Études Napoléoniennes*, janv.-févr. 1914, p. 120.

4. H. Welschinger, *Le Duc d'Enghien (1772-1804)*, Paris, Plon, 1888, 1 vol. in-8, *épuisé*. Il traitait de la vie entière du jeune prince.

nous ne pourrions guère reproduire que les objections[1], que M. Welschinger s'est très sensiblement exagéré la « nouveauté » de sa réédition. Assurément il a paru dans l'intervalle des travaux d'importance sur « la plus grande faute du Consulat[2] », et, entre autres, la publication, dont nous avons rendu compte, de M. Boulay de la Meurthe[3]; et M. Welschinger a eu à sa disposition personnelle « des pièces intéressantes ». Cependant il s'agit ici plutôt d'une mise en œuvre, d'ailleurs animée, brillante et souvent éloquente, des matériaux déjà amassés, que d'un édifice nouveau. La conviction très établie, et très légitime, de M. Welschinger est que rien ne justifiait « un acte notoirement illégal, un acte essentiellement criminel[4] », et qu'il constitua « un attentat inouï à la liberté de chacun dans la personne d'un innocent[5] ». De cette conviction naît un livre abondant, imagé, à allure de plaidoyer; la victime y trouve un avocat admirable.

Mais une plaidoirie est, à l'envers, un réquisitoire. M. Welschinger a trop souvent le ton d'un justicier. Il a, tout le long de son livre, une étrange façon, laquelle est presque agressive, d'amener les événements. Il a l'air de chercher des contradicteurs, qu'il ne trouverait d'ailleurs pas, des champions de Bonaparte, des apologistes du guet-apens et de l'assassinat, et il prend plaisir à les confondre. Que M. Welschinger excuse cette chicane; je lui assure qu'elle a son importance, et que l'allure provocatrice de son récit ôte un peu à l'agrément d'une narration vivante et colorée. En particulier elle dépare le chapitre XVI : *Bonaparte*[6], où l'imprécation n'ajoute rien à l'analyse, et surtout le chapitre XIX : *Fin de la maison de Condé*[7], lequel n'est pas absolument écrit dans le style historique. Certes la fin tragique du duc éveille une pitié sincère et, par là même, la colère contre son auteur responsable. Mais l'historien, qui édite des textes décisifs, peut laisser à ses lecteurs le soin de conclure quels sentiments doivent les animer. A tout le moins, si, par tempérament, il tient à en dégager la morale, même évidente, il doit y apporter quelque modération; il suffira qu'il souligne d'un trait discret les faits essentiels de la cause. Or, dans un dessein certes généreux, M. Welschinger appuie. Et de quel effort superflu pour la cause du duc, qui est gagnée, gênant ceux de ces lecteurs qui ne partageront pas toutes les idées politiques de l'éloquent avocat!... Partout éclate

1. *Revue critique*, 12 juillet 1913, p. 24 à 34.
2. P. III.
3. *Revue des Études Napoléoniennes*, janvier-février 1914, p. 120.
4. Préface, p. X.
5. *Ibid.*, p. XI.
6. P. 384 à 402. Cf. les deux dernières pages sur le remords à Sainte-Hélène et l'expiation.
7. P. 423 à 430.

l'enthousiasme pour la victime et les siens. « Telle était la fin de la maison de Condé.... C'en était fait de cette race superbe qui avait jeté tant d'éclat sur la France. Elle s'en allait, mais laissant derrière elle un profond sentiment de pitié et de respect.... » — « Destiné, selon toute apparence, à une vie longue et glorieuse » (glorieuse, soit, puisque M. Welschinger a du duc une idée fort élevée, mais longue, pourquoi ? on peut craindre que l'épithète soit de l'écrivain, ici, plutôt que de l'historien), « il a été immolé tout à coup dans sa trente-deuxième année. Par sa mort intrépide, il a grandi, s'il est possible, le nom qu'il portait. Si la race des Condé a perdu en lui l'espoir de se perpétuer, elle a salué du moins avec une légitime fierté, le 21 mars 1804, le dernier rejeton qui, jusqu'à l'heure suprême, défendait si noblement son honneur et sa dignité. » Est-il besoin d'insister pour qu'on reconnaisse ici l'apologiste qui déborde le sagace critique? Il en irait de même pour le passage sur les arrêts de « l'histoire impartiale », sur la morale des individus et la morale des peuples, faute de laquelle une nation n'est plus qu'un troupeau [1]. Et pourtant nous savons, par de récents exemples, à quel point est indispensable cette morale, et quels châtiments attendent ceux qui la violent outrageusement [2].

M. Ch.-M. Couyba, sénateur et ancien ministre, a publié dans la *Grande Revue* une série d'études sur le Parlement depuis cent ans, évidemment destinées à constituer un volume [3]. Celle qui nous intéresse le plus directement, sur la période consulaire et impériale [4], n'est guère qu'un sommaire de l'histoire des trois Assemblées créées par la constitution de l'an VIII et maintenues par celles des ans X et XII. Mais c'est un sommaire bien fait. On se divertit à relire que, la matière manquant

1. Avouerons-nous aussi notre peu de goût pour certains clichés, mieux à leur place dans certains romans qu'ici : p. 1 et 2, la description minutieuse et dosée de la ville d'Etthenheim et de la maison du duc; — p. 2, en présentant la princesse Charlotte, « à laquelle devait le lier bientôt le plus tendre attachement », etc., etc.

2. On sait d'ailleurs combien le comte Boulay de la Meurthe demeure réservé au sujet de ce fameux épisode. Il ne considère pas le problème comme entièrement résolu.... « Même après un siècle écoulé, la carrière n'est pas près d'être fermée aux recherches sur la sombre tragédie de Vincennes, aussi douloureuse en elle-même qu'importante dans ses effets; et il est à prévoir que le sort du dernier rejeton des Condé sera longtemps encore d'attirer la curiosité des historiens.... » Cette conclusion du comte Boulay de la Meurthe tout à la fois à ses recherches personnelles et à celles des autres savants ne laisse pas de demeurer assez décevante. — Le comte Boulay de la Meurthe ajoute « .... les regrets et la pitié de la postérité ». Mais il ne s'agit pas de savoir si la mort du duc d'Enghien est émouvante; il suffit de rechercher si elle est illégitime. M. Welschinger l'établit d'ailleurs fort nettement (p. xxvi, préface).

3. *Le Parlement sous la Révolution*, 25 août 1912. *Le Parlement sous le régime censitaire*, 10 novembre 1912. — *Le Parlement sous la Troisième République*, 25 mars 1913.

4. *Le Parlement sous le Consulat et l'Empire*, 25 avril 1914.

aux délibérations du Corps Législatif, celui-ci, « académie imprévue », discuta les mérites d'ouvrages dénués d'intérêt comme les *Fastes guerriers de Sa Majesté l'Empereur rédigés dans le style lapidaire*[1]. Le jugement final est inspiré de MM. A. Aulard et Eugène Pierre.

Dans le domaine de l'administration préfectorale, nos précédents Bulletins avaient fait riche moisson[2]. Nous ne récolterons que quelques épis cette année, M. Maurice Dunan a étudié, sur l'excellent exemple de l'Allier, les compagnies départementales, gardes d'honneur des préfets, qui servaient en même temps de gendarmerie de renfort[3] : celle-ci fonctionna de 1805 à 1818.

M. Eugène Welvert a écrit la biographie d'un *Fonctionnaire impérial, André Dumont*, qui, au lendemain du 18 brumaire, « endossa l'habit galonné de sous-préfet d'Abbeville, son pays ». Collaborateur du préfet Quinette, conventionnel et régicide comme lui, Dumont adopta et appliqua avec zèle le programme de Bonaparte et s'efforça de rapprocher adversaires et partisans de la Révolution. Cette politique de conciliation conduisit Quinette au Conseil d'État; Dumont, lui, resta sous-préfet d'Abbeville. Il eut, à ce titre, d'autres chefs à Amiens, dont, un beau jour, Frédéric-Séraphin de la Tour du Pin-Gouvernet, c'est-à-dire le mari de notre illustre marquise.... Ce n'est qu'aux Cent-Jours que Dumont reçut enfin une préfecture. Carnot, ministre de l'Intérieur, le nomma à Arras. M. Welvert, qui est bon juge, estime que, si Napoléon l'avait laissé, quatorze ans durant, sous-préfet d'Abbeville, c'est précisément que Dumont et cette place subalterne étaient assez de niveau[4]....

Le même historien a campé un second préfet de l'Empire, *Alexandre Lameth*, qui occupa les postes de Digne et de Coblentz, puis ceux, plus en vue, d'Aix-la-Chapelle et de Turin, et, sous Louis XVIII, celui d'Amiens, après la Tour du Pin[5]. Il était « coulé dans le moule du parfait préfet[6] ». Dans les Basses-Alpes, le théâtre était bien éloigné et bien mesquin pour un ancien chef de parti de la Révolution. Sa présence au couronnement de l'Empereur lui valut, en 1805, la préfecture beaucoup plus malaisée de Rhin-et-Moselle : il y excella, et encore davantage dans la Roër; Mme de Rémusat, qui fréquenta à Aix, alors une des stations ther-

1. P. 607.
2. Cf. janvier 1912, p. 124 et 126 à 129, mars 1913, p. 296 et 297 et janvier 1914, p. 112 à 122.
3. Maurice Dunan, *La Garde d'honneur du préfet de l'Allier*, Moulins, Crépin-Leblond, 1913, 1 vol. in-4, 229 p.
4. Eugène Welvert, *André Dumont, fonctionnaire impérial*, dans *Feuilles d'histoire* du 1er novembre 1913, p. 443 à 454.
5. Eugène Welvert, *Alexandre Lameth, préfet de l'Empire*, dans *Feuilles d'histoire* du 1er mai 1914, p. 438 à 459.
6. P. 440.

males les plus brillantes de l'Europe, nous en a laissé le témoignage convaincant. A Turin, chef-lieu du département du Pô et capitale du gouvernement général du Piémont géré par le prince Camille Borghèse, il ne resta pas bien longtemps, puisque la haute Italie fut envahie et que Napoléon abdiqua. Pourvu du poste de la Somme par les Bourbons, au prix d'un ralliement rapide, il revint à l'Empereur aux Cent-Jours. Il déclina d'ailleurs la préfecture de Haute-Garonne. Mais, déclinée aussi bien qu'agréée, elle lui coûta toute retraite (du moins civile [1]) au second retour de Louis XVIII, et, l'administration lui étant désormais interdite, il revint à la politique.

Un autre conventionnel, Charles-François-Jean Pérard, député de Maine-et-Loire, régicide aussi, eût sans doute bien aimé à entrer pareillement dans les cadres de l'administration préfectorale. Il ne fit que passer dans celle de la police, au début du Consulat. Rappelé pour quelques démêlés avec les autres autorités locales, et laissé sans fonction jusqu'à la fin de l'Empire, il défendit Napoléon pourtant pendant la première Restauration : la récompense fut, sous les Cent-Jours, une lieutenance extraordinaire de police à Dieppe, qu'il n'obtint qu'à la mi-mai : il ne la géra donc que six semaines [2]....

Sur le département de Seine-et-Marne, une intéressante notice de M. Abel Rigault archiviste des Affaires Étrangères, nous livre le tableau de l'occupation en 1815 [3]. Elle dura plusieurs mois. Celle de 1914 n'aura duré, là du moins, que quelques jours....

Il y a encore moins à glaner dans l'histoire de l'Instruction publique. Cependant le dossier des Écoles centrales s'est encore accru de quelques assez heureuses monographies, celles de MM. Quignon sur l'École de l'Oise [4], qui dura moins longtemps que plusieurs de ses pareilles, et agonisa de 1801 à 1803, — Georges Mathieu sur l'École centrale de Tulle et les autres établissements secondaires du département de la Corrèze [5]; — et Georges Vallée sur celle de la Vienne, de 1795 à 1805, plus tard encore [6]. — Se plaçant à un point de vue plus général, et d'ensemble,

1. Car il se retourna vers le ministre de la Guerre, et, au titre de lieutenant général honoraire, il sut obtenir une pension militaire de quatre mille francs.

2. François Le Lorrain, *Un Conventionnel désabusé, Pérard, ibid.*, p. 415 à 419.

3. Abel Rigault, *L'Invasion de 1815 en Seine-et-Marne*, Meaux, Lepillet, 1 vol. in-24, 242 p.

4. G.-H. Quignon, *École centrale de l'Oise* (*25 juillet 1796-18 août 1803*), Beauvais et Paris, H. Champion, 1913, 1 vol. in-8, 92 p. Extrait du *Bulletin de la Société des Études historiques et scientifiques de l'Oise*, t. VIII.

5. Georges Mathieu, *Notes et documents sur l'instruction publique en Corrèze pendant la Révolution*, Paris, H. Champion, 1912, 1 vol. in-8, 87 p.

6. G. Vallée, *L'École centrale de la Vienne*, dans les *Annales Révolutionnaires* d'octobre-décembre 1914, p. 694 à 708.

M. G. Vauthier a étudié le *Personnel des Écoles centrales*, et, par là même, leurs programmes. On trouvera beaucoup à apprendre dans ce substantiel essai sur un régime que le Consulat démolit[1].

On serait surpris que ne s'ajoutât pas à cette liste le nom de l'infatigable abbé Uzureau, qui nous a fait tenir les 13e et 14e séries de ses *Andegaviana*. On y trouve de bonnes notices sur l'École centrale de Maine-et-Loire (1796-1805), l'École secondaire de Saint-Julien à Angers (1797-1913), la requête d'un lycée par les Angevins en 1802, et l'Instruction Publique en Maine-et-Loire en 1803[2].

Quinette, Dumont, Pérard et bien d'autres dont nous avons parlé étaient des *Conventionnels régicides*. A côté des études de détail qu'on leur a consacrées, le livre de M. Pierre Bliard, qui porte ce titre, peut paraître avoir la valeur d'une étude d'ensemble. Et en effet c'est un effort sérieux pour donner une idée synthétique des 387 conventionnels qui condamnèrent Louis XVI[3]. Nous voulons dire que M. Bliard est familier avec quelques-unes des règles essentielles de la recherche historique, et qu'en particulier ses dépouillements aux Archives nationales et à celles de la préfecture de police ont donné des résultats heureux. Mais, très fâcheusement l'auteur poursuit moins une fin objective et rigoureusement scientifique qu'une tâche d'édification politique et religieuse. Animé d'une haine très violente contre la Révolution, qui serait difficile à dissimuler et qu'il n'essaie d'ailleurs pas de masquer, il ne surveille pas toujours les écarts de sa plume. C'est ce qu'il appelle, dans sa préface, ne pas craindre d'exprimer librement sa pensée, sans se soucier des opinions préconçues[4]....

Nous devions faire ces réserves expresses; et nous le regrettons d'autant plus que, au moins en ce qui concerne nos études, le livre de Pierre Bliard est d'un indiscutable intérêt. Les historiens de l'époque révolutionnaire pourront l'apprécier moins, car les six premiers cha-

1. G. Vauthier, *Le Personnel des Écoles Centrales*, dans *Feuilles d'histoire* des 1er avril et 1er mai 1914, p. 311 à 330 et 410 à 419.

2. F. Uzureau, *Andegaviana*, 14e série, Paris, Aug. Picard, et Angers, Siraudeau, 1914, 1 vol. in-8, 543 p.

Les quatre notices que nous citons sont respectivement p. 60, 464, 469 et 536.

Il est bien dommage que M. Uzureau, qui produit tant, ne prenne pas le temps de classer davantage ses productions. Ces intéressantes *Andegaviana* n'ont aucun ordre. A peine une table des matières chronologique permet-elle de s'y reconnaître un peu.

Mentionnons au moins l'étude de M. J. Gautier, *L'Université en 1814, à propos d'une « Instruction » de Fontanes*, dans la *Revue Bleue* du 14 février 1914. Nous y reviendrons dans le prochain Bulletin.

3. Pierre Bliard, *Les Conventionnels régicides*, d'après des documents inédits. Paris, Perrin, 1913, 1 vol. in-8, II-539 p.

4. P. II.

pitres[1] ne sont ni très neufs ni très bien ordonnés. Au contraire les travailleurs napoléoniens liront avec curiosité le septième, *Au service de Napoléon*[2], et même le huitième, *Au service des rois*[3], où, à l'heure de la rentrée en scène après Brumaire, les 293 régicides survivants[4] ont, pour la plupart, commencé leurs palinodies[5], car 225 se rallièrent plus ou moins nettement à l'Empire, les uns indirectement en prêtant le serment comme électeurs, maires, conseillers municipaux (ils furent 67), les autres (158 par conséquent) en obtenant des fonctions proprement dites[6]. A coup sûr, les sollicitations, tantôt humbles, tantôt ingénieuses, de Prost, de Sautereau, de Châteauneuf-Randon, de Lamarque, de Lacoste, et de tant d'autres[7] n'honorent pas l'âme humaine. On rougit de lire le discours de Quinette pour la première fois en contact avec ses administrés de la Somme[8], et celui de Lacoste, après la machine infernale[9] est un chef-d'œuvre de courtisanerie. Mais le Père Bliard s'imagine-t-il que ce soit au régime ou à l'opinion politique que remonte la responsabilité de ces bassesses. Et, lorsque certains régicides marquent *in extremis* de leur vote un « repentir vrai », pourquoi la volte-face lui paraît-elle plus « honorable[10] » ? Est-ce parce qu'elle est faite dans l'autre sens?

Complémentairement, M. Bliard s'est posé la question de savoir si, serviteurs fidèles de l'Empire, les régicides furent « des fonctionnaires habiles et intelligents[11] ». Il estime qu'à tout le moins ils se montrèrent « corrects », et à défaut de nombreux témoignages de satisfaction explicites, les documents officiels livrent peu de plaintes contre eux[12].

L'œuvre se clôt par une conclusion grandiloquente et déclamatoire[13]; et, ce qui vaut mieux, par trois bonnes listes-index[14].

M. Welvert, qui ne compte plus ses furetages heureux, nous livre, avec le *Dossier* administratif *de l'émigration de Théodore de Lameth*, et en

1. P. 1 à 339. C'est beaucoup plus de la moitié du volume.
2. 337 à 388.
3. P. 389 à 456. Un neuvième et dernier chapitre, *la Fin*, p. 460 à 476, pousse l'étude jusque sous Louis-Philippe. Il restait alors 70 régicides.
4. 94 étaient morts, exilés ou « annihilés » et perdus de vue (p. 338).
5. D'où, pour commencer, quelques pages de facile ironie, p. 338 et suiv., d'un style assez lâché.
6. P. 341, note. M. A. Houtin a d'ailleurs pu contester ces chiffres dans la *Révolution française* du 14 juin 1914.
7. Sur Pérard, cf. p. 352-53. Sur Dumont, p. 379 et 380 et 466 notamment.
8. P. 374-375.
9. P. 376. Il était préfet du département des Forêts, chef-lieu Luxembourg.
10. P. 464-465.
11. P. 379 et 381.
12. De quel ressentiment M. Bliard ne poursuit-il pas le préfet « protestant » Jeanbon Saint-André. Cf. p. 342, 381 (en notes), etc.
13. P. 472 et suiv.
14. Liste des régicides alphabétique, liste départementale et liste des noms de personnes et de lieux.

généralisant son cas, comme il a le droit de le faire, le spectacle de « la lutte de l'émigré qui voulait rentrer en France contre le gouvernement qui ne voulait pas le recevoir », après le coup d'État de Brumaire[1]. Lutte à ses yeux « stupéfiante », puisque le Consulat s'obstinait à confondre, avec les émigrés des premiers départs, ceux de la trahison, les émigrés de la dernière heure, qui « n'avaient fui que les échafauds de la Terreur ». Toujours est-il, en ce qui concerne Théodore de Lameth, qu'il écrivit de Lausanne à Bonaparte dès le 19 novembre 1799, en l'assurant de ses « salut, admiration et respect[2] ». Le Premier Consul ne répondit pas par le premier courrier, et Lameth s'en plaignit publiquement et aigrement. Il n'en fut pas moins admis à rentrer en mai 1800, avec réintégration dans tous ses droits.

C'est aussi un retour d'émigré que nous met en scène, avec talent, M. François Vermale : il s'agit des résistances des dépossédés à leur expropriation. Louis Perrin avait eu ses biens vendus en son absence (1796) : l'acheteur n'était autre que son homme d'affaires, Benoît Burdin ; rentré en 1802, il fallut au gentilhomme dix ans et des procès, suivis d'ailleurs d'accords, pour gagner sa cause en droit, et, en fait, consentir donation à son usufruitier[3].

Le prestige que Paris exerce aujourd'hui sur l'univers entier n'est pas chose neuve. Déjà, au temps du Consulat, c'était le miroir aux alouettes de l'Europe. Plusieurs livres récemment parus, et pour la plupart fort substantiels, en viennent à nouveau témoigner.

De ses deux titres, *Les Allemands à Paris sous le Consulat*, et *Bonaparte et la société parisienne*, c'est le second (faisant fonction de sous-titre, mais imprimé en caractères majeurs) qui est le vrai[4]. L'ouvrage de M. Paul Holzhauzen, traduit par le commandant breveté Minart, avait d'ailleurs paru outre-Rhin sous ce titre unique et plus heureux : *Le Premier Consul jugé par les visiteurs allemands*. Quelque répugnance que nous inspire à cette heure l'effort que les Germains déployaient ces dernières années pour forcer nos foyers, et que notre générosité naturelle ne savait pas contrarier, il faut reconnaître au livre de M. Holzhausen le mérite premier de l'impartialité. Pour un peu, nous lui reprocherions même de ne témoigner, — avec quelle sincérité, nous l'ignorons, — que

1. Eugène Welvert, *Le Dossier d'Émigration de Théodore de Lameth*, dans *Feuilles d'Histoire* du 1er février 1914, p. 104 à 124.

2. P. 118 à 120.

3. François Vermale, *Le Retour de l'émigré*, dans les *Annales Révolutionnaires* de mars-avril 1914, p. 149 à 164.

4. Paul Holzhausen, *Les Allemands à Paris sous le Consulat, Bonaparte et la société parisienne*, traduit par le commandant breveté Minart, avec sept gravures de l'époque, Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1914, 1 vol. in-12, XI-261 p.

trop d'enthousiasme pour « le Grand Homme[1] ». L'historien de Bonn peut rappeler, dans sa lettre-préface, qu'il a consacré plus d'un livre[2] à la gloire napoléonienne, que son long tableau a eu pour but de dissiper « ces préjugés qui, trop longtemps en Allemagne, persistèrent à accoupler, au nom de Bonaparte, celui de Belzébuth[3]... », et que « l'heure de la justice et de la réparation » envers « l'Homme du Destin » a sonné. Il est vrai que c'est pour mieux accabler l'Angleterre[4]....

Qu'on n'aille pas non plus conclure à de la sympathie envers la France : en se constituant le « défenseur » d' « un être exceptionnel », M. Holzhausen n'a pas entendu « abdiquer quoi que ce soit des sentiments qu'il porte à son pays[5] ».

Donc, dans une sorte de première partie que nous paraissent constituer les chapitres I à II, le professeur de Bonn nous rappelle qu'un grand nombre d'Allemands visitèrent Paris à partir de l'époque révolutionnaire. Il ne fait aucune difficulté d'ailleurs pour reconnaître très spontanément qu'un certain nombre de ces voyageurs n'étaient pas tout à fait sans reproches. On aura plus de peine à admettre avec lui que l'attraction exercée par Paris sur les étrangers était alors « plus considérable encore qu'à l'heure actuelle[6] ». La période de l'avant-guerre, à cet égard, nous a fixés.

Parmi ces visiteurs du siècle dernier, dont M. Holzhausen a dépouillé les mémoires, tantôt publics et tantôt inédits encore, figurent Leuchseuring, Oelsner, Cramer, le comte Schlabendorf, qui ne vinrent qu'une fois, « par curiosité », se pencher « sur le cratère bouillonnant », d'une part; — et, d'autre part, les deux Humboldt, Schlegel, Baggesen, le comte Reventlow, le philosophe Fries, Adam von Bulow (passionné pour Napoléon !), pour ne citer que les plus illustres, et, parmi les visiteuses, les baronnes de Krüdener, la fameuse mystique dont le tsar Alexandre subit plus tard le joug imprévu, et von Hastfer[7]. Vinrent encore, peu après,

1. P. VIII.

2. Rappelons, *Les Allemands en Russie en 1812* (traduit aussi par le commandant Minart), *Avec Napoléon en Russie. Souvenirs de la campagne de 1812* (Mémoires de H. de Roos, médecin-major de la Grande Armée, traduit par le lieutenant-colonel Buat), etc.

Nous parlons ci-dessous, p. 271, du *Maréchal Davout à Hambourg, jugé par ses contemporains allemands* (traduction Minart).

3. P. VIII. Ici une mise en cause des Anglais (!), qui attisent « soigneusement » la passion politique contre « l'Homme du Destin », leur ennemi acharné.

4. On peut « rejeter, en grande partie sur l'Angleterre, la responsabilité des saignées d'Austerlitz, d'Iéna et de Wagram » (p. IX).

5. P. IX.

6. P. 2.

7. Napoléon fit interdire la publication de ses *Mémoires* « en raison de la haine qu'il portait aux œuvres des bas-bleus ». Cette prescription, suivant M. Holzhausen, ne fut pas heureuse, car « personne ne se montra plus dithyrambique à l'égard du héros que cette blonde Germaine, qui rêva toute sa vie d'écrire une *Napoléonide*, dont les stances auraient rivalisé avec celles de la *Jérusalem délivrée* ».

Charles Hase, Reichbardt et le célèbre Kotzebue. Le chapitre II, *Paris et les Parisiens à l'époque consulaire*, pose le décor. C'est celui d'une ville heureuse, qui s'apprête à vivre après un orage inouï.

A partir de là, et dans une seconde partie, la plus étendue fort heureusement, il n'est plus guère question que de Bonaparte. Ses résidences [1], ses revues et ses audiences [2], son prestige auprès de ses visiteurs allemands, qui voient en lui « l'incarnation même de l'humanité [3] » et admirent son « œil fatidique » [4], sa politique [5], celle d'un homme qui, non content d'être à la fois Brutus, Scipion, César ou Cromwell, aurait songé, au dire de quelques-uns, à être encore un Luther [6], son influence [7] déjà immense sur la littérature et les arts, — voilà tout le reste du volume. Il est fâcheux que la perpétuelle juxtaposition des opinions — ce livre est une mosaïque de citations, — en rende un peu fatigante la lecture [8].

Un autre Allemand, Lorenz Meyer, séjourna à Bordeaux en 1801 et laissa ses souvenirs. On hésite à en apprécier la valeur. Ils ont du moins pour nous cet intérêt indirect qu'ils nous renseignent sur Thibaudeau et sur son successeur à la préfecture de la Gironde, Dubois [9].

Un autre Allemand, ou presque, — c'était un Autrichien, — qui visita Paris sous l'Empire, le prince Charles de Clary-et-Aldringen, a vu ses *Souvenirs* récemment publiés par le baron de Mitis, attaché aux archives impériales et royales de Vienne, et le comte de Pimodan [10]. Issu d'une famille qui tenait un rang des plus brillants dans la noblesse autrichienne, petit-fils du fameux prince de Ligne, homme du monde, homme de plume et homme de guerre, et aux trois titres fort distingué, marié lui-même à une comtesse Chotek [11], il se trouva en 1810 chargé de porter en France une lettre écrite à Napoléon par François Ier, le lendemain du

1. P. 65 et suiv.
2. P. 85 et suiv.
3. P. 124.
4. P. 130.
5. P. 153 et suiv.
6. P. 159.
7. P. 199 et suiv.
8. La conclusion est plaisante. Après s'être félicité du revirement heureux qui s'opère en Allemagne en faveur de Napoléon, l'historien espère qu'il s'achèvera dans le siècle de la Mécanique et de la Science.
9. Méandre de Lapouyade, *Voyage d'un Allemand à Bordeaux en 1801*, dans la *Revue historique de Bordeaux*, mai-juin et juillet-août 1912.
10. Souvenirs du prince Charles de Clary-et-Aldringen, *Trois mois à Paris lors du mariage de l'empereur Napoléon Ier et de l'archiduchesse Marie-Louise*, avec des croquis de l'auteur et deux portraits, publié par le baron de Mitis, attaché aux archives impériales et royales de Vienne, et le comte de Pimodan, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, Paris, Plon, 1 vol. in-8, 1914, XVI-422 p.
11. Rappelons que l'archiduc François-Ferdinand, dont l'assassinat a été en 1914 le prétexte de la guerre européenne, avait épousé aussi une comtesse Chotek.

jour où, à Vienne, la fille de celui-ci, l'archiduchesse Marie-Louise, venait d'épouser par procuration l'empereur des Français. Il passa, à cette occasion, trois mois à Paris, fréquentant tout à la fois la cour impériale, par nécessité professionnelle, et le faubourg Saint-Germain, par goût, en même temps d'ailleurs que les théâtres, dont nul boulevardier ne fut jamais plus passionné que cet ancien chef d'un bataillon de landwehr, et consignant chaque soir « dans une sorte de journal épistolaire » ses souvenirs et ses impressions. C'est ce document, fort savoureux, et constitué de lettres destinées les unes à sa femme, les autres à sa mère, que l'on nous offre aujourd'hui. Nous en faisons un cas extrême.

En dépit du titre, il est, dans ce gros volume, assez peu question du mariage lui-même, occasion du voyage et de la mission. Pourtant le prince de Clary condamne, avec la majorité des contemporains, la hâte de Napoléon à réaliser dès le 17 mars à Compiègne un mariage « civilement » célébré à Vienne le 11 mars par l'intermédiaire de Berthier, prince « de Neufchâtel »[1], alors que la bénédiction religieuse directe ne devait être donnée à Paris que quelque temps après. Un chapitre lui est pourtant consacré[2]. Il est divertissant. Clary avait une bonne plume, — et un bon crayon : car son livre est illustré de croquis sans prétention, mais non sans verve, dont ses correspondantes eurent la primeur. Et l'un des meilleurs, justement, concerne ce « tout petit » duc de Frias, ambassadeur d'Espagne, « figure inouïe, absolument le nain jaune », couleur d'acajou, qui a des mains « absolument comme de la peau d'éléphant », et dont les culottes de tricot « laissaient voir la fin de la chemise » et « le commencement des bas ». Et quelle pochade aussi de la scène aux Tuileries entre « deux rangs de galeries drapées, brodées, bordées, criblées d'abeilles » où officia « le cher oncle Fesch », et à laquelle assista l'ambassadeur de Russie[3], « ce pauvre prince Kourakin ». « Il avait absolument voulu venir pour prouver qu'il ne boudait pas le mariage. Quelqu'un disait : « on ne connaît pas sa maladie, on croit que « c'est la goutte dans l'estomac, et c'est une archiduchesse remontée ». Tout serait à citer dans ce morceau, depuis Napoléon, « d'une humeur « de chien », jusqu'à Marie-Louise, qui, avec ses manteaux à traîne, avait l'air d'une tortue aux pattes d'argent, et à la « dinde de Westphalie[4] ». Mais il faut nous borner.

En revanche, si le mariage tient peu de place dans ce livre, Paris en

1. On avait, par égard pour l'Autriche, « remisé » son titre de prince de Wagram, peu de circonstance.
2. Cf. le chapitre VIII, p. 70 et suiv.
3. P. 75.
6. P. 76.

tient une très vaste, et c'est pour nous l'essentiel. A cet égard, une chose est frappante : le prince de Clary-et-Aldringen arrive en ennemi prévenu (et bien des raisons l'expliquent : ses préjugés de privilégié, ses dédains d'aristocrate, ses rancunes d'Autrichien), et il part en ami enjôlé et conquis. Entre cette arrivée et ce départ, son journal nous permet tout justement d'assister à l'évolution lente de ses préventions, que les séductions françaises volatilisent. A peine était-il entré en France que tout l'irritait, depuis les chemins qui sont « épouvantables »[1] jusqu'à l'entrée de Paris par le faubourg Saint-Martin, « qui n'est certes pas riante »[2], tandis que Stuttgart, par exemple, a « de belles rues larges[3] ». (Il n'a cependant pas négligé, traversant Bar-le-Duc, d'acheter deux petits pots de confiture de groseilles, vrai « délice », avalé « sur l'heure »[4].) Mais les uniformes des généraux et des chambellans l'impressionnent déjà, au point qu'il met de côté son « petit chocolat » qui détonne parmi tant de chamarrures, et de broderies[5], et dès le premier soir il va entendre au théâtre de la musique de Nicolo[6]....

Après *Cendrillon*, au théâtre Feydeau, avec la *Jeune Prude*, Clary est de meilleure humeur. Un théâtre plein « comme un œuf », des femmes, « toutes... gracieuses », et « un lustre de quatre-vingts quinquets ». Il en était « ivre » et aurait pleuré de plaisir. Il récidive. *Orphée*, à l'Opéra, avec *Paul et Virginie*, le réclame le surlendemain. L'opéra est « ennuyeux », surtout avec un Orphée trop nourri et une grosse dondon d'Eurydice[7]; mais le ballet est « enchanteur ». Dès lors, comment résister à l'attrait multiple de la ville unique? Clary n'essaie même plus. Il roule de spectacle en spectacle, de dîner en dîner et de fête en fête. Dans les salons les plus fermés, on se l'arrache; il a suffi, pour cela, qu'il arbore au front son étiquette de petit-fils du prince de Ligne. A la cour, on compte avec lui. Les jours où il est libre, c'est la flânerie. Quoi de plus délicieux! Tout l'enchante, le mouvement des boulevards, l'achalandage des boutiques, la vivacité d'un peuple « qui prend la vie beaucoup plus légèrement que nous autres » (et lui non plus ne paraît pas soupçonner quelle mâle énergie abrite ce léger vernis de plaisir), et jusqu'au joli son de voix du peuple. Les maisons sont « jolies », les jardins sont « variés », tout est « tentant », « ravissant », « amusant », les arbres eux-mêmes ont de la grâce; bref, c'est « la plus charmante chose du monde » que ces

1. P. 4.
2. P. 22.
3. P. 17.
4. P. 22.
5. Il s'agit de l'uniforme de la landvehr de Bohême. Il avait bien un uniforme rouge, mais celui-ci, au début des réceptions, n'était pas prêt.
6. Admirez cette éloquente brièveté « *Paris, le vingt-cinq mars.* Je suis arrivé hier soir, j'ai vu *Cendrillon*, ah!!! »
7. P. 36-37.

boulevards [1]. Et où trouverait-on ailleurs au monde une société plus cultivée? Le cocher d'un cabriolet de louage lit, à ses heures d'attente et de loisir, « les œuvres de M. Corneille ». Émerveillement du diplomate, qui n'a jamais trouvé ni Schiller ni Gœthe dans un fiacre de Vienne!

Rien n'échappe d'ailleurs à cet observateur acéré. Au concert, chez lui, l'Empereur s'endort. Le programme était d'ailleurs « curieusement ennuyeux ». L'Empereur dormait « comme un sac ». — « Jamais je n'oublierai sa figure, son teint pâle, ses yeux fermés : c'était le sommeil du lion. De temps en temps l'Impératrice le réveillait en lui disant un mot, il faisait une mine agréable et occupée, répondait et se rendormait, ce qui n'était pas galant : elle se permettait même de sourire de ce sommeil avec la reine de Naples [2]. »

En vérité, Clary écrit comme Mme de Boigne ou Mme de la Tour du Pin. Et, comme il n'est ni une grande dame ni de Paris, il a du mérite....

Aussi, quand les trois mois de son séjour expirés, il lui faut quitter ces monuments incomparables [3], ces travaux étonnants [4], ces soupers, ces visites, ces thés, ces cirques, et la loge où Talleyrand l'invite au théâtre, et où, ce qui était toute son ambition, il s'est mis près de la colonne cannelée [5], ce lui est un déchirement. En lui, l'aristocrate et l'Allemand n'ont pas fait trop de tort au touriste. Il a admiré les Invalides malgré les trophées ravis à Potsdam, comme l'épée et l'écharpe de Frédéric II [6]; sans doute il s'est réjoui que la tour du Temple, « ce souvenir d'horreur sans égale », ait disparu [7], mais il a courbé la tête devant l'Arc de l'Étoile, « le plus grand qui existât jamais », et dont la masse immense

1. P. 48-49.
2. P. 54, *passim*.
3. Cf., p. 56, sa visite aux Tuileries, où il croit, avec tant d'autres, que les lions de pierre gardent les taches du sang des Suisses défenestrés au 10 août 1792; p. 57, à la place du Carrousel, naguère encombrée de maisons et que l'on débarasse en les rasant pour aérer le centre de Paris. Les travaux de Paris sont d'ailleurs une des choses qui ont, de tout temps, étonné les étrangers. « On a percé une rue au travers de toutes ces maisons comme dans du fromage : rue qui offre, des deux côtés, les fragments du papier qui tapissait les chambres et les traces de cheminées.... Rien ne saurait donner une idée des immenses travaux commencés tous à la fois dans Paris. Le décousu en est inouï, on ne conçoit pas que la vie d'un seul homme puisse suffire à les achever.... On annonce aux habitants de tout un quartier qu'ils doivent déguerpir dans six semaines, on rase.... Dans dix ans, tout sera fini, paraît-il; mais pour le moment, on a tant et tant abattu que, même dans les plus beaux quartiers et les rues les plus fréquentées, il y a encore autant de places entourées de planches que de belles maisons neuves. »

La place Louis XV le glace bien aussi un peu. « Quand on pense à tout ce qui s'est passé sur le milieu superbe de la place Louis XV, les cheveux en dressent sur la tête » (p. 65).

4. Seul l'Arc de Triomphe du Carrousel le heurte. « La masse des Tuileries l'écrase », et « il a l'air d'un surtout de dessert en sucre ».
5. P. 354.
6. P. 67.
7. P. 194.

lui a paru, en dépit de toutes les critiques, « dans les plus belles proportions » et d'un « superbe effet[1] ». Il a goûté en poète et en artiste le charme de Paris au printemps[2]. Enfin il faut qu'il s'en aille, après une fête donnée à l'École militaire par la garde, et où coulaient en torrents l'orgeat et la limonade, tandis que, les glaces abondant, mais les cuillères manquant, on les mangeait avec ses doigts[3].... Toutefois, au moment de partir, l'Allemand se retrouve. S'il quitte Paris, c'est à regret, mais « le cœur sec », car, dans ses regrets, le cœur n'est pour rien[4]. N'est-ce pas l'essentiel, demande-t-il? A coup sûr, la sentimentalité est un fâcheux bagage. En repassant la frontière, Clary se décharge de ce faix.

Cinq pièces justificatives, relatives au mariage de Marie-Louise, et un excellent index alphabétique des noms cités, complètent ce passionnant récit, indispensable à qui voudra désormais connaître la société parisienne et la ville à l'apogée de l'Empire[5].

Il n'y eut pas que des Allemands pour visiter le Paris napoléonien. Un Anglais, et de marque, vint aussi, dont la relation, récemment publiée, ne peut, fort heureusement, tout comme la correspondance du prince de Clary-et-Aldringen, être comparée à ce flot de brochures, tirages à part et opuscules où l'on a délayé le récit des voyages accomplis en France, sous la Révolution et l'Empire, par les personnages d'importance[6]. Il s'agit encore ici d'un document contemporain, le *Journal* de sir John Dean Paul que vient d'annoter et de traduire M. Paul Lacombe[7].

Nous disons que c'est un texte de haut intérêt; pourtant le voyage fut bref. Le touriste britannique ne passa guère en effet qu'une quinzaine à Paris, du 9 au 22 août 1882. Elle lui suffit du moins pour brosser un récit « vivant », « sincère », « exact » et « honnête », pour reprendre les expressions de son éditeur[8], qui, sur plusieurs points, a d'ailleurs pris la peine de contrôler lui-même cette précision et cette exactitude.

Les cinq premiers chapitres, simple préface, relatent l'embarquement à Douvres (I), la traversée de Douvres à Calais (II), le voyage de Calais par

1. P. 100.
2. P. 199.
3. P. 383.
4. P. 387.
5. Il n'y a que Paris en France qui ait inspiré de l'enthousiasme à l'ambassadeur autrichien. Le Havre aussi l'a jeté hors de lui. « Ouf! que c'est beau! » (p. 335). Il ne croit pouvoir en faire une comparaison plus flatteuse que d'évoquer Dresde (p. 336), avec la mer au lieu de l'Elbe. Une navigation sur l'estuaire jusqu'à Honfleur le transporte de joie (p. 343-344), et la Normandie ne lui est qu'un long émerveillement.
6. Cf. nos Bulletins précédents à ce sujet, notamment janvier 1914, p. 122-123.
7. *Journal d'un voyage à Paris au mois d'août 1802*, par sir John Dean Paul, traduit et annoté par Paul Lacombe, Paris, Auguste Picard, 1913, 1 vol. in-8, XXXIX-162 p.
8. Préface, p. VIII et IX.

Boulogne et Abbeville sur Paris (III, IV et V). Les douze chapitres suivants, corps du récit, conduisent à l'hôtel Richelieu [1], et, à travers les rues, dont il admire que, bordées d'édifices magnifiques, elles soient si mal pavées [2], jusqu'aux Tuileries, au Palais-Royal, au musée du Louvre [3], à Frascati, sur les quais, à l'École militaire et aux Invalides, au Jardin des Plantes et aux Gobelins, à Versailles et à Marly, c'est-à-dire partout où il y avait intérêt à admirer et surtout à observer. Après le dix-huitième chapitre, plaisamment consacré au règlement des factures, viennent les cinq derniers, consacrés au retour par Chantilly, Clermont et Amiens.

Non seulement Sir John Dean Paul a bien vu, malgré la hâte d'un séjour très rempli, mais il a clairement exposé ce qu'il a vu. Le récit se lit sans effort, et comme d'un seul trait. Signalons, comme particulièrement attrayantes, les pages consacrées à l'arrivée [4], aux plaisirs de Frascati [5] qui lui paraissent correspondre à peu près à ceux du paradis de Mahomet, au déjeuner de Chantilly [6], etc.

Sir John Dean Paul a d'ailleurs moins souci de la politique que des mœurs; on voit bien qu'il n'est pas diplomate, lui, mais touriste; et, s'il lui suffit de voir une fois, et de très loin, le Premier Consul, il retourne trois fois aux jardins de Frascati, — autant de fois qu'au Louvre. Et nous ne comptons pas Tivoli [7].

Mettons surtout en relief le soin de l'éditeur. Une solide introduction, des notes abondantes, quinze gravures [8], un fac-similé, trois appendices, d'excellentes tables analytiques sont là pour en témoigner.

Rappelons, au surplus, que l'École des Hautes Études sociales avait inscrit à son programme de l'hiver 1914-1915 une série de conférences sur Paris et la société parisienne sous le Consulat et l'Empire, et que la guerre les a fait simplement ajourner.

PAYS CONQUIS ET INFÉODÉS.

L'étude de M. A. de Ridder sur *Deux Années de domination française en Belgique* (1804-1806) prend aujourd'hui une signification tragique à nos

1. Maison meublée qui avait appartenu au maréchal.
2. Il n'y avait même pas de trottoirs à l'époque.
3. Il y alla trois fois en ses treize jours.
4. P. 33-36.
5. P. 49-50, 80 et 104.
6. P. 109.
7. P. 59 et suiv. Le prince de Clary-et-Aldringen apprécia aussi très fort les jardins d'été de Paris, cf.. *loc. cit.* p. 310 et *passim*.
8. A côté de dessins originaux représentant des monuments ou des aspects de Paris (notamment les quais), cf. la curieuse fantaisie de *la Valse* (p. 61), dansée à Tivoli.

yeux[1]. Si « lourd » qu'ait pu paraître le joug que le Directoire et le Consulat d'abord, l'Empire ensuite firent peser sur les provinces belges, il doit paraître aujourd'hui bien léger auprès de l'occupation allemande.... M. de Ridder s'est largement inspiré du livre où M. Ernest d'Hauterive a édité les rapports quotidiens de Fouché à Napoléon[2], et, pour le surplus, de ceux de MM. de Lanzac de Laborie et le P. Delplace sur la domination française en Belgique. Il promet une suite, pour le jour où M. d'Hauterive en aura donné une....

M. P. Le Brethon a poursuivi la publication des *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat*; le tome septième, qu'il nous apporte, met bien en relief l'activité « professionnelle », si je puis dire, du successeur de Joseph à Naples; on sait d'ailleurs qu'il n'avait qu'à suivre le meilleur exemple. Murat, digne continuateur de son beau-frère, réorganise, apaise, unifie, agit. Au fur et à mesure que les documents sortent de l'ombre, on s'aperçoit que les collaborateurs en Europe de Napoléon n'ont pas été médiocres, mais malheureux[3]. Murat vient d'ailleurs deux fois à Paris au cours de cette période, en novembre 1809 et en mars 1810. Son désaccord avec l'Empereur s'y aigrit.

C'est un véritable livre, à l'édition près sous la forme d'un volume indépendant, que celui de M. Paul Holzhausen, cette fois encore traduit par le commandant Minart, publié dans un de nos plus intéressants périodiques : *Le maréchal Davout à Hambourg, 1812-1813, jugé par ses contemporains allemands*[4]. Il n'est dépourvu ni d'avant-propos ni d'introduction bibliographique. Ici encore l'historien allemand proteste de son absolu dévouement au personnage historique de Napoléon. Il entend le démontrer pratiquement par la réhabilitation de Davout. C'est le récit de l'insurrection de Hambourg en 1813, au moment où, l'étoile impériale pâlissant sur l'horizon, la république marchande essaya de secouer le joug; de la colère de Napoléon, et des efforts de Davout pour adoucir, dans l'exécution, les ordres rigoureux qu'il avait reçus[5], car Napoléon entendait, par un exemple sévère, arrêter dès l'origine d'autres mouvements insurrectionnels qui, au début de 1813, se manifestaient un peu partout.

1. Alfred de Ridder, *Deux Années de domination française en Belgique (juillet 1804, septembre 1806)*, d'après des documents nouveaux. Bruxelles, 1913, 1 vol. in-8, 27 p.

2. Cf. J. Rambaud, *Naples sous Joseph Bonaparte*, et notre compte rendu, *Revue des Études napoléoniennes*, janvier 1912.

3. *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat*, publiés par S. A. le prince Murat, avec une introduction et des notes par M. P. Le Brethon, tomes VII et VIII, Paris, Plon, 1913-1914, 2 vol. in-8, 506 et 498 p.

4. Dans *Feuilles d'histoire* des 1er février, 1er mars, 1er avril, 1er mai, 1er juin, et 1er juillet 1914.

5. Cf. le fascicule de février, p. 155.

Il est dommage dès lors que l'ouvrage de Madame de LIPINSKA [1] sur *Le Grand-duché de Posen*, par son titre, plutôt d'ailleurs que par son texte qui ne se limite pas à la période allant de 1815 à 1830, échappe à ce Bulletin. Car c'est une excellente monographie des effets des efforts de la prussification dans un pays abandonné à son sort par l'écroulement du système napoléonien.

Les quelques pièces inédites sur la Pologne publiées sous le titre : *En marge de la correspondance de Napoléon Ier* [2], ne donnent pas, comme il pourrait le faire espérer, des indications relatives à l'organisation administrative et politique, mais d'ordre exclusivement militaire.

SECOND EMPIRE.

D'un Empire à l'autre, de nombreux travaux assurent toujours la transition. M. Ph. GONNARD, qui, fidèle historien de l'idée napoléonienne, avait déjà étudié le « septuor » de la *Minerve*, consacre cette fois un essai au « quatuor » de Voltairiens de la *Biographie nouvelle des Contemporains*, Jay et Jouy, Arnault et Norvins, ce dernier auteur de l'*Histoire de Napoléon* parue en 1827, « écrite par un seul membre du groupe, mais exprimant la pensée de tous » [3].

Dès le premier été de son mandat présidentiel, Louis-Napoléon Bonaparte, par des voyages à grand spectacle, commença à tâter le pouls des grandes villes. Son *Voyage au Havre*, en août 1849, que j'ai eu l'occasion d'analyser, prend, à cet égard, une importance singulière, car il est le plus important de ces coups de sonde destinés à prendre, avant une opération décisive, la température d'un pays. Il jouait d'ailleurs franc jeu en visitant, parmi les premières, une ville qui, presque seule parmi les grands centres provinciaux, avait donné une écrasante majorité à son compétiteur, le général Cavaignac [4].

Passé maître dans l'art de la situation, il sut, à force de virtuosité, de tact, de mesure et de sollicitude, endormir, — jusqu'au plébiscite, — les défiances des Havrais [5].

1. A. de Lipinska, *Le Grand-duché de Posen de 1815 à 1830*, Paris, Rousseau, 1911, 1 vol. in-8, 319 p.

2. *En marge de la correspondance de Napoléon Ier*, pièces inédites concernant la Pologne, 1801-1815, Varsovie et Paris, 1911, 1 vol. in-8, 99 p.

3. Philippe Gonnard, *La Légende napoléonienne sous la Restauration. Quatre Voltairiens*, Paris, bureaux de la *Revue politique et parlementaire*, 1914, 1 broch. in-8, 19 p.

4. Roger Lévy, *Une Entreprise de séduction. Le Voyage du Président Bonaparte au Havre en 1849*, dans la *Révolution de 1848*, mars-avril 1914, p. 39 à 47.

5. Le cri de *Vive la République!* y fit figure de cri séditieux. Il fallait crier *Vive Napoléon*, à tout le moins *Vive le Président*. Déjà, au fronton du théâtre, les chiffres L. N. resplendissaient à côté des chiffres R. F., en lettres de feu.

Bien que publiés dans des journaux, les articles que M. Maurice Barrès a réunis en une plaquette sur la vieillesse de Lamartine constituent une œuvre d'histoire, parée, par surcroît, de toutes les magnificences littéraires[1]. Dans cette *Abdication du poète*, on suit le lent martyre du grand homme à court d'argent, et acceptant toute sorte de besognes, jusqu'à gaspiller ses vingt dernières années en travaux indignes de lui. A coup sûr, depuis qu'en 1848, il avait pu voir en quelques mois le discrédit le plus injuste succéder pour lui à la plus étourdissante popularité, Lamartine, frappé à mort, n'a plus guère fait que se survivre. La politique lui était un besoin; la politique lui manquant, il gaspilla, s'endetta, spécula. « Sans dettes, disait-il, ne m'ennuierais-je pas? » On sait qu'il dut finir par tout vendre, et jusqu'à son patrimoine de Saône-et-Loire. Rien de plus douloureusement beau que cette agonie.

Dans son discours de Bergues, à l'inauguration d'un monument au même grand homme, M. Paul Deschanel avait analysé avec finesse et expliqué avec éloquence le culte napoléonien sous la Monarchie de juillet[2].

Balzac avait deviné les hommes du second Empire. Son œuvre est comme un vaste répertoire des passions, des vices, et aussi des meilleurs élans de son temps. M. Émile Faguet a consacré à *Balzac* une intéressante monographie, vivante et vibrante comme tant d'autres qui sont auparavant sorties de sa plume, et comme celle dont nous parlerons tout à l'heure[3].

Un peu plus tard, Scribe, avec moins de relief sans doute, moins de vigueur, moins de nerf, a livré aussi dans ses *Comédies politiques* un tableau attachant de la société contemporaine. M. Joachim Rolland ne semble pas, dans son essai honorable, avoir réussi à le dégager[4] avec une parfaite netteté.

Parmi les mémoires publiés sur cette période, mettons hors de pair les *Souvenirs politiques et parlementaires* d'Anatole Claveau[5], lumineux tableau d'un témoin bien placé pour voir et entendre, et profondément patriote, guide excellent à travers les dernières intrigues du Corps

1. Maurice Barrès, *L'Abdication du poète*, 1 plaquette, Crès, 1914.
2. Lamartine avait été député du Nord.
3. E. Faguet, *Balzac*, Paris, Hachette, 1913, 1 vol. in-16, 201 p.
4. Joachim Rolland, *Les Comédies politiques de Scribe*, Paris, Sansot, 1912, 1 vol. in-16, 156 p.
5. Anatole Claveau, chef honoraire des secrétaires rédacteurs de la Chambre des députés, *Souvenirs politiques et parlementaires d'un témoin, 1865-1870*, Paris, Plon, 1913, 1 vol. in-8. — M. Claveau est mort récemment, en 1914, après avoir fait paraître un second tome se rapportant aux années 1871-1873 et ayant pour sous-titre *Le Principat de M. Thiers*.

législatif et aussi les premières de l'Assemblée nationale, où tous les figurants du XIXe siècle semblent une dernière fois reparaître, avant que ce personnel politique de la Restauration, de la Monarchie de juillet, de la deuxième République et du second Empire ne sombre définitivement pour faire place à une génération nouvelle.

Le titre nouveau de notre revue nous permet de ne pas exclure le second tome des *Souvenirs* de M. de Freycinet, puisque notre domaine dépasse désormais 1870, mais les précises et vigoureuses considérations, dont ce volume est plein, notamment sur la naissance de l'accord avec la Russie, la question d'Égypte, l'expédition de Tunisie et le développement de l'alliance russe, relèvent de la politique extérieure[1].

On a publié des lettres de CRÉMIEUX[2], relatives aux élections législatives de 1869, et de Jules FERRY, datées pour la plupart des années de jeunesse où le futur homme d'État se préparait par le voyage et par l'étude à son rôle politique et social, puis candidat au même scrutin de 1869, à Paris[3]. On a achevé la publication de la correspondance du duc d'AUMALE et de CUVILLIER-FLEURY; le quatrième tome va de 1865 à 1871, au moment où le duc est élu député de l'Oise et validé par l'Assemblée Nationale, ainsi que son frère le prince de Joinville[4]. M. Auguste LALANCE a donné des *Souvenirs*[5] : on en devine le caractère et l'intérêt.

Les « fresques » anecdotiques de MM. le comte FLEURY et Louis SONOLET, les deux amateurs dont nous avons loué l'abondance un peu foisonnante et la facilité sans prétention, se sont enrichies d'un deuxième tome[6]. Ce sont cette fois, de 1858 à 1863, les protagonistes de la guerre d'Italie et des expéditions de Chine et de Cochinchine qui défilent sur l'écran. Mais le « kaléidoscope » donne aussi, comme il sied à des hommes du monde, les fêtes offertes à Cherbourg et en Bretagne en 1858 aux souverains britanniques, celles du mariage du prince Napoléon et de la princesse Clotilde, celles de la Cour au retour triomphal des troupes

1. Cf. sur le premier tome notre Bulletin, *Revue des Études napoléoniennes*, janvier 1915, p. 125. Ce seccond tome va de 1878 à 1893.

2. Dans *Le Temps* du 28 novembre 1913.

3. Dans la *Revue de Paris* du 1er mai 1914. C'est une portion du volume paru chez Calmann-Lévy, in-8, sous le titre de *Lettres de Jules Ferry*, 1914. — A noter les belles lettres sur l'amitié avec Gambetta, son « amatissimo Léon », — sur l'Année Terrible, — sur l'injuste impopularité de 1887 et la belle revanche de 1893, au seuil du tombeau.

4. *Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury*, introduction par René Wallery-Radot. Paris, Plon, 1913.

5. Auguste Lalance, *Mes Souvenirs* (1830-1914), Paris, Berger-Levrault, 1914, 1 vol. in-8, 77 p. Préface de M. Lavisse.

6. Comte Fleury et Louis Sonolet, *La Société du second Empire*, d'après les mémoires contemporains et des documents nouveaux. T. II, 1858-1863. Paris, Albin Michel, s. d. [1913], 1 vol. in-4, 410 p.

d'Italie, etc. Deux chapitres particulièrement bien venus sont consacrés, l'un aux transformations de Paris[1] sous la baguette du baron-préfet Haussmann (les auteurs restituent toutefois fort légitimement à Napoléon III tout ce qui lui revient dans le miracle, c'est-à-dire l'idée originelle, les plans généraux et un fidèle appui pendant l'exécution), l'autre[2], exceptionnellement détaillé, — on y sent les auteurs à leur aise, — sur la vénerie impériale, l'Empereur ayant voulu faire revivre les véneries royales comme toutes les autres institutions séculaires du pays. On peut le voir[3] plantant un jour, en commémoration d'une journée de chasse, un sapin à Ferrières. Ferrières, hélas! évoque pour nous une autre commémoration....

MM. Fleury et Sonolet ont fait paraître leur troisième volume, qui va de 1863 à 1867. Il ne nous est point parvenu.

Des communes suburbaines annexées en 1860 par Haussmann, M. Lucien Lambeau, qui avait déjà étudié Bercy et Vaugirard[4], consacre un volume à *Grenelle*.

Sur l'évolution de Louis Veuillot, qui, de catholique libéral, devint catholique intransigeant, M. Julien de Narfon a publié une importante étude, désormais indispensable à toute recherche sur le directeur de *L'Univers*[5].

Roger Lévy.

1. Chap. VIII, p. 161 à 182. Il y a un grand nombre de caricatures de l'époque, fort bien choisies. — Si on rapproche ces travaux gigantesques de la première métamorphose de Paris sous le premier Empire, on peut souscrire, sans trop d'hésitation, au jugement des auteurs que, quelle que soit la part des autres régimes dans sa splendeur, Paris restera avant tout la ville des deux Napoléons (p. 182).

2. Chap. XIII, p. 313 à 381.

3. P. 351.

4. Cf. notre Bulletin de janvier 1915, p. 138-139.

5. Julien de Narfon, *Le Centenaire de Louis Veuillot*, dans la *Revue de Paris* du 1er janvier 1914.

CONSTITUTION DE L'HISTOIRE SCIENTIFIQUE DE LA GUERRE DE 1914-1915

(*1re étude*).

La grande guerre a des origines qui remontent très loin dans le passé et dont on suivrait aisément l'évolution à travers tout le siècle dernier. Aussi appartient-elle par là directement à notre programme, dont elle marque l'unité et dont elle ferme le cycle. Nous aurons sans cesse dans cette *Revue* le souci d'en rechercher les sources et de contribuer ainsi, pour notre part, à en établir l'histoire scientifique.

Elle est, d'autre part, une occasion unique de considérer comment s'élabore l'histoire d'un événement capital, comment parmi les inventions, parmi les affirmations partiales ou mensongères se dégage pourtant la vérité. Il y a un intérêt à la fois patriotique et scientifique à écarter notamment de cette genèse les élucubrations et les interprétations du gouvernement allemand.

A cet égard on ne saurait trop louer l'initiative prise par M. Albert Sarraut, ministre de l'Instruction publique, lorsque dans ses circulaires du 3 et du 4 mai, adressées aux maires de toutes les communes de France et aux présidents des sociétés savantes, il leur donna les instructions les plus minutieuses sur la méthode à employer pour recueillir et pour classer tous documents, de toutes sortes, relatifs aux événements actuels : il faut en effet qu'il y ait dans chaque commune de France et dans chaque centre scientifique, les Archives de la Guerre ; les historiens de l'avenir seront heureux de retrouver toute vive l'impression de la crise que nous traversons ; ils seront sûrs de la reconstituer exactement. On voudrait avoir sur tout le passé des lumières d'une pareille valeur.

Quant à nous, en ce premier bulletin, nous n'avons pas la prétention de relever toute la littérature historique relative à la guerre ; il paraît qu'en Allemagne elle compte déjà un total de plus de 2000 volumes ; il nous est impossible, même seulement en France, de suivre toute la production historique qui s'y rapporte, articles de journaux et de revues, collections diverses dont beaucoup sont d'ailleurs hâtives et sans grande valeur scientifique. Nous ferons un choix : aussi bien peut-il être utile de démêler, parmi toutes ces publications, celles qui présentent réellement

un intérêt historique, et sans doute on nous saura gré d'un premier essai de classement où nous aurons le souci de retenir les documents et les ouvrages qui apportent vraiment une contribution à la constitution de cette histoire. On nous pardonnera d'inévitables lacunes, qui seront réparées dans les bulletins suivants.

I. — Documents.

Le premier en date des documents qui ont paru au lendemain de l'ouverture des hostilités, ce fut le *Livre Bleu* anglais, le gouvernement de Londres ayant eu hâte de faire connaître sa conduite à l'opinion anglaise à laquelle il allait demander le formidable effort de la levée d'une armée de plusieurs millions de volontaires[1].

Le volume, très court, très maniable, pour une diffusion aussi aisée que possible, comprend une introduction de six pages, qui expose en résumé les faits d'une façon tout objective, puis une table analytique des matières d'une consultation très pratique, et la liste des principaux personnages officiels intéressés dans les événements, ministres et ambassadeurs des diverses puissances.

La première partie consiste ensuite dans la correspondance diplomatique du gouvernement depuis le 20 juillet, les dépêches échangées entre sir Edward Grey et les représentants de la Grande-Bretagne, la note de l'Autriche à la Serbie le 23 juillet, la réponse serbe du 25, et jour par jour, presque heure par heure, les documents où se développe la crise, les lettres échangées entre M. Paul Cambon et sir Edward Grey, le 23 novembre 1912, au sujet de la participation de la flotte anglaise à la défense des côtes françaises de la mer du Nord et de la Manche, les dépêches de Sir E. Goschen, ambassadeur à Berlin, et notamment celle où se retrouve la dramatique conversation avec le chancelier allemand, M. Bethmann-Hollweg, sur « le chiffon de papier », la grande dépêche récapitulative de Sir Maurice de Bunsen, ambassadeur à Vienne, à la date du 1er septembre 1914.

La deuxième partie du volume reproduit le discours de Sir Edward Grey à la Chambre des Communes le 3 août, les communications du

1. *Great Britain and the European Crisis* : Correspondence and statements in Parliament, together with an introductory narrative of events; London, 1914, in-8, 102 p., *one penny*.

Une édition française a été publiée presque en même temps sous ce titre : *Correspondance du Gouvernement Britannique relative à la crise européenne*, déposée sur le Bureau des deux Chambres du Parlement par ordre de Sa Majesté, août 1914; Londres, imprimé au *Foreign Office* par Harrison and Sons, imprimeurs ordinaires de Sa Majesté, 1914.

premier ministre, M. Asquith, les jours suivants, 4-6 août, c'est-à-dire toutes les circonstances de la violation de la neutralité belge, de la rupture avec l'Allemagne et de l'ouverture des hostilités.

On verra dans le *Livre Gris* de Belgique un complément circonstancié du *Livre Bleu*[1]. Il comprend 79 pièces, notamment la demande du gouvernement anglais, à la France et à l'Allemagne séparément, de respecter la neutralité belge, la réponse affirmative du gouvernement français, le refus de l'Allemagne; puis l'ultimatum allemand à la Belgique le 2 août; l'admirable réponse de M. Davignon, le 3 août, à 7 heures du matin, et l'appel de la Belgique à l'Angleterre, puis la proposition belge de neutraliser le bassin du Congo pendant les hostilités, le refus de la France et de l'Angleterre, et d'ailleurs l'offensive allemande sur le Congo belge dès le 22 août; les nouvelles propositions de l'Allemagne à la Belgique le 9 août et la fière réplique du 10 août; la déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Belgique le 28 août. Il y a là, dans les réponses du gouvernement belge à l'Allemagne quelques pages de la plus haute noblesse, et qui resteront.

Le *Livre Orange*, du gouvernement russe, n'a pas une grande importance[2]. Ses principaux documents sont : la correspondance du chargé d'affaires de Russie en Serbie manifestant les efforts faits par le gouvernement de Pétrograd pour tenir celui de Belgrade dans la modération (on sait le succès extraordinaire qu'il y obtint); la correspondance de M. Iswolsky, ambassadeur à Paris; les circonstances de la rupture sur l'ultimatum allemand.

De tous ces Recueils diplomatiques, il semble que le plus important, du moins celui qui a produit l'effet le plus décisif sur l'opinion universelle, fut le *Livre Jaune* publié par le gouvernement français[3]. Car on va voir qu'il contient les pièces essentielles extraites des autres « Livres » et qu'ainsi il constitue la source principale où l'historien retrouvera les circonstances de la déclaration de guerre. Il est précédé d'une table analytique des matières qui est elle-même déjà fort instructive. Puis il est clairement divisé en chapitres : — Chapitre 1er : Les avertissements, depuis la dépêche de M. Jules Cambon du 17 mars 1913 et la première manifestation des dispositions belliqueuses du gouvernement allemand. —

1. *Royaume de Belgique. Ministère des Affaires étrangères. Correspondance diplomatique relative à la guerre de 1914 (24 juillet-29 août)*; Anvers, 1914, in-4, 25 p.

2. *Ministère des Affaires étrangères. Recueil de Documents diplomatiques : Négociations ayant précédé la guerre, 10-23 juillet-24 juillet-6 août 1914*; Pétrograd, Imprimerie de l'Etat, 1914, 59 pièces.

3. *Ministère des Affaires étrangères. Documents diplomatiques, 1914. La Guerre Européenne.* I : Pièces relatives aux négociations qui ont précédé les déclarations de guerre de l'Allemagne à la Russie (1er août 1914) et à la France (3 août 1914). Déclaration du 4 septembre 1914; Paris, Impr. Nat., in-4, 1914, 216 p., 0 f. 50.

Chapitre II : Les préliminaires, de la mort de l'archiduc héritier (28 juin 1914) à la remise de la note austro-hongroise (23 juillet) : on y verra, par les dépêches de M. Dumaine, ambassadeur de France à Vienne, les efforts faits par la France pour retenir le gouvernement austro-hongrois dans la modération. — Chapitre III : La note autrichienne et la réponse serbe (24-25 juillet); sous ce paragraphe les démarches de M. de Schœn, ambassadeur allemand à Paris, auprès de M. Bienvenu-Martin, chargé de l'intérim des Affaires étrangères, pour retenir la France, donc isoler la Russie, et ainsi assurer l'écrasement de la Serbie; une malice cousue de gros fil blanc. — Chapitre IV : De la rupture des relations diplomatiques (25 juillet) à la déclaration de guerre (28 juillet) de l'Autriche-Hongrie à la Serbie; c'est-à-dire notamment les tentatives de conciliation faites par M. Bienvenu-Martin et par M. Viviani, en revenant de Russie à bord de la *France*, tentatives brusquement interrompues par la déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie au gouvernement de Belgrade. — Chapitre V : De la déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Serbie (28 juillet) à l'ultimatum de l'Allemagne à la Russie (31 juillet); la proposition anglaise d'intervention à quatre, les tentatives presque heureuses pour une entente entre la Russie et l'Autriche, ruinées par l'ultimatum de l'Allemagne à la Russie et l'essai d'intimidation de M. de Schœn à Paris (31 juillet). — Chapitre VI : La déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie, samedi 1er août à 7 h. 10 du soir, et à la France lundi 3 août à 18 h. 45; la violation de la neutralité de la Belgique, nettement garantie d'autre part par la France, la circulaire Viviani aux puissances, le message du Président de la République aux Chambres, le discours de M. Viviani à la Chambre (4 août). — Chapitre VII : La déclaration de la Triple-Entente : un chapitre de dix lignes qui vaut un long poème.

Ce *Livre Jaune* est accompagné d'importantes pièces annexes : sous le numéro I, des extraits du *Livre Bleu* anglais relatifs à la position prise par l'Angleterre pendant les pourparlers qui ont précédé la guerre; — II. Extraits du *Livre Bleu* relatifs aux propositions faites par le gouvernement allemand au gouvernement anglais en vue d'obtenir la neutralité de l'Angleterre; — II *bis*. Les tentatives allemandes pour obtenir, sous le couvert d'un « malentendu », la garantie par l'Angleterre de la neutralité de la France dans une guerre germano-russe (*Gazette de l'Allemagne du Nord*, 20 août 1914); — III. Extraits du *Livre Bleu* visant le refus de l'Angleterre d'admettre le point de vue allemand dans la question de la violation de la neutralité belge; — IV. Extraits du *Livre Gris* belge indiquant les conditions dans lesquelles l'Allemagne a violé la neutralité belge; — V. Extraits du *Livre Blanc* allemand, télégrammes échangés entre l'Empereur d'Allemagne et l'Empereur de Russie du 28 juillet au

1er août; — VI. Extraits du *Livre Orange* russe relatifs à la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie.

Ainsi le *Livre Jaune* représente l'ensemble le plus complet des documents diplomatiques relatifs aux circonstances de l'ouverture des hostilités. Il semble qu'il doive rester pour un temps la source essentielle de cette grande histoire.

On peut ajouter aux documents de première main le *Journal officiel de la République Française* en date du 8 janvier 1915, qui contient, p. 117-132, le Rapport de la commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens. Il ne s'agit encore que des actes commis sur le territoire occupé par l'ennemi et évacué par lui après la bataille de la Marne : quel monument d'atrocités et de honte pour l'Allemagne quand on pourra constater les actes commis par ses armées sur le territoire français et sur le territoire belge pendant de longs mois d'occupation!

L'appel des intellectuels allemands aux nations neutres restera aussi comme un document de premier ordre, un monument décisif de l'orgueil et de l'inconscience des plus illustres savants de l'Allemagne : la condamnation de la science allemande par elle-même.

Les historiens de l'Université d'Oxford ont publié dès le début de la guerre, pour aider aux enrôlements volontaires, une brochure qui a eu beaucoup de succès sous ce titre : *Pourquoi nous sommes en guerre* (*Why we are at war*)[1]. Le chapitre I traite de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg, car elle fut bien la cause qui détermina l'intervention de l'Angleterre, noble cause puisqu'elle a pour fondement moral le respect des traités. — II. Le développement des alliances et la course aux armements depuis 1871. — III. Le développement de la politique russe. — IV. Une esquisse chronologique de la crise depuis le 28 juin. — V. Les négociateurs et les négociations : 1° l'attitude de l'Allemagne vers l'Autriche et la Russie : 2° cette attitude à l'égard de la France; 3° la question de la neutralité britannique; 4° l'Angleterre et la Serbie; 5° le refus de l'Angleterre de se solidariser d'abord avec la France et la Russie malgré les instances de M. Paul Cambon et de M. Poincaré; 6° les commentaires de l'Italie sur la situation. — VI. Un chapitre d'une importance toute particulière sur la doctrine allemande de la suprématie de l'État, une menace mortelle pour toutes les libertés et tous les droits individuels. — En appendice, le *Livre Blanc* allemand; la note autrichienne et la réponse serbe; les télégrammes des deux empereurs d'Allemagne et de Russie; des extraits de la correspondance diplomatique de Sir Edward Grey; des extraits du *Livre Orange*, du *Livre Gris*.

1. *Why we are at war. Great Britain's Case*, by Members of the Oxford Faculty of Modern History, Oxford, Clarendon press. — Il y a eu une traduction française.

Dans le même ordre d'idées, M. J. Holland Rose, l'éminent historien de l'Université de Cambridge, a publié huit leçons sous le titre général *The Origins of the War*[1] : — La rivalité anglo-allemande (1875-1888), le Kaiser, la Politique mondiale de l'Allemagne, le Maroc et le chemin de fer de Bagdad, l'Alsace-Lorraine, la question d'Orient (1908-1913), la Crise de 1914, la Rupture.

Un comité d'historiens français a aussi entrepris de publier, surtout dans un but de propagande chez les neutres, une série d'*Études et Documents sur la guerre*[2] — E. Durkheim et E. Denis, *Qui a voulu la guerre?* — André Weiss, *La Violation de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg par l'Allemagne.* — J. Bédier, *Les Crimes allemands d'après les témoignages allemands.*

II. — Ouvrages.

On a commencé d'écrire sur la guerre quelques ouvrages, courts encore et rapides, et dont aucun sans doute ne prétend à une absolue valeur scientifique. Il en est quelques-uns du moins qui apportent d'heureuses contributions à la connaissance des origines et des caractères de l'immense conflit.

Un des meilleurs et des plus pénétrants est celui de M. Cloudesley Brereton, *Qui est responsable?* L'auteur[3], inspecteur général des langues vivantes en Angleterre, avait avant la guerre autant de sympathies pour l'Allemagne que pour la France, qu'il avait pu apprécier l'une et l'autre. Son petit livre est par là d'un singulier intérêt et l'auteur y révèle une vision très originale de la situation. Il veut démontrer comment la tradition prussienne commencée avec Frédéric II est parvenue à corrompre l'Allemagne d'aujourd'hui en produisant Guillaume II; il étudie ensuite le caractère du Kaiser, le Néron du xxe siècle, sa politique de la « main gantée de fer » qui a si merveilleusement réussi à éloigner tous les amis de l'Allemagne, et à réconcilier contre elle tous ceux qui auparavant avaient paru incapables de s'accorder entre eux, en un mot à réaliser la coalition universelle. Poussant plus loin son analyse, M. Brereton montre l'organisation de l'Allemagne enserrée, enchaînée dans les filets d'une bureaucratie toute scientifique, toute mécanique, l'Allemagne spirituelle étouffée sous le joug du matérialisme prussien au point de ne plus admettre d'autre loi que son droit à régner sur le

1. *The Origins of the War*, by J. Holland Rose, Litt. D., Cambridge University Press.

2. Librairie Armand Colin, chaque brochure in-8, o f. 50.

3. Cloudesley Brereton, *Qui est responsable?* Avant-propos et traduction de l'anglais par Emile Legouis, brochure in-8, Paris, F. Alcan, 118 p.

monde; d'où la nécessité pour le monde d'écraser cette monstrueuse machine, si rude que soit la besogne qui doit s'exprimer ainsi : « Pour en finir! et jamais plus! »

C'est pourquoi, essayant d'en déduire les conclusions qui s'imposent, M. Brereton les fonde sur le principe des nationalités, sur la réduction des armements et l'organisation de la paix réelle, de la paix sans cuirasse, et il appelle la création d'un tribunal international, semblable à l'Oracle de Delphes, organe d'une véritable Sainte-Alliance. Il y a bien là des rêves un peu chimériques : « Si jamais la fraternité des hommes doit venir, elle doit venir non en faisant de force avaler et ingurgiter au monde un idéal particulier, qu'il soit anglais, allemand, français, chinois ou hottentot, mais en atteignant à une synthèse harmonieuse, incorporant tout ce qui vaut le mieux dans les diverses civilisations passées et présentes, c'est là le nouveau monde vers lequel se dirigent à tâtons, comme autant de Christophe Colomb, les penseurs d'aujourd'hui. » Nobles pensées, auxquelles il faut souscrire.

M. P. Saint-Yves, sous ce titre *Les Responsabilités de l'Allemagne dans la guerre de 1914*[1], fait un tableau très sobre, mais très substantiel des circonstances dans lesquelles s'est engagée la guerre et des caractères que l'Allemagne a cru devoir lui donner. Ainsi un premier chapitre expose l'effort de l'Allemagne vers l'hégémonie mondiale, les doctrines qui l'inspiraient d'après Nietzsche et le professeur Lasson, et l'évolution parallèle des idées et des faits, la politique de Guillaume II et son rêve de domination universelle, son système d'intimidation vis-à-vis de la France en 1906 comme vis-à-vis de la Russie en 1909. Recherchant les responsabilités de la Triple-Alliance, l'auteur en dégage l'Italie dont l'attitude fut tout de suite si expressive, mais il accable l'Autriche qui se chargea de la provocation, et il flétrit la perfidie des deux empires germaniques et leur opposition constante à tous les efforts faits pour sauver la paix. Au chapitre de la responsabilité des alliés, il était aisé de rappeler les coûteux sacrifices faits par la Serbie à la cause de la paix, et toutes les tentatives de la Russie, de la France et de l'Angleterre pour régler le conflit pacifiquement. Mais la volonté belliqueuse des empires centraux était impitoyable. M. Saint-Yves étudie ensuite la violation de la neutralité du Luxembourg et celle de la Belgique; il lui est facile de flageller la politique de l'Allemagne; il relève enfin avec éloquence ses crimes, son mépris systématique du droit des gens dans la pratique de la guerre, son odieuse doctrine qu'il faut faire la guerre courte, donc humaine, en la faisant atroce — un des traits les plus expressifs de la mentalité allemande, — la joie sadique de ses soldats, de ses officiers à

1. A. Saint-Yves, *Les Responsabilités de l'Allemagne dans la guerre de 1914*, Paris, Nourry, 1915, in-12, 550 p.

commettre les pires atrocités, destruction des biens, attentats contre les personnes, contre les non-combattants, contre les femmes, les vieillards et les enfants, la barbarie scientifiquement organisée et férocement déchaînée. Quelles sanctions égaleront jamais de tels crimes contre l'humanité!

Il y a beaucoup d'aperçus très originaux. dans le petit livre de M. E. Hovelaque, *Les Causes profondes de la guerre : Allemagne, Angleterre*[1]. Reprenant d'après Lavisse, la formation et le développement de la Prusse, il y voit un organisme condamné, tel un cancer, à la prolifération indéfinie de ses cellules envahissantes, à l'agression constante ou à la disparition; elle a été amenée par ses fatalités à la théorie de la force comme seul arbitre du droit, de la guerre comme seul jugement de Dieu, de l'État comme « Dieu réel sur la terre », comme fin suprême de l'évolution humaine. En même temps l'apport métaphysique de l'Allemagne transformait les théories et les succès de la Prusse en une doctrine quasi-religieuse, celle de la supériorité de la race allemande sur toutes les autres races, et en la folle conception du peuple élu pour gouverner les autres peuples, du Kaiser élu de Dieu pour organiser le monde : d'où, en tout cas, l'accord indissoluble, la confusion du mysticisme allemand et du militarisme prussien, et c'est proprement toute la « culture ».

Mais dans toute métaphysique mystique, il y a un grand danger d'erreur venu de la contemplation et de l'exclusive admiration du moi, et donc de la méconnaissance de l'obstacle extérieur, de l'estimation inexacte de la valeur des adversaires. Et M. Hovelaque, en cette première brochure, applique ce raisonnement très juste à l'Angleterre; partant du célèbre *Hymne à la haine de l'Angleterre* d'Ernst Lissauer, qui fait les délices de Guillaume II, il rappelle l'idée que les Allemands se faisaient de l'Angleterre, un empire inorganique, prêt à tomber en poussière, un colosse aux pieds d'argile, un monopole économique peu à peu ruiné par la concurrence de nations, et nommément l'Allemagne, scientifiquement mieux outillées; ils ignoraient ou méprisaient la puissance de volonté qui fait la grandeur de l'Angleterre; ils ne savaient pas que l'exaltation de toutes les forces individuelles d'un grand pays est supérieure à la plus redoutable machine. L'Angleterre en a vaincu d'autres.

Le titre de la brochure de M. de Lanessan, *Pourquoi les Germains seront vaincus*[2], surprend d'abord. Il ne semble pas que le nom de Germains convienne absolument ici. Ce titre n'est pas non plus tout à fait vérifié par le texte, où il s'agit en somme de considérations générales sur l'ori-

1. Paris, Félix Alcan, brochure in-8, VIII-120 p.
2. J.-L. de Lanessan, *Pourquoi les Germains seront vaincus*. Paris, F. Alcan, in-8, 144 p.

gine de la guerre et sur la situation militaire six mois après l'ouverture des hostilités. Ainsi on observe que l'esprit de domination de l'Allemagne a créé la guerre, que la théorie allemande de la supériorité de la force est fausse, l'abus de la force déterminant naturellement l'union des forces menacées; que la conception allemande de la guerre brusquée et brutalement menée a été trompée par les événements; que l'état-major allemand a commis des fautes militaires, qu'il s'est condamné à la défaite en renonçant à la guerre de mouvement; que l'Allemagne a commis des fautes d'ordre maritime et que déjà ses vaisseaux ont été chassés de tous les Océans, et que la conduite de l'Allemagne sur terre et sur mer a produit une indignation générale.

D'où l'on étudie la situation militaire et internationale au début de 1915; ce qui amène à des observations rapidement vieillies : il est vrai qu'il n'y a pas eu beaucoup de changement depuis six mois, les Allemands peu à peu réduits à la défensive sur tous les fronts. On passe alors en revue les États Balkaniques, l'Italie, le Portugal, l'Espagne, la Suisse, la Hollande, les États Scandinaves, le Japon, les États-Unis; on relève les inquiétudes manifestées en Allemagne et en Autriche-Hongrie, le mouvement d'opinion qui a commencé d'y paraître en faveur de la paix, les tentatives allemandes de paix séparée avec la France ou avec la Russie, les déclarations anglaise, française et russe, également formelles contre toute négociation séparée.

Enfin M. de de Lanessan arrive aux conditions nécessaires de la paix, soit la reconstitution de la Pologne, la Serbie agrandie de la Bosnie et même de la Croatie, de la Styrie, de la Carinthie et de la Carniole, la Bohême indépendante, la Hongrie réduite à l'impuissance, la Transylvanie donnée aux Roumains, l'Autriche liée à la Bavière et au Wurtemberg en une Confédération de l'Allemagne du Sud, la Belgique agrandie jusqu'au Rhin, le Slesvig attribué au Danemark, la neutralité suisse garantie, les Balkans formés en confédération! — La Russie aura Constantinople et la Turquie d'Asie; l'Italie aura le Trentin, Trieste, la domination de l'Adriatique. L'Angleterre aura naturellement la maîtrise des mers et une sorte de domination économique universelle.

Quant à la France, pour tous ses sacrifices, pour avoir porté tout le poids de la lutte, pour avoir dompté le militarisme prussien, saisi le taureau furieux par les cornes en lui faisant plier les genoux, pour avoir sauvé le monde, elle aura l'Alsace et la Lorraine, avec quelques petites rectifications de la frontière, de caractère stratégique et économique : on ne peut pas être plus raisonnable.

Ces volumes font partie d'une collection de brochures que la librairie Alcan publie sur la guerre actuelle et qui est assurément jusqu'ici la plus intéressante des contributions réellement scientifiques que les évé-

nements aient suscitées. On y trouvera sous le titre : *Problèmes de politique et finances de guerre*, les conférences faites à l'École des Hautes-Études Sociales en janvier-février 1915 par M. Gaston Jèze, sur le plan financier de guerre de l'Angleterre, et sur les victimes des faits de guerre et la réparation des dommages ; par M. Joseph Barthélemy, sur le renforcement du pouvoir exécutif et sur le contrôle parlementaire en temps de guerre ; par M. Louis Rolland, sur l'Administration locale en temps de guerre ; par M. Charles Rist, sur l'Allemagne et le maintien de sa vie économique pendant la guerre. — Une brochure de M. Pierre Delbet étudie l'*Emprise allemande* et notamment l'influence de la philosophie allemande, de la science allemande, de l'histoire allemande sur la formation intellectuelle des dernières générations françaises, en contradiction avec la saine et pure éducation gréco-latine ; il y a quelques bonnes leçons à prendre dans ces fortes pages. — De M. de Lanessan, citons encore : *Comment l'éducation allemande a créé la barbarie germanique*, c'est-à-dire la mentalité allemande, les théories allemandes de la force et du droit, l'éducation donnée au peuple et ses effets sur la société allemande, la conception allemande de la guerre, l'auteur concluant qu'il y a quelque chose de plus fort que la force, c'est une coalition de forces ; — du même auteur, *L'Empire Germanique sous la direction de Bismarck et de Guillaume II*, où il s'agit surtout d'un résumé de la politique extérieure des deux règnes ; — de M. Paul Flat, avec une préface de M. Louis Barthou, *Vers la Victoire* : une série d'études fort agréables à lire : quelques traits de l'âme française ; esquisse d'un esprit nouveau, le prince B. de Bülow à propos de son dernier livre sur la politique allemande, le prestige de la victoire, l'Institut de France et la guerre, les deux pôles de l'âme humaine, le devoir des intellectuels, la hantise de la force allemande, chauvinisme et patriotisme, la gravité de l'âme française, soyons durs ! Allemands contre l'Allemagne, la guerre et la littérature de demain, avec une allocution de M. Henri Bergson. — L'une des plus remarquables brochures de cette collection Félix Alcan est celle de M. Hubert Bourgin, *Le Militarisme allemand, ce qu'il est, pourquoi il faut le détruire* ; il y est étudié, avec une grande vigueur de documentation et une impressionnante sobriété de forme, dans ses actes depuis le commencement des hostilités, sa doctrine philosophique et militaire, l'une portant l'autre, ses méthodes, ses ressources, sa constitution, son histoire, sa place dans le monde, ses fondements, le splendide avenir que sa destruction ouvrira devant l'humanité.

La Collection « La Grande Guerre », éditée par la Librairie H. Floury, a moins de valeur scientifique que la précédente. Elle renferme cependant déjà quelques bons numéros : M. Joseph Haennig y reproduit avec les commentaires appropriés, sous le titre : *Une fourberie allemande*,

la loi Delbrück, sur les fausses naturalisations, qui a été un si remarquable instrument de la pénétration et de l'espionnage allemand en tous pays. — M. J. Dontenville étudie ce que seront *Après la guerre les Allemagnes, la France, la Belgique et la Hollande*; il y établit la nécessité de diminuer le territoire allemand et surtout prussien et de détruire « l'artificielle et éphémère unité allemande », qu'il veut partager en deux confédérations, du Nord et du Sud, en se guidant sur les anciennes traditions diplomatiques. Il établit très fortement, par l'histoire aussi, et aucun historien ne peut penser autrement, que le Rhin est la vraie frontière de la France, et il rêve une association des « États de la région gauloise » : France, Belgique, Hollande. Il y faut voir en effet avec lui la véritable garantie d'une paix durable. Nous revenons sur ce point un peu plus loin. — Un très bon volume de cette série et très utile, composé en partie d'articles parus dans la presse quotidienne, est celui de M. Edmond Laskine, intitulé : *Les Socialistes du Kaiser, la fin d'un mensonge*; il s'agit de la grande entreprise de duperie où les socialistes allemands ont pendant trop longtemps entraîné leurs amis de France; il y est démontré par la plus abondante et la plus précise documentation, que la sozial-demokratie est aussi responsable de la guerre que les junkers, qu'elle s'est faite avec le plus grand zèle l'instrument du pangermanisme, qu'elle est foncièrement impérialiste, que ses prophètes Marx et Engels sont pour beaucoup dans les haines et les attentats de l'Allemagne contre la France, contre la Russie, contre l'Angleterre, contre l'Italie, contre tout le monde, que le marxisme s'accorde parfaitement ou plutôt ne peut pas se distinguer du militarisme prussien, qu'il fut donc « une arme d'avant-guerre, comme les plates-formes bétonnées et les naturalisations selon la loi Delbrück. Conclusion : lors du règlement des comptes, il sera impossible de distinguer dans le châtiment le militarisme et la sozial-demokratie.

Le livre jusqu'ici le plus remarquable et le plus remarqué relatif aux événements que nous vivons a été celui de M. Ernest Denis, *La Guerre : Causes immédiates et lointaines, l'Intoxication d'un peuple, le Traité*[1]. Il est tout à fait expressif en effet de l'état de la science et, jusqu'à un certain point, de l'opinion quelques mois après l'ouverture des hostilités. C'est un livre sans haine, dit l'auteur dans sa préface, et pourtant ce livre est dédié à la mémoire de son fils Jacques Denis, avocat à la Cour d'appel, lieutenant au 226e de ligne, tué à Courbesseaux (Lorraine) le 25 août 1914. M. Ernest Denis ajoute qu'il souffre presque autant de l'avilissement de l'Allemagne que du mal qu'elle lui a fait; admirable générosité, étonnante largeur d'esprit que nous ne parve-

1. Paris, Delagrave, s. d., XII-356 p.

nons pas à atteindre; nous dirions bien plus volontiers qu'il faut avoir de la haine, une haine mortelle pour l'Allemagne, et que même au point de vue scientifique la haine peut être plus clairvoyante que la pitié.

M. Denis étudie d'abord la déclaration de guerre, l'attentat de Serajevo, la note autrichienne, la réponse serbe. Sans doute il était possible ici de remonter plus haut dans le passé, d'établir que l'Autriche devenue Autriche-Hongrie, devenue Balkanique, avait besoin de renverser l'obstacle serbe : pour avoir accepté son désastre de Sadowa et renoncé à l'Allemagne, l'Autriche était désormais obligée de se jeter contre l'immense monde slave où elle sera brisée. Nous suivons à partir du 25 juillet la médiation du gouvernement anglais, la volonté belliqueuse du gouvernement de Berlin, et tous ces événements désormais acquis jusqu'à la violation de la neutralité de la Belgique et à la déclaration de guerre de l'Angleterre à l'Allemagne.

« Comment la politique de l'Allemagne devait fatalement aboutir à une guerre universelle » : tel est le second point examiné par M. Ernest Denis. Il est amené ici à la considération de l'alliance franco-russe qui lui suggère des observations où il y a lieu d'apporter sans doute d'importantes réserves : que les Français qui ont vu dans l'alliance franco-russe l'aurore de la revanche n'étaient qu'une infime minorité (p. 126). — Ce n'est pas sûr, et si cela est, il faut reconnaître que cette infime minorité était singulièrement clairvoyante, ayant pressenti les temps actuels; — que nous avions pris notre parti de nos défaites, comme les Allemands avant Sedan avaient oublié Iéna (voilà une comparaison qui n'est pas une raison!), que nous ne rêvions que le rêve de la fraternité et de la justice sociale : « Nous suivions d'un cœur attristé les destinées de l'Alsace, nous ne pensions pas à la reconquérir... Nous pensions aux provinces séparées comme on retient dans son cœur désolé l'image de ses morts.... La France ne voulait plus que le droit de porter des fleurs à la statue de Strasbourg. » — Nous n'acceptons point du tout ces formules comme une expression de la mentalité française à la veille de la guerre; nous n'avions pas tous cette « âme de vaincus »; nous avions conservé en grand nombre, en majorité j'espère, la foi de Gambetta dans la justice immanente; les Alsaciens eux-mêmes pour la plupart parmi leurs rudes épreuves, dont la plus rude était justement la résignation qu'ils constataient chez quelques Français, n'acceptaient pas le traité de 1871 comme la loi suprême du destin, et des deux côtés des Vosges de bons Français continuaient à travailler aux réparations nécessaires. Et l'Allemagne ne se faisait pas d'illusion; elle savait qu'il lui faudrait un jour compter avec cette vigueur morale, que la France n'avait pas encore abdiqué tout son passé. Elle se faisait forte d'ailleurs d'achever l'écrasement de la France,

de renverser ce dernier obstacle à l'établissement de sa suprématie mondiale, ce dernier rempart de la liberté.

Le livre de M. Ernest Denis renferme ensuite de remarquables pages sur le réveil slave, sur le duel séculaire qui depuis Albert l'Ours met aux prises, au cœur de l'Europe, les Germains et les Slaves et qui est en effet le caractère essentiel de la grande guerre : elle est née des affaires d'Orient et sans doute elle aboutira surtout à une organisation de l'Orient.

Nous retrouvons ensuite, sous la formule de l' « intoxication d'un peuple », quelques-unes des idées que nous avons rencontrées précédemment, l'Allemagne empoisonnée d'orgueil prussien, sa doctrine d'État souverain constituée par les Treitschke et les Nietszche en une sorte de mysticisme redoutable et aveugle, enfonçant jusqu'aux racines de l'âme populaire le culte d'un pangermanisme féroce, y broyant toutes les forces de résistance pacifique, transformant même le socialisme marxiste en un « parti de parade » allié du militarisme prussien pour réaliser par lui l'organisation économique du monde : « Guillaume avait bu, toute l'Allemagne était ivre ! » Mais ne faudrait-il pas au contraire renverser cette formule ?

Et voici enfin l'idée que M. Denis se fait déjà, se faisait même il y a quelques semaines du traité de la paix (?). Nous ne voulons qu'en ramasser en quelques lignes les conditions, sans être bien sûr qu'elles seront réalisées. Ce traité doit assurer le droit des nationalités, que le militarisme prussien prétend écraser de sa botte. Que sera l'Allemagne nouvelle ? — Le plus simple serait de rattacher à la France la Moselle, avec Trèves et Mayence ; mais, paraît-il, c'est impossible parce qu'il y a eu 1866 et 1870 où les Rhénans se sont battus dans l'armée prussienne, et il ne faut pas faire une « Germania irredenta ». Tout de même, M. Denis aimerait mieux cela qu'une confédération germanique, comme celle que veut fonder le Cabinet de Londres (?). D'ailleurs l'Allemagne évoluera vers la démocratie et donc sera pacifique : — Tout cela n'est pas clair, et il n'est pas certain que toute démocratie soit pacifique : voyez la démocratie française de la fin du XVIIIe siècle.

Il faudra organiser la paix et voici les moyens qu'on nous propose : il n'y aura plus d'armées, mais seulement des milices comme en Suisse, ainsi il n'y aura plus de danger de domination universelle. Il sera défendu de se battre avant l'intervention d'un arbitrage où les neutres rappelleront à la raison les insensés qui voudraient en venir aux mains. Il ne sera permis d'engager les hostilités qu'un mois après la déclaration de guerre. La violation de ces préceptes sera punie de la mise au ban de l'univers et le coupable ne sera reçu dans la société mondiale qu'après avoir donné satisfaction de sa criminelle tentative (p. 324-325).

Sous cet abri tutélaire, les nationalités seront organisées selon la loi

autrichienne (*sic*); ainsi dans les cadres nouveaux où elles seront établies, toute langue sera reconnue comme officielle qui sera parlée par plus de vingt pour cent des habitants. — Ce ne sera pas tout à fait la tour de Babel, mais cela ressemblera assez à l'Autriche-Hongrie-Croatie-Bosnie, ou plutôt ce sera pire. Cependant la Pologne sera reconstituée de la Baltique aux Carpates, glorieuse barrière comme jadis entre l'Occident et l'Orient. L'Autriche ne devra pas entrer dans une confédération germanique qui serait ainsi trop puissante : assurément; mais il ajoute qu'une confédération de l'Autriche-Hongrie-Bohême-Croatie est impossible : pourquoi? C'est qu'il veut quatre États séparés, l'Autriche avec Vienne; les Magyars ne sont pas intéressants, on leur donnera tout de même la Transylvanie; la Bohême descendra jusqu'à Presbourg et rejoindra la Serbie qui aura Trieste et Buda-Pest. M. Denis reconnaît que le principe des nationalités y subira quelque entorse : c'est qu'il est un slavophile généreux. Les Balkans, eux, seront constitués selon le principe des nationalités; il y aura un royaume du Littoral, capitale Constantinople, qui formera une secundo-géniture grecque, dans une neutralité perpétuelle. L'Asie Mineure sera à la Russie. On ne pousse pas plus loin cet examen, mais on est convaincu que de cet état de choses résultera une longue période de paix universelle.

Tous ces ouvrages révèlent une solidité au moins relative en ce qui concerne l'examen scientifique des origines de la guerre, mais une singulière fragilité pour ce qui est de ses conséquences. Il est sûr que l'opinion est encore troublée à cet égard, qu'il y aura beaucoup à faire pour l'éclairer et la former.

Nous y avons apporté nous-même une contribution dans une brochure parue sous ce titre : *La France et la guerre. Les solutions françaises*[1], où nous demandons notamment, en nous fondant sur toutes les traditions de notre histoire, depuis la Gaule jusqu'à la première République, que la rive gauche du Rhin soit entièrement arrachée à la domination du militarisme prussien, sous une forme ou sous une autre, de manière à retrouver les vertus de ses origines celtiques et à reprendre ses anciennes et heureuses dispositions pour la culture française. Étant donné son passé, il ne faudrait pas vingt ans à ce pays, libéré du joug prussien, pour manifester ses inclinations pour la civilisation de l'Occident à laquelle il appartient.

Il y va d'ailleurs de la sécurité définitive de notre frontière, comme de la Belgique, et de l'Angleterre. C'est aussi l'opinion de M. Savarit dans sa brochure sur *La Frontière du Rhin*[2]; de M. Paul Marmottan,

1. Librairie Cerf, une brochure in-8, 80 p.
2. Paris, librairie Floury.

dans *Notre Frontière naturelle, le Rhin*[1]. Ce n'est pas l'opinion de M. Th. Ruyssen dans un article de *La Paix par le droit* intitulé *La garde du Rhin*, qui veut être une réponse à M. Savarit et à nous-même. Et d'abord il établit que les Français qui réclament la rive gauche du Rhin ne peuvent être que des nationalistes : c'est bien vite dit! Nationalistes donc, les grands montagnards de 1793, les Danton et les Merlin de Douai, qui après tous nos rois fixaient au grand fleuve la frontière de la France! Nationaliste, Armand Carrel, qui y proclamait la formule de la politique extérieure du parti républicain! Aussi sans doute étaient des nationalistes ceux qui avant cette guerre voulaient que la France fût solidement armée pour éviter l'invasion! Mais passons sur cette épithète qui veut être désobligeante.

Ensuite on déclare péremptoirement que cette formule de la France au Rhin est une « improvisation », et on rappelle, en effet, ce qui est assez amusant, qu'elle remonte aux Celtes d'avant Jules César, et à la Gaule Romaine, et à toute la politique de l'ancienne royauté et à celle de la première République. Pour une improvisation, c'est assez réussi! Il est vrai qu'on ajoute que l'histoire n'a rien à y voir, n'étant, comme disait Renan, qu'une pauvre petite science conjecturale, et qu'il en faut penser autant de l'anthropologie, de l'ethnographie, de la linguistique, « sciences à peine nées, incertaines encore dans leurs méthodes et leurs résultats » : — Que leur oppose-t-on? Tout simplement la métaphysique d'un prétendu *droit* qu'on ne fonde sur rien. Il est bien entendu que M. Ruyssen n'a nul désir de ménager l'Allemagne : jugez un peu s'il désirait la ménager! Tout de même il veut qu'on prenne des garanties militaires, mais il ne dit pas lesquelles; qu'on brise le militarisme prussien, mais il ne sait pas comment, ne voulant pas voir qu'il faut pour cela d'abord écarter de la rive gauche du Rhin l'épée allemande ou plutôt les canons Krupp mortellement braqués sur Paris, sur Bruxelles et sur Londres. *Primo vivere, deinde philosophari.*

Edouard Driault.

1. Librairie Floury, une brochure in-8, 44 pages accompagnée de pièces annexes sur les départements détachés de la France en 1815 et d'une bonne carte des limites de la France au Nord-Est de 1795 à 1815.

CORRESPONDANCE

Monsieur et cher collègue.

Je trouve, dans le *Corriere della Sera* du 28 juin, un compte rendu d'un article de la *Sera*, journal financier et commercial de Milan. Il s'agit d'une légende, recueillie par La Cecilia dans ses *Storie secrete delle famiglie reali* et oubliée depuis : à savoir que l'empereur actuel d'Autriche-Hongrie, François-Joseph II, serait le fils du duc de Reichstadt et de l'archiduchesse Sophie, fille de Maximilien de Bavière et femme de l'archiduc François-Charles-Joseph. A la fin de 1829 elle avait 25 ans et le duc de Reichstadt 18; leur intimité était telle qu'ils faisaient ensemble, sans aucun autre compagnon, de longues promenades à cheval et qu'ils passaient de longues heures en tête à tête dans les appartements du palais.

Le 18 août 1830, l'archiduchesse Sophie, mariée depuis 6 ans et sans enfant, donnait naissance à l'empereur actuel et les mauvaises langues de la Cour commentaient aussitôt la ressemblance du nouveau-né et du duc de Reichstadt.

Plus tard, en 1852, lorsque à Paris, avec le retour de fortune des Napoléons, se répandirent les mémoires et les portraits du duc de Reichstadt, la question de cette ressemblance étrange fut de nouveau à l'ordre du jour et l'on s'empressait, pour la prouver, de placer côte à côte le portrait de l'Aiglon et celui de l'empereur d'Autriche. Petrucelli della Gattina crut pouvoir tirer argument de cette croyance pour expliquer les préliminaires de paix de Villafranca, et en une correspondance de Paris au journal l'*Unione* de Turin, en novembre 1852, il disait nettement non seulement que François-Joseph était le fils du duc de Reichstadt, mais encore qu'il fallait attribuer à cette filiation la paix de Villafranca, signée par Napoléon III pour sauver de la ruine le fils présumé du roi de Rome.

Peut-être estimerez-vous que cette histoire, si elle ne convainc pas les lecteurs de la *Revue des Études napoléoniennes*, les amusera un moment et qu'en tout cas ils se diront, puisqu'il s'agit d'une histoire de source italienne : Se non è vero....

J. Bergmann,
Professeur d'histoire et de géographie au lycée du Havre.

Le Gérant : R. Lisbonne.

Coulommiers. — Imp. Paul Brodard.

LE CALVAIRE DE LA POLOGNE

ESQUISSE HISTORIQUE

Limites de la Pologne avant le premier partage, 1772.

Limites de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie après le dernier partage, 1795.

Limite occidentale du royaume de Pologne en 1815 et de la Russie jusqu'à nos jours.

Limite orientale du royaume de Pologne russe et de la Galicie autrichienne en 1815.

Y a-t-il spectacle plus pitoyable que celui d'une carte politique de la Pologne? Les lignes s'y croisent en tous sens et la dépècent comme un cadavre : morceaux de peuple, morceaux d'âme nationale arrachés, déchirés par trois aigles rapaces. Voici la ligne du premier partage, 1772; voici la ligne du second partage, 1793; voici la ligne du troisième partage, 1795. Voici un espoir de restauration, les frontières du grand-duché de Varsovie, 1807; voici qu'elles grandissent, 1809; les voici qui deviennent, sauf encore une mutilation, celles du royaume constitutionnel de Pologne, 1815. Mais voici la chute du royaume de Pologne, la destruction même du nom de Pologne, voici ce qui reste de la grande Pologne dénommé, par déchéance suprême, Provinces de la Vistule : deux fois, sur la malheureuse Pologne, l'histoire a écrit cette inscription tombale : *Finis Poloniæ*.

Et pourtant inscription deux fois fausse : la Pologne n'est pas finie, la Pologne n'est pas morte, une nation ne meurt pas. Et s'il y a une certitude parmi les circonstances changeantes de la grande guerre, c'est celle, sous une forme ou sous une autre, de la renaissance de la Pologne.

Il appartient à la *Revue des Études Napoléoniennes* de redire cette dramatique histoire, car la Pologne n'a pas eu de meilleurs amis que les deux Napoléons, et elle a gardé leur culte, surtout celui du premier, et sa prochaine résurrection apparaîtra comme l'achèvement de leur politique : — grande leçon de morale, avertissement aux conquérants, aux empereurs de proie, aux bourreaux de nations : les âmes de peuples sont immortelles.

La Pologne fut la première nation slave organisée, marche orientale de l'Europe catholique aux confins des pays de l'orthodoxie. Elle faillit conquérir la Russie ou la Moscovie dans les violentes guerres du commencement du XVIIe siècle; Moscou fut prise en 1611 et ne fut sauvée que par l'avènement des Romanof, autour desquels la nationalité russe prit conscience d'elle-même : et la Pologne rentra dans ses frontières.

Alors l'Ordre teutonique en Prusse était vassal de la Pologne; mais les Hohenzollern, en se faisant protestants, le sécularisèrent et ainsi s'y assurèrent une complète indépendance : vassaux qui

ensuite dépouilleront leurs suzerains, comme encore en Allemagne ils devaient dépouiller les Habsbourg ; vassaux félons. Il y a beaucoup de félonie dans l'histoire des Hohenzollern.

Pendant presque tout le XVIIIe siècle la Pologne fut gouvernée par la maison de Saxe, Auguste II, puis Auguste III, heureux rivaux, l'un après l'autre, de Stanislas Leczinski, et ainsi la Pologne parut n'être qu'un prolongement de l'Allemagne vers l'immensité des steppes russes : elle contenait la Russie aux extrémités, presque hors de l'Europe ; elle la refoulait dans la barbarie asiatique.

L'impératrice Catherine II, une Allemande pourtant, n'y consentit pas. Elle s'était fait saigner, disait-elle, de tout le sang allemand qu'elle avait dans les veines. Elle voulut absorber toute la Pologne dans l'influence russe ; elle avait pour elle, outre son extraordinaire génie, toute la puissance du principe des nationalités, qui fait de la Pologne, quoi qu'on fasse, une branche de la grande famille slave, une sœur de la Russie.

Son action politique fut aidée, comme on sait, par l'anarchie qui régnait dans la malheureuse République : *Polonia confusione regnatur*, disait-on alors, car la Pologne n'était pas une nation ; elle n'était qu'une aristocratie de palatins, orgueilleuse de ses droits et lourde à son peuple de serfs. Catherine put faire élire, en 1764, son amant Stanislas Poniatowski à la couronne de Pologne, et elle pensait établir peu à peu ainsi sur tout le pays le protectorat russe. Elle ne voulait pas démembrer la pauvre Pologne, elle ne voulait pas la couper en morceaux, elle ne voulait pas la tuer. Elle voulait ce que veut le tsar Nicolas II, la ramener et la retenir dans la communauté slave.

Mais la France, alors, n'y consentait pas : erreur peut-être, à en juger par les événements d'aujourd'hui. Elle voulut garantir toute l'indépendance de la Pologne ; Choiseul jeta les Turcs sur la Russie. Ce ne fut pas une heureuse inspiration. Une flotte russe parut dans la Méditerranée, faillit déjà soulever la Grèce par le signe de la croix, brûla la flotte turque dans la baie de Tchesmé près de Smyrne, et l'on s'attendit qu'elle parût devant Constantinople.

Le roi de Prusse Frédéric II, l'impératrice Marie-Thérèse et son

fils Joseph II, furent effrayés de l'excès de puissance où en quelques années Catherine II avait déjà porté la Russie. Ils s'entendirent, ils menacèrent, ils préparèrent des armées, et ils l'obligèrent à une négociation, où elle se contenta de quelques avantages sur la mer Noire, comme le protectorat de la Crimée, d'ailleurs de grand avenir, et où elle fut amenée, en compensation et pour l'équilibre, à un démembrement de la Pologne. Le crime de la Pologne? Elle était incapable de se défendre. La discussion fut âpre. Catherine II ne venait pas sans peine à l'idée du partage, Marie-Thérèse avait des scrupules de conscience, et elle en pleurait, mais elle demandait toujours davantage : elle oubliait que le roi de Pologne, Jean Sobieski, avait sauvé Vienne en 1683; il y a des ingratitudes écœurantes dans l'histoire des Habsbourg. Et, comme disait cyniquement « le méchant homme » qu'était le roi de Prusse, les trois puissances communièrent sous les espèces du corps et du sang de la Pologne.

Il ne faut pas oublier que les vrais meurtriers de la Pologne sont Frédéric II de Prusse et Marie-Thérèse d'Autriche.

La Pologne prit conscience des vices dont elle allait mourir. Elle sentit la nécessité de corriger l'anarchie qui attirait les interventions étrangères. Elle demanda des constitutions aux plus illustres philosophes du siècle. Elle s'en donna une, en mai 1791, qui parut être le remède à tous les maux, qui est restée longtemps le signe de la liberté polonaise et qui pourtant attira sur elle le coup mortel. Elle fondait une monarchie constitutionnelle, héréditaire, à la mort de Stanislas Poniatowski, dans la maison de Saxe. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II y donna sa garantie, car la Prusse n'avait pas intérêt à ce que la Pologne devînt russe. Catherine II avait naturellement l'intérêt contraire, et elle se prononça tout de suite contre « les Jacobins de Pologne ». Il se trouva encore des Polonais pour solliciter son intervention et, l'Autriche étant occupée contre les Jacobins de France, des troupes russes franchirent la frontière.

Des troupes prussiennes entrèrent de l'autre côté, furent accueillies avec sympathie, comme des libératrices. On ne savait pas que les Hohenzollern n'ont pas d'honneur. Elles s'accordèrent avec les

Russes, vendirent la parole de leur roi pour un autre morceau de Pologne. Poniatowski fut mis en présence d'une seconde convention de partage.

L'émotion fut profonde en Pologne; il y a des faits historiques qui laissent dans l'âme des peuples des traces ineffaçables. Ainsi ceux-là. Ainsi de nos jours le martyre de la Belgique. Jamais, dans les siècles des siècles, les Belges n'oublieront le crime de Guillaume II; il a dressé vers l'ouest contre le germanisme une barrière morale plus forte que toutes les forteresses et que tous les canons; il a tout fait pour jeter les Belges dans l'amitié française. Ainsi nous verrons que le même empereur, par sa politique en Pologne prussienne, a rejeté les Polonais dans la fraternité slave. Il y a dans l'histoire des souverains qui sont des fléaux pour leurs voisins et ainsi, par un juste retour des choses, pour leurs propres empires.

Il était facile à la Prusse de gagner alors l'amitié de la Pologne. Car la politique russe, plus franche, fut plus brutale. C'est sous les baïonnettes russes que la diète de Grodno tint la fameuse « séance muette » où elle dut enregistrer, par son silence même, le second traité de partage : une des scènes les plus poignantes de l'histoire, elle aussi elle a laissé des traces indélébiles sur l'âme polonaise.

Si la diète avait dû constater la seconde mutilation de la patrie, les nobles polonais n'y consentirent pas, et, sous la conduite de Kosciusko, ils se levèrent en armes contre les envahisseurs; mais il en venait de partout : Russes, Prussiens, Autrichiens, accouraient de toutes parts à la curée : deux ans de luttes héroïques où la vaillance polonaise fut digne de son passé le plus magnifique : car nulle histoire n'a de plus glorieuses pages. Il fallut pourtant céder, ou fuir la pauvre patrie accablée, et l'horrible scandale s'accomplit : le reste de la Pologne fut partagé entre les empires de proie : Finis Poloniæ.

*
* *

Jamais les Polonais n'ont cru à la « fin de la Pologne » et leur foi a assuré la résurrection. Beaucoup, incapables de vivre sous la domination étrangère, s'en allèrent à l'étranger, surtout en France où toujours la colonie polonaise fut de la plus grande valeur intellectuelle. Beaucoup s'enrôlèrent dans les armées de la République; dès 1797, il y eut toute une « légion polonaise » au service de la Cisalpine.

Ainsi se cultivaient de la France à la Pologne des sympathies déjà anciennes, qui dataient en effet, sinon de Henri III, du moins de quelques princesses françaises devenues reines à Varsovie comme l'héroïque femme de Sobieski; qui avaient été renouvelées récemment autour des aventures de Stanislas Leczinski, et qui d'ailleurs étaient le fruit de la politique traditionnelle du gouvernement de Versailles. La France fut toujours, est toujours la grande amie de la Pologne.

Pourtant elle n'était pas seule à vouloir la renaissance de la Pologne, et il n'est que juste de rappeler qu'il y a un siècle le tsar Alexandre Ier fut à cet égard le précurseur très zélé de Nicolas II et du grand-duc Nicolas Nicolaiewitch. Dès son avènement, Alexandre Ier eut parmi ses conseillers les plus intimes un des principaux seigneurs de la Pologne, le prince Adam Czartoryski; ensemble ils dressèrent au sujet de la Pologne un grand dessein qui peut passer pour le trait essentiel de la politique du règne tout entier. Ils voulurent restaurer la Pologne sous la tutelle d'Alexandre : c'était, en apparence du moins, « réparer l'injustice du règne de Catherine II »; c'était en réalité reprendre sa politique initiale. En octobre 1805, le tsar Alexandre se rendit à Pulawy, près de Varsovie, chez le prince Adam, et il fut sur le point de proclamer le rétablissement de la Pologne. Mais il était en guerre avec Napoléon, il était l'allié de l'Autriche et il recherchait l'alliance de la Prusse. La bataille d'Austerlitz, puis celles d'Iéna et de Friedland lui donnèrent d'autres soucis, et il laissa pour le moment à Napoléon la gloire de la grande réparation.

Quand, après la victoire d'Iéna et la prise de Berlin, l'Empereur entra dans le pays polonais, par Posen, il souleva un délire d'enthousiasme; il parut comme un Dieu dont le geste levait la Pologne du tombeau : la jeune comtesse Walewska symbolisa par sa grâce le don que la Pologne faisait d'elle-même au conquérant.

Par le traité de Tilsit, le grand-duché de Varsovie fut constitué avec les provinces polonaises reprises à la Prusse : il était juste que la Prusse fût la première dépouillée de sa part du butin. Le roi de Saxe fut grand-duc de Varsovie, selon une tradition désormais séculaire; d'ailleurs le grand-duché eut une existence politique séparée, d'abord sous la forte autorité de Davout, ensuite sous l'administration militaire de Joseph Poniatowski. Les Polonais se remirent avec un grand zèle à la réorganisation de leur vie nationale; ils s'efforcèrent de faire l'apprentissage d'une liberté bien réglée : non pas qu'ils eussent oublié toutes les querelles d'autrefois, et même d'autres dissentiments se manifestèrent, Napoléon ayant imposé l'introduction de son code où les nobles voyaient, non sans raison, la fin de leurs anciens privilèges. Tout de même le sentiment national très exalté l'emporta et, dans la fusion des classes, la nation polonaise commença d'être, par la conscience plus nette de ses intérêts généraux.

Elle s'affirma surtout, comme il arrive souvent, par la valeur militaire. On sait les exploits des Polonais sous les drapeaux de la Grande Armée; chacun se souvient, par exemple, des héroïques chevauchées de Somo-Sierra; mais ce n'est qu'un trait entre mille : pendant plus de dix ans de guerres glorieuses, les soldats de Pologne et de France ont mêlé leur sang dans une fraternité d'armes inoubliable.

En 1809, l'armée du grand-duché, sous Poniatowski, fit une vigoureuse campagne sur la Galicie autrichienne et contribua pour sa part, par cette diversion, au triomphe de Wagram. La récompense vint naturellement : la Galicie occidentale fut réunie au Grand-Duché : nouveau progrès vers la reconstitution de la Pologne intégrale.

La Russie commença d'en être fort émue; la restauration de la Pologne est pour lui plaire, à condition qu'elle ne se fasse pas

contre elle, qu'elle ne redevienne pas une barrière la repoussant sur l'Asie, et, comme Napoléon cachait mal ce dessein, ce fut bien la cause capitale de la guerre de 1812.

« La seconde guerre de Pologne », comme il disait, ne manqua pas d'exciter toutes les espérances des Polonais. Napoléon les encourageait. Cependant il eut quelques déceptions à Vilna; l'accueil n'y fut pas le même : « Ce ne sont pas, dit-il, des Polonais comme les autres. » Et en effet la Lithuanie est autre chose que la Pologne; elle est orthodoxe; elle est l'entrée des profondeurs mystérieuses du pays russe : du nord au sud, la ligne du Niémen et du Bug est bien une limite.

Au delà de Vilna, Napoléon put saisir Smolensk et Moscou; il ne put pas saisir la Russie. Il s'en revint par la Bérésina, son armée ruinée, sa carrière impériale brisée. Année désastreuse pour la Pologne autant que pour l'Empereur!

Cependant l'œuvre de Napoléon fut reprise par Alexandre, qui avait failli en avoir l'initiative. Il retrouva dans la victoire le dessein qu'il nourrissait depuis son avènement. Le Congrès de Vienne, où pourtant les puissances qui avaient détruit la Pologne étaient les maîtresses, ne revint point à l'idée du partage, universellement condamnée sans doute, et il laissa vivre le grand-duché de Varsovie, que le tsar Alexandre, avec une joie comme enfantine, proclama « royaume constitutionnel de Pologne ».

Ce ne fut pas toute la Pologne, à beaucoup près. Ce n'en fut que le noyau : il y manqua Posen repris par la Prusse. Il y manqua la Galicie, l'Autriche reprenant tout ce qu'elle avait perdu après Wagram. Il y manqua Cracovie, dont les souverains de la Sainte-Alliance, par une sorte d'ironie, firent une République : son existence aux frontières des trois puissances partageantes ne pouvait être que précaire.

Mais le noyau constitué par le royaume de Pologne était la partie vitale, le foyer historique, le sanctuaire de toutes les traditions et de toutes les gloires de la patrie polonaise. Il allait naturellement attirer à lui toute la substance de la nation, toute réconfortée de sa renaissance rapide et convaincue que dès lors

elle ne pouvait plus périr, puisque ses trois redoutables voisins avaient dû lâcher presque toute la proie.

Et elle se jeta donc avec une sorte de frénésie dans l'exercice des droits politiques que le tsar Alexandre lui avait généreusement constitué; c'était comme la restauration de la constitution regrettée de 1791 qui avait jadis attiré la colère de Catherine II; le petit-fils reniait le despotisme de sa grand'mère et demandait à la liberté ce qu'elle n'avait attendu que de la violence des baïonnettes. Surtout il ne craignit point de conserver sous le commandement du grand-duc Constantin, son frère, l'armée polonaise toute frémissante encore des victoires de l'Empire; il lui laissa son beau drapeau amaranthe brodé de l'aigle blanc aux ailes éployées.

La Pologne allait reprendre ses glorieuses destinées. Elle était ressuscitée.

*
* *

La pauvre Pologne devait connaître une chute plus profonde, un désastre pire que celui de 1812, et même que celui de 1795. La Russie seule pouvait achever l'œuvre de sa restauration : elle ne s'entendit pas avec la Russie. La faute en est partagée.

Le tsarisme autocratique n'aimait pas les libertés locales; il est resté longtemps purement centralisateur et bureaucratique. Alexandre Ier se disait « républicain », comme son précepteur La Harpe; mais il se faisait sans doute une conception particulière de la République. Lui-même eut peur de s'être trompé en donnant une constitution à la Pologne, car la Russie fut alors troublée par une profonde agitation politique et sociale, et il mourut prématurément dans les inquiétudes et les déceptions. Son frère Nicolas Ier, celui qui devait être appelé « le tsar de fer », eut un avènement très difficile, en pleine crise révolutionnaire; il lui fallut écraser sur la place du Palais d'Hiver, à Saint-Pétersbourg, une tentative d'insurrection militaire, et il se crut obligé de réagir par une recrudescence de despotisme. En de telles circonstances il n'était pas disposé à céder aux prétentions des diètes de Varsovie; bien plutôt il voyait dans les libertés polonaises un ferment de

désordre pour l'empire tout entier, un mauvais exemple pour les révolutionnaires de la Russie elle-même.

La Pologne de son côté n'usait pas le plus habilement de l'autonomie qui lui avait été laissée. Elle reprenait avec une fidélité excessive la tradition de ses dissensions, et les séances de la diète ne furent pas un modèle de tenue et de labeur utile : on y retrouvait les anciennes querelles des partis, les rouges contre les blancs, les radicaux contre les conservateurs, le peuple, d'ailleurs étranger à ces misères, retombé sous le joug d'une aristocratie pleine de préjugés; la nation, encore inachevée, n'avait pas eu le temps d'assimiler les institutions égalitaires apportées par l'influence française : elle n'y prenait que de nouvelles raisons de discorde.

Et surtout la Pologne restait réfractaire à l'union avec la Russie, à la fraternité slave. Elle se croyait immortelle pour avoir une fois ressuscité : qui oserait dès lors la remettre au tombeau? Elle ne voulut pas être liée au tsarisme; elle s'estima vassale de la Russie parce que la diète ne faisait pas tout ce qu'elle voulait. Elle prétendit à une indépendance totale; elle eût volontiers considéré la Russie comme inférieure en éducation politique et sociale, toute prête à lui imposer sa supériorité ou à la rejeter dans les profondeurs de la barbarie tartare.

Donc en novembre 1830, à l'apparition du drapeau tricolore devant le consulat de France, la Pologne se souleva tout entière contre la Russie, et comme il n'y avait dans le pays que l'armée polonaise, les fonctionnaires furent aisément chassés et la Pologne d'un coup fut toute indépendante : l'avant-garde s'était retournée contre le corps de bataille; l'expression avait beaucoup de sens, car non seulement l'armée polonaise était l'avant-garde de l'armée russe, la Pologne elle-même est l'avant-garde du monde slave.

Elle ne fut pas unie dans la liberté, et les querelles des partis redoublèrent. Au printemps de 1831, l'armée polonaise remporta d'éclatantes victoires sur les premières troupes russes envoyées contre elle et qui furent repoussées jusqu'au Bug. Mais les Russes reviennent toujours. A l'automne le maréchal Paskiévitch reprit l'offensive avec des forces considérables, et en quelques semaines Varsovie fut aux pieds du tsar.

La constitution, jadis octroyée par Alexandre Ier, fut abolie. Toute la Pologne tomba sous le gouvernement direct de l'autocratie russe. Pendant tout son règne le tsar de fer exerça toute autorité avec une farouche énergie. Lors de la révolution quasi universelle de 1848, non seulement la Pologne ne bougea point, mais on sait que la Hongrie fut domptée par les armées de Paskiévitch. Le règne de Nicolas Ier marqua le triomphe du nationalisme russe ; la Russie commença de se dégager des influences étrangères, surtout allemandes, où elle avait fait son apprentissage de la politique européenne ; elle prit conscience de ses qualités particulières et de son propre génie ; elle eut dès lors des écrivains et des artistes de la plus forte originalité, et, lorsque Glinka voulut consacrer son art à la glorification de la Russie, il emprunta justement le sujet de la *Vie pour le tsar* aux épisodes de l'avènement des Romanof, pendant la crise de 1811, lors de l'invasion polonaise jusqu'à Moscou.

Le prestige de l'autocratie fut atteint par les défaites de Crimée ; après Nicolas Ier son fils Alexandre II fut le « tsar libérateur » ; il libéra les serfs, et dota la Russie des premières institutions qui l'ont engagée dans la voie libérale. La Pologne crut le moment favorable à la revendication de son autonomie, et elle n'y vit pas de meilleur moyen que de célébrer par d'imposantes manifestations les glorieuses batailles de l'insurrection de 1831. Le gouvernement russe s'y opposa avec une extrême violence ; la répression fut terrible ; les paysans se soulevèrent contre les nobles pour s'emparer de leurs terres : effroyable jacquerie aussi sanglante que les atroces vengeances de Mouraview. Encore une fois la Pologne fut écrasée : elle y perdit même son nom et ne fut plus appelée officiellement que « la Région de la Vistule ».

Elle ne rencontra dans son malheur quelques sympathies que du côté de la France : l'intervention de Napoléon III fut inutile ; l'attentat de Berezowski en 1867 ne fit que resserrer l'alliance déjà étroite entre la Prusse et la Russie. Le désastre français de 1870 enleva à la Pologne toutes ses espérances. L'alliance des Trois Empereurs renoua le faisceau des puissances partageantes, rappela les plus mauvais souvenirs du XVIIIe siècle.

L'Autriche s'attacha assez habilement la Galicie par des libertés locales, par des constructions de voies ferrées. L'Allemagne, plus brutale, entreprit de germaniser ses provinces polonaises, et l'on se rappelle les scandales odieux de Wreschen et de Gnesen, la langue polonaise interdite même aux petits enfants dans leurs prières. Et le joug russe restait lourd : — Le pauvre corps de la Pologne toujours déchiquetée, l'hostie polonaise rompue en trois morceaux : — « Finis Poloniæ ! »

*
* *

Non : la Pologne n'est pas morte ; elle est plus vivante que jamais, trempée par les épreuves, car elle a toutes les éminentes vertus de la race slave, la résistance au malheur, la puissance du travail, la foi.

Non seulement elle a donné malgré ses misères l'admirable spectacle de la durée ; elle est aujourd'hui faite de 20 millions d'hommes, un grand peuple, et les grands peuples ne vivent pas seulement par la libre possession d'une patrie, davantage par la conscience, par la volonté de l'indépendance nationale. La patrie est dans l'âme du citoyen, et elle y est invincible, immortelle.

La nation polonaise s'est achevée ; car elle n'existait pas au temps des partages, Napoléon se plaignait qu'elle n'existait point au temps du grand-duché : la Pologne n'était encore qu'une aristocratie de vaillants soldats, et il en fut encore ainsi pendant la plus grande partie du XIXe siècle : on y retrouve de farouches haines sociales au temps de la grande insurrection de 1863.

Voici que maintenant la nation polonaise est fondue. Les réformes agraires d'Alexandre II, la division des grandes propriétés, l'émancipation des travailleurs de la terre, la prospérité agricole, l'activité industrielle qui en a fait depuis quelques années la plus riche région de tout l'empire russe, l'exercice des libertés locales si imparfaites qu'elles soient encore, l'évolution des doctrines économiques les plus hardies, ont donné à la Pologne la plénitude de la vie politique et sociale. Autrefois contre l'infanterie et l'artillerie des empires voisins elle n'avait qu'une brillante cavalerie. Aujourd'hui, dans la lutte pour la vie entre les grandes

nations, elle est complètement et fortement armée : elle est prête à l'action.

Elle le sait, elle a conscience de sa valeur. C'est pourquoi elle ne s'est pas perdue parmi les peuples qui se la sont un moment partagée. Elle se sait indestructible; et plus ainsi elle est polonaise, plus elle est slave, plus elle sent ses devoirs envers la race magnifique dont elle est une des branches les plus expressives.

Il y a quelques années, un député de Varsovie à la Douma, M. Dmowski, président du club polonais de Saint-Pétersbourg, soutenait éloquemment la cause de la fraternité slave[1]. Il voulait réconcilier enfin la Pologne avec la Russie; c'était la pensée d'Adam Czartoryski, non plus en jeux de princes, mais en fédération de nations qui sont faites pour s'entendre, qui ont le devoir de s'entendre.

Car leurs querelles ne servent que le *Deutschtum* envahissant et prétentieux; à moins de se suicider, la Pologne ne peut pas être une province du germanisme; comme la Serbie au front des Balkans, elle ne peut être, à l'orée des grandes steppes où fermente un immense avenir, que l'avant-garde et l'école du slavisme; elle a charge de race et charge de culture.

Les méchants souvenirs s'effaceront. L'alliance franco-russe, l'alliance anglo-russe, l'alliance italo-russe, la Quadruple-Entente, en un mot, est avant tout une force de libération nationale. Elle lutte pour l'émancipation vraie des peuples, d'abord pour la Pologne, et déjà la Douma a consacré en des scènes émouvantes la fédération de tous les peuples qu'elle représente.

Ainsi tout ensemble la grande tradition française, celle qui va de Choiseul à Napoléon Ier et à Napoléon III, et les plus nobles traditions russes, celles qui furent personnifiées surtout par Alexandre Ier et Czartoryski, se réaliseront dans la politique du tsar Nicolas II, par l'amitié de la Pologne et de la Russie, l'oubli des injures réciproques, la fraternité véritable où la Russie de Tolstoï est prête à apporter les admirables trésors de sa tendresse, par la paix slave, pour le grand œuvre de la civilisation et de la communion humaine.

ÉDOUARD DRIAULT.

1. Dmowski, *La question polonaise*, traduit du polonais par V. Gasztowtt, préface d'Anatole Leroy-Beaulieu; Paris, A. Colin, 1909, in-12.

LA RIVE GAUCHE DU RHIN

DE 1792 A 1814

Sous le règne de Napoléon, la rive gauche du Rhin, annexée à l'empire, forme quatre départements, indépendamment de l'Alsace. Ce sont ceux de la Sarre, du Rhin-et-Moselle, du Mont-Tonnerre et de la Roër. Nous nous proposons d'étudier, dans les pages qui vont suivre, comment ces départements ont été réunis au territoire français, comment ils ont été administrés, et quels furent les sentiments de la population à notre égard pendant cette période de vingt-deux années qui va de Jemmapes à la première abdication.

Avant la Révolution, la rive gauche du Rhin, prolongée à l'ouest par la Belgique qui appartient à la maison d'Autriche, fait partie de l'empire allemand. Elle forme une véritable poussière d'états enchevêtrés et enclavés les uns dans les autres : souvent même les princes régnants, quoique vassaux de l'empereur, soutiennent la politique des rois de France. Dans ce pays si morcelé, neuf évêques ou archevêques, six abbés mitrés, l'Ordre Teutonique, l'Ordre des Johannites, soixante-seize princes ou comtes, beaucoup de chevaliers d'empire ont en 1789 des droits souverains. Il y a en outre quatre villes impériales, Spire, Worms, Aix-la-Chapelle et Cologne, ces deux dernières gouvernées par des bourgmestres élus, avec une bourgeoisie et des corporations très puissantes. L'électeur de Bavière possède le Palatinat; le roi de Prusse règne dans le duché de Clèves et le comté de Mörs; Sponheim appartient au margrave de Bade, Rheinfels au landgrave de Hesse. Le duché des Deux-Ponts a pour maître le duc Charles II, cruel et vicieux. Les états les plus importants sont les trois électorats ecclésiastiques de Mayence, Trèves et Cologne. Le premier a comme souverain François-Charles-Joseph d'Erthal, vaniteux et libertin. Le second s'étend sur les deux rives de la Sarre, longe la Moselle et finit au

Rhin; il comprend deux villes principales, Trèves et Coblence; Clément-Wenceslas, prince de Saxe, y exerce une tyrannie à la fois libérale et tracassière. Le troisième est entre les mains de Max-François, archiduc d'Autriche et frère de Marie-Antoinette; ce prince est à la fois évêque de Münster et archevêque de Cologne, seigneur d'Andernach, Linz, Ahrweiler, Brühl et autres lieux; il est gagné à la philosophie des lumières ou *Aufklärung* et réside à Bonn. Toute la région est catholique, et catholiques sont également les universités de Trèves, Mayence, Bonn et Cologne. Les protestants, en petit nombre, sont établis surtout en territoire prussien; ils possèdent trois gymnases, à Kreuznach, Mörs et Clèves; il y a aussi quelques calvinistes, issus de réfugiés français.

Les événements politiques et militaires, qu'il importe de rappeler, sont les suivants. La Révolution française, quand elle éclate, provoque une certaine fermentation à Cologne et dans les électorats ecclésiastiques. Les électeurs, qui avaient jusque-là montré des tendances libérales, Clément-Wenceslas et Max-François par exemple, prennent des mesures dictées par l'esprit conservateur. Les émigrés s'établissent sur leur territoire; ils se rassemblent à Coblence, d'abord favorisés par les autorités, puis ils s'y maintiennent quand celles-ci leur intiment l'ordre de s'éloigner. L'Assemblée législative riposte par une déclaration de guerre à la maison d'Autriche, suzeraine des électeurs. La Prusse se joint à l'empereur. Le 19 septembre 1792, Kellermann est vainqueur à Valmy; le 6 novembre il bat les alliés à Jemmapes, et il entre le 15 décembre à Aix-la-Chapelle. Une autre armée, celle de Custine, occupe Spire le 30 septembre, Worms le 5 octobre, Mayence le 21; les troupes palatines se retirent le 16 décembre; le duc des Deux-Ponts est chassé en février 1793; les autres souverains ont fui. Ces succès n'ont d'ailleurs que peu de durée. A la mort de Louis XVI se noue en effet la grande coalition où entrent l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, la Russie et la plupart des états européens. Le 2 mars 1793, les Autrichiens reprennent Aix-la-Chapelle; au mois d'avril Custine évacue la province rhénane, tandis que Dumouriez abandonne la Belgique; Mayence, assiégée, tombe le 23 juillet. La France alors est envahie. Mais, le 23 sep-

tembre, Jourdan est vainqueur à Wattignies, et, le 28 décembre, Hoche débloque Landau. La victoire de Fleurus, le 25 juin 1794, nous permet de reconquérir la Belgique. Du mois d'octobre 1794 au mois de janvier 1795, les Français poursuivent leurs succès. L'armée de Jourdan entre à Cologne et à Coblence, et Michaux investit Mayence qui capitulera seulement en 1797. On combat encore en 1795 à Kreuznach, Worms, Spire et Deux-Ponts. Le 5 avril 1795 la Prusse, par le traité de Bâle, abandonne la coalition, mais la guerre continue contre l'Autriche et l'Angleterre. Moreau et Jourdan s'enfoncent en Allemagne, Bonaparte triomphe en Italie. En 1797 l'Autriche signe les préliminaires de Léoben, puis, le 17 octobre, le traité de Campo-Formio. Mais, après les conférences de Rastadt, elle forme avec l'Angleterre et la Russie une nouvelle coalition. La France est sauvée à Zurich par Masséna. L'Italie, d'abord perdue, est reconquise par Bonaparte. Le 9 février 1801 l'Autriche signe le traité de Lunéville, et l'Angleterre, le 25 mars, la paix d'Amiens.

Toute cette histoire militaire et diplomatique est d'un grand intérêt. Elle explique pourquoi l'annexion de la rive gauche a été relativement tardive. Dès le 30 mars 1793, la Convention décrète la réunion à la France du pays qui s'étend entre Landau et Bingen. Mais la première coalition empêche que cet acte ne soit définitif. D'autre part la Prusse, par le traité de Bâle, nous permet d'occuper la province rhénane : de là, le 1er octobre 1795, un nouveau décret qui annexe à la France la Belgique et implicitement les terres d'empire. Mais rien n'est terminé puisque l'Autriche lutte encore. Cette puissance, à Campo-Formio, nous cède la frontière du Rhin : c'est donc à partir de ce moment seulement, en octobre 1797, que les pays rhénans nous sont reconnus par traité et que l'on sort du provisoire. Mais il reste à régler des questions particulières lorsque les pourparlers de Rastadt sont rompus. La guerre recommence alors, et le traité de Lunéville confirme celui de Campo-Formio. Les consuls décrètent l'annexion le 9 mars 1801 et promulguent leur décret le 3 avril. Notre prise de possession s'effectue donc par étapes successives, toutes marquées par des actes solennels. De 1792 à 1814 il convient de

distinguer deux grandes périodes. La première va de 1792 à 1798, la seconde de 1798 jusqu'à la chute de Napoléon.

Première période (1792-1798).

L'occupation française de 1792 se restreint à un territoire peu étendu. Celle de 1794-1795 est au contraire totale et durable. Toutes deux sont essentiellement destructives de l'ancien régime. Elles ont pour premier résultat de faire fuir tous les princes souverains, électeurs et autres, ainsi que la noblesse et le haut clergé. En 1792, les troupes républicaines proclament l'égalité et la fraternité. A Aix-la-Chapelle, elles mettent les biens d'église sous scellés; à Mayence elles abolissent le servage, la taille, les corvées, la vaine pâture, le droit de chasse. Partout où elles sont, elles plantent des arbres de la liberté. En 1794 les généraux agissent de même; ils confisquent en décembre les biens des archevêques au bénéfice des domaines; le 5 avril 1795 toutes les prérogatives, exemptions et privilèges sont supprimés; en 1796 les propriétés saisies sont remises à des fonctionnaires français qui vont les administrer. Les biens des nobles émigrés sont inventoriés, placés sous séquestre si ce sont des immeubles, vendus dans le cas contraire; les anciens propriétaires, quand ils ont pris parti contre la Révolution, ne peuvent revenir sous peine de mort, menace que le Directoire adoucira dans la suite. Enfin les fonctionnaires des princes déchus sont destitués.

Pour remplacer les organisations abolies, de nombreuses tentatives se succèdent, toutes éphémères en raison de l'incertitude des temps et des fluctuations politiques. En 1792, Custine conserve d'abord l'ancien état de choses; puis, le 19 novembre, il nomme pour l'électorat de Mayence une administration générale composée de neuf citoyens, tous allemands, et, pour les trois villes de Spire, Worms et Mayence, un maire et un procureur de la commune; le 24 février 1793 ont lieu des élections qui constituent de nouvelles municipalités et une assemblée politique, la *Convention rhénane*. A Aix-la-Chapelle, le général Dampierre installe le 15 janvier six représentants du peuple élus; le 22 il leur adjoint

un maire et un tribunal provisoire; enfin, le 12 février, un nouveau scrutin permet de former une municipalité.

La seconde conquête commence par le nord. Le 4 novembre 1794, les Français installent à Aix-la-Chapelle une municipalité élue. Le 14, les représentants en mission placent tous les pays entre Meuse et Rhin, jusqu'à Andernach, sous le contrôle d'une *Administration centrale* qui entre en fonctions le 11 décembre. Le territoire occupé est divisé en sept districts : Aix-la-Chapelle, Limbourg, Spa, Blankenheim, Maëstricht, Gueldre, Bonn; chaque district compte quatorze administrateurs, sept au chef-lieu, sept dans les cantons. L'occupation s'étendant vers le sud, on installe à Trèves le 27 janvier 1795 une *Direction des domaines nationaux* comprenant dix districts qui, le 10 mars, sont soumis au gouvernement central d'Aix-la-Chapelle.

Cette organisation est supprimée le 3 février 1796 et remplacée par une *Commission administrative* dont les membres furent nommés le 3 mai. Cependant, le 17 du même mois, ces dispositions sont abrogées et l'on institue deux *Directions générales*, l'une à Aix-la-Chapelle pour les pays entre Meuse et Rhin, l'autre à Coblence pour les pays entre Moselle et Rhin. Les directeurs, Bruneau et Bella, centralisent toutes les affaires et ont sous leurs ordres les municipalités. Mais ces divers systèmes avaient donné lieu à des abus, et le Directoire, le 4 février 1797, charge le général Hoche de réorganiser les territoires conquis. L'arrêté du 18 mars change toutes les dispositions administratives prises jusque-là. Hoche établit à Bonn une *Commission intermédiaire* composée de cinq membres. Il révoque toutes les autorités françaises et leur substitue les anciens fonctionnaires des princes déchus, remplaçant les morts et les émigrés par des notables indigènes. Il adjoint à chaque municipalité un commissaire français sachant l'allemand et qui représente la Commission centrale de Bonn. Celle-ci est installée le 30 mars sous la présidence de Shée et administre toute la rive gauche partagée en six districts : Kreuznach, Deux-Ponts, Trèves, Cologne, Juliers et Gueldre. Pendant l'été 1797 se développe, protégé par Hoche, le mouvement qui tend à constituer la région en *République cisrhénane*

autonome. Mais le Directoire profite du traité de Campo-Formio pour étouffer cette tentative. La *Commission intermédiaire* disparaît le 28 novembre, et Rudler vient résider à Mayence avec le titre de *Commissaire du gouvernement*. A ce moment s'ouvre la seconde phase de notre domination.

En raison de cette instabilité, aucune réforme, de 1794 à 1798, n'est poussée à fond. La Révolution impose son calendrier et ses monnaies. Elle introduit le système municipal et judiciaire de la France; le 9 août 1795 un arrêté de Rivaud et de Merlin de Thionville essaie de régler les difficultés pendantes. Il se divise en trois titres, le premier traite des domaines et des contributions; le second de l'administration des communes, de la police et des réquisitions, le troisième des tribunaux. Quant aux impôts, les autorités françaises, désireuses de trouver de l'argent, procèdent par voie de réquisitions et de contributions de guerre. Elles donnent cours forcé aux assignats que les habitants doivent échanger contre leurs beaux écus sonnants et trébuchants. Les réquisitions, d'abord modérées, se renouvellent avec une ampleur toujours accrue : on saisit même les tableaux, les livres et les manuscrits précieux. Hoche enfin institue des perceptions régulières, mais il le fait en rétablissant tous les anciens impôts, augmentés d'un tiers et payables aux commissaires français. Toutefois aucun règlement ne vient mettre obstacle à l'exercice du culte : les lois du 12 juillet 1790 et du 21 février 1795 sur la constitution du clergé n'ont pas été promulguées en pays rhénan, et l'on a toujours été libre d'y célébrer les offices.

*
* *

Si la Révolution a pu conserver sa conquête, et si d'autre part elle s'est décidée à proclamer l'annexion, il importe de rechercher quelle fut l'attitude de la population, et aussi quelles raisons décisives ont provoqué la réunion. La question de la rive gauche a donc deux aspects, l'un rhénan, l'autre français, tous deux conjoints d'ailleurs, puisqu'ils expliquent le même acte définitif. Nous commencerons par le premier.

Il est indéniable que les Français, de 1792 à 1798, se sont heurtés à une certaine opposition. Je me hâte de dire qu'elle n'a jamais été bien profonde et qu'elle n'a jamais été unanime, tant s'en faut. Elle se marque pourtant par de nombreuses manifestations, comme il est naturel dans un pays où tant d'intérêts particuliers étaient liés au sort des régimes déchus : fonctionnaires des princes dépossédés, bourgeois et corporations des villes libres qui vont perdre leurs privilèges, paysans qui résistent à l'esprit nouveau et qui souvent sont molestés, beaucoup de citoyens repoussent la liberté révolutionnaire. En 1792-1793, lors de notre première occupation, la population d'Aix-la-Chapelle déclare qu'elle ne désire aucun changement dans sa constitution politique; elle s'oppose à la municipalité que fait élire le général Dampierre. A Mayence, Custine, dont les soldats se livrent parfois au pillage, destitue toutes les autorités et menace les éléments hostiles de confiscation, de déportation et de mort. Le scrutin qui élit la Convention rhénane a lieu sous la pression de la force et n'attire qu'une minorité d'électeurs; ainsi fut-il du reste procédé à la même époque en Belgique, où l'on vota souvent dans des églises entourées de soldats. Il n'est donc pas étonnant que les anciens souverains, quand ils reparurent après notre retraite, aient été accueillis avec enthousiasme. Les électeurs de Cologne, de Trèves et de Mayence revinrent au milieu des acclamations.

De 1794 à 1798, il y a de même toute une partie de la population qui demeure inconciliable. Les réquisitions continuelles et les logements de troupes nous font bien des ennemis, sans compter que les Rhénans perdent des sommes énormes au change des assignats. Le pillage s'organise sur une vaste échelle; les vols et les rapines enrichissent nombre d'aventuriers. Sans doute les soldats sont relativement corrects, mais des brigands munis de fausses commissions ravagent le territoire et dépouillent les paysans, surtout peut-être dans le Palatinat. Beaucoup de familles, au début de 1795, s'enfuient sur la rive droite. Le représentant Gilet constate que le pays est dévasté pour trois ans, Roberjot qu'il est plongé « dans une sorte de stupeur ». Cette même année la Convention doit envoyer en mission, pour réparer les excès, le

député de la Moselle, Becker, humain et modéré. De ce moment date une amélioration certaine, mais Hoche, dans sa proclamation du 20 juin 1797, se plaint que son armée soit suivie d'une seconde armée fort redoutable, composée de gens qui, sous le nom d'administrateurs et d'agents, se font loger, nourrir et payer par les communes; en maint endroit, dit-il, comme sur le Hundsrück, leur nombre dépasse celui des soldats, et les quatre cinquièmes d'entre eux ne possèdent aucun mandat. Pendant ces trois années de désordre, les mécontents ne désarment pas. Hoche, par l'acte du 18 mars 1797, a rendu une autorité à beaucoup d'entre eux, et les anciens bourgmestres, les anciens conseils des villes libres, revenus au pouvoir et appuyés sur les corporations, prennent parfois position contre la République cisrhénane autonome dont les Français favorisent l'établissement. Après le traité de Campo-Formio, lorsqu'un mouvement de pétitions réclame l'annexion à la France, il y a quelques notables abstentions. Dans les cantons de Pirmasens, de Rockenhausen et de Kirchenbolanden, une certaine hostilité se manifeste; dans le canton de Edenkoben, onze communes d'ancienne régence épiscopale marquent peu d'enthousiasme; dans celui de Wolfstein, cinq communes seulement votent et demandent la réunion; dans celui de Lauterecken, six communes signent après hésitation, en reconnaissant qu'elles ont été « un instant égarées par des malveillants »[1].

A côté de ces opposants se place la grande masse du peuple. Elle est d'une exemplaire docilité et se montre indifférente à tous les régimes, pourvu qu'ils lui apportent la sécurité et la richesse. Les Électeurs étaient endettés, et l'Empire bien faible. Qu'un traité de paix les cédât à la France, et les Rhénans étaient tout disposés à devenir citoyens français, si du moins cette solution devait leur garantir l'ordre et la prospérité. Au cas où l'ancien ordre de choses eût été rétabli, ils se seraient sans doute laissé faire. De même ils étaient prêts à accepter une République cisrhénane si l'on parvenait à la fonder. Ces sentiments expliquent les fluctuations de l'opinion publique jusqu'en 1798. Il n'en est pas

1. Cf. Commandant Espérandieu : *Le Rhin français* (votes du département du Mont-Tonnerre), Paris, Attinger, 1915.

moins vrai que la population, dans son ensemble, outre qu'elle éprouvait de la sympathie pour la personne des envahisseurs, appréciait fort le programme de la Révolution, en particulier la suppression des droits féodaux et des privilèges. Voilà pourquoi les réquisitions, les contributions de guerre, les rapines et les pillages ne déterminèrent jamais contre nous une hostilité bien sérieuse.

En réalité les Rhénans obéirent aux suggestions d'une minorité remuante, éprise de liberté et passionnément désireuse d'acquérir la nationalité française. Avant 1789, les réformes des Électeurs avaient attiré sur la politique l'attention des milieux éclairés qui eux-mêmes agissaient sur la masse, de telle sorte qu'avant l'arrivée de nos troupes une certaine fermentation se manifestait déjà dans les villes. Le mouvement gagna en ampleur et en force à mesure que s'avérait la puissance militaire de la France. Les faits principaux sont les suivants. Dès 1792, à Aix-la-Chapelle comme à Mayence, à Spire et à Worms, toute une partie de la population fait bon accueil aux troupes républicaines. Dans la première de ces villes, il se fonde un club jacobin. Dans la seconde, la Révolution rencontre des partisans nombreux et enthousiastes. Aussitôt que l'arrivée de nos soldats devient probable, quelques habitants arborent déjà des cocardes tricolores; lorsque Custine fait son entrée, beaucoup de Mayençais le reçoivent aux cris de « Vive la Nation! » et fraternisent avec les Français. Il y a là tout un groupe qui considère la conquête de la cité comme une délivrance. Ce sont des professeurs de l'Université, des instituteurs, des juristes et des procureurs, auxquels se joignent bientôt des étudiants, des commerçants et des ouvriers. Ils s'appellent Hofmann, Wetekind, Boehmer, Blessmann, Metternich, Rulffs, Zech, Pape, Dorsch, pour ne citer que les principaux. Quelques-uns sont nés au delà du Rhin, et ils ont à leur tête Georges Forster, naturaliste distingué, originaire des environs de Dantzig, qui se dit déjà citoyen français. Forster devient président du club mayençais, fondé le 22 octobre, dissous le 13 mars, puis reconstitué le 15; Dorsch de son côté préside la commission administrative créée par Custine. Le mouvement se propage. Les habitants de Bergzabern

demandent la réunion à la France; le duché de Deux-Ponts, le Palatinat inclinent à cette solution. Les protestants sont favorables à l'annexion; de même les juifs, auxquels la Révolution semble promettre une condition civile meilleure que celle dont ils avaient joui jusque-là.

Le 15 décembre, un décret de la Convention ordonne des élections pour nommer des députés chargés de prononcer sur le sort des pays occupés. Le vote, alors que les Prussiens approchent déjà de Mayence, a lieu le 24 février 1793 sous la pression des clubistes appuyés par les Français. Nombre d'électeurs s'abstiennent. Pourtant la Convention Rhéno-Germanique s'assemble le 17 mars, présidée par Hofmann. Le 18, elle déclare par décret l'indépendance du territoire compris entre Landau et Bingen et la déchéance des princes ou des magistrats des villes libres; elle proclame rompus tous liens avec l'Empire. Le 21, un nouveau décret, voté à l'unanimité des cent membres présents, affirme la volonté du nouvel état d'être incorporé à la France. Une délégation composée de trois députés, Forster, Potocki et Lux, part pour Paris afin de soumettre ce vœu à la Convention. Cette délégation est reçue le 30 mars, et, après échange de discours, dépose l'adresse dont elle est chargée. Elle offre à la France un pays riche, planté de vignobles, avec Mayence, ville d'un commerce florissant, « clef de l'Empire germanique ». La plume de Forster, qui s'est chargé de la rédaction, trahit une extraordinaire ardeur. « C'était peu, dit l'adresse, d'avoir fait écrouler l'édifice de l'ancienne tyrannie, il fallait reconstruire celui de la félicité publique. Les représentants du peuple connaissaient le vœu unanime de leurs commettants; ils ne font que prononcer aujourd'hui le sentiment qui est dans tous les cœurs, en vous demandant la réunion de leur pays à la République française. Citoyens législateurs de la France et bientôt de l'Europe entière! jamais les Allemands des bords du Rhin n'oublieront que les Français ont brisé leurs chaînes, que c'est à l'ombre des drapeaux tricolores qu'ils ont fait leurs élections.... Nous venons vous offrir la réunion de ce qui vous appartient de droit. La nature elle-même a voulu que le Rhin fût la frontière de la France; il l'a été dans les premiers siècles de

l'empire français. Il n'y a pas jusqu'aux ministres de vos tyrans qui n'en aient senti le prix.... L'amour des peuples, comme l'amour des sexes, doit égaliser les conditions; et ne savons-nous pas que si vous vous rendez à nos sollicitations, si vous incorporez les contrées rhéno-germaniques dans la République française, ce sera la sincérité et l'ardeur avec laquelle nous nous jetons entre vos bras qui pourront seules vous décider? »

Lors de notre seconde occupation, à partir de 1794, les mêmes milieux nous sont tout aussi favorables. Les protestants d'origine française, qui veulent retrouver leur nationalité perdue, se font spontanément les agents de notre politique, de même que les juifs. Comme les Électeurs, quand ils sont revenus, ont laissé subsister tous les abus, la Révolution trouve de nouveaux partisans. Les anciens clubistes de Mayence ont travaillé tout le pays et fait des adeptes. Les troupes républicaines ne rencontrent aucune résistance armée, bien au contraire. Le Conseil de Cologne envoie une députation à Championnet à Müngersdorf; les soldats font leur entrée le 6 octobre; le 9, salués par des cris de « Vive la République! » ils plantent un arbre de la Liberté sur le Neumarkt, au son de la musique; un bal termine la journée. Le 8 Marceau a occupé Bonn; le 23 il sera à Coblence. Partout on dresse des arbres de la Liberté, l'on joue la *Marseillaise* et l'on fonde des clubs. A Cologne, le *Comité de surveillance*, établi pour lutter contre les ennemis de la Révolution, réunit aussitôt huit indigènes et quatre Français.

Comme les paysans sont très sensibles à l'abolition des tailles et des dîmes, le malaise que causent les réquisitions n'entraîne aucun résultat fâcheux. Toute une partie de la population considère même que l'annexion par la France est souhaitable : c'est le seul moyen d'empêcher le retour de l'ancien régime, de mettre fin à l'anxiété et aux incertitudes des organisations provisoires, d'assurer le progrès civil. De là, dès que le traité de Bâle a été signé, en 1795, un mouvement d'adresses pour réclamer la réunion : Hofmann, ancien député à la Convention de Mayence, ouvre, afin de provoquer l'annexion, le concours dont nous parlerons plus loin.

Les municipalités se constituent sans grande difficulté et collaborent avec les autorités françaises. En 1797, la question de la République cisrhénane agite le pays. Ennemis et amis de la France, les uns comme les autres, sont divisés quant à ce projet. Parmi les premiers, il en est qui voient dans l'autonomie un moyen d'échapper à notre domination, mais il en est aussi qui la repoussent parce qu'elle est contraire à la suzeraineté de l'empereur. Parmi les seconds, un très grand nombre désirent l'annexion pure et simple : ils savent que la Rive Gauche, constituée en état libre, serait incapable de faire respecter son indépendance, et ils rappellent que la République de Mayence, en 1793, l'avait signifié par un acte solennel : ces patriotes, avant tout, redoutent une restauration. D'autres pourtant consentent, car le bruit s'est répandu que la France allait renoncer à sa conquête. Ils acceptent donc la République cisrhénane comme une garantie contre le retour des princes, et parce qu'ils espèrent que nous saurons toujours protéger les Rhénans contre l'Autriche. A la tête de ce groupe se trouve un jeune homme de Coblence, Gœrres. Le mouvement d'indépendance est soutenu par Hoche ainsi que par la Commission intermédiaire de Bonn. Le 14 septembre 1797 l'assemblée des fédérés se réunit même à Coblence sous la protection des troupes françaises; dans cette ville, ainsi qu'à Bonn et à Cologne, un vote vient sanctionner le projet d'autonomie.

Mais Hoche meurt. A peine le Directoire a-t-il manifesté son intention d'annexer la Rive Gauche en vertu du traité de Campo-Formio, que l'opinion l'encourage. Des pétitions autorisées par Rudler circulent dans tout le pays et se couvrent de signatures. M. le commandant Espérandieu vient de nous donner les résultats de ses recherches aux Archives pour la région de Mayence, où d'ailleurs les sentiments exprimés sont les mêmes que dans les régions de Trèves, de Coblence et d'Aix-la-Chapelle. Toutes les adresses sont rédigées à la fois en allemand et en français. On ne peut donc dire que les signatures ont été extorquées par surprise. Mais on ne peut non plus prétendre qu'elles l'ont été par la force, car nous possédons ce témoignage du commissaire cantonal de Wolfstein dans le rapport qu'il envoie à ses chefs : « Je n'ai pu

obtenir la souscription des habitants de ce canton, pour la réunion à la République, que de cinq communes, et cela, en partie seulement. Les habitants de ces contrées sont assez stupides. Ils ne veulent pas signer, *sachant bien qu'on ne les y contraindra point.* »

Nous avons indiqué qu'il y eut des opposants. Ils ne représentent qu'une faible minorité. Si, dans une ville comme Spire, la majorité annexionniste est faible, ailleurs elle est généralement écrasante. Le vote ayant eu lieu par feux, et non par tête d'électeur, on trouve dans les cantons : à Nieder-Olm 2 157 adhésions contre 193 abstentions, à Annweiler 2 171 contre 138, à Worstadt 1 886 contre 354. Il y a 1 282 signatures à Bechtheim, 4 000 à Mayence, 2 314 à Grunstadt, 1 725 à Pfeddersheim, 1 769 à Oberingelheim, une majorité de 900 voix à Edenkoben. Dans le canton de Frankenthal il ne se rencontre aucun opposant; dans plusieurs communes du canton de Worstadt, signer le premier est un honneur que l'on se dispute. L'exposé des motifs varie quelquefois avec les adresses. A Deux-Ponts l'on invoque l'identité d'origine; à Nieder-Olm, à Woellstein également, mais de plus on indique une adhésion formelle aux principes de la Révolution; Pfeddersheim affirme que le Rhin est la limite naturelle de la France, Otterberg qu'une rétrocession irait contre l'intérêt des Rhénans; Nieder-Olm, Winnweiler et Mayence rappellent l'acte de 1793 : « Nous soussignés, citoyens de Mayence, quoique déjà réunis à la République française par la loi irrévocable du 30 mars 1793,... déclarons néanmoins de nouveau, librement, et d'un mouvement spontané, que nous persistons dans cette première résolution,... que nous voulons sincèrement, et sans retour, être réunis à la République française, une et indivisible. » Pour Bechtheim le droit de conquête à lui seul justifierait l'annexion, mais elle est commandée en outre par la volonté des deux peuples : « Vos guerriers, déclare également le canton de Bingen, vous diront combien ils ont appris à distinguer les habitants de la rive gauche de ceux des autres pays conquis, qu'étant à l'abri de toute trahison et hostilités comme au sein de leurs propres familles, ils se pouvaient livrer au sommeil avec sécurité; que le plus pauvre de

nous partageait d'un grand cœur son dernier morceau de pain avec eux. »

*
* *

Telle se révèle l'opinion rhénane quant à l'annexion. Il reste à savoir comment la question fut posée en France et pour quels motifs la République résolut de pousser sa frontière jusqu'au Rhin. La décision définitive, dans les milieux politiques, est prise dès l'automne 1795, après le traité de Bâle; et de son côté l'esprit public, au même moment, manifeste clairement sa volonté. En effet la Convention, avant de se séparer, entendit fixer le sort de ses conquêtes : elle le fit par le décret d'octobre, après les débats du 2-9 vendémiaire an IV. Sans doute la discussion d'alors porta surtout sur la réunion de la Belgique, mais il est bien évident que les opinions exprimées ne sont pas moins valables pour la rive gauche du Rhin, que certains orateurs ne négligent pas de mentionner. Ces opinions, qui nous ont été conservées par le *Moniteur*, sont en outre réunies dans le *Recueil des Discours sur la question de la réunion de la Belgique à la France, imprimés par ordre de la Convention Nationale* (Paris, an V-1797), et c'est d'après ce recueil que nous citerons nos textes. En 1795 également un certain nombre de particuliers réclament l'annexion de la rive gauche, à l'occasion du concours institué par Hofmann. De là toute une série de mémoires : *La Rive gauche du Rhin, limite de la République française, ou recueil de plusieurs dissertations, jugées dignes des prix proposés par un négociant de la rive gauche du Rhin. Publié par le citoyen Georges-Guillaume Bœhmer, ex-député à la Convention Nationale Rhéno-Germanique* (A Paris, an IV). Ces deux collections sont d'un très grand intérêt. Nous commencerons par la première, de caractère officiel, et qui expose très clairement la doctrine politique de la France révolutionnaire.

Deux thèses étaient en présence. La première est celle qui s'exprime dans l'article IV du Décret du 22 mai 1790, que l'on incorpora ensuite dans la Constitution de 1791 : « La nation française renonce à entreprendre aucune guerre en vue de faire des conquêtes, et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'au-

cun peuple. » La seconde au contraire, diamétralement opposée, autorise les annexions qui ont pour but de parfaire l'unité territoriale de la France. Elle trouve son fondement dans une très ancienne tradition, celle-là même dont Albert Sorel a fait l'histoire[1], et qui propose à la France des limites naturelles : les Pyrénées, les Alpes, le Rhin et la mer, de telle sorte que les frontières idéales sont justement celles que César assigne à la Gaule. Cette doctrine, pendant des siècles de monarchie, est à la fois populaire et diplomatique. Pour nous en tenir à la région de l'Est, le moyen âge honore en Charlemagne le héros qui a possédé le Rhin. Avant la Révolution, nombre de publicistes, d'historiens et de philosophes, Vauban, Raynal et J.-J. Rousseau lui-même, considèrent que la monarchie française doit s'étendre jusqu'au lit de ce fleuve. Tel était le but de Louis XI; tel fut aussi celui de Richelieu et de Mazarin, deux autorités dont se réclame encore l'éditeur des discours de 1795, unissant ainsi dans une même politique l'ancienne France et la nouvelle.

Avant les débats de vendémiaire an IV, et malgré le décret de 1790, certains révolutionnaires ont déjà pris leur parti de la conquête. Le 31 janvier 1793, Danton s'écrie que les limites de la République sont « marquées par la nature, à l'Océan, au bord du Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées. » La même idée, plus ou moins nette, s'affirme dans une série de mémoires ou de discours, le 7 octobre 1794 sous la plume de Merlin de Douai, dans sa *Lettre aux représentants en mission à l'armée de Dugommier*, le 17 du même mois dans un discours de Tallien, le 3 novembre dans les *Réflexions sur la paix*, de Duhem, adressées au Comité de Salut public, le 9 novembre dans un mémoire d'Eschassériaux aîné intitulé *Des droits des peuples*. En janvier 1795 les instructions données par Cambacérès et Reinhard à Barthélémy, notre plénipotentiaire à Bâle, et à Grouvelle, notre ministre à Copenhague, ne laissent aucun doute sur les visées de la Convention. Cambacérès parle encore dans la séance du 5 mars. Il veut restaurer l'Europe sur les bases de la justice et se défend de toute ambition

1. Albert Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, t. I, liv. II, chap. II.

contraire au droit des peuples. Puis il continue : « La paix doit détruire les germes des guerres futures.... C'est dans la nature de la guerre que nous avons été forcés de soutenir, c'est dans l'expérience des siècles passés, et dans la prévoyance de l'avenir, qu'il faut puiser les conditions de nos traités.... La République a des limites naturelles dans les Alpes et les Pyrénées,... elle se trouve contiguë dans le nord à des possessions étrangères, dont la démarcation et des gouvernements jaloux ont causé des siècles de guerre.... Vous examinerez si les conseils de la nature et l'expérience des siècles ne demandent point que vous traciez d'une main sûre les limites de la République. » Le même jour Dubois-Crancé, dans la proposition de décret qu'il apporte, demande aux armées révolutionnaires de tenir le Rhin et de repousser de cette barrière les efforts des puissances coalisées. « En vain ces puissances réclameraient-elles quelques propriétés sur la rive gauche du fleuve : la Nature, le vœu des peuples et l'intérêt de la République exigent que ce pays reste à jamais conquis à la liberté. » Ainsi pense également Siéyès dans le *Projet de traité de paix* qu'il présente en avril au Comité de Salut public.

Tels furent les préliminaires du grand débat de 1795. Il s'engagea le 2 vendémiaire an IV, et ce jour-là Merlin de Douai lut son rapport. Le 8 et le 9 l'on entendit les discours d'Eschassériaux aîné, de Defermon, Armand de la Meurthe, Lesage de l'Eure, Portiez, Pérès, Roberjot, Carnot et Lefebvre de Nantes. Merlin répondit ensuite à Defermon. Le *Recueil* donne en outre les opinions de Delacroix, Garran, Boissy d'Anglas, Reynaud, Genin, Lesage-Senault, Durenty, qui n'ont pas été prononcées, mais que l'on a imprimées.

Il y a trois opposants, Defermon, Armand de la Meurthe et Lesage de l'Eure. Le premier conteste que l'annexion soit utile militairement et commercialement. Le second la regarde comme immorale parce qu'elle constituerait une indemnité des frais de guerre. « La véritable indemnité est dans la justice et dans la paix que vous devez vous hâter de rendre à l'Europe. » Le troisième juge dans l'absolu avec un magnifique détachement : « Non, il ne suffit pas de s'intituler les maîtres du monde. Devant la jus-

tice et la raison, la puissance des baïonnettes n'est rien, et la force couverte de la possession n'en est pas moins la force.... Qu'importe, aux yeux de la philosophie, le courage d'un soldat romain, l'énergie d'un sénat ambitieux, le génie militaire d'un général? Rome, si grande au jugement du vulgaire, n'est aux yeux du sage, selon l'expresssion d'un écrivain de notre temps, qu'une majestueuse coterie de coupe-jarrets. La Pologne, aujourd'hui rayée de fait de la liste des puissances, est réellement en état de guerre contre ses dominateurs. »

Tous les autres opinants sont favorables à la réunion, pour les motifs que nous allons examiner.

L'argument de la géographie et de la tradition est l'un de ceux que l'on retient volontiers. Selon Pérès, la frontière naturelle de la France est le Rhin. Avec lui, Portiez, Merlin, Delacroix et Reynaud font observer que les territoires en litige ont fait partie du domaine gaulois, que Charlemagne et ses successeurs les ont possédés, que la République par conséquent n'a fait que reprendre l'ancien patrimoine de la nation.

En outre la France est liée par des actes solennels. Merlin de Douai n'hésite pas à invoquer les votes émis par les populations en 1793, et il affirme qu'ils l'ont été en toute liberté. Ces votes ont été accueillis par la Convention qui alors y a répondu par des décrets d'annexion. Il y a donc un contrat qui engage réciproquement les parties, car les contrats sont obligatoires entre les nations comme entre les hommes. Le devoir de la République, fidèle à sa parole, est de ne pas rendre à leurs anciens maîtres des peuples dont elle a brisé les fers et dont les intérêts sont placés sous sa sauvegarde. La réunion garantira à ces peuples la prospérité et l'existence, la sûreté des personnes et celle des propriétés, enfin elle les mettra à l'abri de la guerre. Tel est aussi le raisonnement de Portiez, Lefèvre, Delacroix, Pérès, Génin, Durenty, Garran, Boissy d'Anglas et Reynaud.

Est-ce à dire pourtant que le vote préalable soit nécessaire pour autoriser les annexions? Non point, déclare Merlin de Douai : « Mais déjà, dit-il, vous avez senti que, pour s'indemniser des maux et des dépenses de la plus injuste de toutes les guerres,

ainsi que pour se mettre en état d'en prévenir une nouvelle par de nouveaux moyens de défense, la République française pouvait et devait, soit retenir à titre de conquête, soit acquérir par des traités, des pays qui seraient à sa convenance, *sans en consulter les habitants.* » C'est ainsi, fait-il observer, que la Convention a déjà enlevé à la Hollande la Flandre hollandaise, Venloo et Maëstricht, et qu'elle s'est établie dans la partie espagnole de Saint-Domingue. Lui-même demande la réunion du Limbourg et du Luxembourg, dont les habitants n'ont pris encore aucune délibération. Il est donc bien évident qu'en l'absence de tout vote, la Révolution aurait procédé comme elle l'a fait. D'ailleurs les arguments de Merlin, nous allons le voir, sont repris et développés par les autres députés.

Cette attitude, sans aucun doute, est contraire au décret du 22 mai 1790 par lequel la France renonçait à toute annexion. De là l'effort de certains opinants pour démontrer qu'ils ne violent point leurs principes. Ils les expliquent donc et les limitent pour obéir à des nécessités supérieures. « Et qu'on ne dise pas, citoyens représentants, s'écrie Portiez, qu'en prononçant la réunion, vous contrevenez à vos propres principes : non, vous n'y contrevenez pas, car vous n'avez pas entrepris la guerre *dans la vue* de faire des conquêtes, mais *bien et seulement dans la vue* de repousser les ennemis de la liberté. » Roberjot distingue entre les annexions dictées par l'avidité et celles qui se justifient par une obligation de défense : « On vous objecte que la représentation française ne peut pas violer la promesse qu'elle a faite de ne pas conquérir : oui, en prenant le mot dans l'acception que lui donnent les rois ; mais on n'a pas pu promettre de rejeter des réunions qui doivent consolider la République, qui la mettront hors de toute atteinte contre les entreprises de l'ambition et de la jalousie. »

Donc, à côté des solutions idéales, il y a les solutions pratiques dont les nations sont bien obligées de tenir compte, et celles-ci priment celles-là. L'intérêt de la France commande l'annexion. Son intérêt financier sans doute, car les territoires conquis sont riches en pâturages, en manufactures et en mines, sans parler des biens qui vont servir de gage aux assignats de la République. Cet

argument, que fait valoir Merlin, est repris par presque tous les orateurs, entre autres par Portiez, Pérès, Roberjot, Boissy d'Anglas et Carnot qui voient dans l'annexion une source d'immenses profits. L'intérêt républicain n'est pas moins pressant : il importe que la Révolution fasse régner ses idées au delà de ses frontières anciennes. Non pas qu'en principe il s'agisse d'établir une domination brutale : « La France, dit Garran, s'efforcera de vivre avec les peuples réunis sous des lois communes, de donner aux citoyens des deux états fondus en un, la même participation au gouvernement et à la législation. » Pourtant, si les annexés résistaient, la contrainte serait permise : « On a démontré, déclare Delacroix, la nécessité de les forcer à être libres, heureux et sages, si leurs préjugés pouvaient les égarer. » Il y a encore un intérêt d'équilibre : à l'intérieur, comme le fait observer Merlin, le nord et le midi auront désormais une égale importance et se feront contrepoids ; à l'extérieur, la France conservera la place qu'elle occupait, tandis qu'elle se trouverait dans une situation défavorable, remarque Delacroix, si elle repoussait la réunion au moment où la Prusse, l'Autriche et la Russie viennent de s'agrandir et par conséquent de s'enrichir par le partage de la Pologne.

D'autres considérations non moins réalistes interviennent encore, et les principes, à de nouveaux points de vue, vont également s'effacer devant l'utilité. *Primum vivere, deinde philosophari.* La guerre crée des droits et même des devoirs. Écoutons Roberjot : « Dès qu'un peuple a pu vaincre ses agresseurs en défendant la plus juste des causes et les plus légitimes de ses droits, il acquiert un titre, et personne ne peut le lui contester, qu'il peut profiter du succès de ses armes, se servir de ses victoires pour conserver sa tranquillité, maintenir sa sûreté et préparer sa prospérité future.... La guerre est un effort de peuple à peuple pour le redressement de leurs droits, fondés ou présumés tels : elle est une entreprise de l'un sur l'autre, dirigée par le seul motif de la sûreté ou de l'intérêt : c'est une lutte où les combattants risquent leurs droits pour les consolider davantage. Le succès ou la victoire sont des titres convenus d'user de ces droits : toute action tendante à ce résultat est une clause obligatoire pour

le vaincu, jusqu'à ce que de nouveaux motifs, ou peut-être les mêmes prétextes, soient derechef un sujet des mêmes efforts. » D'ailleurs il faut bien voir les choses comme elles sont. Le sort des armes décide, et lui seul le fait. Boissy d'Anglas le reconnaît implicitement. Garran l'affirme : « Ce sera la victoire qui dictera la condition de la paix à nos ennemis, et la dure loi de la nécessité qui les y fera souscrire.... Nos ennemis sont épuisés, nos victoires nous donnent le pouvoir de leur dicter des lois. »

C'est l'argument de la force. Cette force oblige celui qui la possède et nul état ne peut s'y soustraire : elle va de soi du moment que l'on a fait appel aux armes. Et Garran l'explique : « L'état de guerre brisant presque tous les liens qui unissent les nations entre elles, le droit des gens ne peut assujettir un peuple à certaines règles de modération envers un autre, que lorsque cette modération est réciproque : tant que l'un des deux ne renoncera point à détruire l'autre dans son existence, celui-ci ne peut y renoncer non plus ; aucune loi naturelle, aucun principe de droit public ne peut l'y contraindre ; car la justice ne peut pas être une institution absurde qui donne à mon ennemi de nouveaux moyens de m'opprimer, et qui m'ôte ceux de me défendre et de repousser ses agressions. » Or l'ennemi, s'il avait été vainqueur, aurait usé de sa force pour abattre la République, asservir et dépecer la France. Garran et Pérès ne l'ont pas oublié, et toute mansuétude de la Convention les indignerait : « Il n'existerait donc de droits, dit le premier, que pour les usurpateurs et les agresseurs, et la cause de la liberté, de la raison, de la souveraineté des peuples, ne pourrait pas employer pour sa défense les moyens qu'on mettrait en usage pour la détruire. » De même Pérès : « Point de grâce à ces ennemis forcenés de notre République. Si l'indulgence pour le vice est une conspiration contre la vertu, il est également vrai que c'est assassiner la liberté que de pardonner à la tyrannie. »

Ici nous voyons poindre l'idée de devoir que d'autres considérations vont développer. Et en effet le peuple victorieux, du fait même que ses armes l'emportent, est dans l'obligation de penser à lui-même, de veiller à sa prospérité et à son existence. De ce point de vue, l'autonomie, à laquelle certains sont favorables, doit

être rejetée. Elle serait impolitique et désavantageuse, fait observer Roberjot, car la France serait forcée de la garantir d'une manière active, par des interventions coûteuses et sans profit. Chance d'ailleurs hasardeuse entre toutes que d'ériger autrui en arbitre de sa propre tranquillité. Merlin, dans son rapport, est très net. Ou bien les pays conquis seraient trop faibles, une fois indépendants, pour se défendre contre leurs anciens maîtres. Ou bien on pourrait les voir un jour, « usant de leur droit souverain,... guidés par des conseils perfides, traiter avec les ennemis de la République française elle-même, et ainsi, en dernière analyse, nous nous retrouverions dans la même position que si nos ennemis étaient restés maîtres de la Belgique et du pays de Liége ».

En outre, le devoir du vainqueur est de s'indemniser de ses sacrifices. Les dépenses ont été énormes, le sang a coulé à flots : tout cela réclame une compensation. Telle est l'opinion de Garran et de Boissy d'Anglas. Telle est encore celle de Carnot : « J'ajouterais volontiers, dit-il, que vous devez à nos frères de conserver à la France le prix flatteur de leur courage et de leur sang, et j'ose dire que sans cela on serait en droit de vous demander : Où donc est le résultat de tant de victoires et de tant de sacrifices? On ne verrait plus que les maux de la Révolution et rien qui puisse entrer en compensation avec eux. » Eschassériaux aîné est plus pressant encore : « Eh quoi! Ne nous resterait-il donc de la guerre que nous avons faite que la gloire stérile d'avoir combattu pour l'indépendance des autres peuples? Nos trésors, le sang précieux de tant de braves soldats auraient-ils été versés en vain? »

Enfin l'annexion est une question de salut national. La France est dans l'obligation de se ménager une frontière forte, et par conséquent elle doit conserver ses conquêtes : Merlin, Carnot, Lefèvre et Boissy d'Anglas veulent la réunion pour des motifs militaires. Un certain parti se contenterait de la ligne de la Meuse. mais Pérès combat cette idée : « Il est de notre intérêt de faire une paix solide et durable. Or, je maintiens que la Meuse étant une barrière insuffisante et presque nulle, toute paix ne sera qu'un court armistice, si le Rhin ne nous sépare à jamais de l'empereur et de l'empire. » En effet le devoir suprême de la République,

comme le dit Garran, est « de mettre un terme à l'épouvantable fléau de la guerre et d'en prévenir le retour à l'avenir ». Seule l'annexion peut amener ce résultat, car seule elle affaiblira sûrement les ressources de l'ennemi, et seule elle l'éloignera du cœur de la France. Un « égoïsme sacré » doit animer les membres de la Convention et leur dicter leur vote, car ils ont entre les mains les destinées de la patrie pour les siècles à venir. Alors Merlin lance l'anathème à la « faction des anciennes limites », comme il l'appelle, aux mauvais citoyens qui regrettent sans doute le dernier des Capets. Alors, de ce nouveau point de vue, la Révolution abandonne solennellement ses positions de 1790. « Un peuple, dit Roberjot, peut être conquis si sa conquête peut donner une plus grande sûreté au peuple vainqueur dont il aura voulu usurper les droits.... On jugerait mal du droit de la guerre si l'on avançait par maximes que de pareilles conquêtes soient des injustices. Le premier droit est de se garantir; la première justice est d'en obtenir et d'en conserver les moyens. » Eschassériaux aîné n'est pas moins net : « On a objecté que nous avions renoncé aux conquêtes, et que le peuple français devait avoir la générosité de se dépouiller de celles qu'il a pu faire. Je répondrai d'abord que la première générosité d'un peuple est dans sa conservation. Je répondrai qu'un peuple forcé de prendre les armes pour sa défense ne peut jamais renoncer à l'indemnité du sang qu'il verse, des dépenses qu'il fait pour la guerre. Je réponds que ce n'est point faire des conquêtes que de prendre les moyens de mettre son ennemi hors d'état de nuire, d'assurer sa propre défense; que la conquête enfin devient légitime quand elle devient un besoin de repousser l'attaque.... Celle qui n'est qu'une juste indemnité d'un peuple qui s'est sacrifié pour combattre l'oppression n'est-elle pas légitime et sacrée? n'est-elle pas le principe éternel de la justice et de la nature? » La conclusion du débat est indiquée par Carnot en termes définitifs : « Ce ne serait pas avoir terminé la guerre que d'être obligé de la recommencer l'année prochaine; or c'est ce qui nous arriverait infailliblement, si vous ne mettiez l'ennemi, pendant que vous le pouvez, dans l'impossibilité de vous attaquer de nouveau. Il faut baser la paix sur la nature même des choses,

et non sur la fidélité et la bonne foi d'un ennemi astucieux, dont l'intérêt constant, et par conséquent les éternels efforts, seront de vous anéantir. Coupez les ongles au léopard, abattez au moins une des têtes de l'aigle[1], si vous voulez que le corps puisse dormir tranquille. »

Le résumé que l'on vient de lire rend inutile un long commentaire des mémoires adressés à Hofmann, car les arguments présentés sont à peu près les mêmes. Ces mémoires, qui demandent l'annexion de la rive gauche du Rhin, sont au nombre d'une vingtaine; tous sont dus à des Français, sauf trois, qui ont été écrits par des Allemands; l'un de ces derniers est Dorsch, ancien vicaire épiscopal et professeur à l'Université de Mayence, ancien membre de la Convention rhénane, et qui s'était joint aux Français à Strasbourg dès 1792.

Les auteurs invoquent tour à tour la tradition historique la plus reculée et la nécessité d'atteindre les limites naturelles. La République ne doit pas trahir un peuple qui craint avant tout le retour de l'ancien régime, qui réclame la liberté, l'abolition des corvées, des péages et des privilèges héréditaires, la suppression des maîtrises et des jurandes, l'égalité devant l'impôt, la sécurité et l'activité du commerce. L'intérêt de la France n'est pas moins impérieux : le sous-sol de la rive gauche est riche, l'industrie active; le Rhin offre au négoce une voie très avantageuse; les biens ecclésiastiques, que le citoyen Silvy évalue à quatre milliards, seront un inépuisable Pactole. Le citoyen Roux, de Lons-le-Saulnier, indique que la guerre ne permet pas à la République d'être fidèle à la déclaration de 1790; le citoyen Dubignon considère l'annexion comme une juste indemnité. Les citoyens Athenas, Dorsch et Roux repoussent l'autonomie. En effet, ou bien la rive gauche indépendante n'aurait pas les moyens de se défendre et devrait toujours faire appel au secours de la France, ou bien elle se résignerait à retomber aux mains de ses anciens maîtres, ou bien enfin elle serait la proie de partis perpétuellement en lutte : toutes éventualités éminemment périlleuses. Au contraire la province rhénane

1. Le léopard et l'aigle : l'Angleterre et l'Autriche.

doit constituer la juste indemnité d'une longue guerre. En outre il y va de la sûreté de la République : le Rhin est une barrière infranchissable couverte par les places de Mayence et de Rheinfels, une protection contre les armées de l'Empire. « L'humanité, dit le citoyen Roux, qui commande d'être avare du sang des peuples, veut que nous opposions à nos ennemis des montagnes ou des fleuves plutôt que des soldats et la mort. » Le citoyen Silvy, ancien agent auprès des armées du Rhin et de la Moselle, termine son mémoire par une adjuration pathétique : « L'âge présent et la postérité rappelleront l'époque où vous êtes placés, pour vous bâtir des temples, ou vous accuser d'avoir trahi leurs intérêts et trafiqué de leur sang. »

Deuxième période (1798-1814).

Après le traité de Campo-Formio, Rudler, nommé le 4 novembre 1797 Commissaire du gouvernement pour tous les pays situés entre Meuse et Rhin, et chargé de les organiser selon les lois de la République, vient prendre possession de son poste. Il l'occupera pendant un peu plus d'un an. Ses successeurs seront Marquis, du 26 mars au mois d'août 1799; Lakanal, d'août à la fin de décembre de cette même année; Shée, ancien président de la Commission intermédiaire de Bonn, de janvier à septembre 1800; Jollivet, de septembre 1800 à la fin février 1802; enfin Jeanbon Saint-André, l'illustre conventionnel dont l'œuvre fut si féconde.

Rudler arrive à Cologne le 5 décembre 1797, à Bonn le 6; il va s'établir en janvier à Mayence où lui et ses successeurs résideront. Il est bien reçu. A Cologne, les cloches fêtent son entrée; le 20 décembre, au bruit des salves, les troupes françaises parcourent la ville pavoisée aux trois couleurs : la journée se signale par des discours, des réjouissances populaires et des illuminations. A Bonn, les bourgeois illuminent également, hissent le 17 le drapeau tricolore, demandent le 19 la déposition de tous les fonctionnaires qui ne veulent pas jurer fidélité à la République, enlèvent les armes des électeurs, célèbrent bruyamment au début de 1798 l'introduction des lois et des coutumes françaises. A

Coblence, Görres, au nom de la Confédération cisrhénane, approuve l'annexion : il reproche au Directoire de ne pas l'avoir proclamée plus tôt et d'avoir été favorable à l'autonomie : « La France, écrit-il, est un colosse qui saura nous protéger contre les attaques du dehors.... La Nature a fait du Rhin la frontière de la France.... Vive la République française ! » Coblence se réjouit comme Cologne de la prise de Mayence qui a lieu le 30 décembre 1797.

Dans ces premières manifestations il y a quelques fausses notes, mais en petit nombre. A Bonn, on lapida les fenêtres de quelques bourgeois qui avaient illuminé pour l'arrivée de Rudler dont la proclamation, sur le marché, fut lacérée par un jeune homme. Les clients des anciens électeurs, conseillers de la ville, professeurs de l'Université, instituteurs, refusèrent de prêter serment. A Cologne, même opposition chez ceux qui avaient bénéficié de l'ancien régime : congrégations, fonctionnaires, juges. A Coblence, en 1799, les royalistes et les agents étrangers subirent des perquisitions domiciliaires; des prêtres et des ci-devant fonctionnaires furent emprisonnés; des femmes soumises à l'instruction parce qu'elles se montraient dans la rue sans cocarde tricolore.

La légère résistance que ces faits révèlent tient à plusieurs causes : d'abord à la lutte des éléments révolutionnaires contre les modérés, ensuite aux regrets qu'ont laissés les régimes disparus. Pendant les premières années qui suivirent le traité de Campo-Formio, une certaine opposition subsista. Un choix très heureux ne présida pas toujours aux nominations des fonctionnaires : il y eut parmi eux des officiers qui ne pouvaient plus servir, des aventuriers qui tâchaient d'exploiter le pays, des Allemands de passé suspect, des Français rapaces qui cherchaient à s'emplir les poches pour repartir au plus vite. En juin 1798, Görres veut envoyer une pétition au Directoire pour protester contre la corruption et les exactions des agents de la République; il les divise en deux catégories : des Français occupant de grosses sinécures; des Allemands qui s'exténuent dans des situations mal rétribuées. Le provisoire règne en quelque sorte jusqu'à l'avène-

ment de Bonaparte; le 18 juillet 1801 le premier consul profite du traité de Lunéville pour adresser aux Rhénans une éloquente proclamation : « Les intérêts et les droits de la République sont devenus les vôtres; vos intérêts et vos droits sont devenus les siens. En vous adoptant, elle vous a voué, comme à tous ses enfants, bienveillance et sollicitude; elle vous appelle à lui promettre fidélité comme eux. Que cette promesse impose à tous l'oubli des liens dont le traité vous a dégagés. Qu'elle mette un terme aux vaines appréhensions qui empêchent quelques-uns de jouir des avantages de la réunion et aux folles espérances qui portent quelques autres à les déguiser ou à les dénaturer. » Suit l'énumération des avantages que la réunion assure aux pays annexés, et parmi lesquels Bonaparte mentionne une justice impartiale et des administrations régulières.

Les premiers Commissaires du gouvernement s'appliquent surtout à faire table rase du passé. L'arrêté du 23 janvier 1798 relève de leurs emplois tous les fonctionnaires des anciens souverains ecclésiastiques ou féodaux, toutes les autorités des villes libres. L'arrêté du 26 mars 1798 déclare applicables à la Rive gauche les décrets d'août et septembre 1789 qui abolissent les droits féodaux, et le décret du 18 juin 1790 qui supprime les titres de noblesse; il dissout également les corporations, de telle sorte qu'il n'y a plus, du Rhin à la Meuse, que des citoyens. Le 6 mai 1798, Rudler, par un nouvel arrêté, promulgue le décret du 14 novembre 1792 qui libère les serfs, et enlève à ceux qui les possédaient leurs droits de justice, de police, de chasse, de tailles et de corvées.

Depuis 1798 se développe pourtant tout un travail d'organisation, surtout à partir de 1802. L'administration et les services publics s'établissent peu à peu, par un progrès continu dont on va suivre les étapes. Dès 1804 le grand effort est à peu près achevé et le pays partage jusqu'en 1814 le sort administratif du reste de la France. Nous avons réuni la matière sous un certain nombre de rubriques.

Division du territoire et administration générale. — Le 23 janvier 1798, Rudler répartit les communes en quatre départements,

subdivisés en cantons; dans chaque département, chaque canton et chaque commune, il institue une assemblée élue, assistée d'un commissaire nommé par le gouvernement.

La loi du 17 février 1800, promulguée aux bords du Rhin le 14 mai, divise la France en départements, arrondissements, cantons et communes; elle remplace les assemblées par des fonctionnaires, préfets et sous-préfets, et par des maires. Les départements, dont on indique d'abord le chef-lieu, puis les sous-préfectures, sont les suivants :

Roer. — Aix-la-Chapelle (11 cantons). — Cologne (10 c.). — Crefeld (11 c.). — Clèves (8 c.), en tout 993 communes et 516 287 habitants.

Rhin-et-Moselle. — Coblence (12 c.). — Bonn (8 c.). — Simmern (10 c.), en tout 775 communes et 203 290 habitants.

Sarre. — Trèves (8 c.). — Sarrebrück (8 c.). — Prüm (9 c.). — Birkenfeld (9 c.), en tout 1 082 communes et 219 049 habitants.

Mont-Tonnerre. — Mayence (10 c.). — Spire (10 c.). — Kaiserslautern (8 c.). — Deux-Ponts (9 c.), en tout 685 communes et 342 316 habitants.

Tels sont les chiffres de la population en 1803, soit une densité respective, par lieue carrée, de 993, 700, 906 et 1 239. Quelques années plus tard une autre évaluation donne des nombres plus élevés, soit, dans l'ordre, 670 000, 280 000, 260 000 et 400 000 habitants.

Dans chaque chef-lieu d'arrondissement il y a un sous-préfet, dans chaque chef-lieu de département un préfet. Au début, trois de ces préfets obéissent à l'autorité suprême de celui de Mayence, qui a le titre de Commissaire du gouvernement et de qui dépendent tous les fonctionnaires. Le décret consulaire du 30 juin 1802 met fin à cette situation. Jeanbon Saint-André, qui administrera le Mont-Tonnerre jusqu'à sa mort, en décembre 1813, n'est plus que l'égal de ses collègues. Parmi les préfets qui se sont succédé il faut citer, dans la Roër, Méchin, Laumond et Ladoucette; dans la Sarre, Kepler; dans le Rhin-et-Moselle, Chaban et Lezay-Marne-

sia; ce dernier conserva quatre années son poste (1806-1810), avant d'être nommé à Strasbourg.

Organisation militaire. — Les quatre départements forment le territoire de la 26e division militaire. Mayence en est le chef-lieu : c'est là que réside le général de division, que se trouvent l'arsenal et la direction du génie. Les subdivisions sont Cologne et Coblence, chacune avec un général de brigade. Puis il y a des commandants d'armes et des adjudants de place à Aix-la-Chapelle, Gueldre, Crefeld, Burich, Clèves, Düren, Neuss, Vedingen, Rheinberg, Bonn, Simmern, Trarbach, Berncastel, Bacharach, Rheinfels, Boppard, Andernach, Trèves, Messenheim, Kirn, Sarrebrück, Alzen, Worms, Spire, Alzey, Kaiserslautern, Neustadt, Deux-Ponts, Oppenheim, Bingen, Gürmersheim et Frankenthal. Deux hôpitaux militaires sont installés à Mayence et à Juliers. Le service de la gendarmerie comporte un chef d'escadron à Aix-la-Chapelle et à Mayence, un capitaine à Trèves et à Coblence. Le quatrième arrondissement des cohortes de la Légion d'honneur a pour chef-lieu le château de Brühl : il comprend tous les départements rhénans, ceux de la Meuse-Inférieure et des Forêts; il reçoit en patrimoine des biens nationaux qui produisent 530 000 francs de rente.

Organisation judiciaire et police. — L'arrêté réglementaire du 23 janvier 1798 supprime les tribunaux existants et institue ceux prévus par la constitution de 1795 : cours criminelles avec jurés, tribunaux correctionnels, justices de paix, tribunaux civils. Le 21 mars 1798 le code criminel de 1795 est mis en vigueur, ainsi que la procédure française pour toutes les affaires correctionnelles, criminelles et de simple police. Le 1er septembre 1802 est introduite la nouvelle organisation à laquelle est soumise la France depuis le 18 mars 1800 : il y a une cour d'appel à Trèves, un tribunal de première instance dans chaque arrondissement, un juge de paix dans chaque canton. Mayence et Cologne possèdent un tribunal de commerce. Le droit lui aussi se fixe. Avant 1794 régnaient des coutumes variables selon les localités. Puis toute une série de lois, de décrets et d'arrêtés avait engendré la confusion. Jusqu'au 23 septembre 1802, les lois françaises n'étaient pas

en vigueur sur la Rive gauche, sauf en cas de mention spéciale au moment de la promulgation : Rudler pourtant avait reçu l'autorisation de les appliquer s'il le désirait, en les modifiant ou sans les modifier, et il avait agi en conséquence. L'ordre apparut enfin. Le Code civil fut introduit le 21 mars 1804 : confirmant l'abolition des privilèges, l'égalité des roturiers et des nobles, il fut bien accueilli par la population, qui accepta facilement l'obligation du mariage civil. Les Codes de procédure civile, de commerce, d'instruction criminelle et pénal entrèrent en vigueur respectivement au 1er janvier des années 1807, 1808, 1809 et 1811. Le décret du 30 mai 1798 avait déclaré que le français serait la langue de l'administration et de la justice.

Quant à la police, elle était faite dans les campagnes par la gendarmerie, dans les villes par des directions spéciales dont l'une des plus importantes était à Cologne. La police politique s'acharnait surtout sur la presse, et celle-ci était placée sous la surveillance du directeur général résidant à Paris (décrets du 5 février, du 14 décembre 1810 et du 26 septembre 1811). Des feuilles non officielles, mais autorisées, paraissaient seulement à Aix-la-Chapelle, Crefeld, Cologne, Bonn, Coblence, Kreuznach, Sarrebrück, Mayence, mais ne contenaient aucune information politique ou littéraire. L'importation d'écrits paraissant en Allemagne était soumise à de nombreuses et sévères conditions, mais les contrebandiers déjouaient la vigilance de la douane.

Organisation ecclésiastique. — Avant le Concordat, le clergé connut des années assez dures. Les arrêtés de Rudler, en 1798, marquent la fin de la puissance catholique. Le 7 janvier, il abolit les prisons ecclésiastiques; le 1er mai, il défend que les cérémonies religieuses aient lieu en dehors des églises; le 16 août, il accorde les mêmes droits et la même protection à tous les cultes; le 4 décembre, il place tous les prêtres sous la surveillance de la police. De plus il désagrège les couvents : il autorise les religieux à quitter leur ordre moyennant pension payée par celui-ci; il interdit aux monastères de recevoir des novices; il livre aux domaines tous les biens ecclésiastiques, sauf les églises quand elles n'appartiennent pas à des congrégations, sauf encore les presby-

tères et les propriétés des fabriques; les Augustins de Trèves, suspects d'encourager l'opposition, sont pour la plupart renvoyés au delà du Rhin, et le prieur des Franciscains de Bliescastel est déporté à Cayenne. Les successeurs de Rudler agirent dans le même sens : le 19 décembre 1800 un arrêté supprima tous les couvents; le 9 juin 1802 tous les ordres furent abolis; on fit passer sur la Rive droite, avec 150 francs en poche, tous les moines et religieuses qui n'étaient pas nés sur la Rive gauche. Les évêques et les dignitaires ecclésiastiques avaient fui; seuls restaient les prêtres ordinaires; mais, pour être curé, il fallait apporter à l'autorité française un certificat de républicanisme, et être élu par les chefs de famille de la paroisse. De là bien des difficultés : pas de traitement fixe, mais une simple quête tous les trimestres; dans les premières années les paroissiens versèrent; bientôt ils déclarèrent qu'ils préféraient se passer de curés et ne point payer.

Le 4 mai 1802 furent promulgués dans les départements rhénans le Concordat du 15 juillet 1801 et la loi du 8 avril 1802. Ces actes rétablissaient la hiérarchie catholique et assuraient la liberté du culte. Trois évêchés, suffragants de l'archevêché de Malines, eurent leur siège à Mayence (Mont-Tonnerre), Trèves (Sarre) et Aix-la-Chapelle (Roër et Rhin-et-Moselle). Les églises non encore vendues leur furent attribuées. Les évêques, nommés par le premier-consul, devaient recevoir un traitement de 10 000 francs; ils désignaient et déplaçaient les curés auxquels l'état donnait une indemnité annuelle; ils avaient le droit d'établir des chapitres et des séminaires [1]. Parmi ces évêques les plus connus furent Berdolet et Camus à Aix-la-Chapelle, Charles Manney à Trèves : tous soutinrent avec docilité la politique de Napoléon. Avec l'évêque de Mayence, Jeanbon Saint-André, qui était protestant, entretint des relations administratives assez délicates : il recommandait pourtant à ses subordonnés de ne point empiéter sur les fonctions spirituelles du clergé.

Napoléon, pour la religion luthérienne, fonda trois consistoires généraux, l'un à Strasbourg pour le Haut et le Bas-Rhin, l'autre

1. Il n'y a plus de facultés de théologie catholique. Wallraf, qui veut en obtenir une pour Cologne en 1810, échoue.

à Mayence pour la Sarre et le Mont-Tonnerre, le troisième, dont Jacobi fut le président, à Cologne pour la Roër et le Rhin-et-Moselle. Les pasteurs étaient formés à l'Académie de Strasbourg. Jeanbon Saint-André projeta de fonder une faculté de théologie protestante à Deux-Ponts : son dessein ne fut jamais réalisé.

Les Juifs enfin, délivrés du *Judenzoll*, furent émancipés et devinrent citoyens. La vente des biens nationaux leur procura de larges profits ; ils établirent des fabriques et même s'adonnèrent à l'agriculture. En 1811, à Düsseldorf, le rabbin harangua Napoléon en termes chaleureux.

Instruction publique. — Rudler, par l'arrêté du 28 avril 1798, supprima toutes les écoles élémentaires, tous les gymnases de l'ancien régime, ainsi que les quatre universités de Cologne, Bonn, Trèves et Mayence. Il remplaça les premières par des écoles primaires. Peu nombreuses, parce que l'argent manquait, on y enseigna l'allemand, le français, le calcul, l'histoire et la géographie, la morale républicaine, les poids et mesures. Aux gymnases, il substitua des écoles centrales, avec le même programme, et en plus l'histoire naturelle, les mathématiques, la physique, les langues anciennes et la législation française. Les universités eurent pour héritières des écoles spéciales destinées aux juristes et aux médecins. Chaque école de droit comporta trois professeurs qui enseignèrent le droit naturel, les sciences politiques et le droit français. Dans chaque école de médecine il y eut six professeurs. Cet arrêté supprimait la surveillance ecclésiastique et l'instruction religieuse ; il ne faisait aucune place au droit canonique et au droit féodal ; l'inspection des écoles primaires était laissée aux agents des communes et aux maires. Comme l'enseignement était libre, beaucoup de particuliers, membres du clergé et autres, ouvrirent des établissements. La loi du 1er mai 1802 fit régner partout l'autorité des préfets et des sous-préfets.

Le décret du 17 mars 1808 fonda l'Université de France. En vertu de ce décret, le territoire tout entier était divisé en Académies. L'Académie de Liége engloba dans sa circonscription le département de la Roër. L'Académie de Mayence embrassa le

Mont-Tonnerre, la Sarre, le Rhin-et-Moselle. L'enseignement supérieur comporta une École de Droit à Coblence (elle fournit à l'empire quelques fonctionnaires), et une École de Médecine à Mayence. Ce fut tout : les lettres et les sciences ne reçurent aucune chaire dans les quatre départements.

L'enseignement secondaire fut donné dans trois lycées, à Aix-la-Chapelle, Bonn et Mayence, puis dans quelques collèges, à Kreuznach, Münstereifel, Boppard, Andernach, Coblence, etc., tous avec internat; les élèves, menés militairement, portaient l'uniforme, du moins dans les lycées, et manœuvraient au son du tambour, sous l'œil du proviseur et du censeur. Les professeurs, allemands pour la plupart, se recrutaient surtout parmi les anciens religieux sécularisés; aucun sans doute n'avait étudié dans les universités de la rive droite. C'est de Paris qu'on les nommait, qu'on les déplaçait, qu'on les suspendait. De Paris encore on fixait les programmes et les livres, ainsi que les règlements et la discipline. La langue de l'enseignement était le français : le tiers des heures de classe était consacré à la grammaire et à la littérature; l'on négligeait au contraire l'allemand qu'à Bonn l'on avait même complètement banni des études.

L'enseignement primaire fut plus mal partagé. Il faut signaler pourtant l'École normale d'instituteurs fondée à Coblence par le préfet Lezay-Marnesia. Pour le reste, il y avait absence de ressources. Selon Perthes[1], un tiers des maîtres seulement touchait un salaire fixe, quoique maigre, et le gouvernement prussien,

1. Perthes, *Politische Zustaende und Personen in Deutschland zur Zeit der französischen Herrschaft* (1862). J'ai beaucoup utilisé cet ouvrage pour l'histoire administrative des quatre départements rhénans. Perthes est systématiquement défavorable à la domination française. Il ne la loue qu'à contre-cœur et quand il ne peut agir autrement. Si l'enseignement primaire était défectueux, ce n'est pas que Napoléon voulait traiter la rive gauche en colonie tropicale, mais bien parce que dans la vieille France l'organisation n'était pas meilleure à la même époque. Perthes avait de solides raisons pour être acquis au régime prussien : il était professeur de droit à l'Université de Bonn. — Outre le livre de Perthes, j'ai puisé aux sources suivantes : Michel Nicolas : *Jeanbon Saint-André, sa vie et ses écrits* (Montauban, 1848). — Sainte-Beuve : *Nouveaux Lundis* : *Jeanbon Saint-André*, t. VIII. — Lévy-Schneider : *Jeanbon Saint-André* (thèse : le dernier chapitre). — Herbin : *Statistique générale et particulière de la France et de ses colonies* (1804). — Dubois : *Nouveau voyage en France* (1806). — A. Rambaud : *les Français sur le Rhin* (4e éd., 1891). — La collection du *Moniteur* où l'on trouve des extraits du *Journal de la Roër*, de la *Gazette de Mayence*, du *Mercure du Rhin*, des textes de rapports et de décrets. — Beugnot : *Mémoires*. — Puymaigre : *Souvenirs*.

après 1814, put établir par enquête que le tiers des communes ne possédait pas d'écoles, que le cinquième des enfants n'en fréquentait aucune. En beaucoup d'endroits les locaux manquaient, et les instituteurs recevaient leurs élèves dans leur logement particulier. Sur 1 000 écoles, 60 seulement en moyenne séparaient les garçons et les filles. Dans les communes de la campagne, le maire choisissait le maître dont le choix était confirmé par le recteur. Si le Palatinat était assez bien pourvu, par contre, dans les régions du Hundsrück et de l'Eifel, les besoins étaient grands : en novembre, on voyait parfois arriver un instituteur qui s'installait dans une grange, payé par les parents, et qui s'en allait au printemps; les enfants restaient sans instruction jusqu'à ce qu'un autre maître vînt remplacer de la même manière celui qui était parti. Jeanbon Saint-André fit de grands efforts pour améliorer l'enseignement primaire.

Organisation financière et impôts. — Rudler remplace les contributions et les réquisitions, dès 1798, par le système des impôts français. Le 10 février, la direction des douanes vient s'installer à Cologne; le 11 octobre il introduit le régime des impôts fonciers (régime modifié selon la loi de 1800 à 1802); le 23 décembre il met en vigueur l'impôt personnel, l'impôt mobilier, les impôts somptuaires sur les domestiques et les équipages. La même année il établit les droits de timbre, d'enregistrement, et les patentes. En 1799 c'est le tour de la conscription française et de l'impôt sur le tabac.

Sous l'empire, le cadre des fonctionnaires comprend dans chaque département un directeur des domaines nationaux et un directeur des contributions directes, dans chaque arrondissement un conservateur des hypothèques, sans compter les percepteurs, les receveurs et divers agents du fisc. Il restait à liquider graduellement les dettes des départements et des communes. Un projet de Jeanbon Saint-André fut discuté à Mayence le 2 octobre 1804; il aboutit à la distinction des rentes foncières et des rentes féodales : le décret impérial du 9 vendémiaire an XIII partagea les dettes entre l'état et les villes, et régla la reddition des comptes communaux. Dès ce moment l'organisation financière était parfaite. Elle

se compléta par l'impôt sur les boissons en 1805, l'impôt sur le sel en 1806 et le monopole des tabacs en 1811.

Voici le montant des perceptions pour l'an XI (1802-1803). La Roër verse 323 575 francs de patentes, en tout 4 564 140 francs, soit 8 fr. 84 par tête d'habitant. Le Rhin-et-Moselle donne 79 509 francs de patentes, en tout 1 717 463 francs, soit 8 fr. 45 par tête. Le Mont-Tonnerre fournit 208 137 francs de patentes, en tout 3 468 473 francs, soit 10 fr. 13 par tête. La Sarre apporte 98 962 francs de patentes, en tout 1 718 283 francs, soit 7 fr. 84 par tête. La contribution globale est en rapport avec les patentes : la même année la Drôme paie 67 250 francs et en tout 1 840 992 francs, soit 7 fr. 91 par tête; la Haute-Loire 58 000 francs et en tout 1 509 642 francs, soit 6 fr. 34 par tête; la Seine-et-Oise 370 127 francs et en tout 7 373 685 francs, soit 17 fr. 16 par tête. D'autres impôts font aussi sentir leur influence dans le produit total, puisque le Rhône, avec 813 707 francs de patentes, verse en tout 4 391 838 francs. soit 12 fr. 70 par tête, et que la Seine-Inférieure, avec 823 254 francs de patentes, donne en tout 9 104 417 francs, soit 14 fr. 14 par tête. Il suit pourtant des chiffres qu'on vient de lire que les quatre départements rhénans ne sont pas les moins prospères, qu'ils ne sont pas écrasés d'impôts et qu'ils ne sont pas plus mal traités que les autres départements français. Jamais l'administration n'éprouva la moindre difficulté à recouvrer les contributions.

Les voies de communication. — A la fin de l'Empire les principales routes étaient les suivantes : 1° De Strasbourg à Mayence par Lauterbourg, Spire et Worms; 2° de Strasbourg à Mayence par Wissembourg, Neustadt et Worms; 3° de Metz à Mannheim par Sarrebrück et Kaiserslautern; 4° de Metz à Coblence par Luxembourg (avec embranchement sur Châlons) et Trèves; 5° de Bâle à Nimègue le long du Rhin; 6° de Liége à Düsseldorf par Aix-la-Chapelle, avec embranchement Juliers-Cologne; 7° de Neuss à Clèves par Crefeld et Gueldre; 8° de Worms à Boppard par Kreuznach et Simmern; 9° de Simmern à Helzenrath (ce dernier point sur la route Trèves-Coblence).

L'œuvre accomplie fut considérable, car peu de grandes voies

existaient avant la Révolution. Le grand mérite de Jeanbon Saint-André, sous le Consulat, fut d'engager les immenses travaux nécessaires pour continuer la route Bâle-Nimègue entre Mayence et Coblence. Il y avait en ce point une interruption qui forçait le commerce à passer sur la rive droite. La mesure fut accueillie avec une grande faveur par la population. En 1813 d'autres travaux se poursuivaient : une route de Liége à Strasbourg par Malmédy, une route de Amel à Coblence par Hildesheim dans l'Eifel; on prolongeait également la route d'Aix-la-Chapelle à Montjoye et celle de Düsseldorf à Metz par Luxembourg. En outre les chemins vicinaux reçurent un énorme développement : Jeanbon Saint-André et Lezay-Marnesia en firent construire un grand nombre. A Mayence, Napoléon eut l'idée du grand viaduc qui traverse le Rhin. Quant à la navigation fluviale, elle fut encouragée : en 1804 on organisa à nouveau l'octroi du Rhin; on établit à Mayence et à Cologne des ports francs où il était permis d'entreposer les marchandises étrangères sans les assujettir aux droits et aux formalités de douane.

Commerce et industrie. — Le commerce devint vite florissant. L'empire ouvrit au travail d'immenses débouchés; la France était riche et les quatre départements furent l'entrepôt où elle déposa le butin de ses victoires. La prospérité des ports francs, Cologne et Mayence, a été signalée par les contemporains; le mouvement commercial de la Moselle, surtout du Rhin, ne cessa de s'accroître. Le gouvernement avait à cœur d'aplanir tous les obstacles : le 9 vendémiaire an XIII Napoléon signa un décret qui facilitait le commerce des tonneliers et des marchands de savon de Mayence, ainsi que celui des viticulteurs qui possédaient des vignes sur les deux rives du Rhin.

Les progrès de l'industrie ne sont pas moins considérables. Dans la Roër, on trouve des forges, des fonderies, des manufactures de soierie et de drap, des filatures de coton, des fabriques de toiles et de rubans, de chaudronnerie et de bonneterie. A Crefeld, l'industrie de la soie fut un peu éprouvée par la concurrence de Lyon, contre laquelle des douanes ne la protégeaient plus; mais les fabricants se limitèrent bientôt à la production

d'articles communs qu'ils vendirent parfaitement. Dans le Rhin-et-Moselle, on exploite des carrières, des mines et des entreprises métallurgiques. Dans le Mont-Tonnerre, outre des mines, il y a des manufactures d'étoffes de laine et de coton, des fabriques de chapeaux, des tanneries et des forges; on fait de la porcelaine à Frankenthal; une grande imprimerie fonctionne à Deux-Ponts. Dans la Sarre, des mines de charbon, de cuivre, d'étain et de fer sont en plein rendement, et le pays produit beaucoup de toiles de lin et de chanvre.

Ici encore le gouvernement assuma un rôle protecteur. Napoléon fonda des prix d'encouragement annuels pour les produits usinés de la Roër; il accorda des pensions viagères à quelques ouvriers méritants; il attribua des couvents désaffectés à des industriels d'Aix-la-Chapelle, parmi lesquels Jecker, Van Houten et Claus, afin qu'ils pussent y établir leurs fabriques. Le blocus continental amena de nouveaux progrès : Schmiz et Weidemann ouvrirent à Brühl une usine d'indigo; rien qu'en 1812 plusieurs manufactures de sucre de betterave furent fondées : à Frankenthal par Späth et Schulz, à Düren par Pangh, à Birgel par Karl Engels, à Cologne par Herstatt, à Aix-la-Chapelle par Herberty, à Norvenich par Arlt.

Agriculture. — L'agriculture fut tout aussi prospère. La Roër produisait du grain; le Rhin-et-Moselle du froment et du vin; le Mont-Tonnerre des céréales, du bois et du vin, même du tabac dans l'arrondissement de Spire; les paysans faisaient de l'élevage dans l'arrondissement de Clèves, dans le Mont-Tonnerre et la Sarre. Afin d'améliorer les races, Jeanbon Saint-André fonda le haras de Deux-Ponts et le préfet de la Sarre institua les courses de Trèves; de son côté Lezay-Marnesia fit venir des animaux de choix, taureaux et vaches, étalons et juments, béliers et brebis; il fit adjoindre des cours d'agriculture à l'école normale d'instituteurs de Coblence. Les forêts, pendant les années de guerre, avaient été fort maltraitées. Coblence devint le chef-lieu de la 28e conservation qui embrassa les quatre départements. Il y eut un inspecteur des forêts nationales à Aix-la-Chapelle, Mayence, Kaiserslautern, Trèves et Sarrebrück, un sous-inspecteur à Cologne, Crefeld, Bonn, Simmern, Spire, Deux-Ponts, Prüm et

Birkenfeld. Les préfets reboisèrent. Lezay-Marnesia, à lui seul, planta 400 000 arbres en Rhin-et-Moselle de 1806 à 1810.

Ainsi tous les préfets s'efforçaient de réaliser un même programme, celui qu'avait défini Jeanbon Saint-André : « En vous renfermant seulement dans les limites de ce département, disait-il le 16 germinal an XII dans le discours qu'il adressait aux membres de la Société des Sciences et des Arts de Mayence, que d'objets dignes de fixer votre attention ! Riche par sa culture, par ses forêts, par ses mines, par ses courants d'eau, et surtout par ce fleuve superbe, l'un des plus beaux de l'Europe, qui baigne vos murailles, il offre à vos recherches mille sujets importants. Nos campagnes, quoiqu'en général bien cultivées, demandent des améliorations : des productions nouvelles et précieuses peuvent y être naturalisées et les enrichir encore. La race des animaux champêtres peut et doit être perfectionnée. Des matières premières, trop longtemps détournées par des canaux étrangers, peuvent créer parmi nous une active et vivifiante industrie. »

Hygiène et services publics. — L'administration française poursuivit dans les quatre départements une œuvre d'assainissement. Dans les villes les vieux quartiers disparurent. En 1804, Napoléon, par une série de décrets, transforma Mayence ; il abandonna aux services de la garnison un grand nombre de bâtiments ; il fit démolir une chapelle afin de créer une nouvelle place où devait s'élever le théâtre : deux rues de dix mètres de large passèrent par les deux axes de cette place. A Cologne on abattit un grand nombre de masures en ruine, et l'on fit la chasse aux mendiants qui infestaient la ville. Coblence et Aix-la-Chapelle reçurent des couvents désaffectés pour y établir des hôpitaux. Aix-la-Chapelle, en 1804, obtint du Trésor 150 000 francs pour le rétablissement, les réparations et l'embellissement de ses bains d'eau thermale : ses anciens remparts furent réunis aux biens communaux et transformés en promenade publique.

A Mayence l'administration dessécha les marais de Mombach. Dans la Roër, un arrêté du 13 juin 1811 défendit de couvrir en chaume les constructions neuves. On éloigna des agglomérations les cimetières. On créa tout un service d'assistance publique. La

vaccine devint obligatoire, et les médecins reçurent des récompenses en raison du nombre de vaccinations annuelles qu'ils avaient opérées. Les services de voirie s'améliorèrent. Jeanbon Saint-André réprimanda vertement le sous-préfet de Deux-Ponts dont la ville l'avait choqué par sa malpropreté : « J'emporte, lui dit-il en le quittant, la certitude que ces abus vont être réprimés et qu'ils ne se renouvelleront plus à l'avenir. »

*
* *

Le 11 décembre 1797, une proclamation de Rudler avait promis aux Rhénans la liberté civile et religieuse, des droits égaux à ceux des autres Français, une administration équitable et bienveillante. Bonaparte, le 18 juillet 1801, avait pris les mêmes engagements. Le 25 septembre 1802, comme le Consulat s'affermissait, Méchin, préfet de la Roër, envoya à tous ses maires la lettre suivante : « Dites à vos concitoyens, écrivait-il, que le régime actuel, établi pour toujours, et qui remet à leur vraie place les hommes et les choses, désarme l'arbitraire et fonde le règne de la loi : il n'a donc rien de commun avec le régime transitoire qui l'a précédé et qui avait été institué au milieu des désordres de la guerre. » On vient de voir comment ces promesses furent tenues et comment la France fit honneur à sa parole.

En fait l'opposition disparut. A peine Jeanbon Saint-André peut-il se plaindre, dans une lettre du 23 septembre 1812, de ne pas trouver de maire pour la ville de Worms, et allègue-t-il, parmi les motifs des difficultés qu'il rencontre, ce fait que « les habitants, plus ou moins, pensent encore aux prérogatives de leur ancienne ville libre et impériale ». A peine peut-on citer quelques signes de mécontentement dus aux droits réunis et à la conscription, quelques troubles anodins qui éclatèrent en 1809 dans l'Eifel, sur le Hundsrück, dans les régions de la Sarre et de la Moselle. Pourtant, dans les autres départements français, les droits réunis et la conscription n'étaient pas plus populaires et les résistances souvent furent pires. Parmi les notables annexés, Perthes ne peut citer que cinq opposants : W. Weinmann, Bertram, les frères Boisserée et Görres. Le premier, protestant, ancien étudiant de

Heidelberg, devint en 1803 professeur, en 1807 recteur du collège de Kreuznach; il maintint l'enseignement de l'allemand, combattit les sentiments français de ses élèves et les excita contre l'étranger : en 1811 on le força à faire usage de grammaires écrites en français. Bertram et les frères Boisserée étaient catholiques et nés à Cologne. En relations avec les écrivains et les artistes allemands, amis de Fr. Schlegel, ils s'éprirent d'art allemand et allèrent en 1810 s'établir à Heidelberg. Görres est un converti. Farouche républicain, partisan convaincu des Français avant le Consulat, d'abord professeur au collège de Coblence, le romantisme allemand le conquit bientôt. En 1806 il alla s'inscrire à l'Université de Heidelberg, y fit même des cours, se lia avec Arnim et Brentano, puis revint à Coblence en 1808, ardent catholique et ennemi juré de la France. La grande faute de Napoléon fut de ne pas avoir créé pour les départements rhénans une Université semblable à celles qui existaient en Allemagne : ainsi échappèrent à notre influence des hommes qui auraient pu la servir. Les professeurs de l'ancienne Université de Mayence, quand elle eut été supprimée, quittèrent le pays : Matthiae partit occuper une chaire à Francfort. Ackermann une autre à Iéna, Fischer une autre en Russie. De tels cas pourtant sont des exceptions : Perthes reconnaît avec mauvaise humeur que dès 1800 la francisation était complète : « Andererseits aber verlor auch der Widerwille der Bevölkerung gegen die französische Herrschaft und Gesetzgebung jeden Ausdruck und jede Vertretung. Stumpfe Gleichgiltigkeit bemächtigte sich, wie ein Mitlebender erzählt, aller Gemüther. Die Verständigen entsagten seit dem Herbste 1800 jeglicher Hoffnung auf eine Aenderung und suchten sich so gut wie möglich in die neue Ordnung der Dinge zu schicken; die grosse Menge lernte auch verzichten. — Mais d'autre part le mécontentement de la population contre la domination et les lois françaises perdit toute expression et toute voix. Une morne indifférence, comme le raconte un contemporain, s'empara de tous les cœurs. L'élite renonça, dès l'automne 1800, à tout espoir de changement et chercha à s'arranger aussi bien que possible du nouvel ordre de choses; la masse se prit aussi à renoncer. »

Les diverses classes de la population furent en effet très heureuses. A tous les Rhénans le régime français apporta les franchises du citoyen, l'égalité civile, des impôts justes et le libre exercice des cultes. Les garnisons étaient nombreuses, les passages de troupes fréquents, et les soldats dépensaient sans compter dans les villes où ils tenaient garnison. Au commerce, l'union avec la France, maîtresse des affaires, ne procurait que des avantages. Les boutiquiers vendaient facilement, et ils vendaient bien. Les usines se développaient; d'autres se fondaient : les ouvriers gagnaient largement leur vie. Dans les communes rurales, la situation était encore meilleure. Avant 1794, les deux tiers, parfois les trois quarts des terres appartenaient au clergé. La loi du 25 novembre 1802 permit aux paysans d'acheter des biens nationaux; à mesure qu'ils s'enrichissaient, ils profitèrent des occasions. Dans le seul département du Rhin-et-Moselle, Perthes indique que l'on opéra pour quatre millions et demi de ventes du 16 mai 1803 jusqu'au 1er décembre 1806. Des sociétés de marchands de biens, où entrèrent beaucoup de Juifs, se formèrent : les grandes propriétés, une fois morcelées, passèrent entre les mains des cultivateurs. Ceux-ci, qui vendaient avec de gros bénéfices les produits de leurs champs, étaient dans l'abondance; ils achetaient du vin sans regarder au prix, jouaient aux dés des écus de cinq francs et même des pièces d'or. « A la campagne, reconnaît Görres dans une lettre du 1er mars 1812, le bien-être s'accroît; après qu'en Europe la noblesse, puis les villes ont été florissantes, il semble que le règne des paysans soit venu. »

Cette prospérité fut l'œuvre de l'administration. Le gouvernement sut mettre à la tête des quatre départements des fonctionnaires éprouvés. Il faut citer Lezay-Marnesia, préfet du Rhin-et-Moselle, protecteur de l'agriculture, tout dévoué aux paysans. Il faut citer surtout Jeanbon Saint-André qui déclarait modestement accomplir sa tâche « bien plus par l'amour de la justice et l'instinct du devoir que par la connaissance approfondie des principes sur lesquels nos grands maîtres ont établi l'art si difficile de l'administration publique ». C'est lui qui fit décider l'exportation libre du grain tant que le prix n'en excéderait pas un

certain taux fixé. C'est lui qui fit rebâtir Mayence et qui fut le conseiller très écouté de l'Empereur. Son programme était de défendre contre les exactions « le paysan, le manouvrier, le petit marchand », de mettre « à l'abri des vexations, de la rapacité des agioteurs, le pauvre vivant du travail de ses mains ou du produit de sa petite agriculture ». En 1809, on le vit menacer d'un rapport à l'Empereur le maréchal Victor, dont les soldats avaient molesté « ses amis » les Mayençais. et tué deux citoyens. Le maréchal, intimidé, dut promettre justice. Onze années d'un écrasant labeur acquirent à Jeanbon Saint-André le respect et l'affection de ses administrés.

La tranquillité régna. De 1798 à 1814 les départements rhénans n'eurent à souffrir ni des invasions, ni des pillages, ni des réquisitions, ni des épidémies. Les mouvements de troupes se firent dans le plus grand ordre, et les soldats observèrent une absolue discipline. Dans les campagnes, une gendarmerie sévère et pleine d'autorité veilla au maintien de la sécurité publique, qui fut complète. En novembre 1803 Jeanbon Saint-André débarrassa le pays du bandit Johann Büchler, dit Schinderhannes, et de ses compagnons. A partir de ce moment les brigands cessèrent d'infester les routes, et l'on put voyager avec des sommes importantes, même la nuit, sans crainte d'être attaqué. Beugnot, dans ses *Mémoires*, signale justement que l'administration française, sur la rive gauche du Rhin, sut « tarir le désordre à la satisfaction du commerce et de toutes les classes de la société ».

Toujours les Rhénans furent traités avec la plus grande bienveillance : on les considéra comme des Français, non point comme des esclaves. Toutes les difficultés venaient de la différence des langues. Jeanbon Saint-André, dans son Discours à la Société des Sciences et des Arts de Mayence, le 16 germinal an XII, fit entendre des paroles animées d'un profond libéralisme : « Placés sur le point de communication entre la France et l'Allemagne, dit-il à ses auditeurs, riches des productions de votre ancienne et de votre nouvelle patrie, savants dans la langue des Germains, et déjà familiarisés avec celle de vos nouveaux compatriotes, qui mieux que vous peut devenir intéressant aux uns et aux autres,

et contribuer à arracher les dernières pierres de ce mur de séparation qui a trop longtemps isolé les peuples dans leur manière de voir, de raisonner et de sentir? Que la langue française, désormais devenue la vôtre, cette langue que tant d'auteurs justement célèbres ont embellie et perfectionnée, qui est celle de votre gouvernement et de vos lois, fasse chaque jour par vos soins des progrès rapides. Que des méthodes simples et profondément méditées lui ouvrent l'accès de toutes vos écoles. Qu'elle vous doive l'avantage de pénétrer jusque dans le plus chétif de vos villages, et même dans l'habitation du laboureur. Mais que votre langue originaire et primitive ne soit pas pour cela négligée. C'est la langue des Gellert, des Gessner, des Klopstock; c'est la langue qu'ont parlée vos pères. Elle aura éternellement droit à vos hommages. Vos talents, vos efforts, vos travaux, dirigés par l'impartialité philosophique, ne doivent pas tendre à faire régner l'une aux dépens de l'autre, mais à les unir, à établir entre elles une heureuse alliance, et à les cimenter en transportant dans chacune ce qui dans l'autre méritera d'être connu. »

Malheureusement le gouvernement centralisateur avait décidé que le français serait la seule langue officielle. On fut donc obligé, pour trouver les maires dont on avait besoin, et malgré les règlements administratifs, de réunir plusieurs communes rurales sous un seul maire. « Le grand instrument nous manque, la langue, écrit Jeanbon Saint-André à son ministre en septembre 1812; et le vrai moyen de perfectionner l'administration municipale, c'est de travailler à la rendre populaire. Ceci, Monseigneur, rattache la question aux grandes vues de l'enseignement public, et nul doute que Votre Excellence, qui sûrement sait mieux que moi toute l'importance de ce rapprochement, ne trouve dans ses lumières les moyens de l'opérer. »

On remédia à ces difficultés en envoyant dans les départements rhénans des fonctionnaires qui possédaient l'allemand. Rudler déjà était Alsacien; Lezay-Marnesia avait été élevé à Brunswick et à Gœttingue; Puymaigre, ancien émigré, avait longtemps vécu au delà du Rhin : tel fut le cas de bien d'autres. Au même dessein se rattache la nomination d'un grand nombre d'indigènes

dans divers postes importants. La situation s'améliora avec les années, à mesure que les Allemands fréquentaient les écoles et que les Français séjournaient davantage dans le pays.

Pour se concilier la population rhénane, le gouvernement procéda avec un rare bonheur. Il évita toutes les mesures qui pouvaient passer pour des vexations inutiles. Dès son arrivée, Jean-bon Saint-André fit élargir de pauvres diables emprisonnés pour contrebande par Jollivet. De 1802 à 1814 on renvoie impitoyablement en France tous les fonctionnaires qui déplaisent aux indigènes ou qui sont coupables de malversations. Les ordres étaient formels, et Puymaigre atteste que de 1808 à 1811, tandis qu'il était contrôleur des droits réunis à Spire, il vit chasser nombre d'employés des contributions indirectes, des eaux et forêts et des domaines. Par contre les administrations, douane, magistrature, armée, s'ouvraient largement aux Rhénans. Les préfets sans doute furent toujours des Français, mais ils étaient très souvent assistés par des indigènes. Dorsch devint sous-préfet de Clèves. Rien qu'en 1804 sont nommés sous-préfets : de Bonn, Boosfeld, propriétaire; de Crefeld, Jordans, maire de Neuss; de Clèves, Keversberg; de Cologne, Klespe, lui-même Colonais; Koerfgen est installé comme secrétaire général de la Roër; Kolb, Mylius fils, Dumont, tous Allemands, entrent au conseil de préfecture du même département[1]. En 1811, les listes des conseillers à la cour d'appel de Trèves révèlent une bonne moitié de Rhénans ou d'Alsaciens. C'est ainsi que l'on remédia aux difficultés qui résultaient de la différence des langues. De plus on s'efforça de consulter les compétences locales avant de prendre les décisions qui intéressaient le pays. Le décret du 9 vendémiaire an XIII sur la liquidation des dettes communales est précédé d'un rapport signé

1. De même, après 1802, presque tous les curés et vicaires sont fils des paysans de la région. Le gouvernement fait de ces nominations un système. Napoléon écrit en effet le 9 septembre 1804 à Gaudin : « Je désirerais que dans les quatre départements réunis, ainsi que dans la Belgique, les places de percepteurs, de receveurs particuliers des communes et toutes les places quelconques de la régie soient données à des habitants du pays. Je n'admets aucune exception, et je ne pourrais qu'être très mécontent si ces dispositions n'étaient pas suivies.... Ces pays ne peuvent devenir entièrement français que par les soins du ministre des finances, qui, ayant à sa nomination un grand nombre de places, est à même de les faire jouir des bienfaits du gouvernement. »

de jurisconsultes indigènes : Bonkirch, juge spécial à Coblence, Bodmann, juge de première instance à Mayence, Hetzroth, juge de première instance à Trèves, von Wittgenstein, maire de Cologne, Reichensperger, conseiller de préfecture du Rhin-et-Moselle, Dahm, membre du conseil général de Rhin-et-Moselle, von Kempis, de Cologne.

Le but poursuivi est la fusion complète des deux populations française et allemande. Cette fusion est déjà sérieusement amorcée lors de la première occupation de Mayence en 1792. Elle se poursuit sans relâche. Le gouvernement envoie dans les lycées de Mayence, d'Aix-la-Chapelle et de Bonn des boursiers qu'il fait venir des vieilles provinces françaises. Sur les bords du Rhin s'établissent un grand nombre de fonctionnaires nés dans le Centre, l'Ouest ou le Sud. Voici des noms : Paulze d'Ivoi, commissaire de haute police à Mayence, Dublan, chef de personnel des contributions indirectes à Mayence, Belluc, garde général des tabacs à Spire, Thirion, professeur au lycée de Mayence, Duhem, médecin-chef de l'hôpital de Mayence, Piorry et Garran, juges à Trèves, etc. Dès le mois de juin 1802, raconte Thiers, le premier consul songeait déjà à établir aux bords du Rhin des colonies militaires ; elles devaient être composées de vétérans qui recevraient des biens nationaux et épouseraient des Allemandes. En réalité les circonstances favorisèrent ces mélanges : dans les garnisons, les soldats trouvaient vite à se marier; ils le firent et n'abandonnèrent pas toujours le pays après 1814. Il serait curieux d'examiner les registres de l'état civil pendant la période de la domination française. Du moins les pierres tombales, dans les moindres villages, suffisent-elles à attester l'importance de la fusion.

*
* *

Napoléon, avec son inlassable activité, surveille toute cette politique. Il se concilie les Rhénans par ses victoires, et les succès militaires qu'il remporte sur l'Allemagne dans les années 1800, 1805, 1806 et 1809 consolident notre domination : plus l'Autriche et la Prusse sont abaissées, plus la rive gauche du Rhin

apprécie sa propre prospérité et témoigne à la France ses sentiments reconnaissants. L'empereur met en œuvre les moyens les plus divers pour fortifier son pouvoir. En 1806 est introduit dans les quatre départements le « *Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'empire français* », approuvé par le cardinal Caprara. Ce catéchisme représente Napoléon comme le restaurateur de l'ordre, le protecteur de la religion, le défenseur de l'État : Dieu l'a fait empereur pour le servir et il a été oint par le pape à Notre-Dame. On lui doit donc fidélité comme à Dieu lui-même sous peine de damnation éternelle. « Quels sont nos devoirs envers Napoléon Ier notre empereur, lit-on dans la septième leçon? — Aux princes qui nous gouvernent, et en particulier à notre empereur Napoléon Ier, les chrétiens doivent amour, respect, obéissance, fidélité, service militaire, impôts qui servent à maintenir et à défendre l'empire et le trône. »

Il connaît aussi son prestige personnel, et il sait en user. Il se montre donc aux populations éblouies. En septembre 1804, accompagné de Joséphine, il parcourt les quatre départements; en 1811, il traverse le pays pour se rendre à Düsseldorf. Il passe souvent à Mayence, où il a un palais et où se concentrent ses troupes de seconde ligne. Chaque fois il se dépense en longues conférences avec Jeanbon Saint-André et en inspections : sa dernière visite un peu longue va du 27 juillet au 1er août 1813. En 1809 Madame Mère fait un séjour de plusieurs semaines à Aix-la-Chapelle : elle a auprès d'elle la Princesse Borghèse, le roi Louis et une suite assez nombreuse.

A chaque voyage, Napoléon prouve aux Rhénans sa bienveillance. A peine a-t-il vu, qu'une série de décrets sanctionne ses critiques ou détermine des améliorations. D'Aix-la-Chapelle, de Cologne et de Mayence, en 1804, il envoie au *Moniteur* des décisions qui portent sur les sujets les plus variés : embellissement d'Aix-la-Chapelle et de Mayence, création de routes, dons à des hôpitaux, encouragements à l'industrie locale et au commerce, extinction de la mendicité. C'est alors qu'il fait de Cologne une « bonne ville » et un port franc, qu'il accorde à Coblence le bureau de l'octroi du Rhin, qu'il révoque un certain nombre de

fonctionnaires indignes, qu'il augmente les voix des quatre départements au Sénat et à la Cour de Cassation. Rien n'échappe à son attention. Il donne audience à l'armée, au clergé, aux tribunaux, aux représentants des administrations départementale et municipale. A Cologne, il s'entretient avec les membres de la Chambre de commerce. Partout, notamment à Crefeld et à Aix-la-Chapelle, il va visiter les manufactures : toutes le retiennent, fabriques de drap, d'épingles ou d'aiguilles, car il compte sur toutes pour mener avec succès la lutte économique contre l'Angleterre; il cause familièrement avec les ouvriers et il les encourage.

Des marques de sollicitude aussi évidentes jointes à sa gloire de vainqueur font de Napoléon un souverain idolâtré. Jamais, sur la rive gauche du Rhin, homme n'a joui d'une telle popularité. Pendant ce même voyage de 1804, les manifestations d'ardent loyalisme se succèdent. L'empereur arrive à Aix le 3 septembre; le 11 il part pour Crefeld en traversant Juliers et Reuss; il est à Cologne le 15; à Bonn il loge chez un notable indigène, von Belderbruck, puis il descend vers Coblence d'où il se dirige vers Mayence par la nouvelle route; il rentre en France par Trèves, où on lui fait goûter les meilleurs vins de la Moselle. Partout il passe en triomphateur, salué par des cris d'allégresse en allemand et en français. Sur son parcours, tous les villages, plusieurs jours avant son arrivée, sont ornés d'arcs de triomphe; les maisons sont décorées de feuillages et de fleurs; les maires et le clergé le reçoivent et le haranguent. Dans les villes, ce sont des salves, des musiques et des acclamations. A Aix-la-Chapelle, la population va l'attendre sur la route. A Cologne, les rues sont noires de monde; Wallraf, en son honneur, a composé les cantates qu'on lui chante, et les inscriptions qui ornent les édifices; le soir la ville est illuminée; de nombreux transparents affirment l'amour des habitants pour le grand monarque; une multitude de navires, portant des torches et des girandoles, se promènent sur le fleuve et en éclairent les rives. Même réception à Bonn. A Mayence, le peuple s'écrase devant le palais où loge Napoléon pour attendre le moment où il apparaîtra aux fenêtres. La descente du Rhin est triomphale. « La rive droite, quoique étrangère, semblait rivaliser de zèle avec la

rive gauche, par les cris de joie et les salves d'artillerie qui se répondaient des deux côtés. » A Aix-la-Chapelle, l'empereur avait accepté les lettres de créance de Cobentzel, ambassadeur d'Allemagne, dont le maître autrefois avait été le suzerain des départements réunis. A Mayence ce fut l'apothéose : Napoléon eut la visite de tous les princes allemands du voisinage, les princes de Hesse et de Bavière, l'archichancelier, l'électeur de Bade et bien d'autres. Leur hommage, aux yeux de tous, attesta sa puissance.

Les sentiments des Rhénans à son égard ne se démentirent jamais. Toutes les fêtes dynastiques furent célébrées avec le plus grand enthousiasme, même par le bas peuple. On vit des pauvres, le jour du 15 août, mettre à leur fenêtre deux chandelles ou leur lampe, parce qu'ils n'avaient pas d'autre moyen d'illuminer. La naissance du roi de Rome, en 1811, fut accueillie par des manifestations débordantes, et le maire de Cologne, Wittgenstein, se signala par la chaleur de ses sentiments. La même année Heine vit passer Napoléon dans la Kœnigsallee, à Düsseldorf[1]. Ce souvenir nous a valu l'une des plus belles pages des *Reisebilder*. « Mais que devins-je, dit-il, lorsque je le vis lui-même de mes propres yeux, lui en personne, hosannah! l'empereur?... Il chevauchait avec sa suite au beau milieu de l'allée.... Il portait son simple uniforme vert et le petit chapeau historique. Il montait un petit coursier blanc, et le cheval marchait si fier, si paisible, si sûrement, d'une manière si distinguée.... Si j'avais été alors prince royal de Prusse, j'aurais envié le sort de ce petit cheval. L'empereur se penchait négligemment sur sa selle, presque sans tenue.... Un sourire qui échauffait et qui donnait le calme voltigeait sur ses lèvres, et cependant on savait que ces lèvres n'avaient qu'à siffler, et la Prusse n'existait plus.... L'empereur chevauchait paisiblement au milieu de l'allée. Derrière lui, montée sur des chevaux écumants, chargée d'or et de plumes, galopait sa suite. Les tambours retentissaient, les trompettes sonnaient, *et le peuple criait de ses mille voix : Vive l'empereur!* »

Quelques années avaient suffi pour que l'assimilation fût com-

1. Dusseldorf est situé sur la rive *droite* du Rhin, à quelques lieues de Cologne.

plète. Le loyalisme des populations rhénanes, devenues françaises de cœur et de volonté, éclate en 1813, lorsque Napoléon subit des revers en Allemagne. Les victoires de Wurtschen et de Lützen sont saluées par des *Te Deum*; les défaites n'amènent aucun trouble, bien au contraire. Il y a seulement 250 réfractaires dans le Mont-Tonnerre, moins que dans bien des départements formés par les anciennes provinces. Les levées s'opèrent avec la plus grande facilité, et, à la fin de décembre, on met encore en route de nouvelles recrues. En janvier 1813, pour réparer les pertes causées par la campagne de Russie, Mayence a offert vingt-cinq cavaliers montés et équipés. Le 28 avril 700 conscrits de la Roër partent pour l'armée; 1 261 autres les suivent le 4 mai : ils ont été prêts en un mois. L'on forme les gardes d'honneur; le département de la Roër doit en fournir 152, et en quelques jours les listes sont remplies; ceux qui s'inscrivent appartiennent aux premières familles de la région. Le sous-préfet de Clèves devait envoyer 15 hommes, mais les prières sont si instantes qu'il est obligé d'excéder ce nombre. Dans toutes les villes des fêtes sont données à ceux qui s'en vont combattre pour la France leur patrie et pour l'empereur : des discours célèbrent à l'envi la grande nation que l'on veut défendre et le souverain toujours aimé.

Lorsque arrivent les blessés de Dresde et de Leipzig, les Rhénans se signalent par leur dévouement[1]. En octobre, Kellermann, duc de Valmy, écrit à Jeanbon Saint-André, et le prie de faire imprimer, dans les deux langues, ses félicitations aux « bons habitants de Mayence » pour les soins qu'ils prennent des blessés et des malades. Le 20 du même mois, le préfet du Rhin-et-Moselle écrit au maire de Coblence : « Monsieur le maire, la conduite des habitants de Coblence, dans cette circonstance, est telle que nous ne saurions la rendre trop publique. Il est impossible de développer plus de zèle, plus de sentiment humain envers les malades et les blessés qui nous arrivent de Mayence. Nos concitoyens de toutes classes, de tous les sexes, trouveront leur récompense dans leurs propres cœurs, mais je ne m'en crois pas moins obligé de

1. Cf. dans le *Conscrit de 1813*, d'Erckmann-Chatrian, quelques pages où l'attitude de la population de Mayence vis-à-vis de nos soldats est admirablement peinte.

signaler au gouvernement les actes multipliés de philanthropie, qui prouvent à évidence l'excellent esprit de la cité, heureuse de vous avoir pour premier magistrat. »

Au même moment les villes de France envoient à l'impératrice l'assurance de leur attachement. Les quatre départements du Rhin ne manifestent aucune tiédeur. Wesel et son maire Westermann, Clèves et son maire Ivomund[1], Spire et son maire Reichner, Crefeld et son maire Floh, puis encore Dieterich, premier adjoint de Worms, Carroux, Atsruither, Lustenschneider, von Wittgenstein, Matta, Kaiser, Nachtsheim, Belderbruck, von Huncla, maires de Neuss, Sarrebrück, Trèves, Cologne, Coblence, Juliers, Andernach, Bonn et Aix-la-Chapelle, expédient des adresses empreintes du plus profond loyalisme : tous les conseillers municipaux signent. « Sire, nous sommes fiers de vous le répéter, déclare Wesel : nos cœurs, nos bras, nos fortunes, notre vie, tout est à Votre Majesté. » Les habitants de Juliers et d'Andernach se disent prêts à tous les sacrifices. Ceux de Worms affirment qu'ils ne cesseront jamais de mériter le titre de sujets soumis et dévoués. Ceux de Cologne veulent « en cette occasion comme en tant d'autres, justifier la bienveillance de leurs souverains par des preuves signalées de leur amour et d'une fidélité inébranlable ». Voici l'adresse de Bonn : « Les habitants de la ville de Bonn, associés depuis seize ans aux destinées de la France, ont su apprécier les avantages d'un gouvernement paternel et fort, auquel ils doivent la tranquillité dont les rives du Rhin avaient été privées dans les guerres précédentes. Ils sont pénétrés des sentiments d'admiration et de reconnaissance que l'Empereur, votre auguste époux, par ses exploits glorieux, et vous-même, Madame, par tant de bonté et de sagesse, avez justement conquis sur tous les cœurs. Fiers d'être français, il n'est point de sacrifices qu'ils ne soient prêts à faire pour en soutenir le titre honorable. » Manifestations officielles, dira-t-on, et partant peu sincères. Erreur : il y a dans ces protestations un ton qui ne trompe point, et les villes rhénanes ont donné de leur fidélité d'autres preuves que des phrases. Il suffit pour s'en convaincre de

1. Les noms paraissent un peu écorchés par le *Moniteur*.

lire quelques-unes de leurs adresses, celle de Neuss, par exemple : « La ville de Neuss, écrit son maire Carroux, *qui depuis dix ans ne compte dans son sein ni déserteurs ni réfractaires*, répondra dignement à l'appel que Votre Majesté Impériale et Royale a fait à tout l'empire. »

On connaît les événements qui suivirent. Blücher, en janvier 1814, passa le Rhin à Caub. Napoléon, prisonnier à l'île d'Elbe, puis à Sainte-Hélène, dut résigner l'empire, et le congrès de Vienne incorpora à la Prusse les quatre départements rhénans.

Les souvenirs que nous avions laissés sur la rive gauche furent longtemps avant de s'éteindre. En 1816, l'exécutrice testamentaire de Jeanbon Saint-André demanda à acheter le terrain où avait été inhumé l'illustre préfet. Elle reçut cette réponse : « Le conseil municipal de Mayence, en entier, pénétré d'un grand souvenir, combien dans le cours de sa longue administration cet homme célèbre avait été si utile, en empêchant énergiquement tout le mal, et avait fait tant de bien réel à la ville et à tout le département, déclare à l'unanimité que le terrain ne serait point vendu, mais qu'il en était fait don à perpétuité, exempt de toutes charges quelconques aux héritiers, comme un témoignage honorable de reconnaissance dû à la mémoire de feu M. le préfet. » Cette délibération, en date du 11 mars, fut sanctionnée le 15 par les commissaires prussien et autrichien. Pendant des années, les paysans, lorsqu'ils étaient victimes de quelque injustice, protestaient que leur « bon préfet » aurait bien su les défendre.

Heine, dans ses *Reisebilder*, déclara que « le Rhin est le Jourdain qui sépare du pays des Philistins la terre consacrée de la liberté ». En août 1830, Quinet, qui était en Allemagne, put observer les populations rhénanes ébranlées par notre Révolution de Juillet. « On est enivré de joie, écrivait-il à sa mère, et tout le peuple des bords du Rhin n'attend qu'un signal pour se réunir à la France. » En 1837, Niklas Müller fit paraître à Mayence un livre de chansons qu'il dédiait aux anciens soldats allemands de l'Empereur, le *Liederbuch für die Veteranen der grossen Napoleonarmee*. Il leur rappelle leur gloire et leurs triomphes, se lamente

avec eux sur Leipzig et Waterloo, les engage à ne pas oublier leur général mort, et à célébrer son souvenir par des fêtes commémoratives. « Napoléon, lit-on, a été sur le théâtre du monde l'image classique du héros; mais il était aussi le père des soldats, le fort bouclier de l'honneur. Le camp, la misère, le danger, la fatigue, il partageait tout en camarade; il partageait la faim ou la mauvaise soupe et guérissait nos esprits malades. Quel Charlemagne, quel Othon, quel Alexandre a fait autant que lui? Tout le monde les nomme grands; mais lui est encore au-dessus d'eux. Sous ses étendards victorieux, nous avons servi fidèles, intrépides. Son nom ne peut nous rappeler que des sentiments, que des souvenirs nouveaux d'héroïsme. »

On a vu comment, pendant la Révolution, la frontière du Rhin était devenue un principe républicain, tandis que la « faction des anciennes limites », dans l'esprit public, était suspecte de royalisme. Le grand fleuve fut la barrière que Napoléon entendait conserver à la France. Le baron Fain a consigné le langage qu'il tint en 1814. « Les alliés, dit-il, veulent réduire la France à ses anciennes limites. Ce système est inséparable du retour des Bourbons, parce qu'eux seuls peuvent offrir une garantie du maintien de ce système.... Jamais je ne signerai un tel traité.... J'ai juré de maintenir l'intégrité de la République.... Que serai-je pour les Français quand j'aurai signé leur humiliation? Que dirai-je aux républicains quand ils viendront me demander leur barrière du Rhin? »

Aux regrets des Rhénans, après le congrès de Vienne, correspondirent ceux des Français. Détruire les traités de 1815 fut en particulier, pendant de longues années, l'objectif du parti républicain. Qu'est-ce en effet que le progrès? Balzac, dans *Le Député d'Arcis*, répond par la bouche d'un de ses personnages : « C'est la frontière du Rhin pour la France et les traités de 1815 déchirés. » Lord Palmerston, de passage à Paris, écrit le 9 décembre 1829 : « Il est étonnant de voir combien chaque Français déraisonne au sujet de ce qu'il appelle *nos frontières*. Chacun d'eux déclare qu'il couperait volontiers ses deux mains pour obtenir la frontière du Rhin. » C'est l'idéal de G. Cavaignac tel que nous le révèle son

entretien du 31 juillet 1830 avec le duc d'Orléans. Armand Carrel, dans *Le National*, de février à avril 1831, s'exprime sans ambages : « Le gouvernement ne peut, sans trahir les intérêts de la France, et les trahir de la manière la plus coupable, la plus lâche, la plus infâme, permettre que la rive gauche du Rhin appartienne à d'autres qu'à lui ou à une nation tout à fait en communauté d'intérêts avec lui. » En 1840, Quinet s'adresse aux Allemands en ces termes : « Quand je pense par combien de liens votre pays et le nôtre sont désormais réunis, combien ils sont d'intelligence sur presque tout le reste, j'avoue que je suis tout près de regarder comme une guerre civile la guerre entre la France et l'Allemagne. J'ose ajouter qu'il n'est personne de ce côté du Rhin qui ne désire plus sincèrement que moi votre amitié; mais si pour l'obtenir il s'agit de laisser éternellement à vos princes, à vos rois absolus, le pied sur notre gorge et de leur abandonner pour jamais dans Landau, Luxembourg et Mayence les clefs de Paris, je suis d'avis d'une part que ce n'est pas là l'intérêt de votre peuple, de l'autre, que notre devoir est de nous y opposer jusqu'au dernier souffle. » Cette éloquente protestation fut aussi vaine que celles de Carrel et de bien d'autres. La guerre de 1870 et la défaite de Sedan nous firent oublier par les Rhénans ; en même temps elles mirent pour lors un terme aux revendications françaises, car une blessure plus récente s'était ouverte sur notre flanc.

GEORGES LOTE.

LE DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE DURANT LE CONSULAT (1799-1804)

Dans une thèse récente soutenue pour le doctorat ès lettres, le 12 juin 1915, j'ai étudié l'établissement du régime consulaire dans l'Ille-et-Vilaine de 1799 à 1804, et l'administration des deux premiers préfets de ce département, Borie et Mounier[1].

Pour l'époque du Consulat et de l'Empire les recherches d'histoire régionale ont déjà suscité des études très documentées pour quatre départements : 1° *le département des Bouches-du-Rhône* de 1800 à 1810, par MM. Saint-Yves et Fournier (1899); 2° *le Pas-de-Calais* de 1800 à 1810, par MM. Chavanon et Saint-Yves (1907); 3° la Seine-Inférieure sous le Consulat, par M. Étienne Dejean, dans son volume intitulé : *Beugnot* (1907); 4° tout récemment, *l'Administration préfectorale dans le département de la Côte-d'Or sous le Consulat et l'Empire*, par M. Paul Viard (1914). Le présent ouvrage vient ajouter une nouvelle monographie de ce genre relative au régime consulaire dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Si l'histoire de Bretagne antérieure à l'année 1789 a été l'objet d'un grand nombre de publications, dont quelques-unes sont des travaux de première importance, au contraire l'histoire de la période révolutionnaire commence seulement depuis quelques années à y être étudiée de près avec les récentes publications de MM. Sée et Lesort, Guillou et Rebillon, Dubreuil[2]. Il m'a paru intéressant de montrer combien la période consulaire fut une époque décisive pour l'évolution de la Bretagne et de quelle manière cette région accueillit la politique de Bonaparte et l'admi-

1. L. Benaerts, *Le département d'Ille-et-Vilaine durant le Consulat.* Paris, Champion, 1914, in-8 de XII-383 p., avec une carte coloriée et un portrait.

2. Sée et Lesort, *Cahiers de doléances de la Sénéchaussée de Rennes pour les Etats Généraux de 1789.* 2 vol. Paris, 1909-1911. A. Guillou, *La vente des biens du clergé et des émigrés à Rennes pendant la Révolution.* Annales de Bretagne, novembre 1910. Dubreuil, *La Révolution dans le département des Côtes-du-Nord.* Paris, 1909.

nistration de ses principaux représentants. Le département d'Ille-et-Vilaine m'offrait un excellent terrain d'observation avec la grande cité rennaise où s'était toujours opéré le premier contact des traditions bretonnes et des idées de la région française. Ce nouveau département très vaste s'étendant jusqu'au littoral de la Manche participait par Dol, Saint-Malo, Saint-Servan à la grande lutte de la République contre l'Angleterre, protectrice des émigrés. Il s'avançait au sud par la vallée de la Vilaine et Redon vers les contrées encore toutes frémissantes de la grande insurrection vendéenne, Quiberon, Nantes, Savenay. Il touchait vers le nord-est, par les arrondissements accidentés de Fougères et de Vitré, aux collines boisées du Maine, aux hauteurs des Coëvrons, où sévissait encore la chouannerie normande. J'ai voulu montrer comment la pénétration des institutions consulaires fut réalisée dans ce cadre varié, dans des conditions particulièrement difficiles, dans ce pays très attaché à ses traditions et encore fort troublé par les agitations royalistes. C'était une période de l'histoire du département à explorer tout entière, car les ouvrages de Marteville et Ducrest de Villeneuve, relatifs à la seule ville de Rennes, l'avaient à peine effleurée[1]. M. Driault m'ayant demandé de résumer mon travail pour la *Revue des Études Napoléoniennes*, je me propose d'en montrer ici le plan, puis les conclusions d'ensemble qui peuvent se dégager de cette étude pour l'histoire générale.

I

Dans le plan adopté, j'ai modifié la méthode suivie par mes devanciers qui se proposaient surtout l'étude de l'administration préfectorale. Tout en ne la négligeant pas, j'ai voulu l'associer à l'histoire même du département, de manière à retracer la vie locale dans ses diverses manifestations. Je n'ai donc pas abordé l'examen successif et global des multiples questions qu'eurent à résoudre les administrateurs choisis par le Premier Consul. Ce

1. Ducrest de Villeneuve et Maillet, *Histoire de Rennes*. Rennes, 1845. Marteville, *Rennes moderne*, 1850, 3 vol.

dernier procédé ne donne satisfaction que pour chaque cadre administratif isolément envisagé, et je désirais surtout donner l'impression de la vie dans l'Ille-et-Vilaine, en y montrant l'évolution progressive des événements et des opinions. Aussi ai-je étudié séparément, dans les différents domaines où put s'exercer leur activité, la gestion des deux préfets de l'époque consulaire, Borie et Mounier.

Mais auparavant il m'a paru nécessaire, pour bien montrer la transformation amenée par le régime de l'an VIII, d'insister sur la fin du régime directorial. D'où une première partie traitée à dessein avec ampleur (104 pages de l'ouvrage et 3 chapitres : chap. I : *l'aspect du pays et les villes; les divisions administratives de 1790 et de l'an III*; chap. II : *les troubles de la seconde chouannerie;* chap. III : *les premiers mois du Consulat dans l'Ille-et-Vilaine; le plébiscite de l'an VIII.*

Cette étude révèle une situation des plus précaires, la ruine du commerce et de l'industrie dans une contrée encore parcourue par les chouans; l'agriculture est absolument négligée; les cultivateurs dans une insécurité complète, sans cesse menacés par la guerre civile, n'ont plus aucune énergie; l'insurrection permanente des chouans paralyse l'exercice de la vie publique et empêche tout retour de prospérité.

La nature même du pays favorisait le maintien et les entreprises de la chouannerie. Malgré la transformation opérée de nos jours par les travaux du service vicinal et le passage des chemins de fer, il est aisé encore de se rendre compte des avantages que les insurgés pouvaient tirer d'une connaissance exacte du terrain. Une contrée de relief modeste, mais néanmoins très accidentée, surtout vers les bords de la Vilaine entre Rennes et Redon, et aux alentours de Fougères; peu de grandes hauteurs permettant de découvrir un vaste horizon; pas de positions stratégiques, des champs entièrement isolés les uns des autres par des haies très touffues d'où surgissent des chênes tronqués et trapus, vigoureux de feuillage malgré leur petite taille; des forêts nombreuses offrant une retraite facile. Toute la contrée au sud de Rennes présente des sites sauvages : tantôt ce sont les rives abruptes de

la Vilaine couvertes de bois au sombre feuillage, aux taillis épais, tantôt les landes d'un charme mélancolique, belles surtout à l'automne, quand, blanches jusque-là sous les lichens, elles s'émaillent de la fleur rouge des bruyères; les plateaux sont découpés par de profondes vallées où coulent très encaissés de frais ruisseaux. Toutes ces sinuosités pittoresques, admirablement connues des chouans, étaient autant de refuges faciles à défendre.

Grâce à la présence du Parlement de Bretagne, la cité rennaise avait connu une sérieuse période d'accroissement au XVIIIe siècle. La plupart des magistrats étaient riches, grands propriétaires fonciers dans les pays environnants. Aussi Rennes était absolument dévouée à son Parlement : les événements de 1788 en avaient fourni la preuve. Mais la période révolutionnaire lui avait été fort préjudiciable. Les magistrats avaient été dispersés depuis la suppression des Parlements et la population rennaise avait décru rapidement : elle ne comptait plus en 1800 que 25 904 habitants.

Les centres maritimes de Saint-Servan et de Saint-Malo avaient également beaucoup souffert. Le mouvement commercial de Saint-Servan était ruiné, car la marine militaire avait pris la possession exclusive du Port Solidor et tout commerce libre était interdit. Saint-Malo de même avait traversé une période douloureuse, mais les armateurs malouins, profitant du décret de la Convention autorisant la course (31 janvier 1793), avaient montré la plus grande activité en équipant de nombreux corsaires qui causèrent des pertes sensibles au commerce des ennemis ligués contre nous et surtout des Anglais.

Dans l'intérieur du département, les chefs royalistes ayant repris courage, les troubles de la seconde chouannerie avaient commencé dès le mois de ventôse an VII (février 1799). J'en ai retracé les principaux épisodes au cours du chapitre II (p. 64 à 80). Les chouans opéraient par bandes nombreuses de 1 200 à 1 500 combattants. Ils empêchaient par intimidation le départ des jeunes gens pour la formation des compagnies franches et les contraignaient de faire campagne avec eux. La région de Fougères fut particulièrement troublée et les ravages des chouans y laissèrent longtemps un pénible souvenir. S'ils n'étaient pas en mesure de

pénétrer dans Rennes, Saint-Servan ou Saint-Malo, ils portaient de préférence leurs attaques sur des points plus vulnérables et des cités de moindre importance plus éloignées de tout secours immédiat. Ils inquiétèrent beaucoup le sud du département, la région limitrophe du Morbihan. Bain et Redon furent successivement occupés par eux. L'anarchie était complète parmi les administrations municipales. Les unes, terrifiées par les menaces des chouans, restaient dans l'inaction et les autres étaient totalement désorganisées par la retraite des membres qui les composaient. Les chouans en profitaient pour occuper les principales routes, surtout celle de Paris à Rennes, piller les voitures et intercepter toutes les communications.

L'administration centrale faisait pourtant tous ses efforts pour arrêter les progrès du mal. Elle se composait à cette date d'Alexis Legraverend, président, de Anger, Labbé le Jeune, Delatouche, Lebreton, administrateurs, et de Baymé, commissaire du Directoire exécutif. Leurs personnalités méritent d'être tirées de l'oubli, car ils furent les prédécesseurs courageux des préfets Borie et Mounier. Sans doute ils commirent des erreurs ou des négligences, mais n'ont-ils pas pour excuse leur patriotisme sincère et dévoué qui leur a permis de traverser des temps bien difficiles? Aujourd'hui, quand le régime républicain fait chaque jour de nouveaux progrès dans ce même département dévasté par les chouans il y a plus d'un siècle, il est juste de rendre hommage à ceux qui ont accepté de pénibles fonctions à l'époque des discordes civiles et qui ont ouvert les premiers cette route si ardue, avec une entière confiance en l'avenir des institutions que venait librement de se donner la France nouvelle.

Le jour même où les chouans occupèrent Redon de grands événements s'accomplissaient à Saint-Cloud. Bonaparte chassait les Conseils et mettait fin au Directoire (19 brumaire). L'annonce de ce coup d'État fut fort bien accueillie par tous les patriotes d'Ille-et-Vilaine qui espéraient de la nouvelle direction gouvernementale une amélioration sensible de l'état malheureux du département.

A cette première partie se trouvent joints quatre tableaux.

Un premier tableau (p. 15) concerne la première organisation

du département en 1790 d'après les travaux du Comité de division de l'Assemblée Constituante en 9 districts, 79 cantons, 343 paroisses. Le procès-verbal d'Ille-et-Vilaine est signé par deux députés, Vaneau, recteur d'Orgères, et Lemoine de la Giraudais, avocat au Parlement de Rennes.

Un second tableau présente les modifications importantes de cette organisation en l'an III (1795) par la création des 84 administrations cantonales (p. 21). J'y indique les présidents de cantons, les commissaires du Directoire exécutif près les municipalités cantonales et les chiffres de la population pour chaque commune en 1789, l'an VIII et l'an XII.

Un troisième tableau (p. 46) donne le relevé de tous les armements en course des ports de Saint-Malo et de Saint-Servan, de l'an I à l'an X (paix d'Amiens); les noms des armateurs y figurent avec ceux des capitaines des bâtiments corsaires et l'indication des prises. Cette liste permet d'apprécier l'activité des armateurs malouins durant cette période de lutte. Il y eut environ 131 bâtiments armés en course avec un effectif d'équipages supérieur à 5 235 officiers et matelots. Ils réalisèrent environ 132 prises au détriment du commerce allemand, russe, hollandais, danois et surtout anglais. Les captures vraiment importantes étaient celles de navires chargés de denrées coloniales, sucre et café. La seule nomenclature des bâtiments nous prouve à quel point les armateurs de Saint-Malo et de Saint-Servan s'intéressèrent aux grands événements de notre pays; on peut dire que les deux vieilles cités bretonnes vibrèrent à l'unisson des grandes passions de l'âme française durant cette mémorable période. En 1793, les navires corsaires ont bien des noms d'actualité : la *Républicaine*, *Aimable Liberté*, le *Sans-Culotte*. Le rapide essor de notre conquête dans les pays rhénans est célébré sur les bords de la Rance par les noms du *Custine* et du *Pichegru*. En l'an V, c'est le retentissement des belles victoires de l'armée d'Italie avec le *Buonaparte*; puis ce sont les souvenirs de l'antiquité grecque et romaine en faveur chez les admirateurs des illustres républiques d'autrefois, avec l'*Ajax*, la *Minerve*, le *Mercure*; en l'an IX paraît le *Premier Consul*, témoignage flatteur à l'égard du maître de la France.

Le quatrième tableau présente les résultats du plébiscite de nivôse an VIII pour l'acceptation de la constitution consulaire (p. 93). Le détail en est donné par arrondissements et par communes. On y constate le faible nombre des votes émis : un cinquième à peine des citoyens en âge et en état de faire connaître leur sentiment, a pris part à cette consultation populaire. Le total s'élève seulement à 9 676 : soit 9 632 votes affirmatifs et 38 négatifs. Dans bien des communes les agents municipaux et leurs adjoints sont seuls à voter. Ces abstentions si nombreuses s'expliquent par l'état troublé du département, la terreur qu'inspiraient les bandes insurrectionnelles, enfin par la défiance ou l'apathie des populations rurales; 191 communes seulement sur 352 ont voté. En somme dans l'Ille-et-Vilaine les 9 670 votants qui donnèrent leur avis sur la constitution consulaire forment une minorité. Les votes approbatifs sont ceux des patriotes, des républicains décidés qui mettent leur espoir en Bonaparte; la majorité est aux abstentionnistes, c'est-à-dire aux royalistes qui luttent encore les armes à la main, et aux habitants des campagnes, terrorisés, défiants, qui préfèrent attendre la réalisation des promesses du nouveau gouvernement et surtout connaître quelle sera son attitude dans la question religieuse, car c'est le grand souci de la plupart d'entre eux qui suivent les conseils et l'inspiration des prêtres réfractaires, déjà revenus en grand nombre à la faveur de l'amnistie, et ceux-ci recommandent la plus grande réserve. Aussi n'ai-je relevé dans les registres du plébiscite de l'an VIII que 11 adhésions de membres du clergé, qui sont tous des prêtres assermentés.

II

La seconde partie permet d'aborder le centre même du sujet avec l'établissement du nouveau régime et la préfecture de Borie (mars 1800-mars 1802). Elle comprend sept chapitres (IV à X) : chap. IV : *les débuts de la nouvelle organisation*; la nomination des conseillers de préfecture et des sous-préfets; chap. V : *la conscription en l'an VIII et en l'an IX*, les relations du préfet avec les autorités militaires, les embarras suscités par la persistance de

l'état de siège dans le département; chap. VI : *la première réunion du Conseil général en l'an VIII et la création des conseils d'arrondissement*; chap. VII : *l'administration pendant l'an IX*, l'installation des nouvelles municipalités, des nouveaux tribunaux, comme le tribunal d'appel de Rennes, et la mission de Barbé-Marbois, désigné pour l'inspection des territoires qui composaient la 13e division militaire; chap. VIII : *la situation religieuse dans l'Ille-et-Vilaine en 1800 et 1801;* chap. IX : *l'instruction publique au début du Consulat*; *l'école centrale d'Ille-et-Vilaine*; chap. X : *les listes de notabilités et la fin de l'administration de Borie.*

Le 11 ventôse an VIII (2 mars 1800) Bonaparte nommait trente et un préfets : parmi eux se trouvait le premier préfet d'Ille-et-Vilaine, Borie. Il n'était pas un étranger pour le département qu'il allait administrer. Ses concitoyens le connaissaient de longue date. C'était un représentant distingué de cette haute bourgeoisie de l'ancienne France qui s'élevait presque au rang de la noblesse par la considération légitime dont elle était entourée, et souvent la surpassait par les vertus domestiques et la continuité des services rendus à la province ou à l'État. Gagné de bonne heure aux idées de Montesquieu et des réformateurs politiques, il appartenait à cette première génération de la période révolutionnaire dont les représentants formèrent la majorité à la Constituante et à laquelle le premier Consul fit de préférence appel, parce que sa présence aux affaires paraissait un gage assuré pour la politique d'apaisement qu'il préconisait. Borie fut l'administrateur sagace et prudent que réclamait une période de transition. Il avait déjà présidé en 1790 le directoire du département et il trouva dans tout le pays la sympathie que devait lui mériter son passé. Le Conseil de préfecture fut composé d'hommes distingués qui partageaient ses idées politiques, et dont plusieurs lui étaient unis par les liens d'une ancienne amitié. Grâce à sa connaissance des diverses personnalités du département, il put diriger les choix du premier Consul pour la désignation des nouveaux sous-préfets. Il montra à l'occasion beaucoup d'initiative et sut résister parfois aux lettres impératives des ministres Fouché et Chaptal; les préfets du Consulat n'ont pas encore le goût de l'approbation passive à l'égard

des circulaires ministérielles, ni la docile souplesse des préfets de l'Empire en présence de la volonté napoléonienne. Borie présida la première réunion du Conseil général et organisa non sans peine les nouvelles municipalités et les différents conseils d'arrondissement. Dans les nominations qui dépendaient directement de lui, comme dans les désignations qu'il propose au choix du Premier Consul, nous le trouvons complètement d'accord avec les intentions de Bonaparte. Les nouveaux membres des divers conseils sont des négociants connus, des fonctionnaires, des propriétaires, ou des hommes de loi, avoués, avocats, représentants de cette classe moyenne qui a donné tant de gages sérieux à l'œuvre révolutionnaire. Borie, approuvé par Bonaparte, appelle presque toujours aux fonctions de maires les hommes qui ont participé à la conduite des affaires de la région durant la période républicaine. Quelques années plus tard, l'Empereur abandonnera peu à peu la politique du Premier Consul; il appellera de plus en plus aux fonctions administratives des représentants de l'ancien régime ou des ralliés qui, au moment des revers impériaux, faciliteront la restauration royaliste.

Borie sut rassurer les détenteurs de biens nationaux fort inquiets et maintenir dans les bourgades rurales un calme très menacé par la perspective de la conscription, en obtenant des ministres de la guerre, Carnot et Berthier, un régime spécial pour son département au cours des années 1800 et 1801. Son rôle fut rendu souvent délicat par le maintien de l'état de siège dans la plupart des communes du département. Il fallut prévenir ou régler plus d'une fois les conflits entre les administrations civiles et les autorités militaires et, à diverses reprises, les déclarations à la fois fermes et mesurées du préfet durent apaiser la fougue gasconne de Bernadotte, commandant en chef de l'armée de l'Ouest.

Dans les affaires religieuses, Borie, qui pressentait fort bien les résolutions du Premier Consul et souhaitait d'ailleurs personnellement le rétablissement des relations officielles avec le Saint-Siège, pratiqua la plus grande tolérance. Aussi, au terme de sa gestion préfectorale, le clergé réfractaire était déjà le maître de la situation dans l'Ille-et-Vilaine.

Lorsque l'ordre et la tranquillité furent rétablis dans la région, le gouvernement consulaire se préoccupa de l'instruction publique. Borie seconda l'action du pouvoir central et s'empressa de faire dans son département l'enquête prescrite par la circulaire ministérielle du 16 mars 1801. Tous les conseils généraux étaient appelés à se prononcer. Celui d'Ille-et-Vilaine condamna formellement le système scolaire de la Convention. J'ai consacré tout un chapitre (p. 187-207) à l'étude de la vie intellectuelle du département et à l'histoire de l'École Centrale de Rennes.

Le 27 mars 1802 Borie fut appelé à siéger au Corps législatif : cette désignation, faite par le Sénat, fut unanimement approuvée. On ne saurait douter que, par sa droiture et sa loyauté, Borie n'ait largement contribué à affermir dans le département l'autorité consulaire. Son rôle avait été surtout d'y accomplir une œuvre réparatrice de tolérance et de pacification. Il est incontestable qu'il y a réussi.

III

La troisième partie qui comprend quatre chapitres (XI à XIV) est consacrée à la préfecture de Mounier. Bonaparte est évidemment satisfait des résultats obtenus par Borie et la meilleure approbation qu'il donne à l'administration du premier préfet d'Ille-et-Vilaine, c'est le choix même de son successeur, Mounier, l'ancien constituant, qui ne peut manquer de pratiquer dans le département une politique analogue, faite de tolérance avisée et d'énergie discrète. En acceptant d'être le collaborateur du Premier Consul, Mounier venait grossir la phalange des théoriciens de 1789, ralliés à une république de forme dictatoriale. Il admirait en Bonaparte le glorieux restaurateur de la paix publique, il le respectait comme le grand sauveur de l'ordre social qu'il avait cru menacé d'un bouleversement complet.

Le chapitre XI traite de *l'administration générale en l'an X*. J'y donne la liste complète des assemblées cantonales, des membres du Collège de département et des Collèges d'arrondissement. Beaucoup de nos contemporains de Bretagne pourront ainsi retrouver avec plaisir le rôle de quelques ancêtres, et ces listes permettront de rechercher si les mêmes familles ont exercé des

fonctions publiques sous la Restauration et sous Louis-Philippe.

Le chapitre XII est consacré à *l'apaisement religieux et à l'application du Concordat dans l'Ille-et-Vilaine.* Mounier dut s'entendre avec le nouvel évêque de Rennes, M. de Maillé, pour la mise en pratique du Concordat : l'apaisement religieux fut une œuvre longue et difficile par suite de la lutte acharnée des deux clergés. Le préfet, qui était d'abord résolu à défendre le clergé constitutionnel, l'abandonna peu à peu devant la résistance obstinée de l'évêque et le vœu des populations, qui presque partout réclamaient les prêtres réfractaires. Finalement, sur 339 ecclésiastiques désignés pour les fonctions sacerdotales après la promulgation du Concordat, on ne compta que 15 constitutionnels, la plupart desservant de modestes paroisses.

Le chapitre XIII est relatif au *Lycée de Rennes et aux Écoles Secondaires d'Ille-et-Vilaine.* On y voit Mounier mener à bonne fin la réorganisation de l'enseignement public d'après la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802). Le lycée de Rennes fut inauguré solennellement sous sa présidence le 10 octobre 1803, et il y prononça un discours fort original[1]. C'est une page vraiment curieuse pour la psychologie de Mounier : on y voit réapparaître le libéral sincère, le disciple des penseurs du XVIIIe siècle; il y témoigne, en rendant justice à l'œuvre scolaire de la Convention, d'une indépendance d'esprit peu fréquente chez les préfets de l'époque.

Le chapitre XIV montre *l'Ille-et-Vilaine à la fin de la période consulaire et le plébiscite relatif à l'hérédité impériale.* Nous y retrouvons le préfet du Consulat, souvent empressé comme tant d'autres à exalter toutes les idées du maître et à préparer son élévation définitive à l'Empire. Il sollicite de ses administrés des vœux et des adresses en faveur du Premier Consul : il est peut-être dupe, comme beaucoup d'autres, du prétendu libéralisme de Bonaparte. Son extrême désir de stabilité gouvernementale lui fait accepter volontiers le sénatus-consulte organique de l'an XII. Le grand succès du plébiscite impérial fut la conclusion logique de toute l'œuvre administrative de Mounier. Il se déclarait heu-

1. Ce discours de Mounier a été publié par M. Aulard (*Révolution française*, 14 sept. 1908, p. 271).

reux « d'avoir rallié par l'expérience à des principes de *liberté raisonnable* les opinions du département si longtemps exaltées dans des sens différents. »

Quatre tableaux sont joints à cette dernière partie de mon travail. Le premier (p. 235) donne les résultats du plébiscite de l'an X pour l'établissement du Consulat à vie. Les votes y sont relevés par communes, avec les noms des maires en exercice, et permettent la comparaison avec les chiffres de l'an VIII indiqués entre parenthèses. Le rapprochement est significatif : au lieu de 9 670 suffrages exprimés, il y a maintenant 40 866 votes, dont 72 seulement sont négatifs. Beaucoup d'électeurs ont accompagné leurs votes d'adulations excessives qui ne pouvaient manquer d'exalter encore l'ambition de Bonaparte. Sur les 72 votes négatifs, il y en eut 22 pour l'arrondissement de Rennes, surtout parmi les membres de la magistrature. Le tribunal d'appel fit une véritable manifestation qui honore l'indépendance d'esprit de certains de ses membres (p. 246).

Le second tableau (p. 295) présente le relevé des 43 Justices de paix du département depuis la réduction du 27 brumaire an X (18 novembre 1801), avec les 43 cures qui résultent de l'application du Concordat et leurs 299 succursales. Un troisième tableau renseigne sur l'état de l'enseignement primaire dans l'arrondissement de Fougères en 1804, d'après un document officiel de la sous-préfecture. Sur 57 communes, 26 seulement ont des écoles plus ou moins fréquentées; le nombre total des élèves n'atteint pas 600. J'ai fait figurer sur ce tableau l'indemnité de logement fournie par les communes aux instituteurs, ainsi que le chiffre des rétributions scolaires. On y observe nettement les graves défauts qui entravèrent depuis l'origine le développement de l'instruction primaire : pénurie d'instituteurs et insuffisance des rétributions qui décourage les meilleures volontés (p. 325). Notre étude aboutit ainsi aux mêmes conclusions que celles de MM. Libois et Lennel sur les départements du Jura et du Nord[1].

1. Libois, *L'instruction primaire pendant la Révolution dans le département du Jura*. Lons-le-Saulnier, 1897; Lennel, *L'instruction primaire dans le département du Nord pendant la Révolution*. Paris, 1909.

Le dernier tableau est relatif au plébiscite pour l'hérédité impériale (p. 343). Il est établi sur le même plan que ceux de l'an VIII et de l'an X. Pour chaque commune trois chiffres de votes se trouvent indiqués de manière à rendre faciles les comparaisons avec les plébiscites précédents. Le chiffre des votes négatifs est devenu insignifiant : 11 sur 21 205 suffrages exprimés. J'ai noté exactement les votes favorables du clergé : 389 prêtres, curés ou desservants, c'est-à-dire la majeure partie des ecclésiastiques pourvus de fonctions officielles dans le département, s'empressent de reconnaître l'établissement de l'empire. C'est le résultat naturel du Concordat. Une fois le mot d'ordre venu de l'évêché, à tous les degrés de la hiérarchie, depuis le chapitre de la cathédrale Saint-Pierre à Rennes, jusqu'aux humbles desservants des paroisses rurales, tous les prêtres votent pour l'allié de la papauté; ils signent en tête de la liste sur les registres des municipalités pour entraîner les suffrages des populations dociles à leurs inspirations. Pourtant l'ensemble du plébiscite nous montre moitié moins de votants qu'en l'an X. Cette diminution s'explique un peu par l'indifférence ou l'apathie des cultivateurs, mais surtout par l'abstention commune des royalistes désabusés sur le compte de Bonaparte et des républicains attachés à la vraie tradition.

IV

Si l'on examine maintenant quelles conclusions intéressantes pour l'histoire générale se dégagent de cette monographie bretonne, il me semble qu'elle peut servir à fixer les suivantes.

Le gouvernement du Directoire était absolument discrédité : en 1799, on traverse une époque pénible, troublée, où les maux de la guerre civile s'ajoutent à ceux de la guerre étrangère, comme au temps de la Ligue ou de la Fronde. Avec un peu d'habileté Bonaparte ne pouvait manquer de renouveler la popularité de Henri IV, ou d'éveiller une sorte de vénération pour le maître et le sauveur de la France comme à l'époque du Grand Roi. Il y réussit à merveille, si bien qu'au terme de notre étude nous partageons forcément l'illusion des contemporains. Les progrès

réalisés dans l'Ille-et-Vilaine sont considérables : à la place d'une administration départementale courageuse, bien intentionnée, mais souvent impuissante et toujours mal obéie, un véritable chef dirige les affaires. Le pouvoir absolu du préfet est tempéré par la surveillance constante du Premier Consul et aussi par les traditions du pays que représentent les membres des divers conseils locaux ; des tribunaux régulièrement constitués, avec des magistrats inamovibles, font respecter la justice et la sécurité publique est complète.

Le grand intérêt de la période consulaire se révèle ainsi nettement. Ce fut un gouvernement des plus heureux où s'élabora l'organisation solide des institutions de la France contemporaine, tandis qu'au delà de nos frontières rayonnait la gloire française. Il y eut certainement des jours radieux pour les âmes de nos ancêtres. Bonaparte choisit bien ses préfets ; les choix de Borie et de Mounier furent excellents, et ils ne sont pas des exceptions.

Nous constatons aussi que Bonaparte continua très habilement la grande œuvre de la Révolution. L'établissement du système administratif fortement centralisé, dont le présent travail permet d'examiner de près l'origine et le fonctionnement dans un département breton, a fait de lui le conservateur avisé du passé national. Il a réalisé un idéal cher aux Français : la concentration du pouvoir, héritage de la tradition royale, et l'émancipation démocratique, issue de toute la pensée philosophique du XVIIIe siècle. C'est par les institutions consulaires que le pays rennais, comme toute la Bretagne, fut incorporé à la France d'une manière indestructible.

J'ai trouvé dans ce long travail le charme et l'intérêt des études d'histoire locale ; avec elles on aime davantage la petite patrie où l'on retrouve la pensée et le rôle de nos ancêtres, fondateurs oubliés des petits coins de notre France, qui dans les douloureuses épreuves de la guerre actuelle nous sont devenus plus chers que jamais ; avec elles aussi on arrive à mieux formuler certaines conclusions de la grande histoire. « Nourrie des sucs du terroir, l'histoire nationale est plus vivante et mieux comprise[1]. »

LOUIS BENAERTS.

1. Maurice Faure, *Circulaire du 25 février 1911* relative à l'enseignement de l'histoire locale, *Bulletin de l'Instruction publique*, n° 1970.

L'ART DÉCORATIF DU SECOND EMPIRE

I

Le recul n'est peut-être pas suffisant pour nous permettre de juger l'art décoratif de Napoléon III, ce cadre démodé de nos souvenirs d'enfance qui disparaît tous les jours et que nous n'évoquons plus que par la pensée, comme un ensemble un peu touchant, mais bien ridicule. Cependant le temps marche. Ce qui n'était que suranné, commence à devenir ancien. Il le sera sans doute tout à fait demain, lorsque le bouleversement général qui attend la société et les arts après la guerre des Nations aura provoqué une nouvelle rupture dans la chaîne des styles. Essayons, en attendant, de jeter un coup d'œil en arrière et de découvrir quelques courants directeurs dans le flot de cette étonnante production industrielle, objet de tant de critiques, thème de si fragiles plaisanteries, jusqu'au jour où la postérité, comme pour tout apport du passé, aura fait la part de l'excellent, du médiocre et du pire.

Il nous faudrait commencer par l'enveloppe extérieure, l'habitation, d'où découlent nécessairement les modifications du décor intime. Mais est-il utile de décrire ce que nous avons sous les yeux à tous les coins de Paris? La maison du second Empire est la seule que nous connaissions. Les dispositions n'ont pas changé depuis Louis-Philippe, disons mieux depuis Napoléon Ier, au temps où se bâtissaient les plus beaux édifices de Paris et des environs, relevés par Krafft et Ransonnette. Elle a grandi de quelques étages, mais plus que jamais c'est un cube morose de pierre percé de trous réguliers. Le mal s'est même aggravé depuis que les impitoyables percées du baron Haussmann ont poussé à l'extrême la superstition des lignes géométriques et la correction des

alignements. Chaque propriétaire fait régner sa façade sur celle du voisin, sans saillie ni retrait d'aucune sorte, avec un aplomb rigoureux de haut en bas, à peine interrompu par des balcons aux maigres proportions qui ne font que souligner à l'infini les lignes fuyantes. Les nouvelles voies s'allongent à perte de vue avec la monotonie d'une route nationale. Boulevard Sébastopol, avenue Victoria, rue Monge, rue des Écoles, rue Turbigo, boulevard Magenta, boulevard Voltaire, avenue de la République, boulevard Richard-Lenoir[1], avenue Daumesnil, rue de Lyon, partout sévit la maison à loyer, création nouvelle de la spéculation, où les Parisiens s'empilent par chambrées, « constructions uniformes, incommodes, dit Proud'hon, dont le prototype est la caserne et l'hôtel garni le chef-d'œuvre ».

Les bâtisseurs cherchent à justifier leur dédain pour l'embellissement extérieur : « La maison à loyer, proclament-ils, est le lieu commun de l'architecture. Elle doit convenir à la foule à titre d'installation invariablement confortable et décente.... Peu ou point de fantaisie. La fantaisie de l'un est l'aversion de l'autre[2]. » Ou bien encore : « Une maison veut avant tout le confortable. Le confortable est inconciliable avec une œuvre de style. » Une œuvre de style? Rien en effet n'y ressemble moins que les nouveaux immeubles à loyer des quartiers neufs avec leurs fenêtres sans saillies, leurs combles sans corniches ni mansardes. Unique ornement entre deux boutiques, — le commerçant ne dit pas encore : « mon magasin », — s'ouvre une porte d'allée ou une porte bâtarde à deux vantaux régulièrement cintrée, insérant le plus souvent dans son arcature une ouverture de l'entresol. Tout au plus le balcon du premier étage risque-t-il quelques consoles sculptées, plus rarement des cariatides dans la manière de Puget.

Par bonheur, en même temps que les maisons à loyer, se multiplient les hôtels particuliers, les hôtels « privés », comme on les désigne. Après la période de vie en commun, durant laquelle il a

1. Alors boulevard du Prince-Eugène, avenue des Amandiers, boulevard de la Reine-Hortense.

2. Daly (César), *L'architecture privée au XIXe siècle, sous Napoléon III.* Paris, 1864-1872, 6 vol. in-fol.

édifié sa fortune, le Parisien éprouve le besoin d'un chez soi, d'une habitation dont il ne partagera avec personne la jouissance. Au parc Monceau, au Cours-la-Reine, avenue du Bois-de-Boulogne, avenue d'Iéna ou de l'Alma, financiers, grands bourgeois, hauts fonctionnaires construisent à l'envi de petits hôtels qui n'ont de commun que le nom avec les édifices immenses du Marais ou du faubourg Saint-Germain aux siècles écoulés. Un rez-de-chaussée surélevé sur caves renferme les pièces de réception : salle à manger, galerie d'apparat, salons. Au premier étage, l'appartement de la famille; au second, les chambres d'amis et le logement d'une partie des gens de maison. Communs et dépendances forment construction à part. Le bâtiment principal, qui rappelle ces grands pavillons construits par les Du Cerceau vers le règne d'Henri IV, dans le style de la dernière Renaissance, s'élève entre cour et jardin. Sur la rue, la clôture de cour présente une porte cochère flanquée de deux loges où s'ouvrent des fenêtres en œil-de-bœuf, thème préféré du moment. Confort, agrément de l'existence, amour du bien-être, telles sont les raisons qui président à la naissance de l'hôtel privé Napoléon III et qui à son tour le feront peu à peu délaisser pour le grand appartement moderne de plain-pied[1].

La fièvre de la construction se manifeste plus encore peut-être dans les édifices publics. La capitale, remaniée de fond en comble, se couvre de monuments. Baltard, l'auteur des Halles, Hittorf, décorateur de la Concorde, Visconti et Lefuel, architectes du nouveau Louvre, Ballu, Magne, Duban, Labrouste, Vaudremer, Davioud, bien d'autres, rivalisent d'efforts pour faire grand et répondre aux visées de leur chef de file, le fameux préfet. Aucun ne manque de talent, ni de science. Ils aiment le beau et comprennent pour la première fois les styles du passé. On peut même leur faire grief de les trop bien connaître. Ils pourraient se faire pardonner cette terrible levée de pioches, qui fait table rase des piliers des Halles, de l'hôtel d'Angivillier, de l'hôtel de Montbazon,

1. Les descriptions de Zola dans *La Curée*, dans *Nana*, etc., évoqueraient avec assez de pittoresque les hôtels contemporains d'Haussmann, si le vocabulaire technique de l'auteur ne restait aussi pauvre et aussi vague.

de la tour Bichat, de l'hôtel de Broglie, de l'hôtel de la Force, de l'hôtel de Montmorency, de tant de pages du passé architectural de Paris, en créant de nouvelles richesses monumentales d'un goût original et neuf. Tout au contraire, ils regardent en arrière. Ils élèvent Sainte-Clotilde dans le style gothique, Saint-Augustin dans le style byzantin, Notre-Dame-de-Lorette dans le style des basiliques romaines. Pour donner un point de vue au boulevard Sébastopol, ils coiffent d'un dôme le tribunal de Commerce. Saint-Germain-l'Auxerrois se trouvant en dehors de l'axe de la grande entrée du Louvre, ils le complètent par une mairie de style gothique et un beffroi que les badauds de nos jours égalent à la tour Saint-Jacques, mais que les contemporains d'Haussmann comparent à la tige d'un huilier gigantesque entre ses deux récipients [1]. Un seul monument d'esprit moderne surgit à vrai dire de ce flot de pastiches et de recettes académiques, c'est le grand Opéra de Charles Garnier, malgré l'emploi constant des motifs de la Renaissance italienne.

Pourtant l'architecture ferronnière est née. Baltard édifie ses immenses halles centrales en brique, en fonte, en verre. Mais personne ne songe à appliquer des formules nouvelles à ces matériaux nouveaux. La renaissance même du fer forgé, provoquée par les restaurations de Viollet-le-Duc et des architectes des Monuments historiques, ne fait pas abandonner les ornements lourds, massifs et pompeux adaptés du passé aux maquettes des fondeurs. Les grilles, que forgent Baudrit, Ducros, Moreau ou Boulenger pour les hôtels des Champs-Élysées ou du Parc Monceau, reproduisent les acanthes, les brindilles et les enroulements du XVIIIe siècle.

II

Il n'est pas difficile maintenant d'imaginer ce que sera l'art industriel, puisqu'il s'inspire à toutes les époques de l'architecture. Il empruntera au passé, il se montrera érudit, éclectique, il

1. Clouzot (H.), *L'Haussmanisation de Paris. Gazette des Beaux-arts*, janvier 1911.

s'adressera à tous les règnes, il puisera à toutes les civilisations. Le seul point est de savoir si, de ce butin rétrospectif et cosmopolite, il saura composer un ensemble sinon original du moins personnel et moderne.

La Restauration avait vécu des formules néo-classiques du premier Empire, à la vérité singulièrement déformées et surchargées. Le Romantisme, épris de « pittoresque », passionné pour les chefs-d'œuvre du passé, cherche à rajeunir ses modèles en remontant aux sources nationales. Il le fait avec une maladresse et une incompréhension touchantes à force de bonne foi, mais en même temps avec un enthousiasme, un amour filial pour les trésors de la vieille France, capables de lui faire pardonner bien des erreurs. On ouvre les portes du grand art à l'industrie. Victor Hugo dit à Froment Meurice :

> Nous sommes frères; la fleur
> Par deux arts peut être faite,
> Le poète est ciseleur,
> Le ciseleur est poète.

Le courant romantique est si fort qu'il ne lui manque peut-être qu'un chef de file, un Lebrun, un Bérain, un Meisonnier, voire un Percier entraînant à sa suite les forces industrielles de la nation, pour donner à l'art décoratif l'éclat des lettres, de la peinture, de la sculpture. Mais même dans ce domaine resté dans l'ombre, l'intensité de vie est telle que ce sont les décorateurs de 1830 qui enterrent le style du premier Empire et inaugurent celui du second.

A leur tête marche Aimé Chenavard (1790-1838), le prophète de la religion que l'on croit nouvelle de l'art appliqué à l'industrie. Son *Album de l'ornemaniste* (1836)[1] accumule dans tous les genres et dans tous les styles des motifs applicables aux meubles, aux vases, aux vitraux, aux tapis, aux panneaux de devantures. Il emprunte au style renaissance, au style gothique, au style chinois, au persan, à l'arabe, et ces éléments disparates, en passant par son crayon, subissent une telle déformation, perdent à tel point

1. Chenavard (A.), *Album de l'ornemaniste, recueil d'ornements dans tous les genres et dans tous les styles.* Paris, 1836, in-fol.

tout caractère, qu'ils arrivent à former un mélange à peu près original. Ce n'est pas beau, c'est surtout loin d'être simple. Au rebours de Percier et Fontaine, qu'il rêve peut-être d'égaler, Chenavard entasse les détails, multiplie les ornements, ne laisse aucune place libre où l'œil puisse se reposer de cette débauche de décoration.

Bien autrement personnel dans ses compositions de goût renaissant, le sculpteur Jean Feuchère (1817-1852), dont les dessins apparaissent dans le recueil d'*Ornements* dédiés par Deflorenne à la princesse Marie d'Orléans (1836)[1], en même temps que les vignettes d'après les petits maîtres du XVIe siècle de Charles-Ernest Clerget, singulièrement précis pour son temps! C'est le seul tempérament original de cet essaim d'artistes butineurs, tels que J.-H. Regnier, Ovide Reynard, Couder, Varin, Guichard, Duran fils, Martel, H. Devergise, dont les relevés en commun font les frais des *Mélanges d'Ornements divers*, édités par Leconte en 1838, de l'*Encyclopédie universelle d'ornements*, de Fleury-Chavant, du *Répertoire de l'Ornemaniste*, de Blaisot (1841). Seul D. Guilmard confie à un dessinateur unique, Vivant-Beaucé, son *Nouveau livre d'Ornements à l'usage de l'industrie et des arts* (1840), avec l'ambition louable de publier des planches qui ne seront pas des reproductions serviles : « Elles seront modifiées selon les modes ou le caprice de l'artiste et présenteront, si nous pouvons nous exprimer ainsi, les caractères de ces styles au XIXe siècle. » Inutile de se demander si le résultat répond au programme.

Avec le temps, cette belle fièvre de curiosité s'apaise. Au lieu de puiser indifféremment dans tous les styles, les dessinateurs commencent à manifester des préférences. Ils n'aspirent plus à un talent « encyclopédique ». Ils adoptent une époque unique et s'attachent à l'étudier moins superficiellement. Au début du second Empire, c'est la Renaissance qui impose ses thèmes. Elle inspire Jules Klagman (1810-1869), élève et émule de Feuchères, sans contredit le meilleur décorateur du jour, l'inépuisable Liénard, auteur des

1. Deflorenne, *Ornements dédiés à S. A. R. la princesse Marie.* Paris, 1836, in-4°. Feuchère est mort sans avoir donné la mesure de son talent. Peut-être eût-il vraiment donné un style au second Empire.

Spécimens de la décoration et de l'ornementation (1866). Elle fait le fond de l'*Art industriel,* de Léon Feuchères [1]. Ses arabesques, ses enroulements, ses chimères, ses mascarons, ses cartouches, ses motifs variés et charmants, alimentent les crayons d'Hugues Protat, de Guichard, — le premier président de l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie (1864), — d'Émile Reiber, de Joseph Chéret, d'Eugène Prignot, — fixé à Londres depuis la révolution de 1848, — de Victor Poterlet, de Polish, de Diéterle, de Jules Peyre, de bien d'autres ornemanistes assouplis à l'art des « arrangements ».

Cette néo-renaissance, en effet, n'est pas une copie servile. Les dessinateurs empruntent des motifs, des détails plutôt que des modèles complets. Ils « pigent » des idées pour les adapter aux formes modernes, à des objets la plupart du temps très étrangers aux constructions classiques et antiques de la fin du XVIe siècle. Bien plus, tous ces ornements cueillis de préférence dans la Renaissance italienne ou allemande, perdent leur caractère sous la transposition. Ils n'ont plus d'accent, ils deviennent un art « dans le goût de », comme, au XVIIIe siècle, les imitations de cette Chine de pagodes et de paravents que, génie à part, les Boucher, les Pillement, les Watteau, comprennent si mal et traduisent en si adorables compositions.

Vers 1865, les adaptations visent davantage au pastiche. Tandis que le néo-pompéien essaie vainement de s'implanter, en dépit du talent de l'ingénieux architecte du prince Napoléon, Charles Rossigneux (1810-1907), la passion de l'Impératrice pour les souvenirs de Marie-Antoinette impose victorieusement la mode du XVIIIe siècle. Le Louis XVI prend place dans l'art décoratif, conduit par Carrier-Belleuse, celui que les Goncourt appellent un peu sévèrement « pacotilleur du XIXe siècle, copieur de Clodion ». Mais même à ce moment les dessinateurs n'arrivent pas à la copie intégrale, quelque prétention qu'ils en aient. Impossible, comme pour nos reproductions modernes, de prendre leurs créa-

1. Liénard, *Spécimens de la décoration et de l'ornementation au XIXe siècle*, Liége, Claesen, 1866, in-fol. — Feuchère (Léon), *L'art industriel, recueil de dispositions et de décorations intérieures*, Paris, s. d., in-fol.

tions pour de l'ancien. Un je ne sais quoi, l'arrondissement des angles, la banalité des enroulements, le modelé général trop mou, trop « rondouillard », en jargon d'atelier, permet de distinguer au premier coup d'œil, ce que les marchands d'antiquités appellent « le Louis XVI impératrice ». S'y tromperait-on pour le décor que le style des figures — et Dieu sait si l'on use et abuse de la ronde bosse! — décèlerait le pastiche. L'ensemble peut être Henri II, Louis XV ou Louis XVI. Les figures de femmes à demi nues, trop longues, trop maniérées, coiffées en casque et hanchant d'une manière équivoque crient bien haut l'époque impériale. C'est du Jean Goujon dessiné par Grévin[1].

III

Si nous voulons être juste pour les contemporains d'Augier et de Dumas fils, il faut convenir que cette « encyclopédie » du goût, cet éclectisme du décor peut passer, jusqu'à un certain point, pour une nouveauté. Jamais l'appartement n'a encore groupé des formes d'époques aussi opposées, et, disons-le, n'a su les appliquer avec plus de discernement à chaque catégorie d'objets mobiliers. Le choix est si logique qu'il survivra plus de quarante ans au régime. On continuera à donner les lignes architectoniques de la Renaissance aux dressoirs, aux sièges de salle à manger et de bureau, les chantournements Louis XV aux canapés et aux sièges de salon, les grâces Louis XVI aux lits, aux bergères, aux chaises légères de chambre à coucher. Seul le premier Empire reste à l'index. Le recul n'est pas encore suffisant pour désigner les modèles de Burette ou de Jacob à l'admiration de leurs émules du second Empire.

Ce mobilier disparate n'a cependant pas l'air vieillot. Le bric-à-brac romantique, les armes rouillées, sont passés de mode. Le commerce ne tient plus boutique de Jeune-France. Ce qu'on

1. On consultera avec fruit, sur les faiseurs de modèles du second Empire, *L'Orfèvrerie française au XVIIIe et au XIXe siècle*, par Henri Bouilhet (Paris, 1910, 3 vol. in-4°) qui utilise un ouvrage inédit de Victor Champier, *Les Artistes décorateurs au XIXe siècle*.

demande aux ébénistes, c'est du beau et bon meuble neuf, non plus des vieilleries restaurées par Mombro ou Ribalier aîné. On veut du meuble luxueux, brillant, au besoin quelque peu tapageur, en rapport avec la prospérité générale. Comme au temps du premier Napoléon, les bronzes dorés, plus ou moins finement ciselés, rehaussent les tables et les meubles d'encoignures. Si le chêne ou le noyer peuvent suffire aux gros meubles de salle à manger ou de cabinet d'étude, il faut le bois de rose, le thuya ou le palissandre pour les ameublements de chambre à coucher et les petits meubles de salon : tables à ouvrage, consoles, armoires vitrées. On va plus loin. Le bois nu n'est pas assez riche. On le dore comme au XVIIIe siècle, — on le noircit aussi, hélas ! — On l'agrémente de marqueterie de cuivre dans le genre Boulle, on l'incruste de bois de rapport, on le décore de plaques de porcelaine ou d'émail limousin remis à la mode par Claudius Popelin.

Pour les sièges, c'est encore mieux. On recouvre entièrement le bâti d'étoffe. On crée ces meuble-types de Napoléon III, ces sièges garnis et capitonnés sans bois apparent, bas et profonds, au dossier renversé comme un traversin, « le confortable », le crapaud, la causeuse, le divan, le confident, et surtout le pouf, ce gros tabouret que les salons d'apparat agrandissent à la mesure d'un canapé rond et qui arrache à Théophile Gautier ce cri d'admiration : « Quoi de plus charmant qu'un groupe de femmes de beauté différente et contrastée assises sur un pouf, au milieu d'un salon, dans des flots de guipures et de dentelles qui écument à leurs pieds comme la mer aux pieds de Vénus[1] ? » Ces meubles agrémentés de glands et de passementeries, montés sur roulettes pour se déplacer plus commodément, revêtent des couvertures somptueuses de drap avec applications de velours ou de broderies, de soie brochée, de popeline de soie, tandis que le cuir frappé est réservé aux chaises de noyer Henri II, les lampas ou le velours de Gênes aux fauteuils Louis XIV en bois doré ou en bois noir poli et aux sièges Louis XV blanc et or ou dorés.

Chose curieuse ! Avec ce bariolage des styles et des meubles,

1. *Moniteur universel*, 3 juin 1867.

l'appartement garde une certaine unité tirée de la couleur. Les tapissiers de l'Impératrice ignorent les « ensembles », mais ils disposent des intérieurs où tout s'accorde dans l'harmonie d'une même couleur, plafond, corniche, panneaux peints, tentures murales, décors de fenêtres, rideaux de lit, portières, garnitures de sièges et jusqu'au tapis d'Aubusson qui couvre le plancher. On accorde les nuances, on fait jouer les tons. Il faut obtenir à tout prix une harmonie générale. Aux Tuileries, pour les appartements privés de l'Impératrice, l'architecte Lefuel[1] compose un salon rose, un salon vert, un salon bleu, — c'est celui où Édouard Dubufe peint en dessus de porte les belles amies de la souveraine. — La mode est d'assortir une étoffe à l'autre, un chapeau à une robe, un fauteuil à une tenture[2].

De nos jours, les « confortables » ont disparu avec les chaises légères et la table guéridon à dessus d'albâtre montée sur « patins », à laquelle ils formaient cortège dans le « salon de compagnie ». Mais il nous est resté l'armoire à glace, le chiffonnier, la commode, tous ces meubles à pans coupés admirablement construits pour l'usage, d'une logique et d'un équilibre qui font oublier la pauvreté ou plutôt l'absence du décor. Nous avons encore aussi la chaise et le fauteuil Louis XV en acajou recouverts de velours, de ce Louis XV arrondi, étriqué, dépouillé d'ornements, que Roubo n'a pas soupçonné, mais au demeurant assez habilement incurvé et renversé pour qu'on y soit à l'aise, condition que plus d'un décorateur moderne oublie volontiers.

A côté de ces meubles courants, il faut mettre les pièces d'exception, les morceaux amoureusement élaborés par Fourdinois, Sormani, Beurdeley père, Sauvrezy, les frères Grohé, Godin, Jeanselme, Cruchet, Allard, Guéret, Quignon, triomphateurs

1. Rouyer (E.), *Les appartements privés de S. M. l'Impératrice au palais des Tuileries, décorés par M. Lefuel.* Paris, 1867, in-fol. Ces planches sont naturellement tout ce qui reste des appartements impériaux. Mais on peut voir encore au Palais-Royal, aile de Montpensier, une partie des appartements du prince et de la princesse Napoléon, Chabrol architecte (Conseil d'État). Cf. Dupezard, *Le Palais-Royal.* Paris, s. d., in-fol.

2. Il n'est pas impossible que le flux et le reflux de la mode ramènent après la guerre la recherche des nuances assorties, après les outrances de couleurs de l'école munichoise.

des expositions universelles. Ces maîtres poussent la connaissance des styles aussi loin que la science de leur temps le permet, et leurs beaux ouvrages, que nous verrons un jour ou l'autre entrer dans le domaine de la curiosité, sont dignes des chefs-d'œuvre de leurs devanciers. Impossible de mieux construire un meuble que ne le fait, par exemple, Henri Fourdinois, architecte et ébéniste, dont la crédence Henri II en ébène rehaussée de sculpture et de figurines en buis, de marqueterie et d'ornements en poirier, en buis, en prunier, est entrée au South Kensington Museum, tandis que le Musée des Arts décoratifs conserve sa crédence en noyer poli incrusté de pierres dures, supportée par deux admirables chimères ailées. De tels maîtres ont l'amour et le respect de leur art, le scrupule des matériaux irréprochables. Ils ont aussi à leur service ce qui manquera à leurs successeurs de la troisième République, des « mains » rompues au métier, des ouvriers héritiers de belles traditions[1]. Toupies à sculpter dans la masse, machines à raboter, à faire les tenons, tours ovales, mèches à mortaises, à moulures, à rainures, tout l'arsenal des machines-outils, qui fait son apparition à l'Exposition de 1867, aura vite raison de cette conscience de fabrication.

IV

Le second Empire, il faut en convenir, ouvre une ère néfaste pour les arts appliqués. Dans chaque branche s'introduisent des perfectionnements industriels et mécaniques qui intensifient la production, diminuent le prix de revient, mettent l'objet fabriqué à la portée de toutes les bourses, mais en même temps lui enlèvent singulièrement de sa beauté. La substitution de la machine-outil à la main humaine, célébrée au nom du « progrès » par les rapporteurs des grandes expositions, menace de décadence les industries d'art. Tandis que les moyens nouveaux mis à la disposition des producteurs, en diminuant leurs frais de fabrication, devraient leur permettre de consacrer plus de soins et d'argent à la partie

1. Il ne faut pas oublier que Jacob Desmalter a vécu jusqu'en 1841 et que son fils, puis Godin et Jeanselme, l'ont continué directement.

artistique, ils ne songent en réalité qu'à mettre sur pied le modèle qui leur laissera le plus de bénéfice, sans autre souci de sa laideur ni de sa vulgarité.

Seule l'orfèvrerie, par une heureuse exception, échappe à ce danger. Non seulement Charles Christofle, en industrialisant le bel art des Germain et des Roettier, en employant les tours, les mandrins à vapeur, les machines-outils, en remplaçant la dorure et l'argenture à la main par les procédés électro-chimiques, n'éteint pas le foyer d'art que lui ont transmis les grands orfèvres de l'Empire et de la Restauration, mais il lui donne une nouvelle vie. La bourgeoisie reprend l'habitude de la vaisselle plate, délaissée pour la porcelaine décorée. Les tables les plus modestes étalent des réchauds, des cloches, des plateaux en « ruolz ». On relègue au grenier le « plaqué » qui montrait le cuivre rouge sur toutes ses coutures. Avec la nouvelle invention, la matière devenant une quantité négligeable, on revient aux grandes pièces d'argenterie comme Louis XIV en fit tant exécuter et tant détruire. On établit des tables de toilette complètes, avec la glace psyché et tous les accessoires, telles que celle de Mme Isaac Péreire, modelée par Carrier-Belleuse et Gumery. L'Empereur veut avoir pour les Tuileries un service exécuté par les procédés Christofle. François Gilbert compose les modèles dont les douze cents pièces occupent pendant trois ans l'atelier. Le surtout représente la France entourée de la Religion, de la Justice, de la Concorde et de la Force. Quatre grandes coupes symbolisent les provinces du Nord, du Midi, de l'Est et de l'Ouest. Quatre candélabres personnifient les Arts, les Sciences, l'Agriculture et l'Industrie[1]. Puis c'est le prince Napoléon qui demande aux Christofle[2] le service de table de sa villa pompéienne, où Charles Rossigneux, son architecte, reproduit les moulages mêmes des musées antiques; c'est le baron Haussmann

1. Ce service a péri dans l'incendie des Tuileries en 1871, mais les pièces du surtout, retirées des ruines du palais et restaurées, figurent au Musée des Arts décoratifs. L'Empereur avait choisi le ruolz pour préserver ces belles pièces de la fonte. Quelle ironie du sort !

2. Charles Christofle, mort en 1863, a pour successeur son fils Paul, associé à son neveu Henri Bouilhet. L'énumération de leurs travaux. (Cf. *L'orfèvrerie française au XVIIIe et au XIXe siècle*) est l'histoire même de l'orfèvrerie du second Empire.

qui les charge d'exécuter le surtout de la Ville dont la pièce de milieu, sculptée par Gumery et Dieboldt, figure la Ville de Paris élevée sur son vaisseau symbolique par les Sciences, les Arts, l'Industrie et le Commerce, éclairée par le Progrès et gouvernée par la Prudence[1]. L'Impératrice elle-même désire un surtout en vermeil de leur façon. Le surtout, conçu naturellement dans le style Marie-Antoinette, comprend sept jardinières et vingt-deux candélabres. La pièce du milieu est une nef à deux proues, sur lesquelles s'appuient quatre figures, emblèmes du Commerce maritime, reliées à l'aigle impérial par des guirlandes de chêne. Pour la platerie, qui ne comprend pas moins de cinq cents assiettes, on met à la fonte d'admirables argenteries de Biennais et d'Auguste, que le premier Empire a léguées au Mobilier de la Couronne. On qualifie ce vandalisme « d'utilisation de vieux matériel[2] ».

L'art du marteau et du ciselet lui-même profite de ce développement inattendu du goût public. Henri Duponchel, l'auteur de la célèbre Minerve « chryséléphantine » du duc de Luynes — exécutée en métal précieux avec les parties nues en ivoire, d'après Charles Simart —, Aucoc père, Odiot, Rudolphi, ont leur part des commandes de la cour et de la finance. Les frères Fannière Joseph (1820-1897) et Auguste (1808-1900), ciselent en argent la Trirème offerte par l'Impératrice à Ferdinand de Lesseps pour l'inauguration du canal de Suez (Musée des Arts décoratifs).

On s'attendrait à une aussi intéressante initiative de la part des bronziers. La transformation radicale de l'éclairage par les lampes à modérateur, d'abord, puis par le gaz hydrogène, nécessitent de nouveaux appareils. L'occasion est unique pour créer des modèles originaux. Il n'en est malheureusement rien. Flambeaux, suspensions, appliques suivent le mouvement général d'imitation, avec la banalité qu'entraîne la multiplication infinie des modèles par la fonte. Quand le réservoir des lampes n'est pas cylindrique ou ovoïde, il revêt la forme d'un vase étrusque. Seuls les grands lampadaires, avec leurs figures de femmes

1. Disparu dans l'incendie de 1871.
2. A son tour, ce service fut envoyé à la fonte par le gouvernement de la Défense nationale.

demi-nues modelées par Falguière ou par Paul Dubois, font preuve d'un sentiment décoratif intéressant. Barbedienne, exploiteur du procédé Collas qui permet la réduction mécanique des rondes bosses, Denière fils, Victor Paillard, Lerolle, Raingo frères, Gagneau, Marchand, Servant, Schlossmacher, sont les fournisseurs en vogue. Il est de mode d'étaler, sur un fût de marbre rouge ou d'ébène, une statuette d'un beau bronze à patine brune. Sur la cheminée, la pendule dégagée de son Louis XV Louis-Philippard prend les allures architectoniques d'un édifice en marbre surmonté d'une figure de bronze, lion de Barye ou levrette de Mène. Le plus somptueux dessus de cheminée est à l'Hôtel de Ville. Baltard le dessine, Émile-Froment Meurice, fils du Cellini romantique, l'exécute. Le buste de l'Empereur en aigue marine, surmontant l'aigle aux ailes déployées, se détache sur une auréole de jaspe rouge entre les figures de la Paix et de la Guerre adossées sur des socles de porphyre. Les nus sont en cristal de roche, les draperies en argent[1].

Malheureusement, un tel luxe échappe aux fortunes modestes, qui se contentent de l'apparence. Le « zinc d'art », dont l'apparition remonte à Louis-Philippe, met ses « garnitures » de cheminée à la portée de tous. En 1867, le rapporteur du jury à l'Exposition estime à plus de 150 000 le nombre de pendules en zinc doré livrées par l'industrie française au monde entier.

Même industrialisation dans le papier peint, qui grâce à l'introduction des machines anglaises à imprimer au rouleau, produit des sortes à bon marché comprenant jusqu'à vingt-quatre couleurs. Les belles qualités néanmoins s'impriment toujours à la planche. Les expositions universelles voient apparaître de véritables panoramas comme la *Chasse en forêt*, d'après Desportes, pour laquelle Delicourt ne fait pas graver moins de quatre mille bois, comme le *Pierrot*, d'après Couture, et la *Bacchante*, d'après Clésinger, imprimés chez son rival Desfossés. C'est dans ces deux maisons, dans celles d'Isidore Leroy, de Ballin, de Bezault, de Riottot, de Genoux, de Zuber à Rixheim que prennent naissance

1. Ce somptueux morceau n'a pas survécu à l'incendie de 1871.

tous les perfectionnements de l'industrie : l'estampage, le veloutage, qui donnent au papier, à la grande admiration de Charles Blanc, « non seulement l'éclat de la soie et du satin, l'apprêt de la moire, les tons échauffés du drap et du feutre, le poli des glaçures céramiques, mais le grain d'un tissu, le point même des tapisseries anciennes, l'épaisseur des broderies au crochet, le relief du velours de Gênes, les gaufrures profondes du cuir d'Espagne, le gonflement ponctué de la brocatelle, et jusqu'aux bombements d'une étoffe capitonnée ». Le summum du genre, pour l'éminent grammairien des arts décoratifs, c'est un papier représentant « au vrai » de la soie capitonnée, où le relief est obtenu à l'estampage comme celui d'un cuir repoussé et où les plis de la soie sont retenus par des boutons en verre de couleur.

Que cette tenture doit être belle !

Nous préférons de beaucoup la mode charmante des « perses », dont la fraîche toile, imprimée et glacée, forme une décoration murale charmante, quand on ne l'emploie pas en tenture pour les rideaux de lits ou de fenêtres. L'Alsace et la Normandie rivalisent d'ingéniosité pour fabriquer au plus bas prix possible ces cotonnades où la fantaisie des dessinateurs peut se donner carrière. On imprime des fleurs au naturel, des roses, des lilas, des marguerites reines, des dessins d'Orient d'une grâce parfaite. On copie aussi, pas très bien, les toiles de Jouy, et les imitations de Mulhouse et de Rouen ne font pas oublier les créations d'Oberkampf[1].

V

Ainsi le grand effort décoratif que l'âge romantique a transmis au second Empire s'applique à tous les arts industriels, et l'on peut dire avec une égale intensité. Ne nions pas cette empreinte. Ne la qualifions même pas de superficielle. Nous n'en sommes pas encore suffisamment dégagés après quarante ans et plus. Mais il

1. Nous connaissons cependant des cretonnes représentant les *Chasses de Compiègne*, le *Mariage de l'Empereur*, des toiles de Vichy avec le *médaillon de l'Impératrice*, d'une piquante actualité. (Coll. Quantin-Bauchart et Mayoux, bibliothèque Forney.)

ne faut pas que ce déploiement d'éclat et de richesse nous cache ce que cet art a d'incomplet, d'incertain, de factice. C'est un art qui n'aboutit pas, ou qui aboutit dans une direction tout autre que celle où les décorateurs de 1830 l'ont engagé, faute sans doute de talents assez puissants pour imposer un exemple et des règles.

A leur défaut une volonté souveraine pouvait donner une direction. Le premier empereur n'a-t-il pas, en moins de dix ans, fait surgir un style complet, achevé? Ne l'a-t-il pas imposé non seulement à la France, mais on peut dire à l'Europe entière, l'Angleterre exceptée? Mais si Napoléon III se montre dans tout son règne protecteur de l'industrie, s'il s'applique à déployer dans sa cour un luxe favorable au commerce, s'il visite les expositions et semble s'y intéresser, il n'a pas au fond des idées bien personnelles et arrêtées sur l'art. Il laisse volontiers à ses ministres, à Nieuwerkerke, à l'Impératrice, l'initiative de l'orientation à lui donner. Ce qui l'intéresse, c'est ce qui flatte ses rêves socialistes et philanthropiques, c'est ce qui contribue à mettre le luxe à la portée du peuple, à démocratiser l'art industriel. Il ne craint pas de commander pour les Tuileries un service en ruolz, et vient lui-même à plusieurs reprises aux ateliers Christofle suivre les progrès du travail. Ce n'est pas là l'indice d'un raffinement de goût particulier.

L'action du surintendant des Beaux-Arts n'est pas moins passive. Il ne sent pas le besoin de diriger l'art décoratif ni même de lui donner une protection efficace. On ne lui voit faire aucune commande d'ensemble comme Napoléon Ier en lançait chaque fois qu'il voulait relever une industrie ou lui donner une impulsion énergique. On meuble un appartement par-ci par-là. On commande un service de table ou un prix de course. Mais les Magasins de la Couronne regorgent encore du trop-plein du premier Empire. On se contente de l'utiliser. A Compiègne, les souverains vivent dans l'acajou de Jacob et les bronzes de Thomire. L'apport nouveau consiste en divans, en poufs, en confortables, en sièges capitonnés, étrangement déplacés dans le voisinage de leurs rigides ancêtres.

Quant à l'Impératrice on ne peut lui reprocher de n'exercer

aucune action. On peut même regretter à la rigueur qu'elle en exerce une. C'est à son admiration pour Marie-Antoinette, aux bonbonnières, aux miniatures qu'elle rassemble dans ses petits appartements des Tuileries, que l'on doit le premier pas fait dans la voie des copies littérales. Elle donne au Garde-meuble l'ordre de compléter les appartements d'apparat ou de réception au moyen de meubles et de bronzes achetés chez des marchands de curiosités ou dans les grandes ventes publiques[1]. La manufacture de Beauvais est chargée de tisser sur les anciens cartons du XVIIIe siècle plus de trois cents garnitures complètes de sièges pour accompagner les bois copiés par les ébénistes de la Couronne, d'après les modèles de l'ancien fond ou des châteaux de Bercy ou d'Effiat[2]. Pour Saint-Cloud, Cruchet exécute des fauteuils, des causeuses, des canapés, couverts de tapisseries de Beauvais dessinées par le peintre de fleurs Chabal-Dussurgey, capables de faire illusion aux juges les plus compétents[3].

Personne à la cour impériale n'est-il donc capable de donner une direction à cette union nouvelle de l'art et de l'industrie? Un homme le pourrait, s'il n'était exclusivement absorbé par ses restaurations du moyen âge et son admirable résurrection de Pierrefonds. Mais Viollet-le-Duc a d'autres idées en tête que les fanfreluches Louis XVI. Une seule fois, en 1857, il donne la mesure de ce qu'on pouvait attendre de lui dans la décoration moderne. Il s'agit du train impérial offert à l'Empereur par la Compagnie des chemins de fer d'Orléans[4]. Là tout est neuf, les matériaux comme la destination. Il en résulte un ensemble unique et pourrions-nous dire très original, même à notre époque. L'éminent

1. La table de Marie-Antoinette, aujourd'hui au musée du Louvre, fut achetée assure-t-on 68.000 francs à la vente de Beauvau, sur la cassette particulière de l'Impératrice.

2. Williamson (E.), *Les meubles d'art du mobilier national*. Paris, s. d., 2 vol. in-fol.

3. Ce meuble, établi en 1858 pour le grand salon de réception de Saint-Cloud, en a été retiré en 1870 à l'approche des Allemands. Il décore à l'Elysée, croyons-nous, le grand salon du premier étage.

4. *Wagons composant le train impérial offert à LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, Construction : C. Polonceau. Décoration : Viollet-le-Duc.* Paris, 1857, in-fol.

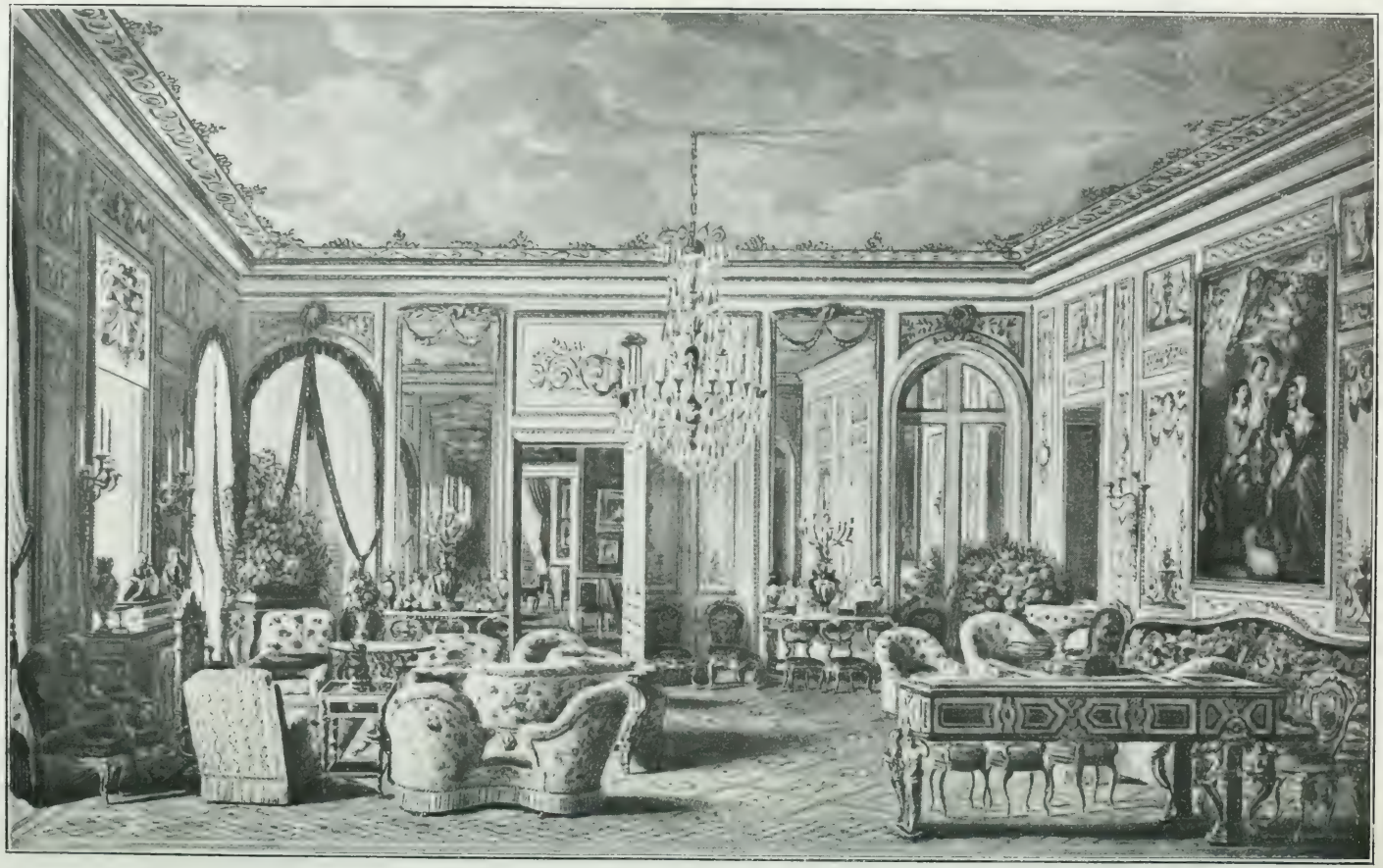

Cliché Ch. Bechetoille.

Salon de l'impératrice Eugénie au chateau de Saint-Cloud.
Aquarelle de F. de Fournier, 1860 (collection de M. Firmin Rainbeaux).

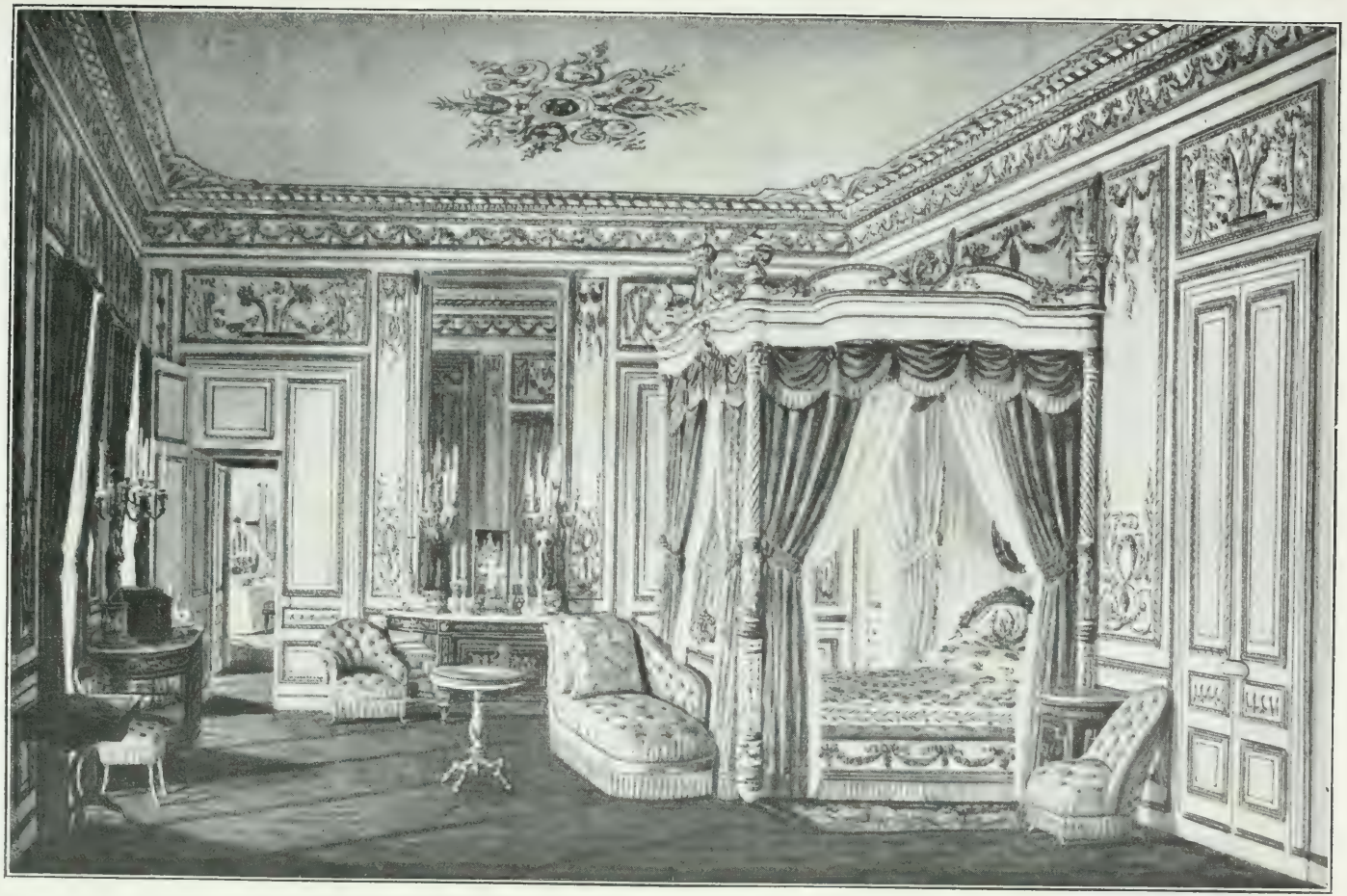

Cliché Ch. Bechelet

Chambre à coucher de l'Impératrice Eugénie au chateau de Saint-Cloud.
Aquarelle de F. de Fournier, 185[illegible] (collection de M. Firmin Rainbeaux).

architecte trouve des lignes d'une sobriété, d'une élégance, d'une convenance étonnantes pour le décor des boiseries, le tracé des moulures, le dessin des meubles. Certes il se souvient du moyen âge, mais c'est pour prendre aux imagiers de l'époque gothique leur touchant amour pour la flore des champs et des jardins de France. Sur la frise en chêne du wagon de Napoléon III, sur les joues du siège, sur la traverse du lit en ébène, il détache dans la masse de simples branches d'olivier, de lierre, de liseron, de chardon tandis que la psyché qui couronne la table de toilette de la gracieuse souveraine s'enguirlande d'églantiers. C'est un rien et c'est charmant. On reconnaît le précurseur dont l'enseignement à l'École des Arts décoratifs, continué par Ruprich-Robert, fera poindre les premiers germes d'art moderne qui écloront à l'aurore du xxe siècle[1].

Henri Clouzot.

1. Nous devons les vues des appartements impériaux qui accompagnent cette étude à la courtoisie de M. Firmin Rainbeaux, administrateur du chemin fer du Nord, qui conserve, au milieu des plus précieux souvenirs de la famille Impériale et de la Cour, une série de superbes aquarelles exécutées sur l'ordre de Napoléon III aux Tuileries, à Fontainebleau, à Saint-Cloud, par Fortuné de Fournier de 1860 à 1862. Nous lui adressons nos plus sincères témoignages de gratitude.

MEMOIRES ET DOCUMENTS

LE PALAIS IMPÉRIAL DE STRASBOURG

(2e *partie.*)

24

PALAIS DE STRASBOURG. — MOBILIER IMPÉRIAL.

État par aperçu de la dépense à faire pour l'ameublement de la Chambre à coucher de S. M. l'Empereur et Roi, au palais impérial de Strasbourg.

Savoir :

Quatre parties de rideaux en 15/16 de 16 pieds 7 p. 6 lignes de haut sur 6 p. 8 p. de plissure par chaque croisée à deux lés chacun.

Soumissions à présenter.

41 m. 60, 15/16 à 12 fr. 50.	520f
Pour les deux draperies en 15/16, 6 mètres à 12 fr. 50. . .	75
Pour les agréments de bordage des rideaux, 51 m. 60 à 3 fr. 50.	180,60
Pour les agréments pour les têtes des draperies, 6 mètres à 3 fr. 50.	21
Pour la frange des draperies 11 m. 50 à 30 francs.	345
Pour la façon de chaque paire de rideaux à 30 francs la paire.	60
Pour la façon des deux draperies	30

Soumission générale.

56 anneaux.	6

Objets à fournir sans soumission.

Ruban pour les têtes	1
	1 238f,60

Pour une couchette de 4 pieds 1/2 à 2 dossiers, fond sanglé, roulettes à galets, sur coulisse; ladite faite pour l'emplacement.

Soumissions à présenter.

Le bois de la couchette	2 400f
Peinture et dorure	600
Une impériale composée suivant la place, ladite à couronnement sculpté peint et doré les ferrures y comprises . . .	600
Pour peinture et dorure	600
Pour la tenture pareille aux rideaux de croisées à 5 lés. Vingt mètres à 12 fr. 50	250
Pour la housse, pentes drapées du devant et du dehors et la courtepointe 62 mètres à 12 fr. 50.	775
Pour les agréments du bordage de la housse, tenture de la niche et têtes des draperies du devant et du dehors, 62 mètres à 3 fr. 50	217
Pour la frange, pour la draperie du dedans et du dehors du lit, 18 mètres à 30 francs.	540
Pour la toile pour doublure de la courtepointe, 10 mètres à 3 francs	30
Pour toile plus forte pour l'entoilage de l'impériale, 9 mètres à 2 fr. 20.	19,80
Deux embrasses pour le lit.	36
28 glands pour draperies de l'impériale et de la courtepointe à 5 francs	140
Pour le traversin de la courtepointe, 4 glands plus petits à 4 francs	16
Pour cordon de courte, 24 mètres à 2 fr. 50	60
Pour les glands des draperies des rideaux de croisées 12 à 5 francs.	60
Pour cordon de courte, 10 mètres à 2 fr. 50	25
Pour cordon de tirage des croisées, 24 mètres à 1 franc . .	24
Pour la façon du lit et menues fournitures en fil, soie, ruban et anneaux	300

Soumissions générales.

Pour la sangle du fond du lit, 7 pièces à raison de 1 fr. 80 .	12,60
Anneaux pour le lit	5
Total	6 710f,40

Deux bergères.

Soumissions à présenter.

Le bois des dites deux bergères à 100 francs	200f
La peinture et dorure à 96 francs pièce	192
2 mètres telas à 0 fr. 60	1 ,20
4 mètres taffetas pour entoilage dessous de carreau et plate-forme à 6 francs.	24
8 mètres toile pour doublure, contre toile et toile douce à 2 fr. 25.	18
Pour l'étoffe, 8 mètres à 12 fr. 50	100
16 mètres crête à clouer à 1 franc.	16
8 mètres crête à border à 1 fr. 10	8 ,80
Façon des deux bergères et menues fournitures à 24 francs .	48

Soumissions générales.

3 kilog. crin pour garniture des bergères à 4 francs. . . .	12
5 kilog. plumes à 8 francs	40
1 pièce 1/2 sangle à 1 fr. 60	2 ,40
Total.	662f,40

Six fauteuils.

Soumissions à présenter.

6 bois de fauteuils pour être à dossiers et fonds garnis à 96 francs.	576f
La peinture et dorure à 80 francs pièce	480
3 mètres taffetas d'entoilage à 6 francs	18
6 — toile douce à 2 fr. 25.	13 ,50
3 — toile de contre dossiers à 2 fr. 10.	6 ,30
9 — telas à 0 fr. 60.	5 ,40
8 — étoffe à 12 fr. 50.	100
36 — crête à clouer à 1 franc.	36
20 — d'agréments pour les épaisseurs à 1 fr. 30. . . .	26
Façon et menues fournitures à 16 francs pièce	96

Soumission générale.

8 pièces de sangle à 1 fr. 60	12 ,80
Total.	1 370f

4 tabourets ou chaises.

Soumissions à présenter.

Pour quatre tabourets ou plutôt des chaises à 60 francs pièce.	240f
Peinture et dorure à 50 francs	200
3 mètres telas à 0 fr. 60	1,80
3 — toile douce à 2 fr. 25	6,75
4 m. 50 étoffe à 12 fr. 50	56,25
8 mètres frange à 30 francs	240
8 — crête pour les épaisseurs à 1 fr. 50	12
Façon et menues fournitures à 10 francs pièce	40

Soumissions générales.

2 pièces de sangle à 1 fr. 60	3,20
4 kilo 1/2 de crin à 4 francs	18
Total	818f

Parevent.

Soumissions à présenter.

Pour un parevent de 6 feuilles de 4 pieds de haut	240f
Pour la peinture et la dorure	200
15 m. 60 toile douce à 2 fr. 25	35,10
44 m. 16 de crête à clouer à 1 franc	44,16
15 m. 60 étoffe à 12 fr. 50	195
Façon et menues fournitures	30
Total	744f,26

Marchepied.

Soumissions à présenter.

1 marchepied à 3 marches pour le lit destiné à être couvert d'étoffe	60f
5 mètres toile douce à 2 fr. 25	11,25
5 — d'étoffe à 12 fr. 50	62,50
16 — crête à clouer à 1 franc	16
Pour la façon et menues fournitures	12

Soumission générale.

1 kilog. laine	4
Total	165f,75

2 tabourets de pieds.

Soumissions à présenter.

2 bois de tabourets de pieds à 10 francs la pièce.	20f
Pour la peinture et dorure à 9 francs pièce	18
1 mètre d'étoffe.	12,50
Sangle, toile douce et telas	2,50
Façon à 4 francs pièce.	8
3 cordons de sonnette et leurs glands à 8 francs.	24

Soumission générale.

2 kilog. crin à 4 francs.	8
Total.	93f

Pendule et feux.

Pour une pendule.	800f
Pour une paire de feux complets	400
Total.	1 200f

Tapis de pieds.

Soumissions à présenter.

Pour un tapis de pieds en moquette à milieu de 26 pieds de large, de 18 pieds, 5 pieds de long, 19 pieds, 8 pieds de large, 58 mètres à 11 francs	638f
Pour deux embrasures de croisées, 2 de portes et 1 de la niche du lit, 11 m. 50 à 11 francs	126,50
Pour la thibaude pour doublure, 19 mètres à 3 francs . . .	57
Pour façon fournitures du bordage	72
Total.	893f,50

Pour un écran.

Soumissions à présenter.

Pour 1 bois d'écran	96f
Pour la peinture et dorure.	80
2 mètres toile douce à 2 fr. 25	4,50
2 — d'étoffe à 12 fr. 50.	25
Façon et menues fournitures	6
Total.	211f,50

Récapitulation.

Quatre parties de rideaux 15/16	1 238f,60
Une couchette	6 710,40
Deux bergères	662,40
Six fauteuils	1 370
Quatre tabourets ou chaises	818
Parevent	744,26
Marchepied	165,75
2 tabourets de pieds	93
Pendule et feux	1 200
Tapis de pieds	893,50
Écran	211,50
Total	14 107f,41

Demande faite par M. Wimerlin, concierge du palais de Strasbourg et approuvée par Monsieur le Gouverneur dudit palais, par sa lettre du 18 juillet 1806.

Pour la confection des housses de 6 grands fauteuils, d'un canapé du salon de réception, 38 aunes de toile de Silésie à 3 fr. 40	129f,20
Pour la façon des dites housses	33
Pour une échelle double de 5 m. 70 de haut	36
Total	198f,20

2e *Récapitulation.*

Premier total	14 107f,41
Deuxième total	198,20
Total des totaux	14 305f,61

L'administrateur du mobilier impérial,
DESMAZIS.

Paris, le 27 août 1806.

Approuvé le présent état de dépense par aperçu, pour l'ameublement de la chambre à coucher de Sa Majesté l'Empereur au Palais de Strasbourg montant à quatorze mille trois cent cinq francs soixante et un centimes à prendre conformément à la décision de Sa Majesté sur les 200 000 francs du fonds de réserve du mobilier.

L'Intendant général de la Maison de l'Empereur,
DARU.

A Paris, le 13 septembre 1806.

Arch. nat., O2, 767.

25

Varsovie, 5 janvier 1807.

A Monsieur Denon, directeur général des Musées.

Monsieur le Grand Maréchal me mande, Monsieur, par sa lettre du 30 novembre dernier qu'il va faire rendre à la ville de Strasbourg les tableaux qu'elle a prêtés pour décorer les appartements du Palais impérial; et qu'il est de toute nécessité de les faire remplacer par d'autres que l'on pourrait prendre parmi ceux qui sont inutiles au Musée et qui sont d'un mérite inférieur. En conséquence, Monsieur, je vous invite à faire le choix de ceux qui vous paraîtront les plus convenables et à les envoyer au Palais impérial à Strasbourg le plus promptement possible.

J'invite par ce courrier, M. Desmazis, administrateur du mobilier à vous envoyer les diverses dimensions de ces tableaux, qui ont été prises par M. Terrier, valet de chambre tapissier qui a dirigé l'ameublement de ce palais.

J'ai l'honneur, etc.

Archives nat., O², 842.

26

Varsovie, le 20 janvier 1807.

Le Conseiller d'État, Commandant de la Légion d'honneur, Intendant général de la Maison de l'Empereur. A Monsieur Desmazis, administrateur du mobilier impérial.

J'ai reçu, Monsieur, joints à votre lettre du 22 décembre dernier, les huit marchés que vous avez arrêtés avec divers entrepreneurs, pour l'exécution des meubles portés dans le devis que vous m'avez adressé précédemment et que j'ai approuvé le 13 septembre pour l'ameublement de la chambre à coucher de Sa Majesté l'Empereur, au palais de Strasbourg.

Je vous renvoie deux expéditions de chacun de ces marchés revêtus de mon approbation et montant ensemble à la somme de treize mille deux cent soixante-seize francs quarante-cinq centimes à prendre sur le crédit de 14 305 fr. 61 affecté à cet ameublement par la décision de Sa Majesté du 12 septembre et imputable sur les 200 000 francs du fonds de réserve du mobilier pour l'an 1806.

J'ai l'honneur de vous saluer,

Daru.

Archives nat., O², 555.

27

Fourniture d'une pendule pour la chambre à coucher de l'Empereur et Roi au palais impérial de Strasbourg, par Lepaute oncle et neveu, horlogers de l'Empereur rue Saint-Thomas-du-Louvre, n° 42.

Lesquels s'engagent à fournir à l'administration du Mobilier de la Couronne une assez grande pendule en bronze, genre d'architecture à huit colonnes, supportant entablement d'arc triomphal, décoré d'ornements bien ciselés et bien dorés au mat; les corps unis sont au vert antique; le mouvement est de la meilleure construction à sonnerie d'heure et demie, avec échappement à repos et à chevilles, suspension à couteau, lentille lourde et verge composée; la fourchette est brisée, cette pendule est recouverte d'une cage de verre bombé. Son prix sera très modique en la laissant à huit cents francs, ci. . . . . 800 francs.

LE PAUTE, oncle et neveu.

Certifié véritable à Paris, ce 25 octobre 1806.

Accepté la présente soumission pour avoir son exécution, sauf l'approbation de M. l'Intendant général et vérification après la fourniture.

L'administrateur du mobilier impérial,
DESMAZIS.

Paris, le 22 décembre 1806.

Approuvé le présent marché montant à la somme de 800 francs pour être exécuté suivant sa forme et teneur.

L'Intendant général de la Maison de l'Empereur,
DARU.

A Varsovie, le 20 janvier 1807.

Arch. nat., O², 767.

28

Soumission pour le service de S. M. l'Empereur et Roi au palais de Strasbourg à exécuter d'après les ordres de M. Desmazis, administrateur du mobilier Impérial.

Par Jacob Desmalter et Cie, fabricants de meubles et bronzes rue Meslée, n° 57.

Savoir :

Un lit de quatre pieds six pouces de large fait exprès pour entrer dans un renfoncement de 29e ce qui oblige de faire des doubles dossiers qui

seront recouverts par l'étoffe; les dossiers apparents iront finir contre le mur et décorés par des trompes ornées de feuilles d'eau sculptées faisant enroulement, l'ouverture vient se terminer sur les pieds de devant ornés d'une fleur sculptée, les pieds de devant à pilastres avec socles et moulures terminant le chapiteau dans lequel il y a un ornement sculpté sur trois faces et se raccorde avec le centre, dans lequel il y aura des étoiles et des rosettes sculptées, les pilastres du devant seront sculptés d'un fond plat et au milieu d'une fleur et d'un culot de chaque côté montant et descendant, au-dessus et au-dessous seront des clous antiques avec petit culot montant et descendant, les dits ornements sur deux faces seulement; le long pend avec ornements sculptés, composés d'une patère ornée de chaque côté de culots d'où partent des doubles enroulements terminés par des palmes; dessous le dit lit seront des roulettes à équerre et vis entaillées.

Le couronnement est composé d'une corniche poussée avec des étoiles et rosettes sculptées dans la frise, dessus les angles de devant sont des palmettes antiques avec enroulement, au milieu est un chiffre sur un fond encadré d'une moulure à fond plat dans lequel seront sculptées des étoiles en relief et sortant des doubles enroulements au milieu donnant naissance à une branche de laurier de chaque côté, il y aura une moulure formant bande à cimaise au-dessous de la frise, le tout exécuté en beau bois sec apprêté de douze couches de blanc réparé avec soin, doré et rechampi en blanc le tout conforme au dessin .	3 600f
Six fauteuils de forme carrée à demi renvers le dossier orné de baguettes en osier, les pieds de devant à pilastre dont le haut est terminé par une tête ajustée à l'antique sculptée, un fond plat sur le devant avec une fleur et deux culots sculptés dedans, le bas est terminé par un profil, les accotoirs se raccordent à la tête, des pieds sont sculptés de bandes et se terminent contre les pieds de derrière par deux doubles enroulements sculptés et un culot au milieu; les pieds sur le côté sont sculptés d'un fond plat ainsi que les pieds de derrière, la pièce de devant est sculptée d'un fond plat avec une fleur et deux culots à refend dans le milieu du fond et de chaque côté un clou antique et sur les pièces de côté, il n'y aura qu'un fond plat, le tout apprêté de douze couches de blanc réparées avec soin, dorés et rechampis en blanc à 160 francs.	960
Deux bergères entièrement pareilles aux fauteuils, ajustées, sculptées, dorées et rechampies en blanc de même à 210 francs.	420
A reporter.	4 980f

Report.	4 980f
Quatre chaises ajustées, sculptées, dorées et rechampies en blanc pour aller avec les fauteuils à 110 francs.	440
Un paravent à 6 feuilles en bois pour être recouvert par l'étoffe.	60
Un écran de cheminée sculpté, doré et rechampi comme les fauteuils	300
Un marchepied à trois marches pour le sus dit lit et devant être recouvert par l'étoffe	20
Pour les huit articles détaillés ci-dessus et en l'autre part la somme totale de	5 800f

Nous promettons et nous obligeons de livrer au Garde-meuble, à Paris, les objets énoncés en la présente soumission pour la somme totale de cinq mille huit cents francs payables comptant après l'entière livraison sans aucune espèce de rabais.

Fait triple à Paris, le 6 décembre 1806.

Accepté la présente soumission pour avoir son exécution sauf l'approbation de Monsieur l'Intendant général et vérification après la fourniture.

L'administrateur du Mobilier impérial,

DESMAZIS.

Paris, le 22 décembre 1806.

Approuvé la présente soumission montant à la somme de cinq mille huit cents francs pour être exécutée suivant sa forme et teneur.

L'Intendant général de la Maison de l'Empereur.

DARU.

A. Varsovie, le 20 janvier 1807.

Arch. nat., O², 767.

29

Mémoire des fournitures faites pour le service de Sa Majesté l'Empereur et Roi pour son palais de Strasbourg d'après les ordres de M. Desmazis, administrateur du Mobilier impérial et conforme à la soumission acceptée par Monsieur Daru, Intendant général de la Maison de Sa Majesté l'Empereur, le 20 janvier 1807.

Le tout livré à Monsieur Lefuel conservateur du Mobilier Impérial, étant bien conditionné.

Par Jacob Desmalter et Cie fabricant de meubles et bronze rue Meslée, n° 57.

Savoir :

Un lit en bois de noyer de quatre pieds six pouces fait exprès pour entrer dans un renfoncement, le dit avec couronnement

en même bois, sculpté fait apprêté de blanc, réparé, doré et rechampi en blanc tous les détails conformes à la soumission.	3 600f
Six fauteuils de forme carrée à demi renvers, les dossiers ornés d'osier, les pieds de devant et les ceintures ornés de sculptures, le tout doré et rechampi en blanc conforme à la soumission à 160 francs	960
Deux bergères entièrement pareilles aux fauteuils ci-dessus et conformes à la soumission à 210 francs.	420
Quatre chaises pareilles aux fauteuils à 110 francs.	440
Un paravent à six feuilles en bois pour être recouvert par l'étoffe.	60
Un écran de cheminée sculpté et doré rechampi en blanc comme les fauteuils	300
Un marchepied à trois marches en bois de noyer pour être recouvert par l'étoffe, le dit pour le service du sus dit lit. . .	20
	5 800f

Nous certifions sincère et véritable le présent mémoire conforme aux détails et prix de notre soumission acceptée le 20 janvier 1807 par Monsieur Daru, Intendant général de la Maison de l'Empereur et montant à cinq mille huit cents francs les dits objets ayant été livrés au garde-meuble et reconnus en bon état et sans aucune espèce d'avaries par M. Lefuel, conservateur du Mobilier Impérial.

JACOB DEMALTER, et Cie.

Fait quadruple à Paris, le 16 février 1807.

Je certifie les livraisons énoncées au présent mémoire avoir été livrés au Garde-meuble par M. Jacob pour le service de Strasbourg.

Le conservateur : LEFUEL.

Le certificat du concierge est du 25 mars 1807, signé : WIMMERLIN.

Vérifié le présent mémoire et les prix conformes à ceux arrêtés avant les ouvrages énoncés, sur dessins et modèles montant le tout à la somme de cinq mille huit cents francs.

Ce fait par nous vérificateur du Mobilier impérial,

SULLEAU.

A Paris, le 10 avril 1807.

L'administrateur du mobilier impérial arrête le présent mémoire à la somme de cinq mille huit cents francs dont il propose le payement au profit du sieur Jacob à prendre sur les 14 305 fr. 61 autorisés par M. l'Intendant général aux termes de son approbation en date du 13 septembre 1806 et cette dernière somme imputable sur les 200 000 francs du fonds de réserve du Mobilier, accordés par le Budget du 12 mars 1806.

Paris, le 17 avril 1807.

Arch. nat., O², 767.

30

STRASBOURG. — MEUBLES DE LA CHAMBRE DE S. M. ET VALET DE CHAMBRE.

Paris, le 9 mars 1807.

Au Gouverneur.

M. le Gr.

J'ai l'honneur de vous annoncer en même temps le départ des meubles complets de la chambre à coucher de S. M. au Palais de Strasbourg et celui du valet de chambre tapissier attaché à la même résidence.

J'ai chargé par une lettre le concierge du Palais de Strasbourg d'installer en sa qualité de valet de chambre tapissier le sus-mentionné nommé Poidevin auquel j'ai ordonné avant son départ, M. le Gr, d'être entièrement et toujours à votre disposition pour tout ce qui regarde son service.

J'ai l'honneur, etc.

Archives nat., O², 555.

31

PALAIS IMPÉRIAL DE STRASBOURG. — ANNÉE 1806 : AMEUBLEMENT.

Maison de l'Empereur
Service de l'administration du mobilier impérial.

Mémoire de ce qui est dû au sieur Jean-Chrétien Blumer, ébéniste, pour avoir fourni divers meubles et autres objets pour le palais impérial et royal de Strasbourg en conformité à la soumission approuvée par M. l'Intendant général en date du 9 mars 1808 et en vertu du renvoi fait au concierge par M. Desmazis, administrateur du mobilier impérial en date du 26 du même mois.

Savoir :

Fourni un bois d'écran de cheminée en acajou, orné de figures et porté sur griffes de lion surmonté d'un bel aigle en bois le tout richement doré au prix de	165f	350f
1 mètre courant de taffetas vert pour le châssis de derrière.	6	
La broderie d'un côté présente un médaillon l'encadrement bordé en or, la guirlande et le nœud en soie, une partie des feuillages aussi tissus d'or, le milieu représente Hercule sur le bûcher dans un paysage au prix de	160	
Façon dudit écran	10	
1 mètre courant satin noir pour la tenture du châssis sur le devant	9	

1 paire de bras de cheminée à trois branches en cuivre doré d'or moulu bien ciselé dans la chambre à coucher de Sa Majesté l'Empereur, haut. 0 m. 41, larg. 0 m. 33 pour la somme de 120

Pour avoir fourni quatre armoires en sapin, à deux vantaux, chacune surmontée d'une corniche, peinte à l'huile couleur gris. . . . . .

Ce mémoire porte aussi les approbations de l'auditeur Petiet, de l'Intendant Daru, du Trésorier général Estève et l'acquit de Blumer du 24 août 1808.

Arch. nat., O², 767.

32

Mémoire des ouvrages et fournitures faites au garde-meuble impérial par Chenue, layetier emballeur, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 28. Paris.

Service de Strasbourg.

Savoir :

Fourni une caisse faite avec du vieux bois du garde-meuble renfermant 4 fauteuils en soie et bois doré, 6 pieds de long sur 44 pouces de large, 30 pouces de haut produit deux toises 21/36 à 4 fr. 50 de façon 9

Une dito renfermant 2 bergères, 2 fauteuils, 6 pieds de long sur 45 pouces de large, 33 pouces de haut produit deux toises 27/36 faite avec du vieux bois du garde-meuble à 4 fr. 50 la toise. 10

Une dito renfermant l'impériale du lit de l'Empereur les pans du lit le fond sanglé, un paravent, 6 pieds, 8 pouces de long sur 54 pouces de large, 25 pouces de haut produit deux toises 18/36 à 10 francs. 24

Une dito renfermant les dossiers du lit de l'Empereur, une caisse de pendule, une paire de feux pelle et pincettes, un tapis de pied, un paquet des étoffes du lit, 6 pieds, 8 pouces de long, 58 pouces de large, 24 pouces de haut, produit trois toises 1/36e à 10 francs la toise 27,80

Une dito renfermant 4 chaises, un écran, un marchepied du lit, un tapis de thibaude, 6 pieds de long, 43 pouces de large, 30 pouces de haut produit deux toises 18/36 à 10 francs la toise. 25,40

Fourni dans l'intérieur des caisses 10 barres pour supporter

A reporter. 96,20

Report.	96,20
divers meubles de 58 pouces de long sur 7 pouces de large produit 15/16	6

Fourniture.

7 aunes de toile cirée à 1 fr. 50 l'aune	10,50
66 aunes de toile d'emballage à 1 fr. 50 l'aune.	99
L'aune tout employée	99
30 toises de corde à raison de 0 fr. 25 la toise.	7
30 livres de rognures de papier à 0 fr. 25.	7,50
Pour peine et soin de l'emballage des meubles désignés ci-dessus.	9
	334f,20

Je certifie véritables les ouvrages et fournitures énoncées au présent mémoire se montant en demande à la somme de trois cent quatre-vingt-onze francs.

CHENUE.

Le conservateur du Mobilier impérial certifie que les objets énoncés au present mémoire ont été fournis au garde-meuble par le sr Chenue pour le service du Palais de Strasbourg.

LEFUEL.

Paris, le 9 mars 1807.

Vérifié le présent mémoire réglé à la somme de trois cent trente-quatre francs vingt centimes.

Ce fait par nous vérificateur du mobilier impérial,

SULLEAU.

A Paris, le 10 avril 1807.

L'administrateur du Mobilier impérial arrête le présent mémoire à la somme de trois cent trente-quatre francs vingt centimes dont il propose le payement au profit du Sr Chenue, à prendre sur les 14 305 fr. 61 autorisés par M. l'Intendant général aux termes de son approbation du 13 7bre 1806 et cette dernière somme imputable sur les 200 000 francs du fonds de réserve du mobilier accordés par le budget du 12 mars 1806.

Paris, le 17 avril 1807.

Arch. nat., O2, 767.

33

DESOUCHES, serrurier du garde-meuble de S. M. l'Empereur et Roi.

Mémoire d'ouvrages faits pour Strasbourg, chambre à coucher de S. M. l'Empereur et Roi.

Ferré l'impériale du lit, fourni deux fortes tringles de 2 centimètres de gros chantourné et cintré suivant la demande, amincies au

milieu pour le passage des anneaux contenant 4 mètres bien polis et finis à 9 francs le mètre 22f

Fait exprès et fourni 4 fortes vis, tête à la romaine tournées et percées en travers sur deux sens, taraudées, garnies de leur écrou à patte, entaillé, percé avec soins pour ne pas endommager la dorure. 6

Pour supporter et suspendre l'impériale, fait 4 forts pitons forgés exprès, taraudée avec écrous ronds, entaillés avec soin pour ne pas endommager la dorure 6

Plus, fourni 4 forts tirefonds blanchis de 20 centimètres de long. . 5

Total. 39f

Certifie le contenu au présent conforme et véritable.

DESOUCHES.

Le conservateur du mobilier impérial certifie que les objets énoncés au présent mémoire ont été fournis au garde-meuble par le Sr Desouches.

LEFUEL.

Paris, le 9 mars 1807.

Vérifier le présent mémoire réglé à la somme de trente-neuf francs par nous vérificateur du mobilier Impérial.

SULLEAU.

A Paris, le 9 avril 1807.

L'administrateur du mobilier impérial arrête le présent mémoire à la somme de trente-neuf francs dont il propose le payement au profit du Sr Desouches, à prendre sur les 14 305 fr. 61 autorisés par M. l'Intendant général aux termes de son approbation en date du 13 7bre 1806, et cette dernière somme imputable sur les 200 000 francs du fonds de réserve du mobilier accordés par le budget du 12 mars 1806.

Arch. nat., O², 767.

34

Mémoire d'horlogerie pour fourniture faite à S. M. l'Empereur et Roi pour sa chambre à coucher du palais impérial de Strasbourg

par Lepaute, oncle et neveu, horlogers de l'Empereur, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n° 42.

Savoir :

Au mois de février 1807 avoir fourni pour la chambre à coucher de l'Empereur au palais de Strasbourg, une assez grande pendule en bronze, genre d'architecture à huit colonnes supportant un entablement en forme d'arc triomphal, décoré d'ornements

bien ciselés et bien doré au mat. Les corps unis sont au vert antique. Le mouvement est de la meilleure construction à sonnerie d'heure et demie, l'échappement est à repos et à chevilles, la suspension est à couteau avec verge composée et lentille lourde, la fourchette est brisée avec vis de rappel pour mettre la pendule facilement dans son échappement. Cet ouvrage bien traité dans toutes ses parties porte le nom de Lepaute à Paris. Cette pendule est recouverte d'une cage de verre bombé, son prix est arrêté et convenu d'après soumission fournie le 25 octobre 1806 à la somme de huit cents francs, prix modique pour cet objet, ci. 800f

Plus l'avoir fait emballer avec soin et fait mettre de la toile cirée sur la caisse déboursé pour ce vingt francs, ci 20

Total 820f

LEPAUTE, oncle et neveu.

Certifié véritable à Paris, ce 5 mars 1807.

Le conservateur du mobilier impérial, certifie que la pendule énoncée au présent mémoire a été livrée au garde-meuble par le Sr Lepaute pour le service du palais de Strasbourg.

Paris, le 9 mars 1807.

Vérifié le mémoire de l'autre part et le prix de la pendule à prix fixe et arrêté avant la fourniture montant à la somme de huit cent vingt francs.

Ce fait par nous vérificateur du Mobilier impérial.

SULLEAU.

Paris, le 10 avril 1807.

L'administrateur du mobilier impérial arrête le présent mémoire à la somme de huit cent vingt francs dont il propose le payement au profit du Sr Lepaute à prendre sur les 14 305 fr. autorisés par M. l'Intendant général aux termes de son approbation en date du 13 7bre 1806 et cette dernière somme imputable sur les 200 000 francs du fonds de réserve du mobilier accordés par le budget du 12 mars 1806.

Paris le 17 avril 1807.

Arch. nat., O2, 767.

35

Maison de l'Empereur.

Le Conseiller d'État, commandant de la Légion d'honneur, intendant géneral de la Maison de l'Empereur.

A Monsieur Desmazis, administrateur du mobilier impérial.

Thorn, le 22 avril 1807.

M. le Grand maréchal du palais m'a dit, Monsieur, que lorsque S. M. l'Impératrice avait quitté Mayence, on avait fait transporter au

palais impérial à Strasbourg, les meubles que l'on avait achetés. Comme le concierge, qui les a reçus, ne m'en a point adressé l'état, je vous invite à prendre les mesures nécessaires pour vous assurer s'ils sont arrivés à cette destination, comme aussi, à en faire dresser un état exact que vous voudrez bien m'envoyer.

Les dépenses relatives au mobilier faites pendant ce voyage se sont élevées à 9 790 fr. 58 dont je viens d'ordonnancer le remboursement au profit de l'administration du service du palais, qui en a fait l'avance sur le fond des dépenses imprévues de mon service; mais la majeure partie de ces dépenses sont pour loyers de meubles et réparations, l'autre concerne les meubles achetés. J'en ai fait faire un extrait sur les mémoires des fournisseurs et j'ai l'honneur de vous l'adresser pour vous servir de pièce de comparaison avec l'état que vous ferez dresser. Vous pouvez au surplus, vous assurer auprès de M. Ertault quartier-maître du palais, s'il en est resté quelques-uns à Mayence; dans ce cas que je vous invite à les faire transporter à Strasbourg.

J'ai l'honneur de vous saluer.

DARU.

Arch. nat., O², 555.

36

AVIS.

Le public est averti que, le 15 du moi de mai courant, il sera procédé à la mairie de Strasbourg, en présence de M. le Gouverneur du Palais impérial de cette ville, et à la poursuite de l'Inspecteur architecte soussigné, à l'adjudication au rabais, par voie de soumissions cachetées, conformément aux arrêtés du Gouvernement, pour les ouvrages de toute nature à exécuter au dit Palais et dépendances pendant le cours de l'année 1807; lesquels se montent à la somme de 12 896 francs, conformément au bordereau arrêté par M. le conseiller d'État, Intendant général de la maison de l'Empereur, à Thorn, le 15 avril dernier.

Ces ouvrages seront adjugés au prix du bordereau général et détaillé, déposé à cet effet à la mairie; le rabais à offrir par centième sera également applicable à tous ces prix, et l'adjudicataire tenu d'exécuter, pendant le cours de l'année 1807, les divers ouvrages qui lui seront indiqués, au prix du dit bordereau, tels qu'ils auront été définitivement réglés par l'adjudication.

Les soumissions seront reçues au secrétariat général de la mairie.

Strasbourg, le 4 mai 1807.

L'Inspecteur architecte du Palais impérial de Strasbourg,
J. SCHULER.

Strasbourg, de l'imprimerie de F.-G. Levrault, rue des Juifs, nº 33.

(*Imprimé.*)

37

A M. Ertault, quartier-maître du Palais.

Paris, ce 8 mai 1807.

Monsieur,

Il a été acheté à Mayence quelques meubles pour l'impératrice, pendant le dernier séjour que S. M. a fait dans cette ville et ces meubles ont dû être depuis transportés à Strasbourg. S'il en était resté par hasard quelques-uns à Mayence, M. l'Intendant g^al^ désire qu'ils en soient aussitôt retirés pour être envoyés à Strasbourg. J'ai l'honneur de vous prier en conséquence de me faire savoir si la totalité de ces meubles est à Strasbourg afin que, dans le cas contraire, je prenne des mesures pour les y faire transporter incontinent. Alors je vous prierai d'envoyer un ordre au dépositaire à Mayence de remettre lesdits meubles au voiturier que je chargerai d'effectuer ce transport et qui se présenterait muni de ma signature *ad hoc*.

J'ai l'honneur de vous saluer avec considération.

Archives nat., O², 555.

38

A Monsieur Denon, Directeur général du Musée Napoléon.

Cassel, le 20 janvier an 1808.

Je vous prie, Monsieur, de joindre aux tableaux que je vous ai chargé d'expédier à Strasbourg, pour être placés dans les appartements du Palais impérial, et dont l'administrateur vous fera connaître le nombre nécessaire, ainsi que leurs dimensions, trois autres tableaux de 6 pieds de haut sur 3 m. et demi de large pour la décoration de l'autel de la chapelle du dit palais.

Agréez, Monsieur, l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur de vous saluer.

L'intend^t^ général de la maison.

Archives nationales, O², 842.

39

A Monsieur Denon, Directeur du Musée Napoléon.

Cassel, 15 janvier 1808.

M. le grand Maréchal du Palais, Monsieur, me mande, par sa lettre du 22 décembre dernier, que la ville de Strasbourg, a repris les tableaux qu'elle avait prêtés pour décorer les appartements du Palais impérial.

En conséquence il me réitère la demande qu'il m'avait faite précédemment de faire remplacer ces tableaux. Je vous ai écrit à ce sujet le 5 janvier 1807 pour vous prier de faire choix, parmi les tableaux qui sont inutiles au musée et qui sont d'un mérite inférieur, de ceux qui vous paraîtraient le plus convenables pour cette destination, et de les envoyer au Palais de Strasbourg.

Il paraît que votre voyage en Prusse est cause que cet envoi n'a pas eu lieu. Je vous invite à vous en occuper le plus tôt possible, en faisant le choix des tableaux, soit parmi ceux qui existaient dans le magasin du musée, soit parmi ceux qui proviennent des conquêtes de la Grande Armée.

L'administrateur du mobilier connaît le nombre et les dimensions des tableaux qu'il faudrait envoyer dans ce palais et je l'avais chargé de vous en remettre la note. Dans le cas où il ne l'aurait pas fait, je vous prie de lui en faire la demande.

Agréez, Monsieur, l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur de vous saluer.

Archives nationales, O², 842.

40

Maison de l'Empereur.

Le Conseiller d'État, Commandant de la Légion d'honneur, Intendant général de la maison de l'Empereur.

A Monsieur Desmazis, administrateur du mobilier impérial.

Berlin, le 23 février 1808.

J'ai reçu, Monsieur, le devis que vous m'avez adressé par votre lettre du 11 février et la soumission du Sr Darrac, tapissier, montant à 8 489 fr. 60 pour la fourniture et transport de deux lits complets, à l'usage des princes et princesses de la famille impériale ou étrangers qui habitent le palais de Strasbourg, lors de leur passage dans cette ville, conformément à la demande de M. le Grand Maréchal du palais, que je vous ai transmise par ma lettre du 15 janvier dernier.

J'approuve cette dépense, qui sera prise sur le fonds de 10 000 francs accordé par le budget de 1806 pour l'ameublement de ce palais, sur lequel fonds il reste disponible 8 571 fr. 94. Je vous renvoie en conséquence deux doubles de cette soumission revêtus de mon approbation.

J'ai l'honneur de vous saluer.

DARU.

Archives nat., O², 555.

(A suivre.)

L'OCCUPATION PRUSSIENNE EN BRETAGNE EN 1815

— Dans les *Annales de Bretagne*, tome VIII, année 1892-1893, p. 136-145, 246-268 et 681-718, M. L. Vignols a donné, d'après les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et municipales de Rennes, une étude fort bien documentée sur l'occupation de l'Ille-et-Vilaine par le VIe corps d'armée prussien sous le commandement du général Horn pendant le mois de septembre 1815[1]. Cette occupation s'étendit même au delà des limites de ce département, dans celui des Côtes-du-Nord à l'arrondissement de Dinan et au canton de Lamballe (arrondissement de Saint-Brieuc), dans celui de la Loire-Inférieure à la région limitrophe de l'Ille-et-Vilaine (Châteaubriant, Derval, Nort et Blain[2]). Contrairement à l'opinion exprimée sous une forme d'ailleurs dubitative par H. Hous-

1. Cette étude a été publiée à part sous le titre suivant : *Les Prussiens dans l'Ille et-Vilaine en 1815*, Rennes, Pliton, Hervé, 1893, in-8, 69 p.

2. La question de l'étendue exacte de cette occupation a donné lieu pour les Côtes-du-Nord en particulier à toute une controverse dans la petite revue *Le Fureteur Breton* (Champion, éditeur, paraît tous les deux mois depuis 1905), t. VII, janvier-février 1912, p. 126; juillet-août 1912, p. 221-225; t. VIII, octobre-novembre 1912, p. 20-21, décembre 1912-janvier 1913, p. 63-64; février-mars 1913, p. 116. — Quelques érudits prétendaient que l'expression Kaiserlicks demeurée traditionnelle dans le pays depuis la Restauration désignait les royalistes et non les alliés. La réalité de la présence de ceux-ci dans le départ. des Côtes-du-Nord a été mise en lumière par Kerambrun (E. Galmiche) dans le numéro d'octobre-novembre 1912 du *Fureteur* : il y publie un bon de réquisition prussien à Dinan daté du 26 septembre 1815. D'autre part nous avons trouvé aux Archives Départ. des Côtes-du-Nord Série R, Guerre. Divers, Travée 322, Rayon 2, Lot 2 du classement province, un *Etat de logement des troupes prussiennes à Lamballe daté du 9 septembre*. La moitié de la 2e brigade du VIe corps prussien y fut cantonnée à l'effectif de 4 000 hommes et de 500 chevaux. Plinée-Jugon fut également occupé.

Par contre on cherchera en vain des indications sur ces faits dans les monographies consacrées soit à Dinan (L. Odorici, *Recherches sur Dinan et ses environs*. Dinan, 1857, in-12 et J. Peigné, *Dinan et ses environs*, Dinan, 1862, in-12), soit à Lamballe (Onfroy-Kermoalquin, *Études sur les villes de Bretagne*. Guingamp, 1846, in-8 et Quernest, *Notions historiques et archéologiques sur la ville de Lamballe*, Saint-Brieuc, 1887, in-8).

saye, il ne semble pas que le reste du territoire des Côtes-du-Nord ait été occupé non plus que le Finistère[1].

En 1894 M. L. Vignols compléta le travail précédent par de nouveaux documents qu'il publia sous forme d'articles dans un journal de Rennes *La Dépêche Bretonne* des 3, 7, 14 et 16 décembre. Ces documents étaient extraits des Archives départementales d'Ile-et-Vilaine, séries K et R et concernaient surtout l'arrondissement de Redon[2]. Le hasard de recherches effectuées dans le dépôt d'Archives départementales des Côtes-du-Nord dont les séries modernes ont été jusqu'ici à peu près inexplorées nous a fait découvrir une pièce qui paraît avoir échappé à M. Vignols et qui présente, croyons-nous, un certain intérêt au point de vue de la connaissance des rapports entre les alliés et le gouvernement de la Restauration.

C'est l' « Ordre du Jour de G. Barbou commandant pour le Roi la XIIIe Division militaire, grand-officier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis », imprimé, daté de « Rennes, le 16 août 1815 » et adressé aux habitants des Départements de la Division[3].

Le sixième corps de l'armée prussienne est destiné d'après les conventions faites avec le Roi à cantonner momentanément dans l'étendue de la 13e division militaire. En annonçant cette disposition aux habitants des départements qui la composent, l'autorité militaire ne saurait trop leur recommander d'accueillir avec une bienveillance hospitalière les militaires prussiens appelés à être logés chez eux et à leur procurer avec régularité tout ce que les règlements prescrits leur allouent.

L'annonce que messieurs les Généraux de ce corps d'armée maintien-

1. H. Houssaye, *1815. La Deuxième Abdication. La Terreur Blanche*, Paris, Perrin, 1905, in-12, 20e édition p. 484-485, note 1. Le Morbihan fut préserve grâce à l'intervention du chef chouan De Sol de Grisolles près du général prussien. Cf. *Ibid.*, et Rio, *La petite chouannerie* ou *Histoire d'un Collège breton sous l'Empire*, 1842, in-8.

2. Il en existe un tirage à part. Rennes, Imprimerie de *La Dépêche bretonne*, 1894, in-8, 21 p. sous le même titre : *Les Prussiens en Ille-et-Vilaine.*

En 1909 dans le numéro du 20 août de la Revue bretonne *L'Hermine*, t. XL, p. 210-215, G. St Mleux a repris le même sujet : *L'occupation prussienne dans l'Ille-et-Vilaine en 1815.* En réalité il s'est contenté de publier une lettre d'un habitant rennais à l'un de ses amis datée du 3 septembre 1815 et relative à cette occupation.

3. Archives Départementales des Côtes-du-Nord, Série R, Guerre. Commandement du Département des Côtes-du-Nord. Correspondance 1815.

Travée 331, Rayon 2, Lot 4 du classement provisoire.

nent dans leurs troupes la discipline la plus austère doit être un motif de plus pour fournir avec empressement tout ce qui peut concourir à leur bien-être. Toutes les autorités locales doivent employer de leur côté toute leur sollicitude et se faire un devoir de répartir d'une manière légale et proportionnée aux facultés de chacun, les charges que cet état de choses impose.

Tout individu qui aura de justes motifs de plaintes à fournir contre un militaire prussien, devra au lieu de se faire justice à lui-même s'adresser à l'autorité immédiate dont il dépend, laquelle recourra ensuite au commandant militaire du cantonnement, afin d'obtenir justice; et, devant chercher à prévenir et éviter tout sujet de contestation entre les habitants et les militaires, tout particulier qui agirait autrement serait sévèrement puni.

Concourons tous à maintenir la bonne harmonie et la sécurité qui doivent régner entre les habitants et les troupes alliées : c'est garantir la tranquillité commune, répondre aux intentions du Roi et lui donner une nouvelle preuve de notre dévouement à ses ordres et à sa personne.

Le Lieutenant Général,
G. Barbou.

Malgré l' « austère discipline » que les généraux prussiens promettaient de faire observer à leurs troupes, les exemples cités par M. Vignols prouvent que les habitants des régions occupées n'eurent pas toujours lieu de se féliciter de la conduite des Alliés.

R. Durand.

BULLETIN HISTORIQUE

LA SUISSE IL Y A CENT ANS

Nous avons signalé dans notre précédent bulletin les publications se rattachant aux études napoléoniennes qui virent le jour en Suisse au cours de l'année 1913. On aura remarqué que plusieurs d'entre elles, et non des moins importantes, se rapportaient à la restauration de la République de Genève.

En 1914, comme en 1913, un certain nombre d'ouvrages vient se grouper autour de cet événement. Pour s'être passé sur un territoire bien exigu, il revêt, dans l'histoire de la libération des peuples, une signification assez grande pour qu'il ne soit point passé sous silence. Il est même à la base de la formation de la Suisse actuelle et l'intérêt qu'elle suscita, voici cent années, en Europe, les négociations qui la précédèrent, la qualité de ceux qui les poursuivirent dépassent beaucoup le cadre étroit du pays de montagnes dont il s'agissait.

Il est vrai de dire que ce pays de montagnes offrait d'émouvantes études à la stratégie. Délimiter d'une manière définitive ses frontières, c'était, pour chaque puissance contractante, donner ou retenir. Reconnaître solennellement son organisation politique, et non seulement son organisation politique mais les décisions qu'elle prenait en vertu de sa souveraineté, c'était permettre à la Suisse de jouer un rôle dans l'histoire générale, rôle dont elle seule aurait à dicter la marche.

Sans doute, nous aimons à le croire, les clauses des congrès de Paris et de Vienne touchant la Suisse sont dues, en partie, au respect qu'inspiraient des traditions honorables, faites de courage, de loyauté et de désintéressement en matière de conquêtes à venir. Il serait pourtant puéril de nier que l'intérêt bien entendu des puissances ne fut pas pardessus tout porté en compte le jour où les calculs des chancelleries européennes dressèrent le bilan helvétique. La Suisse, en 1814 et en 1815, avait des traditions : hélas! elle n'avait plus guère que cela. Sa force militaire, qui avait été grande, s'était désagrégée, ou, plus exactement, disséminée. Ses hommes étaient demeurés braves, mais on les rencontrait

au service de maîtres étrangers. Ses milices se composaient bien de soldats prêts à faire leur devoir, mais elles n'avaient plus la cohésion des siècles passés, les éléments les plus propres à la guerre combattant en dehors du pays. Quant au pouvoir politique — vraiment, ici, le mot de pouvoir est de trop — quant au gouvernement, il avait été, depuis les invasions du Directoire et la mainmise de Napoléon, le médiateur, si rarement appelé à gouverner qu'il ignorait l'a b c d'un métier nécessaire pour affirmer la volonté d'un peuple vis-à-vis de l'extérieur.

L'ignorance se corrige et l'expérience s'acquiert. C'est ce que pensèrent les puissances. Elles connaissaient, d'autre part, la réputation de fermeté des Suisses, leur passion d'indépendance. Elles étudièrent leur sort avec d'autant plus de soins que le leur était en jeu. Il n'est pas exagéré d'affirmer que quiconque veut étudier l'Europe nouvelle doit examiner avec minutie les actes diplomatiques qui aboutirent à la constitution territoriale de la Suisse. Autour de questions minuscules en apparence s'ouvrent les plus graves débats; les décisions prises nous apparaissent aujourd'hui d'autant plus vivantes qu'en ce qui concerne la Suisse elles n'ont pas été modifiées depuis 1815 et qu'elles règlent sa conduite comme celle de ses puissants voisins au cours d'un conflit unique dans l'histoire générale.

A vrai dire, jusqu'ici le savant et le diplomate n'avaient guère le moyen de peser la valeur internationale qui s'attache à la délimitation géographique de la Suisse et aux autres clauses la visant dans les traités de 1814 et de 1815. Une publication — véritable monument élevé par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève — le leur permettra désormais. C'est avec des soins méticuleux et la meilleure méthode scientifique que M. Lucien Cramer a présidé à l'impression des deux gros volumes contenant la *Correspondance diplomatique de Pictet de Rochemont et de François d'Ivernois*[1]. Il l'a fait précéder d'une excellente introduction.

Plusieurs historiens français et suisses connaissaient la collection manuscrite dont M. Paul Pictet fit, il y a quelques années, le don généreux aux Archives d'État de Genève. On citait les lettres de Pictet de Rochemont, et ceux que préoccupent les questions de neutralité ne pouvaient ignorer cette source particulièrement précieuse concernant, avec la neutralité de la Suisse, la neutralisation de la Savoie du Nord. Exhumés de leur dépôt d'archives, les précieux documents vont avoir leur place dans les bibliothèques. Ils y seront fréquemment consultés.

1. *Genève et les traités de 1815. Correspondance diplomatique de Pictet de Rochemont et de François d'Ivernois. Paris, Vienne, Turin, 1814-1816*, publiée pour la Société d'histoire et d'archéologie de Genève par les soins de Lucien Cramer; 2 volumes in-8, avec portraits, de XLVII-753 et 572 p. (Genève, Kündig, et Paris, Champion, 1914).

L'ouvrage donne jour après jour, et parfois heure après heure, les impressions de Pictet de Rochemont et de d'Ivernois au cours de leurs missions. Celles-ci sont au nombre de trois, distinctes dans leur forme et dans leur composition, mais avec un but semblable.

Pictet seul fut chargé de la première par le Conseil de Genève auprès des représentants des puissances alliées réunis en 1814 à Paris. A Vienne, il fut secondé par d'Ivernois et, en qualité de secrétaire de la députation, par Jean-Gabriel Eynard. Nous le retrouvons seul à Paris comme envoyé extraordinaire non plus seulement de la République de Genève, mais de la Confédération suisse. Nous le retrouvons au même titre à Turin en 1816. La correspondance publiée par M. Cramer reproduit les lettres adressées par d'Ivernois à Turrettini, secrétaire d'État de Genève, et par Pictet de Rochemont à Turrettini, à de Wyss, président de la Diète suisse, à Metternich et à lord Castlereagh. Elle contient aussi les notes diplomatiques échangées entre Pictet et les plénipotentiaires, et certains documents échangés entre ces ministres (Talleyrand et Nesselrode, par exemple), dont Pictet a pu avoir connaissance. Les instructions et les rapports des délégués genevois sont insérés également *in extenso*.

Charles Pictet de Rochemont avait débuté dans la carrière des armes. De retour à Genève, il ne tarda pas à s'intéresser aux affaires publiques. La révolution qui sévit dans cette ville, puis la domination française qui s'y installa de 1798 à 1813 l'en éloignèrent. Il consacra son activité aux lettres, — en dirigeant une importante revue périodique, la *Bibliothèque britannique*, — et à l'agronomie, en faisant de son domaine de Lancy un établissement modèle que Napoléon, le tsar Alexandre et l'archiduc Jean d'Autriche favorisèrent de leur intérêt.

Avant 1814, Pictet ne s'était point voué à la diplomatie. Survient le premier congrès de Paris. Ses talents et ses relations — il a déjà été présenté à plusieurs souverains — le désignent au Conseil de Genève pour plaider auprès des plénipotentiaires la cause des Genevois. Ceux-ci, par un habile coup de main dont nous avons déjà eu l'occasion de parler ici même, se sont débarrassés à la fin de 1813 de la tutelle napoléonienne. Ils demandent à s'unir d'une manière définitive, intégrale, avec les cantons suisses, leurs alliés de toujours. Et Pictet reçoit des instructions calculées de façon à satisfaire aux désirs des Suisses sans indisposer la France et la Sardaigne avec lesquelles il est important pour Genève d'entretenir des rapports de bon voisinage. Il ne put, cependant, obtenir tout ce qu'il demandait, à savoir : la reconnaissance de l'indépendance de Genève, une accession de territoire qui la rendît contiguë au canton de Vaud, la rétrocession du pays de Gex, arraché par

Henri IV aux Genevois au moment même où ceux-ci l'avaient pris au duc Charles-Emmanuel Ier, l'accession à la Suisse — soit moitié à Genève, moitié au Valais — des provinces de Chablais et de Faucigny qui eussent complété le cercle des frontières militaires de la Suisse et dont beaucoup d'habitants signaient des pétitions en faveur de cette solution.

Un seul résultat couronna les efforts de Pictet : les puissances reconnurent l'indépendance de Genève et déclarèrent qu'elle ferait partie de la Confédération suisse à laquelle elle serait reliée par la route de Versoix. Concédé à Genève par un protocole signé le 12 mai par les puissances, le pays de Gex fut, au dernier moment, attribué à la France sur le vœu formel du tsar Alexandre. La négociation relative au pays de Gex, poursuivie jusqu'au 26 mai au soir, retarda de huit heures la conclusion de la paix de l'Europe. Quant à la cession du Faucigny et du Chablais, il fut décidé qu'elle serait examinée à Vienne, lors du congrès déjà projeté, la Savoie n'étant pas représentée au congrès de Paris.

Pictet et d'Ivernois — qui, entre temps, avait été chargé d'une mission auprès du prince-régent d'Angleterre — reprirent à Vienne la question de la cession du pays de Gex, du Chablais et du Faucigny et réclamèrent le désenclavement des diverses possessions de Genève.

Si le désenclavement leur fut accordé, le pays de Gex, pas plus que le Faucigny et le Chablais, ne leur fut concédé. En ce qui concerne ces dernières provinces, une décision prise par le congrès inaugura leur neutralisation : « Toutes les fois que les puissances voisines de la Suisse se trouveront en état d'hostilités ouvertes ou imminentes... aucunes autres troupes armées d'aucunes puissances ne pourront y stationner, ni les traverser, sauf celle que la Confédération suisse jugerait à propos d'y placer » (Protocole du 29 mars 1815). L'idée d' « helvétiser » ou de neutraliser la Savoie semble avoir germé, en premier lieu, dans le cerveau des diplomates sardes et l'on en trouve des traces, écrit M. Lucien Cramer, dans la correspondance échangée entre M. de Valaise, ministre des Affaires étrangères, et le comte de Saint-Marsan, plénipotentiaire de Victor-Emmanuel à Vienne. Le roi lui-même était sympathique à ce projet auquel d'Ivernois donna sa forme définitive, transaction avantageuse pour les deux parties en cause.

Le retour de Napoléon de l'Ile d'Elbe avait écourté les délibérations des diplomates. Un nouveau congrès les réunit à Paris au mois d'août 1815. Invitée à s'y faire représenter, la Confédération suisse y délégua Pictet de Rochemont.

L'envoyé de Genève avait pour mission de réclamer de plus fort la restitution du pays de Gex à Genève, ou, subsidiairement, sa neutralisation, une frontière bornée par la chaîne du Vuache et l'attribution à la

Suisse du val des Rousses. Dans le nord, il devait demander l'abandon de la ville de Constance à la Confédération; au sud, revendiquer, avec le village de Campione pour le Tessin, la réparation de la « grande injustice faite au canton des Grisons par l'incorporation au royaume lombard vénitien des provinces de Valteline, Chiavenne et Bormio ». Enfin ses commettants attendaient de lui qu'il ferait proclamer la reconnaissance de la neutralité de la Suisse promise par les puissances dans leur déclaration du 20 mars 1815. Comme complément à la reconnaissance de la neutralité de la Suisse, la Diète helvétique sollicitait des puissances la démolition de quelques forteresses placées sur les frontières de la Confédération, notamment de celle de Huningue. Si Pictet ne reçut pas d'instruction concernant l'accession de Mulhouse à la Confédération, il fut cependant autorisé à faire valoir le sacrifice fait par celle-ci en renonçant à tout droit sur cette ville, ancienne et fidèle alliée des cantons suisses.

La retraite de Talleyrand, suivie de la nomination du duc de Richelieu au ministère des Affaires étrangères mit fin à la tension qui régnait entre la France et les Alliés. Ceux-ci se firent moins exigeants et la Suisse ne put moins faire que de les suivre. Pictet rabattit ses prétentions; il se borna à réclamer la démolition de Huningue et la cession de Versoix, qui lui furent accordées par protocole du 2 octobre. Il obtint enfin une indemnité de guerre de 3 millions pour la Suisse — qui avait levé tout son contingent — et l'établissement d'une zone douanière dans le pays de Gex. Le 20 novembre 1815, les plénipotentiaires tombaient d'accord sur le texte de la « reconnaissance formelle et authentique de la neutralité perpétuelle de la Suisse », qui comporte entre autres ce paragraphe : « Les Puissances signataires de la déclaration du 20 mars reconnaissent authentiquement, par le présent acte, que la neutralité et l'inviolabilité de la Suisse et son indépendance de toute influence étrangère sont dans les vrais intérêts de l'Europe entière. »

Diverses questions territoriales intéressant la Suisse et la Sardaigne restèrent en suspens. Le comte de Varax, ministre de Sardaigne en Suisse, émit la prétention de les lier à celle de la neutralisation de la Savoie. Il entendait imposer à la Suisse l'obligation d'occuper les provinces neutralisées en cas de guerre, alors que l'article 1er du protocole du 29 mars ne parlait que d'une occupation facultative de ces provinces.

Envoyé à Turin, Pictet réussit à déjouer les embûches. L'article du traité de Turin du 16 mars 1816 entre Sa Majesté le roi de Sardaigne, la Confédération Suisse et le canton de Genève consacra définitivement les dispositions du congrès de Vienne.

*
* *

« Nous avons travaillé non en intrigants, mais en gens d'honneur. » Ainsi s'exprime Charles Pictet de Rochemont dans l'un de ses rapports au Conseil de Genève. Pourtant l'intrigue, autour de lui, semblait véritablement faire prime. Sa correspondance en fournit des preuves évidentes. Et qu'on lise le *Journal* du secrétaire de la députation genevoise au congrès de Vienne, Jean-Gabriel Eynard [1]. En des notes souvent charmantes et toujours amusantes par leur imprévu, Eynard a décrit d'une manière définitive le « congrès dansant » et ses principaux acteurs, souverains et ministres, dans l'intimité desquels il fut, peu ou prou, appelé à vivre.

Le congrès dansant! Mauvaise école pour un jurisconsulte, mais excellent apprentissage pour un diplomate. D'un bal à l'autre, de l'une à l'autre chasse, d'une réception à une cérémonie, Eynard se promène recueillant les idées qui traînent, ramassant, en quelque sorte, les projets qui s'élaborent. Son *Journal* ne contient pas que des potins de cour : le futur philhellène, cet homme qui, seul, plus tard, devait porter le titre de « ministre plénipotentiaire de la Grèce près toutes les cours d'Europe », avait trop de bon sens et d'intelligence pour ne pas donner une image exacte des discussions qui aboutirent à la formation de l'Europe de 1815.

Si Eynard consacra sa fortune, son temps et ses pensées à la cause de la libération grecque, c'est que ce Genevois pouvait apprécier d'une manière toute particulière les privilèges résultant de l'indépendance. Sa petite république, nous l'avons dit, s'était reconstituée dès la fin de 1813; son indépendance se trouvait bien à l'origine de l'Europe nouvelle. Et Genève, mise en cause nominalement dans le premier traité de Paris du 30 mars 1814, était à la base même de la nouvelle configuration géographique de la Suisse [2].

1. *Au congrès de Vienne. Journal de Jean-Gabriel Eynard*, 1 vol. in-8, avec 2 portraits (Genève, Jullien, et Paris, Plon, 1914). Nous avons donné en 1914 des extraits de ce manuscrit dans deux articles parus dans la *Revue de Paris* sous ce titre : *Empereurs, rois et ministres au Congrès de Vienne.*

2. Au mois de juillet 1914, Genève, et toute la Suisse avec elle, ont fêté l'agrégation de l'ancienne république à la Confédération. A cette occasion, un spectacle où les exigences d'une reconstitution historique s'allièrent à un art supérieur, se déroula dans un amphithéâtre construit moitié sur le sol, moitié, par pilotis, sur le lac. Sous le titre *La fête de Juin*, les auteurs, MM. Baud-Bovy et Malsch, et le compositeur, M. Jacques Dalcroze, évoquèrent la Genève d'autrefois. Cet anniversaire donna lieu à maintes publications. A côté de celles que nous avons déjà citées dans notre *Bulletin 1913*, et celle que nous signalons plus loin, il y a lieu de citer, en 1914 : *Le syndic Butin et la réunion de Genève à la France en 1798*, par Marc Péter, Genève, Kündig, in-8, 226 p. avec portrait et autographes; *Centenaire de la Restauration*

La Suisse était, d'ailleurs, en plein remaniement : remaniement territorial, remaniement politique et militaire, toutes les parties essentielles de sa vie nationale repassaient au creuset. Le Pacte fédéral de 1815 abolissait les prescriptions de l'Acte de médiation imposé à la Suisse par Napoléon en 1803. Dans son manuel d'*Histoire suisse*[1], le Dr L. Suter résume fort bien la situation faite à la Suisse par l'Acte de médiation et décrit d'une manière exacte la transition entre cette période historique et celle qui lui succéda. « Le médiateur, écrit-il, montra une étonnante compréhension des gens et des choses de notre pays, mais il fit bien voir qu'il avait un plan nettement arrêté et qu'il n'admettrait pas la contradiction.... Napoléon aimait à se parer du titre de « médiateur de la Suisse », montrant par là qu'il se considérait comme notre maître suprême ; mais ses prétentions, ses atteintes continuelles à nos droits excitèrent bien vite le mécontentement et l'animosité. »

Ces deux sentiments, habilement exploités par les Alliés, engagèrent la Suisse à renoncer momentanément à sa neutralité — comme c'était son droit absolu puisque celle-ci est une manifestation de sa souveraineté — et à laisser passer leurs troupes sur son terrritoire. A vrai dire, la Diète helvétique ne consentit point à s'unir aux Alliés pour faire campagne en France. Ses mesures étaient prises dans un but de défense, mais le général Barbanègre ayant bombardé Bâle de la forteresse de Huningue, les troupes suisses — pour la dernière fois — franchirent la frontière et aidèrent les Autrichiens à faire taire le canon ennemi. La campagne de l'armée suisse démontra les défauts de son organisation qui devait subir une transformation complète par le règlement de 1817. M. le major Fréd. Amiguet y fait allusion dans son beau livre sur les *Milices vaudoises*[2] ; il relate, en particulier, l'histoire des troupes du canton de Vaud sous le régime qui fait l'objet de nos études. A vrai dire, Napoléon n'eut pas sur la formation de l'armée suisse l'influence que l'on pourrait croire, et l'instruction de cette armée fut le résultat d'expériences acquises aussi bien chez les Alliés que dans les légions du grand empereur[3].

genevoise, Genève, Jarrys, in-8, 45 p., ill. ; *Comme l'Aigle*, prédication par M. Th. Muller, Genève, Reggiani et Renaud, 14 p. ; *Soleil d'anniversaire*, poèmes par N. et E. Ansaldi, Genève, Atar, 15 p. ; *L'industrie, l'agriculture et les Beaux-Arts à Genève à l'époque de la Restauration*, par Lucien de Candolle, ill., 44 p.

1. *Histoire suisse*, par le Dr L. Suter, édition française par le Dr G. Castella, Einsiedeln, Benziger, 1914, in-8, 480 p., 300 gravures, 5 cartes et 1 planche en couleur.

2. Lausanne, Martinet, 1914, in-8, 542 p , illust., nombreuses planches en couleurs. Ouvrage publié sous les auspices du département militaire vaudois.

3. A propos de l'armée impériale, signalons l'album *Visions historiques* dans lequel le grand peintre militaire Louis Dunki vient de consacrer des planches impressionnantes aux dernières luttes de Napoléon (Genève, Sonor, 1915, 74 p. in-4 ; musique de W. Pahnke ; poème de H. de Ziegler ; publié sous les auspices du cercle des Arts et des Lettres de Genève).

Son influence se fit-elle sentir davantage dans la vie économique de la Confédération? « Si les mesures contradictoires que Bonaparte édicta dans l'intérêt même de la Suisse restèrent stériles, il n'en fut pas de même de celles que Napoléon lui imposa en vertu de sa politique impériale. Pour rendre effectif le blocus continental, il poussa, en effet, ses protégés helvétiques dans une voie qui les conduisit, en 1813, à l'établissement du premier tarif douanier suisse. » Ainsi s'exprime M. William Rappard dans son récent ouvrage sur *La révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse*[1]. M. Rappard a divisé son importante monographie en trois parties. Dans la première, il étudie le régime industriel en Suisse avant 1793. Dans la seconde, intitulée *La révolution industrielle*, il examine les transformations des conditions de la vie industrielle. La troisième partie est consacrée aux origines de la législation ouvrière en Suisse. L'auteur donne maints renseignements précieux et précis sur les étapes parcourues par les diverses industries de la Suisse dont Chaptal disait, en 1819 : « La Suisse offre sur tous les points le tableau d'une industrie animée ; le travail est partout, l'oisiveté y est inconnue.... On dirait que la nature a placé ce peuple au centre de l'Europe, et sur un sol ingrat, comme pour révéler au reste des nations tout ce que peuvent l'amour du travail, la sobriété et les bonnes mœurs. » (*De l'Industrie Françoise*, t. Ier, p. 38, 39.)

Depuis 1819, le marché suisse s'est singulièrement étendu. On en trouvera la preuve dans le volume *Genève suisse*[2] qui parut en 1914 à l'occasion du centenaire de l'entrée de cette ville dans la Confédération. Tableau historique, artistique, économique, cet ouvrage n'est point la glorification d'une ville qui s'honore, par ailleurs, de jouer quelque rôle dans la vie intellectuelle ; il est surtout un hommage rendu aux libertés que devait protéger et étendre l'Europe nouvelle.

Édouard Chapuisat.

1. Berne, Staempfli, 1914, in-8, 343 p.
2. Genève, Jullien, 519 p., in-8, illustré.

CORRESPONDANCE

Ci-dessous une très intéressante lettre de notre savant collaborateur, M. Roger Peyre. Nous nous excusons de la reproduire un peu tardivement :

« Mon cher Collègue.

« Je lis toujours avec beaucoup d'intérêt, vous n'en doutez pas, la *Revue des Études Napoléoniennes*. Voici quelques remarques que le numéro de novembre-décembre 1914 m'a suggérées :

« J'avais entendu dans mon enfance l'épigramme rapportée p. 311. Mais la leçon dont j'ai gardé le souvenir me paraît meilleure et mieux dans le style qui convient au genre :

Des deux Napoléon les gloires sont *égales*
Quoiqu'ils se soient servis de moyens *inégaux* :
L'un de *tous* les pays prenait les *capitales*,
L'autre de son pays prend tous les *capitaux*.

« Il est fâcheux qu'on ne connaisse Baour-Lormian que par les épigrammes dirigées contre lui. Ce « Balourd » savait se défendre; témoin la réponse qu'il fit à l'épigramme rappelée p. 298 :

Sottise entretient la santé :
Baour s'est toujours bien porté

avait dit Lebrun.

« Baour riposta :

Lebrun de gloire se nourrit :
Aussi voyez comme il maigrit.

« Ne trouvez-vous pas que c'est ici le Balourd qui a le bon bout?

« Je n'ai plus le souvenir assez présent du tableau de Boilly *Réunion d'artistes dans l'atelier d'Isabey*, ni des études faites pour ce tableau que contient le musée de Lille; mais il me paraît tout à fait probable que l'un des personnages non identifiés est Houdon. Houdon était en très bonnes relations avec Boilly, il était un des plus illustres artistes du temps. Il serait bien singulier que Boilly l'eût oublié ou négligé, d'autant plus que Boilly avait peint un tableau sur Houdon dans son atelier, tableau qui est au musée de Berlin et dont une répétition est, je crois, au musée des Arts décoratifs à Paris.

« Votre bien dévoué.

« R. Peyre. »

A propos du dernier bulletin de M. Roger Lévy (sept. octobre 1915, p. 253-255), nous avons reçu la lettre suivante de M. Henri Welschinger.

« Cher monsieur,

« J'ai lu avec intérêt la critique de M. Roger Lévy ; mais elle me semble devoir appeler quelques observations.

« M. Roger Lévy appelle *ébauche* l'édition du « duc d'Enghien » en 1888. C'était bel et bien un livre complet qui contenait toute la vie du duc d'Enghien. J'ai, depuis, eu en main les lettres inédites du comte de Marans et d'autres pièces très importantes qui ont accru le dossier relatif à l'enlèvement et à l'exécution du prince. C'est ce qui m'a amené à faire une édition spéciale sur ce sujet en 1913. M. Roger Lévy me reproche de chercher des contradicteurs « que je ne trouverais pas ». Il ne faudrait pas cependant faire de longues recherches pour découvrir, même parmi les collaborateurs de la *Revue des Études napoléoniennes*, des approbateurs convaincus de l'enlèvement et de l'exécution du prince. Si j'ai pris « le ton d'un justicier », c'est que je ne considère pas l'histoire comme un simple procès-verbal. Je crois que l'historien, mis en face d'un crime, a le devoir de donner carrément son opinion et de ne pas chercher des détours ou des phrases subtiles pour éviter d'émettre nettement son jugement. M. Roger Lévy s'étonne que j'aie pressenti une vie longue pour le duc d'Enghien. Quoi d'étonnant? Il était sain, robuste, fort, et tenait des siens une vitalité généreuse.... Enfin, mes observations sur la morale des individus et des peuples ne sont-elles pas utiles, je dirai même nécessaires, en tout temps, et aujourd'hui plus que jamais?... M. Roger Lévy dit encore qu'il aurait pu reproduire les objections de M. Chuquet. J'aurais aimé à les voir reproduites par lui, avec une courtoisie que n'a pas eue leur auteur dans la *Revue critique* du 11 juillet 1913, mais passons cela!... Je demeure et demeurerai fidèle à ce qui est pour moi la philosophie même de l'histoire : exposer sincèrement, critiquer loyalement, blâmer vertement ou louer, si le sujet ou le héros le méritent.

« Veuillez agréer, etc. »

Notre collaborateur Roger Lévy, actuellement mobilisé dans un régiment d'active, à qui nous avons communiqué cette lettre, déclare n'avoir pas l'intention d'y répondre.

NOTES ET NOUVELLES

Les Études Napoléoniennes en Amérique.

Les *Études Napoléoniennes* ont tenu une place importante au Congrès de la *Société Historique Américaine* (American Historical Association), qui s'est tenu à Chicago en décembre 1914. Nous en empruntons le compte rendu à l'*American Historical Review* (avril 1915) :

— « Deux séances ont été consacrées à l'histoire de l'Europe Napoléonienne, à l'occasion du centenaire de 1815, quoique trop de peuples soient occupés à célébrer ce centenaire d'une autre manière que celle qui était prévue au programme du Congrès. Dans la première séance, une communication du Professeur Guy S. Ford, de Minnesota, eut pour objet un épisode de l'histoire de la Prusse à l'époque de Napoléon, *la loi militaire de Boyen*. Puis le Professeur R.-M. Johnston de Harvard lut une étude sur le *Génie militaire de Napoléon*, et le Professeur Victor Coffin, de Wisconsin, une autre sur *le Sénat du premier Empire*.

« M. Johnston établit qu'une étude du génie militaire de Napoléon devait porter sur trois points : ce que Napoléon avait appris de l'art de la guerre tel qu'il existait dans sa jeunesse, ce qui lui vint de son propre tempérament, et ce qui lui vint de la Révolution française. Sur le premier point on rappellerait les perfectionnements apportés dans l'artillerie entre 1763 et 1792, les pièces de campagne plus légères, le chargement plus rapide, l'emploi développé de la mitraille. En second lieu, la tournure géométrique de l'esprit de Napoléon et son sens « psychologico-dramatique » sont les qualités qui semblent le différencier des autres généraux. Enfin la Révolution française avait détruit la discipline militaire et encouragé l'intelligence et l'esprit d'initiative individuelle.

« M. Coffin, dans son étude sur le Sénat impérial, s'est placé au point de vue politique plutôt qu'à celui des institutions ; car l'évolution de son rôle politique jette un flot de lumière sur tout le système impérial. Déchu de la condition que lui réservait Sieyès pour se laisser absorber dans le pouvoir exécutif, le Sénat reçut de l'Empereur, comme un agent fidèle, une autorité constitutionnelle bien supérieure à celle que Sieyès pensait lui réserver et des attributions administratives d'un intérêt extraordinaire. D'une part, c'était le développement de la fonction indiquée par son nom de *Sénat Conservateur* ; d'autre part ce fut l'établissement des *Sénatoreries* (au nombre de 35) : les Sénateurs qui y étaient nommés exer-

çaient un contrôle confidentiel sur toutes les autorités publiques, et ainsi leurs rapports périodiques constituent la plus remarquable source d'information sur l'administration impériale.

« Dans une autre séance, la principale communication fut présentée par le Professeur George M. Dutcher, de l'Université Wesleyenne, sur les *tendances actuelles et le développement des Études Napoléoniennes.* La richesse des matériaux contemporains et le large intérêt pris par les Français à leur grande Révolution font contraste avec les matériaux plus maigres et le moindre intérêt qu'ils ont pour la période napoléonienne, tandis que dans les autres pays européens, la période de la guerre des Rois contre la Révolution française manque de matériaux et d'intérêt, en comparaison de la période des guerres nationales contre Napoléon. M. George M. Dutcher exposa ensuite le progrès des ouvrages historiques en France et hors de France, sur l'ère napoléonienne, jusqu'à 1891. Des causes variées ont fait de la période postérieure à cette date une période de monographies qui ont apporté un nouvel intérêt sur les Études Napoléoniennes. Alors parurent les Mémoires de Marbot et de Talleyrand, et les remarquables ouvrages de Vandal et de Tatistcheff sur Napoléon et le tsar Alexandre. Enfin cette très précise communication passa en revue les récentes publications relatives à l'histoire napoléonienne, surtout en ce qui concerne la France : tandis que les sujets militaires et biographiques l'emportaient précédemment, aujourd'hui on porte une attention plus grande aux questions diplomatiques, religieuses, économiques, administratives et sociales de la période napoléonienne.

« En conclusion, M. Dutcher nota les commodités qu'offrent les bibliothèques américaines pour les Études Napoléoniennes, les divers degrés d'attention qu'on apporte à l'étude de cette période dans les collèges et les universités des États-Unis, et enfin la négligence presque totale de cette période comme sujet de dissertations doctorales. Alors le Professeur Lingelbach, de l'Université de Pennsylvania, discuta quelques-unes des plus importantes études économiques écrites en Europe sur l'époque napoléonienne et appuya sur la nécessité de développer les études napoléoniennes aux États-Unis. Le Professeur Ford de Minnesota se reporta aux épisodes germaniques de cette période, insista sur la nécessité d'éviter l'étroitesse des points de vue dans ces études, et au contraire de considérer les rapports généraux et les grands courants de l'évolution historique. Dans le même esprit le Professeur Morse Stephens de Berkeley, Président de l'*American Historical Association*, exprima l'opinion qu'il fallait étudier cette période non comme une histoire de Napoléon, ou de la France, ou d'une nation particulière, mais comme un tout complet, dans une large synthèse. »

— On peut juger par ce court résumé du grand intérêt de ces séances

historiques. Jamais en France même, jusqu'ici, — on en a vu la remarque faite par M. George M. Dutcher, — les Études Napoléoniennes n'ont encore éveillé des observations aussi suggestives.

Aussi espérons-nous publier prochainement la communication entière de M. Dutcher. Et nous comptons que, selon cet exemple venu de loin, la révolution politique qui s'accomplit en ce moment par la grande guerre et qui par son ampleur ne se peut comparer qu'à la période napoléonienne, y rappellera le plus vif intérêt, même des Français.

E. D.

La section historique de l'Académie Roumaine et l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale.

Il est temps de s'intéresser aux efforts scientifiques des pays balkaniques et danubiens; ils sont une forme remarquable de leur évolution politique. M. Lavisse écrivait jadis que le XVIIIe siècle avait été le siècle de l'organisation de l'Orient; on en pourra sans doute dire autant, et à plus juste titre encore, du XXe siècle; car il ne s'agit pas seulement de quelques modifications territoriales, mais de véritables renaissances nationales, et par l'histoire.

En ce sens, il semble que la Roumanie veuille et puisse prendre une sorte de direction intellectuelle des États de l'Europe sud-orientale, et qu'elle soit de taille à présider à cette phase décisive de leur croissance, celle où l'histoire leur apprend à se connaître par le culte de leur passé.

M. N. Jorga, Professeur à l'Université de Bucarest, l'un des chefs du grand parti national roumain, un de nos collaborateurs, a consacré dans ces dernières années son extraordinaire activité à la recherche des antiquités historiques de son pays pour y fonder ses droits nationaux, une belle œuvre de savant et de citoyen. C'est un sincère ami de la France; pour cela et parce que, plus que quiconque, il a le sentiment de la solidarité latine, c'est dans la langue française qu'il présente au public les deux entreprises dont nous voulons ici parler.

L'*Académie Roumaine* a décidé, le 5 mai 1912, de publier le résumé de ses communications dans une publication trimestrielle qui s'intitule *Bulletin de la Société historique de l'Académie Roumaine*. M. Jorga en est le rédacteur, et il est chargé à ce titre de se tenir en relations avec les publications historiques de l'étranger; et c'est ainsi que s'est organisé l'échange de ce Bulletin avec la *Revue des Études Napoléoniennes*. Nous aurons à honneur d'en suivre assidûment les travaux.

On jugera de l'intérêt de ce Bulletin de l'Académie Roumaine par quelques communications. La plupart se rapportent aux antiquités histo-

riques du pays, mais toujours dans un but d'éducation nationale; par exemple, l'Importance de la région entre le Pruth et le Dniestr pour l'histoire des Roumains et le folk-lore roumain; — Les plaintes de Joan Sandu Sturza, prince de Moldavie, 1822-1828, adressées à la Porte, en grec, contre les sujets étrangers de la principauté; — Les Boyars et les descendants de Boyars en Bukovine et Bessarabie dans les premiers temps après les annexions; — L'Ukraïne moldave; — Deux traditions historiques dans les Balkans, celle de l'Italie et celle de la Roumanie, et comment elles seront d'accord pour achever l'organisation de la chrétienté orientale par le libre esprit latin; — L'Histoire des Juifs en Roumanie; — Les fondations religieuses des princes roumains en Thessalie, Épire, Morée, à Constantinople, dans les îles de la mer Égée et de la côte d'Asie Mineure; — La politique vénitienne dans les eaux de la mer Noire, notamment les relations de Venise avec les Turcs et les chrétiens des Balkans depuis la bataille de Kossovo jusqu'à celle de Nicopolis, 1389-1396, et les relations de Venise avec Etienne le Grand, prince de Moldavie.

Quelques-unes de ces études ont une sorte d'application immédiate, sont, pour ainsi dire, des études de politique nationale : — Importantes notes d'un historien relatives aux événements des Balkans, sur l'extension de la nationalité vlaque dans les Balkans et les droits qui lui doivent être reconnus; — Le développement parallèle de l'impérialisme autrichien et de l'impérialisme russe; — Le droit de vie des petits États; — Réminiscences historiques sur les Dardanelles, avec cette conclusion qu'il faut que la Russie ait dans les détroits les « clefs de sa demeure » et que les exportations roumaines y aient toutes facilités, cela étant indispensable à contenir la monarchie universelle allemande, basée sur la prédomination culturelle ainsi que sur la pénétration économique. On voit comme au fond l'histoire nationale de la Roumanie accorde ses intérêts avec ceux de la Quadruple-Entente.

Infatigable, M. Jorga, assisté de MM. G. Murgoci et V. Parvan, a fondé en 1914 un *Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale*, avec un bulletin mensuel qui en résume les travaux. Cet établissement se définit ainsi : « Institut libre d'études et de recherches pour provoquer et discuter, aider et organiser les recherches scientifiques portant sur les pays et les nations de la région des Carpates et des Balkans et des régions limitrophes, tenant compte aussi des traditions et des intérêts actuels de la Roumanie ». On y vise la préparation pratique des représentants de la Roumanie à l'étranger, par des cours et conférences d'histoire, de littérature, de géographie, d'ethnographie, des cours et leçons pratiques de langues orientales, des exercices scientifiques et des missions spéciales.

On y trouvera sans doute quelque ressemblance avec notre grande *École des Sciences Politiques.*

L'Institut a été inauguré le 24 janvier 1914, et il a reçu alors les encouragements de tous les rois de la péninsule balkanique. On lit au discours d'ouverture de M. Jorga ces formules remarquables :

« Fixés dans le voisinage immédiat de l'Occident, liés par la parenté la plus étroite avec les autres nations latines, les Roumains ont eu l'occasion de maintenir cet esprit européen qui est fait de tolérance, de justice et d'humanité; ils n'ont jamais cessé d'en être les prédicateurs en Orient. Et, en même temps, c'est sur leur terre que cet esprit de l'Europe, réuni aux traditions vénérables de l'Orient, porta ses premiers fruits : une civilisation artistique originale qui commence à être appréciée à sa juste valeur.

« Pays d'une grande richesse naturelle, disposant d'une organisation séculaire qui pendant cinq cents ans ne fut jamais interrompue, fût-ce même un seul moment, servi par une classe dominante formée par une longue expérience et par une tradition culturelle qui s'est toujours retrouvée, par-dessus les erreurs passagères, la Roumanie peut seule se consacrer à une œuvre de rapprochement par la science, dans laquelle elle ne réclame qu'une chose, l'initiative. »

On trouve au Bulletin mensuel de l'Institut des notices biographiques ; — des nouvelles, comme celle de la fondation d'une *Revue Historique* turque, dont le titre est en français, mais dont le texte turc reste peu accessible encore au monde savant ; — des comptes rendus surtout, comme celui du livre de Wace et Thompson, *The Nomads of the Balkans* (Bulletin de juin 1915), comme ceux des Livres diplomatiques, bleu, orange, jaune, qui se rapportent à la grande guerre.

Il y a en tout cela la révélation d'une activité historique et littéraire déjà très remarquable, garantie de l'indépendance et de la grandeur de demain. Nous suivrons avec grand soin et avec une cordiale sympathie cette belle renaissance de l'Orient par l'histoire, une histoire que nous ne pouvions pas aisément faire jusqu'ici, faute d'un accès facile aux documents ; ce sera un nouveau canton de l'histoire universelle, son centre peut-être un jour. La fraternité latine y doit jouer un grand rôle, un rôle prépondérant, et les grandes forces scientifiques et nationales qu'elle y mettra en œuvre y seront autrement puissantes et fécondes que l'impérialisme allemand.

Edouard Driault.

Toponomastique et politique coloniale napoléoniennes.

La toponomastique n'intéresse pas seulement la géographie; elle présente également pour l'historien une réelle importance, car elle cons-

titue très fréquemment une indication précieuse, un commencement de preuve, et elle consacre le souvenir d'un événement historique, la priorité d'une découverte, le passage d'une mission en un point déterminé. C'est pourquoi les historiens comme les géographes préconisent à juste titre le respect des nomenclatures géographiques et s'élèvent avec énergie contre la substitution, partout où elle n'est pas justifiée, de noms nouveaux à d'anciennes appellations, déjà consacrées par l'usage.

Il est cependant des cas où un changement de nom est légitime quand il s'agit de remettre en honneur certaines appellations tombées en désuétude ou complètement oubliées, quand une telle résurrection ne fait de tort à personne, qu'elle évoque des souvenirs du passé, qu'elle consacre les résultats obtenus par d'anciens explorateurs dont l'œuvre demeure trop peu connue.... Le comte A. de Fleurieu s'est inspiré de ces considérations lorsqu'il a entrepris, au cours d'un voyage en Australie, d'obtenir l'inscription, sur les cartes maritimes de l'ancienne « Nouvelle-Hollande », de noms qui, primitivement attribués à des accidents littoraux notables par différentes expéditions françaises et surtout par celle que dirigea le capitaine Baudin au début du XIXe siècle[1], en avaient depuis été effacés. Sans doute, les nomenclatures publiées entre 1814 et 1827 par Matthew Flinders et par Phillip King avaient en grande partie respecté (autant du moins que la chose avait été possible) les appellations précédemment imposées par les Français; quant à l'Amirauté Britannique, si des considérations politiques lui avaient fait juger inopportun d'inscrire sur ses cartes marines, un archipel Bonaparte, des îles Louis-Napoléon et un golfe Joseph Bonaparte, elle avait maintenu beaucoup d'autres dénominations françaises. Mais, tandis que s'élaborait ce travail, des matelots, des pêcheurs, des hydrographes avaient attribué des appellations nouvelles à des localités déjà baptisées; par ailleurs, comme des blancs existaient dans les cartes de Flinders, les chefs des expéditions locales, les pêcheurs, ignorant l'existence du travail de Baudin, — gravé antérieurement, mais publié postérieurement à celui de Flinders, en décembre 1814 — comblèrent ces blancs, surtout entre 1836 et 1855, mais même plus tard encore en imposant de très bonne foi à des points déjà nommés une désignation nouvelle. Enfin, les Français eux-mêmes contribuèrent à la disparition de certaines des appellations primitives; en 1816, en effet, ceux qui surveillaient la publication du voyage du *Naturaliste*, et du *Géographe* estimèrent et déclarèrent formellement que les noms donnés aux côtes d'Australie n'étant plus d'accord avec les nouvelles conditions politiques et morales de l'Europe, il n'y avait pas

1. Cf. sur cette expédition notamment J.-H. Rose, *The life of Napoleon I*, t. I, chap. XV, A French colonial Empire; — Édouard Driault, *Napoléon et l'Europe*, t. I, p. 348-349.

lieu de les maintenir et qu'il convenait d'en mettre d'autres à leur place.

Toutes ces raisons expliquent pourquoi les travaux hydrographiques de l'expédition Baudin le long de la Terre de Van Diémen, dans les parties méridionale et occidentale de l'île des Kangourous, sur la côte sud de la Nouvelle-Hollande et sur les rivages occidentaux du continent australien n'ont pas laissé, sur les cartes actuelles, autant de souvenirs qu'ils eussent dû le faire en stricte justice. Aussi ne saurait-on trop se féliciter de voir les Australiens entreprendre de remédier à ce regrettable état de choses. Non contents de corriger des noms français inexactement orthographiés (de rétablir la baie Corvisart au lieu de la baie Covisart, par exemple), ils ont décidé de faire reparaître dans la nomenclature des côtes de leur continent des appellations depuis longtemps — pour ne pas dire depuis toujours — périmées : le cap Réaumur, le cap Volney, le cap Marengo figureront désormais sur les cartes des rivages de l'État de Victoria, et la presqu'île Fleurieu, le cap Carnot, la baie Jussieu, la baie Masséna sur celles du littoral sud-australien. En Tasmanie, on verra reparaître l'île Fleurieu, la baie Cuvier, le cap Peron, le cap Degérando, les pointes Rossel et Labillardière, la baie Dolomieu, le détroit du Géographe. En Ouest-Australie, on a restitué à la vaste échancrure d'où dépend le golfe au fond duquel se trouve Port-Darwin le nom de Joseph Bonaparte; ailleurs on a remis en honneur ceux de l'archipel Bonaparte et des îles Louis-Napoléon.

Ce sont là des résultats, — des résurrections, pourrions-nous dire, — intéressants au point de vue historique; aussi méritaient-ils d'être signalés dans la *Revue des Études Napoléoniennes* comme ils l'ont été en 1913 par le comte A. de Fleurieu au Congrès National des Sociétés françaises de Géographie (XXXIe session, Paris. *Comptes rendus publiés par la Société de Géographie*. Paris, 1914, p. 231-236). Leur énoncé a eu un résultat assez inattendu et très digne d'attention : il a amené le président du Congrès, le prince Bonaparte, à préciser le but de l'expédition Baudin et à montrer que l'état-major scientifique du *Géographe* et du *Naturaliste* avait, indépendamment de sa mission géographique, un programme politique très précis : la préparation de la conquête de l'Australie par la France (même ouvrage, p. 297). A une époque où le Premier Consul songeait à la reconstitution d'un empire colonial considérable, il avait eu l'idée de poursuivre l'Angleterre jusque dans ses établissements nouveaux de l'Australie; il chargea donc l'expédition dirigée par Baudin de recueillir, sur les côtes du continent de la Nouvelle-Hollande, des renseignements de tout autre nature à côté de renseignements géographiques. Voilà pourquoi, lors du retour du *Géographe* en France, le naturaliste François Péron rédigea un très important rapport sur la situation des côtes des Terres Australes au

début du XIXe siècle, et consacra, dans ce rapport, un chapitre spécial à « la façon d'organiser les territoires après qu'ils auront été conquis par la France ». Comme beaucoup d'autres documents relatifs à l'expédition Baudin, ce mémoire est encore inédit; on se propose d'en publier un certain nombre d'extraits, relatifs à l'histoire naturelle, à l'anthropologie, à la géologie, à la physique, et cette publication sera, a dit le prince Bonaparte avec l'autorité qui lui est propre, « une importante contribution à la découverte des Terres Australes par les Français ». Pourquoi n'en publierait-on pas également les chapitres politiques? L'histoire de la politique coloniale de la France à l'époque du Consulat, l'histoire des idées mêmes de Napoléon y gagneraient en précision, et ce serait tout bénéfice pour les travailleurs futurs.

HENRI FROIDEVAUX.

NOTES DE LECTURES.

LOUIS BENAERTS. *Les commissaires extraordinaires de Napoléon Ier en 1814*, d'après leur correspondance inédite; Paris, Riéder, 1915; in-8, XXVII-239 p. [tome XV de la *Bibliothèque d'histoire moderne*]. — Notre collègue et très distingué collaborateur, docteur ès lettres d'hier, avec mention très honorable (ce volume était sa seconde thèse), ne nous en voudra pas de lui faire d'abord une petite chicane sur son titre, qui devrait être *La Correspondance des commissaires extraordinaires de Napoléon Ier en 1814*. Car, sauf une préface de 16 pages, qui rappelle le décret du 26 décembre 1813 et la lettre impériale adressée aux commissaires, la liste de ces nouveaux fonctionnaires affectés aux 26 divisions militaires et quelques indications générales sur l'ensemble de la publication, il ne s'agit ici que de leur correspondance, presque toute avec le ministre de l'intérieur, Montalivet, parfois résumée, accompagnée de notes biographiques, géographiques, bibliographiques, relatives aux 26 commissaires des 26 régions.

Ces lettres se ressemblent beaucoup naturellement, les circonstances étant partout à peu près les mêmes. Quelques-unes pourtant sont plus intéressantes ou plus significatives, seront utiles aux travailleurs que M. Benaerts a voulu aider à des études nouvelles sur l'esprit public en France au commencement de 1814 : c'est le cas, par exemple, de celle de Saint-Vallier à Grenoble qui donne des détails précieux sur la défense du pays et sur les mauvaises dispositions des habitants de la Savoie; celles de Ségur à Dijon ou de Chaptal à Lyon, sur les opérations militaires du Lyonnais et de la Bourgogne; celle de Cornudet à Bordeaux [1],

1. Voir dans la *Revue des Études Napoléoniennes*, nov.-déc. 1914 (VI, 259), l'article de M. André Vovard, *Un centenaire : les Anglais à Bordeaux en 1814*.

celle de Boissy d'Anglas à la Rochelle, sur la défense de Rochefort contre les Anglais et les mesures prises contre les menaces d'insurrection vendéenne.

Ces commissaires extraordinaires rappellent naturellement à la pensée les Conventionnels en mission ou les commissaires du Directoire : ce n'est pas seulement en cela que l'Empire finissant revenait aux maximes et aux procédés républicains. Mais les hommes étaient aussi changés que les temps; ces commissaires de l'Empire ne ressemblent pas beaucoup aux farouches Conventionnels, ce sont des Sénateurs; ce ne sont, comme dit M. Benaerts, que « de pâles et timides successeurs des fameux Conventionnels en mission ». Il leur fut à peu près partout impossible de réaliser la levée en masse dont ils avaient été chargés. C'est surtout que la France était lasse, littéralement épuisée; l'esprit public était presque dans toutes les régions franchement mauvais, non pas rebelle, sauf dans le Bordelais, la Vendée ou l'Anjou, mais réfractaire à tout nouvel effort : on sentait partout l'impossibilité de lutter plus longtemps contre toute l'Europe.

Il nous plaît de noter ce détail, important d'ailleurs, qui résulte de presque toutes ces lettres. M. Sorel, et d'autres après lui, ont soutenu la thèse que Napoléon n'avait fait la guerre que dans l'intérêt et l'intention de la paix[1] et pour forcer l'Europe à reconnaître définitivement les frontières naturelles de la France. Les commissaires de 1814, sur mot d'ordre sans doute, ont bien soin de distinguer les conquêtes de l'Empereur et la paix nécessaire à la France : ils déclarent que l'Empereur renonce aux conquêtes où son amour de la gloire l'avait poussé, et qu'il n'aspire plus qu'à défendre l'indépendance de la France en lui assurant une paix durable. Les contemporains, et les plus officiels, n'auraient pas compris la thèse des conquêtes défensives qu'on a essayé de nous imposer et contre laquelle il ne faut pas se lasser de réagir.

ÉDOUARD DRIAULT.

CARNOT ET « L'UNION SACRÉE » EN 1815.

Dans la *Révolution française* (août-septembre-octobre 1915), M. Paul MAUTOUCHET, sous le titre *Carnot et l'Union sacrée en 1815*, rappelle l'admirable largeur d'esprit et le généreux patriotisme qui inspirait Carnot quand le 21 janvier 1814 il offrait ses services à l'Empereur vaincu, quand en juillet suivant, il recommandait au roi Louis XVIII la « fusion des partis ». Ministre de l'Intérieur pendant les Cent-Jours, il avait, dans ses appels à l'union, plus de succès auprès d'Émile Babeuf,

1. Arthur-Lévy, *Napoléon et la paix.*

e fils de « Caius Gracchus », qu'auprès du comte de Vaublanc, son ancien collègue à la Législative, qui allait être son successeur au même ministère après le retour de Gand.

Napoléon et Guillaume.

Sous ce titre, le même numéro de la *Révolution française* reproduit un article de M. Aulard paru dans le *Journal* du 17 août 1915. Nous y relevons de remarquables formules :

« Partout où arrivaient les armées de Napoléon *c'étaient des chaînes qui tombaient*. Le premier acte du vainqueur était d'abolir la féodalité, d'établir l'égalité, de substituer une administration juste à la fantaisie inique des tyranneaux allemands.

« Napoléon couvrit l'Europe de beaux ou utiles monuments dont les Allemands jouissent encore.

« Partout où les Français ont passé, non seulement sous la Révolution française, mais sous le Consulat et l'Empire, ils ont semé des germes de liberté, de justice, de bien-être.

« Les inconséquences et les aberrations finales de Napoléon l'ont perdu, nous ont perdus; elles ne font pas oublier qu'il a été, à un moment, l'homme de la Révolution française, qu'il a propagé en Europe l'idée libérale, l'idée démocratique, et qu'à tout prendre il a été un homme de progrès, un serviteur de l'avenir, et non pas, comme son singe actuel, un homme de réaction, un serviteur du passé. »

Rien de plus juste. Mais M. Aulard ne craint-il pas d'être rangé par M. Mathiez dans la clique des bonapartistes? — Sans doute il ne s'en soucie. Il n'a que des préoccupations hautement scientifiques; comme pour nous ici il ne s'agit que de replacer Napoléon dans la grande tradition démocratique de la France, de fondre enfin son histoire dans le bloc de l'unité française. La grande guerre y contribuera décisivement : il y en a mille symptômes.

E. D.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Amiguet (major Fred.). Les Milices vaudoises, 414.
Aumale (duc d'). Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury, 271.

Barennes (Jean). Le 12 mars 1814 à Bordeaux, 144.
Barrès (Maurice). L'abdication du poète, 270.
Barthélemy. Mémoires (1768-1819), 249.
Bédier (J.). Les crimes allemands d'après les témoignages allemands, 278.
Beuve (Octave). L'invasion de 1814-1815 en Champagne, 132.
Bliard (Pierre). Les Conventionnels régicides, 258.
Bottet (Maurice). Napoléon aux Camps de Boulogne, 121.
Bourgin (Hubert). Le militarisme allemand; ce qu'il est : pourquoi il faut le détruire, 282.
Bouteron (M.). voir *Caron*.
Brereton (Cloudesley). Qui est responsable? 278.
Burnand (R.), voir *Caron*.

Camon (général). La fortification dans la guerre napoléonienne, 121.
Caresme (lieutenant). Bonaparte lieutenant en second, 120.
Caron (P.), *Bouteron* (M.) et *Burnand* (R.). Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France, 248.
Chuquet (Arthur). L'année 1814. Lettres et Mémoires, 252.
Clary-et-Aldringen (prince de). Trois mois à Paris lors du mariage de l'empereur Napoléon Ier et de l'archiduchesse Marie-Louise, 262.
Claveau (A.). Souvenirs politiques et parlementaires d'un témoin (1865-1870), 270.
Colin (lieut.-colonel J.). Napoléon, 123.
— Les grandes batailles de l'histoire, 124.
Colomb (capitaine von). Carnet de campagne d'un officier prussien (1813-1814), 128.
Correspondance du Gouvernement Britannique relative à la crise européenne, 274.
Couyba (Ch.-M.). Études sur le Parlement depuis cent ans, 255.
Crémieux. Lettres, 271.
Cuvillier-Fleury, voir duc d'*Aumale*.

Dean Paul (sir John). Journal d'un voyage à Paris au mois d'août 1802, 266.
Delbet (Pierre). L'Emprise allemande, 282.
Denis (Ernest), voir *Durkheim*.
— La guerre, 283.
Dontenville (J.). Après la guerre; les Allemagnes, la France, la Belgique et la Hollande, 283.
Driault (E.). La France et la

guerre. Les solutions françaises, 286.
Dunan (Maurice). La garde d'honneur du préfet de l'Allier, 256.
Durkheim (E.) et *Denis* (E.). Qui a voulu la guerre? 278.

En marge de la correspondance de Napoléon Ier, 269.
Eynard (J.-Gabriel). Journal : Au Congrès de Vienne, 413.

Faguet (E.). Balzac, 270.
Ferry (Jules). Lettres, 271.
Flat (Paul). Vers la victoire, 282.
Fleury (comte) et *Sonolet* (Louis). La société du second Empire, 271.
Freycinet (de). Souvenirs, 271.

Gailly de Taurines (Ch.). La reine Hortense en exil, 252.
Genève suisse, 415.
Gonnard (Philippe). La légende napoléonienne sous la Restauration; Quatre Voltairiens, 269.
Grivel (vice-amiral baron). Mémoires, 130.
Grouard (colonel). La guerre éventuelle, 125.

Haennig (Joseph). Une fourberie allemande, la loi Delbrück, 282.
Holzhausen (Paul). Les Allemands à Paris sous le Consulat, Bonaparte et la société parisienne, 260.
— Le maréchal Davout à Hambourg (1812-1813) jugé par ses contemporains allemands, 268.
Hovelaque (E.). Les causes profondes de la guerre : Allemagne, Angleterre, 280.

Ivernois (François d'). Voir *Pictet de Rochemont.*
Ivray (d'). Bonaparte et les femmes d'Egypte, 253.

Journal officiel de la République française du 8 janvier 1915 sur les atrocités allemandes, 277.

Lagneau (L.-V.). Journal d'un chirurgien de la Grande Armée, 251.
Lalance (Auguste). Mes Souvenirs 1830-1914, 271.
Lambeau (Lucien). Grenelle, 272.
Lanessan (de). Pourquoi les Germains seront vaincus, 280.
— Comment l'éducation allemande a créé la barbarie germanique, 282.
— L'empire germanique sous la direction de Bismarck et de Guillaume II, 282.
Larreguy de Civrieux. Souvenirs d'un cadet (1812-1813), 220
Laskine (E.). Les socialistes du kaiser, la fin d'un mensonge, 283.
Le Brethon (P.). Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat, 268.
Le Lorrain. Un conventionnel désabusé : Pérard, 257.
Lévy (Roger). Une entreprise de séduction. Le voyage du Président Bonaparte au Havre en 1849, 269.
Lipinska (Mme de). Le grand-duché de Posen de 1815 à 1820, 269.
Livre bleu (anglais), sur la crise européenne, 274.
Livre gris (belge), 275.
Livre orange (russe), 275.
Livre jaune (français), 275.
Livre blanc (allemand), 277.
Lort de Sérignan (comte de). Napoléon et les grands généraux de la Révolution et de l'Empire, 118.

Marmottan (Paul). Notre frontière naturelle, le Rhin, 287.
Masson (Frédéric). Napoléon et sa famille, T. X-XI (1814-1815), 251.

Mathieu (G.). Notes et documents sur l'instruction publique en Corrèze pendant la Révolution, 257.
Méandre de Lapouyade. Voyage d'un Allemand à Bordeaux en 1801, 262.
Mollinary (baron de). Quarante-six ans dans l'armée austro-hongroise, 132.

Narfon (Julien de). Le Centenaire de Louis Veuillot, 272.

Pariset (G.). Bibliographie lorraine (1912-1913), 249.
Peyronnet (R.). Davout, 123.
Pictet de Rochemont et d'*Ivernois* (François). Correspondance diplomatique (1814-1816), 409.
Pitollet (Camille). Notes sur la première femme de Ferdinand VII, Marie-Antoinette-Thérèse de Naples, 143.
Problèmes de politique et finances de guerre, 282.

Quignon (G.-H.). École centrale de l'Oise, 257.

Radziwill (princesse Antoine). Quarante-cinq années de ma vie, 251.
Rappard (William). La révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse, 415.
Ridder (Alfred de). Deux années de domination française en Belgique (Juill. 1804, sept. 1806), 267.
Rigault (Abel). L'invasion de 1815 en Seine-et-Marne, 257.
Robinson (major général). Waterloo, 117.
Rolland (Joachim). Les comédies politiques de Scribe, 270.
Rose (J. Holland). The Origins of the War, 278.
Ruyssen (Th.). La garde du Rhin, 287.

Saint-Yves (P.). Les responsabilités de l'Allemagne dans la guerre de 1914, 279.
Savarit. La frontière du Rhin, 286.
Sonolet (Louis). Voir comte *Fleury.*
Suter (Dr). Histoire Suisse, 414.

Tarlé (capitaine de). Murat, 122, 252.

Uzureau (abbé). Andegaviana, 13e et 14e séries, 258.

Vaillant (capitaine). Au temps de l'épopée. Lettres de Dupont d'Herval, 127.
Vallée (G.). L'école centrale de la Vienne, 257.
Vauthier (G.). Le personnel des écoles centrales, 258.
Vermale (François). Le retour de l'émigré, 260.

Weiss (André). La violation de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg par l'Allemagne, 278.
Welschinger. Le duc d'Enghien. L'enlèvement d'Ettenheim et l'exécution de Vincennes, 253.
Welvert (E.). Lettres d'exilés (1816), 250.
— Napoléon et la police sous la 1re Restauration, 252.
— André Dumont, fonctionnaire impérial, 256.
— Alexandre Lameth, préfet de l'Empire, 256.
— Le dossier d'émigration de Théodore de Lameth, 259.
Why we are at war. Great Britain's Case, 277.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES

Benaerts (Louis). — Le département d'Ille-et-Vilaine durant le Consulat. 354
Clouzot (Henri). — L'art décoratif du second Empire. . . 368
Driault (Edouard). — Le calvaire de la Pologne ; esquisse historique. 289
Lévy (Roger). — La disette au Havre en 1812. 5
Lote (Georges). — La rive gauche du Rhin de 1792 à 1814. 302
Mansuy (Abel). — La colonie française de Varsovie en 1812. 145
Pitollet (Camille). — Le fameux « raid » du comte Zeppelin 85
Rose (John-Holland). — Wellington dans la campagne de Waterloo. 44
Weill (Georges). — L'anticléricalisme sous le second Empire. 56

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

Durand (R.). — L'occupation prussienne en Bretagne en 1815. . 405
Grasse (Comte de). — Une famille de marins au temps de l'Empire. 230
Lomier (Eugène). — Libelles politiques jetés sur les côtes de France en 1808 et 1812. 225
Marmottan (Paul). — Le palais impérial de Strasbourg. . 170, 386
Peyre (Roger). — Événements artistiques de l'année 1815. . . 236

BULLETIN HISTORIQUE

Chapuisat (Edouard). — La Suisse il y a cent ans. 408
Driault (Édouard). — Constitution de l'histoire scientifique de la guerre, 1re *étude*. 273

Lévy (Roger). — Histoire intérieure du premier et du second Empire. 248
Mayer (Emile). — Histoire militaire des deux Empires. . . . 115

NOTES ET NOUVELLES

La *Revue des Études Napoléoniennes* et les événements actuels (Edouard Driault). 141
Les Études Napoléoniennes en Amérique (*The American Historical Review*). 418
La section historique de l'Académie Roumaine et l'Institut pour l'étude de l'Europe Sud-Orientale (Edouard Driault). . . . 420
Toponomastique et politique coloniale napoléonienne (Henri Froidevaux). 422
Notes de lectures (Edouard Driault, Michel Lhéritier). . 287, 425

CORRESPONDANCE

Lettre de M. Henri Bergmann : une descendance du duc de Reichstadt. 288
— J. Mayor : à propos de l'Hôtel Beauharnais. 136
— Roger Peyre : sur Une épigramme de Baour-Lormian. . . 416
— H. Welschinger : à propos du duc d'Enghien. 417

Index Bibliographique. 428
Table des Matières. 431

Le Gérant : R. Lisbonne.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

140696 P
Fr. Hist
R
Author Revue des études Napoléoniennes
Title 8, 1915

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU